

Rhône-Alpes  
Département de la Drôme (26)

## **VALENCE – Angle rue d'Arménie et rue Bouffier**

Code INSEE: 26362  
N° de site: 26362229818  
Arrêté de prescription n°: 07-024  
Arrêté d'autorisation n°: 2008/1110  
Code opération Patriarche: 229818



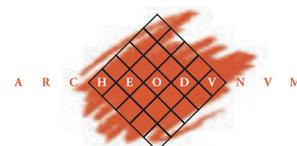
### **Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive**

Volume I/III – Textes

Sous la direction de Tony SILVINO (responsable d'opération)  
Assisté de Catherine ARGANT

Archeodunum SA  
Service Régional de l'Archéologie, DRAC Rhône-Alpes

Chaponnay, Mai 2009



### *Avertissement*

*Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10)  
Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.*

**VALENCE (DRÔME),**  
**Angle rue d'Arménie et rue Bouffier**  
Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive

Illustration de couverture: lampe à huile tardo-républicaine (cliché Archeodunum SA)

Sous la direction de Tony Silvino

Rédaction

Tony Silvino, Catherine Argant, Guillaume Maza, Laudine Robin, Marie Gagnol, Bertrand Moulin, Thierry Argant, Benjamin Clément, Rodolphe Nicot

Plans et mises au net

Damien Tourgon

Mise en page

Alexandre Moser

# Sommaire

## Volume I/III - Textes

<b>Données administratives, techniques et scientifiques</b> .....	8
Fiche signalitique du site .....	8
Intervenants et moyens mis en œuvre.....	11
Notice scientifique .....	13
Fiche d'état du site.....	15
Arrêté de prescription .....	16
Cahier des charges scientifique.....	19
Autorisation de fouilles .....	27
Remerciements .....	38
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	39
1.1. Les cadres de l'intervention .....	39
1.2. Les problématiques et la méthodologie .....	39
1.2.1. <i>Le contexte géomorphologique</i> .....	39
1.2.2. <i>Le contexte archéologique</i> .....	46
1.2.3. <i>Les matériaux de construction valentinois</i> .....	46
1.2.4. <i>Les résultats du diagnostic et les objectifs de la fouille préventive</i> .....	47
1.2.5. <i>La méthodologie et le déroulement de l'intervention</i> .....	48
1.2.6. <i>L'enregistrement et la gestion des données</i> .....	50
1.3. La communication .....	50
<b>2. DESCRIPTION DES VESTIGES</b> .....	51
2.1. Le terrain naturel .....	51
2.2. Les vestiges antiques .....	51
2.2.1. <i>Les premières occupations coloniales ? (phase 1 : 50-30 av. J.-C.)</i> .....	51
2.2.2. <i>Mise en place d'un îlot urbain (phase 2 : 30-1 av. J.-C.)</i> .....	58
2.2.3. <i>L'évolution de l'urbanisme colonial au changement d'ère (phase 3 : 1-15 ap. J.-C.)</i> .....	63
2.2.4. <i>L'urbanisme colonial (phase 4 : 50-70 ap. J.-C.)</i> .....	68
2.2.5. <i>Les transformations de la parcelle au III<sup>e</sup> s. (phase 5 : début III<sup>e</sup> s.)</i> .....	71
2.2.6. <i>L'abandon du bâti à la fin de l'Antiquité (phase 6 : fin IV<sup>e</sup> s.)</i> .....	75
2.3. Les vestiges médiévaux .....	75
2.3.1. <i>Des vestiges du Moyen Age central ?</i> .....	75
2.3.2. <i>Des fosses et des « terres noires »</i> .....	77
2.4. Les vestiges modernes .....	78
2.5. Les vestiges contemporains .....	82
2.6. Les vestiges à période indéterminée .....	85
<b>3. Les études de mobiliers</b> .....	87
3.1. Le mobilier céramique .....	87
3.1.1. <i>Le mobilier céramique antique</i> .....	87
3.1.2. <i>Le mobilier céramique médiéval</i> .....	123

3.2. Le mobilier en verre .....	125
3.3. L' <i>instrumentum</i> .....	131
3.4. Le monnayage.....	148
3.5. Les matériaux de construction en terre cuite .....	149
3.6. La faune .....	157
3.7. Les archives .....	175
<b>4. Synthèse .....</b>	<b>179</b>
4.1. Les caractéristiques du milieu .....	179
4.2. Les premières occupations coloniales ?.....	179
4.3. L'urbanisme colonial au temps d'Auguste .....	180
4.4. L'évolution de la parcelle au Haut-Empire .....	183
4.5. L'abandon du bâti à la fin de l'Antiquité.....	184
4.6. Les « terres noires » médiévales.....	185
4.7. Retour d'un plan d'urbanisme .....	185
aux périodes Moderne et Contemporaine .....	185
4.8. Conclusion .....	185
<b>Bibliographie .....</b>	<b>187</b>
 <b>Volume II/III - Figures et planches</b>	
<b>Liste des figures et des planches .....</b>	<b>200</b>
<b>Figures .....</b>	<b>205</b>
<b>Planches .....</b>	<b>285</b>
 <b>Volume III/III - Listings et annexes</b>	
<b>Liste des listings et des annexes .....</b>	<b>187</b>
<b>Listings.....</b>	<b>33</b>
1. Listing des faits archéologiques.....	33
2. Listing des Unités Stratigraphiques .....	33
3. Listing des photographies numériques .....	33
4. Listing des relevés .....	33
5. Listing des prélèvements .....	33
6. Listing des artefacts .....	33

7. Listing de la faune .....	33
8. Listing de la documentation écrite.....	33
<b>Annexes</b> .....	33
Annexe 1. Diagramme de Harris : Valence, angle des rues d'Arménie et Bouffier, Zone <i>Domus</i> .....	33
Annexe 2. Diagramme de Harris : Valence, angle des rues d'Arménie et Bouffier, Zone Ouest de la <i>Domus</i> . ....	33
Annexe 3. Diagramme de Harris : Valence, angle des rues d'Armenie et Bouffier, Zone Nord de la <i>Domus</i> . ....	33
Annexe 4. Diagramme de Harris : Valence, angle des rues d'Armenie et Bouffier, Zone Est de la <i>Domus</i> . ....	33
Annexe 5. Articles de presse .....	33
Annexe 6. Plaquette .....	33



## Données administratives, techniques et scientifiques

### Fiche signalitique du site

#### Identité du site

Région :	Rhône-Alpes
Département :	Drôme
Commune :	Valence
Adresse/Lieu-dit :	Angle rue d'Arménie et rue Bouffier
Numéro du site :	26362229818
Cadastre :	section/ parcelles : AC / 418, 419, 445, 446, 447
Coord. Lambert :	X: 801900 Y: 295780
Altitude moyenne :	125,29 m

#### Opération archéologique

Décision de fouille :	N° 07-024
Désignation du responsable scientifique :	N° 2008/1110
Titulaire :	Tony SILVINO
Organisme de rattachement :	Archeodunum SA
Nature de l'aménagement :	Construction d'un immeuble d'habitation
Propriétaire :	
Surface décapée et/ou fouillée :	858 m <sup>2</sup>
Dates d'intervention sur le terrain :	3 juin au 29 juillet 2008

#### Résultats

##### *Problématique de recherche et principaux résultats :*

Habitat antique, îlot urbain, colonie romaine

##### *Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :*

Archeodunum, base Rhône-Alpes, 500 rue Juliette Récamier 69970 Chaponnay

#### Mots clés

**Chronologie :** Antiquité romaine (gallo-romain), Haut-Empire, Epoque médiévale, Epoque moderne, Epoque contemporaine

**Sujets et thèmes :** Géologie/pédologie, Habitat, Céramique, Faune, Monnaie, Verre, Voie

## Thésaurus « Chronologie »

- Paléolithique
  - inférieur
  - moyen
  - supérieur
  - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
  - ancien
  - moyen
  - récent
  - Chalcolithique
- Protohistoire
  - Âge du Bronze
    - ancien
    - moyen
    - final
  - Âge du Fer
    - Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut Empire (jusqu'en 284)
    - Bas Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale
  - Haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
  - Ere industrielle

## Thésaurus « Interprétation »

### Sujet et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : four potier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre :

### Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre :

### Etudes spécifiques

- Géologie, pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre :

## **Intervenants et moyens mis en œuvre**

### **Intervenants scientifiques :**

Joëlle Tardieu : ingénieur d'études chargé de la ville de Valence et de son agglomération au Service Régional de l'Archéologie (SRA), DRAC Rhône-Alpes

Tony Silvino : responsable scientifique, Archeodunum SA

### **Intervenants administratifs :**

Anne Le Bot-Helly : conservatrice régionale de l'archéologie, DRAC Rhône-Alpes

Pierre Hauser : directeur d'Archeodunum SA

Lionel Orenge : directeur administratif Archeodunum SA

### **Intervenants techniques et scientifiques**

#### ***Phase terrain***

Tony Silvino (responsable d'opération) : 40 jours

Catherine Argant (responsable d'opération adjoint) : 40 jours

Thierry Argant (archéologue) : 4 jours

Julien Bohny (technicien) : 36 jours

Laudine Robin (technicien) : 36 jours

Rodolphe Nicot (technicien) : 36 jours

Laetitia Carasse (technicien) : 3 jours

Alexandre Bélier (technicien) : 5 jours

Manue Prié (technicien) : 3 jours

Marie Gagnol (stagiaire) : 11 jours

Mélissa Légier (stagiaire) : 14 jours

Bertrand Moulin (géomorphologue) : 3 jours

Guilhem Turgis (topographe) : 3 jours

#### ***Phase rapport***

Tony Silvino (rédaction du rapport, étude des céramiques antiques et médiévales) : 50 jours

Catherine Argant (rédaction du rapport) : 14,5 jours

Guillaume Maza (étude des céramiques tardo-républicaines) : 15 jours

Laudine Robin (étude du verre, dessin de céramiques) : 12 jours

Marie Gagnol (étude de l'*instrumentum*) : 5 jours

Thierry Argant (étude des restes fauniques et des archives) : 7 jours

Bertrand Moulin (étude géomorphologique) : 3 jours

Damien Tourgon (DAO) : 30 jours

Benjamin Clément (étude des terres cuites architecturales) : 1 jour

Rodolphe Nicot (lavage, conditionnement du matériel et étude des monnaies) : 20 jours

#### **Collaborations**

Lionel Orenge (Archeodunum SA, consultant pour l'*instrumentum*)

Stéphane Carrara (Service archéologique de la ville de Lyon, consultant pour les monnaies)

Jacques-Léopold Brochier (docteur en Sciences de la Terre et Préhistoire, Géoarchéologie, relation homme-milieu à l'Holocène)

Patrice Faure (Université du Havre, *L'Année épigraphique*, épigraphiste)

Nicolas Tran (Université de Haute Bretagne Rennes II – Ecole Française de Rome, épigraphiste)

Pierre André (Spécialiste de l'architecture antique)

Armand Desbat (CNRS, consultation pour la céramique)

### ***Laboratoires***

Centre de Restauration et d'Etudes Archéologiques Municipal Gabriel-Chapotat Vienne (radiographies et stabilisation d'objets métalliques)

Centre de recherche en physique appliquée à l'archéologie – Equipe Archéomagnétisme-Rennes, Université Rennes 1 (Philippe Lanos)

### **Terrassement**

Entreprise E 26

## Notice scientifique

### Valence (Drôme)

#### Angle des rues d'Arménie et Bouffier

Dans le cadre d'un projet immobilier une fouille archéologique préventive a été réalisée à l'angle des rues d'Arménie et Bouffier à Valence, sur une période de deux mois. Celle-ci a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes et réalisée par la société Archeodunum. Cette opération a permis de restituer un pan de l'histoire antique d'un îlot de la colonie romaine, depuis ses origines jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> s. L'occupation de la parcelle est marquée dans un premier temps par une série de vestiges divers datant des années 50-30 av. J.-C. (solins en galets liés à la terre, sols en terre battue, fosses et four) et orientés suivant le cadastre B de Valence (N23°E). Cette première fréquentation peut correspondre aux premiers niveaux de la colonie, dont la date de fondation semble se situer dans cette fourchette chronologique, d'après la relecture récente de la documentation littéraire et épigraphique. Par ailleurs, le mobilier mis au jour dans cette première phase atteste très probablement de la présence d'immigrants italiens. Le vin transporté en amphores provient d'Italie, des provinces orientales et de la péninsule ibérique, sans oublier les Baléares. L'huile d'olive et les saumures sont originaires de la province de Bétique. L'alimentation carnée provient non seulement d'animaux issus de la triade classique (porcs, boeufs et moutons), mais également de gibiers. La vaisselle de table en terre cuite ainsi que celle en verre proviennent en grande majorité de la péninsule italique. Des éléments de parures, comme les fibules, ou de toilette (miroir de tradition italique) ainsi que des éléments de pieds de lits en os témoignent de l'existence d'une population « étrangère ». Cette première occupation laisse la place, entre les années 30 av. J.-C. et le changement d'ère, à un véritable plan d'urbanisme, se traduisant par la création d'une rue de cailloutis damés orientée suivant le cadastre B de Valence, d'un portique et d'une *domus* caractérisée par de puissantes fondations maçonnées construites d'un seul jet. L'organisation interne de la première phase de cette maison reste encore mal définie en raison des multiples terrassements postérieurs et de la récupération de la plupart des murs. Toutefois, la *domus* présente deux ateliers-boutiques de part et d'autre d'une entrée s'ouvrant en retrait sous le portique. La construction de fondations rectangulaires massives pour les bases de piliers du portique atteste de la présence d'un ou deux étages. Pour la phase suivante, placée au changement d'ère, le plan de la *domus* se précise au travers des tranchées d'épierrement des murs. Outre la présence de pièces à fonction indéterminée, les restes d'une cage d'escalier ainsi que ceux d'un bassin (*impluvium*) légèrement désaxé ont été repérés. Ce dernier est relié à une canalisation maçonnée, destinée à conduire les eaux de pluie vers un réservoir maçonné localisé dans la rue. La reconstitution de l'édifice atteste d'une certaine influence italique, dont certains parallèles sont à rechercher du côté de Pompéi ou *Herculanum*. Les reconstructions répétées de l'îlot (nivellements, récupération de matériaux, démolition, constructions modernes et contemporaines) ont fortement arasé et perturbé les vestiges archéologiques, ne laissant que peu d'éléments lisibles pour les structures des états postérieurs à la *domus*. Ainsi entre les années 50 et 70, un programme de rehaussement est visible avec notamment la disparition de la canalisation ainsi que l'abandon du réservoir utilisé comme dépotoir. La rue est rehaussée par des recharges composées d'éléments hétérogènes (restes fauniques, tessons d'amphores, cailloutis, etc), et entaillée par une canalisation de même orientation. Il faut attendre le début du III<sup>e</sup> s. pour découvrir de nouvelles structures, qui présentent des états de conservation très variés. Concernant la rue et la *domus*, les vestiges se résument à une série de remblais, des restes de murs reprenant le tracé d'anciennes maçonneries ainsi que la reconstruction de la canalisation. Le secteur oriental de la parcelle, qui restait jusqu'alors vierge de vestiges, connaît désormais une phase d'urbanisation tangible, avec la construction de murs bien agencés associés à des sols de terre battue. Si leur localisation n'a pas permis d'établir un plan précis, ils respectent en revanche l'orientation générale de l'îlot urbain. Un fossé à fond plat est aménagé entre cet ensemble et l'est de la *domus*. La fonction exacte de cette structure linéaire reste encore mal définie, mais il semble qu'elle était destinée à évacuer très rapidement les eaux de pluie, dans la mesure

où le terrain est très imperméable. Pour finir avec l'Antiquité, une série de niveaux de destruction marque très probablement l'abandon de l'habitat dans ce secteur à la fin du IV<sup>e</sup> s. Le Moyen Age est marqué par l'abandon de l'occupation immobilière et les vestiges reconnus se regroupent en deux ensembles. Si le premier correspond à une série de fosses, d'un fossé ainsi que des restes de solins datés entre les X<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., le second correspond plutôt à des dépôts de « terres noires » localisés sur l'ensemble du site, dont la chronologie semble se situer entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. La reprise de l'urbanisme dans ce secteur s'effectue à l'époque Moderne avec la construction de bâtiments et de caves associés à des espaces ouverts type jardin. Le visage du quartier évoluera peu jusqu'à la période contemporaine, avec toutefois quelques réaménagements comme la construction d'une cave assez profonde et de fosses septiques, liés au développement du discours hygiéniste au cours du XIX<sup>e</sup> s. Progressivement abandonnées après la seconde guerre mondiale, les habitations de la parcelle seront détruites pour laisser la place à un parking dans les années 1970.

## Fiche d'état du site

Au terme de cette intervention, l'ensemble des vestiges a fait l'objet d'un relevé précis et d'un enregistrement topographique systématique. Sur la presque totalité de la surface fouillée, le toit de la terrasse würmienne a été atteint. La majorité des structures maçonnées ont été laissées sur le site. Ces vestiges seront ultérieurement détruits lors du creusement des parkings et des cages d'ascenseurs. A l'issue de l'opération, les vestiges du premier état permettent de restituer un plan d'occupation très ténu se traduisant par des restes de murs en solin et une série de fosses localisés principalement dans la partie centrale du site. Cette première occupation, contemporaine de la fondation de la colonie romaine, laisse la place à une réorganisation du quartier à travers la construction d'une *domus* profondément maçonnée, associée à l'ouest à un portique et une rue, dans laquelle un réservoir maçonné sera installé plus tardivement. Leur emprise s'étend au-delà des limites prescrites en particulier au sud où se situe la partie méridionale de la maison, qui pourrait être juxtaposée soit à un deuxième édifice, soit à une seconde chaussée d'orientation est-ouest. Dans la partie occidentale, se trouvent la partie ouest de la rue et très probablement la façade orientale d'un deuxième îlot. Pour le nord, les vestiges découverts sont assez sporadiques mais ils indiquent bien une occupation, matérialisée par un édifice indéterminé. Quant à l'est de la parcelle, aucun aménagement de cette époque n'est à signaler. Il est assez difficile de retracer l'évolution de la parcelle aux siècles postérieurs, notamment durant l'Antiquité tardive dans la mesure où la plupart des vestiges découverts restent assez limités. Seul le secteur oriental est relativement préservé avec la présence de murs orthonormés associés à des sols en terre battue et remblais, qui se poursuivent au nord, à l'est et au sud de la parcelle de fouille. Pour la période médiévale, l'occupation se résume en une série de fosses et de dépôts de « terres noires », localisés surtout dans la partie méridionale du site, correspondant très certainement à des restes de terres de jardins. Quant aux périodes moderne et contemporaine, elles se manifestent par un retour du bâti et notamment de caves, dont la construction a excavé une partie du terrain. Signalons que la cave mise au jour au sud-ouest est reliée à d'autres aménagements souterrains situés entre autres sous la rue d'Arménie.

## Arrêté de prescription



### PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

#### ARRETE N° 07-024

Service régional de l'archéologie  
6 quai Saint-Vincent  
69283 LYON CEDEX 01

SRA : 11019  
Affaire suivie par : Joëlle TARDIEU

Téléphone : 04-72-00-44-78  
Télécopie : 04-72-00-44-57  
Mél : joelle.tardieu@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône  
Officier de la Légion d'honneur

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 421-2-4 et R. 421-9 ;

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 06-342 en date du 4 octobre 2006, accordant délégation de signature au Directeur régional des affaires culturelles pour la mise en œuvre des dispositions relatives à l'archéologie préventive ;

VU le dossier de demande de permis de construire déposé auprès de la Ville de Valence sous le n° 26 362 06 V 0122, par la SCI 3 C Belle Image - M. Georges LINOSSIER, 7 rue des Maraîchers, 69517 VAULX-EN-VELIN, reçu le 30/10/2006 ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic n° 06-071 en date du 15/03/2006, modifié par l'arrêté n° 06-156 en date du 06/06 :2006 ;

VU le rapport de diagnostic réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) remis au Service régional de l'archéologie le 01/12/2006 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 18/01/2007 ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, affectent des éléments du patrimoine archéologique. En l'occurrence, le projet de construction se situe dans un quartier d'habitation antique. Le diagnostic archéologique réalisé a mis en évidence la présence des premiers niveaux d'occupation de la ville antique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Une opération de fouille archéologique préventive sera réalisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux susvisés, situé comme suit :

Région : Rhône-Alpes

Département : DROME

Commune : Valence

Lieu-dit : angle rue d'Arménie - rue Bouffier

Cadastre : section / parcelles : AC / 418, 419, 445, 446, 447

L'opération de fouille archéologique préventive débutera par une intervention de terrain et s'achèvera par l'analyse et la mise en forme des résultats obtenus et la remise d'un rapport de synthèse.

**Article 2** : La réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux susvisés. Celle-ci fera appel, pour sa mise en œuvre, à un opérateur : soit l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), soit un service archéologique territorial agréé, soit toute autre personne de droit public ou privé dont la compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'Etat, et sous réserve du respect du dernier alinéa de l'article L.523-8 du code du patrimoine.

**Article 3** : Un contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et l'opérateur chargé de la réalisation des fouilles fixera, notamment :

- La date prévisionnelle de début de l'opération, sa durée et le prix de réalisation des fouilles ;
- Les conditions et délais de la mise à disposition du terrain par l'aménageur et de l'intervention de l'opérateur ;
- Les indemnités dues par l'une ou l'autre partie en cas de dépassement des délais convenus ;
- La date de remise du rapport final d'opération.

Le contrat signé par l'opérateur et l'aménageur est transmis par ce dernier au Directeur régional des affaires culturelles. Lorsque l'intervention de l'opérateur est conditionnée par l'agrément prévu à l'article 2, un justificatif de cet agrément est joint au contrat signé.

**Article 4** : La personne projetant d'exécuter les travaux susvisés fournira au Directeur régional des affaires culturelles, en même temps que le contrat signé, une déclaration sur l'honneur attestant que l'opérateur archéologique choisi n'est pas contrôlé directement ou indirectement par lui-même ou par un de ses actionnaires.

**Article 5** : L'Etat autorisera les fouilles après avoir contrôlé la conformité du contrat mentionné à l'article 3 avec les prescriptions de fouilles édictées.

**Article 6** : L'opérateur chargé de l'exécution des fouilles se conformera aux prescriptions imposées par l'Etat (selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques annexés au présent arrêté) et interviendra sous la surveillance des représentants de l'Etat.

**Article 7** : Les travaux ou constructions prévues susvisés donnant lieu à la présente prescription de fouille ne pourront être entrepris qu'après l'achèvement de ces opérations d'archéologie préventive.

**Article 8** : Le présent arrêté de prescription d'une opération de fouille archéologique est accompagné d'un cahier des charges scientifique élaboré par l'Etat, qui détaille la prescription et précise, notamment, les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques indiqués à l'article 6. Un document graphique relatif à l'emprise au sol de la fouille archéologique est également annexé au présent arrêté.

**Article 9** : La personne projetant d'exécuter les travaux susvisés ayant donné lieu à la présente prescription de fouille, tiendra informée le Directeur régional des affaires culturelles des modalités de mise en œuvre du présent arrêté.

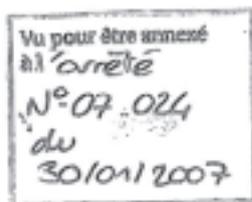
**Article 10** : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires culturelles et la Conservatrice régionale de l'archéologie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la personne qui projette les travaux et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Lyon, le 30/01/2007

P/Le Préfet  
et par délégation,  
La Conservatrice régionale  
de l'archéologie

Ann: LE BOT-HELLY

## Cahier des charges scientifique



PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES



Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
6 quai Saint-Vincent  
69283 LYON CEDEX 01  
Tél : 04 72 00 44 50

**CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE POUR UNE  
OPERATION DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE**  
(conformément au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières  
en matière d'archéologie préventive)

## DONNEES ADMINISTRATIVES

Réf. : 2007/0749/JT/PM  
Affaire suivie par : **Joëlle TARDIEU**  
N° SRA : 11019  
Code opération (code Patriarche) :

## DOSSIER ADMINISTRATIF

Type de dossier : permis de construire  
N° opération d'urbanisme : 26 362 06 V 0122  
Envoyé par : Ville de Valence

## LOCALISATION DU PROJET D'AMENAGEMENT

Département : Drôme  
Commune : VALENCE  
Lieu-dit :  
Adresse : à l'angle de la rue d'Arménie et la rue  
Bouffier  
Réf. cadastre :  
Section : AC  
Parcelles cadastrales : 418, 419, 445, 446, 447

## NATURE DU PROJET

Construction d'un immeuble d'habitation de 24  
logements et équipement public pour la petite  
enfance (RDC) : crèche et bureaux avec  
parkings souterrains

PROTECTION AU TITRE  
DES MONUMENTS ET SITES :PROPRIETAIRE DU TERRAIN  
(si autre que maître d'ouvrage. Cf. liste jointe si propriétaires multiples)

Nom : Ville de valence  
Adresse : Hôtel de Ville, Place de la liberté  
B.P. 2119, 26021 Valence cedex

## DIAGNOSTIC :

Prescrit le : 15-03-2006 par l'arrêté N° : 06-071  
modifié par l'arrêté N° 06-156 du 06-06-2006  
Responsable scientifique : Pascale Réthoré  
Organisme de rattachement : INRAP  
Date de réception du rapport : 01-12-2006

MAITRE D'OUVRAGE DU PROJET  
D'AMENAGEMENT

Public  Privé  Mixte

Nom (ou raison sociale) : SCI 3 C Belle Image  
Adresse : 7 rue des Maraîchers  
69517 VAULX-en-VELIN  
Tél. : 04 37 45 14 90  
Fax :  
Personne à contacter : Mr George LInossier

Date d'examen en Commission interrégionale  
de la recherche archéologique : 18-01-2007

## DONNEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

### 1 Type d'intervention

étude  travaux de terrain  travaux de laboratoire

### 2 Localisation et données techniques particulières

- 2.1 Emprise de la fouille : 858 m<sup>2</sup>. (délimitée sur le plan joint en annexe).
- 2.2 Section / parcelles concernées par la fouille : AC 418, 419, 445, 446, 447
- 2.3 Niveau de décaissement prévu pour l'aménagement : - 2,85 m pour le parking souterrain et deux fosses d'ascenseurs qui descendent plus profond.
- 2.4 Données techniques particulières :  
Pour des raisons de sécurité vis à vis des constructions mitoyennes qui ne sont pas fondées (garages, clôtures...), une banquette sera laissée sur la longueur nord du terrain : elle ne devra pas excéder 3 m à la base du talus par rapport aux constructions existantes.  
La fouille n'aura lieu qu'après l'installation d'une berlinoise dont la mise en place ne devra pas susciter de terrassements.  
Le décaissement des remblais supérieurs sera effectué à la pelle mécanique sous surveillance archéologique. La cote sera fixée ultérieurement par le SRA.

*Décret n° 2004-490, art. 35 : Lorsque le préfet de région prescrit la réalisation d'une fouille, il assortit son arrêté de prescription d'un cahier des charges scientifique qui définit les objectifs, les données scientifiques ainsi que les principes méthodologiques et techniques de l'intervention ainsi que le délai limite de remise du rapport final.*

### 3 Données scientifiques

#### 3.1. Contexte archéologique

- 3.1.1 Contexte général :
  - La cité de Valence, colonie (*Colonia Valencia*) et chef-lieu de la cité des *Segovellauni* est à l'extrémité septentrionale du territoire des Voconces et des Cavarres, au sud de celle des Allobroges. La ville antique s'est installée sur le rebord occidental de la terrasse alluviale de la rive gauche du Rhône qu'elle domine d'une vingtaine de mètres. Le sous-sol semble vierge de toute occupation pré-romaine (mais les époques préhistoriques et protohistoriques sont particulièrement mal connues et mal représentées sur la commune de Valence) et Pline l'Ancien la qualifie de "colonie". Sur la partie sommitale du plateau de Lautagne ont été fouillés un double fossé en V (1er s. av. J.-C.) bordé par des palissades dans les *vallum*, orienté sur les axes du cadastre B de Valence et un autre système de fossé unique en V, contemporain du précédent, mais qui est orienté sur le cadastre A. Ces éléments pourraient appartenir à un

camp de marche de l'armée romaine (200 à 300m. de côté) et pourraient être liés à la fondation de la ville qu'il faudrait alors replacer dans un contexte pré-augustéen (Alliman 1993).

- La ville s'est développée le long de la voie d'Agrippa, à un embranchement vers l'Italie par la vallée de la Drôme et de routes secondaires vers l'Isère ou le Vivarais. On lui attribue un plan régulier orthogonal, dont l'existence a pu être vérifiée par l'archéologie, avec un *cardo* et un *decumanus* localisés lors de découvertes fortuites anciennes. Elle était entourée d'une enceinte dont la porte méridionale a été retrouvée lors de fouilles en 1869. Des travaux d'archéologie préventive menés dans le cadre de la réfection des boulevards (2004) ont mis au jour une section contiguë de ce rempart (5m. de long, 1,80m de large) montés en assises régulières de moellons calcaire gréseux conservés sur 1,75 m.). Les premières datations faites à partir de tessons trouvés dans les fondations feraient une construction d'époque augustéenne. Deux niveaux de voirie lui sont associés : un premier parfaitement plat et sans fossés qui lui est contemporain, est recouvert d'un second niveau 40cm plus haut bordé de 2 fossés. L'ensemble est recouvert d'un remblai provenant de destructions d'un habitat ou d'artisanat antiques.

- Dans la ville antique, divers éléments d'édifices civils ont été anciennement reconnus : vers le nord-ouest, près du rebord de la terrasse alluviale, a été repéré dans des caves et sur le parcellaire, un théâtre qui ne s'intègre pas dans le schéma du plan de la ville (travaux d'A. Blanc). Des sondages dans le cadre du réaménagement des boulevards à l'emplacement présumé de l'*orchestra* se sont révélés être négatifs. Aucune trace concrète du *Forum* (Blanc 1964). Un podium de temple que l'on disait consacré au culte impérial aurait servi de sous-bassement au chevet de la cathédrale Saint-Apollinaire. Les travaux archéologiques de P. Réthoré (2000) sur cette partie de l'édifice et l'étude toute récente du groupe épiscopal réalisée autour d'Isabelle Parron (Parron, Tardieu 2006) ont démontré qu'il n'en était rien et que dans ce secteur, les premiers vestiges antiques peu précoces, n'apparaissent pas avant les IIe-IIIe s.ap. J.-C. (Réthoré 2000, Gabayet 2004).

L'habitat antique demeure très mal connu et se résume en quelques restes de murs, fragments de mosaïques, éléments d'hypocaustes et collecteurs mis au jour au cours de travaux urbains : habitats du haut et du bas Empire à la salle des fêtes, structures du Ier av. J.C. au croisement des axes du *cardo* et du *decumanus*, habitats du Haut et Bas Empire place de l'Université, niveaux du Ier av. J.C. dans les sondages du théâtre municipal, maison à mosaïque place Bel Image, diverses mosaïques entrevues lors de l'installation d'égouts de la vieille ville

- Le terrain concerné par la présente opération est situé *intra-muros* à proximité de la fouille du parking Bel Image (presque en face à quelques mètres plus au nord) et dans un environnement proche des découvertes faites sur les sites de la Préfecture, de la salle des fêtes et de la « maison de l'armée » où des mosaïques auraient été détruites lors de sa construction.

On se trouve donc dans un quartier antique d'habitations où ont déjà été trouvés :

- une mosaïque à décor géométrique, un bassin (monnaie de Gordien III), puits, égout (même tronçon que celui repéré sous l'Hôtel de Selyès), tête biface en marbre de Dionisos..... du Bas-Empire, (fouille du parking Bel Image où certains murs étaient conservés sur une hauteur de 2,47 m.) ;

- dans la proche rue Farmerie, découverte lors de la construction d'un égout en 1900 des vestiges d'un bâtiment sans doute du Bas Empire (murs, béton de tuileau, antéfixe à figure.....) et des tombes sous tuiles en bâtières et lors de la restructuration de la salle des fêtes des éléments viaires et d'habitats du haut et bas Empire ont été fouillés (sondages. Toutes ces découvertes et travaux divers attestent d'une occupation dense organisée à partir du *cardo*.

- sur le site de l'actuelle préfecture une occupation de type agricole du Ier s. av. a précédé vers -15 av. J.-C. la construction de deux voies, *cardo maximus* et un *decumanus* secondaires, qui fonctionnent de l'époque augustéenne à la fin du IIIe s..

### - 3.1.2 Eléments acquis lors du diagnostic :

Lors du présent diagnostic, des niveaux augustéens et pré augustéens ont été mis au jour. Ceux du Haut-Empire sont moins bien conservés car ils ont été profondément entamés par des caves médiévales et modernes. Les limites est et ouest d'un tronçon de voirie ont été observés : il s'agit d'un segment de *cardo* secondaire en parfaite cohérence topographique avec ce que l'on connaît du réseau viaire général de la cité déjà repéré au cours de fouilles (fouilles de la Préfecture, salle des fêtes) ou de découvertes fortuites plus anciennes. Il se situe en position centrale de la parcelle concernée par le diagnostic. Un mur (M1) pourrait correspondre à sa limite orientale et les recharges de graviers observées dans le sondage 3 pourraient correspondre au bas-côté ouest de cette voie. La zone située à l'Ouest de cette voie pourrait correspondre à de l'habitat.

Les niveaux médiévaux ont disparu et les terres noires qui se superposent aux niveaux antiques s'apparentent plutôt à des terres de jardins. Caractérisent-elles pour autant le type d'occupation de cette période ?

Le point fort de ce diagnostic reste la mise en évidence de la présence des premiers niveaux d'occupation de la ville antique à la charnière avec son organisation structurée par Auguste, avec la création d'un rempart et d'un réseau viaire orthonormé. Ces niveaux précoces avaient déjà été observés sur le site de la Préfecture par P. Réthoré en 1990. Cependant, ici, la stratigraphie en place pour cette période d'occupation se développe sur une soixantaine de centimètres.

## 3.2 Documentation disponible

- dossier communal et base de données Patriarche : voir au SRA

- rapports de diagnostics ou fouilles :

- GABAYET (F.), VALETTE (C.), avec coll. de RIGAUD (P.) et des contributions de BONNET (C.), FRASCONE (D.), LALAI (D.), *Rapport de fouille, archéologie préventive : Valence, Place des Ormeaux (26-Drôme)*, SRA, INRAP, ville de Valence, Grenoble, oct. 2004, 2 vol.
- PAYEN (P.). - *Rapport de fouille de sauvetage, chantier du parking souterrain, place Belle Image à Valence*, Club Archéologique Crouzet, Valence, 1977.
- RETHORE (P.). - *Rapport d'intervention archéologique, Valence, salle des fêtes*, Lyon, SRA (DRAC), 1988
- RETHORE (P.). - *Valence, Préfecture, DFS de sauvetage urgent (01-07-1990/30-09-1990)*, SRA Rhône-Alpes, Afan Rhône-Alpes-Auvergne, 1997.
- RETHORE (P.). - *Valence, théâtre, place de la Liberté, diagnostic archéologique*, 1998.
- RETHORE (P.). - *Valence (Drôme). Places des Clercs et de l'Université, chevet de la cathédrale. Surveillance de travaux (25-10-1999/24-01-2000)*, Ville de Valence, SRA, Mars 2000.
- RETHORE (P.), VALETTE (C.). *Valence, « angle rues d'Arménie et Bouffier » (Drôme, Rhône-Alpes), Rapport de diagnostic*, INRAP, Bron, sept. 2006.
- RONCO (C.). *Valence, Place de la porte-Neuve, rapport de fouille*, SRA, INRAP, Alba, 2004.

- bibliographie :

- ALLIMANT (A.). - Les fossés du plateau de Lautagne, Valence (Drôme), *R.A.N.*, n° 26, 1993, pp. 113-116.
- BLANC (A.). - *Valence et son histoire*, Impr. réunies, Valence, 1961.
- BLANC (A.). - *La cité de Valence à la fin de l'Antiquité*, Impr. réunies, Valence, 1961.
- BLANC (A.). - *Valence, des origines aux carolingiens*, éd. du laboratoire CNRS, Valence, 1964.
- BLANC (A.). - *La cité de Valence à la fin de l'Antiquité*, édit. Les Belles Lettres, 1980 (synthèse la plus récente).
- BLANC (A.). - *Colonia Valentia- Cinq siècles d'histoire à travers les inscriptions antiques*, édit. Les Belles Lettres, 1982.
- PARRON (I.), TARDIEU (J.) ss. la dir scientifique. - *De mémoires de palais. Archéologie et histoire du groupe épiscopal de Valence*, ouvrage publié à l'occasion de l'exposition «De mémoire de palais. Archéologie et histoire du groupe épiscopal de Valence», 23 avril-1<sup>er</sup> octobre 2006, Musée des beaux-arts et d'archéologie de Valence, Impressions modernes, Guilhaumand-Granges, 2006.

- PAYEN (P.). - Fouilles de sauvetage sur le chantier d'un parking souterrain à Valence, place Belle Image, *Revue Drômoise*, t. LXXX, Valence, 1977, pp. 326-329.
- RETHORE (P.). - Aperçu sur les fouilles de la Préfecture de Valence en 1990, *Revue Drômoise*, n° 459, Mars 1991, pp. 288-292.
- RETHORE (P.). - Influences des orientations cadastrales sur la ville de Valence, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, n° 26, 1993, pp. 105-111.
- RETHORE (P.) et VAIREAUX (Fr.). - Nouveaux apports à l'étude des cadastres antiques de la cité de Valence, *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Age*, ss. la dir de FAVORY (Fr.) et FICHES (J.-L.), DAF n° 42, MSH, Paris, 1994, pp. 141-145.
- SAUTEL (chanoine J.). - *Forma Orbis Romani, Carte archéologique de la Drôme*, Paris, 1957, p. 95, rubrique 115
- TARDIEU (J.). - Colonie de Valence. Le quartier du parking Belle-Image, *Archéologie en Rhône-Alpes. Protohistoire et monde gallo-romain : Dix ans de recherches*, Catalogue de l'exposition, Musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon, 1983-4, Ministère de la Culture, D.R.A.H. et ville de Lyon, pp. 35-36.

### 3.3. Objectifs scientifiques

La fouille devra dans un premier temps mettre en évidence la nature des vestiges contenus dans la parcelle : est-ce vraiment de l'habitat (îlot, *domus*...), un quartier à activités particulières... Puis, il conviendra d'en comprendre l'organisation par rapport au réseau viarie urbain précédemment étudié par André Blanc puis Pascale Réthoré. Dans ce cadre, l'étude du tronçon de voie découvert sera à reprendre et redévelopper pour l'analyser, le dater avec précision et le comparer avec celui qui vient d'être mis au jour sur le site de La porte Neuve (C. Ronco 2004). Il faudra vérifier la présence d'éléments d'adduction d'eau ou d'égoût.

L'étude stratigraphique devra être particulièrement affinée, notamment pour les vestiges pré-augustéens, afin de caler au plus juste l'apparition de ces structures dans l'histoire de la cité valentinoise et par rapport à la mise en place du rempart. Il conviendra également de bien vérifier si l'on est ici sur une installation *ex nihilo*. La nature des matériaux (adobe, ...) employés pour ces constructions précoces sera à développer et à comparer avec les données que nous avons déjà sur la ville antique (voir travaux de J.-L. Brochier, CAPV (in : Parron, Tardieu 2006) et P. Réthoré (Réthoré 1997)). Pour l'époque augustéenne, les datations avancées dans le rapport de diagnostic et les 3 états d'occupation seront à confirmer.

Dans un second temps, ces données seront à confronter avec les éléments qui ont été précédemment récoltés lors du creusement du parking voisin Bel Image (Pierre Payen 1977). Outre les publications de P. Payen (cf. Biblio ci-jointe), il conviendra de faire le point avec le fouilleur et de rassembler au maximum la documentation encore disponible à ce jour.

Une synthèse sur ce secteur, le premier réellement fouillé de la ville antique de Valence, est attendue. Outre les découvertes anciennes et les données du parking Bel Image, cette dernière devra intégrer les résultats de la fouille de P. Réthoré sur le site de la salle des fêtes.

Enfin, dans le cadre d'une étude plus globale sur la cité antique de Valence (projet d'Atlas topographique de P. Réthoré), le profil de la terrasse devra être levé, les cotes complétant celles que nous possédons aujourd'hui sur le secteur de la vieille ville-groupe épiscopal (voir travaux de J.-L. Brochier, CAPV (in : Parron, Tardieu 2006) et P. Réthoré). Toutes les observations géomorphologiques nécessaires à la compréhension de la mise en place et de l'évolution du site seront à faire.

Enfin, l'absence de niveaux médiévaux conséquents sera à vérifier lors du décapage général et la nature des « terres noires » à analyser et à comprendre : s'agit-il de vraiment de terres de jardin ? Ou bien, ces espaces étaient-ils encore urbanisés au Moyen Age et auraient-ils disparu lors de la construction des caves ?

#### 4. Qualification du responsable d'opération et de l'équipe d'intervention

**Responsable d'opération :**

Le Préfet de région désignera le responsable scientifique de l'opération.

Il s'agira d'un archéologue spécialisé en archéologie urbaine d'époque antique qui devra disposer de bonnes connaissances pour l'époque médiévale (archéologie urbaine).

Dans son projet d'intervention, l'opérateur pourra proposer le nom du responsable scientifique de l'opération.

**Equipe de fouille :**

Les effectifs prévus dans le projet seront définis en fonction de la durée de l'intervention et des objectifs scientifiques émis par le Préfet de région.

Le projet devra en outre indiquer :

- le nombre de responsables de secteur et leurs compétences respectives, le schéma d'organisation dans lequel ils interviendront ;
- le nombre et les qualifications des spécialistes ;
- le nombre de techniciens de fouille et leurs compétences particulières, le cas échéant.

#### 5. Principes méthodologiques

Le projet d'intervention de l'opérateur devra préciser :

- les modalités de décapage, le détail de leur mise en œuvre et les engins utilisés
- le mode d'enregistrement des données, le détail de leur mise en œuvre
- la méthodologie adoptée pour la fouille (en particulier pour les structures complexes)
- la prise en compte des données paléo-environnementales, notamment des « terres noires ».

La durée minimale de la fouille sera de 40 jours ouvrés hors décapage préalable à réaliser sous surveillance archéologique (dont la cote sera précisée ultérieurement par le SRA).

Analyses et travaux en laboratoire : le projet d'opération archéologique décrira précisément la méthodologie et les moyens retenus pour la mise en œuvre des analyses et des travaux en laboratoire spécifiques à l'intervention.

#### 6. Mise en forme des données

La phase de mise en forme des données consistera à traiter, inventorier, analyser puis mettre en forme les données de terrain afin de rédiger un rapport final de synthèse. Il sera rédigé en français.

Le délai limite pour la remise du rapport final au S.R.A. est fixé à 8 mois après la date d'achèvement de la phase de terrain.

Le rapport final sera remis en 8 exemplaires, dont un non broché.

Le rapport respectera les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques définies par l'arrêté du 27 septembre 2004, publié au J.O. du 14 octobre 2004.

Le rapport comprend, outre la page de titre, les trois sections suivantes :

- La première section rassemble, sous forme de fiches, de notices et de documents, les données administratives, techniques et scientifiques caractérisant l'opération. On y trouvera, en particulier, une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération, destinée au bilan scientifique régional.
- La deuxième section décrit en détail l'opération et ses résultats.
- La troisième section regroupe les inventaires techniques, et notamment l'inventaire technique et systématique du mobilier archéologique, ordonné par catégorie, par unité d'enregistrement et par parcelle cadastrale, sous forme de listes ou de tableaux.

A la remise du rapport et, au plus tard à l'expiration d'un délai de deux ans (à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération du terrain), le mobilier est remis à l'Etat.

Avec le mobilier, l'opérateur remet à l'Etat, aux fins d'archivage, la documentation scientifique constituée en cours d'opération.

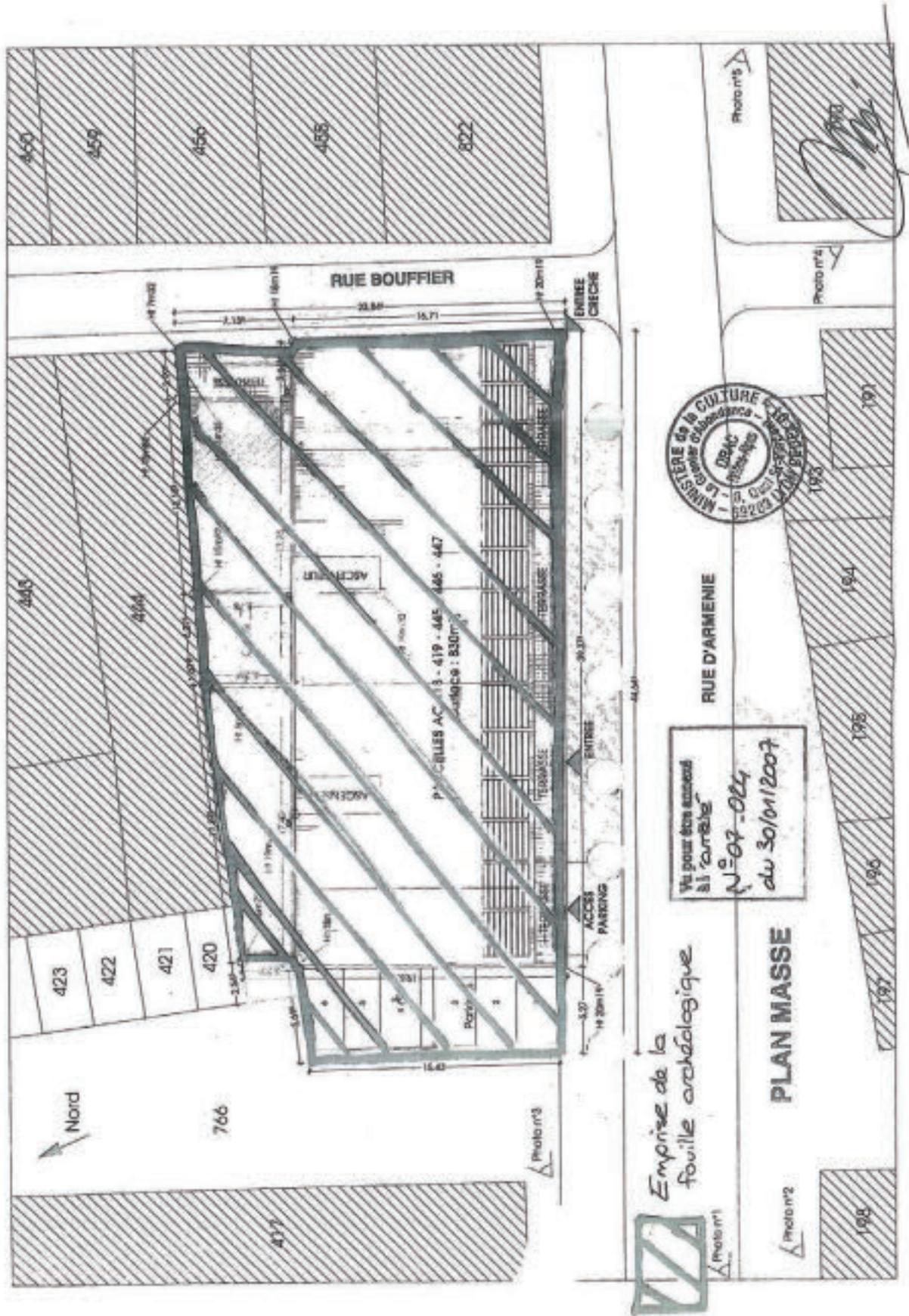
La documentation scientifique et le mobilier issu de l'opération archéologique seront remis conformément aux normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.



Direction régionale  
des affaires culturelles  
Rhône-Alpes



*Les informations contenues dans ce document revêtent un caractère confidentiel.*



## Autorisation de fouilles



### PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

**ARRETE N° 2008/1110**

Service régional de l'archéologie  
6 quai St-Vincent  
69283 LYON CEDEX 01

SRA : 11019  
Code opération Patriarche : 229818  
Affaire suivie par : Joëlle TARDIEU  
Téléphone : 04 72 00 44 78  
Télécopie : 04 72 00 44 57  
Mél : joelle.tardieu@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 07-278 du 9 juillet 2007, accordant délégation de signature au Directeur régional des affaires culturelles pour la mise en œuvre des dispositions relatives à l'archéologie préventive ;

VU l'arrêté de prescription de fouille n° 07-024 en date du 30/01/2007 ;

VU le contrat conclu le 07 avril 2008 entre :

l'aménageur : SCI 3 C Belle Image - M. Georges Linossier  
7 rue des Maraîchers, 69517 VAULX-EN-VELIN

et l'opérateur : Archeodunum S.A.,  
En Crausaz, CII 1124 Gollion

qui définit les conditions de mise en œuvre du projet d'opération élaboré par l'opérateur ;

VU l'agrément de l'opérateur en date du 27/01/2005 ;

VU la déclaration sur l'honneur de l'aménageur en date du 7 avril 2008, attestant qu'il n'exerce aucun contrôle, directement ou indirectement, sur l'opérateur ;

VU le projet scientifique d'intervention établi par l'opérateur sur la base du cahier des charges de la prescription ;

VU la transmission par l'aménageur du contrat susvisé, en date du 21 avril 2008 ;

**CONSIDERANT** que les travaux envisagés, en raison de leur nature et de leur localisation, affectent des éléments du patrimoine archéologique et qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique. En l'occurrence, le projet de construction se situe dans un quartier d'habitation antique. Le diagnostic archéologique réalisé a mis en évidence la présence des premiers niveaux d'occupation de la ville antique ; ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Une opération de fouille archéologique préventive est autorisée sur le terrain faisant l'objet du projet d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux situé comme suit :

Région : Rhône-Alpes

Département : DROME

Commune : Valence

Adresse : angle des rues d'Arménie et Bouffier

Cadastre : section / parcelles : AC / 418, 419, 445, 446, 447

**Article 2** : La fouille sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la SCI 3 C Belle Image – M. Georges Linossier.

**Article 3** : L'opérateur exécutera les fouilles conformément aux prescriptions imposées par l'Etat, selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques qu'il a fixés et sous la surveillance de ses représentants.

**Article 4** : Le responsable scientifique de l'opération archéologique est M. Tony SILVINO.

**Article 5** : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires culturelles et la Conservatrice régionale de l'archéologie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'aménageur et à l'opérateur.

Fait à Lyon, le 23/04/2008

P/Le Préfet  
et par délégation,  
L'Adjoint à la Conservatrice  
régionale de l'archéologie



Michel LENOBLE



## Remerciements

Nous tenons à remercier ici les différentes personnalités qui, à divers titres, ont apporté une contribution à l'opération. Notamment Pascale Soleil, attachée de conservation du patrimoine, responsable des collections archéologiques du musée de Valence, ainsi que son équipe, qui nous ont chaleureusement proposé leurs locaux pour des éventuels besoins de stockage. Grâce à Jacques-Léopold Brochier, du Centre d'Archéologie Préhistorique Rhône-Alpes, nous avons pu profiter de ses nombreux conseils en matière géomorphologique. Des remerciements vont également envers le personnel de plusieurs fonds d'archives : archives départementales de la Drôme, Archives municipales de Valence, la médiathèque publique et universitaire de Valence ainsi que le Centre du Patrimoine de Valence. Une pensée également à Armand Desbat, chercheur au CNRS, pour les informations qu'il nous a fournies lors de sa visite, ainsi qu'à Pascale Réthoré (Inrap) pour les nombreux renseignements qu'elles nous a donnés lors de nos différentes rencontres. Pour finir, nous voudrions rendre un hommage à Michel Cabassu de la société 3C Finances pour sa grande amabilité et sa disponibilité tout le long de l'opération.

# 1. Introduction

## 1.1. Les cadres de l'intervention

*C. Argant, T. Silvino*

L'intervention réalisée à l'angle nord-ouest des rues d'Arménie et Bouffier à Valence (Drôme) (**fig. 1 et 2**), s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction d'un immeuble d'habitation, de bureaux et d'équipement public pour la petite enfance. Le maître d'ouvrage du projet d'aménagement est la société SCI 3C Belle Image. La construction de cet immeuble implique le creusement du terrain sur une profondeur de 2,85 m, pouvant même atteindre jusqu'à 4 m de profondeur à l'emplacement des cages d'ascenseur, entamant ainsi l'ensemble des niveaux archéologiques encore présents. Ce secteur de la ville antique de Valence demeurait jusqu'ici peu documenté en vestiges. L'aménagement du parking « Belle Image » situé à quelques dizaines de mètres à l'ouest des parcelles concernées par ce projet, avait révélé la présence de quelques structures antiques, notamment un égout, un bassin, et un édifice aux murs en terre crue, se rattachant à la fin du I<sup>er</sup> s./début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Payen 1977). En 2004, plusieurs opérations d'archéologie préventive menées dans le cadre de la réfection des boulevards, au nord-est de ce projet, avaient mis au jour une section de rempart dont la fondation serait d'époque augustéenne (Ronco 2004). Ces découvertes ont naturellement motivé la prescription d'un diagnostic archéologique réalisé sous la direction de Pascale Réthoré (Inrap) sur les parcelles concernées par le projet d'aménagement. Ce dernier a permis de confirmer la présence des premiers niveaux d'occupation pré-augustéens et augustéens de la ville antique de Valence (Réthoré 2006). Ces résultats, importants pour la connaissance de la fondation même de l'antique *Valentia*, ont conduit à la prescription par le Service Régional de l'Archéologie (représenté par Joëlle Tardieu) d'une opération d'archéologie préventive menée, sous la responsabilité de Tony Silvino (Archeodunum SA). Celle-ci, concernant une superficie de 852 m<sup>2</sup>, s'est déroulée du 3 juin au 29 juillet 2008 (40 jours ouverts), avec un effectif moyen de cinq personnes.

## 1.2. Les problématiques et la méthodologie

*T. Silvino, C. Argant, B. Moulin*

### 1.2.1. Le contexte géomorphologique

*B. Moulin*

#### 1.2.1.1. Généralités

Valence se situe sur l'axe méridien de la vallée du Rhône, au carrefour avec la confluence de l'Isère, véritable voie d'accès vers les Alpes. Située en rive gauche du Rhône, la ville est soumise à l'influence du climat méditerranéen qui se caractérise par un ensoleillement annuel élevé, des étés chauds et secs, des hivers froids sans excès et une pluviométrie annuelle modérée, avec des pluies particulièrement importantes à la fin de l'été sous la forme d'orages cévenols déversant des « trombes d'eau ».

Le site de Valence appartient au domaine de la vallée du Rhône et son ensemble de basses terrasses alluviales, dont les ramifications remontent les grandes et petites vallées affluentes tant de rive gauche que de rive droite. La vallée du Rhône s'inscrit dans une discontinuité majeure, de direction méridienne, séparant le Massif Central surélevé du bassin d'effondrement valentinois très fortement abaissé (différence de niveau du socle probablement supérieure à 4500 m). Il s'agit très probablement d'un système de grandes cassures subverticales situé sensiblement sous le cours du Rhône (Bornand *et alii* 1987). Une seconde discontinuité majeure, non apparente, intervient durant le Pliocène. Les sédiments pliocènes (en particulier les argiles marines bleues) remplissent une ria profondément creusée au sein des formations antérieures principalement miocènes, mais aussi du socle (dépression de Toulaud, basse vallée de l'Eyrieux). Au Quaternaire, les cours d'eau creusent progressivement leurs lits actuels, avec des phases d'alluvionnement intermédiaires correspondant aux avancées, en amont, des glaciers alpins (Rhône et Isère).

#### **1.2.1.2. Résumé de l'histoire géologique (d'après Bornand et alii 1987)**

La région possède un socle formé de roches cristallophylliennes. À partir du secondaire, le secteur valentinois est affecté par une succession de transgressions marines qui débute au Trias. Un chenal situé sur l'emplacement de l'actuel sillon rhodanien relie le bassin germanique et le bassin provençal. Les dépôts sont essentiellement gréseux. Les mécanismes de transgression et de régression marine se poursuivent au Jurassique inférieur et moyen. Les faciès résultants possèdent des caractères marins mais littoraux. Cette sédimentation se poursuit au Crétacé inférieur, notamment au Barrémien où se dépose une formation calcaire organogène épaisse, l'Urgonien.

À l'Oligocène, des mouvements tectoniques est-ouest provoquent une fracturation méridienne dans la vallée du Rhône et l'individualisation puis l'affaissement du fossé subsidant de Valence. Bien délimité latéralement, il a une quinzaine de kilomètres de large et une soixantaine de long dans le sens nord-sud. Il s'arrêterait au nord vers Beaurepaire et se relève fortement vers le sud. Il se subdivise en deux cuvettes, l'une au nord, centrée sur Bathernay, l'autre immédiatement au nord-est de Valence.

À l'Ouest, la limite du bassin suit exactement le Massif Central, sous les alluvions actuelles du Rhône, tandis qu'à l'est elle se situe à quelque distance du front subalpin du Vercors. Le fond cristallin de la dépression se trouverait au minimum à 4500 m de profondeur, le Tertiaire ayant à lui seul plus de 2000 m d'épaisseur. Dessous, le Secondaire serait probablement complet.

Le jeu des failles limites entraîne, à l'Oligocène inférieur, un basculement d'ensemble vers le sud et la transgression de la mer à partir des régions Méridionales, en relation avec le sillon périalpin consécutif à la surrection des Alpes. La transgression gagne vers le nord jusqu'en Alsace, par le Bas-Dauphiné et la Bresse et provoque une sédimentation saline assez générale. Cette transgression se poursuit au Miocène.

Il faut attendre la fin du Miocène, le Tortonien supérieur, pour que les alluvions continentales fluviales en provenance du bassin de l'Isère actuel repoussent les eaux rhodaniennes contre le versant oriental du Massif Central. Un mouvement épirogénique de soulèvement général, à la limite Miocène-Pliocène (phase rhodanienne), a provoqué l'enfoncement sur place du réseau hydrographique, et le Rhône a creusé une profonde vallée de caractère épigénique entre Saint-Péray et Saint-Georges-les-Bains, taillée dans le granité de Tournon et sa couverture sédimentaire. Ce creusement atteint plusieurs centaines de mètres de profondeur. Cette phase d'érosion miopliocène est un hiatus important dans l'histoire géologique de la vallée du Rhône. On a évalué à 2-3 MA la durée qui sépare les dernières couches miocènes des premières couches pliocènes. Cette lacune de sédimentation et le profond creusement fluvial sont la cause de la discordance de ravinement qui sépare les formations pliocènes de celles du Miocène dans la vallée du Rhône.

Au début du Pliocène, un mouvement de subsidence généralisé a provoqué la transgression de la mer qui, remontant progressivement du Sud, envahit le réseau hydrographique précédemment formé. Le comblement s'est poursuivi par une phase lacustre et achevé par une phase fluviatile. Sur cette période on passe progressivement d'épaisses séries d'argiles alternant avec des sables et des limons vers des sables, des cailloutis et des épandages caillouteux à galets de quartzites. La fin du Pliocène se marque par un épandage alluvial généralisé sur tout le piedmont bas-dauphinois (plateaux de Chambaran—Bonnevaux), dans les vallées du Rhône, de l'Isère et de leurs affluents. A cette époque, l'ensemble de la région située à l'est de la bordure du Massif Central était une vaste plaine alluviale.

### **1.2.1.3. Dynamique du Quaternaire (d'après Bornand et alii 1987)**

Au Quaternaire, les cours d'eau creusent progressivement leurs lits actuels, avec des phases d'alluvionnements intermédiaires correspondant aux avancées, en amont, des glaciers alpins (Rhône et Isère). Après ce fort creusement, un épisode important a lieu durant le Mindel. C'est l'alluvionnement dont les principaux témoins restants sont certaines hautes terrasses (Fouillouse, Léore). Le principal événement reste, toutefois, le changement du cours du Rhône dès la fin du Günz et pendant l'interglaciaire Günz-Mindel. A cette époque, le Rhône prend alors presque son cours actuel en se décalant vers l'est par rapport à son tracé Pliocène et abandonnant le cours fossile de Saint-Péray.

Une étape morphologique importante à de nouveau lieu au Riss récent. Après l'intense creusement au cours de l'interglaciaire Mindel-Riss et l'alluvionnement du Riss ancien. Le Rhône, mais surtout l'Isère et les petits torrents du Vercors (Véore, Écoutay, etc.), déblaient au Riss récent presque complètement les alluvions du stade antérieur puis édifient la grande plaine alluviale de Saint-Marcel-lès-Valence—Alixan, principale terrasse de la région de Valence. Dès cette époque, cette dernière est parvenue à une configuration presque identique à l'actuelle. Le Würm ne la modifiera que très peu. C'est le bilan tectonique-érosion du quaternaire qui est responsable pour l'essentiel des paysages actuels

En effet au Würm (plus précisément à l'Interglaciaire Riss—Würm), les tracés des rivières se fixent sur leurs cours actuels. Pendant le Würm, les phases de creusement et d'alluvionnement alternent de sorte que s'édifient cinq terrasses, qui représentent probablement toute l'époque würmienne ou peu s'en faut (**fig. 3, n° 2**). Au Post-Würm, se produisent essentiellement des remaniements des alluvions antérieures par sapement latéral des berges dans les vallées principales seulement. Il y a dégagement d'une très basse terrasse (plaine d'inondation), peu au-dessus du lit majeur actuel.

Une couverture de limons et colluvions est assez répandue sur tous les niveaux mindéliens et plus récents. Sur les terrasses du Mindel et du Riss, cette couverture est vraisemblablement du loess, ultérieurement transformé en limons (lehm) non calcaires par altération superficielle. Sur les terrasses et chenaux würmiens, des limons superficiels parfois épais, surtout dans les fonds de vallées, sont probablement remaniés par ruissellement des loess et des limons plus anciens et issus aussi de l'éluviation des éléments fins de la molasse et même des alluvions antérieures. Sur la plus basse terrasse du Rhône (Fye de la carte géologique), une couverture continue et peu épaisse de limons fins recouvre les alluvions rhodaniennes non altérées. Le sol, d'ailleurs peu évolué, affecte les limons seulement.

### **1.2.1.3. Géomorphologie du site (d'après Brochier 2006)**

Le site de Valence est composé de terrasses alluviales qui s'étagent vers l'est à partir des berges de la rive gauche du Rhône. Pour la plupart, ces terrasses sont datées du Riss et pour les plus récentes du Würm ancien (Mandier 1988) et sont formées de

cailloutis correspondant aux alluvions du Diluvium Alpin (carte géologique 1987). Précisément, le site se trouve sur la terrasse (Fya) dite de l'Armailler que l'on suit depuis la confluence avec l'Isère au Nord jusqu'au sud de Valence. L'épaisseur des alluvions n'est pas exactement connue, les sondages réalisés ne dépassant pas la profondeur de 12 mètres. Mais elle est sans doute considérable, en tout cas supérieure à 30 m. Cette terrasse est constituée de cailloutis, graviers et gros galets de taille hétérométriques (on trouve des galets de 1 à 10 cm de diamètre sur l'axe B et des galets de taille décimétriques) dans une matrice limono-argileuse de couleur rouge peu compacte prépondérante sur les niveaux supérieurs.

Cette terrasse dans laquelle des passées sableuses peuvent être présentes, est recouverte par de minces pellicules limoneuses formées de limons remaniés issues des terrasses supérieures. Des dépôts lœssiques sont présents sur le sommet et le rebord de cette terrasse. L'évolution pédologique de ces niveaux supérieurs est dominée par les phénomènes de lessivage et d'altération rubéfiante qui se sont succédés et surimposés à la surface des formations quaternaires et dont les caractéristiques ont pu varier. L'essentielle de ces évolutions a eu lieu au :

**Quaternaire supérieur** (Würm) où l'on observe le déclenchement des processus d'évolution rubéfiante.

**Quaternaire moyen** où l'on assiste d'une part au développement des processus d'altération rubéfiante (peu intenses au Riss, très intense au Mindel) accompagnés d'important phénomènes de lessivage, décalcarisation. D'autre part au Günz, où l'on observe l'apparition de phénomènes de lessivage acide et de dégradation qui viennent relayer les processus rubéfiants.

**Quaternaire inférieur** (Villafranchien). On note une accentuation des processus de dégradation (acidification poussée, taux de saturation du complexe absorbant très bas). Des phénomènes de dérubéfaction atteignant le sommet des horizons B, avec d'importants phénomènes d'hydromorphie (oxydo-réduction) ont été observés.

Il faut retenir que l'évolution pédologique des dépôts post würmiens (Holocène) est faible à nulle hormis quelques phénomènes localisés de décalcarisation et de brunification. Cette dynamique n'a pas affecté le site qui se caractérise par un terrain naturel présentant un caractère fersiallitique assez net de nature imperméable. Il s'agit de sols très rouges, très caillouteux, à fraction fine sableuse à sablo-argileuse. L'horizon B de ce niveau est faiblement rubéfié, peu argileux et peu épais (50 à 60 cm), jamais compacté. Dans les horizons A et B, ces sols possèdent un fort pourcentage de cailloutis de l'ordre de 30 à 60%, 70% de sables et environ 10 % d'argile (Bornand 1972). Ces sols rouges sont caractéristiques du couvert pédologique initial de la ville de Valence et des campagnes environnantes. A proximité du Rhône, des faciès plus réduits (vert-gris) peuvent apparaître en relation avec la présence de la nappe phréatique.

#### **1.2.1.4. Conclusion**

A l'échelle régionale, le site s'insère dans l'unité géomorphologique de la Plaine de Valence, longtemps comprise comme un bassin d'effondrement, mais dont le caractère plan est plus dû au décaissement sédimentaire par les cours d'eau qu'à la tectonique, depuis le Pliocène (Mandier 1988). Malgré la simplicité du relief actuel de la plaine de Valence, dont les limites occidentale (Massif Central) et orientale (Vercors) coïncident avec celle du fossé tertiaire bas-dauphinois, l'essentiel de la morphologie est dû à l'érosion différentielle fluviale. Cette évolution commencée à la fin du Miocène, s'est poursuivie au Quaternaire. Il a fallu le changement de cours du Rhône (abandonnant la dépression de Saint-Péray à Charmes), puis les changements successifs de cours de l'Isère au Riss puis au Würm pour que s'élargisse la zone de confluence et la plaine de Valence acquiert sa simplicité morphologique (Mandier 1988). Suite au travail de sapement latéral et vertical, les accumulations

fluvio-glaciaires se sont retrouvées étagées au fur et à mesure de l'enfoncement des cours d'eau (Mandier 1988). Un système de terrasses plus ou moins emboîtées en est la résultante. Au cours de leur mise en place, et par la suite, ces terrasses sont d'une part soumises à des processus de fersiallisation, d'autre part elles sont affectées par des dynamiques alluvionnaires, colluvionnaires ou collu-alluvionnaires caractérisées par une fraction fine prépondérante, généralement limoneuse à limono-argileuse. Enfin, il est important de noter qu'au sommet des apports d'origine anthropiques viennent parfois se surimposer sur les successions naturelles.

### 1.2.2. Le contexte archéologique (fig. 4)<sup>1</sup>

*T. Silvino, C. Argant*

Les époques préhistoriques et protohistoriques restent particulièrement mal représentées sur la commune de Valence. L'archéologie n'a révélé à ce jour aucune trace, dans le sous-sol de la ville actuelle, d'une agglomération antérieure à la conquête. Cela n'exclut pas l'existence d'une agglomération indigène à l'origine de Valence. Les habitants de Soyons, sur la rive droite du Rhône, ont pu être absorbés par la colonie établie en face sur la rive opposée. Celle-ci est localisée sur une terrasse dominant le Rhône, à 5km au sud de la confluence de l'Isère et à une quinzaine de kilomètres de la Drôme. Construite sur une terrasse alluviale, en légère pente, elle assurait sa salubrité en évacuant plus aisément vers le fleuve les eaux usées ainsi que les précipitations. Les indices archéologiques recueillis jusque-là, situeraient sa fondation très probablement à l'époque césaro-augustéenne (Allimant 1993). Les fouilles du **plateau de Lautagne**, situé plus au sud, ont révélé la présence d'un double fossé en « V » (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) bordé par des palissades dans les *vallum*, orienté selon le cadastre B de Valence, ainsi qu'un autre fossé contemporain du premier, mais orienté selon le cadastre A. Ce dispositif à vocation défensive a été interprété comme appartenant à un camp de marche de l'armée romaine. La présence de celui-ci pourrait être liée à la fondation de la ville même qu'il faudrait alors placer dans un contexte pré-augustéen (Allimant 1993).

À l'époque romaine, Valence et son territoire appartenaient à la *Provincia*, successivement appelée province de Gaule transalpine, puis de Gaule Narbonnaise. Concernant son statut colonial, les seules sources dont nous disposons sont d'origine épigraphique et littéraire. La date précise de la fondation de *Valentia* restait imprécise jusqu'à la reprise, très récemment de la documentation par P. Faure et N. Tran, qui a relancé le débat. Cette étude est à paraître et nous en présentons ici un résumé.

<sup>1</sup> Il ne s'agit pas ici d'effectuer un inventaire exhaustif des découvertes réalisées dans la ville de Valence, mais de rappeler les principaux gisements dont certains sont en relation étroite avec l'opération de l'angle des rues d'Arménie et Bouffier. Pour plus de précisions, se référer à Parron, Tardieu 2006.

<sup>2</sup> Une étude complète de la question paraîtra dans les Actes des XV<sup>e</sup> rencontres franco-italiennes sur l'épigraphie du monde romain, tenues à Paris les 3 et 4 octobre 2008.

#### **Les origines de la colonie de Valence : l'apport des sources épigraphiques et littéraires (P. Faure, N. Tran)**

S'il ne fait aucun doute que Valence fut une colonie romaine, il est beaucoup plus difficile de préciser la date de sa fondation et son statut juridique initial. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les chercheurs ont exprimé à ces sujets des avis divergents, plaçant la fondation de la cité à l'époque césarienne ou octavo-augustéenne, assortie du rang de colonie latine ou romaine, selon les cas. Il semble pourtant qu'une étude centrée sur le cas valentinois, mais attentive au contexte plus large des colonies de Narbonnaise et reprenant en détail l'analyse des sources épigraphiques et littéraires, permette de formuler de nouvelles hypothèses<sup>2</sup>. En l'absence d'inscription livrant la titulature de la colonie de Valence, le document épigraphique le plus important est l'hommage rendu à un certain Lucius Nonius Asprenas, propréteur,

par les *coloni et incolae* de Valence: [L(ucio) Non]io, L(uci) fil(io), / [Asp]renati, pro p[r(aetore)]. / [C]oloni et incolae, / patrono (CIL XII, 1748). Le texte est malheureusement perdu, mais une étude épigraphique et prosopographique approfondie permet de l'attribuer très probablement à l'époque tardo-républicaine. Gravée entre le début des années 40 et le début des années 20 av. J.-C., l'inscription pourrait même être antérieure à 36 av. J.-C. (date du consulat d'Asprenas). À cette date, des colons avaient déjà été déduits à Valence, et l'hypothèse d'une fondation de la colonie à l'époque impériale peut certainement être écartée.

Le deuxième document déterminant est la liste des colonies romaines de Narbonnaise situées à l'intérieur des terres, établie par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, III, 36): *in mediterraneo, coloniae, Arelate Sextanorum, Baeterrae Septimanorum, Arausio Secundanorum, in agro Cauarum Valentia, Vienna Allobrogum*. Aujourd'hui, les spécialistes considèrent que Pline n'aurait fait que recopier la *formula prouvinciae* établie au début du règne d'Auguste, puis mise à jour par la suite. Cette énumération suivrait l'ordre chronologique des fondations: Arles vers 46-45, Béziers et Orange vers 36-35 av. J.-C., puis Vienne, devenue colonie romaine entre 35 et 41 ap. J.-C., après avoir été colonie latine<sup>3</sup>. L'accession de Valence au droit romain se serait donc produite entre la fondation d'Orange et la promotion de Vienne. Cette hypothèse s'accorderait avec l'interprétation actuelle d'un passage de Suétone (*Tibère*, IV, 2), relatif à la mission confiée par César au père de Tibère, vers 46-45 av. J.-C.: *ad deducendas in Galliam colonias, in quis Narbo et Arelate erant, missus est* (Christol 1999, p. 17-19). Suétone ne citerait pas en détail les autres colonies fondées, parce qu'elles étaient d'un statut inférieur aux deux colonies romaines de Narbonne et d'Arles. Compte tenu de ces interprétations et de la datation proposée pour l'inscription d'Asprenas, Valence pourrait être considérée comme une colonie latine républicaine, devenue colonie romaine à l'époque impériale. Cette dernière hypothèse, qui est actuellement favorisée par les chercheurs, présente certaines faiblesses. La première tient à l'emploi beaucoup plus fréquent de la formule *coloni et incolae* dans l'épigraphie des colonies romaines, que latines. La seconde est constituée par l'absence d'attestations du quattuorvirat et de la tribu *Voltinia* à Valence, alors qu'il s'agit de traits considérés comme caractéristiques des colonies latines de Narbonnaise. Aucune de ces remarques n'est dirimante, mais elles incitent à envisager une autre hypothèse, fondée sur une nouvelle interprétation du texte plinien.

En effet, la possibilité d'un classement géographique des colonies romaines pourrait s'avérer plus satisfaisante que celle d'un classement chronologique. Commençant par Arles, Pline énumère ensuite Béziers, Orange, Valence et Vienne. À l'exception du «crochet» par Béziers, quelque peu surprenant à nos yeux, Pline ne fait rien d'autre que remonter la vallée du Rhône. Or, dans la *Géographie* de Ptolémée (II, 9), Béziers est placée au nord d'Arles et au sud d'Orange. De plus, la première partie de la description plinienne de la Narbonnaise suit un ordre géographique qui opère fréquemment par va-et-vient, de la côte vers l'intérieur des terres. Arles, ouverte sur la mer grâce à son port et en position nodale sur de grands axes routiers, pouvait être un bon point de transition, permettant le passage de la description du littoral à celle de l'intérieur des terres. De là, Pline a pu recourir à une logique hodographique, empruntant la *uia Domitia* (encore relativement proche du littoral) jusqu'à Béziers, puis la voie qui longeait le Rhône et qui reliait Arles, déjà citée, à Vienne. Enfin, un dernier point paraît fragiliser l'hypothèse d'une logique chronologique de la liste plinienne, supposée fondée sur la *formula prouvinciae*. Lorsque de tels documents étaient composés, les administrateurs devaient recourir à un classement alphabétique, prenant en compte les seules lettres initiales (*digestio in litteras*). Si Pline avait simplement recopié la *formula*, il aurait dû reproduire la séquence *Arausio, Arelate, Baeterrae*, voire *Arelate, Arausio, Baeterrae*. Mais

<sup>3</sup> Voir par exemple Christol 1999.

il mentionne *Arelate*, *Baeterrae*, *Arausio*, sans doute parce qu'il a librement composé son texte, selon une logique géographique ou hodographique.

Cette interprétation permettrait de considérer Valence comme une colonie romaine dès sa fondation, à l'époque tardo-républicaine, sans doute dans les années 40 ou 30 av. J.-C. Outre la possibilité d'accorder les données livrées par l'inscription d'Asprenas et par le texte de Pline, il n'y aurait plus lieu de s'étonner des réserves relevées plus haut. Aux *coloni* bénéficiaires de lots de terre se seraient joints les *incolae* (essentiellement les habitants indigènes ségovellaunes, éventuellement complétés par quelques domiciliés venus de l'extérieur), dans une démarche commune visant à honorer Lucius Nonius Asprenas, patron de la colonie. Alors que l'intervalle chronologique des années 46 (mission du père de Tibère) à 36 av. J.-C. (consulat d'Asprenas) serait peut-être à privilégier, le responsable de la fondation pourrait être César ou Octave. Dans le premier cas, le texte de Suétone cité plus haut ne serait pas forcément un obstacle : l'auteur pourrait avoir mentionné les seules Narbonne et Arles parce qu'il s'agissait des deux colonies les plus importantes et les plus fameuses à l'époque où il écrivait, sans songer au statut qu'elles avaient cent cinquante ans auparavant. Quant à la possibilité d'une fondation octavienne, elle ne présente aucune contradiction avec l'interprétation actuelle du texte de Suétone.

Au terme de cette réflexion, il semble nécessaire de rappeler la minceur du dossier relatif aux origines de Valence et la difficulté de son analyse, qui incite nécessairement à la prudence. Nos hypothèses ne prétendent aucunement clore la discussion, mais visent au contraire à l'ouvrir. Elles ont aussi l'intérêt de présenter une certaine cohérence avec les enseignements des dernières fouilles archéologiques menées à Valence, tout en apportant des éléments d'appréciation sur un sujet que ces dernières ne peuvent éclairer : le statut primitif de la cité de Valence. Il s'agit d'une nouvelle preuve, s'il en était besoin, de l'intérêt d'une approche croisée des sources et des disciplines.

Chef-lieu de la cité des *Segovellauni*, la colonie romaine de Valence (*Colonia Valencia*), se situe à l'extrémité septentrionale du territoire des Voconces et des Cavares, et au sud de celle des Allobroges. Son territoire, se développant à l'est du Rhône, représente approximativement un rectangle d'une vingtaine de kilomètres d'est en ouest et d'une cinquantaine de kilomètres du nord au sud.

Concernant l'organisation urbaine, elle semble avoir été structurée par Auguste, avec notamment la construction d'un rempart et d'un réseau viaire. Pour le premier, la ville était entourée en effet d'une enceinte matérialisant le *pomerium*, dont la porte méridionale a été découverte lors de fouilles en 1869. Les piliers qui ont pu être observés lors des fouilles, étaient recouverts d'un grand appareil en pierre de molasse et ornés d'une frise de trophées militaires. Plus récemment, une opération d'archéologie préventive menée dans le cadre de la réfection des boulevards sur la **place de la Porte-Neuve** a mis au jour une section du rempart, monté en assises régulières de moellons calcaire gréseux. Les premières datations faites à partir de la découverte de céramiques dans les niveaux de fondation en ferait une construction d'époque augustéenne (15 av. J.-C. – 15 ap. J.-C.) (Ronco 2004). Deux niveaux de voirie lui sont associés, et l'ensemble est recouvert d'un remblai provenant de la destruction d'un habitat ou d'un bâtiment d'artisanat antique. Concernant le réseau viaire, un plan orthogonal lui est classiquement attribué, ce dernier a d'ailleurs pu être identifié grâce à la découverte d'un axe *cardo* et *decumanus* lors de fouilles anciennes. En 1984, l'analyse morpho-historique de la ville de Valence et de sa campagne révèle l'existence de deux réseaux cadastraux (Chouquer, Odier 1984). Le cadastre A est orienté au N12°30E par rapport au Nord géographique, et le cadastre

B à N23°E. Le réseau cadastral A, observé dans le centre ancien (Réthoré 1993) et dans la campagne valentinoise, serait le plus ancien, le cadastre B apparaissant plus tardivement avec l'extension de la ville antique au début du I<sup>er</sup> s. de notre ère (Réthoré 1993). Cette analyse se basait en partie sur les découvertes réalisées sur le site de **la Préfecture** (Réthoré 1993 et 1997).

Pour les équipements monumentaux urbains, seul le théâtre a été anciennement reconnu dans les caves et sur le parcellaire. Les photographies aériennes et les plans cadastraux mettent en évidence un parcellaire fait de courbes et de rayons, caractéristique de ce type de monument. Les études ne confirment ni la présence d'un temple sous le chevet de la cathédrale Saint-Apollinaire, ni l'existence d'un *forum* (Blanc 1964). D'autre part, des travaux archéologiques récents sur le chevet de la cathédrale Saint-Appolinaire ont démontré que cette dernière n'était pas fondée sur le *podium* d'un temple (Réthoré 2000).

L'habitat antique demeure par ailleurs très mal connu, se résumant en quelques murs, fragments de mosaïques, d'hypocaustes et de canalisations. Concernant le secteur des rues d'Arménie et Bouffier, les historiens et archéologues considèrent cette zone comme un quartier d'habitat privé de la colonie, en s'appuyant notamment sur la découverte d'éléments de bâti antique observés par le Club Archéologique Crouzet lors des travaux d'aménagement du **Parking Belle-Image**, localisé à quelques dizaines de mètres à l'ouest, dans le prolongement de la rue d'Arménie (Payen 1977). Les vestiges découverts se résument à quelques restes de murs de terre crue, des fragments de mosaïques, des éléments d'hypocaustes et d'un égout, dans laquelle une tête en marbre d'un *Hermes* bifrons a été mise au jour. Par ailleurs, l'imprécision des données ne permet pas de vérifier la chronologie de ce secteur. Toutefois, il semblerait que les éléments de datation les plus marquants se rattachent à la fin du I<sup>er</sup> s. et au début du siècle suivant. Quelques vestiges assez ténus (amphores, vaisselle) ont été découverts lors de la construction des actuels immeubles le long du **boulevard d'Alsace** (Sautel 1957). Par ailleurs, les espaces funéraires se résument avant tout à la récente opération **des boulevards** où un espace funéraire de l'Antiquité tardive a été mis au jour (Ronco 2007).

Pour finir, au sud de la ville, autour de la cathédrale, l'occupation antique est maintenant mieux connue avec notamment les opérations de **la place des Ormeaux** (Gabayet 2004 et 2006) et de **la place des Clercs** (Réthoré, Valette 2006), avec des occupations qui remontent à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ces opérations ont permis par ailleurs de vérifier la mise en place du groupe épiscopal à partir du V<sup>e</sup> s.

C'est dans ce contexte, finalement assez peu documenté sur les origines et sur l'occupation même de Valence *intra muros* à l'époque antique, que s'inscrit l'opération à l'angle des rues d'Arménie et Bouffier.

### 1.2.3. Les matériaux de construction valentinois

*T. Silvino*

Il était nécessaire dans ce chapitre de présenter rapidement les modes de constructions observés dans la ville de Valence, dans la mesure où les principaux matériaux utilisés, à savoir terre-galet-molasse, sont attestés de manière récurrente pour toutes les périodes historiques<sup>4</sup>. En effet, l'une des caractéristiques du bâti valentinois est l'utilisation systématique de trois types de matériaux d'origine locale facilement exploitables : la terre crue, les galets et la « molasse ».

<sup>4</sup> Ce chapitre s'inspire des travaux de J.-L. Brochier (Brochier 2006) ainsi que ceux de J. Tardieu (Tardieu 2000).

<sup>5</sup> Il s'agit de roches cohérentes où les sables ont été consolidés.

La seule pierre de taille disponible en abondance dans la région est la « molasse », matériau appartenant au groupe des grès, roche sédimentaire détritique<sup>5</sup>. Si cette roche semble très résistante à l'écrasement, elle reste toutefois très fragile à l'érosion mécanique comme le gel, et chimique, et notamment à l'action de l'eau. Cette molasse fut abondamment utilisée aux différentes périodes historiques. Elle était avant tout employée pour les encadrements de porte ou de fenêtre et pour les monuments importants, qui nécessitaient des matériaux très solides et peu coûteux. Pour l'Antiquité, de nombreux blocs de molasse furent découverts effectivement dans des ouvrages importants comme l'enceinte (Rostaing 1869 ; Ronco 2004). A l'époque médiévale, la molasse sert notamment pour les édifices religieux. L'autre matériau de construction de prédilection à Valence reste le galet. Ces matériaux lithiques, qui se retrouvent en abondance dans cette région, ne font pas appel à l'extraction, et leur transport et leur mise en œuvre restent commodes et simples. Ces galets, utilisés généralement pour la construction de murs ou simplement de solins, sont liés soit par de l'argile ou plus communément par du mortier. La construction en terre crue a par ailleurs laissé des dépôts particulièrement remarquables dans l'urbanisme de Valence depuis ses origines jusqu'à une époque récente (Brochier 2006) : terre pisée, montée en banches de bois, briques de terre crue moulées (adobes), terre montée en façonnage direct à la main entre poteaux de bois ou sur clayonnage (torchis). Ce matériau, lors de sa destruction, fond et se mélange à la terre du sol. Trois types de terres sont utilisés (**fig. 3, n° 3**) : substrat naturel de la terrasse ancienne du Rhône, graviers et argile de couleur rouge, dit « fersialitique », utilisés seulement sous forme de pisé. Les loess sont des limons jaunes et des lehm localisés sur les plateaux de Valence le haut et de Lautagne. Ils sont *a priori* utilisés pour la brique et le torchis. Enfin, les alluvions limono-argileuses du Rhône, récupérées au bord du fleuve, sont reconnaissables par leur couleur vert-gris, et servaient principalement pour les sols en terre battue. Il s'agit d'un excellent matériau de construction, à la fois peu onéreux et très isolant.

#### 1.2.4. Les résultats du diagnostic et les objectifs de la fouille préventive

T. Silvino, C. Argant

L'opération de diagnostic archéologique réalisée du 7 au 13 septembre 2006, sous la direction de Pascale Réthoré (Inrap), a permis de sonder 30% de la surface concernée par le projet de construction (Réthoré 2006). Les 256 m<sup>2</sup> de terrains ouverts lors de cette intervention ont été répartis en trois sondages, distribués d'est en ouest sur la longueur de la parcelle (**Fig. 6**). Motivée par la proximité des découvertes réalisées place Belle Image (Payen 1977), sur les boulevards (Ronco 2004), sur le site de la Préfecture (Rhéoré 1997) et celui de la salle des fêtes (Réthoré 1988), la prescription de ce diagnostic avait pour objectif principal de mettre en évidence et de caractériser les niveaux antiques. Ceux-ci ont bien évidemment été atteints, mais, compte tenu des règles de sécurité, ils n'ont été reconnus que sur 4% de la superficie de l'emprise du futur bâtiment. Trois états antiques principaux ont été caractérisés. Le premier, le plus ancien, comprend essentiellement des fosses creusées à même le terrain naturel, ne contenant aucun *artefact* et ne permettant malheureusement pas de situer chronologiquement cette première phase d'occupation. Le second état, le mieux représenté sur le site, se caractérise par des niveaux de démolition issus d'une architecture en adobe, un épais niveau de chaux identifiée comme une aire de gâchage, des semelles de fondation de murs en galets et mortier, ainsi que différents remblais de graviers interprétés comme les recharges d'une voie d'axe nord-sud. Une zone d'habitation a pu être discernée dans le sondage 2 par la présence d'une calade et de différents niveaux d'épandage de sable limoneux gris vert identifiés comme des sols de circu-

lation. L'étude céramologique situe cette deuxième phase d'occupation entre l'époque augustéenne et la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Le troisième état, matérialisé essentiellement par des fosses, a été daté de l'époque flavienne au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. d'après le mobilier issu de leur comblement. Les périodes médiévale, moderne et contemporaine restent très peu représentées sur le site. Concernant l'époque médiévale, seules des terres «noires» interprétées comme des terres de jardin caractérisent cette occupation. Situées à la périphérie de la parcelle sondée, les constructions modernes, en particulier des caves, ont entamé les couches antiques. Au terme de cette intervention, il a été montré que les niveaux antiques étaient préservés malgré le percement des caves des habitations modernes, que les niveaux pré-augustéens et augustéens étaient les mieux représentés et qu'un nouvel élément de voirie a pu être observé coïncidant au réseau viaire général mis en évidence en différents points de la ville. En conséquence, une fouille a été prescrite sur la parcelle dans le but de caractériser plus précisément ces niveaux d'occupation antique et d'établir un plan du bâtiment associé à la voirie mise au jour.

La fouille s'est ainsi attachée à caractériser les différentes phases d'occupation du site, de comprendre l'organisation et la nature de l'édifice et d'en percevoir les éventuelles évolutions au cours de sa fréquentation. La problématique a également consisté à situer chronologiquement et spatialement les structures les plus anciennes par rapport à la mise en place de la trame urbaine de la colonie.

### 1.2.5. La méthodologie et le déroulement de l'intervention

*T. Silvino, C. Argant*

Une première phase de décapage concernant l'intégralité de la surface prescrite s'est déroulée sous surveillance archéologique les 28 et 29 avril 2008. Effectuée sur une épaisseur de 0,80 m, ce décapage en pleine masse, destiné à l'évacuation des remblais contemporains, a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique sur chenilles de 20t.

Prévu initialement le lundi 2 juin, le second décapage extensif a été reporté au lendemain dans la mesure où les pieux en fer destinés à la mise en place d'une berlinoise de protection n'étaient pas installés intégralement (**fig. 7, n° 1**). En effet, le projet initial prévoyait la mise en place d'une berlinoise boisée au sud et à l'est de la parcelle. Pour les cotés nord et ouest, un système de talutage à marche de 1,30 m de hauteur était envisagé. Or la présence de murs contemporains bétonnés en limite sud de la parcelle a fortement ralenti l'installation des pieux. En accord avec le service régional de l'archéologie et les principaux partenaires, il a été décidé dans un premier temps d'abandonner la mise en place de la berlinoise sur la limite sud de la parcelle, sur une longueur de 6 m et de laisser un talus de terre. La face sud n'a pas été totalement sécurisée de cette manière puisqu'une rampe de 3 m de large a été aménagée pour permettre l'accès au site pour l'équipe et la mini-pelle. La pose de la berlinoise a également été interrompue sur ce côté de la parcelle en raison de la présence d'un mur en béton empêchant le forage des pieux métalliques sur 4 m de long, obligeant alors la mise en place d'un talus. Concernant les faces nord et ouest, des banquettes ont été aménagées afin de sécuriser intégralement le chantier. Durant une durée de quatre jours, une coactivité s'est déroulée avec l'entreprise de forage ELTS afin de procéder au boisage des berlinoises (**fig. 7, n° 2**). Le décapage a donc eu lieu sous surveillance archéologique du 3 au 6 juin 2008, au moyen d'une pelle mécanique de 20t munie d'un godet lisse de curage d'une largeur de deux mètres, jusqu'à la lisibilité des vestiges (environ 125,25m NGF) (**fig. 8**). Durant cette étape, les trois sondages précédemment réalisés par l'Inrap au cours de la phase de diagnostic ont été curés. Les caves des bâtiments modernes, présentes à l'angle nord-ouest du chan-

tier ainsi que sur sa face est, ont également fait l'objet d'une vidange systématique de leur comblement. Au cours de cette étape, l'évacuation des sédiments a été effectuée à l'aide de rotations régulières de camions.

La dernière phase a concerné l'intervention de l'équipe de fouille au complet du 9 juin au 29 juillet 2008. Pour sa réalisation, l'emprise de fouille a été divisée de manière arbitraire en deux zones de surface équivalente: une zone «est» et une zone «ouest». Une mini-pelle de 3,5t munie d'un godet de curage a servi aux décapages fins ainsi qu'à la réalisation de sondages profonds, destinés à «couper» les structures, qui en raison de leur profondeur ne pouvaient pas être fouillées manuellement. Une banquette centrale d'orientation est-ouest et large de deux mètres, a été conservée sur la presque totalité du chantier afin de restituer le profil géomorphologique du site et d'établir les liens entre les vestiges et les US d'origine naturelle et de recouvrement (**fig. 9, n° 2**). Les bermes aménagées au fur et à mesure de l'avancée de l'opération archéologique ont également permis de compléter les observations stratigraphiques.

Les structures mises au jour au cours de cette phase, ont fait l'objet d'une méthodologie d'intervention spécifique :

#### **- Les vestiges contemporains et modernes**

Les vestiges contemporains et modernes se rapportent essentiellement à des murs de caves et de délimitation de parcelles. Ils ont été dégagés mécaniquement pour être ensuite nettoyés manuellement. La profondeur de leur fondation n'a pas toujours permis d'atteindre leur altimétrie inférieure. Leur relevé a été réalisé à l'aide du théodolite afin de dresser un plan masse. Après le relevé et l'enregistrement topographique des caves, celles-ci ont été remblayées par les sédiments extraits lors de la fouille. Les murs ont été préservés dans leur intégralité durant la totalité de l'intervention.

#### **- Les vestiges médiévaux**

Les niveaux médiévaux se caractérisent essentiellement par des terres de jardins que l'on observe sur l'ensemble de la zone de fouille. Elles ont fait l'objet d'un décapage mécanique systématique au cours duquel un échantillonnage du mobilier a été réalisé.

#### **- Les vestiges antiques**

Une attention toute particulière a été portée aux vestiges antiques. La zone ouest s'est révélée la plus dense en structures gallo-romaines (canalisations, four, foyers, fosses, murs, réservoir, niveaux de circulation, etc). Ces derniers se développent sur une puissance stratigraphique de plus de 1,50 m et ont fait l'objet d'une fouille manuelle fine et de relevés systématiques. Des tranchées ont été pratiquées permettant d'évaluer la profondeur des fondations des murs mis au jour et leur mode de construction. Pour une majorité d'entre eux un relevé pierre à pierre a été réalisé. Dans un premier temps, les fosses ont été coupées et vidées manuellement, puis mécaniquement pour les plus profondes. Concernant les fosses pré-augustéennes, leur sédiment a été prélevé pour être tamisé. Des vérifications concernant l'étendue de certaines structures, en particulier le prolongement du portique par la présence d'une base de pilier située dans la berme nord, ainsi que la profondeur du réservoir à l'angle nord-ouest du site, ont été réalisées mécaniquement. Toutefois, il n'a malheureusement pas été possible d'atteindre la base de ce dernier pour des raisons de sécurité. Les parois rubéfiées d'un four (F 40) encore en place ont fait l'objet d'un prélèvement pour une analyse archéomagnétique par Hugues Savay-Guerraz (Musées gallo-romains de Lyon et Saint-Romain-en-Gal). Une partie des cendres encore présente dans l'alandier a également été échantillonnée.

### 1.2.6. L'enregistrement et la gestion des données

*T. Silvino, C. Argant*

L'ensemble des vestiges a été enregistré sous forme de faits archéologiques (F). Ils correspondent à toutes les structures mises au jour : murs, niveaux de circulation, fosses antiques, fossé, four, tranchées de récupération, *etc.* Les unités stratigraphiques (US) renvoient d'une part aux faits (creusement, comblement, niveau de sol, *etc.*), et d'autre part aux couches dites « sédimentaires » (terrain naturel et recouvrement), ainsi qu'aux niveaux de démolition. Au total, 174 Faits et 580 US ont été enregistrés. Leur numérotation a été effectuée en continu au fur et à mesure de l'avancement de la fouille. L'enregistrement des structures et des unités stratigraphiques a été formalisé sous forme de fiches individuelles regroupant les principales caractéristiques des vestiges rencontrés. Dans le cadre de ce travail, l'ensemble de ces données a permis la réalisation d'un diagramme de Harris, subdivisé en quatre secteurs autour de la *domus* antique : secteur ouest (ouest de la *domus*), secteur nord (nord de la *domus*), secteur est (est de la *domus*) et secteur de la *domus* (**annexes 1 à 4**). Les relevés des coupes et des plans ont été réalisés à l'échelle 1/20<sup>e</sup> et inventoriés selon la nomenclature établie par le SRA Rhône-Alpes (G1 à G77). L'intervention d'un topographe a permis de recalculer l'emprise des zones de fouille par rapport au cadastre local et de matérialiser la position des vestiges en plan. L'ensemble des vestiges a fait l'objet d'une couverture photographique numérique systématique au fur et à mesure de l'avancement de la fouille.

### 1.3. La communication

*C. Argant*

Différents articles concernant l'opération archéologique ont été publiés dans le journal « Dauphiné Libéré » (éditions du 11 juin 2008 et du 24 juin 2008) (**annexe 5**). La radio « France Bleu Drôme-Ardèche » a réalisé une interview de l'équipe le 29 juillet 2008, diffusée ensuite au journal de 7h le samedi 2 août 2008. Une journée porte-ouverte a également été organisée en collaboration avec l'aménageur le 10 juillet 2008 et a donné lieu à la réalisation d'une plaquette présentant les premiers résultats de la fouille (**annexe 6**).

## 2. Description des vestiges

### 2.1. Le terrain naturel

*B. Moulin*

Nos observations du terrain naturel présent sur le site montrent qu'il peut prendre différents faciès. Le premier repéré correspond à l'**US 124a** : il s'agit de la partie supérieure altérée de la terrasse würmienne formée de cailloutis correspondant aux alluvions du *Diluvium* alpin comme indiqué sur la carte géologique. Ceux-ci ont des tailles homométriques, la taille moyenne se situant entre 2 et 10 cm, même si des galets de taille décimétrique peuvent être observés. L'ensemble de ces cailloutis à galets bien arrondis d'origine alpine se retrouve dans une matrice limono-argileuse rouge vif, peu compacte. La densité des galets et de la charge grossière est très aléatoire. Quant à l'**US 124b**, elle est limono-argileuse à argilo-limoneuse, à structure fragmentaire anguleuse polyédrique et prismatique bien développée, de couleur rouge (le sol est régulièrement humidifié mais est très bien drainé, le fer est sans doute sous forme d'hématite). La structure fragmentaire est parfois proche d'une structure continue massive lorsque la concentration en limon apparaît comme plus importante. Aucun agrégat n'est visible. Une fraction sableuse fine à grossière (inférieure à 2 mm) est parfois présente. Un bariolage grisâtre est visible parfois sur la partie supérieure, il est à mettre en rapport avec la présence ponctuelle de matière organique. Des traces de rubéfaction sont visibles ponctuellement. Elles sont en lien avec des feux (présence de charbons de bois) dont l'origine naturelle ou anthropique reste indéterminée. Il s'agit d'une US mise en place par collu-alluvionnement sur des faibles pentes (de l'ordre de 2 à 3 %). Ainsi de l'est vers l'ouest, le toit de cette US évolue de 123,82 m à 124,08 m. Cette dynamique est locale et s'inscrit dans une topographie initiale et résiduelle alternant des creux et des bosses.

### 2.2. Les vestiges antiques

*T. Silvino*

#### 2.2.1. Les premières occupations coloniales ? (phase 1 : 50-30 av. J.-C.) (fig. 10)

##### *Description des vestiges*

Si la première phase d'occupation reste de premier abord très lacunaire, les vestiges mis au jour permettent tout de même d'attester la mise en place probable des premiers niveaux coloniaux. Les structures sont principalement localisées au centre de la parcelle. L'analyse de la stratigraphie a permis de distinguer au sein de cette phase plusieurs séquences d'occupation.

##### *Séquence 1 : des fosses et un four*

La première séquence se résume tout d'abord à une fosse et une structure de cuisson, creusées dans le terrain naturel, associées à des niveaux de circulation. Tout d'abord la fosse (**F148**), repérée et fouillée partiellement lors du diagnostic (sondage 2), présente un profil en cuvette dont le niveau d'apparition se situe à l'altitude de 124,14 m. Profonde de 0,30 m, son comblement argileux grisâtre a livré quelques fragments de céramique. A

proximité, un four, formé de deux structures en creux (**F40**), a été mis au jour (**fig. 10**). La première structure, la plus au sud, correspond à une chambre de chauffe subcirculaire (diam. : 1,10 m) dont les parois étaient rubéfiées. Son comblement a livré essentiellement les restes de la voûte effondrée. Reliée à cette chambre, une fosse d'accès de plan ovale (1,18 x 1,59 m) était comblée par un sédiment charbonneux et de rares fragments de vase en paroi fine. Le sommet de ce four apparaît à une altitude de 123,94 m, pour une profondeur moyenne de 0,30 m. Associés à ces vestiges, des niveaux de sols (**US 120 et 122**) ont été observés à leur périphérie. Ces niveaux argileux assez irréguliers (alt. sup. moy. : 124,10 m) présentaient des traces de rubéfaction et de nodules de charbons. Quelques fragments de céramiques ont également été mis au jour. Ces niveaux de circulation ainsi que les structures en creux ont été scellés par un remblai argileux brunâtre (**US 123**). Appartenant à cette même séquence, une fosse isolée (**F150**) localisée à l'est de la parcelle apparaît à une altitude de 124,35 m. De plan ovale (2,10 m x 1,00 m), cette fosse aux parois légèrement rubéfiées est profonde de 0,80 m. Son comblement limono-argileux était stérile en mobilier. L'ensemble de ces vestiges est recouvert par un niveau argilo-limoneux brun-rougeâtre (**US 119**) d'épaisseur variable suivant les secteurs et observé principalement dans la partie occidentale et médiane de la parcelle de la fouille. Son niveau d'apparition atteint l'altitude maximale de 124,38 m. Quant aux vestiges enfouis dans ce remblai, il s'agit essentiellement de fragments de céramiques (céramiques fines, amphores italiques) mais également d'objets liés à des activités artisanales comme une alêne en fer, utilisée généralement pour le travail du cuir, ainsi qu'une ébauche d'épingle en os. A l'extrême nord du site, un remblai (**US 489**), constitué d'un sédiment argilo-limoneux orangé, reposant directement sur le substrat naturel, pourrait correspondre à l'US 119 (alti sup. : 124,24 m). Quelques fragments de tuiles lui sont associés.

#### *Séquence 2 : un ensemble de tranchées (fig. 12, n° 1)*

Cette séquence est matérialisée par deux ensembles de vestiges très bien localisés. Le premier correspond à deux tranchées situées au nord du site. Il s'agit de deux structures linéaires reliées, formant un angle droit (alti. sup. : 124,38 m). La première (**F143**), reliée à F142 au sud et orientée au nord incliné à 23° Est, a été repérée sur une distance de 2,10 m seulement dans la mesure où son tracé se poursuit au-delà de l'emprise de fouille. Quant à la seconde (**F142**), elle est conservée sur 6,90 m. Les creusements de ces tranchées de profil rectangulaire sont respectivement larges de 0,42 et 0,56 m pour une profondeur moyenne de 0,29 m. Leur comblement argileux légèrement noirâtre est relativement homogène. Associés à ces tranchées, des niveaux de sols et remblais ont été observés au nord de F142 et à l'ouest de F143. Il s'agit des **US 392, 473 et 480**. Ces espaces de circulation sont constitués de couches fines argileuses indurées dont le sommet est légèrement caillouteux et relativement riche en mobiliers archéologiques. Outre la présence de fragments de céramiques, des restes fauniques ont également été mis au jour. Des traces de foyers et de rubéfaction ont également été observées sur certains secteurs. Quant à leur altitude supérieure, elle varie de 124,39 à 124,81 m. Une troisième tranchée d'orientation légèrement différente (**F146**), mais de même obédience que celle des deux premières (alti. sup. : 124,28 m) est localisée plus à l'est. Le creusement profond (0,30 m) présente un profil en cuvette très évasé. Quant au comblement argileux, il reste très homogène. Son tracé est visible sur une distance d'environ 6 m et se poursuit au nord de l'emprise de fouille.

#### *Séquence 3 : des vestiges de murs et des fosses*

L'analyse de la stratigraphie atteste la présence de vestiges postérieurs aux structures décrites précédemment. Il s'agit principalement de murs en galets liés à la terre suivant des orientations convergentes. Quant à leur conservation, elle reste en règle générale assez médiocre ; seule une assise est préservée. Au nord de la parcelle, deux murs relativement détruits, reliés et formant un angle droit sont installés sur la tran-

chée F146. Il s'agit tout d'abord de la structure **F120** orientée nord-sud inclinée à 23° Est et chaînée au nord au mur **F121** (fig. 12, n° 2). Leur longueur conservée est quasi-identique (2,00 m environ) pour une largeur de 0,30 m. Plus au sud, le mur **F126** présente une orientation similaire à celle de F120 mais il reste légèrement désaxé par rapport à celui-ci (fig. 13, n° 1). Il semble difficile de relier ces deux vestiges en une seule structure. Néanmoins, elle présente un meilleur état de conservation et son tracé est visible sur une longueur de 3,50 m. L'autre particularité de ce mur est la présence au milieu des galets d'un pot culinaire fragmenté. Au sud-est de F126, une portion de mur de même orientation (**F127**) a été découverte. Localisée de manière isolée, cette structure a seulement été repérée sur une longueur de 0,60 m. Pour finir avec ces maçonneries, deux exemplaires chaînés à angle droit ont été observés au centre de la parcelle au sud de F142. Malgré une conservation assez médiocre de ces murs, il est possible de déterminer leur orientation. Pour **F131**, à l'instar des autres exemplaires, il est orienté nord/sud, incliné également à l'Est à 23°. Ce dernier est par ailleurs relié au nord à **F132**, qui dénote un état très arasé. Les longueurs de ces deux murs sont respectivement de 2,10 m et 2,94 m, pour une altitude supérieure moyenne de 124,40 m.

A la périphérie de ces vestiges, une série de niveaux de circulation associée à des remblais ont été repérés. Au total, quatre ensembles de dépôts argilo-limoneux superposés ont été observés. Il s'agit des **US 145, 146, 217, 300, 355, 408** et **492** présentant un niveau d'apparition variant entre 124,14 m et 124,45 m suivant les secteurs. Ces niveaux sont généralement constitués de sédiments argileux généralement verdâtres bien indurés. Quelques concentrations de graviers et de mobiliers ont été repérés. Pour ces derniers, il s'agit principalement d'ossements d'animaux, de restes de céramiques et d'amphores italiennes. Il faut également signaler la présence de traces de rubéfaction et de charbons très localisés.

Pour finir avec cette séquence, plusieurs fosses et trous de poteaux ont été creusés dans les niveaux argileux précédemment décrits. Les premières se rassemblent en trois groupes suivant leur comblement. Le premier comprend quatre fosses (**F44, F151, F152** et **F166**) localisées dans la partie orientale du site. L'exemplaire **F44**, dont l'altitude supérieure atteint 124,04 m, a été repéré et fouillé à moitié dans un premier temps lors du diagnostic. Cette structure de plan ovale (0,68 m x 0,25 m) est peu profonde (0,12 m), et son comblement limono-argileux a livré quelques fragments d'amphores italiennes ainsi que des restes de *tegula*. Pour **F152**, il s'agit d'une petite excavation de 0,40 m de diamètre (alti. sup. : 124,17 m) et de 0,30 m de profondeur. Quelques fragments de restes de constructions en terre cuite (*tegula*) ont été repérés dans le comblement de nature argileuse. Pour la fosse **F151**, profonde de 0,80 m, présente un diamètre à l'ouverture de 1,44 m (alti. sup. : 124,09 m) et un profil en cuvette à fond plat. Son comblement de nature limono-argileuse est stérile en mobilier. A cinq mètres à l'ouest de cette structure en creux, la fosse **F166** de plan subcirculaire possède un profil en cuvette avec une profondeur repérée de 0,60 m (alti. sup. : 124,24 m). A l'instar des structures précédemment décrites, le comblement est de composition limono-argileuse avec l'absence de tout *artefact*. Elle est par ailleurs recoupée par la fosse F123. Une seconde série de trois fosses (**F113, F115** et **F123**) est concentrée dans la partie médiane du site, près de la limite sud de l'emprise de fouille. Si elles possèdent quelques différences morphologiques, en revanche leur comblement présente des caractéristiques communes. Ces structures mitoyennes de plan subcirculaire possèdent une altitude supérieure variant de 124,16 m à 124,29 m. Concernant leur profil, si F113 présente un creusement conique (fig. 11), les deux autres exemplaires sont plutôt en forme de cuvette. La profondeur atteint en moyenne les 2 m pour les deux premières, quant au fond de F123, il n'a pas

pu être atteint. Le comblement de ces fosses présente donc des similitudes, à savoir une quantité importante de restes de construction et de céramiques, insérés dans une matrice argileuse de couleur grisâtre. Parmi les premiers, les éléments de toiture en terre cuite (*tegulae*) sont nettement majoritaires devant quelques fragments de torchis (**pl. 43, n° 1**). Les céramiques comprennent de nombreux vestiges amphoriques originaires d'Italie, d'Orient et de l'île d'Ibiza. Des ébauches d'objets en os, un fragment de miroir de tradition italique, une lame de rasoir, et un peson en terre cuite font également partie du lot. Une fosse à plan circulaire et profil en cuvette (**F133**) a été recoupée par une deuxième fosse médiévale empêchant de connaître par conséquent son niveau d'ouverture initiale. Par ailleurs, la fouille a permis d'explorer cette structure uniquement sur une profondeur de 0,80 m. Les conditions de sécurité et le temps qui nous était imparti nous ont empêché de tenter d'atteindre le fond de cette structure. Quant au comblement, le sédiment découvert était de nature plutôt limoneuse et des restes de céramiques ont été repérés. La dernière fosse (**F149**), localisée au nord-ouest du groupe précédent, et dont le niveau d'apparition culmine à 144,29 m, présente un plan ovale très allongé avec des dimensions importantes (5,90 m x 1 m), avec toutefois une profondeur assez faible (0,40 m). Son comblement est composé de deux niveaux. Si le premier est constitué de petits blocs de molasse, le second est formé de galets décimétriques scellés par une couche de graviers et de sables.

Quant aux trous de poteau, ils comptent deux individus (**F111** et **F128**) localisés au sud de la parcelle. Leurs niveaux d'apparition sont respectivement de 124,12 m et 124,27 m. Si le premier reste tout de même très arasé, des éléments de calages ont été observés dans son comblement, matérialisés par une anse d'amphore italique Dressel 1 et un fragment de *tegula*. Le second présente des dimensions plus importantes avec notamment un diamètre de 0,46 m pour une profondeur de 0,20 m. Des éléments de calages ont également été observés.

#### *Séquence 4 : des niveaux de démolition*

Cette séquence se manifeste par une série de remblais de démolition (**US 144, 216, 327 et 449**) situés principalement dans la partie médiane du site, recouvrant l'ensemble des maçonneries, structures en creux et niveaux de circulation décrits précédemment. L'épaisseur de ces niveaux argilo-limoneux brun-verdâtres, variable suivant les zones, atteint en moyenne 0,20 m (alti. sup. : 124,55 m). L'une des particularités de ces remblais est la présence importante de mobiliers divers : déchets de tabletterie, un fragment de pied de lit en os, un peson en plomb, *etc.* Dans la partie occidentale du site, un ensemble de remblais a également été repéré qui vraisemblablement révèle des traces de foyer, voire d'incendie. Il s'agit des **US 498, 499, 502, 496** et surtout **497**, dont l'épaisseur peut atteindre 0,60 m. Ces couches correspondent à des dépôts argileux rubéfiés et de couleur variant de l'orange au noir, dans lesquels se trouvent de nombreux fragments de tuiles et céramiques concassées, mais également de graviers et de charbons (**fig. 13, n° 2**). Deux fibules, dont une rattachée au type Alésia, ont été retrouvées dans ces niveaux. Ils reposent directement sur le niveau de graviers **US 441** et leur niveau supérieur atteint 124,62 m.

#### *Séquence indéterminée : une série de remblais à l'ouest du site*

A l'extrémité ouest de la parcelle de fouille, une autre succession de remblais a été observée. Il s'agit en premier lieu d'un niveau sablo-limoneux rouge clair contenant des nodules de charbons de bois (**US 356**) reposant sur le remblai **US 119** ou directement sur le substrat naturel et dont le niveau d'apparition se situe en moyenne à une altitude de 124,06 m. Juxtaposée à cette couche, un ensemble de remblais composés principalement de galets décimétriques et de graviers compacts (**US 118, 441 et 483**) est visible sur une épaisseur variant de 0,25 m à 0,50 m suivant les secteurs. Ces rem-

blais sont en partie scellés par un niveau composé de graviers et de lentilles d'argile indurées de couleur verte (US 121, 279 et 437) originaires, très probablement, des berges du Rhône. L'ensemble de ces US a livré des lots de fragments de céramiques, un peson en terre cuite, des déchets de tableterie ainsi que des restes de construction. L'absence de relations stratigraphiques avec les structures des autres séquences ne permet pas de relier ces vestiges à une séquence précise.

### **Chronologie**

L'ensemble des structures appartenant à cette première phase a livré des éléments chronologiques permettant par conséquent d'appréhender un horizon relativement précis. En revanche, l'analyse du mobilier ne suffit pas à proposer une datation pour chaque séquence au sein de cette phase. Les céramiques à vernis noir montrent une association de productions en campanienne A, B et C, caractéristiques du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Elles sont associées aux sigillées d'origine italique, constituées de formes assez précoces (bol Haltern 14, plat Goudineau 1) qui apparaissent dès les années 40 av. J.-C. Les parois fines de tradition tardo-républicaine abondent en ce sens. La vaisselle de cuisine apporte également son lot d'informations avec des productions locales de tradition indigène ainsi que des importations de la Gaule méridionale et d'Italie, bien attestées à l'époque préaugustéenne. Cette chronologie est corroborée par ailleurs par les vestiges amphoriques dominés par les conteneurs vinaires italiens Dressel 1B. L'ensemble, qui trouve des comparaisons directes avec les niveaux antérieurs ou contemporains à la fondation de la colonie de *Lugdunum*, fournit une datation comprise entre les années 50 et 30 av. J.-C. Les deux fibules de type Alésia confortent la datation proposée. De même, l'analyse typologique des tuiles à rebord montre la présence d'exemplaires dits « précoces », caractéristiques de la période tardo-républicaine.

Pour ce qui concerne le four F40, des prélèvements des parois rubéfiées de la chambre de chauffe ont été effectués afin de procéder à des analyses archéomagnétiques. Ces dernières permettront de proposer une datation de la dernière cuisson de la structure<sup>6</sup>.

### **Interprétation des vestiges**

#### *Une première fréquentation éphémère*

Malgré un état de conservation assez médiocre des vestiges de cette première phase antique, la lecture des structures en plan et de la stratigraphie, ainsi que l'analyse des mobiliers, permettent toutefois de proposer des interprétations. Les vestiges mis au jour sont localisés en grande majorité dans les secteurs central et occidental de la parcelle. La première installation (séquence 1), tout d'abord, est principalement matérialisée par la structure de cuisson et de deux fosses aménagées dans le terrain naturel. Le four F40 est d'un type classique à cuisson rémanente, sans sole suspendue, dont le fond et les parois sont constitués de l'encaissant, rubéfié par l'utilisation. Sa destination reste toutefois inconnue. Ni son comblement, ni son environnement n'ont permis de déterminer s'il s'agissait d'un four domestique ou artisanal. Le niveau de circulation US 120 en partie rubéfié et charbonneux est probablement associé à cette structure. D'autre part, aucune interprétation n'est envisageable pour les fosses F148 et F150. Il faut noter la présence dans les niveaux de recouvrement de cette séquence, un peson en terre cuite et une alêne en fer qui pourrait attester le travail du textile et du cuir lors de cette première fréquentation. Ces premiers aménagements sont sans doute rapidement abandonnés et recouverts par un remblai argileux (US 119) pour laisser place à une occupation plus « dense » du secteur notamment par l'installation de bâtiments et de sols associés.

<sup>6</sup> Les prélèvements ont été effectués par H. Savay-Guerraz des musées gallo-romains de Lyon/Saint-Romain-en-Gal. Les analyses en cours sont réalisées par Ph. Lanos du Centre de recherche en physique appliquée à l'archéologie – Equipe Archéomagnétisme-Rennes, Université Rennes 1.

### *Un premier plan d'urbanisme*

Concernant la séquence 2, les tranchées linéaires F142 et F143 pourraient aussi bien correspondre à des vestiges de murs récupérés qu'à des négatifs de sablières. En effet, le profil rectangulaire des creusements ainsi que le plan orthonormé orientent l'interprétation vers des restes de bâtiments. Quant à la tranchée F146, elle reste plus énigmatique. Son orientation et sa localisation ne semblent pas relier cette structure aux autres tranchées. Ces structures en creux sont associées aux niveaux de circulations argileux indurés US 392, 473 et 480, dont les traces de rubéfaction attestent probablement de l'existence de foyers. Leur localisation précise au nord de F142 et à l'ouest de F143 semble indiquer l'espace interne du bâtiment. A ce premier édifice, succède une série de maçonneries d'orientation similaire également associée à des niveaux de circulation. Si ces vestiges restent très ténus, un plan organisé et orthonormé semble en revanche bien attesté. Les murs de galets liés à la terre mis au jour (F120-121, F126, F127 et F131-132) sont très probablement des restes de solins avec des élévations construites en matériaux périssables (terre et/ou bois). Les niveaux argileux indurés correspondant à des sols en terre battue sont très bien localisés dans des espaces bien précis, qui pourraient indiquer, à l'instar de la séquence précédente, de sols de bâtiments. La présence de zones rubéfiées semblerait corroborer cette interprétation. Quant aux fosses, leur destination reste assez variée. Si aucune hypothèse ne peut être énoncée pour certaines (F44, F151 et F166), d'autres, par leur morphologie ou leur comblement, semblent moins énigmatiques. Le profil cylindrique de F133 est caractéristique de celui des puits, d'autant plus que le fond n'a pas pu être atteint. Outre la fonction de puiser l'eau dans la nappe phréatique, cet aménagement a également pu servir de puisards dans la mesure où le terrain naturel s'avère assez imperméable. D'autre part, les trois fosses F113, 115 et 123, de par leur comblement spécifique, se détachent de l'ensemble. En effet, elles présentent dans leur comblement un mobilier archéologique assez varié : restes de constructions (*tegulae*, torchis, etc...), fragments de céramiques et d'amphores, restes fauniques et objets. Ces fosses dépotoirs concentrent à première vue les restes de bâtiments détruits au préalable. La quantité non négligeable d'argile brun-grisâtre attestée dans leur comblement pourrait correspondre à des vestiges de murs ou cloisons en terre crue<sup>7</sup>. Il serait alors tentant d'associer ces restes de constructions aux solins en galets repérés plus au nord. Si rien ne permet de corroborer cette hypothèse, on ne peut pour autant l'écarter.

<sup>7</sup> Les constructions en matériaux périssables, notamment en terre crue, sont très bien attestées à Valence aussi bien pour l'Antiquité que pour les autres périodes historiques (Brochier 2006). L'utilisation de fosses pour se débarrasser de restes de construction est également confirmée par l'ethnographie contemporaine (information J.-L. Brochier).

La dernière fosse observée (F149) est peut-être liée à la démolition d'une construction pour l'installation de l'état suivant. En effet, la morphologie de cette excavation très allongée et peu profonde peut évoquer le foulage d'argile crue, opération préalable à l'édification de murs en terre. En revanche, le remplissage organisé de cette fosse, constitué d'un niveau de blocs de molasse et d'un second de graviers et galets, semble attester la volonté de combler cette excavation en vue de l'installation des édifices postérieurs. Quant aux trous de poteaux (F111 et F128), aucune interprétation ne sera développée.

### *Un espace de circulation ?*

Les remblais repérés à l'extrême ouest sont très circonscrits. Ces vestiges observés principalement en coupe se localisent à l'ouest de F40, au nord de la cave contemporaine et jusqu'aux limites ouest et nord-ouest de la parcelle. Il est assez difficile de délimiter exactement ces niveaux en raison des excavations causées par l'installation des aménagements postérieurs. Malgré tout, les importants dépôts de graviers et galets compactés originaires très probablement des berges du Rhône (US 118, 441 et 483) et installés directement sur le substrat semblent correspondre à l'aménagement d'un espace de circulation. Ces remblais sont recouverts par des couches alternant niveaux argileux très indurés et poches de graviers (US 121, 279 et 437). L'ensemble

de ces vestiges atteste probablement d'un niveau de circulation dans ce secteur avec la présence de plusieurs recharges. Cet espace peut par conséquent être rattaché à un axe viaire, d'autant plus que les phases suivantes présentent une rue d'axe nord-sud dans ce même secteur. L'hypothèse reste probable, mais non démontrée.

### *Des niveaux de destruction*

Pour finir avec les vestiges de cette phase, plusieurs espaces sont recouverts par des remblais de démolition, notamment dans la partie centrale, où les épaisses couches argileuses de couleur verdâtre (US 144, 216, 327, 329 et 449) correspondraient à la destruction des murs en terre de bâtiments. Pour la partie occidentale, l'épaisse couche de sédiments argileux, dans lesquels de nombreux fragments de tuiles et céramiques, de graviers, semble constituer les restes effondrés d'un mur en terre (type pisé). Or la présence de charbons dans cette démolition semble indiquer également l'utilisation de dégraissants végétaux pour la construction du mur. Dans ce cas précis, on parlera de mur en pisé-torchis. Par ailleurs, les traces de charbons et de rubéfaction très importantes pourraient correspondre aux vestiges d'un bâtiment incendié. La mise en place des travaux postérieurs a vraisemblablement détruit les soubassements maçonnés de cet édifice. Ces remblais serviront de niveaux d'installation à l'état de construction postérieure. Dans ces dépôts, soulignons tout de même la présence de pieds de lit en os et, encore une fois, de déchets de tabletterie.

En définitive, cette phase est marquée par une série de constructions et de destructions étalée sur une période assez courte à savoir une vingtaine d'années et fouillée sur des surfaces trop restreintes pour tenter de reconstituer l'organisation générale de cette première occupation. Toutefois, le mobilier associé à cette phase permet de connaître un peu mieux la vie quotidienne de la population à cette période. Pour le vaisselier, la vaisselle de table provient en grande partie d'Italie et du sud de la Gaule. En revanche, la vaisselle culinaire est d'origine locale et présente des formes et techniques de tradition indigène. Quelques importations d'Italie méridionale sont attestées. Pour les amphores, le vin est importé principalement de la péninsule italique par le biais des Dressel 1B. Les crus des îles Baléares et surtout orientaux sont également consommés. Il faut noter l'utilisation de l'huile d'olive et des sauces et salaisons de poissons originaires de la province de Bétique. Concernant l'alimentation carnée, la triade domestique classique est avérée avec une part importante du porc devant les bovins, représentés surtout par des veaux, et des moutons. Les aires d'abattages étaient localisées très probablement à proximité du site. D'autres taxons sont attestés, comme la poule ou les animaux sauvages (cerf et oiseaux). Enfin, la présence d'un chien ne semble pas liée à de la consommation. En ce qui concerne les objets, un fragment de miroir de modèle italique confirme bien l'influence romaine. Une lame de rasoir est également présente. Par ailleurs, des ébauches d'objets en os, comme un dé à jouer, et un peson en terre cuite témoignent du travail de la tabletterie ainsi que celui du textile. L'ensemble de ces données semble indiquer tout de même un habitat privilégié dans le secteur. Il faut souligner par ailleurs que la majorité de ces vestiges présente déjà une orientation similaire aux plans d'urbanisme postérieurs : N 23° E. Par conséquent, ce premier plan suit l'orientation du cadastre B de Valence révélé par G. Chouquer et Th. Odiot (Chouquer, Odiot 1984) et corroboré par l'analyse de P. Réthoré (Réthoré 1993). En revanche, aucune trace du réseau A de Valence (N12°30E), n'a été repérée parmi ces premières fréquentations. Pour finir, la question majeure qui se pose pour ces premières occupations est leur lien avec la fondation coloniale. S'il ne fait aucun doute que Valence avait le statut de colonie romaine, il est beaucoup plus difficile de déterminer la date de sa fondation et de son statut juridique initial. La relecture récente de la documentation par P. Faure et N. Tran<sup>8</sup> laisse envisager sa fondation dans les années 40 ou 30 av. J.-C.,

<sup>8</sup> Voir encadré dans chapitre 1.2.2.

période à laquelle précisément cette phase d'occupation se déroule. Cette première phase pourrait ainsi correspondre aux prémices de la colonie.

### 2.2.2. Mise en place d'un îlot urbain (phase 2 : 30-1 av. J.-C.) (fig. 14)

#### *Description des vestiges*

Cette phase correspond à la mise en place d'un plan d'urbanisme conséquent, se traduisant par la création d'un îlot d'habitation dont la fouille n'a pu révéler qu'une partie.

#### *Les espaces maçonnés*

L'occupation se manifeste tout d'abord par l'implantation d'un bâtiment aux fondations maçonnées recoupant les niveaux sous-jacents jusqu'au substrat naturel. L'ensemble des structures suit un plan orthonormé, dont l'orientation reprend celle déjà repérée dans la première phase à savoir le N23°E. Les dimensions repérées sont de 24,40 m de long pour une largeur de 13,40 m. Les fondations présentent un mode de construction récurrent. Construites en tranchée étroite, hormis peut-être pour une portion de **F42**, elles sont édifiées à l'aide de galets décimétriques noyés dans un mortier jaune riche en chaux très compact (**fig. 14**). La largeur de ces maçonneries est en moyenne de 0,56 m pour une profondeur maximale observée de 0,60 m. Il semble par ailleurs que le mur septentrional (**F41/F85**) soit légèrement plus large que la plupart des autres maçonneries. Il est chaîné à l'est au mur **F42** et à l'ouest à **F83**. Ce dernier présente une largeur relativement plus importante approchant les 0,90 m. Son niveau inférieur n'a pas été atteint pour des raisons de sécurité (limite de fouille). Une structure similaire a été observée plus au sud (**F157**), dont seule la partie nord a été conservée. Les dimensions observées sont de 1,10 m de longueur pour une largeur de 0,60 m, et une profondeur de seulement de 0,39 m, compte tenu de l'installation d'aménagements postérieurs dans ce secteur. Ces structures forment avec **F136** et **F20** un espace rectangulaire de 6 m de large pour une longueur de 7 m environ. En revanche, aucune fondation n'a été observée à l'ouest de cet édifice. Seule une maçonnerie constituée de galets et fragments de *tegulae* liées à du mortier maigre en chaux a été observée (**F82**). Long de 4,50 m et large de 0,40 m, ce mur est localisé entre les massifs **F83** et **F157**. Sa hauteur maximale observée est de 0,71 m. Au sud de ce premier édifice, un second espace manifestement de même plan a été repéré malgré un état de conservation relativement mauvais. Deux portions de murs perpendiculairement chaînés l'un à l'autre (**F87** et **F107**) composent respectivement les parois nord et est de cet édifice. Les longueurs dégagées sont de 4,66 m pour le premier et de 0,70 m seulement pour le second. Quant à la profondeur préservée de ces fondations, elle est en moyenne de 0,37 m. Entre ces deux pièces, une maçonnerie formée par des assises de fragments de *tegulae* et de blocs de molasse liés à du mortier blanc assez riche en chaux a été mise au jour (**F130**) (**fig. 16**). Si la longueur conservée est de 1,94 m, la longueur initiale était de 2,74 m. Large de 0,50 m pour une profondeur de 0,21 m, cette structure relie les deux pièces, plus précisément **F136** au nord et **F87** au sud, notamment par deux portions maçonnées **F137**. Juxtaposée à l'ouest de **F130**, une couronne de galets de 0,30 m de diamètre (**F138**) constitue sans doute les restes d'un calage de poteau. Concernant les niveaux d'apparition, les maçonneries localisées à l'ouest du site ont une altitude supérieure qui varie entre 124,40 et 124,63 m. Plus à l'est, les niveaux supérieurs sont relativement plus bas avec des cotes qui varient entre 124,01 et 124,32 m, en raison des décaissements réalisés dans cette zone à la période contemporaine.

Au-dessus de certaines de ces fondations, subsistent les négatifs des élévations dans la mesure où elles ont été spoliées à une époque plus tardive, à la fin de l'Antiquité et au Moyen Age. Par conséquent, seules des tranchées de récupération ont été mises au jour situées sur les fondations maçonnées. Il s'agit tout d'abord de **F154** (élévation de F42), **F86/F102** (élévation de F41), **F89** (élévation de F136).

La mise en place de ce bâtiment s'est également traduite par l'aménagement d'espaces de circulation dont certains reflètent une exécution soignée. Pour l'espace nord, au demeurant le mieux conservé, la mise en place du sol a été précédée de travaux d'aménagement très ordonnés. Dans un premier temps, un remblaiement de graviers et sables originaires des berges du Rhône (**US 458, 459, 460 et 461**) a été opéré dans ce secteur, sur lequel des sols de travail argileux de couleur grise (**US 116**) ainsi que des lits de chaux (**US 117**) ont été repérés. L'ensemble de ces couches, une fois installées, constitue un niveau relativement plan (alti. sup. : 124,50 m) destiné à accueillir un lit de galets de grand module (**US 115**) disposés principalement dans l'emprise de cet espace (**fig. 49**). Cet agencement est scellé par un remblai composé de graviers fortement indurés (**US 114**), constituant par conséquent la base pour l'aménagement d'un sol en terre battue noirâtre également très induré (**US 113**), dont la surface présente de nombreuses irrégularités (alti. sup. moy. : 124,75 m) (**fig. 15**). Sur ce sol, une frette de canalisation destinée à l'assujettissement en série des tuyaux de canalisation en bois a été mise au jour. Une structure de cuisson, type foyer (**F84**), est également à signaler. Ce dernier est constitué d'une simple *tegula* recouverte d'argile rubéfiée par le feu et de nodules charbonneux. Par ailleurs, une couche plus ou moins linéaire, constituée de graviers et de petits galets insérés dans une matrice limoneuse verdâtre (**US 267**), a été suivie sur une longueur de 2,00 m environ sur ce niveau de sol dans le sens est-ouest. Pour la pièce sud, les structures associées paraissent généralement assez mal conservées. Il subsiste uniquement les niveaux d'installation des sols, se traduisant tout d'abord par un lit de blocs de molasse de différents modules (**US 292**), sur lequel ont été installés un remblai de graviers originaires du Rhône (**US 293**), ainsi qu'un niveau argileux induré de couleur rougeâtre (**US 294**). L'ensemble conservé sur une hauteur moyenne de 0,50 m environ (alti. sup. : 124,41 m), est visible uniquement à l'angle nord-est de l'édifice en raison de la construction de caves à la période contemporaine.

De part et d'autre de la structure F130, des remblais associés à des sols ont été découverts. À l'ouest, il s'agit de couches argilo-limoneuses dans lesquelles sont présentes des poches de graviers et galets (**US 436 et 453**) épaisses de 0,40 m en moyenne. Quant aux niveaux de circulation, si le premier présente une succession de fines couches argileuses indurées d'épaisseur variable (**US 424**), le second, plus épais, se manifeste par des traces de rubéfaction (**US 452**). Son altitude supérieure atteint les 124,60 m. Pour ce qui concerne la partie orientale, les couches mises au jour présentent des caractéristiques identiques. Des niveaux de sols argileux compacts de couleur ocre-rouge (**US 425 et 450**) reposent sur un remblai argilo-limoneux de couleur rouge-brun (**US 451**). Quant à leur niveau d'apparition, l'altitude supérieure est quasi identique aux autres couches, à savoir 124,56 m.

À l'est des aménagements précédemment décrits, un grand espace est délimité au nord et à l'est par les murs **F41** et **F42/97**. Si sa largeur maximale est de 17,50 m, en revanche la longueur préservée est seulement de 15 m, dans la mesure où la partie méridionale de cet espace se trouve en dehors de l'emprise de fouille. Aucune structure construite ou maçonnée n'a été repérée dans cet espace. Seuls des niveaux de circulations associés à des remblais peuvent lui être rattachés. Le premier (**US 03/143**) correspond à un sol fin (0,15 m) composé principalement de graviers (alti.

sup. : 124,37 m). Il faut noter la découverte d'une plaquette de marbre. Le second plus épais (US 139, US 141/256 et US 304), qui repose sur un remblai argilo-limoneux brun-gris (US 142), est constitué de sédiments argileux indurés dont la surface présente quelques aménagements : fragments de tuiles et de quarts de colonne en terre cuite posées à plat, éclats de molasse et graviers (alti. sup. : 124,75 m). Pour finir avec cet espace, un secteur s'illustre par la présence de radiers de blocs de molasse (US 359) recouverts d'une couche de graviers (US 360). Cet aménagement déjà observé dans la pièce sud, est localisé très précisément à l'est de F107 sur une surface de 4 m<sup>2</sup> environ.

#### *Le secteur ouest*

Dans la partie occidentale du site, à l'ouest des bâtiments, trois bases maçonnées alignées et équidistantes séparent deux espaces bien distincts. De construction analogue à celle des fondations des murs du bâtiment (galets de gros modules noyés dans un mortier jaune riche en chaux dans une tranchée étroite), ces massifs sont de plan rectangulaire (0,50 m x 0,80 m) et recoupent les remblais antérieurs jusqu'au substrat naturel (fig. 17). Par ailleurs, ils sont parfaitement alignés suivant l'axe général de l'îlot et sont équidistants de 2 m environ. Du nord au sud, l'altitude supérieure de ces maçonneries est respectivement de 124,39 m (F174), 124,30 m (F172) et 124,45 m (F171). A la périphérie de ces structures, un ensemble d'espaces de circulation alternant niveaux de graviers/galets et couches argileuses (US 495, 494, 493, 438, 412, 411, 521, 535, 537, 538, 535, 536, 405, 249/68, 73/393, 74, 75, 76 et 250) ont été repérés sur une épaisseur moyenne de 1 m (alti. sup. : 125 m). L'une des particularités de ces nombreuses US est la présence systématique d'éléments hétérogènes. Outre la présence de nombreux restes de construction se rapportant essentiellement à des tuiles, d'importants restes de céramiques, notamment d'amphores, sont à signaler, ainsi que de nombreux ossements d'animaux. Il faut également noter ici la présence d'une bouterolle de fourreau de *gladius*. La proximité des limites de fouille au nord et à l'ouest ainsi que la présence d'une cave d'époque contemporaine au sud empêchent de déterminer exactement l'espace qu'ils occupent. Toutefois, ces niveaux de circulation, dont l'orientation semble être N23°E, sont observables sur une longueur de 9 m pour une largeur de 3 m environ. Il faut signaler, par ailleurs, la présence dans cet espace d'un pseudo alignement de blocs de molasse (F125) au nord-ouest de F171.

#### *Le secteur nord*

Dans le secteur septentrional du site, en dehors de la parcelle construite précédemment exposée, l'exploration d'une bande de 4 m de large pour une longueur de 21 m environ a permis de mettre au jour une série de vestiges certes relativement lacunaires, mais qui atteste d'un cloisonnement du secteur par l'installation de murs. Tout d'abord, une maçonnerie d'orientation nord-sud, plus précisément N23°E, scinde en deux parties cet espace. Seule la partie septentrionale de ce mur est conservée (F98), le reste ayant fait l'objet d'une récupération des matériaux (F105). Construite en tranchée étroite, cette structure linéaire, longue de 3,00 m et large de 0,30 m, est composée de galets liés à un mortier jaune riche en chaux, à l'instar des murs de fondation de la parcelle voisine. Elle est reliée d'ailleurs au sud à F41. Quant à son altitude supérieure, elle est de 124,90 m. Un alignement de galets liés à la terre, long de 0,90 m et d'orientation similaire (US 149), a été localisé dans l'aire délimitée à l'ouest par F98. Ces deux structures sont associées à des niveaux de sol argileux peu épais avec la présence en surface de traces charbonneuses US 311, 325, 277 et 278 (alti. sup. : entre 124,42 et 124,63 m). L'espace situé à l'est du mur F98 est de manière générale plus large. Concernant les structures, si aucune maçonnerie n'a été repérée pour cette phase, des sols associés à un foyer ont été découverts. Tout

comme la plupart des sols contemporains, les niveaux de circulation sont de terre battue (US 332) avec l'existence de zones de graviers et de petits aménagements tels que des fragments de *tegula* et de céramiques posés à plat. Un peson en terre cuite ainsi qu'un fragment de meule en basalte figurent parmi les objets découverts sur ces niveaux de sol. Des traces d'un foyer ainsi qu'un trou de poteau juxtaposé (F114) sont associés à cet espace. Près de ces structures, une fosse de plan ovale (F145) présente un profil en cuvette. Profonde de 1,26 m, cette structure est comblée par un sédiment argileux brunâtre riche en céramiques. De l'ouest vers l'est, l'altitude supérieure de ces vestiges varie de 124,50 à 124,62 m.

#### *Le secteur est*

Aucune structure apparente n'a été découverte à l'est de F42, même si l'aménagement de caves aux époques moderne et contemporaine a excavé une bonne partie du terrain dans ce secteur. En effet, l'exploration des sédiments des quelques bandes préservées n'a montré aucune structure tangible de cette période. Seuls des remblais composés de galets et graviers insérés dans une matrice argileuse marron ont été observés (US 466 et 520). Ils contenaient des restes fauniques ainsi que des fragments de céramiques et d'amphores.

#### *Chronologie*

La proposition de datation se base avant tout sur les lots de céramiques relativement importants. Les principaux éléments chronologiques reposent sur les sigillées italiennes qui présentent un répertoire typologique assez diversifié associant formes « anciennes » à des modèles plus récents, comme les assiettes, plats et bols en service 1A et 1C de Haltern, ainsi que des assiettes du service 2, qui plaident pour une datation proche du changement d'ère. Les parois fines, notamment des productions siliceuses d'origine lyonnaise, confirment cette chronologie. Pour les amphores, la multiplicité des productions ainsi que la quasi-disparition des Dressel 1 d'origine italienne, trouve des comparaisons avec les niveaux coloniaux de Lyon datés des années 40-20 av. J.-C. Par conséquent, cette phase de construction se situe entre les années 30 et le changement d'ère. Cette datation est corroborée par ailleurs par la présence de deux monnaies, un demi dupondius de Nîmes (27 av. J.-C.) usé et un potin dit « aux trois poissons » (avant 52 av. J.-C.), ainsi qu'une bouterolle de fourreau de *gladius* d'époque augustéenne.

#### *Interprétation des vestiges (fig. 18)*

##### *La domus*

Cette seconde phase est marquée par la construction d'un édifice présentant des fondations de maçonneries de galets liées au mortier. Ces soubassements, soigneusement bâtis, ont été construits d'un seul jet. Quant au mode de construction des murs en élévation, la présence de tranchées de récupération de matériaux semble indiquer que leur partie basse était construite en dur, probablement à l'aide de galets. D'ailleurs, le mur de façade F82, qui ne repose sur aucune fondation, confirme cette hypothèse. Les nombreux remblais de démolition argilo-limoneux, retrouvés en grand nombre dans la phase suivante, attestent de l'utilisation d'argile pour la réalisation des parties hautes des bâtiments. La texture et la couleur des argiles indiquent leur origine. Si aucune terre n'est *a priori* originaire du substrat naturel du site (argile rouge), la présence de limons jaunes et de limons argileux verts orientent l'origine vers les hautes terrasses de Valence et les berges du Rhône. Suivant les analyses réalisées par J.-L. Brochier, ces argiles étaient utilisées surtout pour la réalisation de murs d'adobe (Brochier 2006), bien qu'aucune trace de brique en terre crue n'ait été repérée. Concernant le plan, l'édifice est constitué à l'ouest de deux pièces rectangulaires

jumelles, dont l'une, la plus au nord, possède un meilleur état de conservation. La présence d'un sol de terre battue reposant sur un radier de galets associé à un foyer (F84), évoque un espace artisanal, voire une boutique. De plus, son plan et sa localisation face à la voirie, que l'on verra ultérieurement, corroborent cette hypothèse. Par ailleurs, la structure linéaire US 267 correspond très probablement une cloison interne. L'absence de fondations sous le mur de façade F82 corrobore cette hypothèse. D'autre part, l'existence d'angles renforcés (F83 et F157) au nord et au sud de ce mur va également dans ce sens. Malgré l'absence d'une partie des vestiges au sud-ouest du site, les maçonneries F107 et F87 semblent former un deuxième espace rectangulaire identique au premier. D'autant plus qu'un radier de galets, à l'instar de celui retrouvé plus au nord, a été observé dans ce secteur. Il s'agirait par conséquent d'un deuxième boutique/atelier qui bordait la rue. Cet agencement déterminait donc deux boutiques au sol de terre battue ouvrant probablement sur le trottoir sous portique. Entre ces deux boutiques, la maçonnerie F130 construit à l'aide de fragments de tuile et de blocs de molasse correspond au soubassement d'un seuil de 3 m environ dont F137 constitue les piédroits. Il s'agit d'un vestibule d'entrée divisé en deux parties séparées par un seuil maçonné. Cette division du vestibule peut laisser supposer un porche ouvert sur la voie publique et l'entrée en retrait. Ce type de vestibule se retrouve dans d'autres maisons coloniales comme à Lyon (site la Solitude) (Gruyer 1973, p. 13) ou encore à Cosa en Italie (Brown 1960) (**fig. 27 et 28**). A l'arrière des boutiques, un grand espace rectangulaire est *a priori* vide de vestiges hormis des espaces de circulation composés de graviers et de couches d'argiles indurés. Aucune structure en creux ou linéaire correspondant à des murs n'a été observée. Toutefois, il faut signaler la présence dans ce secteur de plusieurs aménagements postérieurs et plus particulièrement de murs récupérés qui divisaient cet espace. Les phases de construction suivantes attesteront bien de l'existence d'un plan de *domus* s'articulant autour d'un pseudo-*atrium*. La mise en place de ces structures a pu faire disparaître les vestiges de cette phase, d'autant plus facilement qu'ils étaient en matériaux périssables. D'après les essais de reconstitution de plan, cet ensemble architectural posséderait une longueur de 24,40 m (82 pieds) pour une largeur de 18 m environ (61 pieds) (**fig. 18**).

### *La voirie*

A l'ouest de cette *domus*, les trois massifs maçonnés alignés et équidistants (F171, F172 et F174) sont les vestiges d'un portique à colonnade protégeant le trottoir, qui par ailleurs reste plus haut que le sol des boutiques. Parmi les trois structures, seule F174 a gardé son dé en molasse pour servir de base à une colonne, qui d'après les éléments de construction retrouvés dans les remblais de démolition, aurait pu être édifiée en briques. D'après les dimensions importantes de ces bases, elles auraient permis de supporter une charge importante et par conséquent d'autoriser la construction d'un portique surmonté d'un ou de deux étages. Les niveaux de circulation mis au jour à l'ouest de ce trottoir constituent par conséquent un élément de voirie. La présence de niveaux de graviers et galets compactés associés à des déchets domestiques et artisanaux (restes fauniques, fragments d'amphores, *etc*) confirment cette interprétation. En effet, l'épandage d'ossements d'animaux sur les voiries est une technique régulièrement utilisée en milieu urbain en Gaule (Ballet, Cordier, Dieudonné-Glad 2003). D'ailleurs, le site de la Préfecture à Valence a livré un lot important de restes fauniques dans les niveaux de voirie (Réthoré 1993). Cette technique reste un excellent moyen de se débarrasser de ces déchets encombrants et nuisibles et de les recycler dans les recharges de rue. Orientée au nord avec une inclinaison à 23°E, cette chaussée reprend l'orientation générale du cadastre B de Valence et constitue en quelque sorte un *cardo* secondaire. La proximité de la limite de fouille empêche malheureusement de connaître avec exactitude la largeur de cet

axe. A titre de comparaison, la largeur totale des chaussées mises au jour sur le site mitoyen de la Préfecture se situe entre 7 et 8 m dans un premier temps, puis autour de 10 m (Réthoré 1993). Les parallèles coloniaux contemporains peuvent également apporter des éléments de réponse. En effet, les portions de rues délimitant les îlots urbains sur le plateau de Fourvière à Lyon présentent une largeur d'environ 4 m pour les états 1 et 2 (respectivement 40 et 20 av. J.-C.) (Desbat 2005, p. 106). Il faut signaler, par ailleurs, qu'aucune structure drainante type fossé ou canalisation n'a été repérée le long de cette portion de rue.

#### *Les secteurs nord et est*

Concernant la partie septentrionale du site, aucune fondation maçonnée n'a été observée. En revanche, le mur F98 la scinde en deux aires distinctes. Si l'espace occidental est muni d'une cloison (US 329) et d'un sol en terre battue, le secteur oriental présente des équipements supplémentaires, comme un foyer associé à un trou de poteau (F114), vestige probable d'un support de crémaillère. La présence de structures des phases postérieures plus à l'est a très certainement détruit des aménagements contemporains dans cette zone. Il est assez difficile de définir avec exactitude la fonction de ces espaces : habitat ou atelier ? Il faut tout de même souligner la présence dans ce secteur d'un fragment de meule et d'un peson en terre cuite attestant le travail du textile.

Pour finir avec cette phase, il faut souligner l'absence de vestiges à l'est du mur F42. Aucune structure significative n'a été observée, tels qu'un axe viaire ou un quelconque bâtiment. La localisation du site en marges de la ville antique notamment près du *pomerium* peut suggérer l'existence d'une urbanisation plus lâche dans ce secteur.

Cette seconde étape se manifeste par une importante phase d'urbanisme, marquée par la construction complète d'un îlot urbain, dont la fouille a seulement révélé une partie. Ce nouveau plan de construction, qui conserve l'orientation des premiers vestiges, s'articule autour d'un axe viaire. Ce dernier, localisé à l'ouest de l'emprise de fouille, présente bien les caractéristiques d'une rue urbaine. Par ailleurs, il est difficile de définir le plan exact de la *domus*. Seul le plan des ateliers/boutiques donnant sur la rue, et séparés par une entrée, a pu être dessiné. L'analyse du mobilier appartenant à cette phase, confirme la persistance d'un habitat privilégié. L'analyse des céramiques montre l'utilisation de vaisselle de table d'origine italique (sigillées) avec un répertoire assez varié, associée à des produits d'origine lyonnaise. Les importations de denrées transportées en amphore sont d'origine plus diverse (Bétique, Gaule du sud, Grèce, Rhodes, etc) avec un net recul des produits de la péninsule italique. Pour l'alimentation carnée, la triade domestique (porc, bovins et moutons) est toujours là accompagnée de gibiers, comme le lièvre et peut-être un canard. D'autre part, l'analyse de la faune vient également corroborer l'étude des objets en os, qui laisse entrevoir la proximité d'un atelier de tannerie et/ou de tabletterie.

### **2.2.3. L'évolution de l'urbanisme colonial au changement d'ère (phase 3 : 1-15 ap. J.-C.) (fig. 19)**

#### *Description des vestiges*

Lors de cette phase, le plan de la *domus* se précise avec une série de pièces qui s'articulent autour d'un bassin alimentant un réservoir localisé dans la rue.

#### *La voirie*

Une série de recharges a été repérée dans la rue (US 301, 296 et 295). Comme pour les niveaux antérieurs, l'ensemble de ces couches est composé d'éléments hétéro-

gènes (graviers, galets, restes de constructions, fragments de céramique, ossements d'animaux, etc), insérés dans une matrice argilo-limoneuse de couleur verdâtre ou jaune-orangée, suivant l'origine de la terre. L'épaisseur moyenne de ce rehaussement est de 0,25 m, pour atteindre une altitude supérieure de 125,13 m. Ces recharges s'appuient contre un alignement de blocs en calcaire équarris (**US 404**), localisés en interface entre la chaussée et le trottoir, entre deux bases de piliers (**fig. 21, n° 2**). L'aménagement principal dans la chaussée est l'installation d'un réservoir maçonné de plan rectangulaire, dont seule la partie sud-est a été observée en raison de la proximité des limites de fouilles (**fig. 20, n° 1**). Cette structure est composée de deux maçonneries **F141** et **F158/F161**. Le mur oriental (F141) est le mieux préservé. S'il a été observé sur une distance de 3,00 m, un essai de reconstitution du plan semble rajouter un mètre à cette longueur initiale. Il est construit en blocs de calcaire équarris, liés à l'argile et non pas avec du mortier de chaux. Seule la partie supérieure atteste de l'utilisation de mortier blanc. En effet, le sommet de cette maçonnerie est « scellé » par un lit de mortier aplani (**fig. 20, n° 2**). Pour le mur sud, la partie sommitale a été spoliée lors de la phase suivante (F161), seul le soubassement a été préservé (F158). De construction analogue que F141, sa longueur conservée n'est que de 1,10 m dans la mesure où le tracé de cette maçonnerie se poursuit en dehors de l'emprise de fouille. La largeur de ces structures est identique à savoir 0,48 m. Pour des raisons évidentes de sécurité, il n'a pas été possible de vérifier la cote du fond de cet aménagement. L'altitude inférieure maximale atteinte est de 123,87 m pour une cote supérieure de 125,13 m, soit une différence de 1,26 m. Ce vestige est relié par ailleurs à deux canalisations. La première, localisée au nord-est du puits, est orientée NE/SO (**F165**). Elle est composée de piédroits maçonnés à l'aide de moellons de calcaire liés à du mortier gris reposant sur un canal constitué de *tegulae*. Elle collecte les eaux issues de la gouttière formée en partie par une *imbrex* qui est installée sur une partie du dé en molasse du pilier (**F164**). Sa longueur est de 1,00 m pour une largeur de 0,58 m. Quant à la seconde (**F90**), elle est chaînée à l'angle sud-est du puits (**fig. 21, n° 1**). Le type de construction diffère quelque peu de celui de **F165**. Les piédroits sont constitués de fragments de *tegula* liés par du mortier jaune (**fig. 50 et 51**). En revanche, le canal est également formé de *tegulae* complètes posées à plat. Cette canalisation a été observée sur une distance d'environ 10 m et son tracé effectue une courbe en direction de la *domus*, recoupant le seuil **F130**. Les constructions postérieures ont malheureusement détruit sa partie orientale empêchant de connaître son origine. Le sens de l'écoulement s'effectue de l'est vers le nord-ouest avec une pente de 6% ; l'altitude supérieure du canal étant de 124,60 m. Si du côté ouest, la tranchée de construction de la canalisation recoupe différents niveaux de la rue, à l'est un remblaiement a été nécessaire pour installer cette structure. Il s'agit de l'**US 578** correspondant à un simple remblai argileux relativement homogène épais de 0,30 m environ. Les bases de pilier du portique sont, quant à elles, surélevées par deux structures de plan identique formées essentiellement par des galets liés à la terre (**F129 et F134**). Leur épaisseur varie de 0,53 m à 0,78 m (alti. sup. : 124,98 m et 125,08 m). Ce rehaussement est recouvert par un bloc de molasse équarri rectangulaire (**F164**). La hauteur complète de cet aménagement est de 0,72 m (alti. sup. : 125,12 m).

### *La domus*

Au sol primitif de l'atelier/boutique nord succède une série de niveaux argileux indurés de couleur gris-vert nantis de nodules de charbons et de mobiliers divers, tels que des créamiques et des restes de construction, notamment une tomette (**US 280, 269 et 268**) (alti. sup. : 124,88 m). Ces sols sont contemporains d'une fosse de plan subcirculaire et à profil en cuvette (**F139**). Cette structure en creux, localisée au nord de la boutique, est profonde de 0,34 m. Ses parois sont rubéfiées et son comblement principal est d'origine charbonneuse et cendreuse (**US 457**). Un niveau de blocs de calcaire et de galets, également rougis par le feu, et des fragments de tuiles

(US 455) reposent sur ce premier remplissage. La cloison US 267 fait place à une structure linéaire composée de petits blocs en calcaire et galets liés au mortier blanc (F80), observée sur 1,00 m de long. Un fond d'amphore à huile de Bétique Dressel 20 réutilisé (F38) a été aménagé dans une fosse creusée contre ce vestige (fig. 22, n° 2). Du mortier a servi de liant pour l'installation du conteneur, dans lequel de nombreux fragments de céramiques ont été découverts. La cloison F80 est reliée à l'ouest à F37, qui correspond à une maçonnerie constituée de galets liés à la terre, insérée dans le mur F82 (fig. 22, n° 1). Sa longueur est de 2,50 m pour une hauteur conservée de 0,80 m.

Le plan de la *domus* se précise, malgré la spoliation de la plupart des murs ainsi que l'absence de sols. Les tranchées d'épierrement constituent par conséquent les seuls indices pour reconstituer l'organisation de la maison. Un premier ensemble de tranchées de récupération a été observé au nord de la *domus*, présentant des orientations similaires à celles des autres murs. La première tranchée (F67) est reliée au nord à la tranchée F86/F102, reposant sur F41, et au sud à F47 (fig. 23). Cette dernière joint à l'ouest F20. La profondeur de ces structures est en moyenne de 0,60 m pour une largeur de 0,80 m. Cette association forme en définitive une pièce rectangulaire de 4,40 m de large pour une longueur de 8,60 m. Deux autres tranchées d'épierrement, F61 et F60, sont accolées perpendiculairement au sud de F47. Leur partie méridionale a été recoupée par des aménagements modernes et contemporains. Par conséquent, la longueur observée pour chaque structure n'est que de 1,20 m pour F61 et 1,80 m pour F60. La profondeur de ces tranchées est en moyenne de 0,88 m. Quant à leur largeur, elle est semblable à celle des autres exemplaires de 0,80 m. Il faut signaler, par ailleurs, qu'aucun niveau de sol adjacent n'a été repéré dans le secteur. Le second ensemble, localisé à l'est de la *domus*, est constitué par les trois tranchées F46, F168 et F93. Si F46 a gardé des restes de maçonneries, les autres structures s'apparentent bien à des murs fantômes. Néanmoins, la présence de restes de constructions dans le comblement des tranchées permet de déterminer le mode de construction, à savoir des murs de galets liés par un mortier blanc riche en chaux. La largeur de ces murs est en moyenne de 0,46 m. La longueur de F46 et F168 est de dimension quasi-identique (7,70 m). Quant à F93, il a seulement été observé sur une distance de 5 m dans la mesure où sa partie sud a été recoupée par des structures postérieures. Quant à l'organisation des murs, F46 d'orientation est-ouest (alti. sup. : 124,84 m) est chaîné perpendiculairement à l'ouest à F93 (alti. sup. : 124,44 m). Le mur F168 (alti. sup. : 124,49 m), parallèle à F46, est également chaîné à l'ouest à F93. Par ailleurs, F46 et F168 sont reliés à l'est à la tranchée de récupération F154, qui repose sur F42/F697. L'analyse spatiale montre l'existence de deux pièces. La première, située au nord, forme un rectangle de 7,70 m de long pour une largeur de 1,60 m. Pour la seconde, au sud, la présence de vestiges d'époques médiévale et moderne empêche de compléter son plan. Des niveaux argileux compacts de couleur verdâtre ont été observés à l'intérieur de ces pièces (US 147 et US 504). Leur fouille a permis de récolter différents types de mobiliers (céramiques, terres cuites architecturales, etc). Un niveau argileux également de couleur verdâtre contenant de la chaux désagrégée (US 503) a été localisé sous ces sols. L'ensemble de ces vestiges de murs a été installé sur un remblai composé de graviers et de galets décimétriques (US 140) (fig. 19, n° 2). D'une épaisseur d'environ 0,30 m, ce remblai assez compact atteint en moyenne une altitude supérieure de 124,99 m.

#### *Les secteurs nord et est*

La fouille de ce secteur a livré peu de vestiges liés à cette phase. On peut noter tout de même, une canalisation de construction simple (F116), remployant des *imbrices* et *tegulae*, d'orientation nord-sud, qui a été repérée sur une longueur de 0,94 m. Elle est associée à un sol en terre battue aménagé de fragments de céramiques et surtout

d'amphores, de tuiles et d'un quart de colonnes posé à plat (US 381). L'exploration de ce sol a livré par ailleurs un fragment de meule en basalte et un peson de tisserand en terre cuite. L'altitude supérieure de ces vestiges atteint 124,62 m. Quant au secteur oriental, aucune structure visible n'a été observée.

### **Chronologie**

Une fois n'est pas coutume, le mobilier céramique reste le principal élément chronologique. Abondant et diversifié, cet ensemble permet de proposer une datation fiable. La vaisselle en sigillée italique ainsi que les vases à boire en paroi fine fournissent les principaux indicateurs chronologiques, notamment avec des assiettes et bols du service 3 de Haltern. Les vestiges amphoriques montrent également une évolution avec une majorité d'amphores de Bétique. Le faciès est celui que l'on retrouve généralement dans les contextes lyonnais du changement d'ère. La datation de cet horizon se situe par conséquent entre le changement d'ère et la fin du règne d'Auguste (1-15 ap. J.-C.). Concernant le numéraire de cette phase, un demi dupondius de Nîmes (16/15-10 av. - 3 av. J.-C.) confirme cette chronologie.

### **Interprétation des vestiges (fig. 24, 25 et 26)**

#### *La domus au bassin fantôme*

Cette phase se manifeste par un rehaussement général de la parcelle et par la mise en place *ex-nihilo* (?) de plusieurs pièces dans la *domus*. Concernant tout d'abord les ateliers/boutiques, seule la pièce nord présente des nouveaux aménagements. Pour la pièce sud, les constructions d'époque moderne et contemporaine ont totalement excavé les vestiges jusqu'au toit des fondations. Les changements de l'atelier/boutique nord se traduisent par la mise en place de nouveaux sols en terre battue associés à une nouvelle structure de combustion (F139). La fonction exacte de cette dernière reste indéterminée : fonction artisanale ou domestique ? Il s'agit simplement d'une fosse sub-circulaire aux parois rubéfiées dont ni le comblement, ni l'environnement ne permettent d'apporter des données quant à son usage. La cloison F80, séparant la pièce en deux espaces, est reliée à un réaménagement du seuil F82 (F37), correspondant peut-être à une réparation. Contre la cloison F80, la réutilisation de la partie inférieure d'une amphore à huile de Bétique Dressel 20 évoque une pratique récurrente. Le caractère globulaire de ce conteneur est en effet une qualité recherchée pour différents domaines notamment pour l'artisanat (Martin-Kilcher 2003). Dans ce cas présent, cette amphore a vraisemblablement été réutilisée pour servir de récipient, mais la fouille de son comblement ainsi que des niveaux de sols alentours n'ont révélé aucun indice complémentaire. Il faut signaler par ailleurs que la partie sud de cette boutique a été excavée par un sondage réalisé lors du diagnostic, qui n'apporte pas plus de données supplémentaires (Réthoré 2006). A titre de comparaison, une boutique (nord) d'une *domus* lyonnaise contemporaine sur le site du clos du Verbe Incarné était vraisemblablement affectée à de la petite métallurgie, en raison de la présence d'une amphore décollétée destinée à la réserve de charbons et d'un foyer en cuvette (Thirion 2005).

Pour l'intérieur de la *domus*, la restitution du plan repose principalement sur des tranchées d'épierrement. La mauvaise conservation relative des murs et l'absence des niveaux de sols ne permettent pas d'interpréter directement les vestiges. Toutefois, plusieurs hypothèses peuvent être énoncées quant au plan et à la fonction des pièces. Il est difficile de savoir dans un premier temps si ces aménagements ont succédé à d'anciennes structures de la phase 2, surtout si elles étaient construites en matériaux périssables. Néanmoins, la construction des murs de cette phase 3 a succédé à un remblaiement de la zone par des niveaux de graviers et de galets compactés (US

140). Par ailleurs, la découverte de la canalisation F90 constitue un élément important pour l'identification de ces vestiges. Cette adduction qui alimentait un réservoir situé dans la rue, provenait de l'intérieur de la *domus* probablement pour conduire les eaux de pluie par l'intermédiaire d'un bassin. Or le tracé de cette canalisation, bien que lacunaire, se dirige vers les deux tranchées parallèles F61 et F60. Ces deux structures pourraient constituer par conséquent les vestiges d'un bassin maçonné, légèrement désaxé par rapport à l'entrée. La reconstitution du bassin indique qu'il s'agissait d'un exemplaire surélevé afin d'éviter toute pollution d'origine organique de l'eau. Cet *impluvium* semble correspondre plus à un équipement utilitaire qu'ostentatoire. La présence de quarts de colonnes de différents modules dans les niveaux de destruction postérieurs justifierait l'existence de colonnes en briques aux angles du bassin, de type tétrastyle, et destinées à soutenir l'étage supérieur. L'eau tombait directement du toit des pièces adjacentes. Par ailleurs, il n'est pas impossible que cet aménagement ait repris exactement le tracé d'un bassin primitif, ce qui aurait pour conséquence de faire disparaître les traces de ce premier *impluvium*. Dans le cadre de cette hypothèse, il faut noter qu'aucune structure liée à l'évacuation des eaux n'a été observée. Mais le décaissement important pourrait avoir détruit toute trace de cette éventuelle canalisation. Pour le seuil d'entrée, F130 est condamné d'une part par une série de remblais et d'autre part par la canalisation F90. Si le nouveau seuil rehaussé ne nous est pas parvenu, le plan de l'entrée ne semble toutefois pas avoir été modifié. Il s'agit toujours d'un vestibule divisé en deux parties séparées par un seuil. Quant à la fonction exacte de la pièce nord, aucune interprétation est envisageable.

Pour les aménagements situés à l'est de la *domus*, la pièce rectangulaire et assez étroite renvoie vers une cage d'escalier longue de 6 m environ, corroborant la présence d'un étage déjà attestée par l'importance des fondations des murs ainsi que par celles des bases des piliers du portique. Quant à la pièce qui lui est adjacente, son caractère lacunaire ne permet pas de déterminer sa fonction.

#### *Un réservoir d'eau*

En ce qui concerne la voirie, un rehaussement général de la rue et du trottoir est également visible. L'alignement de blocs équarris (US 404) est destiné à limiter la chaussée en raison du dénivelé avec le trottoir. Toutefois, cette phase se manifeste surtout dans ce secteur par la mise en place d'un puits maçonné à plan rectangulaire. Si la présence d'eau est avérée dans cet ouvrage par la mise au jour de deux canalisations (F90 et F165), l'absence de tout mortier d'étanchéité sur les parois s'opposerait à une utilisation comme citerne. Or lors de la réalisation de la coupe de cet ouvrage, un espace régulier de 0,05 m de large était visible entre le parement interne de chaque mur et le comblement du puits, qui pourrait correspondre aux vestiges d'un cuvelage en matériau périssable, type bois. L'étanchéité pouvait également être assurée par des joints de plomb ou par des cordons d'argile placés dans une rainure entre les pierres (Leveau 1996). Par ailleurs, si la présence de cuvelage n'était pas attestée, on peut considérer cet ouvrage comme un réservoir, permettant dans un premier temps d'évacuer l'eau par le fond de manière graduelle, à la manière d'un puisards. En effet, la mise en place de cette structure serait justifiée par le caractère imperméable du substrat naturel qui empêche une évacuation efficace des eaux de pluie. Cet équipement permettrait également de constituer une réserve d'eau pour la consommation quotidienne des riverains. L'alimentation en eau de la colonie de Valence reste encore aujourd'hui un dossier mal documenté. Ces deux hypothèses ont également été énoncées pour un aménagement de type similaire mais de période différente, localisé près du groupe épiscopal de Grenoble (Baucheron *et alii* 1998, p. 62-63). Quoiqu'il en soit, les besoins d'évacuation des eaux de pluie, notamment de celles de la *domus*, nécessitaient obligatoirement toute une série d'aménagements,

dont ce réservoir faisait partie. La présence au sommet de l'un des murs (F141) d'un lit de mortier bien aplani laisse suggérer le départ d'une autre maçonnerie ou au contraire marque l'arrêt de cette structure par une margelle. Par ailleurs, il est difficile de déterminer avec exactitude la physionomie de la partie sommitale de cet ouvrage. Il était constitué manifestement d'une élévation maçonnée. D'autre part, si la rue était étroite, cet ouvrage aurait empêché toute circulation charretière. Ce changement de fonction des rues, qui de charretières devinrent piétonnières, est également attesté à Lyon, où deux fontaines présentent des emplacements singuliers, au carrefour de deux rues (Thirion 2005).

La rareté des vestiges et la présence très proche des limites de l'emprise de fouille ne permettent pas d'étayer la réflexion sur les secteurs adjacents. Il faut toutefois signaler l'absence de structures dans la partie orientale du site. Est-ce une zone de jardins ou bien un secteur de la ville non encore urbanisé ?

En définitive, cette phase présente bien une partie d'un îlot urbain avec la présence d'équipements classique d'une ville : *domus*, trottoir, rue, ouvrages liés à la gestion de l'eau, *etc.* Malgré des lacunes certaines en ce qui concerne le plan de la *domus*, il s'agit d'un modèle colonial de tradition italique, qui s'articule autour d'un pseudo-*atrium* desservant plusieurs pièces. En effet, cette architecture domestique se retrouve non seulement dans d'autres colonies gauloises comme Lyon, mais également dans les villes italiennes de Campanie. La restitution de la *domus* effectuée par Pierre André semble le confirmer (fig. 25 et 26)<sup>9</sup>. Cette influence méditerranéenne se retrouve également dans le mobilier, avec toujours des importations de denrées diverses : vins gaulois, grands crus orientaux, sauces/salaisons de poissons de Bétique, *etc.* La consommation en viande est toujours représentée par la triade classique, mais avec un taux de fréquence plus important de la part des bovins au détriment des porcs. Les poules et gibier sont toujours présents. Cette phase est également marquée par l'arrivée des mollusques d'origine méditerranéenne. L'artisanat de la tabletterie est toujours attesté.

<sup>9</sup> Concernant la restitution de Pierre André, il s'agit bien évidemment d'un premier essai réalisé dans le cadre du rapport. Il s'agira par la suite d'apporter une réflexion commune plus étayée quant à la restitution de la *domus*.

#### 2.2.4. L'urbanisme colonial (phase 4 : 50-70 ap. J.-C.) (fig. 30)

##### *Description des vestiges*

###### *La voirie*

Cette phase de construction se manifeste tout d'abord par l'abandon et le comblement du réservoir et la récupération partielle de l'un de ses murs (fig. 31, n° 1). En effet, la partie sommitale de F151 a été spoliée (F161) sur une hauteur de 0,92 m. Quant au comblement, il est constitué de plusieurs couches de nature quasi identique. Il s'agit principalement de niveaux argilo-limoneux de couleur grisâtre ou brune (US 543, 542, 541 et 540) riches en mobilier archéologique : vaisselles en céramiques, amphores, ossements d'animaux, objets, restes de constructions (tuiles, blocs, galets, *etc.*). Les céramiques mises au jour se partagent entre différentes catégories : vaisselle fine (sigillées du sud et du centre de la Gaule, parois fines lyonnaises) et vaisselle culinaire, de stockage et de préparation des aliments d'origine régionale. Les vestiges amphoriques sont également nombreux compte tenu de leur caractère encombrant. Ils attestent d'importations de denrées variées (vin, huile d'olive et saumures) d'origines diverses (Lyon, Gaule du sud, Bétique, Orient, *etc.*). Par ailleurs, ces couches sont scellées par un niveaux argileux gris-vert bien compact (US 539) correspondant très probablement à la démolition de murs en terre crue. Après le remblaiement et la spoliation de l'ouvrage, une canalisation (F77) est mise en place dans la rue (fig. 30).

Provenant du sud-ouest, après une distance de 2 m, elle effectue un virage pour suivre l'orientation de la chaussée en direction du nord sur une longueur de 6 m environ. Son creusement, profond de 0,90 m, présente un profil en « U ». Il est constitué, en partie inférieure, de deux piédroits maçonnés (galets et mortier de chaux de couleur jaune) (US 238 et 239) présentant chacun une largeur de 0,20 m environ. Un espace également de 0,20 m de large est visible entre ces deux maçonneries. Il est comblé par un sédiment argilo-sableux de couleur marron. Ces vestiges sont recouverts par une couche également de nature argilo-sableuse de couleur grisâtre (US 237), au milieu de laquelle un négatif circulaire de 0,18 m de diamètre a été repéré lors de la lecture de la coupe stratigraphique n° 69 (fig. 51). Quant au pendage, l'écoulement progresse du sud-ouest vers le nord. Le sommet des piédroits atteint respectivement une altitude de 124,84 m au sud-ouest et 124,73 m au nord. De part et d'autre de cette canalisation, plusieurs niveaux de recharges de la rue ont été observés. Il s'agit d'une alternance de niveaux argilo-limoneux verdâtres ou ocres (US 379, 378, 377, 352, 235, 281, 262, 257 et 258) et de couches de cailloutis très compactes associées à des galets (US 05, 274 et 282) (fig. 31, n° 2). L'ensemble de ces couches présente une épaisseur moyenne de 0,51 m, avec une altitude supérieure de 125,19 m. L'une des caractéristiques principales de ces recharges est la présence importante de mobiliers archéologiques hétérogènes à l'instar des recharges des niveaux antérieurs. En dehors de fragments de restes de construction (*tegulae*, *imbrices*, quart de colonne, mortier, enduits peints, *tubuli*, etc), un lot important de débris de vaisselle et surtout d'amphores a été mis au jour. Par ailleurs, de nombreux restes fauniques et d'objets divers, dont de la tabletterie, ont été répertoriés. Au milieu de la rue, une fosse de plan circulaire (F106), profonde de 0,20 m pour un diamètre de 0,70 m, est comblée par de gros éléments (fragments de tuiles, galets, blocs de calcaire).

#### *La domus*

Aucun vestige nouveau n'a été observé à l'intérieur de la *domus* pour cette phase.

#### *Les zones nord et est*

La zone nord est recouverte par un ensemble de remblais argileux de couleur marron constitués de nombreux restes de construction (*tegulae*, galets, etc) (US 276, 324, 345, 376 et 440), épais de 0,30 m environ (alti.sup.: 124,85 m). Par ailleurs, ces niveaux sont recoupés par une grande fosse ovale (3,40 m x 2 m) mais peu profonde (0,30 m) (F135). La particularité de cette structure en creux réside dans son comblement, extrêmement riche en éléments de construction (*tegulae*, *imbrices*, galets, moellons de calcaire, etc), insérés dans une matrice argileuse de couleur ocre-marron. Le sommet de cette fosse atteint l'altitude de 125,01 m. Le secteur oriental, une fois n'est pas coutume, est dépourvu de vestiges.

#### *Chronologie*

Les recharges de la rue, ainsi que le comblement du puits, ont livré un lot de céramique important avec une variété de productions et de formes, dont l'étude permet d'appréhender un horizon chronologique précis. En définitive, l'analyse de ces céramiques place sans équivoque cet ensemble après le règne de Tibère. Par ailleurs, la présence de certaines productions comme les sigillées du sud de la Gaule et de Lezoux, de formes précises (Drag. 37) et de certains conteneurs (Gauloise 4, Dressel 20) permet de resserrer la chronologie autour du milieu du siècle, voire au début du règne des Flaviens, en autres termes entre 50 et 70. Signalons, par ailleurs, l'existence d'un lot de monnaies qui dénotent tous d'une circulation à long terme: un dupondius de Nîmes du groupe 3 (9/8 – 3 av. J.-C.), un second du groupe 4 (10-14 ap. J.-C.) et un as d'Auguste ou Tibère (27 av. J.-C. – 37 ap. J.-C.).

### *Interprétation des vestiges*

Si la meilleure conservation des vestiges de la partie occidentale du site permet de pousser la réflexion de manière convenable dans ce secteur, en revanche il est difficile de décrire avec précision l'évolution architecturale des zones adjacentes dans la mesure où les vestiges repérés restent très ténus.

### *La voirie*

Concernant la voirie, un rehaussement général de la rue s'est effectué à l'aide de recharges constituées d'éléments hétérogènes à l'image des phases précédentes. Une fois encore, l'épandage de déchets domestiques sur les voiries restait un excellent moyen de se débarrasser régulièrement des déchets nuisibles tout en consolidant la chaussée. L'analyse des restes fauniques confirme toujours la domination de la triade bœuf/porc/mouton, avec la présence d'animaux sauvages comme le cerf ou la perdrix. Les huîtres sont également consommées. A cette alimentation carnée, s'ajoutent d'autres denrées, comme le vin de la Narbonnaise et des provinces orientales, l'huile d'olive et les saumures de la Bétique. Si la vaisselle de table provient quant à elle surtout du sud de la Gaule (sigillées), la vaisselle de cuisine est toujours d'origine locale, voire régionale. Les éléments en verre sont plutôt d'origine lyonnaise. Par ailleurs, la présence de nombreux restes de constructions et notamment de dépôts argileux permettent de compléter nos connaissances sur les techniques de construction utilisées dans ce secteur. Outre la présence de terres cuites architecturales classiques (*tegulae, imbrices, etc*), l'existence de dépôts argileux épurés et compacts dans ces recharges confirme l'utilisation de terre pour l'élévation des murs. L'origine de ces argiles est toujours double : les berges du Rhône et les limons des plateaux valentinois. Par ailleurs, le comblement du réservoir s'est effectué très rapidement en devenant au demeurant une excellente zone de dépotoir. L'abandon de cet ouvrage indique que les eaux de pluie de la *domus* sont canalisées par d'autres moyens et/ou en d'autres lieux. D'autre part, le réseau d'assainissement de ce secteur se résume à l'installation d'une canalisation provenant du sud-ouest, probablement d'un autre îlot, pour se diriger vers le nord en suivant la rue. La lecture de la stratigraphie de cette canalisation semble indiquer deux états, du moins deux aménagements distincts superposés. Le premier correspond aux deux piédroits maçonnés qui semblent répondre à un besoin d'évacuation des eaux de pluie et/ou usés. Le fond relativement plat était certainement constitué de planches en bois. Quant au second, le négatif circulaire repéré sur une coupe stratigraphique peut se rapporter aux vestiges de tuyaux en bois destinés à la conduite d'eau propre. Cet ouvrage reposait très certainement sur des planches en bois qui elles-mêmes étaient installées sur les piédroits sous-jacents. Par ailleurs, cette conduite était probablement insérée dans un espace non colmaté dont les parois étaient revêtues d'un cuvelage également en bois. Quant à la couverture, ce type d'aménagement ne nécessitait pas forcément un système de protection sommitale. Seules les zones de passages pouvaient être dotées de platelage en bois ou en pierre. Ainsi, les eaux de pluie pouvaient ruisseler directement dans cet aménagement.

### *La domus et les zones adjacentes*

Pour la *domus*, aucun vestige n'a été repéré en raison des importants décaissements de la zone aux époques postérieures. Les travaux de rehaussement visibles dans la voie publique ont toutefois dû affecter la *domus*, comme le montre la disparition de la canalisation F90. Quant aux autres secteurs, l'interprétation reste assez difficile dans la mesure où les vestiges de cette période restent très sporadiques. Pour le secteur Nord, des remblais argileux contenant de nombreux restes de construction recouvrent les sols de l'état antérieur. Elle est d'ailleurs recoupée par une fosse

(F135) comblée également par d'importants éléments de construction qui confirment l'utilisation de terre pour l'élévation des murs. En revanche, aucun niveau de circulation n'a été découvert. Enfin, le secteur oriental est toujours vierge de vestiges.

### 2.2.5. Les transformations de la parcelle au III<sup>e</sup> s. (phase 5 : début III<sup>e</sup> s.) (fig. 32)

#### *Description des vestiges*

Si les vestiges de cette phase restent assez clairsemés notamment dans les secteurs occidental et surtout central du site, en revanche la partie orientale présente pour la première fois un plan de constructions.

#### *La voirie*

L'élément principal dans le secteur de la voirie est la mise en place d'une nouvelle canalisation (F72) dont le tracé reprend avec exactitude celui de F77 (fig. 33, n° 1). Toutefois, le type de construction diffère sur certains points. En effet, elle est constituée de deux piédroits maçonnés construits à l'aide de galets et de briques liés au mortier blanc. Quant au canal d'écoulement, il est constitué dans sa partie nord de *tegulae* complètes posées à plat et liées au mortier. En revanche, au niveau du coude, il s'agit simplement d'un lit de mortier blanc épais d'une dizaine de centimètres. En effet, la pression de l'eau à cet endroit est bien plus forte compte tenu du virage et nécessite par conséquent une solidité supérieure de la part du canal. La largeur de cet aménagement est de 0,80 m pour une hauteur maximale conservée de 0,24 m. L'altitude supérieure du canal varie de 125,22 m au sud-ouest à 125,17 m au nord.

#### *La domus*

Encore une fois, très peu d'éléments ont été repérés pour cette période. Il s'agit principalement de portions de murs très mal conservés dont les tracés reprennent ceux des maçonneries des états antérieurs. L'ensemble de ces murs sont situés au niveau de la boutique nord et présentent des techniques de construction similaires, à savoir des galets liés à un mortier blanc, identique à celui de la canalisation F72. Le premier F76, situé sur la tranchée d'épierrement F86, est seulement conservé sur une longueur de 0,52 m pour une largeur de 0,20 m. Sa hauteur est de 0,15 m (alti. sup. : 125,02 m). Ce mur était très probablement relié à F75 qui repose sur F37 et F82. La longueur conservée est de 1,60 m pour une largeur de 0,30 m. La hauteur de cette maçonnerie est de 0,16 m (alti. sup. : 125,15 m). Si aucun niveau de sol n'a été observé, en revanche les restes d'un remblai argileux vert-noir (US 107/240) ont été localisés au nord de la boutique, contre F76. Visible sur une épaisseur de 0,40 m environ (alti. sup. : 125,26 m), ce dépôt est relativement riche en mobiliers divers, tels que des céramiques ou des restes de construction (fragment de marbre, tesselle de mosaïque, etc). Il repose sur un niveau de démolition (F81) constitué d'éléments de construction (tuiles, enduits peints, etc) accompagnés de quelques fragments de céramiques. Au niveau du trottoir, un remblai argilo-limoneux verdâtre (US 72) épais de 0,26 m (alti. sup. : 125,39 m) contenait un ensemble de céramiques non négligeable, accompagné de restes de construction (tuiles, fragments d'enduits peints, etc). Au nord-est de la *domus*, une grande fosse de plan ovale (4 x 2,50 m) (F139) recoupe les vestiges sus-jacents sur une profondeur de 0,80 m (alti. sup. : 124,62 m). Les parois de cette structure en creux sont verticales et le fond est relativement plat. Quant au comblement, il est de nature argileux et très peu de mobilier en provient.

*Les secteurs nord et est*

Les vestiges reconnus dans le secteur nord sont situés dans la partie orientale, et sont recoupés par ailleurs par l'installation d'une fosse septique d'époque contemporaine. Il s'agit principalement de maçonneries, dont la première d'orientation nord-sud inclinée à l'est de 23° (**F36**) présente une construction assez soignée. Ce mur se compose de deux états. Si le premier est constitué de galets et de petits blocs de calcaire liés à un mortier jaune très sableux, le second se distingue par l'utilisation de galets et fragments de tuiles noyés dans un mortier blanc. Conservé sur une hauteur de 0,50 m, ce mur présente une longueur de 1,20 m pour une largeur de 0,65 m (alti. sup. : 124,68 m). Il est relié à angle droit à une autre maçonnerie **F147**, dont la longueur (2,50 m) est conservée dans son intégralité. Large de 0,30 m, ce mur est constitué d'éléments assez hétérogènes (blocs de calcaire, galets, fragments de tuiles et céramiques) liés à la terre.

Il s'agit de structures dont le rattachement à la phase 5 est très probable mais dont la chronologie précise fait défaut en raison de l'absence de mobilier datant. Des vestiges, localisés dans la parcelle nord, en limite de fouilles, ont été observés uniquement en coupe. Ce sont tout d'abord des remblais (**US 32** et **487**) recouvrant une grande partie des vestiges sous-jacents. Ils se caractérisent par un sédiment brunâtre riche en restes de construction (tuiles, tubulures, *etc*) et présentent une épaisseur assez variable (0,25 m en moyenne). L'altitude supérieure de ces dépôts est de 125,01 m. Par ailleurs, ces remblais sont recoupés par deux tranchées perpendiculaires à profil rectangulaire. La première **F96**, repérée sur la coupe n° 32, présente une longueur de 1,80 m. Elle est reliée à l'ouest à la tranchée **F95** qui est elle-même reliée à la tranchée F86/F102. Elle a également été observée en coupe sur une distance de 2,60 m. Compte tenu de leur localisation près des limites de l'emprise de fouille, leurs largeurs respectives n'a pu être déterminée. Néanmoins leur localisation dans la parcelle semble intégrer le plan d'urbanisme général des vestiges antiques. De toute évidence, ces structures en creux semblent correspondre à des vestiges de murs maçonnés spoliés, phénomène récurrent dans d'autres secteurs du site. Pour leur chronologie, aucun mobilier datant n'a été retrouvé dans ces tranchées. Seule l'analyse de la stratigraphie ainsi que celles des cotes de fondation permettent de situer le creusement de ces tranchées à cette période.

Il faut signaler, par ailleurs, l'apparition de vestiges dans le secteur oriental du site. Malgré la destruction de nombreuses structures liées à la mise en place de caves d'époque moderne, non seulement des maçonneries ont été découvertes mais également des niveaux de sols reposant sur des remblais d'installation. Ces derniers, de nature argilo-limoneuse (**US 347** et **528**), contenaient des mobiliers divers (céramiques, restes de construction, faune, *etc*). Sur ces couches, s'installe une première maçonnerie **F156** qui se démarque par un agencement soigné et d'un type de construction attesté pour la première fois sur le site (**fig. 32**). Il s'agit de la mise en œuvre de moellons de taille informe dressés sur les faces extérieures. Le cœur de cette maçonnerie est rempli de graviers mêlés à de la chaux. Il apparaît que les parements tiennent lieu de coffrage permanent. A l'instar de F36, si le premier niveau de construction est lié à un mortier jaune très sableux, les autres assises présentent un liant blanchâtre riche en chaux. Un ressaut de fondation est visible du côté est. Ce mur repose sur un niveau de préparation qui consiste en un radier de petits galets et graviers. Orienté au nord incliné à 23° E, il est conservé sur une distance de 8 m environ. Large de 0,50 m, sa hauteur conservée est de 0,71 m (alti. sup. : 124,64 m). Chaînés au nord de cette construction, les restes d'un mur perpendiculaire formé principalement par un bloc de molasse (**F159**) a été repéré. Il est situé au sud d'une structure linéaire composée principalement de restes d'amphores, d'*imbrices* et de blocs de calcaire liés à un

mortier assez pauvre en chaux. Orienté NNE/SSO, cette structure présente une longueur conservée de 2,08 m pour une largeur de 0,76 m environ. Sa hauteur reste assez inégale suivant la localisation, mais elle est en moyenne de 0,20 m. Pour finir, un mur isolé (**F8**) a été découvert au nord-est de F160. Si une grande partie de cette maçonnerie a été détruite par l'installation d'une cave moderne, son orientation (est-ouest) et ses dimensions ont pu être définies. Long de 0,88 m, il présente une largeur récurrente de 0,48 m pour une hauteur sauvegardée de 0,41 m (alti. sup. : 124,52 m). Ce mur est associé à un ensemble de lambeaux de niveaux de sol argileux rougeâtre (**US 336 et 482**) localisé au sud de F8 et à l'est de F160. Leur particularité est la présence de nodules de charbon et de cendres à la surface. L'altitude supérieure de ces sols est en moyenne de 124,68 m. Ils sont recouverts par une série de remblais limono-argileux brunâtres riches en restes de construction et mobilier céramique (**US 346 et 06**). En effet, ils correspondent à des niveaux de démolition contenant un important matériel de construction (tuiles, enduits peints, éléments de pisé, torchis (**pl. 43, n° 2**), galets, *tubuli*, marbre, etc) accompagné de fragments de céramiques et d'amphore, ainsi que des restes fauniques. Ces différents *artefacts* sont insérés dans une matrice argileuse de couleur ocre qui présente parfois des traces charbonneuses et de rubéfaction. L'épaisseur moyenne de ces remblais est de 0,20 m (alti. sup. : 124,88 m).

Pour finir avec cette phase de construction, signalons la présence d'un fossé (**F153**) localisé entre F156 et le mur oriental de la *domus* (**fig. 33, n° 2 et fig. 58**). Il s'agit par conséquent d'une structure linéaire de même orientation que les maçonneries adjacentes dont la longueur conservée est de 8 m environ pour une largeur de 4,78 m. Il présente comme particularité de disposer d'un fond plat large de 3 m tapissé d'un niveau de petits blocs de molasse et de galets, faisant office de radier pour l'installation d'une couche de graviers très compacte (**US 510**). Quant au profil des parois, il diffère suivant les bords. Si le côté oriental bordé par le mur F156 est de profil très évasé, le côté occidental présente une « marche » au niveau de la base du mur spolié F154. La hauteur de cette structure linéaire reste peu conséquente puisqu'elle est seulement de 0,90 m (alti. sup. : 124,64 m). Quant au comblement, il est composé de deux couches principales bien distinctes. La première est composée principalement de graviers et galets insérés dans une matrice argileuse stérile en mobilier (**US 511**), quant à la seconde, elle correspond aux « terres noires » médiévales (**US 09**).

### **Chronologie**

Les différents remblais repérés sur le site ont livré des ensembles de mobiliers non négligeables. L'analyse des céramiques oriente la datation vers le début du III<sup>e</sup> s., avec la prépondérance des sigillées claires B rhodaniennes et des céramiques Métallescentes, dont un fragment est probablement originaire de la région trévière (Allemagne). Pour les amphores, leurs données corroborent cette chronologie avec des conteneurs à huile Dressel 20 et une amphore orientale Cnossos 18. Cet ensemble se rapproche d'un lot daté de la même période mis au jour sur le site de Bourbousson à Crest dans la Drôme (Bonnet 2004-2005, p. 488-490). On signalera pour finir l'absence des produits africains, aussi bien les sigillées A et C, les céramiques communes que les amphores. Cette carence reste tout à fait étonnante dans la mesure où ils sont bien attestés dans différents sites urbains autant septentrionaux (Lyon, Vienne) que méridionaux (Arles, Orange) de la vallée du Rhône. Quant au numéraire, seul un petit bronze colonial frappé à Cavailhon entre 40 et 30 av. J.-C. a été retrouvé. Cette monnaie est de toute évidence résiduelle; elle provient probablement des niveaux sous-jacents.

### *Interprétation des vestiges*

Les vestiges de cette phase restent encore une fois très sporadiques et assez détruits notamment dans les secteurs occidental et central en raison de la présence d'aménagements d'époque moderne et contemporaine. Il est par conséquent très difficile de connaître le plan d'urbanisme exact de cette parcelle durant cette période. Toutefois, la découverte de ces structures semble insister sur la pérennité de certains équipements. En effet, si aucune recharge de la rue n'a été mise au jour pour cette phase, l'existence de la canalisation F72, qui reprend au demeurant exactement le même tracé que celui de F77, indique qu'un axe viaire existe toujours à cette période mais à une altitude bien supérieure. Seule la partie basse de l'ouvrage a été découverte, mais cette dernière possédait à l'origine des piédroits de hauteur plus grande surmontés probablement d'une voûte également maçonnée. Quant au portique, aucun indice ne permet de confirmer encore sa présence. Il en va de même pour la *domus*, où seuls des fragments de maçonneries ont été repérés. Néanmoins, leur tracé est localisé exactement sur ceux des murs de la boutique Nord, ce qui pourrait indiquer la persistance de la *domus*, du moins pour ce qui concerne son plan général. Mais en l'absence d'éléments déterminants, la prudence s'impose. Par ailleurs, aucune interprétation tangible n'est émise pour la fosse F124. Pour le reste, qui se résume aux secteurs Nord et Est, un plan d'urbanisme commun semble apparaître à cette période. Après le remblaiement de ces zones notamment dans le secteur oriental, des bâtiments, dont seuls subsistent quelques murs, sont construits à l'aide de maçonneries bien agencées employant une technique de construction employée pour la première fois sur le site. Les couches de destruction associées attestent de la présence de décorations (enduits peints) et l'utilisation de terre et de bois pour l'élévation des murs. Par ailleurs, des traces de torchis (argile mêlée à des éléments végétaux) ont également été repérées dans ces remblais, témoignant de cette technique de construction. Il s'agissait probablement des vestiges d'habitat. La présence de fragments de *tubuli* témoignerait par ailleurs de pièces chauffées et non nécessairement d'espaces thermaux. Outre la présence de restes de construction, un lot de céramiques fournit des données sur les tendances concernant la vaisselle et les importations de denrées par amphore. Il faut particulièrement souligner l'importance des sigillées Claire B, dont des ateliers ont été repérés sur l'autre rive du Rhône à Saint-Péray. La vaisselle de cuisine est également originaire de la région. Quant aux vestiges amphoriques, les produits comme le vin, l'huile d'olive et les saumures proviennent en règle générale toujours des mêmes régions, avec toutefois l'arrivée de vins nord-africains. Pour finir, le fossé F153 constitue un aménagement relativement singulier pour un quartier urbain et soulève par conséquent quelques questions, notamment en ce qui concerne sa fonction exacte. Ce fossé à fond plat et peu profond semble fonctionner dans un premier temps comme un chemin creux dans la mesure où il est localisé entre deux parcelles urbaines et que sa largeur permet la circulation d'hommes et d'animaux. La préparation du fond du fossé composé d'un damage d'éclats de molasse et de galets tapissés d'un niveau de graviers compact atteste d'un aménagement soigné. Toutefois, aucun accès n'est possible dans ce secteur dans la mesure où il existe un dénivelé relativement important entre le fond de cette structure et les niveaux de sol des bâtiments adjacents. Par ailleurs, le caractère imperméable du substrat naturel peut également orienter l'interprétation vers un aménagement drainant, qui par temps de pluies devait canaliser les eaux. L'ensemble des écoulements ne devait pas s'infiltrer totalement dans cette formation de nature imperméable. Des parallèles ont été retrouvés dans la région, notamment à Annecy-le-Vieux, où un chemin creux était destiné à concentrer les eaux de ruissellement dans une dépression longeant un habitat (Motte *et alii* 2005, p. 12-14). A Lyon, rue Pierre Audry, un exemplaire de construction similaire présente certes une physionomie différente mais soulève également des problèmes d'interprétation (Ayala *et alii* 2006). Quant à sa durée de vie, le comblement indique que ce fossé était régulièrement curé et a longtemps perduré puisque le comblement final date de l'époque médiévale.

### 2.2.6. L'abandon du bâti à la fin de l'Antiquité (phase 6 : fin IV<sup>e</sup> s.)

#### *Description des vestiges*

Cette phase se résume à une seule unité stratigraphique (US 152) localisée dans la partie orientale du site, correspondant à une couche de démolition de même nature et composition que les remblais sous-jacents US 06 et 346. Toutefois, elle a été observée sur une surface plus grande puisqu'elle recouvre totalement les structures F159 et F160 et en partie le mur F156. Il s'agit d'une couche argileuse de couleur brunâtre, voire noirâtre, riche en restes de constructions (*tegulae*) et de fragments de céramique et d'amphores, dominées au demeurant par les productions originaires d'Afrique du Nord. La partie sommitale semble avoir été excavée, par endroit, par la mise en place des aménagements postérieurs. L'épaisseur moyenne conservée de ce remblai est de 0,10 m (alti. sup. : 124,98 m).

#### *Chronologie*

Pour la chronologie, l'ensemble des informations livrées par l'étude de la céramique situe ce lot dans le courant du IV<sup>e</sup> s., avec notamment la présence des sigillées Claire B dites « tardives ». Or les données chronologiques fournies par les amphores africaines semblent resserrer cette datation plutôt à la fin de ce siècle, sans toutefois la dépasser. Il faut signaler par ailleurs l'absence de la dernière vaisselle fine de tradition antique, les DSP, dont l'apparition dans les contextes valentinois est datée à la fin du IV<sup>e</sup> s. ou au début du siècle suivant. Pour finir, un *centoniolanis* ou *nummus* de la dynastie constantinienne (307-361) bien usé est à signaler, corroborant la datation fournie par les céramiques.

#### *Interprétation des vestiges*

Cette phase correspond à la destruction des bâtiments localisés dans le secteur oriental de la parcelle et peut-être à l'abandon du bâti dans cette partie de la ville. Sur les autres points du site, aucun indice n'a été décelé. Concernant par ailleurs les autres secteurs de la ville, notamment ceux localisés à la périphérie du site, les indices de l'Antiquité tardive restent très ténus. Il faut se rapprocher vers le centre de Valence, notamment autour du palais épiscopal pour observer des vestiges de cette période (Gabayet 2004) ou au contraire sortir des remparts où une nécropole du IV<sup>e</sup> s. vient d'être récemment révélée à l'occasion des récents aménagements des boulevards (Ronco 2007).

## 2.3. Les vestiges médiévaux (fig. 34)

Les vestiges du Moyen Age restent très limités. Ils se résument à des fosses, des solins et avant tout à une omniprésence de dépôts sédimentaires que l'on regroupe sous le terme générique de « terres noires ». Néanmoins, l'analyse des quelques céramiques mises au jour alliée aux données stratigraphiques semblent faire apparaître deux séquences médiévales.

### 2.3.1. Des vestiges du Moyen Age central ?

#### *Description des vestiges*

Dans la partie occidentale du site, des restes de maçonneries sont installés directement sur les vestiges antiques. Il s'agit de deux murs perpendiculaires dont l'orientation reprend exactement celle du parcellaire gallo-romain. Ils sont constitués par des éléments hétérogènes récupérés parmi les restes de construction d'origine antique :

fragments de *tegula*, blocs de calcaire et de tuf et galets (**fig. 34**). Le premier, **F74**, présente une longueur de 3,02 m pour une largeur de 0,48 m. Une partie a été spoliée (**F169**). Il est chaîné au sud à **F79**, structure mal conservée. En effet, ce mur est visible seulement sur une longueur de 0,40 m. Quant à sa largeur, elle est quasi identique à celle de F74. Les hauteurs observées sont de 0,49 m pour F74 (alti. sup. : 125,41 m) et 0,20 m pour F79 (alti. sup. : 125,37 m). Plus au nord, une maçonnerie quadrangulaire de 0,76 m de côté et profonde de 0,10 m (**F78**) est constituée de nombreux restes de constructions, également d'origine antique, liés à l'argile. Son niveau d'apparition est quasi semblable à celui des murs F74 et F79 (alti. sup. : 125,30 m). Elle est localisée à 0,90 m au nord du mur F74 à peu près dans son alignement. Aucun sol n'est associé à ces vestiges. Par ailleurs, un fossé (**F110**) constitue *a priori* l'unique vestige en creux repéré pour cette période sur le site (**fig. 35, n° 1**). Située au sud de l'emprise, près de la limite de fouille, cette structure linéaire, d'orientation ESE/ONO, a été observée sur une distance de 7 m environ. Le creusement, large de 1,44 m, présente un profil en forme de cuvette avec un fond quasi plat. Il recoupe par ailleurs de nombreux vestiges antiques notamment le mur de fondation F42 et atteint même le terrain naturel. La faible profondeur de ce fossé (0,30 m) semble indiquer que le sommet a été en partie arasé par les constructions postérieures. Compte tenu de sa mauvaise conservation, il n'a pas été possible par ailleurs de déterminer son pendage. Son tracé semble s'interrompre au nord-ouest, tandis qu'au sud-est, l'existence de la rampe d'accès n'a pas permis de vérifier sa présence. Quant à son comblement, il est de nature argilo-limoneuse de couleur grisâtre, dans lequel un petit lot de mobilier céramique constitué en grande partie d'éléments résiduels a été retrouvé. Pour finir, deux tranchées de récupération de murs antiques **F86/F102** et **F60** sont également comblées par un sédiment argilo-limoneux assez homogène de couleur grise contenant non seulement des traces de mortiers appartenant aux murs récupérés mais également des fragments de céramiques antiques et médiévales.

### *Chronologie*

L'analyse de la stratigraphie semble démontrer l'antériorité de ce groupe de vestiges. Le mobilier céramique associé reste extrêmement pauvre, mais il apporte quelques données quant à la chronologie. En effet, les oules et cruches à lèvre en bandeau ou évasée sont bien attestés dans les contextes régionaux de l'An Mil et perdurent tout le long du Moyen Age central. Il en va de même pour l'utilisation des fonds bombés. En définitive ce lot se placerait entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s., tout en restant prudent sur cette proposition de datation.

### *Interprétation des vestiges*

Pour les structures maçonnées, il s'agit de toute évidence des restes de bâtiments construits sur solins (maçonneries liées à l'argile posées directement sur le sol) avec très certainement une élévation en terre. La maçonnerie rectangulaire F79 constitue probablement une base pour l'installation d'un poteau fonctionnant avec le bâtiment. Leur appartenance à la période médiévale est justifiée tout d'abord par les techniques de construction, qui emploient des éléments architecturaux d'origine antique. Il s'agit d'un phénomène récurrent pour la période médiévale, notamment pour le haut Moyen Age (V<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.) (Faure-Boucharlat *et alii* 2001, p. 83-85). En effet, plusieurs contextes urbains régionaux présentent ce mode de construction composite. On peut citer rapidement les bâtiments de la rue Lavarenne ou de la rue Pierre Audry à Lyon, dont les murs sont de composition hétéroclite (Bernot *et alii* 2006; Ayala *et alii* 2006). Par ailleurs, l'analyse générale des cotes altimétriques indique que ces vestiges sont de même obédience que les autres structures médiévales. Il faut signaler pour finir qu'aucun mobilier associé datant n'a été retrouvé à leur périphérie. Pour

le fossé, aucune interprétation valable n'est proposée tant les indices sont limités. S'agit-il simplement d'une structure drainante, qui dans ce cas précis s'associerait bien avec le milieu environnant, à savoir un bâti assez lâche associé à des terres de jardins ? Enfin, une partie des murs antiques semble avoir été spoliée à cette période comme le montre le mobilier découvert dans le comblement de plusieurs tranchées.

### 2.3.2. Des fosses et des « terres noires »

Tout un ensemble de structures en creux et de terres de jardins, dites de « terres noires », ont été repérées dans la seconde séquence médiévale. Il s'agit de vestiges récurrents pour cette période.

#### *Description des vestiges*

##### *Une série de structures en creux*

Un ensemble de sept fosses et un calage ont été mis au jour sur le site. Pour les premières, un regroupement de trois exemplaires a été repéré au nord-ouest de la parcelle de fouille. La plus grande (**F66**) de plan subcirculaire (3,50 m x 2,20 m) est profonde seulement de 0,28 m (alti. sup. : 125,32 m). Elle est localisée au sud de **F69** qui est de plan subrectangulaire (1,60 m x 1,28 m) et profonde de 0,63 m (alti. sup. : 125,27 m). Quant à la dernière, **F140**, située plus à l'est, elle présente également un plan quasi rectangulaire de même dimensions (1,70 m x 1,30 m), mais avec une profondeur plus importante qui est de 1,20 m (alti. sup. : 125,05 m). Leur comblement est constitué pour l'essentiel de sédiments argilo-limoneux grisâtres contenant un mobilier pauvre mais avec tout de même un pourcentage important de céramiques résiduelles d'origine antique. Trois autres fosses sont situées plus à l'est. La première, **F94**, repérée en limite nord de l'emprise, est de plan circulaire (0,84 m de diamètre) et profonde de 0,58 m (alti. sup. : 125,09 m). La seconde, **F68**, présente un plan bilobé (1,80 m x 1,20 m) pour une profondeur de 0,56 m (alti. sup. : 124,92 m). Quant à la dernière, **F122**, localisée plus au sud, elle est de plan subcirculaire (1,60 m x 1,02 m) et peu profonde (0,36 m). A l'instar des structures précédemment décrites, leur comblement est de nature argilo-limoneuse de couleur grisâtre contenant un petit lot de mobilier céramique, dont une grande partie est résiduelle. De manière isolée, un calage (**F119**) a été repéré au milieu du site (**fig. 35, n° 2**). Il s'agit d'une simple fosse de 0,50 m de diamètre et 0,07 m de profondeur, contenant un calage constitué de galets et de fragments de tuiles gallo-romaines (alti. sup. : 124,84 m).

##### *Des dépôts importants de terres*

Des dépôts de terres homogènes et de couleur grisâtre ont tendance à s'étendre sur une grande partie du terrain. Les différentes restructurations des siècles postérieurs interdisent toute lecture régulière. Toutefois, ces terres ont avant tout été repérées dans la partie méridionale du site, recouvrant notamment une partie des fosses médiévales. Elles se caractérisent également par la présence d'un mobilier céramique assez fragmenté, dont une grande partie est d'origine antique. Ce sont des dépôts parfois épais (de 0,20 à 1 m), généralement foncés et indifférenciés. Il s'agit des **US 07, 08, 09, 33, 44, 48, 68** et **71**.

##### *Chronologie*

Le mobilier retrouvé associé à ces vestiges reste un peu plus conséquent que celui de la séquence médiévale précédente. Les vases répertoriés correspondent en majeure partie à des types de marmites à pâte grise et également à pâte rouge glaçurée que l'on retrouve dans les contextes régionaux à partir du XIII<sup>e</sup> s. et au siècle suivant.

### ***Interprétation des vestiges***

#### ***Des fosses indéterminées***

L'origine du creusement de ces fosses reste difficile à déterminer. Ni leur caractéristique typologique, ni leur comblement ne permettent d'apporter des éléments de réponse. Parmi les nombreuses hypothèses, l'extraction de matériaux tels que l'argile ou les galets est une interprétation à écarter dans la mesure où elles n'atteignent pas pour la plupart le substrat naturel, hormis peut-être pour F140. S'agit-il pour certaines (F69, F94 et F122) de fosses de stockage (fosses-silos), notamment pour les grains. Malheureusement, l'érosion et la présence de constructions d'époque moderne et contemporaine ont probablement détruit les parties sommitales de ces structures empêchant d'observer les profils complets des structures. Mais en l'absence d'arguments solides, il est préférable d'en rester au simple constat. Il en va de même pour le calage F119, totalement isolé.

#### ***Omniprésence des « terres noires »***

Les dépôts de terres se rapportent sans équivoque à ce que l'on nomme génériquement les « terres noires », bien attestées au Moyen Age. Elles se caractérisent également par la présence d'un mobilier céramique assez fragmenté, qui résulte peut-être plus d'un épandage que d'un rejet domestique. Les informations potentielles contenues dans ces « terres noires » ont été récemment soulevées. Elles font l'objet d'une réflexion qui conduit à les intégrer dans une véritable problématique archéologique et historique du milieu urbain. Il résulte de cette démarche que l'hétérogénéité des composantes analysées dans les différentes couches écarte l'hypothèse d'un seul et même remblai. Cependant, l'analyse céramique a permis d'estimer la résidualité des éléments recueillis. La complexité de ces dépôts ne peut être résolue sans la sollicitation des disciplines naturalistes dont l'intervention n'avait pas été envisagée lors de leur découverte. Cette fouille n'apporte malheureusement pas de complément à ce dossier, dans la mesure où les terres noires retrouvées ont été fouillées de façon traditionnelle. Tous ces sédiments contiennent un mobilier céramique qu'il est possible de placer dans une fourchette chronologique située entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Il faut également noter la présence régulière de mobilier gallo-romain résiduel et parfois de tessons du haut Moyen Age qui renforcent l'idée de déblais et non de dépotoirs domestiques. La parcelle de fouille semble avoir été par conséquent dévolue aux jardins. Pour Valence, Ces « terres noires » existent en lits peu épais dans l'Antiquité et sont très développées au Moyen Age (Brochier 2006). Ils y marquent effectivement un lieu dédié aux jardins. Un à deux mètres de dépôts de ce type ont été retrouvés sous l'immeuble situé à l'est de la place de l'Université (Brochier 2006).

## **2.4. Les vestiges modernes (fig. 36)**

### ***T. Silvino***

Après une désertion du bâti pendant près de 1000 ans, la totalité de la parcelle redécouvre un plan d'urbanisme qui restera plus ou moins figé jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

### ***Description des vestiges***

#### ***Phase 1***

La majorité de vestiges de la période moderne correspond à des maçonneries dont les orientations reprennent celles de la trame antique. Au nord-ouest de la parcelle, en limite de fouille, l'extrémité sud d'un bâtiment rectangulaire est constituée de deux murs

construits en galets et moellons de calcaires liés par un mortier blanc. Le premier, **F14**, visible sur une longueur de 8,70 m, est d'orientation est-ouest et se trouve chaîné à l'est à **F21** mis en évidence sur une distance de 2 m. Leur largeur moyenne est de 0,50 m pour une hauteur conservée assez variable entre 1,30 m et 1,52 m (alti. sup. moy. : 126,44 m). Le tracé de F21 se poursuit sous la berme nord et constitue par ailleurs le mur oriental contre lequel viennent s'adosser les garages de la copropriété actuelle localisée à l'est du site. De même obédience que ces vestiges, une série de murs a été repérée plus à l'est au centre de la parcelle. Il s'agit tout d'abord du mur **F28** d'orientation est-ouest constitué de gros galets dans sa partie supérieure et de modules plus petits dans les premières assises. Le mortier utilisé diffère des maçonneries précédemment décrites puisqu'il est de couleur jaunâtre et très compact. Son tracé reprend exactement celui du mur nord de la *domus* antique sur une distance de 13,80 m. Sa largeur moyenne est également de 0,50 m. Sa hauteur conservée a subi de fortes dégradations aux phases postérieures notamment suite à la reconstruction d'une partie du mur à l'époque contemporaine. La maçonnerie d'origine présente ainsi une hauteur qui peut varier de 0,50 à 0,70 m suivant la localisation (alti. sup. : 125,50 m). Le mur F28 est par ailleurs relié à l'est à un mur perpendiculaire **F10**, malgré l'absence concrète du chaînage provoquée par l'installation de fosses septiques à l'époque contemporaine. Observée sur une longueur de 6 m, cette nouvelle structure maçonnée nord-sud est également composée de galets liés à un mortier gris-blanc très compact. Large de 0,52 m, ce mur reste assez arasé puisqu'il est conservé sur une hauteur de 0,24 m (alti. sup. : 124,75 m). Il est chaîné perpendiculairement au mur **F43**, structure qui a également souffert des constructions postérieures (fig. 39, n° 2). De même composition que F10, cette structure repose en partie sur une fondation de la *domus* antique F42. Sa longueur observée est seulement de 1,58 m pour une hauteur de 0,62 m. Concernant les espaces de circulation, il faut signaler la présence d'un sol constitué de galets (**F31**) dit en « tête de chat » conservé sur une petite surface, au sud-ouest du mur F10 (fig. 39, n° 1). En bordure sud du site, près de la rampe d'accès, un angle d'un bâtiment est constitué de deux structures maçonnées **F58** et **F57**. Visibles sur une longueur respective de 2,10 m et 1,10 m, ces fondations sont construites suivant la même mode que celles des murs septentrionaux, à savoir des galets liés à un mortier gris-blanc assez compact. Leur orientation diffère toutefois quelque peu de celle des autres constructions de la même phase. En effet, F57 et F58 sont parfaitement orientés nord-sud et est-ouest. La hauteur moyenne lisible est de 0,50 m (alti. sup. : 125,33 m).

Pour finir, un dernier mur (**F9**), d'orientation est-ouest, a été repéré dans la berme nord. Lisible sur une longueur de 5,10 m et conservée sur une hauteur de 0,20 m (alti. sup. : 125,31 m), cette structure présente un type de construction analogue à celui des autres maçonneries, à savoir des galets liés par un mortier gris-blanc assez compact mais légèrement dégradé. Elle repose par ailleurs sur une couche argilo-limoneuse noirâtre (**US 33**) peu épaisse.

L'étude des techniques de construction, de la stratigraphie, ainsi que l'analyse des cotes de fondation des murs permettent dans un premier temps de regrouper ces structures dans une même phase de construction. Pour les modes de construction, la plupart de ces maçonneries utilisent le galet comme matériau principal avec notamment l'utilisation d'un mortier assez compact de couleur gris-blanc. Quant aux cotes de fondation des murs, elles restent assez proches. Elles varient en effet entre 124,71 m et 125 m.

Dans la partie orientale du site, un ensemble de maçonneries se rapporte à plusieurs caves juxtaposées. Le premier groupe se situe au nord-est de la parcelle près de la limite orientale du terrain. Il se compose des murs **F6** et **F7**, formant un angle au sud-est, partiellement détruits par les terrassements du XX<sup>e</sup> s. Le premier F6,

parallèle à la rue Bouffier, a été suivi sur une longueur de 9 m pour une largeur de 0,55 m. Il est chaîné au sud au mur F7 qui est parallèle au mur de cave F49. Cette maçonnerie a été conservée sur une longueur de 7 m environ et sa largeur n'excède pas les 0,40 m. Ces deux structures ont été réalisées, une fois n'est pas coutume, avec des galets liés par un mortier fin blanchâtre. Les parements internes de ces murs sont revêtus d'un enduit blanc qui semble appartenir à une phase postérieure. La hauteur conservée de ces maçonneries n'a pas pu être observée sur la totalité pour des raisons de sécurité. Elle n'a pu qu'être examinée sur une hauteur maximale de 1,20 m (alti. sup. : 124,77 m). Un second ensemble de structures maçonnées a été repéré plus au sud, présentant au demeurant plusieurs phases de construction (**fig. 37, n° 1**). Il s'agit des soubassements d'un immeuble composés par **F49** au nord, **F50** à l'est, **F52** au sud et **F48** à l'ouest. Le mur **F51** subdivise cet espace en deux pièces distinctes se rapportant à des vestiges de caves. La première, la plus au nord, présente un plan rectangulaire (4 m x 5 m). Pour les types de maçonneries utilisées, F49 (**US 161**) est composé de galets et de blocs apparentés à du granite liés par un mortier jaune sableux. Ce mur est chaîné à F50 (**US 166**) qui présente une facture assez soignée, à savoir une alternance d'assises régulières de galets et de tuiles courbes liés par un mortier blanc compact. Ce dernier compose également le mur oriental d'un aménagement d'assainissement (**F53**), dont les murs sont construits exclusivement à l'aide de galets. Aucun enduit interne n'a été observé. Le comblement d'origine organique de F53 appartient à la phase postérieure dans la mesure où elle a été réutilisée comme fosse septique jusqu'au XX<sup>e</sup> s. F49 est également chaîné à l'ouest à F48 (**US 155**) qui est constitué d'éléments assez hétérogènes : galets, tuiles et blocs de molasse, liés par un mortier jaune sableux. Le mur sud de cette première cave F51 (**US 172**) est construit de manière analogue à la maçonnerie décrite précédemment. A l'ouest de ce mur, un seuil long d'1,05 m, accompagné de piédroits (**US 174**) ont été aménagés à l'aide de blocs de molasse taillés (**fig. 20, n° 2**). Les vestiges de gonds confirment la présence d'une porte. La seconde cave, située au sud, présente un plan carré de 5 m de côté. Il est constitué au nord par le mur F51 (**US 172**) et le seuil **US 174**. Le mur oriental F50 (**US 168**) est ici composé d'éléments hétérogènes à l'instar des maçonneries **US 155** et **US 172** avec toutefois la présence de quelques moellons de tuf. L'analyse de cette maçonnerie a montré l'existence d'une ouverture (**US 169**) pour ce premier état. Elle a été obstruée pendant la période contemporaine. Pour le mur sud F52 (**US 176**), la technique de construction est également similaire à celle de l'**US 169**. Quant au côté ouest, le premier état du mur F48 est également de construction analogue (**US 155**) et des restes de la partie basse d'une porte ont été repérés. Cette ouverture est dotée de piédroits constitués de blocs de molasse (**US 157** et **159**) (**fig. 38**). La construction d'une fosse septique à l'époque contemporaine à l'ouest de cette porte a malheureusement détruit en grande partie la partie sommitale de cette ouverture ainsi que son accès. Or un bloc rectangulaire en calcaire constituant le côté sud de la margelle de la fosse septique (F55) semble constituer l'un des vestiges de l'escalier qui menait à cette cave. Sa localisation et le caractère émoussé de ce bloc semblent confirmer cette hypothèse. Par ailleurs, les sols d'origine de ces pièces ne semblent pas avoir été conservés. Toutefois, la présence du terrain naturel directement sous les sols du second état incite à situer ces premiers niveaux de circulation au même niveau (alti. sup. : 123,99 m). Il est difficile de déterminer avec exactitude la hauteur conservée de ces premiers murs, dans la mesure où il n'a pas été possible d'atteindre les altitudes inférieures de la plupart de ces maçonneries pour des raisons de sécurité. La hauteur moyenne observée est de 0,70 m.

*Phase 2*

Cette séquence se résume à l'installation d'un mur (**F13, fig. 48**), lisible uniquement sur la berme ouest du site. D'orientation nord-sud, il vient s'appuyer au nord sur F14. Il est construit à l'aide de galets de différents modules liés par un mortier sableux jaune assez friable. Sa longueur est de 6,30 m pour une hauteur conservée de 0,76 m (alti. sup. : 126,46 m).

*Phase 3 ?*

Il s'agit d'une fosse localisée en bordure sud de la fouille (**F88**). De plan rectangulaire (2,90 m x 1,90 m), elle est profonde de 1,10 m (alti. sup. : 124,93 m). Elle est comblée par des sédiments argileux mêlés à des dépôts sableux. Mais l'une des principales caractéristiques de cette fosse réside dans la présence importante de mobilier, notamment de céramiques d'origines diverses relativement en bon état de conservation. Si cet ensemble n'a pas pu faire l'objet d'une analyse précise, un pré-inventaire a permis tout de même de dater ce dépotoir du XVIII<sup>e</sup> s.<sup>10</sup>

*Chronologie*

Pour ce qui concerne la chronologie des vestiges, l'absence de niveaux sédimentaires associés à ces maçonneries, susceptibles de fournir du mobilier datant, ne permet pas de proposer des datations. Seule la fosse F88 a livré un important lot de céramiques dont une première expertise semble placer son comblement au cours du XVIII<sup>e</sup> s. L'étude des archives associée au plan de localisation des vestiges permet d'apporter tout de même des données quant à la chronologie. D'après les recherches d'archives concernant cet îlot d'habitation, les rues d'Arménie et Bouffier existaient déjà à l'époque moderne, mais bien évidemment sous d'autres appellations. Concernant la rue d'Arménie, elle était dénommée à l'origine «rue du Quartelet» en 1680, puis «rue du Grand Quartelet» sur un plan de 1779. Pour la rue Bouffier, cette artère apparaît sous le nom de «rue des Grandes-Oches de Saint-Felix» en 1680, puis sous le vocable de «rue de la Roderie» en 1779 (**fig. 43**). Quant à l'îlot même, la gravure de la «carte de Valence» de Pierre Prévost, datée de 1572 (**fig. 42**), indique que l'îlot est déjà bien urbanisé à cette période, tandis que la partie septentrionale est occupée par un espace arboré de jardins, où figurent quelques maisons isolées. Cet ensemble de maçonneries semble dater ainsi de la période moderne au sens large, plus précisément entre le XVI<sup>e</sup> s. et la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

*Interprétation des vestiges*

L'ensemble des murs mis au jour appartient vraisemblablement à un même plan d'urbanisme. Une grande partie correspond à des fondations de bâtiments ou des murs de clôture (F14, F21, F28, F10, F43, F9, F58 et F57). Un dernier mur postérieur à cette phase (F13) vient compléter le plan de la parcelle de fouille. Force est de constater que les niveaux de sol associés sont très rares. Seul un espace de circulation à «tête de chat» a été repéré, attestant très probablement d'un espace ouvert, type cours, à l'ouest de F10. Malgré l'absence de preuves tangibles, il semble que ces maçonneries délimitent des jardins, accolés à des maisons, comme on peut le voir pour d'autres parcelles du quartier sur la gravure de 1572. Concernant les structures localisées à l'est du site, le premier ensemble (F6 et F7) forme probablement une cave compte tenu de la profondeur des fondations. Par ailleurs, elle semble correspondre à la même phase de construction que les caves situées plus au sud dans la mesure où elles s'insèrent dans un même plan de construction. De même, F7 et F49 sont deux murs parallèles présentant au milieu un espace non construit qui suggère l'existence à cet emplacement d'un passage entre deux maisons en direction d'une cour intérieure ou d'un jardin. Les techniques de construction de certains murs diffèrent des exemplaires précé-

<sup>10</sup> Cet ensemble céramique sera intégré prochainement dans une étude relative aux céramiques modernes de la région Rhône-Alpes par Alban Horry (Inrap). En effet, les ensembles du XVIII<sup>e</sup> s. font figure de parents pauvres à Valence.

demment exposés. En effet, il ne s'agit pas de maçonneries entièrement édifiées à l'aide de galets, mais utilisant différents matériaux (tuf, molasse, calcaire, etc), ou présentant plus rarement un agencement soigné alternant les assises de galets et de tuiles (cave nord). Pour l'aménagement d'assainissement F53, il s'agit probablement d'une fosse septique, mais qui diffère des modèles attestés à la période contemporaine. Le passage entre les deux pièces ainsi que l'accès principal aux caves emploient systématiquement des blocs de molasse taillés pour la réalisation des seuils et piédroits. Phénomène d'ailleurs assez récurrent pour la région (Tardieu 2000). Quant à l'ouverture bouchée repérée au sud du mur de F50, il est très difficile de confirmer la présence d'une porte dans la mesure où les sédiments localisés à l'est de cet aménagement sont d'origine antique, ce qui rejette *a priori* l'hypothèse d'un passage à cet endroit. Il pourrait s'agir par conséquent d'une simple restructuration du mur.

## 2.5. Les vestiges contemporains (fig. 36 et 48)

*T. Silvino*

L'îlot semble avoir peu évolué au XIX<sup>e</sup> ainsi que dans la première moitié du XX<sup>e</sup> s. Les vestiges de la période contemporaine réaménagent en partie les structures déjà préexistantes par la construction de nouvelles maçonneries. Cette phase est aussi marquée par la construction d'une cave assez profonde et d'une importante série de fosses. Pour finir, la plupart de ces vestiges ont été fortement dégradés par la démolition des bâtiments dans les années 1970.

### *Description des vestiges*

#### *Séquence 1*

##### *Une politique de rehaussement*

Plusieurs types de structures maçonnées ont été repérés pour cette période. Le premier correspond à la maçonnerie **F27** reliant l'angle du bâtiment nord-ouest (F21 et F14) à F28. D'orientation NO-SE, il est construit à l'aide de galets liés à un mortier assez compact gris-blanc. Long de 6 m, il est conservé uniquement sur une hauteur de 0,40 m (alti. sup. : 125,52 m). D'autre part, des réaménagements de structures édifiées à la période moderne sont attestés. Il s'agit tout d'abord d'une maçonnerie (**F29**) construite contre le parement nord de F28. Visible sur une longueur de 4,80 m et large de 0,50 m, elle est constituée de galets liés par un mortier très compact de couleur blanche. Par ailleurs, les caves localisées à l'est du site subissent également un réaménagement à cette période, se traduisant par un rehaussement des soubassements. En effet, les murs d'origines sont surmontés de maçonneries nouvelles présentant le même mode de construction, à savoir l'utilisation de galets et de fragments de tuiles noyés dans un béton gris très dur. Le rehaussement du mur F49, **US 162**, est revêtu d'un enduit gris (**US 163**) relié au niveau de sol en béton (**US 164**) qui recouvrait la cave nord (alti. sup. : 123,98 m). Il en va de même pour F50 (**US 167**). Comme il a été vu lors de la phase antérieure une réfection a été réalisée dans la partie sud (**US 170**). Pour le mur F48, le réaménagement s'est effectué non seulement avec des galets mais aussi des blocs de molasse (**US 156**). La porte a fait l'objet d'un bouchage à l'aide de blocs de béton (**US 158**) pour l'aménagement d'une fosse septique à cet emplacement (**fig. 38**). Le mur de refend F51 et le mur sud F52 sont également rehaussés de manière identique (**US 173** et **177**). Le sol de la cave sud, conservée uniquement dans l'angle nord-ouest, correspond à une chape

de béton (**F56**) (alti sup. : 123,99 m). La hauteur de ce rehaussement reste difficile à déterminer dans la mesure où la partie sommitale de ces structures a été démolie. Seule une trentaine de centimètres a pu être observée (alti. sup. : 125,07 m).

#### *Une série de murs en béton*

Plusieurs maçonneries en béton ont été repérées sur l'ensemble du site. Elles possèdent la particularité de présenter un mode construction similaire. Il s'agit de murs larges de 0,80 m constitués de graviers et de galets, ainsi que de quelques fragments de tuiles noyés dans un ciment gris-blanc très dur. Ils se résument tout d'abord à **F19** d'orientation nord-sud. Long de 6 m, ce puissant mur est construit contre le puits F34. Il est perpendiculaire à **F33** lisible sur une distance de 4 m. Le dernier (**F59**) est localisé près de la limite sud du site. Repéré sur une distance de 3,50 m environ, il est construit sur le mur F58. Les cotes de fondation n'ont pu être observées que pour les deux premières structures : 124,62 m et 124,24 m. Pour terminer avec ces puissants murs, les vestiges d'une maçonnerie en béton (**F62**), longs de 2,10 m et conservée sur une hauteur de 0,17 m, ont été localisés assez isolément.

#### *Des aménagements de bâtiments*

De l'élévation des bâtiments, subsistent quelques éléments anecdotiques observés principalement dans la berme ouest de la parcelle de fouille. Le premier correspond à une structure maçonnée en briques à profil rectangulaire (**F15**, fig. 48), dont la paroi interne est revêtue d'un enduit. Au sud de cet aménagement, un mur en galets d'orientation est-ouest (**F12**) est associé à un niveau de sol en béton (**US 45**) (alti. sup. : 126,75 m) qui reposent sur une série de remblais composés de gros galets et de graviers (**US 46** et **47**). Par ailleurs, un dallage en pierres est visible dans la berme nord-ouest du site (**US 66**) (alti. sup. : 126,74 m) installé sur un remblai de terres de jardins (**US 43**).

#### *La cave sud-ouest (fig. 40)*

Une cave a été partiellement mise au jour au sud-ouest du site. Son implantation profonde a entraîné la destruction des vestiges d'origine antique. Il s'agit d'une cave à plan rectangulaire de 7,70 m de long pour une largeur observée de 4,70 m. Elle est constituée à la base par les murs **F1**, **F2/F4** et **F5**. Ces derniers ont été réalisés avec une technique très ordonnée, dans la mesure où il s'agit d'une alternance d'assises de galets disposés en « arêtes de poissons » et de tuiles courbes. Il faut signaler également la présence d'un lit de moellons en calcaire. Le liant utilisé est un mortier très compact riche en graviers. Seul le mur F5 dispose d'un enduit. Un départ de voûte (**F3**), reposant sur le mur F2, a été repéré au nord de la cave. Le niveau de sol de cet aménagement n'a pas été atteint pour des raisons de sécurité. Toutefois la hauteur maximale observée est de 2,23 m. Quelques observations ont été faites du côté sud, avant la mise en place de la berlinoise. En effet, une porte constituée de blocs de molasse était obstruée par du béton. Il s'agit d'un des vestige du passage entre cette cave et celle localisée de l'autre côté de la rue d'Arménie. Pour finir, le comblement (**US 04**) était principalement constitué des restes de construction des bâtiments sus-jacents, démolis dans les années 1970.

#### *Les fosses septiques (fig. 41)*

De nombreuses fosses d'assainissement ont été aménagées sur cette parcelle. Au total, dix exemplaires ont été comptabilisés : **F16**, **F18**, **F26**, **F30**, **F92**, **F32**, **F35**, **F45**, **F55** et **F53**. Il s'agit pour la plupart de structures à plan rectangulaire présentant *grosso modo* des dimensions similaires. Leur mode de construction reste pour tous identique, à savoir des maçonneries constituées de galets liés par un mortier compact blanchâtre. Toutefois, il faut signaler que certains exemplaires reprennent des maçonneries préexistantes. Il s'agit tout d'abord de F55 construite sur les restes de

<sup>11</sup> Des prélèvements ont été réalisés par J.-L. Brochier.

<sup>12</sup> L'ensemble de ces fosses a été traité différemment des autres structures en creux de la parcelle de fouille, dans la mesure où leur analyse n'était pas pertinente pour la compréhension générale du site.

<sup>13</sup> Si le mobilier découvert dans ces structures n'a pas fait l'objet d'un ramassage, en revanche une expertise rapide a été effectuée sur le terrain afin de connaître précisément leur chronologie.

l'accès aux caves. Il remploie une des marches de l'escalier ainsi qu'une partie du mur F48. Puis, F53, qui repose sur des structures de l'époque moderne. Enfin, F18, localisé au nord-ouest de la parcelle, est construit contre les murs modernes F13 et F14. Aucune fosse n'a pu être explorée jusqu'à la base. Leur comblement reste assez homogène. Il est composé de sédiments d'origine organique peu humide<sup>11</sup> (hormis pour F32) dont la partie supérieure est constituée en règle générale de matériaux de construction issus de la démolition des bâtiments de l'îlot au siècle dernier.

### *Les fosses*

Une multitude de fosses a été répertoriée sur le site avec une concentration assez importante dans la partie occidentale. Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement chacune de ces structures mais d'en donner les principales caractéristiques<sup>12</sup>. Au total, 17 fosses ont été comptabilisées : **F17, F22, F23, F39, F70, F71, F24, F64, F65, F73, F136, F155, F63, F99, F100, F163 et F167**. Leur plan et leur taille sont assez variables. Il peut s'agir de fosses circulaires, ovales ou subrectangulaires. Leur profondeur varie de 0,20 m à plus de 0,70 m. Si ces structures présentent des disparités morphologiques, en revanche leur comblement reste bien homogène. Non seulement de nombreux éléments de construction ont été repérés, mais de nombreux déchets domestiques (céramiques, ossements d'animaux, objets en métal ou en plastique, etc) ont été mis au jour. Tous ces éléments étaient insérés dans une matrice argilo-limoneuse de couleur grisâtre se rapportant à des terres de jardins.

### *Les terres de jardin*

Un ensemble de dépôts présente des caractéristiques communes, notamment dans la texture sédimentaire. Il s'agit l'**US 31** repérée au nord de la parcelle, qui recouvre le mur moderne F9 (alti. sup. : 125,54 m).

### *Chronologie*

Le type de construction des maçonneries utilisant des liants très puissants, comme le béton, et leurs cotes altimétriques semblent orienter leur date de construction au plus tôt au début du XIX<sup>e</sup> s. Le plan cadastral de 1809 et du plan géométrique de 1815 établi dans le cadre d'un projet de redressement des rues de la ville, indiquent que les façades ont été reculées pour agrandir la rue. Par ailleurs, la majorité des murs sont présents sur le plan cadastral de 1809. Toutefois F27, absent sur le plan de 1809, est venu se rajouter après cette date (**fig. 44**).

La présence de mobilier<sup>13</sup> dans les couches sédimentaires et dans le comblement des diverses fosses permet d'apporter des données d'ordre chronologique. En effet, l'expertise du mobilier permet de placer l'abandon de ces structures dans la première moitié du XX<sup>e</sup> s : présence de céramiques dites « industrielles » (faïences fines, porcelaines), de pots de pharmacie comportant des marques de fabrique avec l'année de production, de monnaies, etc. La démolition des bâtiments de la parcelle dans les années 1970 était également visible dans ces structures, dans la mesure où de nombreux éléments de construction étaient présents dans leur comblement.

### *Interprétation des vestiges*

La parcelle semble avoir peu évolué depuis l'époque moderne. Les travaux de la période contemporaine ont consisté au rehaussement du secteur par la construction de nouveaux murs dont la plupart reprennent le tracé des anciennes maçonneries. Les traces des habitations restent très ténues. Ne subsistent que les fondations ainsi que les caves. L'étude des documents d'archives, notamment les plans et les vieux clichés, apportent des données quant au visage des façades des maisons. Concernant les soubassements, si les caves localisées à l'est du site ont fait l'objet d'une res-

tructuration, celle mise au jour au sud-ouest est une création contemporaine. Cette dernière communiquait avec la cave située de l'autre côté de la rue d'Arménie<sup>14</sup> par l'intermédiaire d'un passage aujourd'hui complètement obstrué par du béton. Cette opération a été effectuée lors des modifications d'après-guerre pour consolider la rue. La présence d'importants remblais et de nombreuses fosses dans le secteur occidental du site confirme bien la présence d'espaces ouverts, notamment de jardins, dans cette zone. Par ailleurs, cette phase est également marquée par l'existence d'un nombre important de fosses septiques, témoignant de la politique d'assainissement de la ville liée très probablement au progrès de la salubrité et de l'hygiène au XIX<sup>e</sup> s. Les rues adjacentes gardent toujours le même tracé avec toutefois des changements d'appellation. La rue d'Arménie, appelée «rue du Grand Quartelet» sur le plan de 1779 est renommée «rue de la Belle-Image» sur le cadastre de 1809 (**fig. 44**). Ce vocable est gardé jusqu'aux années 1960, date à laquelle elle est renommée rue d'Arménie en raison de la forte communauté arménienne non seulement dans le quartier, mais également dans la ville de Valence. La rue Bouffier, appelée «rue de la Roderie» sur le plan de 1779, en raison de l'installation de charrons, est rebaptisée sous son nom actuel en 1903<sup>15</sup>.

<sup>14</sup> Cette cave est localisée aujourd'hui sous le restaurant arménien «Sassoun».

<sup>15</sup> André-François Bouffier (1821-1894) était chansonnier d'origine lyonnaise installé à Valence.

## Séquence 2

Cette séquence correspond au réaménagement de la parcelle au lendemain de la démolition des immeubles dans les années 1970. Elle se résume à la démolition des bâtiments dont les restes de construction (**US 01/42**) ont été retrouvés, hormis pour le quart nord-est, sur l'ensemble du site. Des travaux de forts remblaiements de graviers (**US 30**), localisés précisément dans le quart nord-est du terrain, ont été effectués afin de stabiliser et niveler le terrain pour la création d'un parking (**F11**). Si les îlots adjacents ont été particulièrement touchés par les bombardements alliés du 15 août 1944, en revanche la parcelle ne subit pas de fortes dégradations. Toutefois, ces bombardements vont entraîner un processus de transformation radical du quartier. Les bâtiments compris entre la barre F et la rue Bouffier, recoupés par l'élargissement de la rue d'Arménie, sont finalement rasés et l'espace libéré est transformé en parking dans les années 1970.

## 2.6. Les vestiges à période indéterminée

*T. Silvino*

Il s'agit principalement de trois puits à plan circulaire : **F34**, **F108** et **F162**. De construction similaire avec l'emploi systématique de galets et de blocs de calcaire liés par du mortier, ils ont été localisés de part et d'autre du site. Aucun de leur fond n'a par ailleurs été atteint. Malheureusement, l'absence des niveaux d'ouverture ainsi que celle des données d'ordre stratigraphique ne permettent pas de dater précisément la construction de ces équipements. Quoi qu'il en soit, il semble que ces aménagements ont été mis en place à l'époque moderne et/ou à la période suivante.



## 3. Les études de mobiliers

### 3.1. Le mobilier céramique

G. Maza, T. Silvino

#### 3.1.1. Le mobilier céramique antique

G. Maza, T. Silvino

##### *Présentation de l'étude*

L'opération a fourni une nouvelle occasion de sonder le passé historique de la ville. Il faut se souvenir que cette dernière apparaît, à bien des égards, comme la colonie la moins bien connue de la moyenne vallée du Rhône. Ceci était jusqu'à présent particulièrement vrai pour les occupations précoloniales ou coloniales. Les seules comparaisons résidaient dans les lots découverts au début des années 1990 sur le site de la Préfecture - étude de P. Tyers restée inédite et non publiée - et dans une moindre mesure Place des Ormeaux. La première consistait en un très beau lot de céramique, malheureusement présenté de manière globale, mais résumant en quelque sorte la fourchette chronologique rattachée aux premiers horizons. La datation retenue avait toutefois été cantonnée avec frilosité à la période augustéenne, malgré la présence d'associations de mobiliers précoces (sigillée, parois fines, amphores, *etc*) montrant des parallèles directs avec les niveaux contemporains ou de peu postérieurs à la fondation de la colonie romaine de *Lugdunum* en 43 avant notre ère (Hôpital Sainte-Croix, Verbe-Incarné, pseudo-sanctuaire de Cybèle).

L'exploration des sédiments a livré au total 6201 fragments de céramique. La grande majorité de la collection appartient à l'Antiquité, seuls 44 tessons sont d'origine médiévale. Pour la première période, six horizons chronologiques ont été appréhendés. Les premiers correspondent aux périodes tardo-républicaines et augustéennes, qui présentent les lots les plus conséquents. Une attention plus particulière a été réalisée sur ces ensembles, se traduisant par une analyse et une représentation graphique poussées, dans la mesure où ils font généralement défaut à Valence. Pour la première fois, des contextes stratifiés étaient associés à un mobilier céramique, sinon abondant, du moins particulièrement significatif d'un point de vue chronologique ou de notre connaissance des faciès céramiques de la colonie romaine de Valence. Pour les seules périodes tardo-républicaines et augustéennes, la collection comprend 3490 tessons pour un NMI pondéré de 380 vases (**tabl. 1**).

Catégorie	NR	%	NMIp	%
Fine	704	20.2 %	125	32.9 %
Commune	1813	51.9 %	183	48.2 %
Amphore	973	27.9 %	72	18.9 %
<b>Total</b>	<b>3490</b>	<b>100 %</b>	<b>380</b>	<b>100 %</b>

*Tableau 1 : distribution quantitative du mobilier céramique (phases 1 à 3).*

Les trois phases d'occupations identifiées se rapportent à l'évolution d'une partie d'un îlot urbain et présentent l'avantage de couvrir de courtes périodes chronologiques, comprises entre les années 50-30 et le changement d'ère (**tabl. 2**).

Tab. 2 : distribution du mobilier céramique pour les phases 1 à 3.

Phases	Chronologie	NR	%	NMIp	%
1	50-30 avant notre ère	<b>1284</b>	36.8 %	<b>120</b>	31.6 %
2	30-1 avant notre ère	<b>1078</b>	30.9 %	<b>144</b>	37.9 %
3	1-15 après notre ère	<b>1128</b>	32.3 %	<b>116</b>	30.5 %
<b>Total céramique</b>		<b>3490</b>	<b>100 %</b>	<b>380</b>	<b>100 %</b>

Mentionnons enfin que les propositions de datation se fondent en grande partie sur les céramiques fines, qui constituent les principaux fossiles directeurs pour la période romaine, mais également sur le faciès des importations amphoriques, particulièrement bien représentées. On rappellera par ailleurs la rareté des éléments de datation intrinsèques, comme les monnaies et le mobilier métallique.

Quant aux trois derniers, les ensembles datent respectivement des années 50-70, du début du III<sup>e</sup> s. et la fin du IV<sup>e</sup> s. Pour la période médiévale, deux horizons principaux ont été appréhendés malgré la faiblesse des données quantitatives et la présence de nombreux éléments résiduels. Si le premier, qui correspond aux X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., reste incertain, le second se situe aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.<sup>16</sup>

<sup>16</sup> Concernant les céramiques de l'époque Moderne, seul un pré-inventaire a été réalisé dans la mesure où le temps qui nous était imparti restait assez limité. Cet ensemble sera repris dans le cadre d'une étude monographique sur le vaisselier moderne rhône-alpin par Alban Horry (Inrap).

De manière générale, l'ensemble du mobilier céramique reste relativement fragmentaire. Quelques formes archéologiquement complètes ont été retrouvées dans le comblement des fosses et les remblais des premières séquences. Par ailleurs, l'analyse stratigraphique du site et la présence de monnaies antique permettent d'affiner certaines chronologies.

Parmi les méthodes de comptages, deux types ont été utilisés : le Total des Tessons (TT) et le Nombre Minimum d'Individus pondéré (NMI). Ce mode de calcul vise à déterminer le nombre de vases, d'après le nombre total des lèvres après collage. Un tableau général est proposé pour chaque horizon, exposant pour chaque catégorie de céramique, les différents types de production attestés, avec le nombre de tessons et d'individus. Excepté pour le mobilier issu des fossés/draines antiques, les remarques d'ordre statistique sur la répartition typologique sont ici à proscrire compte tenu de la faiblesse des données quantitatives.

#### **Phase 1 : 50-30 avant notre ère**

L'occupation la plus ancienne se rapporte à des fosses dépotoirs et un four, installés directement sur le terrain naturel. L'ensemble se rattache à une période antérieure à la première phase d'urbanisme et plaide en faveur d'une création *ex nihilo*. Le lot céramique compte 1284 fragments pour 120 vases (NMI pondéré). Les céramiques communes, indigènes ou importées, dominent le lot en nombre de vases (51.7 %), devant les céramiques fines (30.8 %), et, en dernière instance, les amphores (17.5 %) (Tabl. 3).

Tab. 3 : distribution des catégories de céramique (phase 1).

Catégorie	NR	%	NMIp	%
Fine	185	<b>14.4 %</b>	37	<b>30.8 %</b>
Commune	744	<b>57.9 %</b>	62	<b>51.7 %</b>
Amphore	355	<b>27.7 %</b>	21	<b>17.5 %</b>
<b>Total</b>	<b>1284</b>	<b>100 %</b>	<b>120</b>	<b>100 %</b>

On observe dès à présent une grande diversité dans les productions reconnues, que ce soit pour les céramiques fines, les céramiques communes ou les amphores, inégalement réparties au sein de 34 catégories détaillées dans le tableau ci-dessous (Tabl. 4).

Valence Arménie, Phase 1									
Catégorie	Production	NR	%	L	E	F	A	NMIp	%
<b>Fine</b>	Campanienne A	13		2	-	1	-	3	
	Campanienne B	5		2	-	-	-	2	
	Campanienne C	3		1	-	-	-	1	
	TS italique	6		2	-	-	-	2	
	Paroi fine siliceuse	50		7	-	4	-	7	
	Paroi fine calcaire	1		-	-	-	-	1	
	Imitation vernis noir	11		3	-	2	-	3	
	Engobée	17		1	-	-	-	1	
	Engobe blanc	4		-	-	1	-	1	
	Peinte	11		4	-	1	-	5	
	Grise fine	61		9	-	4	-	9	
	Lampe	1		-	-	1	-	1	
	Ampoule	2		1	-	-	-	1	
<b>Total céramique fine</b>		<b>185</b>	<b>14.4 %</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>37</b>	<b>30.8 %</b>
<b>Commune</b>	VRP italique	7		4	-	-	-	4	
	VRP origine indéterminée	6		1	-	-	-	1	
	Commune italique	6		1	-	1	-	2	
	Kaolinitique	11		1	-	-	-	1	
	Claire calcaire	235		5	1	9	9	9	
	Claire siliceuse	7		-	-	-	2	2	
	Claire calcaire grossière	7		1	-	1	-	2	
	Modelée grossière	461		40	-	8	-	40	
	Stockage mode A	4		-	-	-	1	1	
<b>Total céramique commune</b>		<b>744</b>	<b>57.9 %</b>	<b>53</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>62</b>	<b>51.7 %</b>
<b>Amphore</b>	Italie, Dressel 1	147		7	4	4	8	7	
	Italie, Dressel 2/4	2		-	-	-	-	1	
	Bétique, Dressel 20	4		-	-	-	-	1	
	Bétique, Haltern 70	9		-	-	-	-	1	
	Bétique, Dressel 7/11	94		2	-	-	1	2	
	Tarraconaise	7		-	-	-	-	2	
	Iles Baléares	16		-	-	-	-	1	
	Gaule, Marseille	3		-	-	-	-	1	
	Gaule, indéterminée	3		-	-	-	-	1	
	Orient	33		-	-	-	-	2	
	Afrique	21		-	-	-	-	1	
Indéterminée	16		-	-	-	1	1		
<b>Total amphore</b>		<b>355</b>	<b>27.7 %</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>17.5 %</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1284</b>	<b>100 %</b>	<b>94</b>	<b>5</b>	<b>37</b>	<b>21</b>	<b>120</b>	<b>100 %</b>

### La céramique fine

Les céramiques fines comptent 185 tessons pour 37 individus, soit 14.4 % des fragments mais 30.8 % des vases, répartis au sein de 13 catégories distinctes. Les céramiques grise fines sont les plus nombreuses (9 ind.), suivies par les vases en paroi fine

Tab. 4: tableau de comptage (phase 1).

(8 ind.) et les vernis noir italiques (6 ind.). Avec 23 individus l'ensemble regroupe près des deux tiers du lot. Les autres productions sont représentées de manière plus anecdotique (1 à 3 ind.), exception faite des céramiques peintes (5 ind.).

#### *Les vernis noirs italiques*

Les céramiques à vernis noir italiques livrent 21 fragments pour 6 individus. La céramique campanienne A compte trois vases attribuables aux productions dites tardives du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère : deux assiettes Lamb. A5/7 à vernis épais, légèrement métallescent (**pl. 1, n° 1 et 2**) et un fond de patère aux parois épaisses et vernis brun-rouge de mauvaise qualité (**pl. 1, n° 3**). La campanienne B ou du « cercle de la B » livre deux coupes Lamb. B1 fragmentaires (**fig. 1, n° 4**) caractérisées par une carène marquée à la transition de la panse et du pied. L'une d'entre elles présente un vernis de belle qualité. La campanienne C est enfin représentée de manière plus anecdotique par quelques fragments identifiables à une assiette Lamb. C5 de provenance siciliote.

#### *Les sigillées italiques*

La sigillée italique compte quelques tessons seulement (6 fragments) pour deux individus, rattachés au répertoire précoce des productions arétines : un bol hémisphérique Haltern 14/Consp. 38.3.1 à panse guillochée et bord rentrant souligné par deux sillons externes (**pl. 1, n° 5**), ainsi qu'un plat à bord oblique fragmentaire de type Goudineau 1/Consp. 1.1.

#### *Les « imitations à vernis noir »*

Plusieurs vases se caractérisent par une pâte calcaire et un revêtement argileux non grèsé (mode A) identifiables à des « imitations à vernis noir » (12 tessons pour 3 individus). On compte en particulier un petit bol à paroi courbe revêtu d'un engobe brun-noir, une coupe/assiette à bord oblique Goudineau 1, et une coupelle à bord déversé proche de la forme Lamb. 2 en campanienne (**pl. 1, n° 7**). Cette dernière possède une pâte plus grossière, micacée, et ne montre aucune trace de revêtement. Un pied annulaire, caractérisé par une carène vive à la transition avec la panse doit pouvoir être rattaché à une coupe à bord oblique (**pl. 1, n° 9**). Un fond de patère sur pied annulaire bas, décoré d'un cercle concentrique, reste d'identification incertaine (**pl. 1, n° 8**). Ces productions sont généralement attribuées à la moyenne vallée du Rhône, avec des ateliers supposés à Lyon et Saint-Romain-en-Gal.

#### *Les productions engobées*

La céramique « engobée » compte 17 fragments pour un individu. Elle se caractérise par une pâte calcaire finement épurée et un revêtement argileux de couleur rouge-orangé. La totalité des fragments se rapporte à une coupe/couvercle, dont seules les parois internes sont engobées (**pl. 1, n° 6**). Signalons toutefois que la forme pourrait tout aussi bien être attribuée à un bol à paroi oblique (imitation à vernis rouge ?). Les productions dites à « engobe blanc » livrent également un fond de pot à pâte fine et micacée (4 tessons), recouvert par un épais revêtement blanchâtre (**pl. 2, n° 22**).

#### *Les parois fines*

Les céramiques à parois fines se rapportent uniquement à des gobelets républicains à pâte siliceuse (50 tessons pour 7 vases), parfois décorés, dont la production est traditionnellement attribuée à l'Italie tyrrhénienne. Le répertoire des formes est très réduit. On compte en particulier trois gobelets à bords concaves plus ou moins développés de type Marabini 2 (**pl. 1, n° 10-11**). Un exemplaire possède une ouverture étroite annonçant une panse fusiforme. Leurs parois externes sont recouvertes par un engobe marron-brun. Les tessons de panse associés montrent une décoration d'épi-

nes ou de picots (**pl. 1, n° 17-19**). Ils sont associés à un gobelet à bord déversé fin et profil mouluré de type Marabini 1 (**pl. 1, n° 12**), un gobelet à haut bord oblique recouvert d'un engobe blanc (**pl. 1, n° 14**), et un dernier exemplaire caractérisé par une panse légèrement rentrante terminée par un petit bord en bourrelet (**pl. 1, n° 13**). Il pourrait s'agir d'un gobelet d'Aco. L'état fragmentaire du vase n'a toutefois pas permis de vérifier la présence d'un décor de frise végétale ou de semis de picots. Les éléments de bords sont associés à quatre fonds plats à plan de pose étroit appartenant à des gobelets fusiformes (**pl. 1, n° 15**).

#### *Les céramiques peintes*

La céramique peinte compte 11 tessons pour 5 individus. La plupart se rapportent à des pots à bord déversé (**pl. 2, n° 20-21**). La pâte est calcaire, fine, et de couleur orangée. Le décor est uniquement constitué d'une couverte blanche ou brun-rouge. Deux fragments de panse pourraient par ailleurs renvoyer à une forme ouverte du type bol de Roanne. La pâte est siliceuse, de couleur marron-brun, et micacée.

#### *Les céramiques grises fines*

Les productions dites grise fine livrent un petit lot de 9 individus (61 tessons). L'ensemble se partage entre trois écuelles à bord rentrant, dont la mieux conservée montre un décor interne de bandes lissées et de lignes ondées (**pl. 2, n° 23**), trois bols hémisphériques à bord en bourrelet rentrant plus ou moins développé possédant sur la panse un décor de vaguelettes et de bandes lissées (**pl. 2, n° 24-26 et 29**), et trois couvercles à bord simple de différents modules. Un tesson de panse isolé possède un décor de bandes lissées formant un quadrillage. Ces vases sont associés à trois pieds annulaires de bols hémisphériques et un fond plat d'écuelle (**pl. 2, n° 27**). Un exemplaire présente des perforations sur le fond (**pl. 2, n° 28**).

#### *Productions diverses*

Dans la catégorie « divers » ont été classés une cuve de lampe fragmentaire à pâte calcaire conservant le départ de l'anse et une ampoule à petit bord en bourrelet et haut col étroit recouvert par un engobe brun-rouge (**pl. 1, n° 16**).

#### **La céramique commune**

La céramique commune est majoritaire en nombre de tessons ou d'individus avec 744 tessons pour 62 individus (NMI), soit 57.9 % des fragments et 51.7 % des vases. Les productions indigènes non tournées se taillent la part du lion avec 40 individus représentant près des deux tiers de la catégorie. Les productions à pâte calcaires arrivent en seconde position (13 ind.), devant les céramiques communes importées d'Italie (7 ind.), et enfin les productions à pâte kaolinitique (1 ind.).

#### *Les céramiques communes claires*

La céramique commune claire à pâte calcaire compte 235 tessons pour 9 individus. Ces productions sont apparues très fragmentaires. On reconnaît en particulier deux cols de cruches à lèvres striées et embouchure étroite de type Haltern 45 (**pl. 2, n° 38**). Plusieurs autres exemplaires sont supposés en raison du nombre important de pieds annulaires (6 ind.), auxquels répondent autant d'anses rubanées de divers modules à un, deux ou trois sillons (9 ind.). On mentionnera également la présence de trois couvercles à bord simple (1 ind.) ou retroussé (2 ind.). Les productions à pâte siliceuse (7 tessons) sont uniquement représentées par des fragments de panse de cruche et deux anses rubanées, dont un exemplaire de grand module. Enfin, les céramiques communes claires à pâte grossière (7 tessons) se rapportent à un mortier Haltern 59 à petit bord en bandeau (FAC) (**pl. 2, n° 37**) et un fond plat isolé de même type.

### *Les céramiques communes italiques*

Les céramiques communes italiques de tradition méditerranéenne ou assimilées réunissent un petit lot de 19 tessons pour 7 vases. Les productions dites à vernis rouge pompéien (VRP) comptent quatre plats à cuire à fond plat (*patinae*), dont deux exemplaires à bord rectangulaire (**pl. 3, n° 31-32**), une forme archéologique complète à bord courbe muni sur la partie supérieure d'une rainure destinées à recevoir un couvercle (*orlo bifido*) (**pl. 3, n° 33**), et un dernier à bord épaissi en bourrelet (**pl. 3, n° 35**). Leur pâte est siliceuse, caractérisée par un abondant dégraissant volcanique et un épais revêtement de couleur brun-rouge. Il est possible de leur associer un plat à bord courbe (**pl. 3, n° 34**) proche des précédents, mais qui s'en distingue par une pâte sableuse à couverte beige-orangée, que l'on rattache habituellement aux ateliers du centre de la France. On compte également pour les importations de communes italiques une marmite/*cacabus* à bord horizontal de type Haltern 56 (**pl. 3, n° 36**), ainsi qu'un fond plat de mortier (?), également à pâte volcanique.

### *La céramique à pâte kaolinitique*

Les productions à pâte kaolinitique (11 tessons) sont représentées par un unique pot à cuire à bord déversé et haut col légèrement côtelé (146/1). La panse est globulaire et l'épaulement bien marqué, souligné par une série de moulurations.

### *Les céramiques modelées indigènes*

La céramique modelée constitue la catégorie de production principale avec 461 tessons et 40 vases. La plupart se rapportent à des formes ouvertes de type pots à cuire (17 individus). Quatorze d'entre eux sont identifiables à des pots à bords plus ou moins déversés, à col soigneusement lissé, épaulement marqué par une carène et panse grattée (**pl. 4, n° 47-52 et pl. 5, n° 53-58**). Les individus de petit module sont au nombre de quatre. Un exemplaire possède sur le col le graffito R (**pl. 4, n° 48**). Deux pots se distinguent par un col côtelé dans le prolongement de la panse (**pl. 5, n° 54 et 56**). Cinq fonds plats de pots peuvent leur être associés, dont un de petit module. Un tesson de panse isolé présente un décor d'impressions digitées sur l'épaulement. Un autre possède une perforation (trou de réparation ?).

Les formes ouvertes sont moins nombreuses (12 individus) et se partagent entre plats, marmites et jattes/écuelles. Les premières trahissent une influence certaine de la cuisine à la romaine. Les plats comptent trois exemplaires à bord courbe (**pl. 4, n° 39-40**), parfois rentrant, reposant éventuellement sur trois tenons coniques (**pl. 4, n° 41**). Les marmites sont à nombre égal et se caractérisent par une panse à bord courbe proche mais plus haute (**pl. 4, n° 42 et 44**). Les jattes et écuelles sont plus nombreuses (6 vases). Elles possèdent un bord rentrant en bourrelet aplati ou mouluré (**pl. 4, n° 43**) et deux exemplaires de plus grand module à bord triangulaire rentrant (**pl. 4, n° 45-46**). Les couvercles associés sont particulièrement bien représentés avec onze individus, tous à bord simple, dont trois exemplaires complets de différents modules à boutons de préhension plus ou moins large (**pl. 5, n° 59-61**).

Enfin, les productions modelées à pâte grossière livrent uniquement des panses de vases de stockage, associées à une anse ovulaire de gros module (4 tessons).

### **Les amphores**

Les amphores livrent 355 tessons pour 21 individus (NMIP). La part des amphores représente 27.7 % des fragments et 17.5 % des vases (**Tabl. 5**). Les productions italiques se taillent la part du lion avec près de la moitié des fragments et des conteneurs (42 %), devant celles de la péninsule ibérique (32.2 %). Ces dernières sont dominées par les amphores de Bétique (30.1 %), auxquelles s'ajoutent deux exemplaires de

Tarraconaise (2 %). Les différentes autres productions (Punique ébusitaine, Gaule du sud, Orient, Afrique proconsulaire), livrent de un à deux individus (25.9 %).

Origine	NR	%	NMI
Italie	149	42 %	8
Bétique	107	30.1 %	4
Tarraconaise	7	2 %	2
Iles Baléares	16	4.5 %	1
Gaule	6	1.7 %	2
Orient	33	9.3 %	2
Afrique	21	5.9 %	1
Indéterminée	16	4.5 %	1
<b>Total</b>	<b>355</b>	<b>100 %</b>	<b>21</b>

Tab. 5 : distribution des amphores par origine (phase I).

### *Les amphores italiques*

La totalité du lot renvoie aux dernières importations républicaines de la côte tyrrhénienne de l'Italie, représentées essentiellement par des Dressel 1B à haut bord en bandeau (**pl. 6, n° 65-67, 68-70**). Un exemplaire conservé du bord à l'épaule possède sur le bord l'estampille MP apposée à deux reprises (**pl. 6, n° 65**). Une deuxième, lue ALEXAND(), est imprimée sur un épaule à carène marquée de Dressel 1B (**pl. 7, n° 71**). La dernière s'inscrit dans un petit cartouche carré (F), sur l'attache inférieure d'une anse d'amphore Dressel 1B (**pl. 7, n° 72**). Un fragment de col livre une marque peinte incomplète dont seule la première lettre (R) est conservée. L'observation des pâtes céramiques plaide en faveur d'importations d'Etrurie méridionale (ateliers de Cosa et Albinia). Les quatre fonds, épais et massifs renvoient au type Dressel 1B (**pl. 8, n° 75-78**), de même que les épaulements. Il en va de même pour les anses, larges et épaisses. On signalera par ailleurs la présence d'une amphore gréco-italique à bord triangulaire court (**pl. 5, n° 62**), vraisemblablement résiduelle, associée à un épaulement de même type (**pl. 5, n° 63**) caractérisé par des parois plus fines et un décrochement panse-col caractéristique. Un col sans lèvre de Dressel 1A a également été identifié (**pl. 5, n° 64**). Il présente des traces de découpe très nettes à la base du col et a certainement été utilisé comme canalisation. Une anse de Dressel 1A peut lui être rattachée. Les indices d'une réutilisation de ces conteneurs est également perceptible avec la découverte d'un tesson de panse perforé (8-9 mm). On mentionnera enfin la présence de deux éléments de panse vraisemblablement identifiables à une amphore impériale de type Dressel 2/4 de provenance étrusque.

### *Les importations du bassin méditerranéen*

On observe dès cette première phase d'occupation une grande diversité dans les provenances et les produits transportés, qui ne se limitent plus au vin italien et s'ouvrent à d'autres horizons. Les importations de la péninsule ibérique (32.1 % des fragments) sont notamment bien représentées. La province de Bétique livre l'essentiel des fragments (27.6 %), répartis entre les productions de la vallée du Guadalquivir (Dressel 20 et Haltern 70) et de la baie de Cadix (Dressel 7/11). Les premières contenaient de l'huile et du *defretum*, mais ne sont attestées que par des fragments de panse. La distinction entre les deux a parfois posé problème. Les secondes se rapportent à des amphores Dressel 7/11, avec en particulier un haut bord en bandeau légèrement concave renvoyant à une variante précoce du type. De la province de Tarraconaise (2 % des tessons) proviennent également des amphores à vin de type Pascual 1, représentées uniquement par des tessons de panse à pâte rouge ou blan-

che. Les productions orientales ne sont pas en reste avec une amphore rhodienne et des éléments de panse cannelés à pâte fine et micacée (carotte ?). On signalera également la présence d'une amphore des Iles Baléares dite « punique ébusitaine » à panse cannelée épaisse et pâte fine savonneuse (pl. 8, n° 79), d'un conteneur produit en Afrique Proconsulaire, ainsi que de rares fragments attestant la présence de deux individus à fond plat d'origine gauloise, dont un exemplaire de Marseille à pâte micacée (Gauloise 2). Un boudin isolé d'anse bifide (pl. 8, n° 80) pourrait se rapporter à une amphore Dressel 2/5 d'origine indéterminée (orient ?).

Origine	Type	NR	%	L	E	F	A	NMIp
Italie	Dressel 1	147	41.4 %	7	4	4	8	7
	Dressel 2/4	2	0.6 %	-	-	-	-	1
Bétique	Dressel 20	4	1.1 %	-	-	-	-	1
	Dressel 7/11	94	26.5 %	2	-	-	1	2
	Haltern 70	9	2.5 %	-	-	-	-	1
Tarraconaise	Pascual 1	7	2 %	-	-	-	-	2
Iles Baléares	Punique ébusitaine	16	4.5 %	-	-	-	-	1
Gauloise	Marseille	3	0.8 %	-	-	-	-	1
	Indéterminée	3	0.8 %	-	-	-	-	1
Orient	Orient	33	9.3 %	-	-	-	-	2
Afrique	Afrique	21	5.9 %	-	-	-	-	1
Indéterminée	Indéterminée	16	4.5 %	-	-	-	1	1
<b>Total</b>		<b>355</b>	<b>100 %</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>21</b>

Tab. 6 : distribution des amphores par types (phase 1).

### Proposition de datation

Le mobilier céramique est encore rare mais suffisamment abondant pour proposer une datation fiable des premières occupations humaines. Les céramiques à vernis noir montrent une association de productions en campanienne A, B et C, caractéristique du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Les premières renvoient à des formes dites tardives (assiettes Lamb. 5/7) et les secondes à des coupelles Lamb. 1, qui constituent la forme la plus abondamment importée au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. La campanienne C (assiette Lamb. 5) renvoie au même horizon chronologique, avec des importations connues dès la fin du II<sup>e</sup> siècle sur le littoral méditerranéen, mais qui caractérisent plus particulièrement les deux derniers tiers du I<sup>er</sup> siècle. Ces productions républicaines sont associées aux premiers vases en sigillée italique à vernis rouge grèsé, de vraisemblable origine arétine. Encore peu nombreux d'un point de vue statistique ils se rapportent néanmoins à deux des formes les plus anciennes du répertoire typologique, à savoir un bol hémisphérique à anses et panse guillochée Haltern 14 (Consp. 38.3.1) et un plat à bord oblique Goudineau 1 (Consp. 1.1) apparus dès les années 40 avant notre ère. Les imitations à vernis noir non grèsé (mode A) attribuées à la moyenne vallée du Rhône sont à peine plus nombreuses, avec des formes simple renvoyant au répertoire précoce des sigillées italiques (assiette Goudineau 1, coupe à bord oblique) ou à des formes de campanienne (coupelle Lamb. 2, bol à panse courbe). Les premières productions rhodaniennes, telles qu'on les connaît par exemple dans le fossé de l'Hôpital Sainte-Croix à Lyon, ou sur le site de Saint-Vincent (production ?), pourraient remonter aux années 60-40 avant notre ère. Le faciès des parois fines se rapporte de la même manière à un horizon ancien, incontestablement antérieur à la période augustéenne, avec des gobelets républicains à panse fuselée et bord concave (Marabini 2) ou mouluré (Marabini 1), dont les parois peuvent être décorées d'épines ou de picots. Un dernier exemplaire à petit bord en bourrelet doit

pouvoir être identifié à un gobelet d'Aco. Les productions indigènes associées abondent dans le même sens, avec pour les céramiques peintes une très nette suprématie des formes hautes (pot ou bouteille) sur les formes basses (bol de Roanne). Les céramiques grises fines se partagent entre les écuelles à bord rentrant et les bols hémisphériques à bord en bourrelet. Le traitement décoratif de ces vases fait appel à des bandes lissées horizontales ou formant quadrillage et à des lignes onduées formant vaguelettes, bien connues durant tout le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Les lampes et balsamiques en terre cuite font timidement leur apparition.

Les céramiques communes se partagent entre productions locales et productions importées d'Italie ou du sud de la Gaule. Ces dernières livrent des cruches Haltern 45 à embouchure étroite et lèvre striée, associées à un mortier à petit bord en bandeau de type Haltern 59. Ces formes apparaissent caractéristiques de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et sont notamment bien connues dans les contextes des années 40 avant notre ère rattachés à la fondation de la colonie de Lyon. On soulignera la bonne représentation des importations italiennes dès ce premier horizon : *patina* à vernis dit rouge pompéien (bord rectangulaire, en bourrelet, ou à *orlo bifido*), *cacabus* à bord horizontal Haltern 56 (118/4), ainsi que vraisemblablement un fond de mortier. Les plats à cuire constituent les éléments les plus caractéristiques de la batterie de cuisine romaine à la fin de la République. Un exemplaire à pâte sableuse se rapporte par ailleurs à une imitation habituellement attribuée aux ateliers du centre de la France.

Les céramiques communes de tradition indigène sont majoritaires en nombre de vases et sont largement dominées par les productions non tournées (près des deux tiers de la catégorie). Ces dernières trouvent des parallèles dans les principaux ensembles régionaux connus, notamment le site de la Préfecture, et s'inscrivent dans la même fourchette chronologique. Les formes fermées de type pot à cuire sont les plus nombreuses. La plupart se caractérisent par un bord plus ou moins déversé, à col soigneusement lissé, reposant sur un épaulement souligné par une carène. On insistera pour ces vases sur l'absence de traitement décoratif, à l'exception d'un unique fragment d'épaulement montrant un décor d'impressions digitées. La panse est en revanche systématiquement grattée. Deux exemplaires se singularisent par ailleurs par un col côtelé dans le prolongement de la panse et trouvent des comparaisons directes dans les formes de pot à cuire à panse ovoïde connues dans la région lyonnaise. Les formes ouvertes complètent la batterie de cuisine et se partagent entre plats à bord courbe reposant parfois sur trois tenons coniques, marmites tripodes à haut bord courbe rentrant, et jattes/écuelles à bord en bourrelet aplati, mouluré ou triangulaire. Onze couvercles de différents modules peuvent leur être associés. On mentionnera enfin la présence d'un pot à cuire à col côtelé et panse globulaire, caractérisé par une pâte kaolinitique.

Le faciès du mobilier amphorique participe d'une datation dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. La place occupée par les amphores italiennes tardo-républicaines (42 %), très majoritairement dominées par les Dressel 1B à haut bord en bandeau, panse et pilon massifs, renvoie aux dernières importations du type, que l'on date des deux derniers tiers du siècle avant notre ère. Les éléments d'amphores gréco-italiennes et Dressel 1A réutilisées (canalisation, tesson perforé) peuvent sans conteste être qualifiés de mobilier résiduel. Exclusives jusque dans les années 50 avant notre ère, les Dressel 1B sont dès ce premier niveau associées à une amphore impériale de type Dressel 2/4. On observe par ailleurs l'apparition d'autres types de conteneurs, avec une très bonne représentation des importations de la péninsule ibérique (32 %) : huile (Dressel 20), *defretum* (Haltern 70), et sauces de poissons de Bétique (Dressel 7/11), et de manière plus anecdotique vin de Tarraconaise (Pascual

1). Il est par ailleurs vraisemblable que les Dressel 7/11 découvertes en contexte pré-augustéen et augustéen aient pour une partie au moins servi au transport du vin de Bétique (Silvino, Poux 2005). Les différentes autres productions apparaissent de manière plus minoritaire, mais soulignent la diversité des importations en provenance du monde méditerranéen : vin de Gaule du Sud (Gauloise 2), de l'île de Rhodes ou de sa Pérée (rhodienne), et produits indéterminés des îles Baléares et d'Afrique proconsulaire (sauces de poisson, vin ?). L'ensemble trouve des comparaisons directes avec les niveaux antérieurs ou contemporains à la fondation de la colonie romaine de *Lugdunum* en 43 avant notre ère (Lemaître, Desbat, Maza 1998 ; Desbat 2005).

L'ensemble fournit une datation comprise entre les années 50 et 30 avant notre ère, et très certainement avant 40 sur la base des comparaisons lyonnaises (Horizon 1A de « Cybèle »). On ne dispose malheureusement pas de monnayage pour caler cet horizon en chronologie absolue. Les deux fibules de type Alésia confortent toutefois la datation proposée à partir des ensembles céramiques.

### Phase 2 : 30-1 avant notre ère

La deuxième phase se rapporte à la construction d'une *domus* de plan italique. L'occupation livre un lot conséquent de 1078 tessons pour 144 individus (NMIp). De la même manière que précédemment le répertoire des céramiques communes domine l'ensemble en nombre de vases (47.2 %), devant les productions fines (34 %) et les amphores (18.8 %), avec des proportions comparables (Tabl. 7).

Catégorie	NR	%	NMIp	%
Fine	275	25.5 %	49	34 %
Commune	540	50.1 %	68	47.2 %
Amphore	263	24.4 %	27	18.8 %
<b>Total</b>	<b>1078</b>	<b>100 %</b>	<b>144</b>	<b>100 %</b>

Tab. 7 : distribution des catégories de céramique (phase 2).

On observe dès à présent une grande diversité dans les productions reconnues, que ce soit pour les céramiques fines, les céramiques communes ou les amphores, inégalement réparties au sein de 38 catégories détaillées dans le tableau ci-dessous (Tabl. 8).

Céramique	Catégorie	NR	%	L	E	F	A	NMIp	%
Fine	Campanienne A	1		-	-	1	-	1	
	Campanienne B	1		1	-	-	-	1	
	TS italique	81		17	-	10	-	18	
	TS orientale	1		-	-	1	-	1	
	TS indéterminée	2		-	-	2	-	2	
	Paroi fine siliceuse	37		4	-	2	1	5	
	Paroi fine calcaire	3		1	-	-	-	1	
	Imitation vernis noir	4		-	-	2	-	2	
	Imitation vernis rouge	7		1	-	1	-	2	
	Engobée	25		1	-	1	-	2	
	Engobe rouge	1		1	-	-	-	1	
	Peinte	28		3	-	1	-	3	
	Grise fine	72		6	-	2	-	6	
Lampe	12		4	-	-	-	4		
<b>Total céramique fine</b>		<b>275</b>	<b>25.5 %</b>	<b>39</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>34 %</b>

Céramique	Catégorie	NR	%	L	E	F	A	NMIp	%
Commune	VRP italique	12		3	-	-	-	3	
	VRP origine indéterminée	10		3	-	1	-	3	
	Commune italique	18		2	-	-	-	2	
	Kaolinitique	10		1	1	-	-	2	
	Claire calcaire	230		11	2	12	1	12	
	Claire siliceuse	20		1	-	2	3	3	
	Claire calcaire grossière	18		8	-	1	-	8	
	Modelée grossière	211		32	2	11	2	32	
	Stockage mode A	11		3	-	-	1	3	
<b>Total céramique commune</b>		<b>540</b>	<b>50.1 %</b>	<b>64</b>	<b>5</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>68</b>	<b>47.2 %</b>
Amphore	Italie, Dressel 1	44		-	1	2	6	4	
	Italie, Dressel 2/4	10		1	1	-	1	2	
	Bétique, Dressel 20	17		1	-	-	-	1	
	Bétique, Haltern 70	6		1	-	-	-	1	
	Bétique, Dr. 20/Haltern 70	4		-	-	-	-	-	
	Bétique, Dressel 7/11	65		3	1	1	2	3	
	Bétique Dressel 10	7		1	-	-	-	1	
	Bétique, Dressel 12	1		-	-	1	-	1	
	Bétique, Dressel 28	1		1	-	-	-	1	
	Tarraconaise, Pascual 1	12		2	-	-	-	2	
	Iles Baléares	3		-	-	-	-	1	
	Gaule, Marseille	8		-	-	-	-	1	
	Gaule, indéterminée	3		-	-	-	-	1	
	Orient	51		3	1	-	2	5	
	Afrique	13		-	-	-	2	2	
Indéterminée	18		-	-	-	1	1		
<b>Total amphore</b>		<b>263</b>	<b>24.4 %</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>27</b>	<b>18.8 %</b>
<b>TOTAL céramique</b>		<b>1078</b>	<b>100 %</b>	<b>116</b>	<b>9</b>	<b>54</b>	<b>22</b>	<b>144</b>	<b>100 %</b>

### La céramique fine

Les céramiques fines livrent 275 tessons pour 49 individus, soit 25.5 % des fragments et 34 % des vases, répartis au sein de 14 catégories distinctes. Les diverses productions de sigillée sont largement majoritaires (21 ind.), dominées par les importations italiennes (18 ind. et plus du tiers du lot). Les céramiques à vernis noir sont désormais minoritaires (2 ind.), de même que les grises fines (6 ind.), à égalité avec les parois fines (6 ind.). On remarquera également la bonne représentation du luminaire (4 ind.). Les productions associées (imitations à vernis noir ou rouge, engobées, peinte) comptent de trois à quatre individus.

### La céramique à vernis noir

Les céramiques campaniennes sont désormais nettement plus rares, avec une assiette à paroi oblique et pâte calcaire (production de la vallée du Rhône ?) (pl. 9, n° 81), associée à un pied annulaire de patère en campanienne A tardive, caractérisé par des parois épaisses, un décor de cercles grossiers, et un vernis métallescent.

Page précédente et ci-dessus :  
Tab. 8 : tableau de comptage  
(phase 2).

### *La céramique sigillée*

Les sigillées italiques sont nettement mieux représentées (84 tessons) que pour la phase précédente avec un vingtaine de vases et un répertoire typologique nettement plus diversifié. Une partie du répertoire se rapporte au répertoire précoce des sigillées arétines. On compte en particulier deux plats à bord oblique plus ou moins incliné de type Goudineau 1/Consp. 1.1. Le premier possède un bord incliné et effilé, souligné par une série de fines stries (**pl. 9, n° 84**), tandis que le second, plus épais et à bord arrondi montre une seule rainure sous la lèvre (**pl. 9, n° 85**). On mentionnera également la présence d'un plat de grand module à bord pendant épais et massif, légèrement triangulaire, vraisemblablement identifiable à un plat Goudineau 6/C.10.1. 2 (**pl. 9, n° 92**). Il est possible de leur associer trois bols à paroi oblique Goudineau 2/Consp. 7.2.1 (**pl. 9, n° 82-83**) et un bol hémisphérique à panse guillochée Haltern 14/Consp. 38.3.1 (**pl. 9, n° 86**). Au répertoire ancien doit également se rapporter une assiette de forme hybride à bord en bourrelet déversé et carène marquée (**pl. 9, n° 87**), absente du conspectus, mais dont on connaît des parallèles à Saint-Romain-en Gal ou Lyon-rue des Farges. On reconnaît également une assiette à bord courbe archéologiquement complète (Goudineau 30/Consp. 4.3) munie d'un pied annulaire décoré de deux sillons concentriques (**pl. 9, n° 88**). Il en va de même d'une assiette à bord en bourrelet rectangulaire (FAC) décorée de deux cercles concentriques et estampillée au centre ICARVS/L.VMBR(ICI) sur deux lignes (**pl. 9, n° 89**). L'estampille est connue à Haltern et au sein du dépotoir de la montée de Loyasse à Lyon (L3), mais avec une matrice différente dépourvue d'hereda. Un grand plat possède par ailleurs un bord triangulaire déversé rattaché au service 1A (Goudineau 15 ?), mais dont la gorge interne et la division de la paroi l'apparente au service 1C (**pl. 9, n° 90**). Le constat est identique pour une tasse à bord triangulaire débordant présentant une légère gorge interne, associée à un pied haut et fin décoré de deux cercles concentriques (**pl. 9, n° 95**). Le problème se pose de manière identique pour une assiette à bord pendant apparentée au type Goudineau 15/Consp. 11.1 (**pl. 9, n° 91**). Les éléments de forme les plus récents se rapportent à une tasse du service 1C à bord arrondi et gorge interne (**pl. 9, n° 96**), une assiette du service 1C identifiable à la forme Goudineau 17/Consp. 12.3 (**pl. 9, n° 94**), une autre du service II apparentée à la forme Goudineau 26/Consp. 18.3 (**pl. 9, n° 97**), et une dernière à bord triangulaire (service IV) rattachable à la forme Consp. 20.1.1 (**pl. 9, n° 93**). On mentionnera enfin la présence d'un calice Drag. 11 dont il ne subsiste qu'un fragment de panse moulée (**pl. 9, n° 100**). Une dizaine de pieds annulaires ont été identifiés. La plupart montrent un plan de pose fin et étroit et se partagent entre tasses (3), assiettes (4) et plat de grand module (1). Un fond interne isolé possède une estampille centrale RASIN(VS) (**pl. 9, n° 98-99**). Un autre montre un début de marque illisible.

Les importations de sigillée orientale (Eastern Sigillata A) sont représentées par un pied annulaire large et bas, attribuable à un plat à bord courbe de type Atlante 4 (**pl. 9, n° 101**). L'exemplaire en question présente une pâte fine, de couleur jaunâtre et un vernis grèsé orangé, qui se distingue très nettement des productions italiques. Il s'agit de la deuxième attestation d'importation de sigillée orientale le long de la vallée du Rhône après Lyon (Desbat 2002).

On mentionnera enfin pour les sigillées d'origine indéterminée la présence de deux fonds de coupelles sur pied annulaire à vernis grèsé brun-rouge métallescent ou orangé.

### *Les imitations à vernis noir ou rouge*

Les imitations à vernis noir (4 tessons) sont uniquement représentées par un pied annulaire de coupe à engobe brun décoré de deux sillons concentriques (**pl. 10, n° 102**), et un pied annulaire d'assiette haut et étroit (**pl. 10, n° 103**). Leurs homologues à vernis brun-rouge (7 tessons) livrent une assiette à bord oblique et carène marquée (**pl. 10, n° 104**), ainsi qu'un pied annulaire fragmentaire.

*Les parois fines*

Les céramiques à parois fines comptent 40 tessons pour 6 vases. La plupart se rapportent à des productions à pâte siliceuse mais livrent un répertoire nettement différencié par rapport à la phase précédente : un pot à bord incliné, panse décorée de stries horizontales et engobe brun-rouge, un gobelet tonneau à bord en amande (**pl. 10, n° 106**), et deux bols hémisphériques sur pied annulaire possédant un sillon à mi-panse (**pl. 10, n° 110-111**). Un élément de panse isolé, orné d'un décor moulé (pied de gladiateur) permet également de reconnaître un gobelet d'Aco attribué au décorateur Chrysippus. Deux fragments possèdent un décor d'épines ou de bandes verticales incisées Rippenbecher (**pl. 10, n° 109**). Un fond à plan de pose étroit et panse fusiforme se rapporte à un gobelet Marabini 1 (**pl. 10, n° 108**). Un autre montre un décor constitué d'un semis de guillochis triangulaires jusqu'à la base. On mentionnera également la présence d'une anse de petit module isolée. Les productions à pâte calcaire font enfin leur apparition avec un gobelet à bord incliné/déversé (**pl. 10, n° 107**).

*Les céramiques engobées*

Les productions dites engobées (25 tessons) comptent un bol à panse courbe et bord souligné par un sillon à revêtement rouge (**pl. 10, n° 105**), ainsi qu'un petit fond à pied annulaire. Un fragment de panse à engobe brun-rouge doit se rapporter à un col de lagène affilié aux productions de Saint-Romain-en-Gal (1 tesson).

*La céramique grise fine*

Les céramiques grises fines regroupent six vases (72 tessons) : un pot à bord déversé fragmentaire, un pichet à bord déversé et col décoré de bandes lissées horizontales (**pl. 10, n° 117**), une jatte à profil en «S» (**pl. 10, n° 114**), une écuelle à bord rentrant (**pl. 10, n° 115**), et une coupe/couvercle à paroi épaisse (**pl. 10, n° 116**). Deux tessons de panse isolés possèdent un décor de vaguelettes sur la paroi interne ou de zig zag sur l'épaule. Ils sont associés à un pied annulaire et un fond plat de pot. Une coupe basse dont le bord est souligné par deux sillons se distingue enfin par un engobe grisâtre obtenu par lissage (**pl. 10, n° 113**), proche de la forme Lamb. 1 (imitation à vernis noir ?).

*La céramique peinte*

Les céramiques peintes (28 tessons) sont représentées par deux bols hémisphériques de type Roanne à pâte calcaire fine de couleur orangée (**pl. 10, n° 112**), associés à un fond ombiliqué caractéristique. Les éléments de panse montrent une couverte blanche ornée de bandes brun-rouges. Un fragment possède une pâte siliceuse marron, très micacée, à couverte blanche. Les formes hautes comptent encore un pot à bord déversé, pâte calcaire très épurée, et revêtement blanc.

*Productions diverses*

Le luminaire compte quatre individus (12 tessons) : une lampe à grènetis conservée pour un tiers (**pl. 10, n° 125**), une lampe à volute à pâte calcaire et engobe brun-rouge (entière), un fragment de cuve présentant les mêmes caractéristiques, et un exemplaire miniature à décors de masque grotesque complète à l'exception de l'anse.

*La céramique commune*

La céramique commune est majoritaire en nombre de tessons ou d'individus avec 540 tessons pour 68 vases (NMI), soit 50.1 % des fragments et 47.2 % des individus. Les productions indigènes non tournées se taillent la part du lion avec 35 vases représentant plus de la moitié du lot. Les productions à pâte claire, fines et grossières, arrivent en seconde position (23 ind.), devant les céramiques communes importées d'Italie (8 ind.), et enfin les productions à pâte kaolinique (2 ind.).

### *La céramique commune claire*

Les céramiques communes claires comptent 15 individus répartis entre productions à pâte calcaire (12) ou siliceuse (3). Les premières livrent trois olpès à col large et bord en bourrelet (**pl. 10, n° 121**), dont un exemplaire en grande partie complet caractérisé par un col court muni de deux anses, et une panse à épaulement caréné reposant sur un pied annulaire (**pl. 10, n° 118**). Deux autres exemplaires sont plus fragmentaires, représentés par un bord en amande et des éléments de panse, d'épaulement ou de fond. On compte également une cruche à col étroit et lèvre striée Haltern 45. L'apparition des cruches à bord en bandeau mouluré est également à noter pour cette phase, à col étroit (**pl. 10, n° 120**) ou à large embouchure. Un dernier exemplaire à col étroit et anse unique se distingue par un petit bord incliné (**pl. 10, n° 102**). Le lot est associé à dix pieds annulaires et deux fonds plats de pots, dont un exemplaire légèrement ombiliqué. Un élément d'épaule isolé doit par ailleurs renvoyer à un pot à provision de type Haltern 62. On mentionnera également en marge la présence d'un couvercle à bord retroussé de petit module (**pl. 10, n° 124**) et d'un petit bol à panse courbe et bord souligné par une rainure, caractérisé par un engobe interne brun (**pl. 10, n° 123**). Les productions à pâte siliceuse (20 tessons) sont nettement minoritaires par rapport aux pâtes calcaires. Elles sont représentées par un pot à bord en bourrelet de petit module (**pl. 10, n° 122**), deux pieds annulaires de cruche, deux attaches d'anses supérieures rubanées et une dernière de petit module à trois sillons.

Les communes claires à pâte calcaire grossière (18 tessons) livrent enfin six mortiers à bord en bandeau court de type Haltern 59 (**pl. 11, n° 126-128**). Un exemplaire conserve encore son bec verseur (**pl. 11, n° 129**). Ils sont associés à un exemplaire, mortier ou jatte à bord en bandeau, possédant une pâte calcaire plus fine.

### *La céramique kaolinitique*

Les productions à pâte kaolinitique (10 tessons) sont uniquement représentées par un gros pichet à col tronconique et bord en bourrelet (**pl. 12, n° 134**), ainsi que des éléments de panse de bouilloire fragmentaires.

### *Les céramiques communes italiques et assimilées*

Les céramiques communes italiques se caractérisent par une pâte à dégraissant volcanique abondant. Les productions dites à vernis rouge pompéien livrent trois plats de cuisson apodes (*patinae*) à bord rectangulaire (**pl. 11, n° 130**), courbe, ou en amande (**pl. 11, n° 131**); les deux derniers se rapportant à des vases de petit module. Les communes italiques livrent par ailleurs une marmite/*caccabus* à bord déversé (**pl. 11, n° 132**), et vraisemblablement un couvercle avec bouton de préhension. Les productions assimilées mais de probable origine gauloise (Gaule du centre ?) se distinguent aisément par une pâte sableuse micacée recouverte sur les parois internes par un épais engobe de couleur brun-orangé. On compte en particulier un plat complet (FAC) à bord courbe et fond légèrement ombiliqué (**pl. 11, n° 133**), décoré de cercles concentriques, ainsi que deux autres exemplaires fragmentaires à bord rectangulaire ou en amande.

### *La céramique modelée indigène*

Les productions indigènes modelées livrent l'essentiel des céramiques communes avec 222 tessons et 35 vases. Les formes fermées sont une nouvelle fois majoritaires avec 17 pots. La plupart (12 ind.) se rapportent à des formes à bord déversé, col lissé dans le prolongement de la panse, et panse grattée (**pl. 12, n° 135, 137, 139**). Plusieurs exemplaires fragmentaires se distinguent par un petit module (**pl. 12, n° 141-145**). Environ un tiers du lot se caractérise par des cols courts, également lissés, et un épaulement nettement caréné à la transition avec la panse (**pl. 12, n° 136**). Un

exemplaire possède deux anses symétriques partant de l'épaule et soudées à la lèvre (pl. 12, n° 140). Deux autres montrent un col court terminé par un bourrelet, avec une très large ouverture et un épaulement souligné par une baguette (pl. 12, n° 147-148). Un dernier reste fragmentaire. On signalera également la présence d'un pot à bord en amande de petit module proche de certaines productions italiques de type *olla* (pl. 12, n° 146). Ces vases sont associés à huit fonds plats ou légèrement ombiliqués (2 ind.), un fond à pied annulaire présentant une perforation et deux fragments d'anse à section circulaire ou sillon central.

Les formes ouvertes sont plus rares avec deux écuelles à bord épaissi (pl. 13, n° 155) ou rentrant (pl. 11, n° 154) à panse soigneusement lissée. Cette dernière possède un décor de lignes verticales sur la paroi interne. Les différents autres vases paraissent se rapporter à des marmites tripodes. Un exemplaire à panse courbe soigneusement lissée et bord légèrement rentrant, posé sur trois languettes, est complet (pl. 13, n° 149). Les quatre individus restant sont fragmentaires mais renvoient certainement à la même forme, avec toujours une panse courbe à bord simple ou en bourrelet et un faible diamètre à l'ouverture (pl. 13, n° 150, 152-153). Il en va de même pour un exemplaire de plus grand module caractérisé par une lèvre formant un épais bourrelet rectangulaire (pl. 13, n° 151).

Les couvercles sont bien représentés avec huit individus à bord simple, dont trois de petit module (pl. 13, n° 158) et un à bord épaissi de grande dimension (pl. 13, n° 157), associés à deux boutons de préhension.

Les productions modelées à pâte plus grossière occupent une place mineure au sein du lot avec 11 tessons et 3 individus. Elles sont représentées par une grande jatte à bord mouluré ménageant une gorge sur son sommet (pl. 13, n° 156) et un *dolia* à bord triangulaire aplati de petit module (pl. 13, n° 159). Plusieurs éléments de panse se rapportent également à des vases de stockage, caractérisés par une panse peignée et des cordons de renfort. On mentionnera par ailleurs la présence d'une anse plate de section importante et un bouton de préhension de grand couvercle.

### Les amphores

Les amphores livrent 263 tessons pour 27 individus (NMIp). Les importations de la péninsule ibérique sont majoritaires en nombre de tessons (43 %) et se partagent entre les provinces de Bétique (38.4 %) et de Tarraconaise (4.6 %). Les productions italiques arrivent désormais en seconde position (20.5 %), devant les importations orientales (19.4 %) (Tabl. 9)

Origine	NR	%	NMIp
Italie	54	20.5 %	6
Bétique	101	38.4 %	8
Tarraconaise	12	4.6 %	2
Iles Baléares	3	1.1 %	1
Gaule	11	4.2 %	2
Orient	51	19.4 %	5
Afrique	13	4.9 %	2
Indéterminée	18	6.8 %	1
<b>Total</b>	<b>263</b>	<b>100 %</b>	<b>27</b>

Tab. 9: distribution des amphores par origine (phase 2).

### *Les amphores italiques*

Les productions italiques livrent un petit ensemble de 54 tessons pour 6 individus (NMIp). La plupart se rapportent aux productions tardo-républicaines de type Dressel 1, avec notamment la présence de deux pilons et quatre anses massives de Dressel 1B, associées à un épaulement à carène vive estampillé *LENTVLI*. On signalera en marge la présence d'un élément de panse isolé à pâte Eumachi de type Dressel 1C et une anse entière de gréco-italique. Les productions plus récentes d'époque impériale (10 tessons) sont représentées par une lèvre de Dressel 2/4 à pâte Eumachi (**pl. 14, n° 160**), associée à un épaulement et une anse bifide. Les éléments de panse permettent de supposer la présence d'un deuxième individu en provenance d'Etrurie (Albinia).

### *Les amphores sud-gauloises*

Les amphores du sud de la Gaule sont attestées par un bord (**pl. 14, n° 170**) et des tessons de panse à pâte micacée identifiables au type Gauloise 2. Quelques tessons à pâte calcaire renvoient à un deuxième individu à fond plat mais d'origine indéterminée.

### *Les amphores de la péninsule ibérique*

Les amphores de la péninsule ibérique réunissent dix individus (101 tessons). La plupart proviennent de la province de Bétique, et en particulier de la baie de Cadix, avec une Dressel 9 à col triangulaire court (**pl. 14, n° 166**) et deux Dressel 7/11 (**pl. 14, n° 165**), associées à deux anses, un fond (**pl. 14, n° 169**) et un épaulement. De la même région sont originaires plusieurs amphores non encore répertoriées sur le site, représentées par un bord de Dressel 10 (**pl. 14, n° 163**), un pilon massif de Dressel 12 (**pl. 14, n° 168**), ainsi qu'un col de Dressel 28 à épais bord (**pl. 14, n° 164**). Les amphores à huile de la vallée du Guadalquivir sont par ailleurs représentées par un bord en amande de Dressel 20 renvoyant à une variante précoce du type (**pl. 14, n° 161**). Une lèvre d'Halter 70 (defretum) complète le répertoire (**pl. 14, n° 162**). On mentionnera également la présence de deux amphores Pascual 1 de Tarraconaise (12 tessons), attestées par un bord fragmentaire à pâte beige (**pl. 14, n° 167**) et des éléments de panse à pâte rouge.

### *Les amphores orientales*

Les importations en provenance des provinces orientales sont bien représentées avec trois individus (51 tessons) : deux amphores rhodiennes à anses cornues de section ronde (**pl. 14, n° 171 et 173**) et un exemplaire de type indéterminé caractérisé par un col étroit terminé par un bord en bourrelet épaissi (**pl. 14, n° 172**). On mentionnera également la présence d'éléments de panse cannelés à pâte micacée et peut être une anse bifide attribuable à une amphore Dressel 2/5.

### *Les amphores d'Afrique proconsulaire*

Une dizaine de fragments possède incontestablement une origine d'Afrique proconsulaire (région de Tunis), avec notamment une anse de Dressel 2/4 ou Schone-Mau XXXV (?) et un départ d'anse ronde fragmentaire restée indéterminée.

### *Les amphores puniques ébusitaines*

On mentionnera par ailleurs trois tessons à panse cannelée identiques à ceux mis en évidence pour la phase 1, identifiables aux productions à pâte calcaire savonneuse dites puniques ébusitaines (îles Baléares).

### *Les amphores indéterminées*

Dans la catégorie indéterminée ont été classés 18 tessons dont une anse bifide de type Dressel 2/4 d'origine indéterminée, peut être orientale.

Origine	Type	NR	%	L	E	F	A	NMIp
Italie	Dressel 1	44	<b>16.7 %</b>	-	1	2	6	<b>4</b>
	Dressel 2/4	10	<b>3.8 %</b>	1	1		1	<b>2</b>
Bétique	Dressel 20	17	<b>6.5 %</b>	1	-			<b>1</b>
	Haltern 70	6	<b>2.3 %</b>	1	-			<b>1</b>
	Haltern 70/Dressel 20	4	<b>1.5 %</b>	-	-			-
	Dressel 7/11	65	<b>24.8 %</b>	3	1	1	2	<b>3</b>
	Dressel 10	7	<b>2.7 %</b>	1	-			<b>1</b>
	Dressel 12	1	<b>0.4 %</b>	-	-	1		<b>1</b>
	Dressel 28	1	<b>0.4 %</b>	1	-			<b>1</b>
Tarraconaise	Pascual 1	12	<b>4.6 %</b>	2	-			<b>2</b>
Iles Baléares	Punique Ebusitaine	3	<b>1.1 %</b>	-	-			<b>1</b>
Gaule	Gauloise 2	8	<b>3 %</b>	-	-			<b>1</b>
	Indéterminée	3	<b>1.1 %</b>	-	-			<b>1</b>
Orient	Rhodienne	51	<b>19.4 %</b>	3	1		2	<b>5</b>
Afrique	Indéterminée	13	<b>4.9 %</b>	-	-		2	<b>2</b>
Indéterminée	Indéterminée	18	<b>6.8 %</b>	-	-		1	<b>1</b>
<b>Total</b>		<b>263</b>	<b>100 %</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>27</b>

### Proposition de datation

Le lot est suffisamment important (1078 tessons et 144 vases) pour mettre en évidence une évolution des faciès céramiques et proposer une chronologie fiable. On soulignera en particulier une très nette augmentation des importations. Les principaux éléments de datation reposent sur les céramiques sigillées italiennes, qui constituent les meilleurs fossiles directeurs pour cette période. Celles-ci sont particulièrement bien représentées (21 ind.) par rapport à la phase précédente (2 ind.), associées qui plus est à une importation du bassin oriental de la Méditerranée (Eastern Sigillata A). Les proportions s'inversent de la même manière en ce qui concerne les céramiques à vernis noir. Ces dernières ne livrent plus qu'un pied de patère en campanienne A tardive et une assiette à fin bord oblique, caractérisée par une pâte calcaire (campanienne B ?), qui pourrait autant se rattacher aux productions de la vallée du Rhône. Les sigillées arétines font en revanche une entrée fracassante avec une vingtaine de vases. Le répertoire typologique se diversifie mais renvoie encore pour une bonne part au répertoire ancien (plats Goudineau 1/Consp. 1.1 et bols Goudineau 2/Consp. 7.2.1 à parois obliques, plat Goudineau 6/C.10.1.2, et tasse à anses Haltern 14/Consp. 38.3.1) ou à des formes « hybrides » à bord en bourrelet, bien connues à Lyon dans les niveaux contemporains ou légèrement postérieurs à la fondation de la colonie (40-20 avant notre ère). Deux assiettes quasiment complètes à bord courbe (Goudineau 30/Consp. 4.3) ou rectangulaire complètent le répertoire. La dernière livre par ailleurs l'estampille Icarvs/L.Vmbricivs (OCK 2488), dont les occurrences sont datées entre les années 30-10 avant notre ère, avec notamment une marque identique dans le dépotoir de la montée de Loyasse à Lyon (Genin 1994). Plusieurs vases (plat, assiette, tasse) semblent par ailleurs présenter des caractéristiques communes aux services 1A et 1C de Haltern et plaident en faveur d'un faciès de transition. Les vases datés de la période augustéenne sont également attestés à hauteur de plusieurs vases : tasse et assiette du service 1C (Goudineau 17/Consp. 12.3) et assiettes des services 2 (Goudineau 26/Consp. 18.3) ou 4 (Consp. 20.1.1). La présence d'un calice moulé (Drag. 11) plaide également pour une datation proche du changement d'ère, ou encore d'une estampille *Rasinus* (OCK 1623), du nom du potier très connu d'Arrezzo et datée depuis les années 15 avant notre ère. La mise en évidence d'ESA est

Tab. 10: distribution des amphores par types (phase 2).

également à souligner, ces productions étant encore rarement attestées en moyenne vallée du Rhône, mais trouvent des comparaisons directes avec les exemplaires lyonnais datés des années 40 et 20 avant notre ère (Desbat 2002 ; Desbat 2005). Ces derniers étaient de la même manière associés à des formes précoces de sigillée.

Les imitations de sigillée en « mode A » (assiette à bord oblique) renvoient de manière habituelle à un faciès plus ancien, tandis que les céramiques engobées rouges (bol à panse courbe souligné par un sillon, col de lagène du type de Saint-Romain-en-Gal) trouvent plus de parallèles en contexte augustéen. Il en va de même pour les vases à boire en paroi fine, avec la disparition des hauts gobelets républicains à bord concave au profit de formes nouvelles (pot à bord incliné et panse striée, Rippenbecher, gobelet tonneau). On mentionnera également la présence d'un gobelet d'Aco du décorateur Chrysippus, vraisemblablement attribuable à l'atelier de la Muette (Lyon), associé pour la première fois à des bols hémisphériques à pâte siliceuse du même atelier, et à des productions à pâte calcaire (gobelet à bord incliné). Cette diversité dans les types en présence caractérise plus particulièrement les années 40-20 avant notre ère et surtout le début du règne d'Auguste. Les bols hémisphériques fournissent un *terminus post quem* pour les années 15 avant notre ère, période à laquelle ces productions de l'atelier de La Muette dominent les faciès lyonnais (horizon 3 de « Cybèle »). Les céramiques grises fines sont plus rares (six vases), vraisemblablement en faveur des nouvelles productions à pâte calcaire et engobe noir ou rouge, et le répertoire se diversifie (pots et pichets décorés de bandes lissées, jatte à profil en « S », imitation Lamb. 1), tandis que les bols hémisphériques disparaissent. Les productions peintes montrent une inversion des proportions entre les formes hautes et les bols de Roanne (origine rhodanienne), désormais majoritaires. On note également une meilleure représentation des lampes (4 individus), avec notamment un exemplaire à grenetis et une lampe miniature à bec en enclume et décor de grotesque.

Les céramiques communes non tournées sont majoritaires et montrent une évolution moins nette du répertoire typologique. Les principales formes sont connues à l'identique au sein de l'horizon précédent et du mobilier contemporain découvert sur le site de la Préfecture. Les vases à cuire importés d'Italie livrent des plats à vernis rouge pompéien (à bord rectangulaire, courbe, ou en amande) et une marmite à bord déversé, tandis que les productions assimilées d'origine gauloise prennent de l'importance avec des plats à bord courbe, rectangulaire ou en amande. Les productions à pâte kaolinitique complètent le vaisselier et la batterie de cuisine avec un gros pichet à col tronconique et des éléments de panse de bouilloire. Les céramiques non tournées indigènes sont une nouvelle fois les plus nombreuses (35 vases), dominées par les pots à col lissé dans le prolongement de la panse et panse grattée ou à carène marquée. Un pot à bord en amande pourrait constituer une imitation d'olla italique. Les formes ouvertes sont nettement plus rares avec des écuelles à bord rentrant et des marmites tripodes à panse courbe. Les couvercles sont toujours aussi bien représentés avec huit individus, tandis que les productions à pâte grossière sont rares (grande jatte à bord mouluré et *dolia* à bord triangulaire).

La proportion des amphores au sein du lot se maintient (24 % des tessons et 19 % des conteneurs), mais l'origine des produits change radicalement. Les importations de vin d'Italie en amphore Dressel 1 chutent en particulier de manière drastique, avec pour corollaire la présence des deux amphores Dressel 2/4. La part des amphores italiennes (20.5 %) doit par ailleurs pouvoir être amputée des exemplaires républicaines, pour la plupart (gréco-italique, Dressel 1C), voire tous (Dressel 1B) résiduels, accentuant d'autant la « disparition » du vin italique (3.8 % seulement pour les Dressel 2/4 impériales). Ce sont désormais les productions de la péninsule ibérique qui dominent

le marché (43 %), loin devant leurs homologues italiques : huile ou *defretum* de la vallée du Guadalquivir (Dressel 20 et Haltern 70), sauces de poissons et/ou vin de la région de Cadix (Dressel 7/11), et vin de Tarraconaise (Pascual 1). On signalera pour cet horizon l'apparition de nouveaux types au contenu tout incertain (Dressel 10, Dressel 12, et premières amphores à fonds plats Dressel 28). Les différentes autres productions identifiées sont minoritaires et renvoient aux mêmes types que précédemment : vin du sud de la Gaule (Gauloise 2 de Marseille) et des Iles Baléares, produits indéterminés d'Afrique proconsulaire (Dressel 2/4 ou Schone-Mau XXXV ?). Les importations orientales sont en revanche plus nombreuses et diversifiées (rhodienne, Dressel 2/5). Cette multiplicité des approvisionnements, issus désormais principalement des provinces d'Espagne et d'Orient, trouve des comparaisons directes dans les niveaux de la colonie romaine de Lyon datés des années 40-20 avant notre ère, avec une même richesse et une même désaffectation des produits italiques.

Une datation des années 30-1 av. J.-C. se justifie notamment par la présence de formes augustéennes en sigillée italique et en parois fines. Une partie du répertoire renvoie en revanche très certainement à l'horizon sous-jacent, avec des formes archaïques et précoces encore majoritaires, que l'on retrouve dans des proportions proches au sein de l'horizon 40-20 avant notre ère de «Cybèle», avec une bonne représentation du service 1B et l'apparition du service 1C. La présence de types augustéens classiques (services 2 et 4 de Halten, calice moulé) oblige toutefois à descendre la datation après les années 15 avant notre ère et certainement jusqu'au changement d'ère.

### **Phase 3 : changement d'ère - Tibère**

L'ensemble céramique rattaché à la phase 3 compte 1128 tessons pour 116 individus (NMIp). Les céramiques dites communes, indigènes ou importées, sont les plus nombreuses en nombre de vases (45.7 %), devant les céramiques fines (33.6 %) et les amphores (20.7 %) (**Tabl. 11**).

Catégorie	NR	%	NMIp	%
Fine	244	21.6 %	39	33.6 %
Commune	529	46.9 %	53	45.7 %
Amphore	355	31.5 %	24	20.7 %
<b>Total</b>	<b>1128</b>	<b>100 %</b>	<b>116</b>	<b>100 %</b>

*Tab. 11 : distribution des céramiques par catégorie (phase 3).*

On observe dès à présent une grande diversité dans les productions reconnues, que ce soit pour les céramiques fines, les céramiques communes ou les amphores, inégalement réparties au sein de 33 catégories détaillées dans le tableau ci-dessous (**Tabl. 12**).

Céramique	Catégorie	NR	%	L	E	F	A	NMIp	%
<b>Fine</b>	TS italique	68		11	-	11	1	12	
	Paroi fine siliceuse	46		5	-	5	-	6	
	Paroi fine calcaire	2		1	-	-	-	1	
	Imitation vernis noir	4		1	-	1	-	2	
	Imitation vernis rouge	9		-	-	-	-	2	
	Engobée	8		1	-	-	-	3	
	Peinte	19		-	-	1	-	1	
	Grise fine	70		2	1	1	-	4	
	Balsamaire	7		-	-	2	-	2	
	Brule-parfum	2		-	-	1	-	1	
	Lampe	8		4	-	2	-	4	
	TC moulée	1		1	-	-	-	1	
<b>Total céramique fine</b>		<b>244</b>	<b>21.6 %</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>39</b>	<b>33.6 %</b>
<b>Commune</b>	VRP italique	1		-	-	-	-	1	
	VRP origine indéterminée	3		-	-	-	-	1	
	Commune italique	1		-	-	-	-	1	
	Kaolinitique	50		4	1	1	3	4	
	Claire calcaire	212		11	2	8	3	11	
	Claire siliceuse	17		-	-	1	2	2	
	Claire calcaire grossière	10		4	-	2	-	4	
	Modelée grossière	222		28	2	8	1	28	
	Stockage mode A	13		-	-	-	-	1	
<b>Total céramique commune</b>		<b>529</b>	<b>46.9 %</b>	<b>47</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>53</b>	<b>45.7 %</b>
<b>Amphore</b>	Italie, Dressel 1	5		-	1	2	-	2	
	Italie, Dressel 2/4	10		-	1	-	1	2	
	Bétique, Dressel 20	65		1	-	-	3	2	
	Bétique, Haltern 70	26		1	-	-	3	2	
	Bétique, Dressel 7/11	104		4	2	-	2	4	
	Bétique, indéterminée	6		-	1	-	1	2	
	Tarraconaise, Pascual 1	16		1	-	-	1	2	
	Gaule, Marseille	59		-	-	1	-	1	
	Gaule, indéterminée	4		1	1	-	1	3	
	Orient	29		1	-	-	1	2	
	Afrique	7		-	-	-	-	1	
	Indéterminée	24		-	-	-	-	1	
<b>Total amphore</b>		<b>355</b>	<b>31.5 %</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>20.7 %</b>
<b>TOTAL céramique</b>		<b>1128</b>	<b>100 %</b>	<b>82</b>	<b>12</b>	<b>47</b>	<b>23</b>	<b>116</b>	<b>100 %</b>

Tab. 12 : tableau de comptage (phase 3).

### La céramique fine

La céramique fine compte 244 tessons pour 39 vases (NMIp), soit 21.6 % des tessons et 33.6 % des individus, répartis au sein de 12 catégories de production. Près de la moitié des vases se rapportent aux productions italiques de type sigillée ou aux parois fines (19 ind.). les céramique à vernis noir ont totalement disparues, tandis que les autres productions sont apparues largement minoritaires. On remarquera la bonne représentation des céramiques grises fines (4 ind.) et du luminaire (4 ind.).

**La sigillée italique**

La sigillée italique livre un lot de 12 vases pour 68 tessons. Aux formes du répertoire précoce se rapportent un bord à panse guillochée et une anse de bol Haltern 14/Consp. 38 et une assiette à lèvre triangulaire déversée du service 1A de Haltern (**pl. 15, n° 174**). On reconnaît également deux assiettes du service 1B/Consp. 12.1.2 (**pl. 15, n° 175**), une assiette à bord triangulaire fin et gorge interne nettement marquée du service 1C/Consp. 12.5 (**pl. 15, n° 177**), et un dernier bol/assiette service 1C. Les vases du répertoire augustéen classique comptent une assiette et un fond du service 2/Consp. 18.1.1 (**pl. 15, n° 179**) et un fragment de panse identifiable à une tasse du service 2/Consp. 22. Le service 3 de Haltern est représenté par un bol à bord mouluré Consp. 15 (**pl. 15, n° 181-182**), vraisemblablement accompagné d'un fond épais portant au centre l'estampille L. Anni(us). Le service 4 livre une assiette à bord triangulaire rattachable à la forme Consp. 20.1.1 (FAC), ornée de cercles concentriques sur le fond (**pl. 15, n° 178**). Une dernière forme correspond à un bol à haute paroi verticale de type Goudineau 20/Consp. 26.1.2 (**pl. 15, n° 180**). L'ensemble est associé à un élément de fond isolé portant au centre l'estampille Cn. Atei(us) (**pl. 15, n° 184**) et huit pieds annulaires, dont quatre de tasses (**pl. 15, n° 183**), deux d'assiettes et deux de plats (grand module). Un fragment de panse possède un trou de réparation.

**Les productions engobées**

Les productions engobées à pâte calcaire (8 tessons pour 3 vases) se rapportent à un bol à bord oblique à revêtement brun-rouge (232/2) et deux autres vases identifiables par des tessons décorés de guillochis ou de vaguelettes à engobe brun-rouge, vraisemblablement issues des ateliers de Saint-Romain-en-Gal.

**Les imitations à vernis noir ou rouge**

Les productions à vernis noir non grèsé (13 tessons et 4 vases) livrent un fragment de bord oblique assimilé à un grand plat de forme Goudineau 1 (**pl. 15, n° 185**) et un pied annulaire bas à engobe externe brun possédant un décor interne de deux sillons concentriques (bol à paroi oblique ?). Leurs homologues à vernis rouge sont identifiables à des éléments d'une assiette du service II (carène et pied annulaire), dont le revêtement a en partie disparu et un fragment de tasse du service II à revêtement orangé et pâte micacée.

**La céramique peinte**

La céramique peinte (19 tessons et 1 vase) se rapporte essentiellement à un fond ombiliqué épais, à pâte brune micacée, identifiable à un bol de type Roanne (**pl. 15, n° 192**). Plusieurs fragments de panse possèdent une décoration de peinture blanche ou une couverte brun-rouge.

**Les céramiques à paroi fine**

Les céramiques à paroi fine (46 tessons et 6 vases) se rapportent essentiellement à des productions à pâte siliceuse. On reconnaît en particulier un gobelet à haut bord en bandeau étroit de type Mayet 2 (**pl. 15, n° 187**), à pâte grise granuleuse, un exemplaire à paroi oblique (tronconique ?), et un bol hémisphérique à lèvre simple. Deux gobelets d'Aco à petit bord en bourrelet légèrement rentrant ont également été identifiés (**pl. 15, n° 188**), associés à une frise signée (T) C.AVI(VS) (**pl. 15, n° 190**). Les éléments de décor sont absents à l'exception d'un fragment de panse orné de picots. Le lot compte également quatre fonds plats, dont deux à base moulurée (**pl. 15, n° 189**) ou légèrement débordante, et un pied annulaire de petit module.

Les productions à pâte calcaire (2 tessons et 1 vase) sont enfin représentées par un gobelet de type Beuvray à bord déversé et gouttière interne, caractérisé par un

engobe brun-rouge et un décor réalisé à la molette sur la panse. Production de Saint-Romain-en-Gal ?

#### *La céramique grise fine*

Les céramiques grises fines (70 tessons et 4 vases) livrent une petite coupelle à bord déversé (**pl. 15, n° 191**), un pot de petit module uniquement représenté par des éléments d'épaulement, et un bol hémisphérique à bord déversé décoré d'une baguette sur la panse. Un pied annulaire et plusieurs tessons de panse à décor quadrillé, de vaguelettes ou de zig zag, pourraient se rapporter à un pichet à col tronconique.

#### *Les lampes*

Le luminaire à pâte calcaire et engobe brun-rouge (8 tessons et 4 individus) compte vraisemblablement quatre individus différents. On reconnaît en particulier deux éléments de cuve, dont un exemplaire avec anse entière (**pl. 15, n° 195**), et trois fragments de bandeaux moulurés. Un dernier tesson isolé se caractérise par une panse à engobe brun métallescent. Les décors sont absents.

#### *Productions diverses*

Les productions diverses livrent en particulier un pied d'ampoule haut et fin à base moulurée (**pl. 15, n° 193**) auquel il faut associer des fragments de panse à engobe interne marron-brun. On compte également un pied annulaire de petit module à engobe blanc qui pourrait être identifié à un balsamaire en terre cuite (?). On reconnaît également un pied de brûle-parfum à décor festonné dont le fond interne montre des traces de feu (**pl. 15, n° 194**) et certainement un élément de figurine moulée en terre cuite.

#### *La céramique commune*

La céramique commune est majoritaire en nombre de tessons (529) ou d'individus (53 vases), soit respectivement 46.9 % des fragments et 45.7 % des vases. Les productions indigènes modelées destinées à la cuisson des aliments sont dominantes avec plus de la moitié des récipients, devant les vases de service (cruches essentiellement) ou de préparation (mortier) à pâte calcaires (13 ind.). Les céramiques à pâte kaolinitique occupent une place plus importante au sein de la batterie de cuisine (4 vases).

#### *Les céramiques communes claires*

Les céramiques communes claires à pâte calcaire comptent onze vases (212 tessons). Le répertoire typologique est dominé par les cruches, avec notamment un exemplaire à col étroit, anse unique et bord en bandeau, un exemplaire à col étroit et bord triangulaire, un deuxième de petit module avec un bord triangulaire souligné par une gorge interne, et une dernière à embouchure large et lèvre striée de grand module. Les fonds sont plus nombreux avec huit pieds annulaires. Trois anses rubanées à deux sillons peuvent leur être associées. On mentionnera également la présence de deux pots à bord arrondi ou déversé fragmentaires et d'un mortier/jatte à bord en bandeau et bec verseur caractérisé par une pâte fine et micacée (**pl. 16, n° 196**). Les couvercles regroupent deux formes à bord simple et vraisemblablement un opercule d'amphore (FAC). Les productions à pâte siliceuse (17 tessons) ne livrent aucun élément de bord mais deux anses, dont une entière à sillon central, et un pied annulaire bas de cruche. Les communes claires calcaires à pâte grossière comptent enfin quatre individus (10 tessons) : trois mortiers à bord en bandeau de type Haltern 59 (**pl. 16, n° 197**), dont un exemplaire décoré d'un cordon digité, et un dernier de grand module caractérisé

par un bord horizontal légèrement pendant (**pl. 16, n° 198**), dont la pâte possède un abondant dégraissant de chamotte (importation ?). Ils sont associés à deux fonds plats.

#### *Les céramiques à pâte kaolinitique*

Les productions à pâte siliceuse dite kaolinitique (50 tessons et 4 vases) sont représentées par un col/épaulement de bouilloire à bord tréflé, un plat à bord courbe particulièrement épais (?), et deux couvercles à bords simples. On mentionnera également la présence de trois fragments d'anses à deux (2) ou trois sillons (1) et d'un fond plat.

#### *Les céramiques communes importées*

Les céramiques communes italiennes à pâte volcanique (2 tessons et 2 vases) avec ou sans revêtement interne, ne sont représentées que par des tessons de panse. Il en va de même pour les productions affiliées à pâte sableuse de probable origine gauloise (3 tessons et 1 vase).

#### *Les productions modelées indigènes*

La céramique modelée constitue la catégorie principale avec 222 tessons et 28 vases. Comme précédemment, le faciès mis en évidence paraît proche des horizons précédents. La plupart se rapportent à des formes ouvertes de type pots à cuire (12 ind.). Les formes à bord déversé, col lissé, et panse grattée sont les plus nombreuses avec sept vases (**pl. 17, n° 207-210**). Trois exemplaires se démarquent par un bord déversé, un col lissé court, un épaulement plus ou moins marqué, et une panse grattée (**pl. 17, n° 206**). Un autre se distingue également par un col court et un épaulement nettement caréné/surélevé de petit module (**pl. 17, n° 211**). Un dernier possède les mêmes caractéristiques, si ce n'est deux anses symétriques soudées à l'épaule et rattachées à la lèvre. Ils sont associés à huit fonds plats, dont deux de petit module et deux de grand module. Un dernier possède trois petits supports coniques.

Les formes ouvertes comptent huit vases, pour la plupart attribuables à des marmites tripodes, à bord courbe légèrement rentrant (tripode ?) (**pl. 17, n° 202**), à panse courbe et bord épaissi (tripode ?) (**pl. 17, n° 204**) ou à bord aplati nettement rentrant (2 ind.). L'identification de deux exemplaires paraît moins certaine : une marmite/plat à paroi inclinée et épaisse terminée par un bord épaissi légèrement rentrant (**pl. 17, n° 203**) et une marmite/plat à bord courbe simple (**pl. 17, n° 201**). Un plat à bord courbe de grand module (**pl. 17, n° 200**) et une grande jatte à bord mouluré et panse grattée (**pl. 17, n° 205**) complètent le répertoire. Les couvercles sont au nombre de sept, tous à bord simple, associés à un bouton de préhension (**pl. 17, n° 212**). Un exemplaire est de petit module. Quant aux vases de stockage à pâte grossière, ils sont uniquement représentés par des tessons de panse. L'un d'entre eux possède des parois épaisses et un décor d'incisions vraisemblablement situé sous le bord.

#### **Les amphores**

Les amphores représentent 355 tessons pour 24 individus (NMIp). On observe pour cette phase une très nette domination des productions originaires de la péninsule ibérique (61.1 %), partagées entre les importations de Bétique (56.6 %) et dans une très moindre mesure de Tarraconaise (4.5 %). Les productions gauloises sont également mieux représentées (17.7 %) devant les amphores orientales (8.2 %). La nouveauté réside dans la très faible part occupée par les importations de la péninsule italienne (4.2 %).

Tab. 13 : distribution des amphores par origine.

Valence Arménie, phase 3			
Origine	NR	%	NMIp
Italie	15	4.2 %	4
Bétique	201	56.6 %	10
Tarraconaise	16	4.5 %	2
Gaule	63	17.7 %	4
Orient	29	8.2 %	2
Afrique	7	2 %	1
Indéterminée	24	6.8 %	1
<b>Total</b>	<b>355</b>	<b>100 %</b>	<b>24</b>

### Les amphores italiques

Les amphores tardo-républicaines de type Dressel 1 sont représentées par deux pilons massifs et un épaulement caréné (**pl. 17, n° 213**) de type Dressel 1B, vraisemblablement importées d'Etrurie méridionale (Albinia). Les productions plus récentes de type Dressel 2/4 comptent une anse bifide et un épaulement, également de provenance étrusque (Albinia) portant sur la panse une marque peinte illisible (**pl. 17, n° 214**). Un deuxième conteneur est supposé sur la base de tessons de panse à pâte *Eumachi*.

### Les amphores de la péninsule ibérique

Les productions de la péninsule ibérique, et en particulier de la vallée du Guadalquivir, sont très nettement majoritaires. On compte notamment quatre amphores à saumures de type Dressel 7/11 (**pl. 18, n° 219 et 221**), dont un exemplaire à col court Dressel 9, deux amphores à huile Dressel 20 à bord en amande et anse de section ovale (**pl. 18, n° 217**), ainsi qu'un bord et un pied d'amphore Haltern 70 (**pl. 18, n° 218 et 220**). On signalera par ailleurs la présence d'une anse de section circulaire à pâte blanche sableuse fine et d'un épaulement de Dressel 2/4 portant à la base du col une inscription peinte en noire sur quatre lignes: *VE /SVA/LXXV/SIB* (**pl. 18, n° 223**). Il s'agit probablement d'un vin vieux (*ve(tus)*)<sup>17</sup>. De Tarraconaise proviennent enfin deux Pascual 1 à pâte blanche ou rouge (**pl. 18, n° 222**).

<sup>17</sup> Une analyse est en cours pour l'interprétation de cette inscription peinte.

### Les productions gauloises

Les productions gauloises se rapportent essentiellement à un fond plat entier d'amphore Gauloise 2 à pâte micacée (**pl. 17, n° 216**), associées à plusieurs éléments à pâte calcaire d'origine indéterminée, dont un conteneur à haut bord en bandeau assimilé au type Dressel 1B (**pl. 17, n° 215**), un épaulement arrondi avec départ d'anse, et un dernier élément d'attache inférieure d'anse, large et plate.

### Les amphores orientales

Les productions orientales sont représentées par un bord d'amphore rhodienne et une anse bifide de type Dressel 2/5. Les éléments de panse isolés possèdent des parois fines à pâte micacée parfois cannelées.

### Les amphores d'Afrique proconsulaire

Les amphores africaines sont uniquement attestées par des tessons de panse.

### Les amphores d'origine indéterminées

A la catégorie des amphores d'origine indéterminée se rapportent à des tessons de panse à pâte calcaire très fine et savonneuse.

Valence Arménie, phase 3								
Origine	Type	NR	%	L	E	F	A	NMIp
Italie	Dressel 1	5	1.4 %	-	1	2	-	2
	Dressel 2/4	10	2.8 %	-	1	-	1	2
Bétique	Dressel 20	65	18.3 %	1	-	-	3	2
	Haltern 70	26	7.3 %	1	-	-	3	2
	Dressel 7/11	104	29.3 %	4	2	-	2	4
	Indéterminé	6	1.7 %	-	1	-	1	2
Tarraconaise	Pascual 1	16	4.5 %	1	-	-	1	2
Gaule	Gauloise 2	59	16.6 %	-	-	1	-	1
	Indéterminée	4	1.1 %	1	1	-	1	3
Orient	Rhodienne	29	8.2 %	1	-	-	1	2
Afrique	Indéterminée	7	2 %	-	-	-	-	1
Indéterminée	Indéterminée	24	6.8 %	-	-	-	-	1
<b>Total</b>		<b>355</b>	<b>100 %</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>24</b>

Tab. 14 : distribution des amphores par types.

### Proposition de datation

Le mobilier céramique est suffisamment abondant et diversifié, notamment pour ce qui concerne les céramiques fines (tiers des individus), pour proposer une datation fiable de ce troisième horizon. Le vaisselier en sigillées italiques et les vases à boire en paroi fine réunissent près de la moitié des vases (19/39 individus) et fournissent les principaux marqueurs chronologiques. Le premier (12 vases) comprend encore des formes du répertoire précoce (bol Haltern 14/Consp. 38, assiettes du service 1A et 1B de Haltern), aux côtés de types augustéens classiques bien connus sur les camps du *Limes* (assiettes et bols du service 1C, assiette et tasse du service II), et d'exemplaires plus anecdotiques du service III (bol à bord mouluré Consp. 15 estampillé L.ANNI) et IV (assiette Consp. 20.1.1, ). L'estampille L. Anni(us) est datée entre 10/7 avant notre ère et 10 après (OCK 164). On compte également un bol à haute paroi verticale Goudineau 20 (Consp. 26.1.2) et une estampille de CN ATEI(VS), cette dernière figurant parmi les marques les plus fréquentes de la seconde moitié du règne d'Auguste. Les vases à boire (7 vases) sont une nouvelle fois diversifiés : gobelet à bord en bandeau Mayet 2, gobelet tronconique, bol hémisphérique, gobelets d'Aco associés à une frise foliacée signée du potier (T) C.AVI(VS), dont la production couvre les années 15 avant et 10 de notre ère. On reconnaît également l'apparition de vases engobés (gobelets type Beuvray, bol à bord oblique) produits dans l'atelier de Saint-Romain-en-Gal à l'époque augustéenne. Les imitations à vernis noir se caractérisent de la même manière par un emprunt aux formes les plus anciennes de la sigillée italique (plat ou coupe à bord), tandis que leurs homologues à vernis orangé se rapportent à un faciès plus récent (assiette et tasse du service II de Haltern). La céramique peinte livre un unique bol de Roanne et les productions grises fines à plusieurs formes déjà connues (pot de petit module, bol hémisphérique décoré d'une baguette, pichet à col tronconique). Les lampes se maintiennent (quatre exemplaires à volutes) et sont associées de manière plus anecdotique à un balsamaire en terre cuite, un brûle-parfum à décor festonné, et figurine moulée en terre blanche.

La part des céramiques communes est de manière désormais habituelle majoritaire (près de la moitié des tessons et des vases). Les proportions entre les différentes catégories sont proches d'un horizon à l'autre, avec des formes déjà connues renvoyant à une batterie de cuisine solidement établie. Les communes claires dévolues

au service des liquides sont bien représentées (11 vases), avec des cruches montrant une grande diversité typologique (col étroit à bord en bandeau ou triangulaire, et à embouchure large et lèvre striée), deux pots pour le petit stockage, un mortier/jatte à bord en bandeau et bec verseur, et deux couvercles. Les mortiers renvoient une nouvelle fois au type en bandeau Haltern 59, parfois décoré de cordons digités, et pour la première fois un exemplaire à bord horizontal légèrement pendant. Les céramiques communes importées d'origine italique ou affiliées (productions gauloises) ne sont plus représentées que par des tessons de panse. Les productions non tournées réunissent plus de la moitié des vases (28 individus). De manière habituelle, la plupart se rapportent à des pots à cuire à bord déversé, col lissé, et panse grattée, déjà connus par ailleurs. On voit en revanche l'apparition d'une variante à col court caractérisée par un épaulement caréné à « surélevé », ou une dernière à anse soudée à la lèvre. Les différentes formes ouvertes (marmites tripodes à bord courbe, plat à bord courbe, jatte à bord mouluré) sont représentées dans des proportions identiques aux horizons précédents. Les couvercles sont une nouvelle fois en nombre avec sept exemplaires. Le répertoire des productions à pâte kaolinitique se diversifie avec une bouilloire à col tréflé, et un plat à bord courbe associé à deux couvercles.

Le faciès du mobilier amphorique confirme l'évolution mise en évidence précédemment. Les produits importés de Bétique sont nettement majoritaires (61.1 %) : saumures ou vin de la vallée de Cadix (Dressel 7/11), huile (Dressel 20) et *defretum* (Haltern 70) de la vallée du Gaudalquivir. Les Pascual 1 de la province de Tarrconaise se maintiennent (vin). Les productions italiques restent par ailleurs à des niveaux très bas (4.2 %), représentées par des types impériaux (Dressel 2/4) et républicains, ces derniers en position résiduelle (Dressel 1B). Les amphores gauloises à fond plat de Marseille ou de sa région (gauloise 2) prennent leur véritable essor (17.7 %), associées à une probable imitation de Dressel 1B, telles qu'on en connaît au sein des ateliers augustéens de Saint-Just-d'Ardèche ou encore de Lyon. Amphores orientales (rhodienne, Dressel 2/5) et d'Afrique proconsulaire (type indéterminé) soulignent une nouvelle fois la diversité des importations, dont le rayon couvre l'ensemble du bassin méditerranéen.

### Conclusion et mise en perspective

La fouille réalisée rue d'Arménie, a permis pour la première fois de documenter des niveaux archéologiques dont la chronologie paraît proche de la fondation de la ville. Les comparaisons disponibles renvoient aux contextes les plus anciens connus sur la colline de Fourvière à Lyon (Desbat 2005) ou aux niveaux contemporains récemment publiés sur la Butte Saint-Antoine à Fréjus (Rivet 2008). Les trois horizons anciens s'échelonnent depuis les années 50-30 avant notre ère et la fin du règne d'Auguste (horizon des camps du *Limes*). L'ensemble livre un panorama assez complet du vaisselier en usage dans la colonie de Valence de sa fondation au changement d'ère. L'étude du mobilier céramique a montré la richesse des assemblages céramiques (services à boire, vins d'orient, d'Espagne ou d'Italie, sauces de poissons/vins et huile de Bétique) et doit pouvoir être rattachée à la demeure d'un riche particulier, très certainement romain. Il va de soi que l'examen complet des faciès céramiques demanderait d'autres moyens.

Les trois horizons identifiés, et en particulier les deux premiers, montrent une évolution très nette des faciès céramiques, concernant le vaisselier ou le répertoire amphorique. On insistera notamment sur la disparition quasi totale des productions italiques tardo-républicaines, que ce soit pour la céramique fine (campanienne, parois fines) ou pour les amphores (Dressel 1), dès les années 30 avant notre ère. Les sigillées italiques à vernis rouge sont rares pour le premier horizon, mais confirment un début

des importations dès les années 40 avant notre ère. Le suivant montre une nette domination des productions arétines jusqu'au changement d'ère (tableau 15). Les amphores montrent enfin, une nouvelle fois dès le premier horizon, des provenances et des produits divers aux côtés du vin italien. On assiste toutefois à partir du suivant à une forte baisse des importations italiennes au profit de leurs homologues ibériques ou orientaux (tableau 16). Du point de vue de l'origine des populations concernées, les céramiques culinaires italiennes ou de tradition italienne (plats, marmites tripodes) sont présentes dès le premier horizon, aux côtés des lampes, des cruches, des mortiers de cuisine, et de toute la gamme des produits importés du bassin méditerranéen (huile, sauces de poisson, vins occidentaux ou orientaux). Ces marqueurs forts trahissent une occupation très romanisée et plaident en faveur de populations déjà fortement imprégnées de culture et d'usages de tables (mets et boissons) italiennes. Le répertoire de la céramique indigène montre de la même manière de fortes influences italiennes (marmites, plats), ce qui rapprocherait de ce point de vue plus Valence de Narbonne (Sanchez 2003) que de Lyon plus au nord, où les formes de la batterie de cuisine restent profondément ancrées dans la tradition indigène (Desbat 2005).

Il restera maintenant à remettre en contexte ces découvertes avec les lots de mobilier livrés plus anciennement (années 1990) par les fouilles de la Préfecture (centre ville) ou du Plateau de Lautagne (hauteurs à l'ouest de la ville). Les premières ont en particulier livré un abondant mobilier céramique, qui montre dès à présent de fortes affinités typologiques. L'ensemble avait été daté des années 15/10 avant notre ère sur la base des pièces les plus récentes, mais la présence de mobilier précoce laisse présager de riches comparaisons, en liaison avec une révision de la stratigraphie. Les investigations menées à l'ouest de la ville (Lautagne) se rapportent à un camp de marche romain, dont le rare mobilier associé comprenait de rares *militaria* (*pilum*/épieu, boulet de baliste) et un petit lot de mobilier daté de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Desbat, Maza 2008).

Tab. 15 : comparaison des céramiques fines entre les trois horizons.

Production	Horizon 1			Horizon 2			Horizon 3		
	NR	%	NMIp	NR	%	NMIp	NR	%	NMIp
Campanienne	21		6	2		2	-		-
TS italique	6		2	83		20	68		12
TS orientale	-		-	1		1	-		-
Paroi fine siliceuse	50		7	37		5	46		6
Paroi fine calcaire	1		1	3		1	2		1
Imitation vernis noir	11		3	4		2	4		2
Imitation vernis rouge	-		-	7		2	9		2
Engobée	17		1	25		2	8		3
Engobe rouge	-		-	1		1	-		-
Engobe blanc	4		1	28		3	-		-
Peinte	11		5	-		-	19		1
Grise fine	61		9	72		6	70		4
Lampe	1		1	12		4	8		4
Ampoule/balsamaire	2		1	-		-	7		2
Brule-parfum	-		-	-		-	2		1
Figurine moulée	-		-	-		-	1		1
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>14.4 %</b>	<b>37</b>				<b>244</b>	<b>21.6 %</b>	<b>39</b>

Origine	Type	Horizon 1			Horizon 2			Horizon 3		
		NR	%	NMI	NR	%	NMI	NR	%	NMI
Italie	Dressel 1	147	41.4 %	7	44	16.7 %	4	5	1.4 %	2
	Dressel 2/4	2	0.6 %	1	10	3.8 %	2	10	2.8 %	2
Bétique	Dressel 20	4	1.1 %	1	17	6.5 %	1	65	18.3 %	2
	Haltern 70	9	2.5 %	1	6	2.3 %	1	26	7.3 %	2
	Haltern 70/Dressel 20				4	1.5 %	-			
	Dressel 7/11	94	26.5 %	2	65	24.8 %	3	104	29.3 %	4
	Dressel 10	-	-	-	7	2.7 %	1			
	Dressel 12	-	-	-	1	0.4 %	1			
	Dressel 28	-	-	-	1	0.4 %	1			
	Indéterminé	-	-	-	-	-	-	6	1.7 %	2
Tarraconaise	Pascual 1	7	2 %	2	12	4.6 %	2	16	4.5 %	2
Iles Baléares	Punique ébusitaine	16	4.5 %	1	3	1.1 %	1			
Gaule	Gauloise 2	3	0.8 %	1	8	3 %	1	59	16.6 %	1
	Indéterminée	3	0.8 %	1	3	1.1 %	1	4	1.1 %	3
Orient	Orient	33	9.3 %	2	51	19.4 %	5	29	8.2 %	2
Afrique	Indéterminée	21	5.9 %	1	13	4.9 %	2	7	2 %	1
Indéterminée	Indéterminée	16	4.5 %	1	18	6.8 %	1	24	6.8 %	1
<b>Total</b>					<b>355</b>		<b>-</b>		<b>100 %</b>	<b>24</b>

Tab. 16 : comparaison du mobilier amphorique entre les trois horizons.

#### Phase 4 (50-70 ap. J.-C.)

Le mobilier céramique de cette phase provient, d'une part, des recharges de la rue ainsi que du comblement du réservoir, et, d'autre part, des lambeaux de sol ainsi que d'une fosse. Au total, 1310 fragments ont été comptabilisés pour un nombre minimum de 174 vases. Malgré quelques éléments résiduels provenant des niveaux antérieurs, la variété des productions ainsi que celle des formes permettent d'appréhender un horizon chronologique précis.

Ci-dessous et page suivante :  
Tab. 17 : Quantification du mobilier céramique antique de la phase 4.

Catégorie de production	Type de production	US 05, 238, 262, 274, 281, 324, 333, 351, 352, 376, 377, 378, 379, 517, 540, 541, 542, 543	
		TT	NMI
Céramique fine	Sigillée Gaule du Sud	170	40
	Sigillée Gaule du Centre	10	2
	Sigillée italique	3	2
	Imitation vernis noir	1	1
	Engobé	22	5
	Paroi fine	25	7
	Grise fine	5	1
	Peinte	1	1
	Divers fine	1	1

Catégorie de production	Type de production	US 05, 238, 262, 274, 281, 324, 333, 351, 352, 376, 377, 378, 379, 517, 540, 541, 542, 543	
		TT	NMI
Céramique commune	Commune grise siliceuse	40	6
	Commune grise non tournée	106	35
	Commune grise kaolinitique	55	10
	Commune rouge siliceuse	12	2
	Commune rouge micacée	14	2
	Commune rouge non tournée	11	1
	Commune claire	59	21
Amphore	Bétique	371	42
	Tarraconaise	13	1
	Orient	51	4
	Afrique	1	1
	Italie	9	1
	Gaule du sud	241	7
	Marseille	20	1
	Lyon	26	4
	Indéterminé	40	2
Divers	Lampe à huile	3	3
<b>Total</b>		<b>1310</b>	<b>203</b>

#### Description du mobilier

La vaisselle de table est nettement dominée par les sigillées gauloises, notamment celles originaires du sud de la Gaule avec plus de 40 vases inventoriés. Cette production est avant tout représentée par les assiettes Drag. 18 (12 ex.) (**pl. 19, n° 4 à 6**) et Drag. 15/17 (7 ex.) (**pl. 19, n° 1 à 3**). Pour les coupelles, il faut signaler la présence de six Drag. 24/25, un Drag. 27, un Drag. 33 (**pl. 19, n° 7**) et un Drag. 22. Ce dernier a la particularité de posséder un vernis marbré (**pl. 19, n° 11**). Les coupes hémisphériques à décor moulé sont minoritaires avec quatre Drag. 29B et un Drag. 37. Notons par ailleurs l'existence de quatre bords indéterminés. Concernant les marques de potiers, trois estampilles ont été répertoriées. Si la première reste très fragmentaire, les deux autres sont bien lisibles : *ROGATI O(F)* et *OFBASS*, originaires de la Graufesenque (Génin 2007, n° 63 et 347). Quelques éléments originaires des ateliers du centre de la Gaule, notamment de Lezoux, sont par ailleurs attestés. Il s'agit d'une coupelle Drag. 27 estampillée (marque illisible) (**pl. 19, n° 9**), une assiette Drag. 18 (**pl. 19, n° 8**) ainsi qu'un fond indéterminé (**pl. 19, n° 10**). Ces objets présentent un vernis marron-rouge non grésé et une pâte très micacée. Pour finir avec les sigillées, quelques fragments issus des ateliers italiens ont également été inventoriés. Les parois fines présentent une part non négligeable avec 25 vases inventoriés. Les productions à pâte calcaire dominent largement cette vaisselle au détriment des vases à pâte siliceuse. Elles consistent tout d'abord en un gobelet à bord rentrant en petit bourrelet, un deuxième décoré à la barbotine et un troisième hémisphérique (**pl. 19, n° 12**). Suivent également un pot ovoïde à décor de guillochis et un second exemplaire engobé (**pl. 19, n° 15**). Pour finir, un bol à lèvre en bandeau mouluré décoré à la barbotine fait partie de ce lot (**pl. 19, n° 13**). L'analyse des pâtes et des formes incitent à orienter l'une des origines vers les ateliers lyonnais (La Butte, Chapeau-Rouge) (Bertrand *et alii* 1997 ; Desbat *et alii* 2000). Les céramiques engobées sont également bien attestées avec un gobelet et un bol à bord oblique à

<sup>18</sup> Ce vase a été examiné par de nombreux céramologues régionaux qui n'ont pu en déterminer l'origine.

<sup>19</sup> Une étude récente propose également le vin comme produit transporté (Silvino, Poux 2005).

pâte micacée. Parmi les céramiques fines diverses, il faut signaler enfin un bol à petite lèvre en bourrelet à pâte calcaire qui a subi un polissage avant cuisson lui conférant un pseudo-engobe noir. Si ce dernier est bien attesté à l'intérieur du vase, il est uniquement présent sur le haut du col. Son origine reste indéterminée<sup>18</sup>. Quant au reste des céramiques fines, il s'agit pour la plupart d'éléments résiduels, comme la céramique peinte ou les imitations à vernis noir.

Parmi les céramiques communes, force est de constater la domination de la vaisselle culinaire à pâte siliceuse. Un premier lot correspond aux céramiques grises non tournées avec 35 individus répertoriés. Le taux de fréquence relativement important de cette production dans cette phase peut paraître surprenant puisqu'il s'agit d'une vaisselle de tradition indigène qui, en règle générale, reste discrète dans les batteries de cuisine au cours du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., notamment à Lyon (Batigne Vallet 2001). Concernant le site et de manière générale Valence, elle bien attestée dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Excluant le phénomène de résidualité, il semble qu'une grande partie de ces objets appartenant à cet ensemble soit encore utilisée à cette période. Les vases inventoriés correspondent à des formes déjà bien attestées aux périodes antérieures. Signalons tout d'abord 12 pots carénés à paroi lissée et munis pour certains d'éléments de préhension (**pl. 20, n° 1 à 3**). Cette forme autant modelée que tournée est bien attestée aussi bien dans la vallée du Rhône qu'en Provence (Chausserie-Laprée, Nin 2004). Par ailleurs, un pot à lèvre évasée (**pl. 20, n° 4**) et un second exemplaire à paroi rentrante sont également présents dans ce lot (**pl. 20, n° 5**). Les formes ouvertes se résument à cinq écuelles à paroi lissée (**pl. 20, n° 6 et 8**) et trois plats à paroi oblique (**pl. 20, n° 10 à 12**). Enfin, six couvercles à bord simple et quatre individus à bord renflé complètent cet inventaire (**pl. 20, n° 7**). Les céramiques grises tournées restent minoritaires avec deux individus attestés, notamment une jatte à lèvre triangulaire. La vaisselle à pâte rouge siliceuse reste également secondaire. On retrouve au demeurant un pot caréné modelé à l'instar des productions à pâte grise (**pl. 20, n° 13**). Pour les vases tournés, deux bords très fragmentaires indéterminés. Par ailleurs, d'autres fragments sont revêtus d'un engobe micacé. Il s'agit d'une jatte à lèvre pendante moulurée (**pl. 21, n° 1**), d'un second individu à lèvre moulurée ainsi qu'un pot à lèvre évasée. Les céramiques à pâte kaolinique sont par ailleurs bien attestées avec dix vases inventoriés. Il s'agit essentiellement de bouilloires à bec triflé, originaires très probablement de la moyenne vallée du Rhône. Pour finir avec cette catégorie, il faut signaler la part non négligeable de la vaisselle à pâte calcaire avec surtout la présence de huit mortiers à lèvre pendante (**pl. 21, n° 4**), dont un grand module estampillé sur la lèvre de la marque *[TH]EOPH[IL]* (**pl. 21, n° 3**). Pour les vases à pâte épurée, cinq cruches à lèvre moulurée (**pl. 21, n° 6 et 7**), trois exemplaires à lèvre en bourrelet (**pl. 21, n° 5**) et un dernier à lèvre triangulaire ont été répertoriés. Un dernier individu équipé de deux anses se rapproche par sa taille d'une amphorette. Un pot de stockage est enfin à signaler (**pl. 21, n° 2**). L'examen des pâtes, notamment de celles des mortiers, suggère une origine lyonnaise (Maza *et alii* 2002).

Les vestiges amphoriques possèdent un taux de fréquence assez important notamment en termes de fragments. En effet, les recharges de la rue ont livré de nombreux fragments d'amphores. Il s'agit d'un matériau fréquemment réutilisé pour le rehaussement de ces aménagements viaires. Le mobilier amphorique originaire de la province de Bétique se taille la part du lion avec 42 individus inventoriés. Il se partage entre les productions de la côte méridionale (Cadix) et celles des terres autour des vallées du Guadalquivir et du Genil. Les premières correspondent à la famille des amphores dites «à saumures»<sup>19</sup>. Au total, cinq conteneurs Dressel 7/11 (**pl. 22, n° 1, 3 et 4**) et deux Beltran IIA (**pl. 22, n° 2**) sont attestés. Deux anses isolées peuvent se rapporter aux deux types. Un bord en bandeau peut se rattacher à une Dressel 12. Par ailleurs, une amphore Dressel 28 a été repérée. Le contenu de cet emballage reste

encore à déterminer même si le vin reste le meilleur candidat<sup>20</sup>. Pour les productions localisées à l'intérieur des terres, sept amphores à huile Dressel 20 présentent pour certaines des estampilles : *QANT*, *MIM*, *QCRV* et [...]JR (pl. 22, n° 1 à 6). Produite également dans cette région, voire dans les mêmes ateliers, une amphore à *defrutum* Haltern 70 fait partie de lot (pl. 23, n° 7). Suivent par ailleurs les productions du sud de la Gaule avec une série de conteneurs vinaires à fond plat : deux Gauloise 4, une Gauloise 3 et une Gauloise 1 à pâte calcaire. Ils sont accompagnés de deux amphores également à vin Dressel 2/4 (pl. 23, n° 8). De la même province, proviennent les conteneurs marseillais uniquement représentés par des fragments de panse. Les amphores originaires de Lyon/*Lugdunum* sont également attestées avec la présence de deux Lyonnaise 3 (Dressel 9 *similis*) et de deux Lyonnaise 4, transportant des salaisons et sauces de poissons<sup>21</sup>. Il est étonnant de retrouver ces produits à une centaine de kilomètre au sud de Lyon, dans la mesure où ces amphores étaient avant tout destinées à approvisionner les provinces septentrionales de l'Empire (Dangréaux, Desbat 1997). Des provinces orientales, quatre conteneurs vinaires de l'île de Rhodes sont attestés (pl. 23, n° 9). Par ailleurs, de manière anecdotique, un fragment de panse de conteneur nord-africain est à signaler. Pour finir avec ces vestiges, des fragments de Dressel 1 ainsi qu'un col de Pascual 1 respectivement originaires d'Italie et de Tarraconaise sont ici en position résiduelle.

Quant aux productions diverses, notons la présence de trois lampes à huile à pâte calcaire ne présentant aucun décor.

### Proposition de datation

La variété des productions et celle des formes permet de proposer une datation assez fiable à cet ensemble. Pour les céramiques fines tout d'abord, force est de constater que les sigillées sud-gauloises sont majoritaires avec notamment une variété de vases. Parmi ces derniers, Les assiettes Drag. 15/17 et la coupe Drag. 29B sont produites à partir des années 40-50 (Génin 2007). Une relecture récente de la documentation relative aux productions à vernis marbré a permis de placer cette production entre 40 et 100 (Génin 2006). D'autre part, les estampilles apportent également leur lot d'informations. En effet, les marques *ROGATI OF* et *OF BASS* sont attestées à la Graufesenque entre 15 et 70 (Génin 2007, n° 63 et 347). Il faut par ailleurs souligner la présence d'une coupe Drag. 37 qui apparaît sur les différents marchés seulement à partir des années 60-70 (Génin 2007). Les sigillées de Lezoux, caractérisées par une pâte micacée et un vernis non grésé marron-rouge, appartiennent aux productions du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Bet, Fernet 1986). Concernant les céramiques communes, la présence récurrente de vases non tournés incite à placer cet ensemble à une période plus ancienne. Mais il semble que l'utilisation d'objets modelés de tradition gauloise se poursuive dans le courant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., comme on peut le voir en Provence, où les pots carénés modelés ne sont remplacés qu'à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. par d'autres types de productions (Chausserie-Laprée, Nin 2004). Les mortiers à lèvres pendante apparaissent en règle générale sur les différents marchés régionaux, notamment lyonnais, à partir du règne de Tibère (Saison 2001). Quant aux amphores, elles constituent d'excellents indicateurs chronologiques. Les amphores à huile de Bétique Dressel 20, tout d'abord, présentent des profils typiques de la période claudienne et du début de la période flavienne (Martin-Kilcher 1987 ; Silvino 2001). D'ailleurs, la chronologie des estampilles corrobore bien cette datation (Martin-Kilcher 1987 ; Remesal 1997). Cet ensemble est également caractérisé par la coexistence d'amphores Dressel 7/11 et Beltran IIA. Si les premières sont commercialisées à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les secondes en revanche sont diffusées depuis le règne de Tibère jusqu'au siècle suivant (Martin-Kilcher 1998). Pour les conteneurs sud-gaulois, les Gauloise 4 sont exportées à partir des années 60-70 (Laubenheimer

<sup>20</sup> La forme générale de l'amphore (fond plat) et la trace de poix attestée dans certains exemplaires suggèrent le vin comme contenu. Mais en l'absence d'arguments plus solides, la prudence s'impose quant à cette hypothèse.

<sup>21</sup> Ces denrées n'étaient pas originaires de la région lyonnaise mais des usines de salaisons localisées sur les côtes, probablement celles de Bétique. Elles étaient transportées certainement en vrac et transvasées dans les amphores produites à Lyon (Dangréaux, Desbat 1997).

1985).

En définitive, l'analyse de ces céramiques place sans équivoque cet ensemble après le règne de Tibère. Par ailleurs, la présence de certaines productions comme les sigillées de Lezoux, de formes précises (Drag. 37) et de certains conteneurs (Gauloise 4, Dressel 20) semble resserrer la chronologie autour du milieu du siècle, voire au début du règne des Flaviens, en autres termes entre 50 et 70. Signalons enfin l'existence d'un lot de numéraire à savoir un as de Nîmes groupe 3 (9/8 – 3 av. J.-C.), un second groupe 4 (10-14 ap. J.-C.) et un as d'Auguste ou Tibère (27 av. J.-C. – 37 ap. J.-C.) qui dénotent tous d'une circulation à long terme.

**Phase 5 (début III<sup>e</sup> s.)**

Ce lot regroupe le mobilier provenant principalement de remblais et du comblement d'une canalisation. La réflexion porte sur 721 fragments et 111 vases. Bien que les données quantitatives soient moins importantes que celles de l'ensemble précédent, elles permettent néanmoins de fournir de précieuses indications quant à la chronologie. Il faut signaler par ailleurs la présence de nombreux éléments résiduels classiques en contexte urbain.

Tab. 18 : Quantification du mobilier céramique antique de la phase 5.

Catégorie de production	Type de production	US 06, 72, 107, 108, 237, 240, 247, 255, 347, 410, 528, 549	
		TT	NMI
Céramique fine	Sigillée Gaule du Sud	40	15
	Sigillée Claire B	90	14
	Sigillée italique	8	5
	Métallescente	2	1
	Engobé	5	1
	Paroi fine	13	3
	Peinte	1	1
	Divers fine	4	1
Céramique commune	Commune grise siliceuse	105	15
	Commune grise non tournée	43	10
	Commune grise kaolinitique	54	1
	Commune rouge siliceuse	35	6
	Commune rouge micacée	31	10
	Commune rouge non tournée	15	3
	VRP	2	1
	Commune claire	78	5
Amphore	Bétique	82	3
	Tarraconaise	1	1
	Orient	31	7
	Afrique	5	1
	Italie	4	1
	Gaule du sud	37	1
	Marseille	3	1
	Indéterminé	5	1
Divers	Brûle-parfum	1	1
	Lampe à huile	26	2
<b>Total</b>		<b>721</b>	<b>111</b>

*Présentation du mobilier*

En termes de tessons, les sigillées Claire B dominent nettement les céramiques fines avec 90 tessons inventoriés. Cette vaisselle est d'origine « locale » puisque les ateliers sont attestés à Saint-Péray (Ardèche), localisé sur la rive droite du Rhône en face de Valence (Desbat 1988 ; Desbat 2002). Au total, 14 vases ont été identifiés. Les coupes sont dominées par les modèles Desbat 15 (4 ex.) présentant à la fois des petits et grands modules (**pl. 24, n° 1 à 4**). Elles sont accompagnées par une coupe à collerette Desbat 16 et une petite coupe carénée Desbat 20 (**pl. 24, n° 5**). Un pot à lèvres oblique Desbat 51, un vase à médaillon Desbat 71 et un gobelet Desbat 60 sont également attestés. Pour les formes basses, elles se résument à une assiette à marli guilloché Desbat 1 (**pl. 24, n° 6**), une assiette simple Desbat 3 (**pl. 24, n° 7**) et un couvercle Desbat 4 (**pl. 24, n° 8**). Par ailleurs, quatre bords restent indéterminés compte tenu de leur mauvais état de conservation. Il faut signaler par ailleurs la présence d'un fragment de panse estampée à pâte siliceuse et revêtu d'un vernis rougemarron non grésé (**pl. 24, n° 9**). Il ne s'agit en aucun cas d'un élément appartenant aux productions tardives DSP, dont des ateliers sont suspectés dans la moyenne vallée du Rhône, mais plutôt d'une production marginale originaire de la région<sup>22</sup>. Par ailleurs, les sigillées « classiques » issues des ateliers du sud de la Gaule possèdent toujours une part non négligeable avec 15 individus inventoriés, même si une part est résiduelle. De nombreuses formes sont produites au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., comme les assiettes Drag. 18 (2 ex.), les coupelles Drag. 24/25 (3 ex.), Drag. 33 (2 ex.), Drag. 27 (1 ex.) et la coupe hémisphérique Drag. 29B. D'autres apparaissent à une date plus tardive comme la coupelle à marli Drag. 35/36, la coupe Drag. 37 (**pl. 24, n° 10**) et la coupe à collerette sans feuilles d'eau Curle 11. Un gobelet de forme indéterminée est également à signaler. Les fragments de sigillées italiques sont dans cet ensemble en position résiduelle. Il faut noter l'absence de sigillées originaires du centre de la Gaule. Deux fragments de panse appartenant aux productions de Métallescentes sont par ailleurs attestés. Les importations de cette vaisselle germanique en Gaule Narbonnaise restent en règle générale assez minoritaires. Parmi les nombreux groupes d'ateliers attestés, un fragment se rattache par sa facture aux officines trévires. En ce qui concerne les autres céramiques fines présentes de manière anecdotique dans cet ensemble, elles sont pour la plupart résiduelles.

<sup>22</sup> Hypothèse confortée par A. Desbat.

Parmi, les céramiques communes, si la vaisselle à pâte siliceuse possède toujours une part importante, en revanche les productions tournées dont une production est attesté sur la rive gauche du Rhône à Saint-Péray dominent désormais (Odiot-Feuillet 1990-1992). En effet, les vases culinaires à pâte grise présentent un taux de fréquence important avec 15 vases inventoriés. Concernant les pots à cuire, les modèles à lèvres en amande verticale sont majoritaires avec cinq exemplaires, avec la présence de plusieurs modules (**pl. 25, n° 1 et 2**). Un individu à lèvres évasées sans col a également été inventorié (**pl. 25, n° 3**). Le pot caréné semble correspondre à un élément résiduel. Les marmites se résument à des modèles à lèvres débordante (2 ex.). Quant aux formes basses, un plat à lèvres en bourrelet externe, deux couvercles à lèvres repliée et deux exemplaires à lèvres simple ont été repérés. Pour les productions modelées, il semble que les dix vases présents dans cet ensemble soit résiduels puisqu'il s'agit de formes produites au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et au siècle suivant. La vaisselle à pâte rouge siliceuse possède également une part non négligeable. L'une des particularités de cette production est la présence de vases revêtus d'un engobe micacé dont la pâte et les formes renvoient plus à des productions de la vallée du Rhône qu'à des importations bourguignonnes. De plus, non loin de ce secteur, les ateliers de Saint-Péray ont produit des céramiques culinaires à pâte rouge (Odiot, Feuillet 1990-1992). Un panel de formes est attesté. En dehors d'un élément caréné probablement résiduel, les pots se résument à un exemplaire à lèvres triangulaire (**pl. 25, n° 6 et 7**) ainsi qu'un modèle

à lèvre aplatie muni d'un col (**pl. 25, n° 8**). Ils sont accompagnés par une marmite à lèvre épaissie. Les jattes comptent deux individus à paroi légèrement rentrante et lèvre rainurée, un exemplaire à lèvre rentrante et un dernier à lèvre débordante (**pl. 25, n° 9**). Cet ensemble livre également un plat à paroi rentrante (**pl. 25, n° 10**). Pour les productions non micacées, on compte un pot à lèvre triangulaire (**pl. 25, n° 4**), un second exemplaire à lèvre quadrangulaire (**pl. 25, n° 5**) et une jatte à col côtelé. Deux bords très fragmentaires ne sont pas rattachables à une forme précise. On signalera que l'écuelle à pâte rouge non tournée est résiduelle. Il en va de même pour le pot à collerette à pâte kaolinitique et le fragment de plat en Vernis Rouge Pompéien (VRP). Pour finir avec cet inventaire, la vaisselle à pâte calcaire a livré deux cruches à lèvre moulurée ainsi qu'un troisième exemplaire à lèvre triangulaire. Un seul mortier à lèvre pendante est à noter.

Le mobilier amphorique reste très discret dans cet ensemble. La majorité des productions est représentée par des fragments de panse : Gaule Narbonnaise, Afrique du Nord, Tarraconaise et Italie. Pour les provinces orientales, on peut souligner tout de même la présence de différents types. Des îles de la mer Egée, proviennent trois amphores Rhodienne (**pl. 25, n° 12**), une Crétoise 4 et une Dressel 2/5. Ces différents conteneurs transportaient de grands crus. Un fragment de panse à pâte micacée de couleur marron est à rattacher aux amphores monoansées Agora F65/F66. Ces dernières de forme assez singulière sont originaires de la région d'Ephèse et transportaient très probablement du vin, même si aucune preuve tangible ne l'atteste véritablement (Lemaître 1997)<sup>23</sup>. Enfin, un second fragment de panse à pâte micacée, très fine et de couleur rose-saumon renvoie au modèle Cnossos 18. Cette dernière, bien attestée en Gaule notamment à Lyon (Lemaître 1999 ; Silvino 2007), reste encore bien énigmatique dans la mesure où la région productrice est encore indéterminée. Quant au produit transporté, l'huile semble être la denrée suspectée. Enfin, la péninsule ibérique est principalement représentée par des amphores de Bétique avec un conteneur à saumures/vin Beltran 2A et des panses d'amphore à huile de Bétique.

<sup>23</sup> La présence de poix et ses caractéristiques typologiques nous orientent vers le vin.

Parmi les productions diverses, notons la présence de fragments de cuve d'une lampe à huile à pâte calcaire ainsi qu'un brûle-parfum à pâte rouge décoré à la molette.

#### *Proposition de datation*

Malgré la présence de nombreux éléments résiduels, l'analyse des céramiques permet d'appréhender un horizon chronologique assez précis. Les sigillées Claire B, originaires de la région, ont aidé à altérer la suprématie des sigillées sud-gauloises dès le début du II<sup>e</sup> s. Par ailleurs, la présence de certaines formes, comme l'assiette Desbat 3 ou les coupes Desbat 15, semble placer cet ensemble à la fin du II<sup>e</sup> s. ou au siècle suivant (Desbat 1988). Si la part non négligeable des sigillées sud-gauloises semble provenir de l'existence d'éléments résiduels, il semble toutefois que les sigillées « classiques » perdurent encore au II<sup>e</sup> s., voire au III<sup>e</sup> s., comme certains sites de consommation localisés à Saint-Romain-en-Gal ou Lyon peuvent l'attester (Leblanc 1994 ; Bonnet *et alii* 2003). L'existence de fragments de Métallescense, dont un originaire de Trèves, fournit un précieux indicateur chronologique dans la mesure où cette vaisselle apparaît dans la région, notamment à Lyon, au début du III<sup>e</sup> s. (Desbat, Picon 1996). Les céramiques communes apportent aussi leurs lots d'informations. Les ateliers de Saint-Péray ont fonctionné très certainement au III<sup>e</sup> s. (Odiot, Feuillet 1990-1992). Par ailleurs, il est étonnant que le taux de céramiques à pâte kaolinitique soit aussi faible dans la mesure où les contextes de cette période présentent un pourcentage important de cette vaisselle comme au Bourbousson à Crest (Bonnet 2005-2006, p. 488). Cette dernière est-elle avant tout destinée à alimenter les domaines ruraux ? Quant aux amphores, elles ne contredisent pas cette

datation, bien au contraire. Pour les conteneurs orientaux, l'amphore Cnossos 18 est commercialisée entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le siècle suivant (Lemaître 1999; Silvino 2007). Les ensembles lyonnais du début du III<sup>e</sup> s. présentent généralement cette association d'amphores (Bonnet et *alii* 2003; Desbat, Lemaître, Silvino 2003). Enfin, les panses d'amphores à huile de Bétique Dressel 20 présentent des caractéristiques de la période des Sévères : panse très dure et épaisse (Martin-Kilcher 1987).

L'ensemble de ces données oriente par conséquent la datation vers la fin du II<sup>e</sup> s. ou le début du siècle suivant. Il se rapproche de l'ensemble daté de la même période mis au jour sur le site de Bourbousson à Crest dans la Drôme (Bonnet 2004-2005, p. 488-490). On signalera pour finir l'absence des produits africains, aussi bien les sigillées A et C, les céramiques communes que les amphores. Cette carence reste tout à fait étonnante dans la mesure où ils sont bien attestés dans différents sites urbains autant septentrionaux (Lyon, Vienne) que méridionaux (Arles, Orange) de la vallée du Rhône.

#### **Phase 6 (fin IV<sup>e</sup> s.)**

Le mobilier de cette phase constitue l'ensemble le moins riche du *corpus* antique, avec 230 fragments et 41 vases comptabilisés. Il provient principalement d'un remblai de démolition et du comblement d'une canalisation. Ces quantités ne permettent pas de proposer une datation précise, mais seulement une fourchette chronologique relativement large.

Catégorie de production	Type de production	US 152, 576	
		TT	NMI
Céramique fine	Sigillée Claire B	59	12
	Sigillée Claire C	3	1
	Sigillée italique	1	1
	Engobé	2	1
Céramique commune	Commune grise siliceuse	48	9
	Commune grise non tournée	1	1
	Commune grise kaolinitique	14	2
	Commune rouge siliceuse	21	4
	Commune rouge micacée	1	1
	Commune claire	6	1
Amphore	Bétique	23	1
	Orient	2	1
	Afrique	42	3
	Italie	1	1
Divers	Brûle-parfum	5	1
	Lampe à huile	1	1
<b>Total</b>		<b>230</b>	<b>41</b>

Les sigillées Claire B rhodaniennes représentent en grande majorité les céramiques fines avec douze individus inventoriés. Cet ensemble est marqué par ailleurs par une évolution dans le répertoire. Pour les coupes, deux Desbat 8 et une forme évolutive appelée communément Desbat 8/Lamboglia 2 (2 ex.) sont à signaler (**pl. 26, n° 2**). Elles sont accompagnées par trois coupes Desbat 15. Deux pots Desbat 67 (**pl. 26, n° 1**), une grande cruche Desbat 79 ou 80 et un vase à médaillon d'applique type Saint-

*Tab. 19 : Quantification du mobilier céramique antique de la phase 6.*

Péray 37 (var. 6) (Desbat 2002) résumant les vases fermés. Un couvercle à ergot interne Desbat 4 et un plat Lamboglia 10, imitation du Hayes 50 en sigillée africaine C, complètent cet inventaire (**pl. 26, n° 3**). A ce propos, un plat Hayes 50 d'origine africaine est également présent dans ce lot (**pl. 26, n° 4**). Pour le reste, il s'agit de productions résiduelles.

Les céramiques communes se distinguent dans un premier temps par la présence de vaisselle à pâte grise siliceuse avec neuf vases répertoriés. Les pots à lèvre en amande verticale à gorge interne sont toujours présents avec deux individus inventoriés. Les formes ouvertes sont représentées par un plat à paroi rentrante, une jatte à lèvre rectiligne et un second exemplaire à paroi légèrement rentrante. Un couvercle à lèvre épaissie présentant des traces de lissage sur la paroi interne évoque le modèle Hayes 196 en céramique africaine. Les céramiques modelées sont anecdotiques dans cet ensemble. Pour les vases à pâte rouge, les productions micacées restent minoritaires avec un plat à lèvre à collerette (**pl. 26, n° 6**). Il s'agit surtout de vaisselle sans revêtement apparent, avec principalement des pots : pot à lèvre épaissie et col côtelé, pot à anse à lèvre en bourrelet et un pot à lèvre triangulaire (**pl. 26, n° 5**). Les productions à pâte kaolinitique n'ont livré que des bords trop fragmentaires pour que l'on puisse les rattacher à une forme précise. Quant aux céramiques à pâte calcaire, elles se résument à un fond de mortier.

Les vestiges amphoriques ne sont pas nombreux avec seulement six conteneurs comptabilisés. Les produits africains sont majoritaires avec deux amphores originaires de Maurétanie Césarienne. Il s'agit tout d'abord du modèle Dressel 30 (**pl. 26, n° 7**) et de la variante plus tardive Keay IB (**pl. 26, n° 8**). Leur forme générale<sup>24</sup> ainsi que la présence de traces de poix dans certains conteneurs semble attester le vin comme produit transporté. D'Afrique proconsulaire ou de Byzacène, proviennent les restes d'une amphore cylindrique dont le type exact reste difficile à déterminer en l'absence d'éléments typologiques discriminants. En effet, seuls les anses et le fond ont été préservés. Toutefois, leurs caractéristiques les rattachent soit aux Keay 25 sous-type 2 ou au modèle plus tardif Keay 26 *Spatheion*. D'Italie du sud et plus précisément de Calabre, provient l'amphore Keay 52 très caractéristique avec sa pâte micacée et sa lèvre en biseau. Le produit suspecté est également le vin. Pour finir, des panses relativement épaisses et très compactes appartiennent au modèle réduit des amphores à huile de Bétique, la Dressel 23. Pour le reste, il s'agit essentiellement des fragments de panse de conteneurs sud-gaulois et orientaux indéterminés.

<sup>24</sup> Elles se rapprochent typologiquement des amphores à fond plat vinaires telles que les Gauloise 4.

Parmi les productions diverses, un brûle-parfum à engobe micacée présente des traces de décoration opérée à la molette. Le fragment de lampe à huile à pâte calcaire est vraisemblablement en état résiduel.

#### *Proposition de datation*

Cet ensemble est marqué non seulement par des quantités bien inférieures de celles des autres lots de céramiques, mais aussi par un changement radical de faciès. Tout d'abord, les sigillées « classiques » sud-gauloises ont totalement disparu. La vaisselle fine est totalement dominée par les productions locales de sigillées Claire B, qui plus est, cette phase voit la coexistence entre formes anciennes du III<sup>e</sup> s. et des formes nouvelles du IV<sup>e</sup> s. Si les ateliers sont bien attestés au III<sup>e</sup> s. (Desbat 2002), en revanche les ateliers du siècle suivant restent encore à déterminer. Ces officines existent bien puisque leur production est attestée sur les différents sites de consommation localisés dans la vallée du Rhône (Ayala 1995). Parmi ces dernières, on peut citer les coupes Desbat 8/Lamboglia 2, voire l'assiette Lamboglia 10. Par ailleurs, force est de constater que la plupart des contextes valentinois du IV<sup>e</sup> s. sont inondés par les sigillées claire B, alors que les autres ensembles

localisés au nord (Vienne, Lyon) ou au sud (Arles) de Valence présentent d'autres vaiselles fines comme par exemple les sigillées luisantes. Il faut signaler également dans ce lot de la présence d'un plat Hayes 50 en sigillée africaine C, bien attesté au III<sup>e</sup> s. et au siècle suivant (Hayes 1972) Pour les céramiques communes, les formes en présence sont bien attestées dans la région au IV<sup>e</sup> s. (Bonnet 2004-2005). Notons par ailleurs que le pot à lèvre triangulaire annonce l'arrivée des *ollae* à lèvre en bandeau qui composera les batteries de cuisine régionales à partir du V<sup>e</sup> s. L'absence de vases à pâte calcaire est un phénomène récurrent dans les contextes tardifs de la vallée du Rhône (Ayala 1998; Silvino 2007). En effet, il semble qu'à partir du IV<sup>e</sup> s., les argiles calcaires soient abandonnées au profit des argiles sableuses pour la production de certains vases comme les cruches ou mortiers<sup>25</sup>. L'analyse chronologique des amphores permet d'affiner la datation, notamment grâce aux productions africaines. Si la Dressel 30 appartient plutôt dans les contextes du III<sup>e</sup> s., en revanche le type Keay IB est commercialisé à une date plus tardive, plus précisément à la fin du III<sup>e</sup> s. et au siècle suivant (Keay 1984, p. 96 et 99). Les conteneurs Keay 25 sous-type 2 ou Keay 26 apparaissent sur les sites de consommation gaulois à la fin du IV<sup>e</sup> s. ou au début du siècle suivant (Bonifay 2004, p. 125-129). La chronologie de la Keay 52 abonde dans ce sens dans la mesure où elle est attestée sur les sites de consommation rhodaniens, comme Arles ou Lyon dès la fin du IV<sup>e</sup> s. (Bonifay, Villedieu 1989 ; Piton 1998).

<sup>25</sup> Ce constat est visible dans la Drôme à partir du III<sup>e</sup> s. (Bonnet 2005-2006).

L'ensemble de ces informations situe par conséquent ce lot au IV<sup>e</sup> s. Or les données chronologiques fournies par les amphores semblent resserrer cette datation plutôt dans la seconde moitié de ce siècle, sans toutefois la dépasser. Il faut signaler par ailleurs l'absence de la dernière vaisselle fine de tradition antique, les DSP, dont l'apparition dans les contextes valentinois est datée à la fin du IV<sup>e</sup> s. ou au début du siècle suivant (Mukai, Rigoir 2007). Une production est d'ailleurs suspectée dans la moyenne vallée du Rhône (Rigoir 1995, p. 40; Mukai, Rigoir 2007). Pour finir, un *centoniolanis* ou *nummus* de la dynastie constantinienne (307-361) bien usé est à signaler.

### 3.1.2. Le mobilier céramique médiéval

#### T. Silvino

Les céramiques médiévales présentent des quantités extrêmement faibles avec un total de 44 fragments inventoriés. Parmi ce lot, il faut signaler la présence importante d'éléments résiduels de plusieurs horizons antiques (406 fragments), fait habituel dans les ensembles issus de contextes urbains. Les céramiques médiévales sont très fragmentées et quelques formes ont été repérées. Leur étude ainsi que l'analyse stratigraphique permettent de distinguer deux ensembles, dont le premier reste tout de même assez limité. Quoique les fragments découverts soient peu nombreux, ils permettent néanmoins d'effectuer une étude précise.

#### Ensemble 1 (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.)

Tab. 20. Quantification du mobilier céramique médiéval de l'ensemble 1.

Catégorie de production	Type de production	US 128, 199, 366	
		TT	NMI
Céramique résiduelle	Antiquité	14	/
Céramique médiévale	Commune grise siliceuse	2	1
	Commune grise kaolinitique	1	1
	Commune rouge siliceuse	3	1
Total céramiques médiévales		6	3
<b>Total</b>		<b>20</b>	<b>3</b>

Cet ensemble regroupant les céramiques mises au jour dans le comblement de fosses et d'un fossé compte 20 tessons, dont 14 en état résiduel. Le mobilier médiéval se résume tout d'abord à des productions de communes grises siliceuses, totalisant seulement deux fragments. Il s'agit d'un bord évasé muni d'une anse (pl. 27, n° 2) et d'un fragment de panse avec départ d'anse. A ceci, s'ajoute un bord en bandeau à pâte kaolinique (pl. 27, n° 1). Un fond bombé à pâte rouge siliceuse a également été répertorié. Ces différents éléments peuvent appartenir à deux type de vase. L'oule, tout d'abord, qui correspond à un pot globulaire, parfois à fond bombé, utilisé aussi bien pour la cuisson des aliments que pour le stockage de denrées. Par ailleurs, ils peuvent équiper également les cruches à bec verseur, ponté ou pincé, pour le service et le stockage des liquides. Les centres de production restent à ce jour inconnus.

La faiblesse des données quantitatives de cet ensemble ne permet pas de proposer une datation très précise. Les bords évasés et en bandeau appartiennent à des oules ou cruches bien attestés dans les contextes régionaux de l'An Mil (Faure-Boucharlat *et alii* 2001 ; Horry 2007). Ces formes perdurent tout le long du Moyen Age central en Dauphiné, Lyonnais et dans le Vaucluse (Faure-Boucharlat *et alii* 2001 ; Pelletier 1995). Enfin, les fonds bombés sont une caractéristique typologique des pots et des cruches également du Moyen Age central (Faure-Boucharlat *et alii* 2001). Par conséquent, ce lot céramique se place *grosso modo* entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s., tout en restant prudent sur cette proposition de datation. Cet ensemble semble se rapprocher non seulement d'un lot découvert sur la place des Ormeaux à Valence, daté de la même période (Horry 2007), mais également de gisements situés dans les terres drômoises, notamment à Upie et à Crest (Lurol 2002, Bastard 2002).

### Ensemble 2 (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)

Catégorie de production	Type de production	US 07, 09, 71, 211	
		TT	NMI
Céramique résiduelle	Antiquité	392	/
Céramique médiévale	Commune grise siliceuse	17	14
	Commune rouge glaçurée	21	3
Total céramiques médiévales		38	17
<b>Total</b>		<b>430</b>	<b>17</b>

Tab. 21 : Quantification du mobilier céramique médiéval de l'ensemble 2.

Cet ensemble est un peu plus conséquent que le précédent avec 430 fragments inventoriés. Or il faut souligner la part importante des céramiques résiduelles d'origine antique avec plus de 392 tessons comptabilisés. Ces céramiques ont été retrouvées dans le comblement de fosses et avant tout dans les « terres noires ». Pour les objets d'époque médiévale, on compte seulement 38 fragments. Il s'agit tout d'abord de productions à pâte grise siliceuse avec 14 individus repérés. Ils se partagent tout d'abord en cinq bords en bandeau de troisième génération équipant des oules ou cruches (pl. 27, n° 4 et 5). Un troisième exemplaire est un grand module avec la face externe relativement plate (pl. 27, n° 3). Un bord évasé muni d'une anse est à signaler (pl. 27, n° 8). Ils sont accompagnés de neuf marmites à col court droit et lèvres aplaties (Vicard 1996, type 1441), dont certaines se rapprochent typologiquement des marmites glaçurées de l'Uzège, bien diffusées dans le sud de la France (Leenhardt 1995) (pl. 27, n° 6, 7 et 9). Un autre type de marmite a également été repéré, à savoir un modèle sans col dotée d'une lèvre en bandeau. Les productions

glaçurées à pâte rouge siliceuse ont livré deux marmites à lèvre aplatie et col court, qui se rapprochent du modèle à pâte grise (Vicard 1996, type 1441) (**pl. 27, n° 10 et 11**). Elles s'illustrent par une glaçure plombifère qui recouvre irrégulièrement la face interne des parois.

A l'instar de l'ensemble précédent, la présence de bords en bandeau fournit dans un premier temps un *terminus post quem* du Moyen Age central. Par ailleurs, la marmite est une forme qui apparaît dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> s. dans le Lyonnais et remplace définitivement l'oule au milieu du XIII<sup>e</sup> s. (Vicard 1996, p. 262). Les formes repérées (type 1441 et variantes) sont non seulement bien attestées à la fin du XIII<sup>e</sup> s. mais également au XIV<sup>e</sup> s. à Lyon (Vicard 1996; Horry 2005, p.34-35). À titre d'information, les marmites de l'Uzège apparaissent sur les sites de consommation à la fin du XIII<sup>e</sup> s. pour perdurer tout au long du bas Moyen Age (Leehnardt 1995). Par ailleurs, la présence des marmites à pâte rouge glaçurée constitue un traceur chronologique complémentaire, dans la mesure où cette production apparaît dans la région, notamment dans le lyonnais, à partir du début du XIII<sup>e</sup> s. (Vicard 1996, p. 278). Par conséquent, il est préférable de proposer une datation assez large qui couvre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.

### 3.2. Le mobilier en verre

L. Robin

#### Introduction

Le mobilier en verre comprend 42 fragments (**tab. 22**). Le NMI reste important, par rapport à la quantité de verre, avec 16 bords. Nous pouvons y ajouter les quelques anses et éléments caractéristiques et dissociatifs, représentant ainsi un NTI de 21. Ce lot, quoique faible en quantité, est particulièrement intéressant pour sa diversité. Nous verrons, par ailleurs, que plusieurs de ces formes sont inédites pour la colonie de Valence et complètent le *corpus* de verre pour la moyenne vallée du Rhône<sup>26</sup>.

L'étude du mobilier en verre s'est appuyée sur les typologies existantes : Is. (Isings 1957) et AR (Rütti 1991).

Abréviations utilisées : P (panse), B (bord), F (fond), A (anse), O (objet).

#### Technique de fabrication, couleur et décor

Le mobilier de verre fabriqué grâce à la technique de moulage représente un pourcentage non négligeable de 23%. Le reste du mobilier est façonné par la technique du soufflage à la volée. Seul le bâtonnet torsadé requiert une fabrication différente (**pl. 28, n° 5**). Cette tige est produite par étirement et torsade d'une paraison de verre. Les fragments moulés représentent 39% pour les trois premières phases de l'histoire du site et réapparaissent uniquement lors de la phase 5 avec un fragment de verre incolore (**pl. 29, n° 5**). L'élément le plus précoce en verre est moulé polychrome (**pl. 28, n° 1**). Une technique de fabrication qui apparaît à la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Foy, Nenna 2001, p.71-73). Cette vaisselle est diffusée jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et ce n'est qu'à l'époque augustéenne qu'elle devient plus courante. Le reste des fragments moulés est monochrome, fabriqué dans des couleurs vives pour les phases 2 et 3. Nous verrons que leurs formes correspondent à un type de vase dont le témoignage le plus ancien en Europe Occidentale date des années 20 av. J.-C. (Foy, Nenna 2001, p.74-75). Enfin, le vase moulé incolore fait parti du dernier groupe de vases moulés du Haut-Empire et se situe dans la phase 5 du site (**pl. 29, n° 5**). La plupart des fragments découverts sur le site a été façonné par la technique du soufflage à la

<sup>26</sup> Le mobilier en verre de la moyenne vallée du Rhône a fait l'objet d'une thèse, réalisée par Janick Roussel-Ode, soutenue en mars 2008 (Roussel-Ode 2008). Les comparaisons établies dans l'étude du verre du site de l'angle de la rue d'Arménie et de la rue Bouffier ont été largement empruntées à cette étude.

volée. Cette technique apparaît dès le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Les ateliers occidentaux, utilisant cette nouvelle technique, sont datés plus tardivement, vers le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les quelques pièces soufflées à la volée, découvertes dans des contextes de la phase 3, représentent donc une vague précoce de ce type d'objets.

Signalons que les couleurs et les décors correspondent à l'évolution des fabrications durant le Haut-Empire. En effet, le vase moulé polychrome est l'unique fragment pour la période la plus ancienne alors que les couleurs vives dominent pour les phases allant du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. jusqu'à la fin du siècle suivant. Nous voyons enfin l'apparition du verre incolore au III<sup>e</sup> s.

Ci-dessous et page suivante :  
Tab. 22 : Quantification du verre par phase.

Type de verre	Type de fabrication	Couleur	Forme	NR	B	F	O	A	P	NMI	NTI	
<b>Phase 1</b>												
Mosaïqué	Moulé		Coupe	1	1					1	1	
<b>Total</b>				<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>Phase 2</b>												
Transparent	Moulé	Bleu cobalt	Coupe	2	1				1	1	1	
	Soufflé à la volée	Jaune clair		1					1			
<b>Total</b>				<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>Phase 3</b>												
Transparent	Moulé	Jaune foncé	Coupe	2	1				1	1	2	
		Bleu cobalt	Coupe	2	1				1	1	1	
	Soufflé à la volée	Etiré	Turquoise	bâtonnet	1			1			1	1
		Jaune foncé	Balsamaire		1	1					1	1
		Verdâtre	Canthare		1	1					1	1
		Incolore verdâtre			1		1					
		verdâtre-jaunâtre	Vase à verser		1				1			1
		Vert-bleu	Vase à verser		1				1			1
		Bleu coblat			2					2		
Bleu-vert			2					2				
<b>Total</b>				<b>14</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	
<b>Phase 4</b>												
Transparent	Soufflé à la volée	Bleu clair	Bol	3	1				2	1	1	
		Jaune	Coupe	1	1					1	1	
		Bleuté		2		1			1			
		Vert émeraude		1		1						
		Bleu cobalt		1					1			
Vert-bleu		1						1				
<b>Total</b>				<b>9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	

Type de verre	Type de fabrication	Couleur	Forme	NR	B	F	O	A	P	NMI	NTI	
<b>Phase 5</b>												
Transparent	Indéterminé	Indéterminée		1		1						
	Moulé	Incolore	Coupe	1	1					1	1	
	Soufflé à la volée	Incolore	Coupe		1	1					1	1
		Verdâtre			1					1		
		Bleu-vert			1		1					
		Vert-bleu			1					1		
		Incolore verdâtre			1					1		
<b>Total</b>				<b>7</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	
<b>Epoque médiévale</b>												
Reticelli	Moulé	Incolore et blanc opaque		1					1		1	
Transparent	Soufflé à la volée	Vert clair		1					1			
<b>Total</b>				<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	
<b>Epoque moderne</b>												
Transparent	Soufflé à la volée	Bleuté	Coupe	1	1					1	1	
		Verdâtre	Vase à verser	1	1					1	1	
		Vert clair	Vase à verser	2	2					2	2	
		Vert bouteille		1					1			
<b>Total</b>				<b>5</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	
<b>Epoque contemporaine</b>												
Transparent		Incolore verdâtre	Gobelet	1	1					1	1	
<b>Total</b>				<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	

### Les formes

Le mobilier du site se compose, de manière importante, par des vases de formes ouvertes type coupe, coupelle, gobelet. Seuls deux balsamiques sont identifiés et deux bords à lèvre repliée vers l'extérieur ainsi que deux anses évoquant la présence de vase à verser. Rappelons enfin le bâtonnet torsadé qui peut être associé aux balsamiques à travers sa fonction.

### Phase 1 (50-30 av. J.-C.)

Le mobilier en verre de la phase 1 comprend un unique fragment de bol en verre polychrome moulé mosaïqué (pl. 28, n° 1). Le bord est droit et arrondi et la panse hémisphérique. Le décor se compose de spirales blanches, bleues opaques et turquoises. La lèvre est rajoutée et représente une spirale bichrome de type *reticelli* blanche opaque et lie-de-vin. Ce fragment est fabriqué par la technique du moulage, rendu possible grâce à l'assemblage de sections de baguettes spiralées de différentes couleurs, disposées sur un moule qui donnera la forme finale de l'objet (Foy, Nenna 2001, p.72-73). Ce type de décor est une fabrication qui débute dès le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Leur présence devient importante à l'époque augustéenne et semble se poursuivre durant le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. La forme de ce vase, de type Is. 1, AR 3 .1, est aussi fabriquée en verre *reticelli* et/ou rubané. Inédit pour la colonie de Valence, ce type de vase mosaïqué est connu dans la moyenne vallée du Rhône, à Orange notamment. Retenons deux vases en verre rubané et *millefiori*, les plus précoces, datés de la période augustéenne et des années 15/40

apr. J.-C. (ORA 14 et 43 Roussel-Ode 2008). Les verres d'Olbia de Provence (Var), ont livré un lot de vases identiques, dont l'élément le plus précoce provient de la période augustéenne, le reste a été découvert dans des contextes du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Fontaine 2006, p. 308-311).

Notre exemplaire est pour l'instant une découverte unique à Valence, et se situe dans un contexte bien daté par les données stratigraphiques et céramologiques. Les comparaisons possibles, assez nombreuses dans le sillon rhodanien, semblent correspondre à des périodes plus tardives, plus précisément à partir de l'époque augustéenne. Notre exemplaire est donc un élément précoce de ce type de vase.

#### *Phase 2 (30-1 av. J.-C.)*

Le mobilier en verre de la phase 2 ne compte que trois fragments dont un bord identifié en verre bleu foncé (**pl. 28, n° 2**). Ce dernier, se rattache à une coupe de type Is. 1/18, AR3.1, comprenant une lèvre droite et arrondie et dotée d'une panse hémisphérique. Les deux rainures, visibles à l'intérieur de la panse, sont caractéristiques de cette vaisselle dite *linear-cut* (Grose 1979). Cette série, semble correspondre à la seconde vague de coupe en verre moulé monochrome, pour la plupart fabriquée dans des couleurs vives, qui fait suite à la série des *grooved bowls*, de facture plus grossière, en verre plus épais et aux formes hémisphériques, ovoïdes ou coniques. Notre exemplaire provient de cette vaisselle aux parois plus fines, toujours doté de rainures internes parfois externes. Cette série apparaît durant le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et semble être en vogue jusqu'au début du siècle suivant. La commercialisation des *linear-cut* est attestée parmi la cargaison de l'épave de Tardelière, échouée vers 20 av. J.-C. (Feugère, Leyge, 1989). Les comparaisons, assez nombreuses, peuvent se faire sur une cinquantaine de sites, récemment inventoriés (Foy et alii 2008). Plus abondantes sur les sites du littoral, cet exemplaire vient enrichir le *corpus* des coupes *linear-cut*, tout particulièrement pour les contextes précoces. Présente sur quelques sites de la moyenne vallée du Rhône, cette forme est absente des mobiliers du Haut-Empire de Valence. Nous pouvons citer les exemplaires les plus proches concernant la forme de la panse, à savoir des exemplaires de Vaison-la-Romaine et de Cavaillon (Vaucluse) datés de la période augustéenne (Roussel-Ode 2008, CAV 2, 6, p. 693, VAI 1 p. 953)

#### *Phase 3 (1-15 ap. J.-C.)*

Le mobilier en verre de la phase 3 possède le plus grand nombre de fragments. Parmi les 14 fragments de verre découverts, nous comptons un NMI de 8 vases. Appartenant à la même série des coupes *linear-cut*, trois exemplaires sont à rattacher à cette phase (**pl. 28, n° 3, 6 et 9**). Dans des couleurs vives, jaune et bleu cobalt, la panse est sub-hémisphérique et le diamètre est plus large que l'exemplaire précédent. Il est intéressant de noter que ce groupe semble être assez homogène et se distingue quelque peu de l'exemplaire plus précoce. À l'identique du vase découvert à Olbia de Provence (n° 11, p. 36, Fontaine, 2006), il se pourrait que ce type de coupe appartienne à un groupe plus tardif de *linear-cut* qualifié de *late plains bowls* par S. Jennings et découvert parmi le mobilier de Beyrouth présent dans des contextes datés des années 60 apr. J.-C. (Jennings 2002). Nous pouvons aussi rappeler le lot de coupes provenant de l'atelier de la montée de la Butte à Lyon daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., en verre vert émeraude, de forme similaire (Foy et alii 2008). Il semble pourtant que nos exemplaires soient plus précoces.

Le reste du mobilier fait référence à des vases fabriqués à partir de la technique du soufflage à la volée. Nous avons un bord de balsamaire Is. 6, à bord évasé, coupé et arrondi au feu, à col court s'évasant légèrement vers le bas, en verre jaune foncé (**pl. 28, n° 4**). La panse est certainement sphérique ou piriforme. Il appartient au

premier type de balsamaire soufflé à la volée dans des couleurs vives, en vogue dès la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et présent jusqu'à la fin du siècle suivant. Considérés comme des conteneurs à parfum, ils sont souvent présents dans les contextes funéraires. Ils ont une large diffusion dans le sillon rhodanien et parmi les exemplaires découverts dans la moyenne vallée du Rhône, ils apparaissent dès les dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Roussel-Ode 2008, p. 178-186). Les couleurs vives, identiques à notre exemplaire, sont bien représentées parmi le mobilier précoce de la région. Les ateliers d'Avenches (Amrein 2001, p.62-64) et de Lyon (Robin 2007 et 2009), datés du milieu du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et de la seconde moitié de ce même siècle ont probablement produits ces flacons de petite taille. Il ne semble donc pas possible, à première vue, que ce flacon soit une production de ces ateliers. La forte présence de ces récipients en Italie peut évoquer une production locale plus précoce et peut être associée à notre exemplaire. Le bâtonnet torsadé, en verre turquoise servait à mélanger les produits cosmétiques contenus dans ces flacons de petite taille (**pl. 28, n° 5**). Il s'agit aussi d'une probable production des ateliers de Lyon (Robin 2007 et 2008). Ce fragment de bâtonnet est composé d'une tige torsadée avec une extrémité façonnée en un disque circulaire plat. Les flacons à verser sont représentés par deux fragments d'anse dont une attache formée d'un repli (**pl. 28, n° 7**) de la paraison et d'une tige de section circulaire (**pl. 28, n° 8**) pouvant appartenir à des cruches ou amphoriques à une ou deux anses. Enfin, signalons un unique vase de forme ouverte en verre soufflé à la volée (**pl. 28, n° 10**). Il s'agit d'un bord de canthare, en verre verdâtre, à bord en gradin court et comportant un départ d'anse. Le fragment d'anse évoque celle de grande dimension dépassant la hauteur du bord pour revenir au bas de la panse. Ce type de récipient est une forme connue pour le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., plus particulièrement pour la seconde moitié de ce même siècle (Foy, Nenna 2001, p.170-173). Il semble donc que notre exemplaire soit particulièrement précoce. Il est possible aussi qu'il soit une pollution provenant des couches datées de la phase 4. Des canthares ont été découverts notamment à Orange (Vaucluse) et à Alba-la-Romaine (Ardèche) dans des contextes datés de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Roussel-Ode 2008, p.190-192). Cette forme, qui s'inspire de la vaisselle métallique, est plus rare parmi la vaisselle de table.

Ce mobilier, daté du changement d'ère, est particulièrement intéressant. Les vases moulés monochromes, de forme homogène, sont inédits. Enfin, le balsamaire et le bâtonnet révèlent une certaine précocité déjà remarquée pour la moyenne vallée du Rhône.

#### *Phase 4 (50-70 ap. J.-C.)*

Cette période d'occupation a livré 9 fragments dont deux bords. Le premier exemplaire correspond à un bol, en verre bleu clair, de type Is. 12 (**pl. 29, n° 1**). Le bord, légèrement rentrant, possède une lèvre coupée et arrondie au feu. La panse est hémisphérique ou ovoïde et une rainure externe est visible au-dessous de la lèvre. Ces bols coexistent dès l'époque augustéenne avec les classiques bols à côte, et ils apparaissent de manière importante durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Foy, Nenna 2001, p. 171-173). L'étude des vases de la moyenne vallée du Rhône a permis de répertorier au moins 35 bols de ce type découvert sur plusieurs sites (Orange, Vaison-la-Romaine, Alba-la-Romaine et Saint-Paul-Trois-Châteaux) (Roussel-Ode 2008, p. 220-224). Ces bols sont produits dans les ateliers lyonnais à la même époque que l'apparition de l'exemplaire bleu clair du site (Robin 2007 et 2008). Un autre fragment de bol a été découvert, à bord rentrant et épaissi vers l'extérieur (**pl. 29, n° 3**). La forme générale de l'objet rappelle les vases à lèvre repliée vers l'extérieur tel un fragment en position résiduelle (**pl. 29, n° 10**), mais la technique de fabrication de notre exemplaire sem-

ble être différente. Fabriqué en verre jaune, la lèvre est simplement épaissie vers l'extérieur. Une panse pourrait se rapprocher des balsamiques de type Is. 28b, certainement de forme tronconique (**pl. 29, n° 2**). Ce type est habituellement daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. mais l'identification de la forme restant incertaine, les données ne peuvent être précisées. À ces quelques formes plus ou moins identifiables, se rajoute un fond annulaire formé par un repli de la paraison qui peut appartenir à plusieurs formes ouvertes ou fermées (**pl. 29, n° 4**).

#### *Phase 5 (début III<sup>e</sup> s.)*

Hormis les deux fonds annulaires (**pl. 29, n° 6 et 8**) découverts dans la phase 5, deux bords sont présents et correspondent de manière cohérente avec le phasage établi au préalable. Rappelons que ces vases, fabriqués par moulage ou soufflage à la volée, sont incolores. Ce type de verre apparaît plus tardivement. Un bord correspond à un gobelet à lèvre rentrante et arrondie (**pl. 29, n° 7**). La panse pourrait être ovoïde et se rapproche des gobelets de type Is 85, AR98.2. Il est possible qu'un fil rapporté, fréquemment présent sur ce type de vase, existait. Ces gobelets sont répandus à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et dans le courant du siècle suivant (Foy, Nenna 2001, p. 183-186). Les découvertes sont nombreuses sur les sites proches de Valence notamment à Orange et à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) (Roussel-Ode 2008, p. 370-381). Une coupe, à bord évasé et arrondi et à panse conique, est aussi en verre incolore mais fabriquée par la technique du moulage (**pl. 29, n° 5**). Nous pouvons la rapprocher des coupes de type Is. 80, AR 20.2, même si notre fragment ne possède pas de rainure interne sous la lèvre. Malgré l'identification incertaine, nous pouvons rappeler que ce type de coupe a été découvert dans des contextes identiques au gobelet décrit précédemment. Citons des sites quelques peu éloigné de Valence, à savoir Augst (Rütti 1991) ou encore Avenches (Bonnet Borel 1997, p. 25). Un exemplaire a été découvert à Apt (Vaucluse), datant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Il possède un pied haut en couronne, légèrement évasé (Roussel-Ode 2008, p.393).

#### *Mobilier en position résiduelle dans les niveaux médiévaux*

Trois fragments positionnés probablement de manière résiduelle méritent d'être signalés. En effet, ils correspondent aux différentes phases citées précédemment. Un fragment de panse en verre *reticelli* incolore et blanc opaque découvert dans un contexte médiéval rappelle les verres moulés polychromes tel celui trouvé dans la phase 1 (**pl. 29, n° 9**). Dans le même contexte, un bol Is. 44, en verre bleuté, à lèvre repliée vers l'extérieur a été découvert (**pl. 29, n° 10**). Il est une production fréquente de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., forme fabriquée dans les ateliers lyonnais datant de la même époque (Robin 2007 et 2008). Enfin, un bord de gobelet en verre incolore se rattache au même groupe que le fragment n° 13 US237 (**pl. 29, n° 7**) à bord épaissi vers l'intérieur et fil de couleur identique appliqué sur la panse (**pl. 29, n° 11**). Découvert dans un contexte de l'époque contemporaine, il se rapporte au mobilier de la phase 5.

#### *Conclusion*

Le mobilier en verre du site de l'angle de la rue d'Arménie et de la rue Bouffier, découvert en faible quantité, est assez remarquable par sa diversité de forme, de couleur et de décor. La plupart des vases sont inédits pour la colonie de Valence et renforcent les données recueillies pour la moyenne vallée du Rhône et le sillon rhodanien. Le verre déjà étudié à Valence provient des fouilles des 25 dernières années (Roussel-Ode 2008) et ne concerne que 34 fragments dessinables. Notre site, à lui seul, double ainsi les données du verre de la cité. L'absence de verre précoce monochrome ou mosaïqué, remarqué par l'étude du verre collecté sur les différents sites

de Valence, est dorénavant annulée par le remarquable lot de coupe mosaïqué et de *linear-cut* aux couleurs vives moulés. Le reste du mobilier correspond à des vases fréquemment découverts sur le littoral méditerranéen et le sillon rhodanien, mais constitue une référence pour la ville de Valence.

### 3.3. L'instrumentum

*M. Gagnol*

La fouille réalisée à l'angle de la rue Bouffier et de la rue d'Arménie (Valence), a livré une quantité d'objets relativement importante et riche d'enseignements: 58 objets, 58 clous et 2871g de scories. Cette étude a été divisée en trois parties: une première partie présentant un catalogue des objets découverts sur le site, la deuxième partie est une étude des clous tandis que la troisième partie propose une étude des scories. Les *artefacts* ont tous été étudiés en fonction des phases chronologiques établies lors de la fouille.

L'identification des éléments en métal fut difficile en raison de leur état de corrosion avancée. Des radiographies ont ainsi été nécessaires afin de permettre une reconnaissance plus précise.

Chaque objet est étudié en intégrant différentes rubriques:

Tout d'abord, la définition de l'objet,

*Cat. N°*: présente le numéro de catalogue et il est également mentionné si l'objet a été dessiné ou photographié

*Le numéro d'US*: référence stratigraphique de l'objet

*Matériau*: matériau dans lequel l'objet est réalisé.

*Dimensions*: dimensions conservées de l'objet, données en millimètres.

La dernière rubrique présente tout d'abord une description de l'objet suivie parfois par des parallèles ou des comparaisons permettant d'affiner l'étude. Une explication de la fonction de l'objet fait également partie de cette rubrique.

## I: Catalogue des objets

### *La phase 1 (50-30 av. J.-C.)*

#### *Peson avec marque*

*Cat. N°1*

*Us 118*

*Matériau*: Céramique

*Dimensions*: Long.: 71mm/ Larg. Max: 65mm/Ep.: 53mm

Il s'agit d'un fragment de peson de métier à tisser. Ces pesons ou poids étaient utilisés afin de tendre les fils fixés à la partie supérieure d'un métier à tisser. Ils sont en général de forme pyramidale tronquée. La présence d'une croix gravée sur une face de l'objet est fréquente et pourrait être une marque servant de repère lors du montage du métier à tisser (Roche-Bernard 1993, p. 84).

#### *Alêne? (pl. 30, n° 1)*

*Cat. N°2*

*Us 119*

*Matériau*: Alliage cuivreux

*Dimensions*: Long.: 105mm/Ep.: 3mm

Il s'agit ici d'une tige en alliage cuivreux de section ronde dont l'une des extrémités se termine en boucle. La fonction de l'objet reste hypothétique, mais il pourrait s'agir d'une alêne, outil utilisé comme poinçon pour percer le cuir. Cette identification reste à l'état d'hypothèse puisque le matériau et la facture de l'objet ne permettent pas de trouver de parallèle exact.

***Ebauche d'épingle***

*Cat. N°3*

*Us 119*

*Matériau : Os*

*Dimensions : Long. : 130 mm/Diam. : 5mm*

Il s'agit ici d'une ébauche d'épingle. En effet, on remarque que la tête est en cours de façonnage (travail par facettes) contrairement au corps entièrement poli. Il s'agit donc d'un élément issu d'un atelier de tabletier.

***Déchet de tabletterie***

*Cat. N°4*

*Us 144*

*Matériau : Os*

*Dimensions : Long. Max : 38 mm / Larg. Max : 25 mm*

Il s'agit d'un fragment de côte d'origine animale dont une extrémité est sciée. Il s'agit donc sans doute ici d'un déchet de taille.

***Fragment de pied de lit (pl. 30, n° 2)***

*Cat. N°5*

*Us 144*

*Matériau : Os*

*Dimensions : Long. : 35mm / Larg. : 42mm/Ep. Max : 5mm*

Cet *artefact* a été identifié comme un fragment d'élément de pied de lit. De forme cupuliforme et entièrement tourné, il est fracturé dans sa partie basse. Il subsiste toutefois le bord et une moulure sur une face (l'autre face est plane), qui ont permis une reconstitution du diamètre (140 mm) et de l'allure générale de la pièce. L'os utilisé est probablement un humérus de bœuf<sup>27</sup>. Ce fragment n'est qu'un élément de l'ensemble de la pièce. En effet, les deux cotés sont sciés et polis très nettement afin d'être joints à d'autres fragments similaires. Les lits à décor d'os, découverts principalement dans le couloir rhodanien et sur le pourtour méditerranéen, ont une vocation funéraire incontestable (Béal 1991, p. 310). La présence d'un tel élément en contexte d'habitat reste donc sujette à question. Les éléments découverts sont généralement datés du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ou du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Il est possible qu'il s'agisse d'un élément issu d'un atelier de tabletterie.

<sup>27</sup> Information orale : T. Argant (Archeodunum).

***Fragment indéterminé***

*Cat. N°6*

*Us 144*

*Matériau : Fer*

*Dimensions : Long. : 91mm / Larg. : 62mm/Ep. : 17mm*

Fragment de plaque en fer indéterminé.

***Peson***

*Cat. N°7*

*Us 144*

*Matériau : Plomb*

*Dimensions : Long. : 94 mm / Larg. Max : 31 mm*

Il s'agit d'un peson utilisé afin de tendre les fils fixés à la partie supérieure d'un métier à tisser. Il est de forme pyramidale tronquée. Son matériau original, le plomb, le différencie des autres pesons découverts sur le site.

**Penture de porte (pl. 30, n° 3)**

Cat. N°8

Us 146

Matériau: Fer

Dimensions : Long. :340 mm / Larg. :19 mm/Ep. : 5mm

La radiographie a révélé ici un fragment de penture de porte comprenant quatre trous destinés à l'insertion de clous (dont un subsiste toujours). Cet élément était destiné à être cloué transversalement sur une porte afin de la soutenir sur le gond et ainsi pouvoir procéder à son ouverture ou sa fermeture.

**Fragment de pied de lit (pl. 30, n° 4)**

Cat. N°9

Us 407

Matériau: Os

Dimensions : Haut. :26 mm / Larg. Max :74 mm/Ep. : 4 mm

Cet élément au profil concave, dont chaque arête a été sciée et l'ensemble de l'objet poli, serait un fragment de pied de lit. Montés côte à côte, ces éléments pouvaient créer des volumes autour d'une armature de bois ou de fer. Comme l'objet N°5, cet élément peut être daté du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ou du I<sup>er</sup> siècle ap. J.C. Il est également possible qu'il s'agisse d'un élément issu d'un atelier de tabletterie.

**Déchet de tabletterie**

Cat. N°10

Us 437

Matériau: Os

Dimensions : Long. :50 mm / Larg. : 15mm

Il s'agit ici d'un fragment de côte, sans doute de bœuf, dont chaque extrémité a été sciée. Il s'agit d'un déchet de débitage.

**Fibule (pl. 30, n° 5)**

Cat. N°11

Us 497

Matériau: Alliage cuivreux

Dimensions : Long. : 62mm / Larg. Max : 12mm

Cette fibule à charnière est formée par un retour de l'arc vers l'intérieur, l'ardillon étant fixé par un axe en fer. L'arc est de forme ogivale et comporte deux fines incisions au niveau de la tête tandis que le porte-ardillon est plein et de forme trapézoïdale (brisé en partie ici). Il s'agit d'une fibule dite « de type Alésia ». Elle correspond au type 21a1 défini par M. Feugère (Feugère 1985, p. 413). Celui-ci détermine un atelier de production méridional (peut-être en région toulousaine) et un autre septentrional dans l'Oise ou l'Aisne (Feugère 1985, p. 416). Une datation entre 50 et 20 av. J.-C. peut-être avancée. Ce qui corrobore la datation de l'U.S.

**Fragment de fibule à charnière (pl. 30, n° 6)**

Cat. N°12

Us 497

Matériau: Alliage cuivreux

Dimensions : Long. : 37mm / Larg. Max : 19mm

Il s'agit ici d'un fragment d'une fibule à charnière dont ne subsistent que l'ardillon et la charnière. La présence de cette dernière permet de déterminer un *terminus post quem* de 50 avant J.-C. En effet, les premières fibules à charnières, dites de type Alésia (voir objet n°11), apparaissent à cette date (Feugère 1985, p. 419).

### **Clou à bonnet (pl. 31, n° 1)**

Cat. N°13

F115 Us 391

Matériau: Fer

Dimensions: Long.: 62mm / Section de la tige: 5mm

La tête de ce clou de grande taille présente une double ellipse. Cette particularité permet de déterminer un clou à bonnet utilisé pour le maintien de *tegulae* entre elles, par exemple sur les parois d'un mur afin d'en assurer l'isolation.

### **Clou de chaussure**

Cat. N°14

F115 Us 391

Matériau: Fer

Dimensions: Long.: 14mm / Larg. Max: 9mm

Il s'agit d'un clou qui garnissait la semelle de certaines chaussures. Ils sont aisément reconnaissables: ils présentent une tête conique et une courte tige dont la pointe est retrouvée coudée en angle droit. L'usure pouvant émousser la tête, il est parfois possible de les confondre avec des clous de tapissiers très présents sur le site. Les clous étaient implantés différemment selon le type de chaussure et ils permettaient d'éviter une abrasion trop rapide des semelles (Coulthard 1998, p. 177-194). En raison de la corrosion avancée de l'objet, il n'est pas possible de voir la présence ou non d'un décor sous la tête du clou.

### **Déchet de tableterie**

Cat. N°15(Photo)

F115 Us 391

Matériau: Os

Dimensions: Long.: 114mm / Larg.: 16mm

Ce métatarse de cerf ou de bœuf a pu servir à la fabrication de dés à jouer et plus précisément de dés creux. En effet, l'une de ces extrémités est sciée et laisse apparaître des dimensions et une forme correspondant à ce type de dé. J.-C. Béal confirme que les dés creux sont taillés dans des matrices axiales, prélevés sans doute sur des métatarses de bovidés, si bien que deux de leurs faces opposées l'une à l'autre sont trouées, le canal médullaire traversant le dé de part en part (Béal 1983, p. 345). De nombreux exemplaires analogues sont connus en France et à l'étranger. J.-C. Béal définit ce type de dés creux comme le type BI (Béal 1983, p. 346).

### **Déchets de tableterie (2)**

Cat. N°16

F115 Us 391

Matériau: Os

Dimensions: Long.: 120mm / Larg. Max: 30mm

Long.: 110mm / Larg. Max: 27mm

Deux déchets de tableterie composent cet ensemble: il s'agit de deux côtes d'animaux indéterminés identifiés comme des déchets de débitage.

**Fragment de miroir (pl. 31, n° 2)**

Cat. N°17

F115

Matériau: Alliage cuivreux

Dimensions : Long. : 28mm / Larg. Max : 20mm/Ep. : 2mm

Ce fragment de miroir a été identifié grâce à un de ses côtés présentant une patine caractéristique et également grâce à son pourtour orné de petites perforations semi-circulaires. Il s'agit probablement d'un modèle italique. En effet, l'objet est très proche de la variante B défini par E. Riha (Riha 1986, p. 13).

**Fragment indéterminé**

Cat. N°18

F115

Matériau: Alliage cuivreux

Dimensions : Long. : 40mm / Diam. : 2mm

Fragment de plaque indéterminée.

**Lame de rasoir ? (pl. 31, n° 3)**

Cat. N°19

F115

Matériau: Alliage cuivreux

Dimensions : Long. : 43mm / Larg. Max : 10mm/ Ep.Max : 2mm

Cet élément de section triangulaire en alliage cuivreux pourrait être une lame de rasoir. Toutefois cette affirmation restera à l'état d'hypothèse, la corrosion de l'objet étant avancée.

**Penture de porte (pl. 31, n° 4)**

Cat. N°20

F115

Matériau: Fer

Dimensions : Long. : 190mm / Larg. Max : 30mm/Ep. : 7mm

La radiographie a révélé ici un fragment de penture de porte comprenant quatre trous destinés à l'insertion de clous (dont deux subsistent toujours). Cet élément était destiné à être cloué transversalement sur une porte afin de la soutenir sur le gond et ainsi pouvoir procéder à son ouverture ou sa fermeture.

**Peson**

Cat. N°21

F115 Us 391

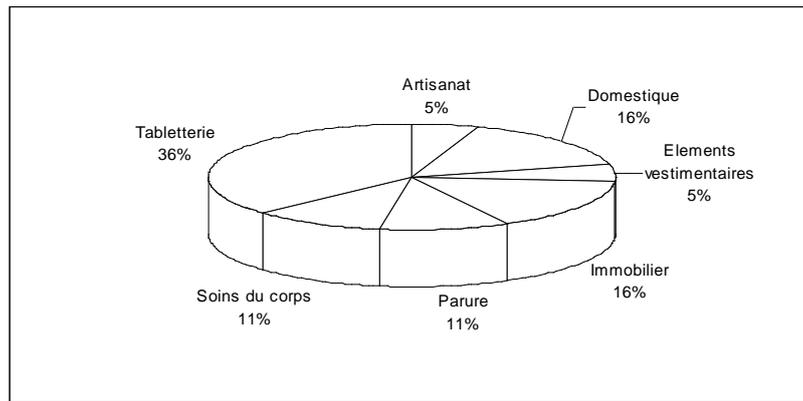
Matériau: Céramique

Dimensions : Long. : 154 mm / Larg. Max : 70 mm/Ep. : 62 mm

Il s'agit d'un peson de métier à tisser. Ces pesons ou poids étaient utilisés afin de tendre les fils fixés à la partie supérieure d'un métier à tisser. Ils sont en général de forme pyramidale tronquée (comme c'est le cas ici).

## Conclusion

Graphique 1 : Répartition des différentes catégories de mobilier de la phase 1<sup>28</sup>.



<sup>28</sup> Les objets indéterminés ne sont pas pris en compte dans les graphiques.

Cette première phase d'occupation du site, datée aux alentours de 40 av. J.C., a livré un total de 21 objets dont 19 sont déterminés. Ils sont répartis en sept catégories dont la plus importante, regroupant 36% des objets, est l'activité de tableterie. La plupart de ces éléments sont des déchets de taille à l'exception d'un métatarse de cerf ou de bœuf ayant pu servir à la fabrication de dés à jouer et plus précisément de dés creux. Deux autres pièces de tableterie, pouvant être qualifiées d'exceptionnelles, attirent également l'attention. Il s'agit de deux fragments de pieds de lit en os. Le travail réalisé sur ces objets est d'une grande finesse et ces pièces associées aux autres éléments de tableterie suggèrent la présence d'un atelier à proximité du site.

Deux catégories regroupent chacune 16% des objets : il s'agit du domaine domestique et des éléments liés à l'immobilier. L'activité de filage est représentée par trois pesons en terre crue, dont l'un possède une croix gravée servant de repère lors du montage du métier à tisser. Le domaine de l'immobilier est quant à lui représenté par deux pentures de portes attestant la présence de portes relativement massives sur le site. La présence d'un clou « à bonnet » suggère l'utilisation de *tegulae* sur les parois d'un mur ou du toit afin d'en assurer l'isolation.

Les domaines des soins du corps et de la parure sont également très bien représentés sur le site durant cette période, regroupant, à eux deux, 22% de l'*instrumentum*. Ils consistent en deux fibules dont une dite « d'Alesia », un fragment de miroir d'origine italique et une probable lame de rasoir en alliage cuivreux. La fibule de type « Alesia » retient particulièrement notre attention. En effet, son attribution au domaine militaire est désormais bien assurée, diffusée en Gaule par le biais des troupes romaines.

On notera également la présence d'un clou de chaussure et d'un possible outil pour le travail du cuir.

## La phase 2 (30-1 av. J.-C.)

### Catalogue

#### Bouterolle de gladius (pl. 31, n° 5)

Cat. N°22

Us 74

Matériau : Fer

Dimensions : Long. : 87 mm/ Ep. du bouton : 18mm/ Ep. Des tiges : 5 mm

Il s'agit d'une bouterolle composée d'une gouttière sertie au bout du fourreau par un bouton de forme circulaire. Cet élément est utilisé afin de renforcer l'extré-

mité d'un fourreau de *gladius*. Elle semble appartenir à un fourreau de glaive court à pointe longue de type Mayence (Feugère 1993, p. 144-145). Ce modèle de glaive est caractéristique de l'époque augustéenne (Junkelmann 1994, p. 52-53).

#### **Fragment d'anneau indéterminé**

Cat. N°23

Us 75

Matériau: Alliage cuivreux

Dimensions : Diam. : 16 mm/Ep. : 4mm

Fragment d'anneau indéterminé de section circulaire coupé dans le diamètre. La fonction de l'objet n'est pas déterminée.

#### **Frette de canalisation**

Cat. N°24

Us 113

Matériau: Fer

Dimensions : Larg. Max. : 87mm/Ep. : 4mm

Il s'agit ici d'un cylindre en tôle de fer assez déformé et fragmenté. Il pourrait s'agir d'une frette de canalisation destinée à l'assujettissement en série des tuyaux de canalisation en bois, généralement liés à l'eau potable (Guillaumet 2003, p. 135).

#### **Fragment indéterminé**

Cat. N°25

Us 325

Matériau: Fer

Dimensions : Long. : 65mm / Larg. Max : 19mm/Ep. : 4mm

Fragment indéterminé.

#### **Meule**

Cat. N°26

Us 332

Matériau: Pierre (Basalte)

Dimensions : Long. : 153mm /Ep. : 41mm

L'état de ce fragment de meule ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un *catillus* (meule supérieure du moulin à bras (meule mobile ou tournante) ou d'une *meta* (meule inférieure du moulin à bras (meule fixe, dormante ou gisante, ou gîte pour les meules en auge). Il est toutefois évident qu'il s'agit d'une meule rotative au vu de la forme et du contexte de découverte. En effet, en l'état actuel de la recherche, il semble que le moulin rotatif soit apparu à la fin du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>29</sup>.

<sup>29</sup> Mes remerciements à A. Milleville pour ces renseignements.

#### **Peson**

Cat. N°27

Us 332

Matériau: Céramique

Dimensions : Long. : 76mm / Larg. Max : 54 mm/Ep. : 48 mm

Il s'agit d'un fragment de peson de métier à tisser. Ces pesons ou poids étaient utilisés afin de tendre les fils fixés à la partie supérieure d'un métier à tisser. Ils sont en général de forme pyramidale tronquée (comme c'est le cas ici).

#### **Plaque percée (pl. 31, n° 6)**

Cat. N°28

Us 332

Matériau: Alliage cuivreux

*Dimensions : Long. : 20mm / Larg. Max : 18mm/Ep. : 1mm*

Il s'agit d'un fragment de plaque comprenant un trou de rivet. Sa fonction exacte ne peut être déterminée (plaquage de meubles, coffrets ?), toutefois, sa vocation décorative est indéniable.

**Fragment indéterminé (pl. 31, n° 7)**

*Cat. N°29*

*Us 412*

*Matériau : Fer*

*Dimensions : Long. : 36mm / Larg. : 18mm/Ep. : 5mm*

Fragment de tige recourbée en angle droit, très corrodée et de section carrée.

**Fragment indéterminé**

*Cat. N°30*

*Us 412*

*Matériau : Fer*

*Dimensions : Long. : 70mm / Larg. : 18mm/Ep. : 5mm*

Fragment de lame incurvée.

**Perle**

*Cat. N°31*

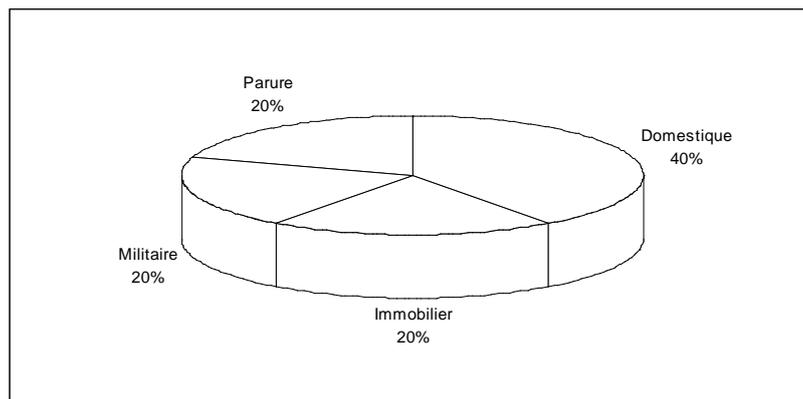
*Us 412*

*Matériau : Verre*

*Dimensions : Long. : 8mm / Diam. : 5mm*

Il s'agit d'une perle en verre incolore dite « à double tore » ou « Doppelperlen ». Cette perle est formée de deux billes de verres creuses. Elles peuvent être en verre transparent ou opaque. Ce qui est le cas ici. Les plus anciens sont datés de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Toutefois, il devient courant seulement à la fin du III<sup>ème</sup> et au début du IV<sup>ème</sup>. Deux perles similaires trouvées à Augst sont datées de la deuxième moitié du IV<sup>ème</sup> siècle ap. J.C. (Riha 1990, p. 88).

**Conclusion**



Graph. 2 : Répartition des différentes catégories de mobilier de la phase 2.

Cinq objets déterminés sont répartis dans quatre catégories différentes. Trois sont liés au domaine de l'habitat : un peson et un fragment de meule liés au domaine domestique et une frette de canalisation attestant l'utilisation de tuyaux de canalisation en bois, généralement liés à l'eau potable. La présence militaire sur le site est certifiée par la présence d'un fragment de fourreau de *gladius* caractéristique de l'époque augustéenne. On notera également la présence d'une perle en verre.

**La phase 3 (1-15 ap. J.-C.)**

*Catalogue*

**Crochet indéterminé**

Cat. N°32

Us 268

Matériau: Fer

Dimensions : Long. : 50mm / Ep. : 5mm

Crochet dont la tige, de section carrée, est brisée. Sa fonction reste indéterminée.

**Fragment indéterminé**

Cat. N°33

Us 268

Matériau: Fer

Dimensions : Long. : 80mm / Larg. Max : 32mm/Ep. : 1mm

Fragment de tôle repliée

**Fragment indéterminé**

Cat. N°34

Us 296

Matériau: Alliage cuivreux

Dimensions : Long. : 12mm / Larg. Max : 10mm/Ep. : 1mm

Fragment indéterminé

**Meule**

Cat. N°35

Us 381

Matériau: Basalte

Dimensions : Long. : 120mm / Larg. Max : 170mm/Ep. : 40mm

Cf. Objet n°26

**Peson**

Cat. N°36

Us 381

Matériau: Céramique

Dimensions : Long. : 65mm / Larg. Max : 55mm/Ep. : 35mm

Il s'agit d'un fragment de peson de métier à tisser dont ne subsiste ici que le sommet. Ces pesons ou poids étaient utilisés afin de tendre les fils fixés à la partie supérieure d'un métier à tisser. Ils sont en général de forme pyramidale tronquée (comme c'est le cas ici).

**Conclusion**

Cette période n'a pu révéler, au niveau de l'*instrumentum*, que peu d'indices. Seule une occupation domestique peut être envisagée avec la présence d'un fragment de meule et d'un peson de métier à tisser.

## La phase 4 (50-70 ap. J.-C.)

### Catalogue

#### **Anneau indéterminé**

Cat. N°37

Us 32

Matériau : Alliage cuivreux

Dimensions : Diam. : 22 mm/Ep. : 4mm

Anneau épais de section circulaire en alliage cuivreux dont la fonction reste indéterminée.

#### **Fragment indéterminé**

Cat. N°38

Us 247

Matériau : Alliage cuivreux

Dimensions : Long. : 30mm / Larg. Max : 15mm

Plaque indéterminée.

#### **Aiguille (pl. 32, n° 1)**

Cat. N°39

Us 262

Matériau : Alliage cuivreux

Dimensions : Long. : 100 mm / Diam.Moy. : 3mm

Aiguille en bronze dont le chas est rectangulaire et allongé (5mm de long pour 1 mm de large). Elles sont utilisées dans les travaux domestiques ou artisanaux liés au textile.

#### **Déchet de tabletterie**

Cat. N°40

Us 281

Matériau : Os

Dimensions : Long. : 40mm / Larg. Max : 31mm

Il s'agit ici d'un fragment de diaphyse d'un tibia de bœuf ou de cheval<sup>30</sup> dont les arêtes ont été rabotées.

<sup>30</sup> Information orale : T. Argant (Archeodunum).

#### **Tige d'épingle**

Cat. N°41

Us 281

Matériau : Os

Dimensions : Long. : 85 mm/Diam. : 6mm

Il s'agit ici d'un fragment d'épingle en os noirci par un passage au feu. Il n'est pas possible de déterminer de quel type il s'agit, la tête étant manquante. Ces objets sont généralement utilisés pour l'élaboration des coiffures féminines. Ils peuvent également servir à enduire la peau et les cheveux avec des onguents et des parfums. Ces usages s'appliquent pour des épingles de petites tailles ; en effet, pour certaines, de tailles démesurées, la fonction reste difficilement explicable.

#### **Fragment indéterminé**

Cat. N°42

Us 324

Matériau : Fer

Dimensions : Long. : 75mm / Larg. Max : 10mm

Large tige indéterminée.

**Peson**

Cat. N°43

Us 344

Matériau: Céramique

Dimensions : Long. : 118mm / Larg. Max : 64mm/Ep. : 38mm

Fragment de peson de métier à tisser. Ces pesons ou poids étaient utilisés afin de tendre les fils fixés à la partie supérieure d'un métier à tisser. Ils sont en général de forme pyramidale tronquée (comme c'est le cas ici) .

**Polissoir**

Cat. N°44

Us 344

Matériau: Pierre

Dimensions : Long. : 250mm / Larg. Max : 14mm/Ep. : 8mm

Cet élément massif se présente sous la forme d'une pierre arrondie (gros galet du Rhône) dont la face la plus importante est entièrement polie. Il a pu être utilisé à différentes fins, artisanales ou domestiques, toutefois rien ne permet ici de définir sa fonction exacte.

**Fragment d'anneau**

Cat. N°45

Us 353

Matériau: Fer

Dimensions : Diam. : 16mm / Larg. : 17mm/Ep. : 4mm

Il s'agit de la moitié d'un anneau en fer dont la fonction reste indéterminée.

**Plaque percée (pl. 32, n° 2)**

Cat. N°46

Us 353

Matériau: Alliage cuivreux

Dimensions : Long. : 40mm / Larg. Max : 37mm/Ep. : 2mm

Il s'agit ici d'un fragment de plaque en alliage cuivreux à vocation décorative comportant trois trous de rivets.

**Cure-oreille (pl. 32, n° 3)**

Cat. N°47

Us 377

Matériau: Alliage cuivreux

Dimensions : Long. : 112mm / Diam. de la tige : 3 mm

L'objet est composé d'une tige à section circulaire pleine dont l'extrémité est terminée par un disque plat légèrement incurvé. Il s'agit ici de ce que certains archéologues allemands appellent « Ohrlöffelchen ». Cette expression est difficilement traduisible, nous emploierons donc ici le terme de « cure-oreilles ». Cet instrument outre son activité lié à l'hygiène fut également utilisé dans la médecine pour nettoyer les blessures voir même comme instrument chirurgical. Il s'agit ici de la variante E, présente dans tout l'Empire Romain à partir du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au IV<sup>ème</sup> ap. J.-C., voir au-delà (Riha 1986, p. 56-60).

**Fragment indéterminé**

Cat. N°48

Us 377

Matériau: Fer

Dimensions : Long. : 25mm / Larg. Max : 20mm/Ep. : 2mm

Fragment de lame (pointe). Section triangulaire.

**Fragment indéterminé**

Cat. N°49

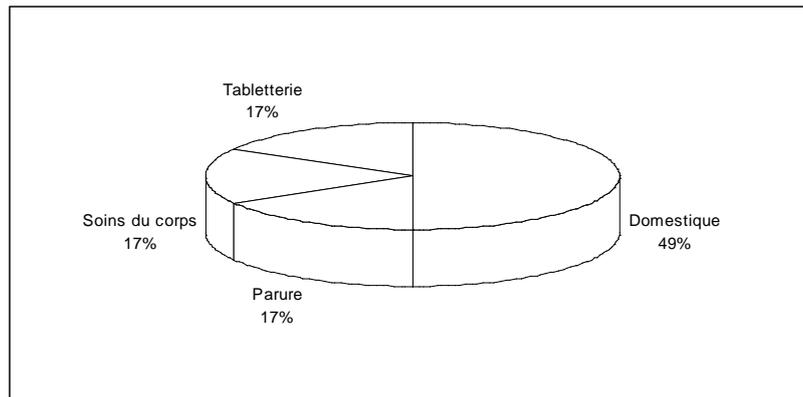
Us 457

Matériau: Fer

Dimensions : Larg. Max : 20mm/Ep. : 2mm

Fragment de lame, de section triangulaire dont la pointe est très légèrement incurvée.

**Conclusions**



Graph. 3 : Répartition des différentes catégories de mobilier de la phase 4.

L'occupation du I<sup>er</sup> siècle est marquée par l'abondance du mobilier domestique (aiguille, polissoir et peson) mais aussi par la présence de deux objets liés aux domaines des soins du corps et de la parure: une épingle et un cure-oreilles. On notera également la présence d'un déchet de tabletterie, indice d'un probable atelier à proximité.

**Les phases 5 et 6 : les III<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> siècles**

**Catalogue**

**Fragment indéterminé**

Cat. N°50

Us 152

Matériau: Fer

Dimensions : Long. : 95mm / Larg. Max : 15mm/Ep. : 6mm

Plaque de section quadrangulaire indéterminée.

**Fragments indéterminés(2)**

Cat. N°51

Us 240

Matériau: Plomb

Dimensions : Long. : 138mm / Larg. : 71 mm

Long. : 74mm / Larg. Max : 30 mm

Fragments de plomb indéterminé. Fréquemment présents en contexte d'habitat, ces fragments sont souvent le résultat d'une fabrication « d'objets » en plomb lors d'un chantier de construction (isolement, canalisation, etc).

**Aiguiseur**

Cat. N°52

*Us 347*

*Matériau: Pierre*

*Dimensions : Long. : 130mm / Larg. Max : 20mm/Ep. : 23mm*

Il s'agit ici d'une pierre rectangulaire aux arêtes lisses. Cet *artefact* est identifié comme une pierre à aiguiser, les angles arrondis par l'affûtage étant révélateurs de son utilisation prolongée et intensive révélatrice d'un travail artisanal ou domestique.

### **Jeton**

*Cat. N°53*

*F72*

*Matériau: Os*

*Dimensions :Diam. : 25mm/ Ep. :5 mm*

Ce jeton en os présente sur sa face supérieure un décor de quatre gorges concentriques en V. Un mamelon concentrique pointé se trouve au centre de l'objet. La face inférieure est plate et lisse. Ce jeton appartient au type AXXXIII,6 défini par J.-C. Béal. Il s'agit, selon lui, non pas de véritables pions de jeu mais de symboles signifiant la valeur d'une mise et tenant lieu de monnaie pendant le jeu. Ils peuvent toutefois être utilisés de plusieurs manières : bouchons, jetons de loterie, *etc.* Les renseignements chronologiques sont peu nombreux, toutefois il semble que le type soit connu entre 150 et le III<sup>ème</sup> siècle sans exclure une extension plus importante dans le temps (Béal 1983, p. 285-305).

### **Clou de chaussure**

*Cat. N°54*

*F77 Us 237*

*Matériau: Fer*

*Dimensions : Long. : 16mm / Larg. Max : 10mm*

Il s'agit d'un clou qui garnissait la semelle de certaines chaussures. Ils sont aisément reconnaissables : ils présentent une tête conique et une courte tige dont la pointe est retrouvée coudée en angle droit. L'usure pouvant émousser la tête, il est parfois possible de les confondre avec des clous de tapissiers très présents sur le site. Les clous étaient implantés différemment selon le type de chaussure et ils permettaient d'éviter une abrasion trop rapide des semelles. (Coulthard 1998, p. 177-194). En raison de la corrosion avancée de l'objet, il n'est pas possible de voir la présence ou non d'une moulure sous la tête du clou.

### **Déchet de tableterie**

*Cat. N°55*

*F77 Us 237*

*Matériau: Os*

*Dimensions : Long. : 40mm / Larg. Max : 30mm*

Il s'agit ici d'une ébauche de charnière. En effet, le trou central n'est pas terminé et l'objet, dont il ne reste qu'une moitié, a été fracturé lors du tournage ou du perçage et rejeté. Les charnières sont des éléments de meuble dont l'usage semble perdurer jusqu'au III<sup>e</sup> siècle (Dureuil 1996, p. 70)

### **Conclusions**

On peut qualifier le petit mobilier de ces deux siècles de relativement pauvre. En effet, seuls quatre éléments ont été mis au jour relatifs à quatre activités : un aiguisoir lié au domaine domestique, un jeton intégrant le domaine du jeu sur le site, un clou de chaussure lié au domaine vestimentaire et enfin un déchet de tableterie, ébauche de charnière de meuble dont l'usage semble prendre fin au III<sup>e</sup> siècle.

## La période médiévale

### Catalogue

#### *Fragment indéterminé*

Cat. N°56

Us 211

Matériau : Plomb

Dimensions : Long. : 73mm / Larg. Max : 27mm

Fragment de plomb indéterminé. Fréquemment présent en contexte d'habitat, ces fragments sont souvent le résultat d'une fabrication « d'objets » en plomb lors d'un chantier de construction (isolement, canalisation, etc.).

#### *Pesons (2)*

Cat. N°57

Us 403

Matériau : Céramique

Dimensions : Long. : 112 mm / Larg. Max : 68 mm/Ep. : 38 mm

Long. : 116 mm / Larg. Max : 71 mm/Ep. : 42mm

Il s'agit de pesons de métier à tisser. Ces pesons ou poids étaient utilisés afin de tendre les fils fixés à la partie supérieure d'un métier à tisser. Ils sont en général de forme pyramidale tronquée.

#### *Aiguille*

Cat. N°58

Us 463

Matériau : Os

Dimensions : Long. : 45mm / Diam. Max. : 4 mm

Le corps est de section circulaire et s'amincit régulièrement du sommet à la pointe (manquante sur cet objet). La tête est conique et le chas est en forme de huit. L'élaboration d'aiguilles en os correspond pourrait correspondre à des usages particuliers. En effet, elles sont trop épaisses et trop fragiles pour servir lors de travaux de coutures. Elles devaient donc servir à l'introduction de lien dans des orifices près établis par exemple pour le travail du cuir, le matelassage ou la passementerie. Dans cette optique, l'existence d'un chas à deux perforations s'expliquerait par la nécessité de faire passer plusieurs fils dans un même trou (Doreuil 1996, p. 68).

#### *Conclusion*

Cette période n'a dévoilé, concernant l'*instrumentum*, qu'une occupation domestique, établie grâce à la présence d'une aiguille en os et de deux pesons de métier à tisser.

#### *Les clous*

Les clous en fer ont été étudiés par phases. Des tableaux font état de leur répartition dans la stratigraphie du site, de leur section à la base de la tête et de leur NMI (Nombre Minimum d'Individu).

Il existe trois catégories de clous sur le site, celles-ci sont définies d'après J.-P. Guillaumet (Guillaumet 2003, p. 62-63). Les clous, dont la section est inférieure à 4 mm, peuvent être considérés comme des clous de tapissier. Ils sont principalement utilisés pour la fixation d'éléments décoratifs. Les clous, dont la section est comprise entre 4 et 8 mm, sont des clous de menuiserie servant à l'élaboration de meubles tandis que ceux dont la section est supérieure à 8 mm sont définis comme des clous de construction.

N°US	Section (mm)	NMI
144	9	2
146	4	1
146	6	2
F113 US 369	6	1
F113 US 369	10	1
F113 US 433	5	1
F115	3	1
F115	4	2
F115	6	1

Tab. 23: clous de la phase 1.

1 clou de tapissier, 8 clous de menuiserie, 3 clous de charpente

N°US	Section (mm)	NMI
249	5	2
332	8	1

Tab. 24: clous de la phase 2.

3 clous de menuiserie

N°US	Section (mm)	NMI
72	5	1
268	10	1
295	6	1
296	5	1
381	6	3
381	7	2
436	7	1

Tab. 25: clous de la phase 3.

9 clous de menuiserie et un clou de charpente

N°US	Section (mm)	NMI
247	4	1
281	8	1
351	3	1
377	4	2
377	5	2
378	10	1
423	10	1
425	4	1
455	5	2
541	5	1

Tab. 26: clous de la phase 4.

1 clou de tapissier, 10 clous de menuiserie et 2 clous de charpente

N°US	Section (mm)	NMI
107	5	1
107	6	1
107	8	2
240	12	2
347	5	2

Tab. 27: clous des phase 5 et 6.

6 clous de menuiserie et 2 clous de charpente

N°US	Section (mm)	NMI
9	8	2
67	9	1
211	5	1
211	16	1
463	3	7

Tab. 28: clous de la phase médiévale.

7 clous de tapissier, 4 clous de menuiserie et un clou de charpente

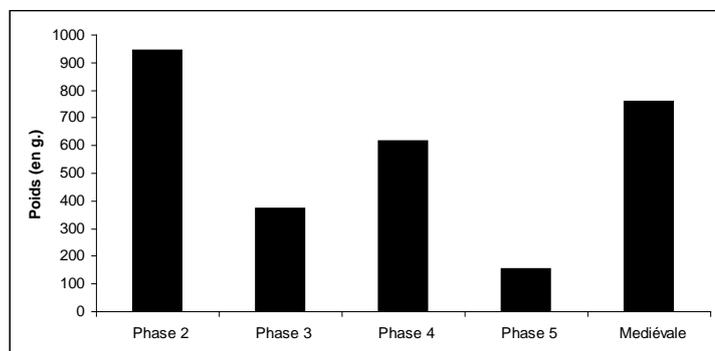
Il apparaît qu'une large majorité des clous découverts sur le site appartiennent à la catégorie des clous de menuiserie. Ces clous sont liés à l'aménagement et à l'entretien de l'habitat. Ils peuvent être associés à des éléments métalliques : peinture (objet n° 8), serrure, *etc*, dont ils assurent le maintien. Ils peuvent ainsi signaler la présence de volets, de portes, *etc*. Egalement utilisés pour la construction de meubles et de coffrets, ils servent alors à l'assemblage des parois de bois, ou à la fixation des ferrures ou des charnières (Paunier 2004, p. 337).

#### Les scories

N°US ou Fait	Datation	Poids (en grammes)
74	Phase 2	25
113	Phase 2	50
249	Phase 2	870
72	Phase 3	284
110	Phase 3	57
140	Phase 3	51
257	Phase 4	142
262	Phase 4	54
351	Phase 4	286
377	Phase 4	12
457	Phase 4	123
107	Phase 5	121
240	Phase 5	19
237 F77	Phase 5	17
7	Med	486
9	Med	274

Tab. 29: Quantification des scories.

Il s'agit ici de scories de fer, c'est-à-dire d'accumulations de morceaux de fer oxydés, d'argile, de sable, de calcaire, de cendres et de charbons de bois. Ces éléments, d'apparence vitreuse, ont été produits lors d'opérations de réduction du fer dans le cadre d'activités métallurgiques.



Tab. 30 : Répartition des scories par périodes.

On remarquera l'absence de découvertes de scories datant de la première phase (**Pl. 1**). Les phases 2 à 4 ont livré un nombre assez importants de scories tandis que la phase 5 (correspondant au III<sup>ème</sup> siècle) n'a livré qu'une faible part de ces déchets de forge. Les scories de l'époque médiévale étant nombreuses, peut-on envisager la possibilité d'un atelier actif durant les trois premiers siècles de notre ère, puis abandonné jusqu'au Moyen-âge ? Cela semble peut probable, les scories n'étant pas obligatoirement le reflet d'une activité artisanale sur le site. En effet, elles sont fréquemment mises au jour dans toutes sortes de contextes archéologiques (habitat, fosses, voirie, constructions diverses, *etc*), étant sans doute réutilisés à d'autres fins. Cette hypothèse est confirmée par l'absence d'autres indices pouvant mettre en évidence une pratique métallurgique sur le site.

### Synthèse

Il apparaît de façon générale, toutes périodes confondues, qu'une majorité d'objets se rapporte au domaine domestique (aiguilles, aiguisoirs, meules et pesons). Ce qui apparaît logiquement en adéquation avec le contexte d'habitat du site. On remarque, d'autre part, que 23% des *artefacts* découverts sont des éléments d'ateliers de tabletterie : déchets de taille, fragments de pied de lits. Ces derniers attirent particulièrement notre attention : en effet, de tradition hellénistique, les lits funéraires ont été tout d'abord introduits en Italie dès la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. En Gaule, leur apparition est attestée à partir de l'époque augustéenne. L'étonnante unité typologique et stylistique à l'échelle de l'Empire Romain plaide pour une production traditionnelle spécialisée dont le centre le plus important devait se trouver en Italie centrale (Schenk 2008, p. 96). Selon J.-C. Béal, il est fort possible que des pièces aux profils simples et lisses soient le fruit de productions régionales, tandis que les riches décors figurés pouvaient être importés d'ateliers italiens (Béal 1991, p. 313). Nous pencherons donc ici pour la présence d'un atelier de tabletterie à proximité du site, cet atelier ayant sans doute fonctionné entre le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Cette hypothèse est renforcée par la découverte en 1988 d'un nombre important de déchets de tabletterie lors des fouilles de sauvetage effectuées par P. Rethoré sur le site de l'ancienne Salle des Fêtes (aujourd'hui théâtre Bel Image), lieu situé à quelques dizaines de mètres du site<sup>31</sup>.

<sup>31</sup> Mes remerciements à Pascale Rethoré pour ces informations.

Les deux premières phases d'occupation du site apportent un grand nombre d'informations sur la vie quotidienne et la société valentinoise à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. En effet, l'*instrumentum* des phases 1 et 2 semble avoir un rapport très

étroit avec le monde romain. Les fragments de pieds de lits en os, les traces de fabrication de dés creux, le miroir, la frette de canalisation ainsi que les fibules typiquement romaines confirment cette acculturation. Ces fibules et particulièrement la fibule de type « Alésia » apportent une autre information : la présence militaire établie sur le site dès 40 av. J.-C. Un autre *militaria*, un fragment de fourreau de glaive, vient réaffirmer une présence militaire contemporaine et/ou plus tardive (augustéenne) dans la colonie de *Valentia*.

Les périodes qui suivent, entre le changement d'ère et le IV<sup>e</sup> siècle, livrent un matériel moins riche en enseignements, si ce n'est la présence évidente d'objets, tels que le jeton, le cure-oreilles ou l'épingle en os, témoignant de l'influence des modes de vie romains dans cette société valentinoise.

### 3.4. Le monnayage

*R. Nicot avec la collaboration de S. Carrara*

Le site de l'angle des rues d'Arménie et Bouffier a permis la mise au jour de huit monnaies dont la chronologie s'étend du milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. L'investigation archéologique menée a permis la différenciation de 6 phases pour la période antique. L'ensemble monétaire découvert recouvre cinq d'entre elles pour une fourchette chronologique allant de 30/1 av. J.-C. à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Hélas, aucune des monnaies n'est attribuable à la phase 1 et donc à la fondation de la colonie durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Deux des monnaies découvertes concernent la **phase 2** (30-1 av. J.-C.) : la première est un **demi-dupondius de Nîmes** (US 249) qui, d'après son poids (8,4 g) et son diamètre (28,5 mm), pourrait appartenir au groupe 1, dont la frappe est datée aux alentours de l'année 27 av. J.-C. Nous employons le conditionnel car l'état sanitaire de cette monnaie ne nous permet pas de se prononcer avec certitude : celle-ci est illisible sur ses deux faces. De là, il nous semble possible d'affirmer que ce numéraire a connu une intense période de circulation durant l'espace d'une génération avant d'être égaré, plus probablement au début de notre ère. La seconde est un **potin dit « aux trois poissons »** (US 521) (**pl. 33, n° 1**). Cette monnaie se retrouve fréquemment sur le territoire des Lingons qui pourraient en être l'autorité émettrice. La frappe de ce type remonte au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., plus précisément avant 52 av. J.-C. (?). Seule une des deux faces est lisible et l'état de fraîcheur des reliefs présents est mauvais, ce qui nous incite à envisager une longue durée de circulation étalée sur un siècle environ.

La **phase 3** (1-15 ap. J.-C.) est représentée par un **demi-dupondius de Nîmes** (US 295). Son état sanitaire est plutôt frustré car seul le *IM[P]* est lisible. Peut-être est-il possible d'entrevoir le profil d'Agrippa ?! La corrosion des deux faces est certainement due à un long enfouissement dans une couche humide. Par contre l'US étant datée des années 1-15 ap. J.-C., il nous semble possible de rattacher cette monnaie au groupe 2 (16/15-10 av. J.-C.) ou 3 (9/8-3 av. J.-C.). À partir de ces constats, nous en déduisons une période de circulation relativement courte (10 à 30 ans maximum).

L'US 5 appartient à la **phase 4** (50-70 ap. J.-C.) et renfermait un **as** dont il nous est impossible d'identifier clairement l'autorité émettrice, probablement Auguste ou Tibère. Cette monnaie, dont il ne subsiste qu'un vague profil à gauche, présente une importante usure. Le matériel céramique a permis une datation de la seconde moitié

du I<sup>er</sup> siècle, ce qui implique un temps de circulation assez long s'étalant sur deux générations au moins. Faisant partie de la même phase, l'US 542 a livré un **dupondius de Nîmes** appartenant au groupe 3 (9/8-3 av. J.-C.) et un **demi-dupondius de Nîmes** du groupe 4 (10-14 ap. J.-C.) (**pl. 33, n° 2**). La première monnaie présente, sous une épaisse couche de concrétion, une usure régulière laissant penser que celle-ci n'est pas restée longtemps dans les rouages de la circulation monétaire avant son enfouissement. Quant à la seconde, il semble difficile d'estimer son temps réel de circulation (moins de 50 ans) du fait de sa patine pulvérulente. Le revers est complètement perdu.

Un **petit bronze colonial** frappé à Cavaillon (*Colonia Cabellio*) entre 40 et 30 av. J.-C. a été découvert dans l'US 6, appartenant à la **phase 5** (début du III<sup>e</sup> siècle) (**pl. 33, n° 3**). Cette monnaie présente une importante usure des reliefs sur son revers. On distingue néanmoins nettement une tête masculine casquée à droite alors que l'avvers est fortement corrodé et pratiquement illisible. Il est difficile de croire à une circulation continue de cette espèce de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Aussi pouvons-nous imaginer que cette monnaie a été thésaurisée avant d'être réintroduite dans le circuit monétaire aux prémices des crises du III<sup>e</sup> siècle ? Ou est-ce tout simplement une monnaie perdue qui se trouve être un élément résiduel d'une phase d'occupation plus ancienne remontant aux origines de la colonie.

La **phase 6** (fin IV<sup>e</sup> siècle), dont fait partie l'US 152, a livré un **centenionalis ou nummus** attribuable à la « dynastie » constantinienne, c'est à dire entre 307 et 361 (**pl. 33, n° 4**). Cette monnaie présente une forte usure due à un important temps de circulation et confirme parfaitement la datation du mobilier céramique. Avec ce que l'on distingue du placement des lettres dans la titulature, il semblerait que cette monnaie puisse avoir Constans (Auguste 340-350) pour autorité émettrice.

### 3.5. Les matériaux de construction en terre cuite

#### B. Clément

##### Introduction

L'opération réalisée à l'angle des rues d'Arménie et Bouffier, dans le centre de Valence a permis de mettre au jour un lot conséquent de matériaux de construction, principalement représenté par des tuiles de terre cuite. Ils ont fait l'objet d'un intérêt tout particulier lors de la fouille puisqu'ils ont été intégralement récoltés et conditionnés de la même manière que le reste du mobilier découvert. Un tri a ensuite été réalisé afin de sélectionner les fragments les mieux conservés (avec rebord, encoche, ou marque/empreinte, ) en vue de les analyser. C'est la première fois qu'une étude de ce genre est réalisée, dans des conditions idéales, pour la colonie romaine de *Valentia*.

Signalons dès maintenant que cette étude n'a pas pour but de proposer des datations fiables, à l'inverse de l'étude céramique. Elle a été réalisée ici, dans le cadre d'un master <sup>232</sup>, afin de mettre en évidence d'éventuelles caractéristiques typologiques qui pourraient permettre, à terme, de réaliser une typo-chronologie des tuiles de terre cuite pour la ville de Valence, mais également pour l'ensemble de la Gaule Narbonnaise. Les matériaux de construction mis au jour lors de la fouille ont donc été répartis en cinq grands groupes, représentant les différentes phases d'occupation du site mises en évidence par les datations céramiques.

<sup>32</sup> Ce mémoire de master 2 est réalisé sous la direction de M. Poux, Professeur d'archéologie romaine à l'Université Lumière Lyon 2 (Clément 2008).

En préalable à l'étude proprement dite, plusieurs points méritent d'être précisés. La base de comptage utilisée privilégie les fragments de rebord et les angles des *tegulae* et *imbrices*. Les fragments dits « plats », ont ainsi été systématiquement jetés. En effet, ils n'apportent aucune information quant à la détermination du type de tuile utilisé sur le site. Le calcul du NMI se fera donc par comptage des angles pour chaque catégorie de tuile. Pour chaque structure (St.) ou unité stratigraphique [US], des tableaux de comptages normalisés livrent l'ensemble des données quantitatives, ainsi qu'un inventaire détaillé du mobilier archéologique. L'identification des *tegulae* s'appuie sur la forme du rebord, la nature et la dimension des encoches avant et arrière, la profondeur de la gorge interne, ainsi que sur la présence d'engobe/revêtement argileux non grésé, de couleur rouge, sur la face supérieure de la tuile (Clément 2008). L'ensemble des *artefacts* mis au jour en contexte stratigraphique a été pris en compte et inventorié. Pris de manière globale, le mobilier étudié compte 181 fragments de *tegulae* pour un NMI de 40, et 38 fragments *d'imbrices* pour un NMI de 9, répartis en 47 lots d'importances inégales, comprenant de quelques fragments à plusieurs dizaines. Plusieurs éléments complets, ou ayant une longueur ou largeur complète, ont été découverts, nous permettant de réaliser des comparaisons métrologiques avec d'autres sites de la région.

Signalons enfin que les propositions de datation se fondent en grande partie sur les fragments de rebord ou d'encoche des *tegulae*, qui fournissent les principaux fossiles directeurs pour les tuiles de la période romaine. En effet, les *imbrices* sont généralement trop fragmentaires pour apporter des informations déterminantes. De plus, leur typologie ne semble pas évoluer de manière significative entre La Tène finale et la fin de l'Empire. Les comparaisons typologiques et chronologiques s'appuieront sur un mémoire de master 1 (Clément 2008), ainsi que sur des études encore inédites, ou en cours de publication, concernant différents sites de la Gaule interne et Narbonnaise. Les comparaisons métrologiques s'appuieront quant à elles, sur un article de M. Feugère (Feugère 2000). Pour ce qui est des autres matériaux de construction, nous utiliserons l'ouvrage de A. Bouet consacré aux éléments de construction dans les thermes de Narbonnaise (Bouet 1999), seul ouvrage pour l'instant disponible sur la métrologie de ce type *d'artefact*.

### Phases 1 et 2.

#### Les tuiles à pâte calcaire.

Des fragments de *tegulae* et *d'imbrices* possédant une pâte calcaire ont été découverts dans les niveaux précoces du site (Phase 1 et 2). Ce type de tuiles fait ici l'objet d'un chapitre particulier en raison de la différence de pâte, mais également de plusieurs différences typologiques qui seront expliquées plus loin. Ces tuiles sont présentes quasi exclusivement dans les niveaux précoces, associées à d'autres tuiles à pâte siliceuse. Le lot qui a pu être étudié comporte 34 fragments de *tegulae* pour un NMI de 5, et 12 fragments *d'imbrices* pour un NMI de 1.

Tab. 31- Pourcentage de *tegulae* à pâte calcaire au sein des différentes phases du site.

Phase	Nb. de fragments	Proportion
1	18	58 %
2	8	22 %
3/4/5	7	20 %

#### Les *tegulae* :

Les tuiles récoltées sont extrêmement fragmentaires, il ne reste généralement que des petits fragments de rebord ou de plat. Elles possèdent un rebord rectangulaire,

qui s'affaisse légèrement au centre (**pl. 34**). Celui-ci a pour dimensions une hauteur moyenne de 6.2 centimètres, pour une largeur comprise entre 2.9 centimètres pour la partie supérieure et 4.8 centimètres au niveau de l'encoche avant. Cette dernière est de type carré. Elle semble être aménagée à l'aide d'une calle disposée au niveau de la partie inférieure du rebord (**pl. 36**). Elle possède une hauteur d'environ 3.1 centimètres pour une largeur de 3.5 centimètres, et pour une profondeur moyenne de 6.25 centimètres. L'encoche arrière, elle est découpée dans le rebord avec un retrait compris entre 5 et 5.5 centimètres. Ces *tegulae* sont dotées d'une gorge interne à peine esquissée, ayant une profondeur aux alentours de 15, 2 millimètres.

Un fragment (265.1), après recollage, a permis de restituer une longueur de 59 centimètres pour ce type de *tegula* (**pl. 36**).

Des traces de revêtement argileux (engobe) non grésé de couleur rouge<sup>33</sup> ont pu être observées sur 3 fragments (265.1 ; 281.2 ; 407.3) (**pl. 42**). Elles sont principalement conservées sur le rebord et dans la gorge interne.

Aucune marque digitée, ou incision, n'a été observée.

#### Les imbrices :

Les éléments de couvre-joint qui ont pu être étudiés sont également très fragmentaires. Ils possèdent une épaisseur équivalente à 2.2 centimètres en moyenne.

Aucune trace d'engobe rouge n'a pu être observée.

#### Synthèse :

Le type de tuiles étudié ici est intéressant à plus d'un titre. Tout d'abord, du point de vue typologique, il se distingue très nettement des autres fragments de *tegulae* découverts sur le site par la forme et les grandes dimensions du rebord ainsi que par la forme des encoches avant. Ensuite, du point de vue macroscopique, ces éléments de construction possèdent une pâte calcaire, ce qui ne se retrouve pas sur les autres matériaux découverts. Cette différence sera confirmée par une étude pétrographique qui se déroulera dans le courant de l'année, en collaboration avec le laboratoire UMR 5138 – « Archéométrie et archéologie » de Lyon.

Pour ce qui est des comparaisons, les fouilles menées tout récemment sur le site de Valence - Mauboule<sup>34</sup>, au sud de la ville, ont livré les mêmes *tegulae*, avec la même typologie et le même type de pâte. L'étude de ce site étant actuellement en cours, il n'est pas possible d'en tirer plus de conclusion pour l'instant. Dans le même secteur, les sondages entrepris en 1991 et 1992 sur le camp militaire (camp de marche) installé sur le Plateau de Lautagne ont livré des fragments de tuiles à pâte calcaire, dans des niveaux datés des années 100/75 avant n. ère (Clément 2008). En revanche, ces *tegulae* possèdent une typologie différente, avec un rebord en quart de rond, caractéristique de l'époque tardo-républicaine. Aucune encoche n'a pu être observée, ne permettant pas de comparaison à ce niveau. Une étude pétrographique a été réalisée sur ce lot et a permis de proposer une production locale pour ces éléments de construction (Cantin *et alii* 2007). Enfin, sur les sites de Narbonne – « La Coupe III »<sup>35</sup> et d'Ensérune<sup>36</sup> (Clément 2008), pour des niveaux datés du deuxième quart du 1<sup>er</sup> siècle av. n. ère, des tuiles à pâte calcaire, avec des encoches avant carrées, ont été observées. En revanche, elles se distinguent au niveau de la forme du rebord qui est ici en quart de rond.

Pour conclure, Il semble que les tuiles à pâte calcaire découverte sur le site de Valence – Rue d'Arménie, Rue Bouffier, correspondent au type utilisé le plus précocement dans la colonie. En effet, leur mauvais état de conservation, ainsi que la présence, en grand nombre, de tuiles à pâte siliceuse dans les mêmes niveaux (datés de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. n. ère), tend à montrer qu'elles étaient ici probablement remployées. Il ne faut toutefois pas écarter l'hypothèse d'une utilisation simultanée des deux types de *tegulae* sur le même site. Il semble quand même que se

<sup>33</sup> La présence d'engobe rouge sur les tuiles gallo-romaines a été observée pour la première fois très récemment (Clément 2008). Il semble que cette technique soit utilisée sur l'ensemble des *tegulae* et *imbrices* depuis La Tène finale (un exemple est présent sur le site de la Rue du Souvenir à Lyon (69) (Clément 2008)) jusqu'à la fin de l'antiquité (des exemples sont présents sur le site de Magny - Cours (58) – Seneuil (Jolly 2008)).

<sup>34</sup> Dirigée par Thierry Argant (Archéodunum). Etude en cours.

<sup>35</sup> Fouilles dirigées par Séverine Mayoud (Archéodunum). Etude en cours.

<sup>36</sup> Provenant de la *domus* tardo-républicaine avec la salle hypostyle (Jannoray 1955).

soient les tuiles à pâte siliceuse, que l'on retrouve dans tous les niveaux postérieurs, qui remplacent progressivement ces *tegulae* et *imbrices* à pâte calcaire.

La forme particulière du rebord pose également plusieurs questions. En effet, l'ensemble des tuiles « précoces » observées en Narbonnaise possède un rebord en quart de rond, caractéristique de la période tardo-républicaine. Pour *Valentia*, il semble qu'à partir de l'époque césarienne, ou quelques années plus tôt, cette forme arrondie soit abandonnée au profit de la forme rectangulaire, qui sera utilisée durant toute l'époque impériale. Ces hypothèses sont à prendre avec précaution, elles devront en effet être affirmées ou réfutées à l'issue du mémoire de master 2.

[140]; [144]; [146]; [237]; [265]; [281]; [311]; [352]; [353]; [356]; [378]; [381]; [391]; [397]; [405]; [407]; [412]; [466]; [475]; [497]; [498]; [521] – Tuiles à pâte calcaire issues des niveaux précoces (Phase 1 et 2).							
Type	Pâte	Nb de fragments	Avant droite	Avant gauche	Arrière droite	Arrière gauche	NMI
<i>Tegulae</i>	Calcaire	34	5	1	3	1	5
<i>Imbrices</i>	Calcaire	12	1	/	1	/	1
<b>Total</b>	/	<b>46</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>6</b>

Tab. 32 : Quantification des tuiles à pâte calcaire.

#### Les matériaux de construction à pâte siliceuse.

Comme nous venons de le voir précédemment, les matériaux de construction en terre cuite provenant des niveaux précoces de la colonie, aux alentours du milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. n. ère, sont représentés par deux types de *tegulae* et *imbrices*, ainsi que par des fragments de quart de colonne, de *bipedales*. Les *artefacts* récoltés dans la phase 1 et 2 seront traités ensemble. En effet, ils possèdent la même typologie, de plus ces deux contextes sont très proches dans le temps, à peine une dizaine d'années d'écart. Pour ce qui est des tuiles à pâte siliceuse de la phase 1, 60 fragments de *tegulae* ont été récoltés pour un NMI de 16, et 12 fragments d'*imbrices* pour un NMI de 3. Les structures de la phase 2 ont livré 19 fragments de *tegulae* pour un NMI de 4, et 1 fragment d'*imbrices*.

#### Les tegulae :

Elles possèdent un rebord rectangulaire, s'arrondissant légèrement sur l'arête interne (**pl. 34 et 35**). Il a pour dimension une hauteur moyenne de 5.2 centimètres, pour une largeur de 2.3 centimètres au niveau supérieur, et 4 centimètres au niveau inférieur. La valeur de l'arrondi équivaut à 6,5 millimètres. Pour ce qui est de l'encoche avant, elle est droite, ménagée lors du moulage à l'aide de calles, puis légèrement découpée sur sa partie inférieure (Clément 2008) (**pl. 37**). Elle a pour dimensions un décrochement aux alentours de 1.6 centimètres, pour une profondeur moyenne de 7.5 centimètres. L'encoche arrière est quant à elle découpée dans le rebord avec un retrait équivalent à 3.5 centimètres. La gorge interne, réalisée le long des rebords avec le doigt, est légèrement esquissée avec une profondeur aux alentours de 2 millimètres. Des traces d'engobe rouge ont été observées sur une dizaine de fragments. Elles sont assez mal conservées et principalement présentes sur le rebord et dans la gorge interne.

Des marques digitées, interprétées comme des marques de tâcheron<sup>37</sup> (Goulpeau, Le Ny 1989; Charlier 1999), sont présentes sur cinq individus (**pl. 37 et 41**). La première (369.2), incomplète, représente deux demi-cercles emboîtés, disposés sur la partie inférieure de la tuile, face visible. La seconde (369.9), disposée au même endroit que la première, est également fragmentaire. Elle se compose de quatre demi-cercles emboîtés. La troisième et la quatrième (466.4; 466.5) sont fragmentaire et se compose de deux arcs ogivaux emboîtés. Ces marques sont extrêmement courantes sur l'ensemble des matériaux de construction principalement en raison de leur sim-

<sup>37</sup> Elles étaient apposées par le mouleur libre afin de le payer au prorata de son travail, à la fin de la journée.

plicité. Enfin, la dernière (466.7) est également fragmentaire. Elle représente quatre cercles emboîtés. Ce type est plus rare et pourrait s'avérer utile pour caractériser un atelier.

#### Les imbrices :

Le lot d'*imbrices* récolté est très homogène. Elles possèdent une épaisseur moyenne de 2.3 centimètres. Un élément présente encore sa section complète (369.32), avec une largeur de 18 centimètres.

#### Les quarts de colonne :

La fouille a livré un lot de cinq fragments de quart de colonne, issus de deux US différentes (pl. 42). Deux types ont pu être observés :

Le premier, qui concerne l'essentiel des artefacts, possède une épaisseur de 5.2 centimètres en moyenne. Deux éléments complets (322.1 ; 322.2) ont respectivement donné une largeur de 16.5 centimètres et 19.5 centimètres.

Le second type est représenté par un élément complet (322.3) possédant une épaisseur de 6.8 centimètres pour une largeur 19.5 centimètres.

Une empreinte a pu être observée sur l'un des *artefacts* (322.3). Il semble s'agir d'une empreinte de poing humain (pl. 42).

#### Les briques :

Trois fragments de *bipedales* ont été récoltés. Deux types différents ont pu être mis en évidence :

Le premier, qui comporte deux éléments (147.2 ; 475.3), possède une épaisseur de 6.2 centimètres.

Le second, avec un individu (407.14), possèdent une épaisseur de 7.4 centimètres. Aucune marque digitée n'a été observée.

#### Synthèse :

Le lot de *tegulae* récolté dans les niveaux précoces (Phase 1 et 2) de la fouille de Valence est très homogène. On peut en tirer quelques caractéristiques typologiques qui semblent représentatives des tuiles de cette époque (50 – 30 av. n. ère).

Les mesures de l'arrondi, de la gorge interne, ainsi que les dimensions des encoches avant et arrière semblent être de bons marqueurs typo-chronologique (50 – 30 av. n. ère). Ils trouvent des comparaisons en Gaule interne sur des sites plus récents, datés de la période augustéenne. L'exemple le plus proche est celui de la colonie de *Lugdunum* où des *tegulae* avec les mêmes dimensions ont été mises en évidence pour la période augustéenne précoce (20 – 5 av. n. ère) (Clément 2008). Il semblerait donc que ce type apparaît plus précocement au sein de la *Provincia* qu'en Gaule chevelue.

Tab. 33 : Quantification des *tegulae* à pâte siliceuse de la phase 1 et 2.

[103-104] ; [117] ; [142] ; [144] ; [146] ; [327] ; [369] ; [378] ; [391] ; [405] ; [407] ; [436] ; [466] ; [475] – Tuiles à pâte siliceuse issues des niveaux précoces (Phase 1 et 2).							
Type	Pâte	Nb de fragments	Avant droite	Avant gauche	Arrière droite	Arrière gauche	NMI
<i>Tegulae</i>	Siliceuse	79	20	6	4	9	20
<i>Imbrices</i>	Siliceuse	13	/	6	/	/	3
<b>Total</b>	/	<b>92</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>23</b>

#### La phase 3

Les niveaux datés de la période augustéenne livrent un lot de matériaux de construction constitué de *tegulae* et *imbrices*, de briques et de quarts de colonne. Pour ce qui est des tuiles, 23 fragments de *tegulae* ont été récoltés pour un NMI de 7, et 5 fragments d'*imbrices* pour un NMI de 3.

*Les tegulae :*

Le lot étudié est très homogène. Les tuiles possèdent un rebord rectangulaire, avec une hauteur de 5.3 centimètres en moyenne, et une largeur allant de 2.5 centimètres pour la partie supérieure du rebord à 4 centimètres pour la partie inférieure (pl. 38). La valeur de l’arrondi est comprise aux alentours de 4,5 millimètres. L’encoche avant est droite, avec une longueur de 8.25 centimètres en moyenne pour un décrochement de 1.6 centimètres (pl. 39). L’encoche arrière est découpée dans le rebord avec un retrait équivalent à 4.5 centimètres. Enfin, la gorge interne est marquée et possède une profondeur de 4 millimètres. Des traces de revêtement argileux rouge ont été observées sur la face supérieure des *tegulae*. Elles sont principalement conservées dans la gorge interne et sur le rebord. Une marque digitée, interprétée comme une marque de tâcheron, est présente sur l’un des individus (455.15). Elle est fragmentaire et représente deux arcs ogivaux emboîtés. Une empreinte de canidé a également pu être observée sur la face supérieure d’une tuile (455.1) (pl. 41).

*Les imbrices :*

Cinq fragments d’*imbrices* ont été récoltés. Ils possèdent une épaisseur moyenne de 2.1 centimètres. Aucune trace d’engobe rouge n’a été observée.

*Les quarts de colonne :*

Cinq fragments de quarts de colonne en terre cuite ont été récoltés lors de la fouille. L’ensemble de ces éléments est issu du même type, avec une épaisseur de moyenne de 5,3 centimètres. L’un d’eux est complet avec une largeur de 19,5 centimètre. Une marque a été observée sur l’élément 381.6. Elle semble avoir été réalisée avec le point du mouleur.

*Les briques :*

Un fragment de *bipedales*, ainsi qu’un fragment de *semilateres* sont issus de structure de la phase 3. Le fragment de *bipedales* possède une épaisseur de 6,2 centimètres. Le fragment de *semilateres* possède, quant à lui, une épaisseur de 7,2 centimètres pour une largeur de 16,2 centimètres.

*Synthèse :*

A l’issue de l’étude des matériaux de construction de cette phase, il a été possible de mettre en évidence une évolution significative par rapport aux tuiles des niveaux antérieurs. En effet, on remarque une diminution de la valeur de l’arrondi, qui passe d’une moyenne de 6.5 à 4.5 millimètres. A l’inverse, on constate une augmentation de la profondeur de la gorge interne et de l’encoche avant. Le reste des mesures réalisées sur les *tegulae* et les *imbrices* demeurent constantes. On assiste également à une utilisation plus précoce de ces mesures en Narbonnaise qu’en Gaule interne où des tuiles avec cette typologie ont été récoltées sur le site de la rue des Monts d’Or, à Lyon - Vaise (Monin, 2008). Ces tuiles sont issues de contextes du début du Haut-Empire, au plus tôt sous le règne de Claude. Pour ce qui est du reste des matériaux de construction, on ne constate pas de réelle évolution avec ceux issus des niveaux antérieurs.

Tab. 34 : Quantification des tuiles issues de la phase 3.

[140] ; [254] ; [381] ; [385] ; [455] – Tuiles à pâte siliceuse issues des niveaux augustéens (Phase 3).							
Type	Pâte	Nb de fragments	Avant droite	Avant gauche	Arrière droite	Arrière gauche	NMI
<i>Tegulae</i>	Siliceuse	23	1	7	2	1	7
<i>Imbrices</i>	Siliceuse	5	/	4	/	1	3
<b>Total</b>	/	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>10</b>

**La phase 4**

Les structures de la phase 4 (30 – 70 de n. ère) ont livré un lot relativement faible de matériaux de construction avec seulement 15 fragments de *tegulae*, pour un NMI de 5, et 3 fragments d'*imbrices*, pour un NMI de 1.

*Les tegulae :*

Les *tegulae* possèdent un rebord rectangulaire ayant pour dimensions une hauteur de 5,3 centimètres pour une largeur allant de 2,4 à 4 centimètres en moyenne, du haut vers le bas de la tuile (**pl. 38**). L'encoche avant est droite et ménagée lors du moulage (**pl. 40**). Elle possède un décrochement de 1,7 centimètres, mais sa longueur ne peut être restituée faute d'exemplaire complet. L'encoche arrière est, quant à elle, découpée dans le rebord avec un retrait de 5 centimètres. Enfin, la gorge interne est marquée avec une profondeur moyenne de 4 millimètres.

Des traces d'engobe rouge ont pu être observées sur la face supérieure des *tegulae*. Elles sont principalement conservées dans la gorge interne.

Des marques de tâcheron sont présentes sur deux individus (**pl. 41**). Ils sont tous les deux fragmentaires et possèdent le même motif (344.2 ; 344.4). Celui-ci représente deux arcs de cercle emboîtés, situés sur la partie visible du toit, entre les encoches avant.

*Les imbrices :*

Les fragments d'*imbrices* récoltés montrent une épaisseur moyenne de 2 centimètres. Un élément possède une section complète, d'une largeur de 16 centimètres.

*Les tubuli :*

Trois fragments de *tubuli* ont été récoltés lors de la fouille dans les niveaux de la phase 4. Leur face supérieure reçoit des lignes droites croisées, permettant une meilleure adhérence du mortier. Ils possèdent une épaisseur aux alentours de 1,2 centimètre.

*Les quarts de colonne :*

La fouille a permis de récolter quatre fragments de quarts de colonne. Ils sont de deux types différents :

Le premier, qui comporte trois individus, possède une épaisseur de 5,2 centimètre en moyenne.

Le second type, représenté par un seul individu, possède quant à lui une épaisseur de 7,2 centimètres.

Aucune marque n'a été observée.

*Les briques :*

Un lot de 7 fragments de *bipedales* a été découvert lors de la fouille. Ils possèdent une épaisseur moyenne de 6,5 centimètres. Un individu (344.10) livre une marque digitée fragmentaire, interprétée comme une marque de tâcheron, sur sa face supérieure. Elle représente un arc de cercle.

*Synthèse :*

Le lot étudié pour la phase 4 est peu conséquent et comporte beaucoup de tuiles très fragmentaires. Malgré cela, il est une fois de plus possible de mettre en évidence une évolution morphologique. En effet, on remarque une augmentation de la taille de l'encoche arrière qui passe à 5 centimètres de retrait. En revanche, l'absence d'encoche avant entièrement conservée ne permet pas de restituer de profondeur, mesure qui semble être la plus révélatrice de l'évolution morphologique des *tegulae* pour l'époque impériale. Les autres mesures restent stables par rapport à la phase antérieure. Néanmoins, l'évolution constatée reste légère et semble montrer une stabilisation de

la typologie au cours du 1<sup>er</sup> siècle de n. ère. Des comparaisons sont possibles avec les tuiles découvertes dans les niveaux de démolition d’une villa à St Laurent d’Agy (69), dont l’installation est datée aux alentours du milieu du premier siècle de n. ère (Poux 2008). Les matériaux de construction récoltés dans les structures de la phase 4 ne présentent pas de différences morphologiques avec les éléments provenant des niveaux antérieurs. En revanche, il est intéressant de constater la présence de *tubuli*, jusqu’alors absent sur le site. Peut-on pour autant restituer une installation thermique dans les environs du site qui serait installé au début du Haut-Empire ? Seules les fouilles futures pourront répondre à cette question. Dans tous les cas, l’utilisation de *tubuli* semble se produire à partir des années 30 de n. ère au sein de ce quartier de la colonie de *Valentia*.

Tab. 35 : Quantification des tuiles provenant de la phase 4.

[238-239] ; [281] ; [256] ; [333] ; [344] ; [352] ; [353] ; [378] – Tuiles à pâte siliceuse issues des niveaux du Haut – Empire (Phase 4).							
Type	Pâte	Nb de fragments	Avant droite	Avant gauche	Arrière droite	Arrière gauche	NMI
<i>Tegulae</i>	Siliceuse	15	2	5	1	/	5
<i>Imbrices</i>	Siliceuse	3	/	1	/	1	1
<b>Total</b>	/	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>

### La phase 5

Les *tegulae* découvertes dans les niveaux datés de l’Antiquité tardive (phase 5), sont peu nombreuses avec 19 fragments de *tegulae*, pour un NMI de 3, et 5 fragments d’*imbrices* pour un NMI de 1. L’étude typologique semble indiquer que l’ensemble des tuiles est issu de récupération. En effet, on retrouve la même forme du rebord ainsi que les mêmes dimensions que les éléments issus des niveaux antérieurs. Il ne faut toutefois pas écarter l’hypothèse d’une absence d’évolution entre les tuiles du 1<sup>er</sup> siècle de n. ère et celles de l’antiquité tardive. Mais celle-ci semble peu probable aux vues des comparaisons en Gaule interne où l’on observe une évolution continue de la morphologie.

Pour ce qui est du reste des matériaux de construction, aucune brique ou quart de colonne n’a été découvert. En revanche, des fragments de *tubuli* sont présents. Deux types ont pu être observés :

Le premier comporte 9 fragments, comportant des lignes droites croisées sur la face extérieure. Ils possèdent une épaisseur moyenne de 1.3 centimètres.

Le second type comporte 1 individu, comportant des lignes droites croisées sur la face extérieure. Il possède une épaisseur de 2.4 centimètres.

La présence de deux types de *tubuli*, avec une différence d’épaisseur, confirme l’hypothèse émise par A. Bouet. En effet, il montre un augmentation de l’épaisseur des *tubuli* au cours du temps, en Narbonnaise (Bouet 1999). Nous aurions alors des *tubuli* du 1<sup>er</sup> siècle de n. ère avec une épaisseur de 1.2 centimètres de moyenne, puis l’utilisation de *tubuli*, avec une épaisseur de 2.4 centimètres pour l’Antiquité tardive.

Tab. 36 : Quantification des tuiles issues de la phase 5.

[6] ; [152] ; [259] ; [237] ; [336] ; [346] ; [347] – Tuiles à pâte siliceuse issues des niveaux de l’antiquité tardive (Phase 5).							
Type	Pâte	Nb de fragments	Avant droite	Avant gauche	Arrière droite	Arrière gauche	NMI
<i>Tegulae</i>	Siliceuse	19	/	3	1	/	3
<i>Imbrices</i>	Siliceuse	5	/	/	2	/	1
<b>Total</b>	/	<b>24</b>	<b>/</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>/</b>	<b>4</b>

### Conclusion

La fouille réalisée à l'angle des rues d'Arménie et rue Bouffier, au sein de la colonie de *Valentia*, a permis d'avoir une première approche typologique des matériaux de construction en terre cuite, et principalement des *tegulae* et des *imbrices*. A l'issue de l'étude, plusieurs évolutions sont apparues et semblent être assez caractéristiques pour en tirer une première typo-chronologie. Cette dernière devrait être confirmée par les études à venir sur la Narbonnaise<sup>38</sup>.

L'étude des tuiles a permis de mettre en évidence une évolution de l'arrondi du rebord pour les niveaux précoces. En effet, il diminue entre la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. n. ère et l'époque augustéenne, en passant de 6.5 millimètres à 4.5 millimètres. Il reste ensuite stable, avec un rebord parfaitement rectangulaire, durant le Haut-Empire. Le second point concerne la gorge interne qui devient plus profonde à partir de l'époque augustéenne. Elle reste également stable durant le Haut-Empire. Enfin, le troisième point concerne la profondeur des encoches avant et arrières qui augmente également entre le 1<sup>er</sup> siècle av. n. ère et le 1<sup>er</sup> siècle de n. ère. On constate ainsi une augmentation de l'ordre de 1 centimètre pour l'encoche avant, et de 1.5 centimètres pour l'encoche arrière. Ces caractéristiques avaient déjà pu être mises en évidence pour la Gaule interne, il semble donc qu'elles s'appliquent également à la Narbonnaise (Clément 2008).

Dans un second temps, la présence de tuiles à pâte calcaire dans les niveaux précoces de la colonie est une nouveauté. Ces dernières semblent caractéristiques de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. n. ère. En effet, les sites ayant livrés ce type de mobilier (Plateau de Lautagne, Narbonne – La Coupe III, Ensérune) sont abandonnés au plus tard au changement d'ère et ne présentent pas de tuiles à pâte siliceuse (Clément 2008 ; Mayoud 2009). De plus, la différence de pâte entre les tuiles de la fin de la République et celles du Haut-Empire, pose la question de leur provenance. Les *tegulae* à pâte calcaire sont – elles importées<sup>39</sup> ?

Enfin, pour ce qui est des matériaux de construction de maçonnerie, aucune évolution n'a pu être montrée à l'issue de cette étude. Mis à part les *tubuli*, dont l'épaisseur semble augmenter dans le temps, les autres matériaux de construction (quarts de colonne, *bipedales* et *semilateres*) gardent les mêmes dimensions entre le milieu du 1<sup>er</sup> siècle de n. ère et l'Antiquité tardive.

## 3.6. La faune

*Th. Argant*

### Méthodologie de l'étude de la faune

Dans le cadre de ce rapport, il a été convenu en accord avec le responsable de l'opération de faire porter l'étude archéozoologique uniquement sur les quatre premières phases de l'occupation antique. L'absence de lots pertinents dans les phases 5 et 6, ainsi que le mélange des *artefacts* de plusieurs occupations dans les terres noires médiévales n'encouragent pas l'analyse des ossements d'animaux.

L'étude des restes fauniques utilise les méthodes classiques de l'archéozoologie, telles qu'elles sont décrites dans les «Eléments d'archéozoologie» (Chaix, Méniel 2001). En outre, des collections de comparaison sont utilisées pour des compléments d'identification des ossements. Les données sont enregistrées dans une base de donnée par US. Le poids des restes, exprimé en grammes, se trouve indiqué dans

<sup>38</sup> En particulier l'étude des tuiles du site de Valence – Mauboule, qui se situe en périphérie de la colonie, et qui complètera sans doute cette typologie.

<sup>39</sup> Une étude pétrographique, qui devrait être menée en collaboration avec le laboratoire UMR 5138 - «Archéologie et Archéométrie» nous permettra peut être de répondre à cette question.

l'inventaire. Ne figurent dans le texte que les données en nombre de restes (NR), soit total (NRt), soit déterminés (NRd), soit de la triade domestique (NR3; triade composée du bœuf, du porc et des Caprinés (famille rassemblant les moutons et les chèvres)).

Suivant les lots l'enregistrement a été plus ou moins complet :

Pour les phases 1 à 3 : US, espèce, nature, latéralisation, sexe (le cas échéant), données concernant l'âge d'abattage, traces de découpe, traitement de la carcasse, indices de pathologie, poids, traces de charognage, traces de combustion.

Pour la phase 4 : US, NR/espèce/partie squelettique, poids total/espèce, éléments remarquables.

Age d'abattage : pour les ossements, le référentiel de dates d'épiphyse de R. Barone est utilisé (Barone 1976). Les stades d'éruption dentaire sont estimés d'après E. Schmid (Schmid 1976). Les indices d'usure sont indiqués d'après Grant 1982 cité dans Chaix et Méniel 2001, p. 67.

Ostéométrie : une annexe ostéométrique regroupe les mesures prises sur les ossements. Ces dernières sont données en millimètres et suivent les codes de la base OSTEO d'après A. Von den Driesch (Desse *et alii* 1986) pour les Mammifères et directement d'après A. Von den Driesch pour les oiseaux (Driesch 1972). La hauteur au garrot du bœuf est évaluée d'après les coefficients de Matolcsi, 1970, celle des moutons d'après Teichert, 1975, celle des porcs d'après Teichert, 1969 et celle des chiens d'après Koudelka 1885 (Chaix, Méniel 2001, p. 58).

Tab. 37 : Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 1. Inventaire des restes osseux par espèce et par US (en NR). Les US 356, 421 et 486 livrant un unique reste de porc, n'apparaissent pas dans le tableau, mais la colonne NRt en tient compte).

### Antiquité – Phase 1

#### Présentation du lot

La faune étudiée ici provient de niveaux de sols (US 118, 145, 146, 408), de fosses (US 369, 391, 407, 486), d'un trou de poteau (US 421), de niveaux de démolition (US 144, 497) et d'incendie (US 498), ainsi que d'une couche limoneuse (US 356). L'état de conservation est très bon, les os présentent une couleur de surface gris-marron et une cassure claire.

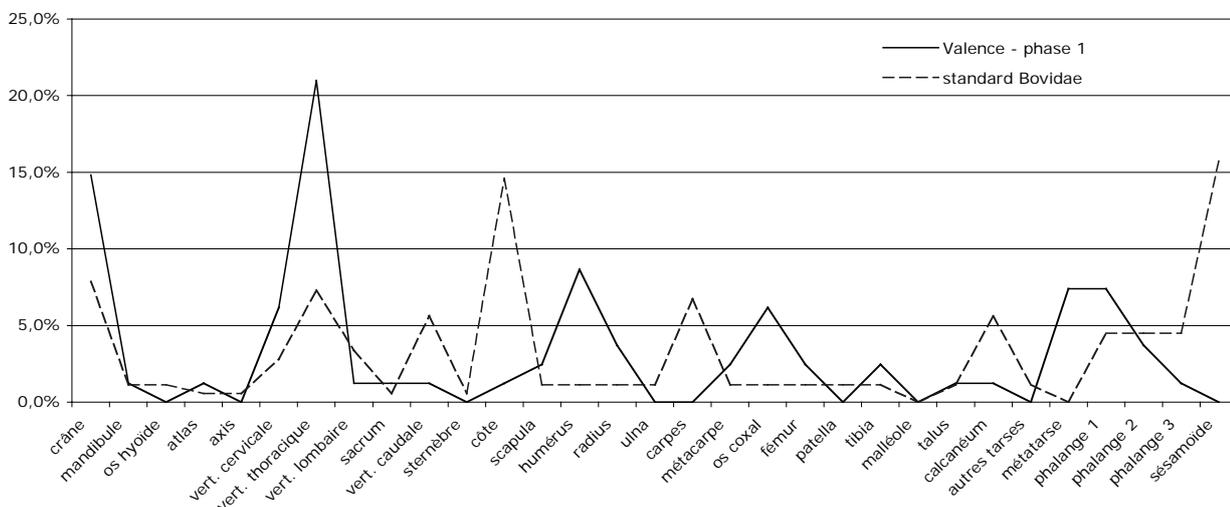
espèce/US	118	145	146	408	369	391	407	144	497	498	NRt
<b>Type structure</b>	<b>Sol</b>				<b>Fosse</b>			<b>Démolition</b>		<b>Inc.</b>	
<i>Bos taurus</i>	-	-	8	2	3	42	15	8	3	-	<b>81</b>
<i>Sus domesticus</i>	-	1	13	6	12	66	7	7	4	1	<b>120</b>
Capriné	2	-	-	-	3	10	1	1	1	-	<b>18</b>
<i>Ovis aries</i>	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	<b>1</b>
<i>Canis familiaris</i>	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	<b>2</b>
<i>Cervus elaphus</i>	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	<b>2</b>
<i>Gallus domesticus</i>	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	<b>2</b>
<i>Anas sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	<b>2</b>
Oiseau indéterminé	-	-	-	-	-	4	-	-	1	-	<b>5</b>
<b>NRd</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>124</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>232</b>
indéterminé	-	1	-	-	-	11	-	1	-	-	<b>13</b>
indéterminé GT	-	-	7	1	1	15	1	4	-	2	<b>31</b>
indéterminé TM	-	-	5	4	4	37	1	1	4	1	<b>57</b>
indéterminé PT	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>
<b>NRt</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>38</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>187</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>334</b>
<i>Homo sapiens</i>	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	<b>1</b>

La phase 1 du site de la rue d'Arménie livre un lot de faune relativement riche (NRt = 332) et une liste de faune diversifiée, principalement dans les fosses et les sols. En effet, en dehors de la triade domestique classique, qui regroupe néanmoins l'essentiel du mobilier osseux, on trouve au moins 5 taxons. La basse-cour est représentée par la poule, et peut-être par le canard, et des chiens complètent le cortège domestique. Le cerf et plusieurs espèces d'oiseaux figurent le gibier. Notons également la présence d'un fragment d'os humain (US 391), lequel présente des traces d'enlèvement de matière osseuse par un objet tranchant.

La triade domestique est largement dominée par le porc (54,5% du NR3), suivi par le bœuf (36,8%). Les Caprinés, parmi lesquels seul le mouton semble s'individualiser, représentent moins de 10% de cette triade.

### Eléments de description des espèces

#### Le Bœuf

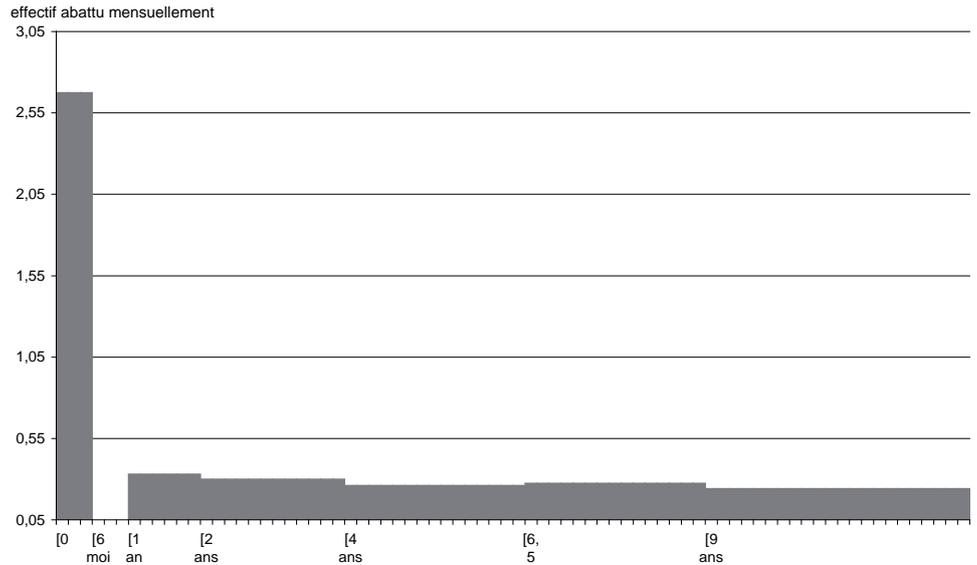


Les restes de bœufs des niveaux précoces présentent une répartition squelettique où dominent les restes de rachis, à l'exception des vertèbres lombaires, et les os longs de membres (figure 1). Les métatarses et les phalanges 1 sont également surreprésentés. Ce dernier constat, associé à la présence de traces de découpe fine ayant marqué un talus et une phalange 1, suggère que les peaux de bovins sont traitées dans les environs et que, d'autre part, un atelier de tabletterie stocke les métatarses de bovins pour son activité. L'abondance du rachis évoque, quant à elle, un lieu de découpe primaire de la carcasse et donc la proximité de boucheries, ou tout au moins d'abattoirs. On se trouve ici dans un cas de figure similaire à celui du site de la rue Tramassac à Lyon (Arbogast 1994), qui correspond à différentes étapes de la découpe bouchère. On notera au passage que la colonne est prélevée par ablation des apophyses latérales des vertèbres thoraciques. Pour les vertèbres lombaires, moins nombreuses, la fente sagittale coexiste. Ce schéma est identique à celui en cours à Lyon à la même période (Argant 2001, p. 298). D'autres éléments de découpe, comme plusieurs prémaxillaires et mandibules cassés, suggèrent la consommation de museau de bœuf.

La courbe d'âge théorique d'abattage des bovins montre un pic manifeste parmi les veaux (29,0 % des données d'âge). Cette abondance peut être mise en relation avec la proximité d'un élevage, mais la présence de traces de découpe sur les os (notamment des traces de raclage sur un fémur) oriente plutôt sur un site de consommation,

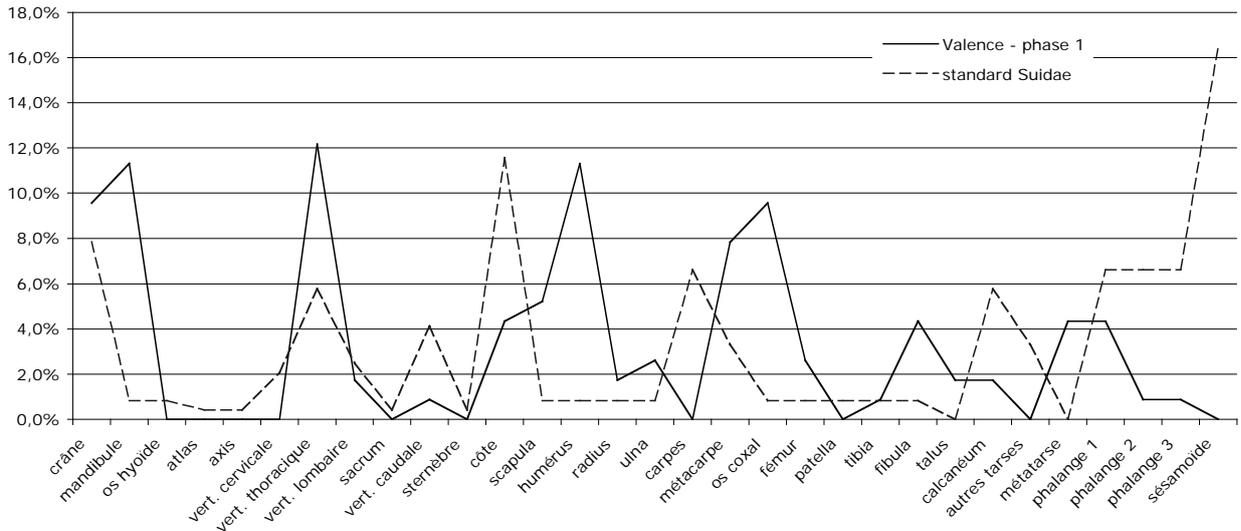
Graph. 4 : Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 1. Ventilation squelettique des restes de bœuf (% du NR).

Graph. 5 : Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 1. Courbe d'abattage théorique des bœufs d'après le stade d'épiphyse des os, le stade d'éruption dentaire et d'usure dentaire (NR = 53).



où l'abondance du veau est généralement associée à la présence d'un habitat riche. La dernière hypothèse est celle d'une collecte de peaux de veaux pour la fabrication de cuirs spéciaux, mais la répartition des ossements selon le squelette n'est pas totalement conforme à ce qui est attendu dans pareil cas (Argent 2006).

*Le porc*

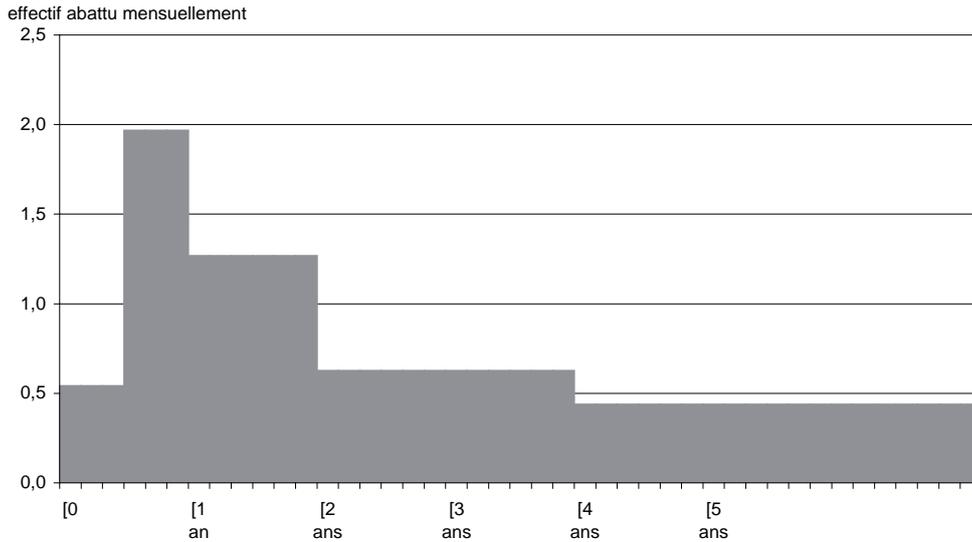


Graph. 6 : Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 1. Ventilation squelettique des restes de porc (% du NR).

La courbe de ventilation des restes de porcs de la rue d'Arménie est classique d'un site de consommation, avec une surabondance des os des membres, des ceintures et de la tête. La carcasse est fendue sagitalement, depuis la tête jusqu'à l'ischium. Le museau est séparé de la tête au niveau des P4.

La courbe d'âge d'abattage théorique des porcs est également classique. On retrouve, pour cette espèce élevée principalement pour la viande, une prédominance des individus âgés entre 6 mois et deux ans. Le sexe-ratio, de 12 mâles pour 2 femelles est également symptomatique d'une sélection bouchère bien organisée. La présence d'un quatrième métacarpien de fœtus ou de néo-natal (GL = 28 mm), suggère la proximité de l'élevage de cette espèce.

Enfin, une troisième molaire supérieure présente une usure différente entre sa partie antérieure et la postérieure, cette dernière étant à peine entamée tandis que la



Graph. 7 : Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 1. Courbe d'abattage théorique des porcs d'après le stade d'épiphyse des os et le stade d'éruption dentaire (NR = 62).

première est déjà à un stade d'abrasion avancé. Cette anomalie peut avoir de multiples causes, qu'il est impossible de démêler sur ce simple témoignage.

#### *Les Caprinés*

Les restes de Caprinés se rapportent essentiellement au mouton (*Ovis aries*). Aucun indice probant ne permet en effet de suspecter la présence de la chèvre dans ces niveaux. La moitié des restes correspond à des bas de patte (tarse, métapodes et phalanges, NR = 9/18), indiquant la possibilité de la proximité d'un lieu dédié à la récupération de la peau. Toutefois, les traces du partage de la carcasse par découpe latérale de la colonne vertébrale, tout au moins au niveau du cou, indiquent qu'on a également affaire à des déchets de consommation. Six ossements appartiennent à des individus juvéniles, voire néo-nataux, indice de la proximité d'élevage ou alors d'une consommation d'agneaux de lait.

Un métacarpe permet d'estimer une hauteur au garrot de 58,3 cm, conforme aux ensembles de référence pour la période.

#### *Un Canidé*

Un fragment de tibia gauche et un ulna droit appartiennent à deux chiens de différents formats. L'ulna évoque un chien de taille moyenne, aux environs de 50 cm au garrot, tandis que le tibia semble provenir d'un individu plus gracile.

#### *Le cerf*

L'espèce est représentée par une moitié proximale de métacarpe et par une phalange I (US 146). Ces pièces ne permettent pas d'assurer la consommation de ce grand gibier, car elles correspondent à une partie peu charnue de la carcasse et peuvent être liées au prélèvement/traitement de la peau.

#### *La poule*

Sa présence est uniquement attestée par deux restes, un fragment de tibia et un de coracoïde. Ce dernier présente les stigmates d'un passage au feu, tandis que le tibia a peut-être été coupé en milieu de diaphyse.

#### *Le canard*

Deux os complets de l'aile appartiennent à une espèce d'Anatidé qui se rapproche, par la taille, du canard colvert (*Anas platyrhynchos*). Toutefois, au vu du faible nombre de restes, nous ne pouvons préciser s'il s'agit bien de cette espèce, et, au-delà, nous sommes incapable de savoir s'il s'agit d'une forme domestique ou sauvage.

### Les autres Oiseaux

Deux ulnas permettent de distinguer deux autres espèces, de taille inférieure à la poule. Un fragment distal de tibia évoque, quant à lui, un limicole, et une diaphyse d'humérus se rapporte à un individu juvénile, peut-être un poussin (?).

### Conclusion

L'étude de la faune des niveaux les plus précoces du site livre une image brouillée d'une zone où les activités artisanales d'abattage, de tableterie et de pelleterie, d'une part, et de consommation d'autre part, se rencontrent. Divers indices suggèrent par ailleurs la proximité immédiate des lieux d'élevage des animaux abattus. D'autres, enfin, (gibiers, animaux jeunes, chien immature) semblent indiquer des lieux de consommation privilégiés.

### Antiquité – Phase 2

#### Présentation du lot

La faune étudiée ici provient de niveaux de sols (US 113, 143, 249, 325 et 332), d'un espace de circulation (US 75), d'un remblai (US 142), d'une fosse (US 475), ainsi que de plusieurs couches limoneuses (US 304, 405, 412, 438 et 466). L'état de conservation est très bon, les os présentent une couleur de surface gris-marron et une cassure claire.

Espèce/US	113	143	249	325	332	75	475	142	304	405	412	438	466	NRt
Type structure	Sol					Voie	Fosse	Remb.	Limon					
<i>Bos taurus</i>	-	3	5	2	1	-	1	2	3	-	10	-	6	33
<i>Sus domesticus</i>	1	1	4	2	11	1	4	1	1	1	37	4	18	86
Capriné	1	1	-	2	1	-	-	-	-	-	2	-	1	8
Canidé	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<i>Lepus sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	6
<i>Anas cf platyrhynchos</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Ciconiiforme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Oiseau indéterminé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
<b>NR déterminés</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>59</b>	<b>4</b>	<b>25</b>	<b>139</b>
indéterminé	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	5	-	-	8
indéterminé gde taille	-	-	4	-	5	1	-	-	2	1	5	-	5	23
indéterminé taille moy.	3	1	1	8	7	-	1	-	1	-	17	4	3	46
<b>NR total</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>86</b>	<b>8</b>	<b>33</b>	<b>216</b>
<i>Homo sapiens</i>	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1

Tab. 38 : Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 2. Inventaire des restes osseux par espèce et par US (en NR).

La phase 2 du site livre un lot de faune moyennement riche (NRt = 216) et une liste de faune diversifiée provenant pour l'essentiel de niveaux de sol et de couches de limon (US 412 et 466). En dehors de la triade domestique classique, qui regroupe néanmoins l'essentiel du mobilier osseux, on trouve au moins 5 taxons. Le Canidé est probablement un renard. Le lièvre, ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux figurent le gibier, tandis que le canard navigue entre les deux mondes.

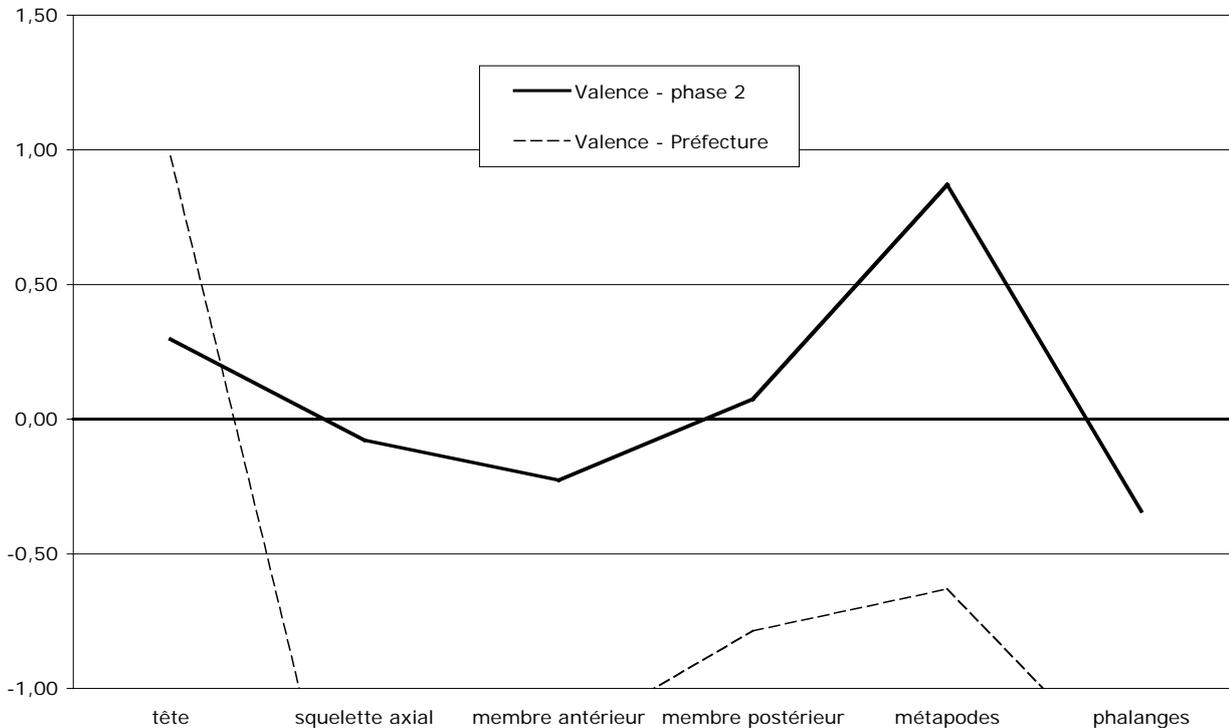
Notons également la présence d'un fragment d'os humain (US 332), appartenant à un individu âgé entre 0 et 6 mois.

La triade domestique est largement dominée par le porc (69,1% du NR3), suivi par le bœuf (24,4%), dans des proportions proches de la phase précédente. Les

Caprinés, parmi lesquels seul le mouton semble s'individualiser, représentent toujours moins de 10% de cette triade.

### Éléments de description des espèces

#### Le Bœuf

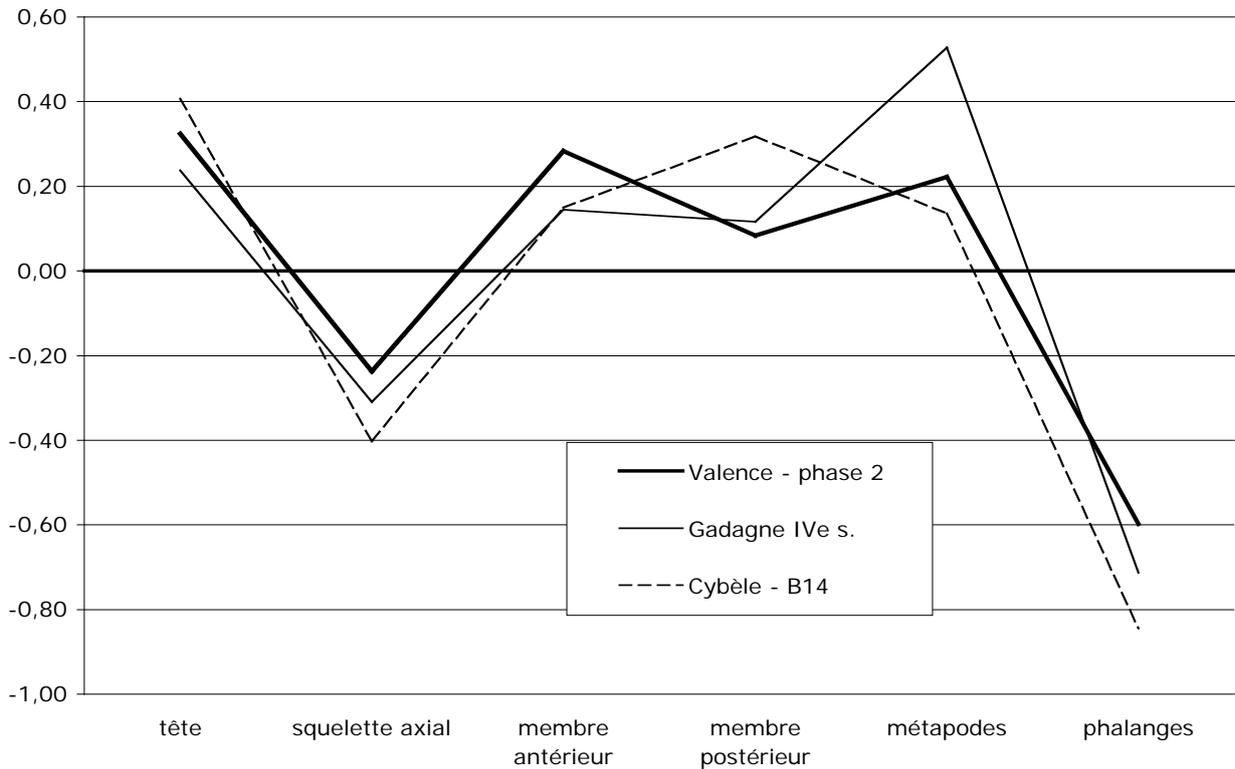


Les restes de bœufs de la phase 2 présentent une répartition squelettique où dominent particulièrement les métapodes (figure 1). Cette surabondance pourrait indiquer, à l'instar de la période précédente, la proximité d'un atelier de tannerie ou de tabletterie, comme le suggèrent également des traces de découpe à la scie sur des métapodes et un fémur, ce dernier et un métatarse étant également épanelés (US 142, 304 et 412). La découpe primaire de la carcasse présente les mêmes caractéristiques qu'à la période précédente (type mixte). Le site de la Préfecture présente, quant à lui, un profil très différent, attribué à la phase d'abattage (figure 1 ; Olive 1991). Cette première étape s'arrête après la section de la tête et probablement l'éviscération, puis les carcasses, ainsi préparées, auraient été traitées par les bouchers, dans le quartier de la rue d'Arménie.

Les données concernant l'âge d'abattage des bovins de la phase 2 du site ne permettent pas l'élaboration d'une courbe (NR = 17). Trois données se rapportent au veau. Les autres indices indiquent la présence d'individus d'un âge supérieur à un ou deux ans, sans plus de précisions. Toutefois, aucun disque vertébral n'est épiphysé, marquant l'absence d'individus très âgés.

*Graph. 8 : Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 2. Rapport logarithmique entre les pourcentages des restes de bœuf par partie squelettique à Valence et dans un squelette complet (% du NR). Pour comparaison, données de Valence - Préfecture (Olive 1991).*

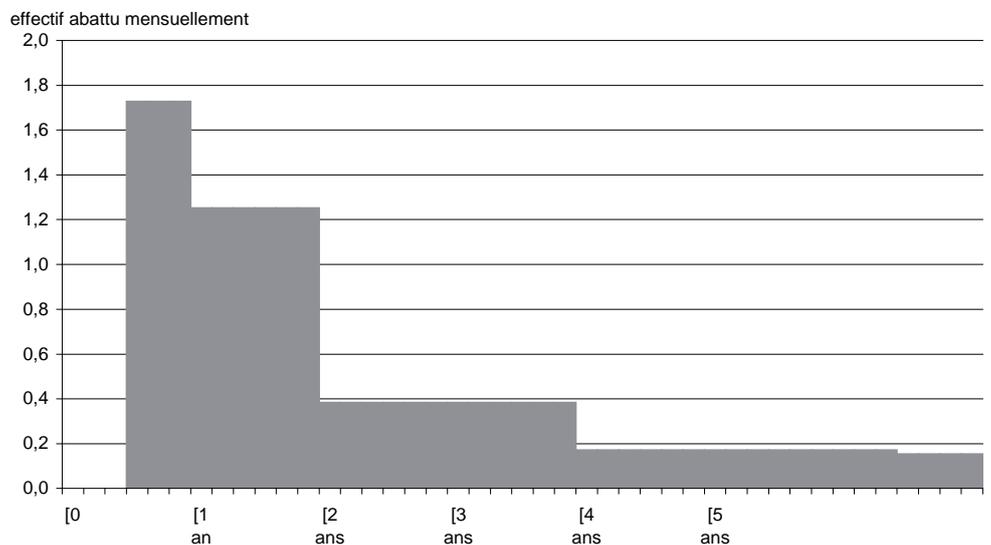
Le porc



Graph. 9: Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 2. Rapport logarithmique entre les pourcentages des restes de porc par partie squelettique à Valence et dans un squelette complet (% du NR) et comparaison avec plusieurs sites lyonnais (Cybèle – B14 (augustéen, Argant 1999); Hôtel de Gadagne (Argant 2000)).

La courbe de ventilation des restes de porcs de la rue d'Arménie est classique d'un site de consommation, avec une surabondance des os des membres, des ceintures et de la tête. La rareté des phalanges peut s'expliquer par un biais taphonomique, tandis que la sous-représentation du squelette axial marque l'éloignement relatif du partage initial de la carcasse (dans le temps par rapport à la consommation ou dans l'espace). Les rares vertèbres présentes portent la trace de la fente sagittale de la carcasse depuis les cervicales jusqu'aux lombaires (US 412).

Une canine dont l'extrémité est grillée indique quant à elle une probable cuisson à la flamme.



Graph. 10: Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 2. Courbe d'abattage théorique des porcs d'après le stade d'épiphysation des os et le stade d'éruption dentaire (NR = 41).

La courbe d'âge d'abattage théorique des porcs est également classique. On retrouve, pour cette espèce élevée principalement pour la viande, une prédominance des individus âgés entre 6 mois et deux ans. Notons enfin que, contrairement à la phase précédente, il n'y a pas de restes de tout jeunes individus. Le sexe-ratio, de 5 mâles pour 1 femelles est également symptomatique d'une sélection bouchère bien organisée.

#### *Le Capriné*

Les restes de Capriné se rapportent tous *a priori* au mouton (*Ovis aries*). Aucun indice ne permet d'attester la présence de la chèvre. Tous les éléments appartiennent à des individus immatures, de moins de 12 mois pour la plupart, voire même, dans un cas, de moins de 5 mois. Ces indices suggèrent la proximité d'un élevage, mais deux traces de découpe nettes sur un os coxal et un tibia montrent que ces animaux jeunes étaient consommés.

#### *Un Canidé*

Un radius gauche complet découvert dans le sol US 249 appartient à un Canidé adulte. Son format évoque un individu de petite taille et gracile (indice de gracilité 7,6). Il pourrait s'agir d'un renard (*Vulpes vulpes*). Cet individu n'est probablement pas consommé.

#### *Le lièvre*

Le lièvre est bien représenté avec 6 restes. La présence de vertèbres cervicales et thoraciques est particulièrement significative de la présence d'un individu complet. Les traces relevées sur ces mêmes ossements indiquent qu'il a été consommé.

#### *Le canard*

L'US 412 livre deux fragment de tibias gauches de canards adultes, probablement un canard colvert (*Anas platyrhynchos*), sans qu'on puisse préciser s'il s'agit d'animaux de basse-cour ou sauvages.

#### *Les autres Oiseaux*

Une moitié proximale de radius (US 405) se rapporte à une espèce de Ciconiiforme de grande taille, probablement la cigogne (*Ciconia ciconia*). En outre, deux fragments de diaphyses ne peuvent être attribués spécifiquement.

#### *Conclusion*

L'étude de la faune de la phase 2 du site livre une image somme toute très similaire à celle des niveaux antérieurs. Les indices d'une activité artisanale variée subsistent, mais l'écho de la boucherie semble s'éloigner. Les vertèbres de bœuf sont en effet présentes en moins grande quantité que dans la phase 1. Divers indices rappellent toujours la proximité immédiate des lieux d'élevage des animaux abattus. D'autres (gibiers à poils et à plumes, animaux jeunes) semblent indiquer la persistance d'un habitat privilégié à proximité.

### ***Antiquité – Phase 3***

#### *Présentation du lot*

La faune provient essentiellement de niveaux de sols (US 268 et 381), et accessoirement d'une recharge de sol (US 295), d'un remblai (US 301), de murs (US 254 et 423), du remplissage de caniveau (US 291), ainsi que d'un niveau de démolition (US 147). L'état de conservation est très bon, les os présentent une couleur de surface gris-marron et une cassure claire.

Espèce/US	268	381	295	301	254	423	291	147	NRt
Type structure	Sol			Remblai	Mur		Caniv.	Démol.	
<i>Bos taurus</i>	3	12	2	1	5	2	1	3	29
<i>Sus domesticus</i>	1	21	2	1	1	1	1	1	29
Capriné	3	4	-	-	-	-	-	-	7
<i>Cervus elaphus</i>	-	1	-	-	-	-	-	-	1
<i>Lepus sp.</i>	-	2	-	-	3	-	-	-	5
<i>Gallus domesticus</i>	-	4	-	-	-	-	-	-	4
Oiseau indéterminé	1	-	-	-	-	-	-	-	1
<i>Acanthocardia tub.</i>	1	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>NR déterminés</b>	<b>9</b>	<b>44</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>77</b>
indéterminé	2	6	-	-	-	-	-	-	8
indéterminé gde taille	6	9	-	-	6	-	3	-	24
indéterminé taille moy.	8	25	-	2	1	1	-	-	37
<b>NR total</b>	<b>25</b>	<b>84</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>146</b>

Tab. 39 : Valence, angle rues Bouffier/d’Arménie. Phase 3. Inventaire des restes osseux par espèce et par US (en NR).

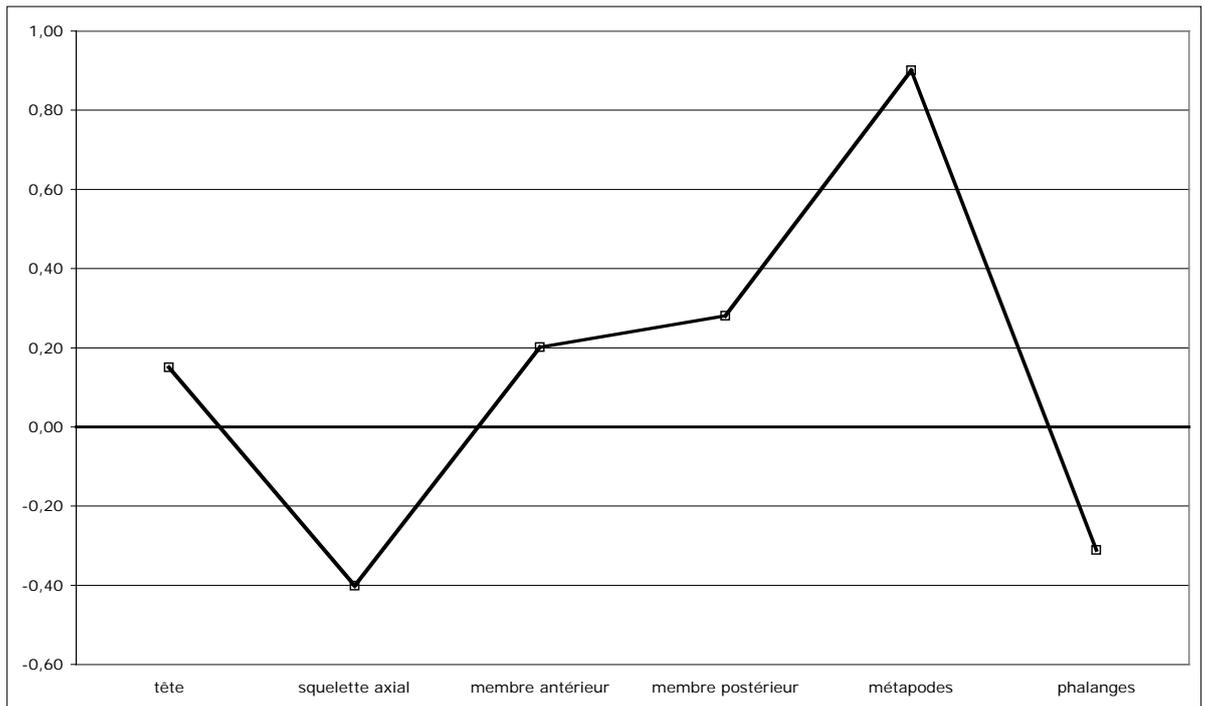
La phase 3 du site de la rue d’Arménie livre un lot de faune plus restreint que les phases précédentes (NRt = 146) mais toujours une liste de faune relativement diversifiée provenant pour l’essentiel de niveaux de sol. En dehors de la triade domestique classique, qui regroupe néanmoins l’essentiel du mobilier osseux, on trouve au moins 5 taxons. La basse-cour est représentée par la poule. Le cerf et le lièvre figurent le gibier tandis qu’un bucarde atteste de liens avec la côte maritime.

Les proportions au sein de la triade domestique évoluent au profit du bœuf, qui fait ici jeu égal avec le porc, tandis que les Caprinés dépassent le 10% du NR3. Toutefois, le faible effectif en jeu ne permet pas d’aller au-delà du constat.

Graph. 11 : Valence, angle rues Bouffier/d’Arménie. Phase 3. Rapport logarithmique entre les pourcentages des restes de bœuf par partie squelettique à Valence et dans un squelette complet (% du NR).

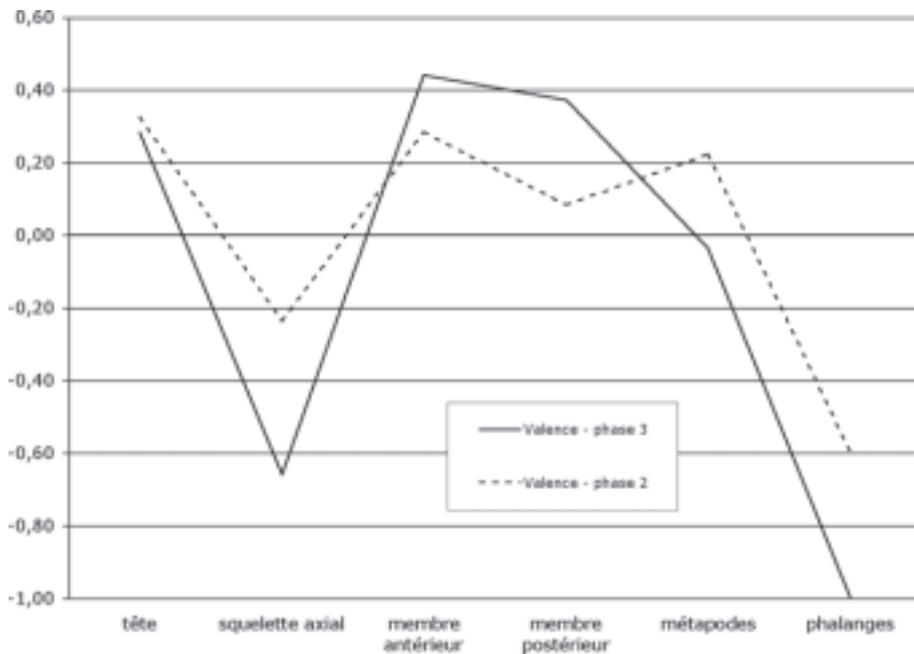
**Eléments de description des espèces**

*Le Bœuf*



La courbe de répartition squelettique des restes de bœufs au cours de la phase 3 présente un profil similaire à celui de la phase 2, avec une surreprésentation des métapodes (figure 1). Celle-ci évoque la proximité d'un atelier de tannerie ou de tableterie, comme le suggèrent également des traces de découpe à la scie sur un métacarpe, qui présente également des traces d'épanelage (US 381).

Les données concernant l'âge d'abattage des bovins ne permettent pas l'élaboration d'une courbe (NR = 22). Six données se rapportent au veau. Les autres indices indiquent la présence d'individus d'un âge supérieur à un ou deux ans, sans plus de précisions. Une phalange I présente toutefois un aplatissement de la face articulaire proximale à mettre en relation avec une activité de traction ou de port de charge, et indiquant donc l'abattage d'animaux de réforme.



Graph. 12 : Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 3. Rapport logarithmique entre les pourcentages de restes de porc par partie squelettique à Valence et dans un squelette complet (% du NR) et comparaison la phase 2.

### Le porc

La courbe de ventilation des restes de porcs de la phase 3 du site est classique d'un site de consommation, avec une surabondance des os des membres, des ceintures et de la tête. On note toutefois une sélection plus particulière des os des membres par rapport aux phases précédentes. La rareté des phalanges peut s'expliquer par un biais taphonomique, tandis que la sous-représentation du squelette axial s'accroît par rapport à la phase 2. On ne dispose en effet ici que d'un atlas, porteur d'indices de décapitation. Une canine dont l'extrémité est grillée indique quant à elle une probable cuisson à la flamme.

Les données concernant l'âge d'abattage sont trop rares pour permettre une analyse détaillée. En tout état de cause, aucun indice n'atteste d'individus très jeunes ou très vieux.

Tous ces indices témoignent d'une distinction nette entre lieux d'élevage/abattage et lieu de consommation, le site se cantonnant dans le second cas.

### Le Capriné

Les restes de Capriné se rapportent tous *a priori* au mouton (*Ovis aries*). Aucun

indice ne permet d'attester la présence de la chèvre. Tous les éléments appartiennent à des individus immatures, de moins de 12 mois, voire même, dans un cas, à l'état foetal ou néo-natal. Ces indices suggèrent à nouveau la proximité d'un élevage.

#### *Le cerf*

Une phalange I externe gauche se rapporte à un individu adulte. Ne s'agissant pas d'un os appartenant à une partie charnue de ce grand gibier, il peut s'agir de l'indice de présence d'une peau, ou d'un trophée de chasse.

#### *Le lièvre*

Le lièvre est particulièrement bien représenté dans la phase 3. La présence de deux fragments de tibias droits (US 381) fournit un NMI de 2. Une série de trois métapodes coupés vers l'extrémité proximale dans le mur F25, illustre la découpe de ce gibier et donc sa consommation.

#### *La poule*

Ce taxon est représenté par quatre éléments squelettiques appartenant à au moins un adulte et un poussin déjà grand et provenant tous d'un niveau de sol (US 381). Un tarso-métatarse d'adulte s'avère particulièrement gracile.

#### *Le bucarde (*Acanthocardia tuberculata*)*

Une valve, dont les dents ont été arasées, provient du sol US 268. Ce taxon, inféodé au milieu marin provient vraisemblablement de Méditerranée, même s'il est également présent sur les autres côtes françaises.

#### *Conclusion*

L'étude de la faune de la phase 3 montre une légère évolution dans l'occupation du site par rapport aux deux phases précédentes. Les indices d'une activité de tableterie subsistent, les veaux font leur retour ainsi que les agneaux, rappelant à nouveau la proximité immédiate des lieux d'élevage des animaux abattus, tandis que le porc ne semble plus être élevé et abattu sur place. Les témoignages de consommation privilégiés se font plus rares mais subsistent.

### **Antiquité – Phase 4**

Ci-dessous et page suivante en haut : Tab. 40 : Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Phase 4. Inventaire des restes osseux par espèce et par US (en NR).

#### *Présentation du lot*

La faune étudiée provient de niveaux de remblais (US 005, 072 et 324), d'espaces de circulation (US 262, 281/282 et 296) et enfin de couches limoneuses (US 352, 540, 541 et 542). L'état de conservation est très bon, les os présentent une couleur de sur-

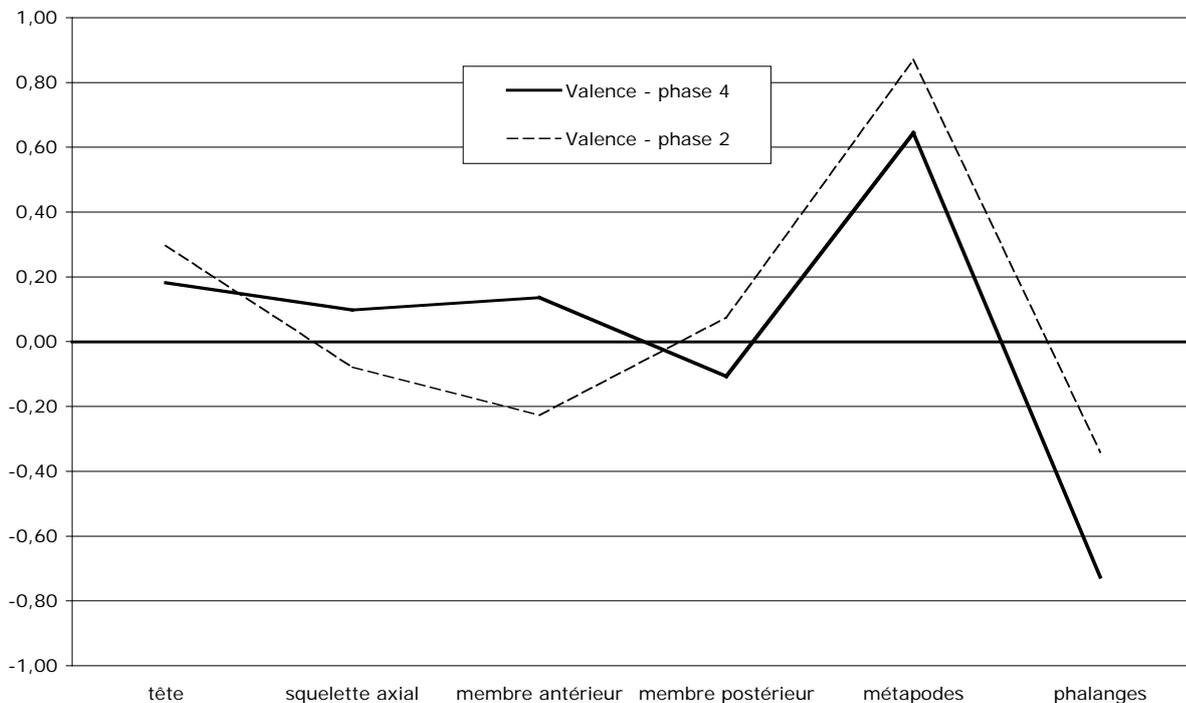
espèce/US	005	072	324	262	281/2	296	352	540	541	542	NRt
Type structure	Remblai			Voirie			Limon				
<i>Bos taurus</i>	17	3	5	19	15	1	12	3	3	9	<b>87</b>
<i>Sus domesticus</i>	2	7	1	4	6	1	4	3	-	-	<b>28</b>
Capriné	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	<b>2</b>
Canidé	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	<b>1</b>
<i>Cervus elaphus</i>	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>
Perdix/ <i>Alectoris</i>	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>
<i>Ostrea edulis</i>	1	1	-	-	-	-	-	-	-	2	<b>4</b>
Pectinidé	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1</b>
<b>NRd</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>125</b>
indéterminé GT	10	9	6	4	20	-	13	-	-	-	<b>62</b>

espèce/US	005	072	324	262	281/2	296	352	540	541	542	NRt
Type structure	Remblai			Voirie			Limon				
indéterminé TM	-	8	1	-	3	-	5	-	-	-	17
indéterminé PT	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
<b>NRt</b>	<b>31</b>	<b>32</b>	<b>14</b>	<b>27</b>	<b>45</b>	<b>2</b>	<b>35</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>206</b>

face gris-marron et une cassure claire. Pour cette phase, seuls les ensembles les plus riches en faune ont été enregistrés. De nombreuses autres couches – une quarantaine – n’ont livré souvent qu’un ou deux restes, le plus souvent indéterminés.

La phase 4 du site de la rue d’Arménie livre un lot de faune de taille réduite (NRt = 206) avec pourtant une liste de faune relativement diversifiée. En dehors de la triade domestique classique, qui regroupe néanmoins l’essentiel du mobilier osseux (93,6 % du NRd), on trouve au moins 5 taxons, dont un domestique. La faune sauvage comprend du gibier à poils et à plume ainsi que plusieurs espèces de Bivalves.

La triade domestique est largement dominée par le bœuf (74,4% du NR3), suivi par le porc (23,9%). Les Caprinés sont pratiquement absents de ces niveaux. Le cerf



n’est représenté que par un fragment de bois, et l’huître fait son apparition.

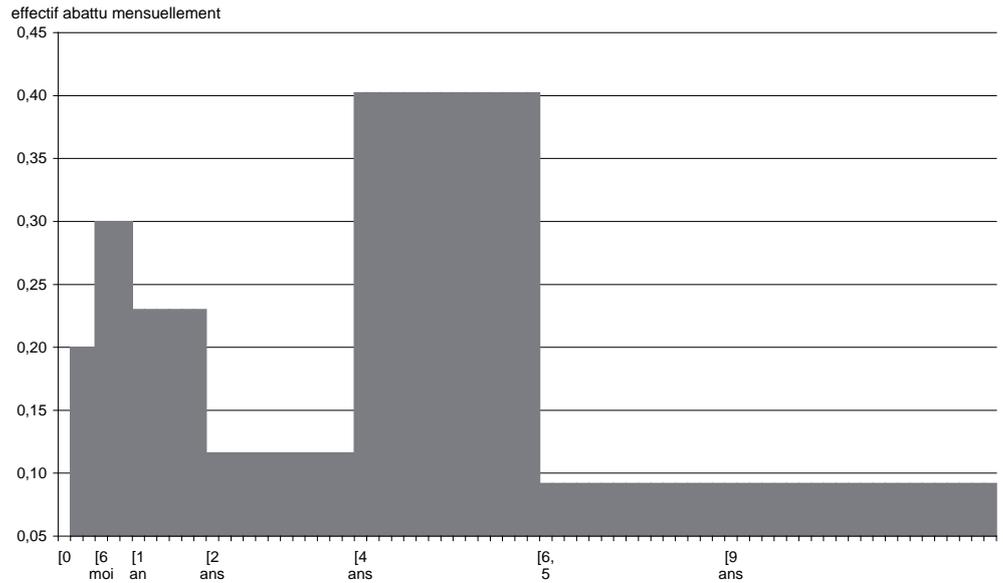
### Eléments de description des espèces

#### Le Bœuf

Si certains déficits de petits os (phalanges, carpes, sésamoïdes, ...) peuvent s’expliquer par différents biais taphonomiques et de collecte différentielle, il n’est pas anodin de constater la relative abondance du rachis et du grill costal pour la phase

Graph. 13 : Valence, angle rues Bouffier/d’Arménie. Phase 4. Rapport logarithmique entre les pourcentages des restes de bœuf par partie squelettique à Valence et dans un squelette complet (% du NR). Comparaison avec la phase 2.

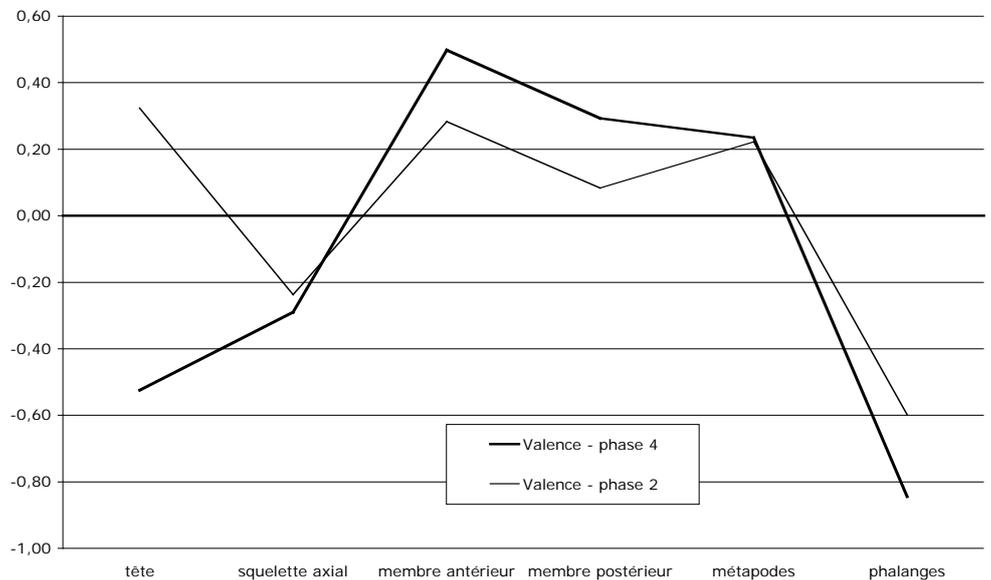
Graph. 14 : Valence, angle rues Bouffier/d’Arménie. Phase 4. Courbe d’abattage théorique des bœufs d’après le stade d’épiphyse des os et le stade d’éruption dentaire (NR = 27).



4, au détriment de la tête et surtout des membres et des extrémités. On retrouve une signature de boucherie similaire à celle observée sur le mobilier de la phase 1. Les nombreuses vertèbres permettent de constater à nouveau le partage de la carcasse en deux demi-carcasses par découpe latérale des vertèbres.

La présence d’une cheville osseuse de corne sciée renvoie, quant à elle, à l’existence d’un artisanat de tabletterie/cornerterie, classiquement implanté à proximité de la source de matière première (US 262).

Graph. 15 : Valence, angle rues Bouffier/d’Arménie. Phase 4. Rapport logarithmique entre les pourcentages de restes de porc par partie squelettique à Valence et dans un squelette complet (% du NR) et comparaison la phase 2.



La courbe d’âge d’abattage théorique, telle qu’elle ressort de l’observation du degré d’épiphyse des os et du stade d’éruption des dents, montre un profil à deux pics. Le premier correspond à des individus très jeunes, autrement dit des veaux, le second, regroupe des individus entre 4 et 6,5 ans. Dans l’élevage de l’époque moderne, cette classe d’âge témoigne de l’abattage de mâles élevés spécifiquement pour la boucherie (Forest 1997).

*Le porc*

La courbe de ventilation des restes de porcs de la phase 4 du site est marquée par la rareté des restes crâniens. Les os des membres se retrouvent presque seuls, accompagnés par une mandibule et un axis. Outre des causes taphonomiques, cette courbe semble le résultat d'une phase ultime de consommation, basée sur des morceaux particulièrement riches en viande, peut-être des salaisons (?).

*Le Capriné*

Les Caprinés ne sont représentés que par une incisive et un fragment de tibia.

*Un Canidé*

Un humérus gauche adulte (US 352), dont il manque malheureusement les extrémités, présente les caractéristiques de taille et de forme d'un renard (*Vulpes vulpes*). Toutefois, il n'est pas totalement impossible d'exclure un chien gracile de petite taille.

*Le cerf*

Une empaumure de bois, sciée, est l'unique témoignage de la présence de ce taxon. On ne peut pas préciser ici s'il s'agit d'un bois de massacre ou de chute. Ce bois éclaire plus certainement l'activité de la tableterie que la consommation de gibier.

*La perdrix*

Ce gibier à plumes est présent dans le remblai US 072, par l'intermédiaire d'un ulna droit. Son attribution spécifique ne peut pas être précisée au vu de cet unique élément. Il s'agit néanmoins d'un Gallinacé de type perdrix (*Perdix sp.* ou *Alectoris sp.*).

*Les bivalves*

Les huîtres (*Ostrea edulis*) font leur apparition dans les remblais (US 005 et 072) et dans une couche limoneuse (US 525). Ces fragments de coquille d'huître et d'un Pectinidé indéterminé témoignent de liens économiques avec le littoral maritime. Rappelons qu'à Lyon ces mollusques, et plus particulièrement l'huître, apparaissent aux alentours du changement d'ère (Argant 2001, p. 387).

*Conclusion*

La phase 4 du site permet d'observer une évolution du quartier. La zone d'abattage et surtout de découpe des bovins se fait de plus en plus sentir dans les dépôts osseux, tandis que le porc et les Caprinés n'apparaissent que comme des déchets de consommation. Les indices de consommation de coquillages s'accroissent avec l'arrivée des huîtres. Ces dernières font ici leur apparition au même moment qu'à Lyon. La présence de gibier évoque encore une consommation « luxueuse » à proximité.

*Antiquité - Synthèse*

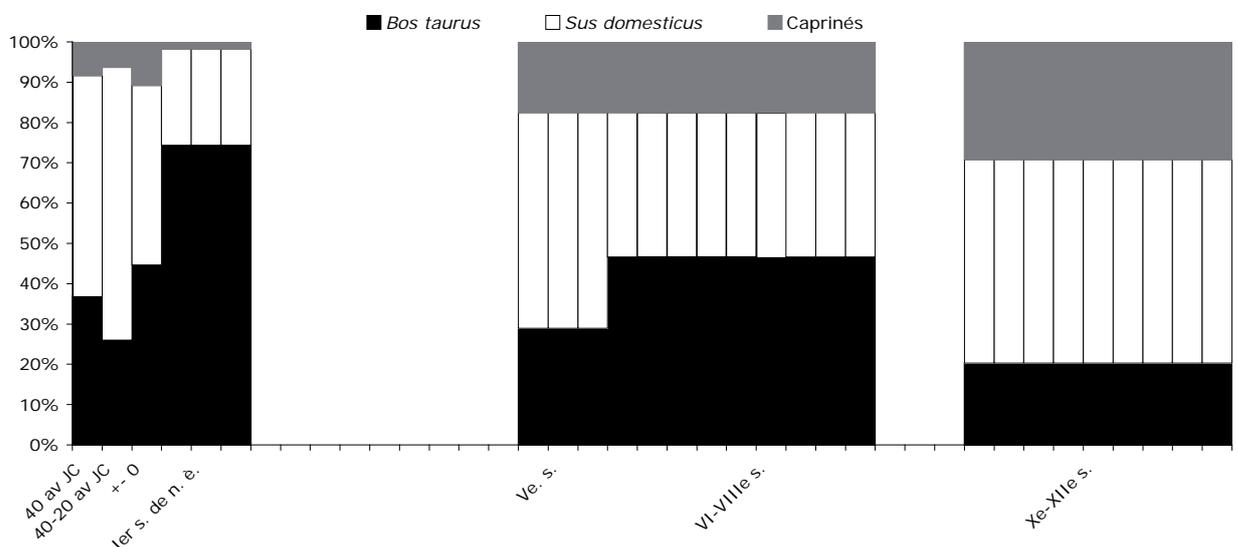
Les quatre premières phases de l'Antiquité ont fait l'objet d'une étude de faune, dans un secteur qui n'avait jusqu'à présent livré aucun ensemble de référence pour ces périodes. Ces lots, s'ils sont relativement restreints, fournissent néanmoins une image très intéressante pour la compréhension de l'organisation du quartier antique aux tous débuts de l'occupation romaine. La faune étudiée provient de différentes structures et la liste de faune se compose d'au moins 15 taxons différents (tableau 1). L'état de conservation est très bon, les os présentent une couleur de surface gris-marron et une cassure claire.

Tab. 41 : Valence, angle rues Bouffier/d'Arménie. Inventaire des restes osseux par espèce et par phase (en NR).

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
	50-30 av. J.-C.	30 – 1 av. J.-C.	1-15 ap. J.-C.	50-70 ap. J.-C.
<i>Bos taurus</i>	81	33	29	<b>87</b>
<i>Sus domesticus</i>	120	86	29	<b>28</b>
Capriné	18	8	7	<b>2</b>
<i>Ovis aries</i>	1	-	-	-
<i>Canis familiaris</i>	2	-	-	-
Canidé	-	1	-	<b>1</b>
<i>Cervus elaphus</i>	2	-	1	<b>1</b>
<i>Lepus sp.</i>	-	6	5	-
<i>Gallus domesticus</i>	2	-	4	-
<i>Anas cf platyrhynchos</i>	2	2	-	-
Ciconiiforme	-	1	-	-
Oiseau indéterminé	5	2	1	-
Perdix/ <i>Alectoris</i>	-	-	-	<b>1</b>
<i>Acanthocardia tub.</i>	-	-	1	-
<i>Ostrea edulis</i>	-	-	-	<b>4</b>
Pectinidé	-	-	-	<b>1</b>
<b>NRd</b>	<b>232</b>	<b>139</b>	<b>77</b>	<b>125</b>
indéterminé	13	8	8	-
Mammifère grande taille	31	23	24	<b>62</b>
Mammifère taille moyenne	57	46	37	<b>17</b>
Mammifère petite taille	1	-	-	<b>2</b>
<b>NRt</b>	<b>334</b>	<b>216</b>	<b>146</b>	<b>206</b>
<i>Homo sapiens</i>	1	1	-	-

Graph. 16 : Valence. Première esquisse de l'évolution des proportions au sein de la triade domestique (% du NR3), basée sur les données de la rue d'Arménie et de la place des Ormeaux (Lalau 2006, p. 119).

Ces faunes sont largement dominées par les espèces de la triade domestique, avec une évolution perceptible entre les niveaux les plus anciens, riches en porc et des niveaux plus récents dans lesquels le bœuf prend une part plus importante. Au niveau de la ville, un cycle similaire à celui observé à Lyon commence à se dessiner (graph. 16 ; Argant 2001).



L'étude de la faune des niveaux les plus précoces du site livre une image brouillée d'une zone où les activités artisanales d'abattage, de tableterie et de pelleterie, d'une part, et de consommation d'autre part, se rencontrent. Divers indices suggèrent par ailleurs la proximité immédiate des lieux d'élevage des animaux abattus. D'autres (gibiers, animaux jeunes) semblent indiquer des lieux de consommation privilégiés. Cette image perdure au cours de la phase 2, même si l'écho de la boucherie semble s'éloigner.

Au niveau du changement d'ère, le bœuf reprend une place plus importante et les Caprinés sont également plus présents. Un bucarde atteste de liens avec la côte maritime. Les indices d'une activité de tableterie subsistent, les veaux font leur retour ainsi que les agneaux, rappelant à nouveau la proximité immédiate des lieux d'élevage des animaux abattus, tandis que le porc ne semble plus être élevé ni abattu sur place. Les témoignages de consommation privilégiés se font plus rares mais subsistent.

Enfin, au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la zone d'abattage et surtout de découpe des bovins se fait de plus en plus sentir dans les dépôts osseux, tandis que le porc et les Caprinés n'apparaissent plus que comme des déchets de consommation stricts. Les indices de consommation de coquillages s'accroissent avec l'arrivée des huîtres.

L'évolution observable sur la séquence étudiée traduit l'urbanisation progressive de la cité. L'élevage des porcs est progressivement relégué à l'extérieur, tandis que les échanges commerciaux avec les côtes maritimes se mettent en place progressivement. La fonction artisanale assignée au quartier est par contre fixée dès l'origine, et ne se dément pas tout au long de la période. En l'état actuel des connaissances, les sites de la Préfecture et de la rue d'Arménie témoignent chacun à leur façon de la proximité de tueries (Lignereux, Peters 1996, p. 71), avec tous leurs corollaires (tableterie, corneterie, tannerie (?)). Cette activité, installée aux limites des villes antiques fournit un indice intéressant pour la topographie de la colonie.

Taxon/période	40 av JC	40-20 av JC	+ - 0	Augustéen	Augustéen	I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	II <sup>e</sup> - III <sup>e</sup> s.	IV <sup>e</sup> s.	V <sup>e</sup> s.	VI <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup> s.	X <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> s.
	Arménie	Arménie	Arménie	Ormeaux	Préfecture	Arménie	Ormeaux	Ormeaux	Ormeaux	Ormeaux	Ormeaux
Mammifères											
<i>Bos taurus</i>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Sus domesticus</i>	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Caprinés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Equidés											
<i>Canis familiaris</i>	x										x
<i>Cervus elaphus</i>	x		x			x	x				
<i>Sus scrofa</i>				x						x	x
<i>Lepus europaeus</i>		x	x					x	x		x
<i>Oryctolagus cunic.</i>								x	x		
<i>Vulpes vulpes</i>		x				x					
<i>Rattus rattus</i>										x	x
Oiseaux											
<i>Gallus domesticus</i>	x		x	x			x	x	x	x	x
<i>Anser sp.</i>								x	x		x
<i>Anas cf platyrhynchos</i>											
Ciconiiforme											
Perdix/ <i>Alectoris</i>						x					
<i>Columba sp.</i>										x	
Limicole ?	x										
Mollusques											
<i>Acanthocardia tub.</i>			x								
<i>Ostrea edulis</i>						x					
Pectinidés						x					
<b>Nbre de taxons</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
<b>NRT</b>	<b>334</b>	<b>216</b>	<b>146</b>	<b>57</b>	<b>1827</b>	<b>206</b>	<b>11</b>	<b>54</b>	<b>137</b>	<b>115</b>	<b>265</b>

Tab. 42 : Valence. Liste taxonomique des espèces présentes sur les sites archéologiques antiques et médiévaux (rues d'Arménie/Bouffier, Préfecture (Olive 1991), place des Ormeaux (Lalau 2006, p. 119)).

### 3.7. Les archives

T. Argant

#### Les sources

Dans le cadre de la fouille archéologique préventive des parcelles AC 418, 445, 446, 447 et 953 de la ville de Valence, une étude d'archives a été entreprise dans le but d'éclairer l'histoire récente de ces parcelles, situées dans l'angle nord-ouest des rues Bouffier et d'Arménie.

Plusieurs fonds d'archives ont été consultés<sup>40</sup> :

Archives Départementales de la Drôme

Fond Marius Villard (IJ 39 à 45, IJ 46, IJ 48, IJ 55, IJ 56,)

Fond iconographique (meuble à fiches série F)

Archives Municipales de Valence

Dommages de Guerre BT 1, BT 5, BT 6, BT 7 et BT 8)

Série 3D1 (boîtes 2 et 4)

Permis de Construire (boîte 266, dossier 67/153)

Médiathèque publique et universitaire de Valence

Carte de Valence par Pierre Prévost peintre de Grenoble gravé dans la «Cosmographie» de Belleforest (1572-1575).

Plan géométrique de la Ville de Valence telle qu'elle est et de ses projets d'alignement (1814-1815)

Centre du patrimoine Arménien de Valence

On s'intéressera tout d'abord à l'histoire des rues bordant le site, avant de préciser, dans la mesure du possible, l'évolution de l'îlot urbain concerné par les fouilles.

#### Les rues

##### La rue d'Arménie :

Dénommée à l'origine «rue du Vieux Cartelet» (ou Cartelet), ou «rue du Quartelet Vieux» (1680), puis «rue du Grand Quartelet» (plan de 1779), elle est renommée «rue de la Belle-Image» (cadastre de 1809). Cet axe est limité à l'origine à un tronçon compris entre la rue de Lardes (rue des Étables), place de la Visitation (ou de la Comédie) et la rue Roderie (rue Bouffier). Il est successivement prolongé vers l'est jusqu'au boulevard d'Alsace dans les années 1874, puis vers l'ouest jusqu'à la rue Farnerie dans un premier temps et jusqu'au chevet de l'église Saint-Jean-Baptiste après la destruction du presbytère de la paroisse et de son jardin.

La rue est particulièrement touchée par les bombardements alliés du 15 août 1944 et le quartier subit dès lors de nombreuses transformations. La partie orientale de la rue Belle-image est élargie et renommée rue d'Arménie, dans les années 1960, entre la place Belle-Image et les Boulevards. Ce nom rend hommage aux Arméniens victimes du génocide de 1915 et dont les premiers réfugiés arrivèrent à Valence en 1923, et qui s'installèrent dans ce quartier, formant une communauté relativement importante.

##### La rue Bouffier

À l'origine, cette artère apparaît sous le nom de «rue des Grandes-Oches de Saint-Felix» (1680), puis sous le vocable de «rue de la Roderie» (plan de 1779) puis «rue Roderie». Elle doit ce nom à l'installation de nombreux charrons (*roda*: roue en langue d'Oc). Enfin, cette voie est renommée en 1903 du nom de André-François Bouffier (1821-1894) chansonnier d'origine lyonnaise installé à Valence et de grande renommée locale.

Dans l'angle sud-ouest de ces deux rues, dans un petit renforcement actuellement occupé par la terrasse d'un petit magasin de restauration rapide, existait un puits nommé «puits de Coquet».

<sup>40</sup> Je tiens ici à remercier chaleureusement les personnels de ces différentes structures pour leur accueil et leur disponibilité: Marina Basile-Lohat, Laurence Salce et Pierre Dutronc aux Archives Municipales, Murielle Maillet-Bonnet et Vincent Chaballier à la Médiathèque, Laurence Vézirian du Centre du Patrimoine Arménien.

*L'îlot urbain*

NB : La rue Belle Image a été élargie aux dépens de l'îlot la bordant au nord, son axe d'origine étant défini par les façades situées au sud de la rue, qui n'ont subi qu'un alignement réduit au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La zone de fouille se situe donc à l'arrière des parcelles qui bordaient cette rue avant les années 1960, et dont les caves, le cas échéant, se trouvent sous la voirie actuelle.

La gravure de la « carte de Valence » de Pierre Prévost, datée de 1572, semble indiquer que l'îlot est déjà bien urbanisé à cette époque sur sa périphérie, tandis que son centre est occupé par un espace arboré de jardins, où figurent quelques maisons isolées.

Le parcellaire de 1547 conservé aux archives de la ville (AMV - CC.2) et dépouillé par M. Villard à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (ADD - IJ 48), permet de préciser la nature de propriétés ainsi que la profession de leurs propriétaires. L'emprise de la fouille concerne ainsi l'angle sud-est de l'îlot 29 :

*« La 29<sup>e</sup> isle commence en la rue de Chante loubbe à la maison doctale de Jehan Duchieffaisant carre en ladicta rue et d'icelle à la maison doctale de anthoine Rispot faisant carre en la rue du grant cartelet tendant au puis de cocquet : et par la dicte rue à la maison et jardin de Claude Rosset faisant carre au devant le pui de cocquet en la rue des grantz hoches du couste du couchant : et par ladicta rue a la maison de tomassine chabrere y faisant carre à l'entrée du viol appelle le petit bordellet et par ledit viol a lestable de thony du canton faisant carre a l'issue dudit vioullet sus la rue des ardencz sise petites oches et par ladicta rue a la maison des hoirs de Jaume clare faisant carre du viol de chante loubbe ou ce sera fin a ladicta ysle.*

*- 6 carrés →*

Il est toutefois difficile de faire correspondre les parcelles du XVI<sup>e</sup> siècle avec celles du milieu du XX<sup>e</sup> siècle (avant la transformation du quartier).

L'angle des rues du Grand Quartelet (rue Belle-Image) et des Grandes Hoches (rue Bouffier) se trouvait occupé par une maison et un jardin appartenant à Claude Rosset, laboureur. Suivaient, en allant vers l'ouest, deux jardins, trois maisons et une étable puis à nouveau un jardin et encore une maison. Après cette dernière, un grand jardin occupait une longueur de façade de 16 unités<sup>41</sup>.

<sup>41</sup> L'unité des mesures reportées par Marius Villard n'est pas indiquée. On ne sait pas d'emblée s'il a converti des valeurs anciennes en mètres ou s'il s'agit des valeurs dans l'unité de mesure ancienne. Des essais de mise en concordance avec les fonds de plan cadastraux n'ont pas livré la clé.

Nom	Profession	Nature du bien	Longueur de façade	Profondeur
Claude Rosset	laboureur	maison et jardin	5,0	9,0
Pierre Polyn	laboureur	jardin	3,0	6,0
Guilh. Charles dit Gorjeton	-	jardin	5,0	7,0
Guilh. Blanc dit Morard	laboureur	maison	4,5	14,5
Claude Blanc	-	maison	4,0	14,5
Jehan Cheval dit Vachète	-	maison et étable	3,5	14,5
Les hoirs de feu Jehan Montet	-	jardin	2,5	10,0
Betrix Dillièrre	-	maison	1,5	4,5
Jehan Bricolle	-	Maison	3,0	14,0

*Tab. 43 : Liste des propriétaires de parcelles de la rue du Grand Quartelet, d'est en ouest depuis l'angle formé avec la rue des Grandes Hoches (mesures en m ?).*

Rue des Grandes Hoches, après la maison de Claude Rosset, une autre maison est mentionnée sans plus de précisions, qui occupe une surface de 11,5 par 20, puis viennent une succession de petites parcelles allongées occupées exclusivement par des maisons jusqu'au viol du petit Bourdelet. Le centre de l'îlot est occupé par un vaste jardin, encore bien visible sur la photo aérienne prise à la sortie de la guerre (pl. 47). La zone de fouille n'a fait que l'effleurer. Pour suivre l'évolution du quartier, on ne dispose ensuite que des témoignages des plans cadastraux de 1809 et du plan géométrique de 1815 établi dans le cadre d'un projet de redressement des rues

de la ville (**pl. 46**). Ce dernier porte l'indication des propriétaires des parcelles susceptibles d'être touchés par le projet d'alignement. Pour ce qui nous concerne, les propriétaires sont les suivants :

Rue Belle-Image depuis l'est : Boniol, Barneron, Choveaux et Feuilleras.

Rue Roderie : Boniol, Pangon & Bouvier, Desthes et Faizant.

Les parcelles correspondantes sont : n° 387 à 399

La « vue de Valence à vol d'oiseau », datée de 1848, montre une ville densément bâtie, encore marquée par l'urbanisme hérité de l'époque moderne, voire du Moyen-Âge.

Enfin, parmi les derniers propriétaires, mentionnés sur le plan de remodelage du quartier Belle-Image après les bombardements de 1944, quelques noms arméniens apparaissent (AMV – Dommages de Guerre – BT 8), illustrant l'implantation forte de cette communauté dans le quartier après 1923. La zone de fouille est alors essentiellement occupée par des cours à l'arrière des maisons portant les n° 27 à 35 rue Belle-Image. Sur la rue Bouffier, les caves retrouvées correspondent à l'emplacement des maisons Pangon et Desthes (mentionnées au début du XIX<sup>e</sup> siècle), mais on sait que cette rue est urbanisée depuis des périodes fort anciennes et il n'est pas impossible que ces caves le soient également.

Sur la rue Belle-Image, la seule cave trouvée ne peut correspondre qu'à la maison Feuillerat mentionnée au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est cependant impossible de préciser à quelle parcelle elle correspond au XVI<sup>e</sup> siècle, et, partant, de savoir si la cave peut être plus ancienne.

Somme toute, l'îlot semble avoir peu évolué depuis l'époque moderne. Les quelques jardins encore existant au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle sont déjà lotis au début du XIX<sup>e</sup> siècle, puis la morphologie du quartier se fige jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Une photo de la rue Belle-Image prise vers l'est donne un aperçu de l'aspect de la rue avant les modifications d'après-guerre. Le bombardement allié du 15-18 août 1944 va entraîner un processus de transformation radical du quartier. Une importante documentation est réunie à cette occasion, qui nous permet de suivre au plus près les étapes de ce changement. Dans un premier temps, une « Commission d'études préparatoire du plan de reconstruction et d'aménagement » dresse un état des lieux dès l'automne 1944. Les destructions ont atteint principalement la partie occidentale de la rue Belle-Image et les îlots situés au sud de ladite rue. Néanmoins, les immeubles nous concernant sont systématiquement signalés sinistrés sur les plans établis à cette occasion. L'ensemble est intégré dans le « périmètre de reconstruction » dont la voirie sera prise en charge par l'Etat, mais la portion de rue qui nous concerne est par contre exclue du périmètre de reconstruction à l'intérieur duquel les dépenses seront prises en charge en totalité par le Ministère de la Reconstruction. Une « commission technique », dans sa réunion du 22 novembre 1944 autorise certains travaux de réfection. Ainsi au n°33, M. Bravais se voit autorisé à effectuer des réparations d'urgence. Mais ces premiers constats et travaux prennent du temps et le Service d'Architecture, Voirie et Eaux de la ville propose de reloger les sinistrés dans d'autres quartiers, dans des logements neufs, et de prendre le temps de définir un projet d'urbanisme global pour les « vieux quartiers » avant d'envisager de délivrer des permis de construire. Au début des années 1950, l'Association syndicale de reconstruction de Valence dévoile le projet de remodelage du quartier Belle-Image. Il s'agit d'un vaste programme d'immeubles collectifs établis selon un plan orthonormé très aéré qui ouvre la ville vers le nord. Le projet s'arrête à la limite des parcelles concernées par le site (**pl. 46**). Une grande barre (barre F) coupée par la rue Belle-Image est alors construite, à partir de 1951. Ses caves et fondations viennent perforer le sous-sol et ont du entraîner la destruction de nombreux vestiges. A l'arrière de cette barre F, des garages sont aménagés, suivant une orientation que l'autorité municipale regrette car elle envisage de remodeler l'ensemble du quartier jusqu'à la rue Bouffier (courrier

du 20/02/1958). Néanmoins, ces projets ne se sont jamais concrétisés et les garages ont été construits suivant le parcellaire ancien. Un autre projet, plus important aurait pu empiéter sur les parcelles fouillées (parcelle section XA n °23 (actuellement n° 418)). Une demande de permis de construire a en effet été déposée le 3 juin 1967 pour l'édification d'une église arménienne catholique. Le dossier, déposé par l'Exarchat des arméniens catholiques de France, envisage une construction semi-enterrée, œuvre de l'architecte parisien Y. Manoukian : « *Le principe est celui d'une Eglise enterrée. Seul le volume de la nef émerge au dessus du terrain. La pureté des lignes et la noblesse du matériau étant recherchée pour lui donner sa signification de « construction sacrée ». L'accès des fidèles se faisant sur le côté en est indépendant. Un auvent en porte-à-faux soutenu par une croix accueille les fidèles à partir de la rue Belle-Image. Accolé et en arrière un volume très vitré abritant une salle de réunion* ». Ce projet ambitieux en béton armé, dont il existe plusieurs versions, ne verra cependant pas le jour. La petite communauté catholique arménienne (une cinquantaine de personnes) n'ayant probablement pas trouvé les financements pour le mener à bien. Les bâtiments compris entre la barre F et la rue Bouffier, recoupés par l'élargissement de la rue d'Arménie sont finalement arasés et l'espace libéré est transformé en parking dans les années 1970.

## 4. Synthèse

T. Silvino

### 4.1. Les caractéristiques du milieu

Le site est localisé au nord-est du centre-ville de Valence, implanté sur une terrasse alluviale du Rhône. Dans ce secteur, le terrain naturel présente un pendage de l'ouest vers l'est visible de nos jours à travers les infrastructures urbaines. Si ce substrat est composé de sols argileux et de galets constituant d'excellents matériaux de construction, en revanche son caractère imperméable a engendré au fil du temps l'aménagement de structures d'assainissement et de drainage pour l'évacuation des eaux usées et de pluie.

### 4.2. Les premières occupations coloniales ?

Les premières occupations du site sont définies par des vestiges partiels, mais néanmoins bien datés par un mobilier céramique abondant qui fixe ces installations entre 50 et 30 av. J.-C. Elle comprend trois phases successives : la première présente des vestiges de four et de fosses, la deuxième des tranchées linéaires et, enfin, la troisième, des vestiges de bâtiments associés à des sols et fosses. La première séquence correspond à deux fosses et un four aménagés dans le substrat. L'absence de mobilier dans le comblement du four et à sa périphérie, empêche de connaître sa fonction exacte. Par ailleurs, il n'est pas impossible que ces vestiges appartiennent à une phase antérieure à la fondation coloniale. Les analyses par archéomagnétisme du four pourront très probablement apporter des éléments de réponse. Après un remblaiement d'une partie du site, un premier plan de bâtiments se dessine dans le centre de la parcelle. Malgré un état de conservation assez médiocre, on reconnaît les vestiges de bâtiments construits en terre crue (pisé-torchis) reposant sur des solins en galets liés à l'argile. La présence de niveaux de démolition à leur périphérie atteste de toits couverts de tuiles (*tegulae* et *imbrices*). Ces édifices sont associés à des sols en terre battue et des petits foyers. La découverte de restes de murs en terre écroulés et rubéfiés semble attester de la destruction d'au moins un bâtiment par un incendie. Par ailleurs, des fosses riches en mobilier archéologique indiquent non seulement les modes de construction des édifices périphériques, mais apportent également des données sur la consommation, par l'intermédiaire des amphores et des ossements d'animaux, et sur les objets de la vie quotidienne. En effet, la majorité du vin transporté dans des amphores provient d'Italie avec quelques importations des îles Baléares et des provinces orientales. L'huile d'olive et les saumures proviennent de la province de Bétique. L'alimentation carnée est dominée par la triade classique avec une part importante de porcs. Des traces de gibiers sont également perceptibles. Concernant les objets, la vaisselle en terre cuite se partage entre les céramiques fines originaires principalement d'Italie (sigillée, campanienne) et les céramiques communes qui, quant à elles, sont de provenance locale, voire régionale. Elles dénotent des caractéristiques typologiques et techniques de tradition indigène. Le mobilier en verre est lui aussi d'origine méditerranéenne. Le mobilier métallique se résume tout d'abord à des éléments de parure (fibules type «Alésia») ainsi qu'un fragment de miroir de tradition italique. Par ailleurs, les nombreux déchets de tabletterie, associés à certains restes fauniques, et les pesons témoignent respectivement d'une activité liée au travail de l'os et du textile. Il s'agit d'artisanats attestés par ailleurs tout le long de l'Antiquité. En résumé, l'ensemble de ces données tendent à démontrer une installation d'immigrants italiens sur ce territoire.

Il faut signaler que ces vestiges présentent déjà une orientation similaire aux plans d'urbanisme postérieurs. En effet, l'orientation de ces premiers édifices urbains suit le cadastre B de Valence (N23°E), repéré par G. Chouquer (Chouquer 1984) et confirmé par P. Réthoré sur le site de la Préfecture (Réthoré 1993). Si ce réseau cadastral apparaît indubitablement ainsi avant la période augustéenne, le cadastre A, également mis en évidence sur le site de la Préfecture d'après des restes de fossés, n'a pas été repéré lors de cette fouille. L'interprétation de ces structures reste toutefois assez difficile. Elles ont été fouillées sur des surfaces trop restreintes pour reconstituer l'organisation générale de cette première occupation. S'agit-il des traces d'une occupation ayant précédé la fondation coloniale ou au contraire des plus anciens vestiges de la colonie, comme pour Lyon (Desbat 2005) ? La relecture récente de la documentation épigraphique et littéraire sur les origines de la colonie, notamment sur sa date de fondation, restée relativement floue jusqu'ici, semble apporter des éléments de réponse. *Colonia Valentia* aurait été fondée dans les années 40 ou 30 av. J.-C., date à laquelle précisément cette phase d'occupation se déroule. Ces premières occupations pourraient ainsi correspondre aux vestiges de la fondation coloniale. Pour conclure, les données restent quelques peu limitées pour espérer les modalités de la première organisation urbaine de Valence. Il n'en reste pas moins que ces nouvelles informations constituent un apport non négligeable dans la mesure où les parallèles ne sont pas légions dans la ville. En effet, les plus anciens niveaux réellement mis au jour sont datés du début de la période augustéenne. Sur le site de la Préfecture, une série de trous de poteau est antérieure aux années 15/10 av. J.-C., sans plus de précisions (Réthoré 1993). Autour de la cathédrale, les premiers vestiges datent du début de la période augustéenne, notamment pour ce qui concerne la place des Ormeaux (Gabayet 2004 ; Réthoré, Valette 2006). Sur les autres sites enfin, comme ceux de la Salle des Fêtes (Réthoré 1988) ou du Théâtre municipal (Réthoré 1998), les premiers vestiges restent très ténus et mal datés faute de mobiliers.

### 4.3. L'urbanisme colonial au temps d'Auguste

À partir des années 30 av. J.-C., la parcelle et probablement tout le quartier connaît une importante phase d'urbanisme, marquée par la reconstruction complète de l'îlot avec des fondations de maçonneries de galets liées au mortier, accompagnée notamment de l'aménagement d'une rue. Pour cela, le terrain a subi une véritable préparation marquée par le terrassement des niveaux d'occupation antérieurs ou de la couverture naturelle. Cette reconstruction est marquée dans un premier temps par la création d'une rue, dont seul le bord oriental a été repéré au sein de la parcelle. Les matériaux utilisés sont variés dans les premiers niveaux, ils se limitent à une alternance de dépôts de graviers et de limons, tandis que dernières recharges sont constituées d'éléments divers, issus des déchets domestiques et artisanaux (céramiques, amphores, restes fauniques, *etc*). Cette technique bien attestée en Gaule présente l'avantage de se débarrasser d'objets nuisibles et encombrant tout en stabilisant la chaussée. Les aménagements liés à l'évacuation des eaux usées et de pluies, tel qu'un caniveau, fossé latéral ou simple rigole, n'ont pas été repérés. Elle a fait par conséquent l'objet d'un entretien régulier qui consistait à reboucher les ornières et recharger le revêtement. Concernant sa largeur, la limite de la parcelle de fouille a empêché de le découvrir complètement ; seuls 2 m ont pu être dégagés. A titre de comparaison, la largeur totale des chaussées mises au jour sur le site de la Préfecture se situe entre 7 et 8 m dans un premier temps, puis autour de 10 m (Réthoré 1993). Ces rues présentaient des modes de construction identiques avec l'utilisation non seulement de recharges de graviers, mais également de rejets domestiques et artisanaux (Réthoré

1993), parmi lesquels la présence de restes fauniques évoque la proximité d'une aire d'abattage (Réthoré 1993). L'orientation de la rue s'intègre parfaitement dans le cadastre B de Valence. Cette rue correspond à un *cardo* secondaire de la trame urbaine et infirme la grille du réseau viaire proposée par P. Réthoré (Réthoré 1993), qui plaçait cet axe au milieu du site. Cette chaussée borde à l'est un trottoir au sol de terre battue abrité par un portique réservé à la circulation des piétons et à la desserte des édifices riverains. Les piliers du portique reposaient sur des dés rectangulaires en molasse sous lesquels étaient construites de puissantes fondations maçonnées. Concernant les piliers, la découverte de plusieurs quarts de colonne en terre cuite semble attester l'utilisation de colonnes engagées en briques, dont seuls Pompéi et *Herculanum* présentent des exemples similaires. La différence de niveau entre le trottoir et la chaussée est ici perceptible. Le trottoir était limité entre les bases de pilier par un petit muret, qui servait à conforter la dénivellation.

Cette galerie fonctionnait avec une *domus* à l'est, dont les soubassements, soigneusement bâtis en maçonnerie de galets, avaient été construits d'un seul jet au même titre que les fondations des bases de piliers. Cette maison se développe sur une parcelle large de 18 m restitués pour une longueur de 25 m (soit sur 450 m<sup>2</sup>). Les restes de l'édifice présentent par ailleurs un état de conservation assez limité. La plupart des structures sont arasées ou récupérées, ce qui constitue un handicap pour reconstituer le plan exact de la *domus*. Les réaménagements postérieurs ont vraisemblablement effacé les traces de l'organisation interne de la maison à cette époque. Toutefois, les vestiges de cette phase de construction permettent d'apporter des informations sur l'édifice. Si la plupart des murs d'élévation ont été spoliés, il est tout de même possible de déterminer les modes de construction. En effet, la mise au jour de couches argilo-limoneuses de couleur vert-gris et de limons jaunes originaires respectivement des berges du Rhône et des plateaux valentinois confirment l'existence d'une construction aux murs de pisé et/ou d'adobe et à toiture de tuiles puisque ces matériaux constituaient l'essentiel des niveaux de destruction. Les briques crues (adobe) étaient peut-être associées à des cloisons de torchis. On peut également supposer la technique du pan de bois, hourdé de briques crues ou de matériaux mixtes qui se développe au détriment des constructions entièrement en adobe au I<sup>er</sup> s. à Lyon en raison de la construction d'étages (Desbat 2007). Les techniques du pisé (terre banchée battue dans un coffrage) restent en revanche inconnues à Lyon avant le haut Moyen Âge, bien qu'attestées en Espagne (**fig. 29**) ou Afrique à l'époque romaine (Desbat 2007). Le mot pisé s'attache à la technique de construction et non au matériau puisque celui-ci est dégraissé aussi bien avec des végétaux (torchis-pisé) qu'avec des minéraux ou des fragments de terre cuite. Cette technique est avérée à Valence, notamment sur le site de la place des Ormeaux (Gabaillet 2004). D'autre part, les traces de mortiers et de galets dans les tranchées d'épierrement permettent dans un second temps d'attester la présence de solins de maçonnerie, généralement d'un mètre de haut environ, sur lesquels les murs en terre reposaient.

Pour l'organisation spatiale de la *domus*, on pénétrait dans la maison par un seuil long de 2,50 m, placé au milieu d'un couloir. Le vestibule était ainsi divisé en deux espaces. À partir de ce seuil, on accédait au centre de la *domus*. De part et d'autre de ce couloir, deux pièces rectangulaires de plan identique déterminaient deux ateliers/boutiques au sol de terre battue ouvrant probablement sur le trottoir sous portique. Outre la présence de sols en terre battue à l'intérieur de la maison, aucune information n'a été récoltée sur son organisation interne. Les données qui démontrent l'existence d'étages restent en général ténues, mais la présence de bases rectangulaires assez massives ainsi qu'une cage d'escalier dans la phase suivante semblent accréditer la présence d'un ou de deux niveaux supérieurs (**fig. 25 et 26**). La présence de l'escalier

peut être restituée par la présence d'un couloir étroit sans lien avec les pièces du rez-de-chaussée et, d'autre part, le portique est constitué de piliers maçonnés très massifs qui ne se conçoivent pas comme support d'une simple toiture en appentis, mais qui soutenaient un ou deux étages. Il faut néanmoins attendre la phase de construction suivante pour connaître véritablement son organisation.

Au changement d'ère, un programme de rehaussement de la parcelle est visible au travers des remblais mis en place au sein de la *domus* ainsi que des recharges de la rue. Par ailleurs, le plan interne de la maison se dessine uniquement grâce aux tranchées d'épierrement, seuls vestiges de l'organisation spatiale du rez-de-chaussée de l'édifice. Si le premier seuil est remblayé, la disposition de l'entrée est toujours la même avec un vestibule en deux parties séparées qui ouvre probablement sur un espace à bassin autour duquel sont disposées plusieurs pièces de fonction indéterminée. Le plan des tranchées d'épierrement ainsi que la présence d'une canalisation confirment la présence d'un bassin collectant les eaux de pluies. Cet *impluvium*, constitué de murs assez massifs, était surélevé afin d'empêcher toute pollution d'origine organique. L'eau pluviale était alors recueillie et évacuée par une canalisation maçonnée qui sortait de la maison pour se jeter dans le réseau public sous forme d'un réservoir. Si la ville était dépourvue d'aqueducs, l'approvisionnement en eau de la maison restait la préoccupation majeure. Dans ces conditions, les toitures de la *domus* ne servaient pas seulement à protéger des intempéries, mais constituaient des surfaces de recueillement des eaux pluviales que l'on dirigeait vers des réservoirs, *via* des bassins et canalisations. La présence dans les niveaux de destruction de plusieurs quarts de colonne en terre cuite, au demeurant de différents modules, semble attester la présence de quatre colonnes dressées à chaque angle du bassin qui soulageaient la portée de son toit, à la manière d'un *atrium* tétrastyle. Ce bassin était légèrement désaxé et n'occupait pas le centre de l'espace, qu'il est difficile d'interpréter comme étant un véritable *atrium* canonique. A l'ouest du bassin, une cage d'escalier contiguë à cet espace, confirme bien l'existence d'un ou deux étages, avec peut-être sous la cage d'escalier en bois, un *cagibi* aménagé comme dans la maison au bassin de calcaire du pseudo-sanctuaire de Cybèle à Lyon (Desbat 2005). En revanche, aucune interprétation n'est envisageable pour les deux espaces restants. Concernant les sols et les revêtements, la découverte de fragments d'enduits peints dans les niveaux de destruction accrédite de la décoration murale des pièces. Outre la présence de sols de terre battue dans les boutiques, la nature des niveaux de circulation n'est pas assurée : planchers, dallages récupérés, sol en dur, *etc.* Pour les ateliers/boutiques, un réaménagement est attesté dans l'exemplaire nord, avec la présence d'un foyer en cuvette et d'une amphore décollée réutilisée, dont l'affectation reste assez floue. A Lyon, sur le site du clos du Verbe Incarné, une boutique disposant d'équipements identiques avait une vocation de petite métallurgie (Thirion 2005).

En ce qui concerne la chaussée, outre la présence de recharges riches en déchets domestiques et artisanaux mêlés à des dépôts de graviers damés, un réservoir a été aménagé sur le bord oriental de la rue, contre le portique. Cet ouvrage maçonné était alimenté en eaux de pluie par deux canalisations, dont l'une provenant du bassin de la *domus*. En effet, les systèmes d'évacuation ont pour fonction principale d'évacuer non les eaux usées mais les eaux de pluies. La décision de lotir étant première, la maison privée prenait place dans le cadre collectif d'un ensemble urbanistique de type colonial. Dans ce cas, des systèmes d'évacuations des eaux pluviales étaient sans doute prévus dans le plan. Évacuer les eaux concentrées par le processus de lotissement était une préoccupation essentielle (Leveau 1996). La présence de ce puits sur la voie publique semble cependant limiter le passage, du moins sur le bord oriental. Si la rue était véritablement étroite, elle empêchait toute circulation charretière.

Cette phase de construction permet de connaître plus précisément le plan de la *domus*. La présence d'un bassin au centre de l'espace interne ne permet pas vraiment de classer cette maison parmi les modèles à *atrium*, comme certaines villes gauloises ou italiennes peuvent en présenter. Néanmoins, cette *domus* s'insère bien dans le schéma des maisons coloniales, notamment celles de Lyon. En effet, les fouilles du pseudo-sanctuaire de Cybèle et du clos du Verbe Incarné ont livré des plans de *domus* à bassin central qui par certains aspects se rapprochent de celle de Valence (Desbat 2005, Thirion 2005) : chronologie, disposition des boutiques, étage, portique, colonnes de briques, fondations maçonnées de galets, murs en terre, *etc.* A «la Solitude», toujours à Lyon, des fouilles anciennes ont mis au jour les vestiges d'une maison, dont le plan présente des similitudes avec celui du site. L'entrée est constituée d'un vestibule séparée en deux parties par un seuil qui ouvre sur un espace à bassin légèrement désaxé autour duquel sont disposées plusieurs pièces de fonction indéterminée (Gruyer 1973, p. 459). Ce type d'entrée est également visible dans une maison de Cosa en Italie (Brown 1960). Pour les dimensions générales, la moyenne lyonnaise pour cette période se situe entre 200 et 300 m<sup>2</sup> (Desbat 2004d et 2005) contre 450 m<sup>2</sup> à Valence. En termes d'organisation de façade, le parallèle mérite d'être fait avec Pompéi et *Herculanum* à l'époque impériale. Dans les rues principales commerçantes où les locaux de façade correspondent souvent à des boutiques, les auvents, les balcons et les étages en surplomb créent une couverture des trottoirs, notamment la célèbre *Casa a Graticio* (maison en pan de bois) avec ses colonnes de briques. Les boutiques sont dotées généralement de sol en terre battue et de dimensions réduites comme à Lyon ou plus au nord à Bliesbrück (Desbat 2004d et 2005, Thirion 2005 ; Petit, Brunella 2005, p. 101). Très répandues dans les villes de Gaule et des Germanies, elles sont omniprésentes à Pompéi et *Herculanum*. Elles pouvaient se caractériser par la présence d'un système de vantail reconnaissable à son seuil caractéristique. Il s'agissait très certainement d'habitats d'artisans ou de commerçants associant des locaux professionnels ouverts sur la rue et des logements en retrait à l'étage<sup>42</sup>.

Concernant les secteurs adjacents de la *domus*, l'exiguïté du secteur nord ne permet pas d'étayer la réflexion et d'interpréter correctement les vestiges. L'absence de fondations maçonnées ne semble pas accréditer l'existence d'une seconde maison, mais plutôt d'un espace construit à vocation plus artisanale que résidentielle. Quant au secteur oriental, l'absence de vestiges peut orienter l'interprétation d'une zone de la ville lâche en bâti dans la mesure où la parcelle se situe proche du *pomerium*. Par ailleurs, il peut également s'agir d'une zone de jardins appartenant à la *domus*.

Cet habitat a livré un lot d'objets domestiques, accumulés tout au long de l'occupation, dont l'étude a permis d'apporter des données tant sur la chronologie que sur la consommation. Pour l'alimentation carnée, la triade domestique est toujours d'actualité avec probablement une aire d'abattage à proximité. Les éléments de gibiers (oiseaux, lièvre, cerf, *etc.*) et les coquillages attestent d'un habitat privilégié. Ceci est corroboré par les importations de denrées de qualité comme les vins orientaux et de produits plus «classiques» comme l'huile d'olive et les salaisons/sauces de poissons hispaniques.

#### 4.4. L'évolution de la parcelle au Haut-Empire

Le terrassement et les constructions des occupations postérieures ont véritablement effacé une grande partie des vestiges antiques, notamment sur le secteur de la *domus*.

<sup>42</sup> A Pompéi, les boutiques et les pièces d'habitation de la maison de M. Holconius (VII 4, 37) relèveraient de deux propriétaires différents (De Albeniis 1990, p. 167-168).

L'évolution est par conséquent mal perçue au I<sup>er</sup> s. et totalement incertaine au siècle suivant. Un rehaussement de la parcelle est perceptible à travers la chaussée entre les années 50 et 70 ap. J.-C. Après l'abandon du réservoir et son comblement, la rue est rehaussée au moyen d'une série de recharges qui sont constituées à nouveau de niveaux de graviers et limons compactés associés à des rejets domestiques et artisanaux. Une canalisation provenant de l'îlot voisin est mise en place dans la voie publique en longeant le portique en direction du nord. Cet aménagement était probablement couvert par des planches en bois, du moins dans les zones de passage, et restait ouverte pour recueillir les eaux de ruissellement sur la rue. Les niveaux associés à ces vestiges n'ont pas été reconnus pour la *domus*.

Il faut attendre le début du III<sup>e</sup> s. pour découvrir des réaménagements dans la parcelle. Concernant le secteur de la rue et la *domus*, les vestiges se résument à une série de remblais pour l'installation de nouvelles maçonneries. Si ces dernières sont dans un état de conservation assez médiocre, leur plan correspond *grosso modo* à celui de la maison et notamment de la boutique nord. Sur la chaussée, la canalisation est remplacée par un second ouvrage maçonné qui reprend exactement le même tracé. Ces différents éléments attestent tout de même une certaine pérennité des équipements urbains. Le secteur oriental de la parcelle, qui restait jusqu'alors vide de vestiges, connaît désormais une phase d'urbanisation tangible, avec la construction de murs bien agencés associés à des sols de terre battue. En effet, il s'agit de constructions constituées de moellons de calcaire équarris et d'un blocage de maçonnerie, qui repose sur des fondations de galets. Ces murs correspondaient très certainement à des solins sur lesquels reposait une construction en terre. L'emploi de la pierre sous forme de calcaire, systématiquement associé aux galets comme soubassement et une élévation en argile, a été identifié sur la place des Ormeaux à Valence durant l'Antiquité tardive (Gabayet 2004). Si leur analyse spatiale n'a pas permis d'établir un plan précis, ils respectent en revanche l'orientation générale de l'îlot urbain. Un fossé à fond plat est aménagé entre cet ensemble et l'est de la *domus*. La fonction exacte de cette structure est encore mal définie, mais il semble que cet aménagement linéaire était destiné à évacuer très rapidement les eaux de pluie dans la mesure où le terrain est de nature très imperméable. Certains parallèles existent dans la région, notamment à Annecy-le-Vieux (Motte *et alii* 2005).

#### **4.5. L'abandon du bâti à la fin de l'Antiquité**

Si l'évolution de la parcelle est relativement bien perçue au début du III<sup>e</sup> s., en revanche les données sur l'Antiquité tardive restent extrêmement maigres en l'absence de vestiges. La présence de remblais de démolition dans la partie est du site indique très certainement l'abandon du bâti du moins dans ce secteur. Pour le reste, si aucune structure n'a été repérée, les nombreux éléments (céramiques, monnaies, restes de construction, *etc*) appartenant aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. retrouvés dans les « terres noires » médiévales attestent bien d'une occupation de ce secteur durant la période tardo-antique. Sans avoir de preuves tangibles, cette parcelle a du connaître une désertion de la population à partir de la fin du IV<sup>e</sup> s. au profit du centre de la ville, notamment autour du palais épiscopal où une occupation du V<sup>e</sup> s. est bien attestée (Gabayet 2004 et 2006).

## 4.6. Les « terres noires » médiévales

Le Moyen Age est marqué par l'abandon de l'occupation immobilière et les vestiges reconnus se regroupent en deux ensembles. Si le premier correspond à une série de fosses, un fossé ainsi que des restes de solins datés entre les X<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., le second correspond plutôt à des dépôts de « terres noires » localisés sur l'ensemble du site, et dont la chronologie semble se situer entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. La présence de ces dépôts de terres est un phénomène récurrent à la période médiévale en milieu urbain. Valence n'échappe pas à cette règle. La présence de ces couches sédimentaires atteste bien la carence du bâti dans ce secteur qui était plutôt dévolu à des espaces de jardins. Il faut signaler par ailleurs l'absence totale de fréquentations au haut Moyen Age, phénomène non seulement récurrent à Valence, mais également dans d'autres villes comme à Lyon<sup>43</sup>.

<sup>43</sup> Les occupations du haut Moyen Age sont en règle générale très peu documentées en milieu urbain. Pour Lyon, il existe quelques exemples de fréquentations, mais elles restent assez limitées.

## 4.7. Retour d'un plan d'urbanisme aux périodes Moderne et Contemporaine

La reprise de l'urbanisme de ce secteur s'effectue à l'époque moderne avec la construction de bâtiments sur caves associés à des espaces ouverts type jardin. Le bâti du quartier est bien attesté sur la carte de Pierre Prévot de 1572. Cet îlot d'habitation est encadré par deux rues qui ont régulièrement changé de nom au fil des siècles. Le visage du quartier évoluera peu à la période contemporaine, avec toutefois quelques réaménagements comme la construction d'une cave assez profonde. Fragilisées lors des bombardements d'Août 1944, les habitations de la parcelle seront détruites pour laisser la place à un parking dans les années 1970.

## 4.8. Conclusion

Cette opération a permis de mettre au jour de manière concrète les premières occupations de la colonie de Valence, voire peut-être des niveaux pré-coloniaux, qui sont orientés suivant le cadastre B valentinois. Jusqu'à présent, les vestiges les plus anciens se résumaient à des structures assez ténues et parfois de période plus récente. Alliées à la relecture récente de la documentation épigraphique et littéraire, ces données archéologiques relancent la problématique sur les origines de la colonie romaine et apportent par conséquent des éléments de réponse assez convaincants. Toutefois, cette fouille ne permet pas d'apporter des informations sur les limites de la colonie originelle et la restitution du maillage urbain primitif reste délicate. La ville a très vite évolué et les constructions de terre et de bois ont rapidement fait place à de nouveaux édifices aux fondations maçonnées. La succession rapide témoigne du dynamisme de la ville. Le parallèle est flagrant avec la colonie de *Lugdunum* où cette évolution de plan d'urbanisme et de techniques de construction a également été repérée. Le caractère inédit de cette fouille se traduit également par la découverte d'une *domus*, que l'on pourrait baptiser la maison au « bassin fantôme », dans la mesure où seules les fondations maçonnées de ce dernier ainsi que quelques sols et remblais nous sont parvenus. Néanmoins, le plan reconstitué rejoint ceux des maisons coloniales augustéennes et dénote bien une influence italique, voire campanienne. Des exemples aussi bien datés et aussi complets se font rares en Gaule. Cette *domus* se rapproche par certains aspects de certains modèles mis au jour à Lyon/*Lugdunum* aussi bien sur les sites mitoyens du pseudo-sanctuaire de Cybèle et du clos du Verbe Incarné que celui de la Solitude. Si d'importantes lacunes ont été repérées sur le site

notamment pour certaines périodes, la parcelle évoluera peu du moins jusqu'à l'Antiquité tardive avec une certaine pérennité des aménagements urbains. D'autre part, le site associé à celui de la Préfecture témoignent chacun à leur façon de la proximité d'aires d'abattage, avec tous leurs corollaires (tableterie, corneterie, tannerie (?)). La fouille de ce morceau d'îlot a livré des objets dont l'origine lointaine atteste clairement l'installation d'immigrants italiens sur un territoire déjà conquis depuis la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. : vaisselle en terre cuite et en verre italique, miroir de tradition italique, des fibules, bouterolle de fourreau de *gladius*, coquillages, gibier, ainsi qu'amphores servant au transport du vin, de l'huile, des saumures/sauces de poisson importées de plusieurs provinces de l'Empire. Cette opération a apporté également des données quant à la connaissance sur l'architecture domestique valentinoise et confirmé l'importance de la construction en terre durant toute la période romaine. A partir du règne d'Auguste, la généralisation des fondations en maçonnerie ne fait pas disparaître pour autant les constructions de terre et bois, utilisées pour les élévations. En revanche, les données restent relativement limitées pour les périodes suivantes comme l'Antiquité tardive et surtout le Moyen Age. Il faut attendre le XVI<sup>e</sup> s. pour assister à la reprise de l'urbanisation du quartier qui évoluera peu jusqu'à la période contemporaine.

## Bibliographie

### Articles, monographies.

**Allimant 1993**: ALLIMANT (A.) – Les fossés du plateau de Lautagne, Valence (Drôme), *Cadastrés et occupations du sol, RAN*, 26, 1993, p. 113-116.

**Amrein 2001**: AMREIN (H.) – L'atelier de verriers d'Avenches: l'artisanat du verre au milieu du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. Lausanne: *Cahiers d'archéologie romande*, 87, 2001.

**Arbogast 1994**: ARBOGAST (R.-M.) - La faune, in, C. Arlaud *et al.*, *Lyon Saint-Jean. Les fouilles de l'îlot Tramassac*, Lyon: SRA R-A, 1994. p. 117-133, *DARA* n°10, Série lyonnaise n°4, 1994.

**Arcein 2000**: ARCELIN (P.) – «Les importations de vaisselle italique à vernis noir au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. sur la façade méditerranéenne de la Gaule. Nouveaux regards économiques et culturels», In: X. Aquilué Abadas, J. García Roselló, et J. Gutart Duran (dir.), *La ceràmica de vernís negre dels segles II i I aC: centres productors mediterranis i comercialització a la Península Ibèrica (Empuries, 1998)*, 2000, p. 293-332.

**Ballet, Cordier, Dieudonné-Glad 2003**: BALLET (P.), CORDIER (P.), DIEUDONNE-GLAD (N.) - *La ville et ses déchets dans le monde romain: rebuts et recyclages*, actes du colloques de Poitiers (19-21 Septembre 2002), Montagnac, 2003.

**Barone 1976**: BARONE (R.) - *Anatomie comparée des Mammifères domestiques*. Paris: Vigot Frères édit., 1976. Tome 1, fasc. 1.

**Bastard 2002**: BASTARD (V.) – Un petit habitat et sa forge autour de l'an Mil: Bourbousson 2 à Crest (Drôme), *Archéologie du TGV Méditerranée, Antiquité, Moyen Age, Epoque moderne*, T. 3, *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 10, 2002, p. 675-677.

**Batigne Vallet 2001**: BATIGNE VALLET (C.) – Question de méthode concernant la céramique à feu: apports et limites de son étude. Le cas de *Lugdunum*, *Rei Cretariae Fautorum Acta* 37, 2001, p. 37-44.

**Baucheron et alii 1998**: BAUCHERON (F.), GABAYET (F.), De MONTJOYE (A.) – Autour du groupe épiscopal de Grenoble. Deux millénaires d'histoire, *DARA*, 16, 1998.

**Béal 1983**: BÉAL (J.-C.). Catalogue des objets de tabletterie du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon. *Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'université Lyon 3, De Boccard*. 1983.

**Béal 1991**: BÉAL (J.-C.). Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), 2<sup>e</sup> partie. Le lit funéraire à décor d'os de la tombe n° 1, *Gallia*, 48, 1991.

**Bertucchi 1992**: BERTUCCHI (G.) – *Les amphores et le vin de Marseille, VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. – II<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, *RAN*, supplément 25, 1992.

**Bet, Vertet 1986**: BET (Ph.), VERTET (H.) – Centre de production de Lezoux. In: BEMONT (C.), JACOB (J.-P.) - *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire: implantations, produits, relations*, *DAF*, 6, 1986, p. 138-144.

**Bet, Fenet, Montineri 1989**: BET (Ph.), FENET (A.), MONTINERI (D.) - Typologie de la sigillée lisse de Lezoux, *SFECAG*, Actes du congrès de Lezoux, 1989, p. 37-54.

**Blanc 1953a**: BLANC (A.) – «Les traces de centuriation romaine et les origines de la cité de Valence», *RSL*, 19, 1-4, 1953, p. 35-52.

**Blanc 1953b**: BLANC (A.) – «Valence romaine», *Cahiers Valentinois*, 1, 1953, p. 2-52.

**Blanc 1958**: BLANC (A.) – «L'oppidum de Malpas à Soyons (Ardèche)», *Cahiers Rhodaniens*, V, 1958, p. 74-79.

**Blanc 1964:** BLANC (A.) – *Valence des origines aux Carolingiens*, 1964.

**Bonnamour 1987:** BONNAMOUR (L.) – Un type de céramique gallo-romaine commune en Val de saône : la cruche à bec tréflé ?, *RAE*, 38, 1987, p. 329.

**Bonnet Borel 1997:** BONNET BOREL (F.) – *Le Verre d'époque romaine à Avenches - Aventicum: typologie générale*. Avenches : Musée Avenches, 1997.

**Bonnet 2005-2006:** BONNET (Ch.) – Évolution des céramiques de la fin du II<sup>e</sup> s. au V<sup>e</sup> s. ap. J.-C. dans la Drôme : l'exemple de Bourbousson (Crest) sur le tracé du TGV Méditerranée, *RAN*, 38-39, 2005-2006, p. 483-506.

**Bornand 1972:** BORNAND (M.) – *Étude pédologique de la moyenne vallée du Rhône. Notice explicative*. Livret annexe 60 p., regroupant blocs diagrammes couleur, coupes et profils de sols. Carte des sols à 1/100 000. Publ. SES, Montpellier, n° 152. Imprimerie Louis-Jean, Gap, 1972.

**Bornand et alii 1987:** BORNAND (M.), MANDIER (P.), MONJUVENT (G.), CHENEVOY (M.), HORON (O.), COMBIER (J.) – *Notice explicative de la feuille Valence à 1/50 000*, édition BRGM, 1987.

**Bouet 1999:** BOUET A. – *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de Narbonnaise*, Ausonius De Boccard, Paris, 1999.

**Brochier 2006:** BROCHIER (J.-L.) – La place de l'architecture de terre dans la construction de Valence, de l'Antiquité au Moyen Age. In : PARRON-KONTIS (I.), TARDIEU (J.) (dir.) – *De mémoires de palais. Archéologie et histoire du groupe cathédral de Valence*, catalogue d'exposition, musée de Valence, 2006.

**Brown 1960:** BROWN (F. E.), Cosa II, the Temples of the Ar, *MAAR*, 26, 1960.

**Brunetti 2003:** BRUNETTI (C.) – «Les importations et les céramiques d'influences méditerranéennes en territoire helvète durant les deux derniers siècles avant notre ère : l'exemple d'Yverdon-les-Bains (Vaud, CH)», Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, *SFECAG*, 2003, p. 249-254.

**Cantin, Desbat, Schmitt 2007:** CANTIN (N.), DESBAT (A.), SCHMITT (A.) – Tiles from Lyon area in the 2<sup>nd</sup> century BC : Local products or imports ?, *EMAC 05*, Oxford, 2007.

**Castella 1999:** CASTELLA (D.) – La Nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix» : fouilles 1987-1992. Vol. 2. étude du mobilier, *Cahiers d'archéologie romande*, 1999.

**Charlier 1999:** CHARLIER (F.) – Les conditions socio-juridiques du travail dans les tuileries d'après les marques sur les matériaux, en Gaule et dans les autres provinces occidentales romaines. In : ANNEQUIN (J.), GENY (E.), SMADJA (E.) - *Le travail – recherches historiques*, Actes de la table ronde internationale de Besançon (novembre 1997), Presse Universitaires Franc-Comtoises, 1999, p. 163-203.

**Chaix, Méniel 2001:** CHAIX (L.), MENIEL (P.) – *Éléments d'archéozoologie*. Paris : éditions Errance, 2001 [2<sup>e</sup> édition].

**Chouquer, Odiot 1984:** CHOUQUER (G.), ODIOT (T.) – L'évolution morpho-historique de la cité de Valence, *Dialogues d'Histoire ancienne*, 10, 1984, p. 361-396.

**Christol 1999:** CHRISTOL (M.) – La municipalisation de la Gaule Narbonnaise. In : DONDIN-PAYRE (M.), RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) (dir.), *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris, 1999, p. 17-23.

**Coulthard 1998:** COULTHARD (N.) – Les chaussures de Troufévilles (Calvados), Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique : actes du colloque de Chauvigny (Vienne, France). *Association des publications chauvinoises*, 2000.

**Dangréaux, Desbat 1997 :** DANGREAUX (B.), DESBAT (A.) – La production d’amphores à Lyon. In : DESBAT (A.) (Dir.) – Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 2<sup>e</sup> partie : Les ateliers du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., *Gallia*, 54, 1997, p. 73-104.

**De Albentiis 1990 :** La Casa dei Romani, *Biblioteca di Archeologia*, 13, Milan, 1990.

**Desbat 1988 :** DESBAT (A.) – La sigillée Claire B : état de la question, *SFECAG*, Actes du congrès d’Orange, 1988, p.91-99.

**Desbat 1990 :** DESBAT (A.) – «Etablissements romains ou précocement romanisés de Gaule tempérée», In : A. Duval, J.-P. Morel, Y. Roman (éd.), *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques (Valbonne, 1986)*, *RAN*, supplément 21, 1990, p. 243-254.

**Desbat (dir.) 1997 :** DESBAT (A.) – «Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. Deuxième partie : Les ateliers du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.», *Gallia*, 54, 1997, p. 1-117.

**Desbat 1998a :** DESBAT (A.) – «Les importations de vins italiques à Lyon, du II<sup>e</sup>me siècle avant J.-C. au III<sup>e</sup>me siècle après, d’après l’étude des amphores», In : *El vi a l’antiguitat economica, produccio i comerç al Mediterrani occidental (Badalona, 1998)*, Monografies Badalonines, 14, 1998, p. 151-162.

**Desbat 1998b :** DESBAT (A.) – «L’arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule», Actes du congrès d’Istres, *SFECAG*, 1998, p. 31-36.

**Desbat 1998c :** DESBAT (A.) – «Nouvelles recherches à l’emplacement du prétendu sanctuaire lyonnais de Cybèle. Premiers résultats», *Gallia*, 55, 1998, p. 237-277.

**Desbat 2002 :** DESBAT (A.) – «Quelques témoins de l’importation de sigillée orientale A à Lyon», In : L. Rivet, M. Sciallano (dir.), *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens*, Mélanges offerts à Bernard Liou, Editions Monique Mergoïl, 2002, p. 221-222.

**Desbat 2003 :** DESBAT (A.) – La gestion des déchets en milieu urbain : l’exemple de Lyon à la période romaine. In : BALLET (P.), CORDIER (P.), DIEUDONNE-GLAD (N.) (Dir.) – *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*. Actes du colloque de Poitiers (19-21 septembre 2002). *Archéologie et Histoire romaine*, 10, éds monique mergoïl, Montagnac, 2003, p. 117-120.

**Desbat 2004a :** DESBAT (A.) – «Nouvelles données sur les origines de Lyon et sur les premiers temps de la colone de Lugdunum», In : J. Ruiz de Arbulo (dir.), *Simulacra Romae. Roma y las capitales provinciales del Occidente Europeo. Estudios Arqueológicos (Tarragona, 2002)*, 2004, p. 201-221.

**Desbat 2004b :** DESBAT (A.) – «Le commerce des vins à *Lugdunum*», In : J.-P. Brun, M. Poux, A. Tchernia (dir.), *Le Vin. Nectar des Dieux, Génie des Hommes*, Catalogue d’exposition, MCGR, 2004, p. 254-264.

**Desbat 2004c :** DESBAT (A.) – «Le début des importations de sigillées en Gaule : le cas de Lyon», In : J. Poblome et alii, *Early italian sigillata, The chronological framework and trade patterns*, Proceedings of the First International ROCT-Congress (Leuven 1999), 2004, p. 221-225.

**Desbat 2004d :** DESBAT (A.) – Une nouvelle maison à *atrium*, augustéenne, à Lyon (Fourvière), *RAE*, 53, 2004, p. 221-231, 2004, p. 221-225.

**Desbat 2005 :** DESBAT (A.) – *Les fouilles de Fourvière*. In : DESBAT (A.) (dir.), *Lugdunum naissance d’une capitale*, catalogue d’exposition, 2005.

**Desbat 2007 :** DESBAT (A.) – *Les maisons de Lugdunum*. In : Le MER (A.-C.); CHOMER (C.) (dir.), *Lyon (69/2), carte archéologique de la Gaule*, 2007, 198-204.

**Desbat, Laroche, Méricoux 1979 :** DESBAT (A.), LAROCHE (C.), MERIGOUX (E.) – Note préliminaire sur la céramique de la rue des Farges à Lyon, *Figlina*, 4, 1979, p.1-17.

**Desbat, Picon 1986:** DESBAT (A.), PICON (M.) – «Les importations d'amphores de Méditerranée Orientale à Lyon (fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.-I<sup>er</sup> siècle après J.-C.)», In: J.-Y. Empereur, Y. Garlan (dir.), *Recherches sur les amphores grecques (Athènes, 1984)*, BCH, supplément 13, 1986, p. 637-648.

**Desbat, Savay-Guerraz 1986:** DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.) – «Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal», *Figlina*, 7, 1986, p. 91-104.

**Desbat et alii 1989:** DESBAT (A.), GENIN (M.), LAROCHE (C.), THIRION (Ph.) – «La chronologie des premières trames urbaines à Lyon», dans Chr. Goudineau (dir.), *Aux Origines de Lyon*, DARA, 2, Série lyonnaise 1, 1989, p. 95-118.

**Desbat, Martin-Kilcher 1989:** DESBAT (A.), MARTIN-KILCHER (M.) – «Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste», In: *Amphores romaines et histoire économique: dix ans de recherche (Sienna 22-24 mai 1986)*, CEFR, 114, 1989, p. 339-365.

**Desbat, Picon 1992:** DESBAT (A.), PICON (M.) – «Les importations précoces de sigillées à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)», *RCRF Acta*, 31/32, 1992, p. 391-414.

**Desbat et alii 1994:** DESBAT (A.), LEBLANC (O.), PRISSET (J.-L.), SAVAY-GUERRAZ (H.), TAVERNIER (D.) – *La Maison des dieux océans à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, *Gallia*, supplément 55, 1994.

**Desbat, Génin, Lasfargues 1996:** DESBAT (A.), GENIN (M.), LASFARGUES (J.) – «Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. Première partie: Les ateliers précoces», *Gallia*, 53, 1996, p. 1-249.

**Desbat, Lemaître 1998:** DESBAT (A.), LEMAÎTRE (S.) – les premières importations d'amphores de Bétique à Lyon, *Acta Congreso Internacional Ex Baetica Amphorae*, Séville-Ecija 1998, Ecija, p. 445-467, 1998.

**Desbat, Picon, Djellid 2000:** DESBAT (A.), PICON (M.), DJELLID (A.) – «Le début des importations de sigillées à Lyon», *RCRF Acta*, 36, 2000, p. 513-523.

**Desbat et alii 2000:** DESBAT (A.), BATIGNE-VALLET (C.), BERTRAND (E.), BONNET (Ch.), GAYTE (Ph.), LENOBLE (M.) – *L'atelier de potiers antique de la rue du Chapeau Rouge à Vaise (Lyon 9<sup>e</sup>)*, Lyon, 2000.

**Deschler-Erb 1998:** DESCHLER-ERB (S.). Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica: Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie. [2], Katalog. Forschungen in Augst. 1998.

**Desse et alii 1986:** DESSE (J.), CHAIX (L.), DESSE-BERSET (N.) – «OSTEO», *Base-réseau de données ostéométriques pour l'Archéozoologie*. Paris: CNRS éditeur, 1986, 16 p. [CNRS-CRA, Notes et Monographies Techniques 20].

**Driesch 1976:** DRIESCH (A. Von Den) – *A Guide to the Measurement of Animal Bones from Archaeological Sites*, Peabody Muséum, 1, Harvard University Press, 1976.

**Dureuil 1996:** DUREUIL (J.-F.) – La tabletterie gallo-romaine et médiévale, une histoire d'os, Catalogue d'art et d'histoire du musée Carnavalet, Tome IX, *Paris-Musées*, 1996.

**Faure-Boucharlat et alii 2001:** FAURE-BOUCHARLAT (E.) (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Age. L'habitat rural du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, DARA, 21, 2001.

**Feugère 1985:** FEUGÈRE (M.) – *Les Fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> siècle après J.-C.* Paris: CNRS Editions, 1985.

**Feugère 1989:** FEUGÈRE (M.), LEYGE (F.) – La cargaison de verrerie augustéenne de l'épave de Tradelière (Iles de Lérins). In: *Le Verre préromain en Europe occidentale*, 1989, p. 169-176.

**Feugère 1993**: FEUGERE (M.) – *Les Armes des Romains (de la République à l'Antiquité tardive)*, Editions Errance, 1993.

**Feugère, 2000**: FEUGERE (M.) – La longueur des *tegulae*: un indice chronologique ?, *Bulletin Instrumentum* 11, juin 2000, p. 24-25.

**Fontaine 2006**: FONTAINE (S. D.) – Le mobilier en verre. In : *Fouilles à Olbia de Provence (Hyères, Var) à l'époque romaine (I<sup>er</sup> av. J.-C. – VII<sup>e</sup> ap. J.-C.)*. Ss la Dir. de Michel Bats. Aix-en-Provence : CNRS-Edisud, 2006, p. 54-61 et 307-382 (études massaliètes n°9).

**Forest 1997**: FOREST (V.) – Données biologiques et données zootechniques anciennes. Essai de mise en équivalence, *Rev. Méd. Vét.*, 1997, 148, 12, p. 951-958.

**Foy, Nenna 2001**: FOY (D.), NENNA (M.-D.) – *Tout feu tout sable : mille ans de verre antique dans le Midi de la France*, Musée d'histoire de Marseille. Marseille. - Aix-en-Provence : Musées de Marseille Edisud, 2001.

**Foy et alii 2008**: FOY (D.), COLOMBIER (A.), FONTAINE (S.), MARTY (M.-T.), ROBIN (L.), ROUSSEL-ODE (J.) – La distribution des bols moulés monochromes hellénistiques et augustéens sur le territoire français, État de la documentation, *BullAFAV*, 2008, p.9-23.

**Gabayet 2004**: GABAYET (F.) – Un complexe épiscopal sous la place des Ormeaux. In : PARRON-KONTIS (I.), TARDIEU (J.) (dir.) – *De mémoires de palais. Archéologie et histoire du groupe cathédral de Valence*, catalogue d'exposition, musée de Valence, 2006.

**Genin 1993**: GENIN (M.) – « Céramiques augustéennes à Lyon : Nouvelles données. Céramiques augustéennes du Verbe-Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos », *RAE*, 44-1, 1993, p. 62-104.

**Genin 1994**: GENIN (M.) – « Céramiques augustéennes précoces de Lyon : étude du dépôt de la montée de Loyasse (L3) », *RAE*, 45-2, 1994, p. 321-359.

**Genin 1997**: GENIN (M.) – « Les horizons augustéens et tibériens de Lyon, Vienne et Roanne. Essai de synthèse », Actes du congrès du Mans, *SFECAG*, 1997, p. 13-34.

**Genin, Lavendhomme 1997**: GENIN (M.), LAVENDHOMME (M.-O), avec la collaboration de BLIN (O.) et FEUGERE (M.) – *Rodumna (Roanne, Loire). Le village Gallo-romain. Evolution des mobiliers domestiques*, *DAF*, 66, 1997.

**Génin 2007**: GENIN (M.) – La Graufesenque (Millau, Aveyron). Sigillées lisses et autres productions, *Etudes d'Archéologie Urbaine*, 2007.

**Goudineau 1970**: GOUDINEAU (Chr.) – « Note sur la céramique à engobe interne rouge pompéien », *MEFRA*, 82, 1970, p. 159-186.

**Goulpeau, Le Ny 1989**: GOULPEAU (L.) et LE NY (F.) – Les marques digitées apposées sur les matériaux de constructions gallo-romains en argile cuite, *RAO*, 6, 1989, p. 105-137.

**Grose 1979**: GROSE (D.F.) – The Syro-Palestinian Glass Industry in the Later Hellenistic Period, *Muse*, 13, 1979, p. 54-67.

**Gruyer 1973**: GRUYER (J.) – Le site de la Solitude, *RAE*, 24, 1973, p. 449-463

**Guillaumet 2003**: GUILLAUMET (J.-P.) – *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion, Infolio éd. 2003.

**Hesnard 1980**: HESNARD (A.) – Un dépôt augustéen d'amphores à La Longarina Ostie, In : J. H. D'Arms et E. C. Kopff (dir.), *The seaborne commerce of ancient Rome*, *MAAR*, 36, 1980, p. 141-156

**Horry 2000**: HORRY (A.) – Lyon-Presqu'île : contribution à l'étude des céramiques du haut Moyen Age, *Archéologie du Midi médiéval*, 18, 2000, p. 1-26.

**Isings 1957**: ISINGS (C.) – *Roman glass from dated finds*, Djakarta : J. B. Wolters Groningen, 1957.

- Jennings 2002**: JENNINGS (S.) – Late Hellenistic and Early Roman Glass from the Souks Excavations, Beyrouth, Lebanon. In: Korbas (G.) ed. – *Hyalos, Vitrum, Glass*. 1<sup>st</sup> International Conference. Athènes, 2002, p.127-132.
- Lascoux, Widlack 1996**: LASCoux (J.-P.), WIDLAK (W.) – « Une production lyonnaise d'olpés: l'atelier de Saint-Vincent », In: A. Desbat, M. Genin, J. Lasfargues (dir.), *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. Première partie: les ateliers précoces*, Gallia, 53, 1996, p. 13-18.
- Laubenheimer 1985**: LAUBENHEIMER (F.) – *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 66, Besançon, 1985.
- Lemaître 1995**: LEMAITRE (S.) – « Les importations d'amphores orientales à Lyon, de l'époque d'Auguste au début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., Etude préliminaire », Actes du Congrès de Rouen, *SFECAG*, 1995, p. 195-205.
- Lemaître 1997**: LEMAITRE (S.) – L'amphore de type Agora F65/66, dite « monoansée ». Essai de synthèse à partir d'exemplaires lyonnais, *SFECAG*, Actes du congrès du Mans, 1997, p. 311-319.
- Lemaître 1999**: LEMAITRE (S.) – Les importations d'amphores orientales dans la vallée du Rhône de l'époque d'Auguste à la fin du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon II, 1999.
- Lemaître, Desbat, Maza 1998**: LEMAITRE (S.), DESBAT (A.), MAZA (G.) – « Les amphores du site du sanctuaire de Cybèle à Lyon. Etude préliminaire », Actes du Congrès d'Istres, *SFECAG*, 1998, 49-60.
- Leveau 1996**: LEVEAU (Ph.) – L'eau dans la maison à l'époque romaine. In: *La maison urbaine d'époque romaine*, Documents d'Archéologie Vauclusienne, 6, 1996, p. 155-168.
- Lignereux, Peters 1996**: LIGNEREUX (Y.), PETERS (J.) – Techniques de boucherie et rejets osseux en Gaule Romaine., *Anthropozoologica*, 1996, n° 24, p. 45-98.
- Lloyd-Morgan 1981**: LLOYD-MORGAN (G.) – Roman Mirrors and the Third Century. in: Anthony King and Marten Henig. *The Roman West in the Third Century*, BAR 109, Oxford, 1981.
- Lozet, Mathieu 1997**: LOZET (J.), MATHIEU (C.) – *Dictionnaire des sciences du sol*, édition Tec et Doc, 1997.
- Lurol 2002**: LUROL (J.-M.) – Le site médiéval des Vignarets à Upie (Drôme), Archéologie du TGV Méditerranée, Antiquité, Moyen Age, Epoque moderne, T. 3, *Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 10, 2002, p. 666-673.
- Mandier 1984**: MANDIER P. – Le relief de la moyenne vallée du Rhône au Tertiaire et au Quaternaire, Orléans, éd. BRGM, Doc n°151, 3t., 1984.
- Mandy, Monin, Krausz 1990**: MANDY (B.), MONIN (M.), KRAUSZ (S.) – « L'hôpital Sainte-Croix à Lyon. Un quatrième fossé », *Gallia*, 47, 1990, p. 79-86.
- Martin-Kilcher 1987**: MARTIN-KILCHER (S.) – *Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiser-Augst, Die Südspanischen Ölamphoren*, Augst, 1987.
- Martin-Kilcher 1994**: MARTIN-KILCHER (S.) – *Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst: Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte (Gruppen 2-24)*, Augst, 1994.
- Martin-Kilcher 2003**: MARTIN-KILCHER (S.) – Dépôts en milieu urbain et amphores: évacuation organisée – réutilisation - déchets. In: BALLETT (P.), CORDIER (P.), DIEUDONNE-GLAD (N.) (Dir.) – *La ville et ses déchets dans le monde romain: rebuts et recyclages*. Actes du colloque de Poitiers (19-21 septembre 2002). *Archéologie et Histoire romaine*, 10, Montagnac, 2003, p. 231-242.

**Matal 2002** : MATAL (M.) – «Etude du mobilier céramique du I<sup>er</sup> s. av. n. è. d'Alba (Ardèche): chronologie et faciès culturels», *RAN*, 35, 2002, p. 371-400.

**Maza 1998** : MAZA (G.) – «Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon. II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.», Actes du Congrès d'Istres, *SFECAG*, 1998, p. 11-29.

**Maza 2001** : MAZA (G.) – «Les importations de céramique fine méditerranéenne à Lyon (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)», Actes du Congrès du Mans, *SFECAG*, 2001, p. 413-444.

**Maza et alii 2002** : MAZA (G.), SAISON-GUICHON (A.), VALLET (C.), BECKER (Ch.) – Un dépôt d'atelier de potiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère dans la cour des Subsistances à Lyon, *SFECAG*, Actes du congrès de Bayeux, 2002, p. 275-330.

**Metzler 1995** : METZLER (J.) – *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, III, Band 2, Luxembourg, 1995.

**Monin, Maza 2003** : MONIN (M.), MAZA (G.) – «Le fossé de l'Hôpital Sainte-Croix à Lyon», In: M. Poux, H. Savay-Guerraz (dir.), *Lyon avant Lugdunum*, Catalogue d'exposition, MCGR, 2003, p. 106-107.

**Mukai, Rigoir 2007** : MUKAI (T.), RIGOIR (Y.) – Un atelier de potiers «rive gauche»; les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes de la place des Ormeaux. In: PARRON (I.), TARDIEU (J.) (dir.) – *De mémoires de palais. Archéologie et histoire de groupe cathédral de Valence*, catalogue d'exposition, 2006, p.114-116.

**Olmer, Maza 2004** : OLMER (F.), MAZA (G.), «Le marché gaulois. Le négoce du vin en Gaule préromaine et romaine: voies et modalités de diffusion», In: M. Poux (dir.), *Le vin. Nectar des Dieux - Génie des Hommes*, Catalogue d'exposition, MCGR, 2004, p. 140-157.

**Parron, Tardieu 2006** : PARRON (I.), TARDIEU (J.) (dir.) – *Mémoires de palais. Archéologie et Histoire autour du palais épiscopal de Valence*, catalogue d'exposition, Valence, 2006.

**Paunier 2004** : PAUNIER (D.) – Bibracte: Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux: des origines de l'oppidum au règne de Tibère. *Glux-en-Glenne: Centre archéologique du Mont Beuvray*, 2004.

**Petit, Brunella 2005** : PETIT (J.-P.), BRUNELLA (Ph.) (dir.) – *Bliesbrück-Reinheim. Celtes et Gallo-romains en Moselle et en Sarre*, Paris, 2005.

**Picon 1973** : PICON (M.) – *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de Recherches sur les techniques gréco-romaines, 2, Université de Dijon, 1973.

**Poux 1998** : POUX (M.) – «Les amphores et la chronologie des sites Bâlois (Bâle-Gasfabrik - Bâle-Münsterhügel). Nouvelles données», In: M. Tuffreau-libre, A. Jacques (dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les territoires voisins: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine (Arras, 1996)*, Nord-ouest Archéologie, 7, 1998, p. 385-416.

**Py, Adroher-Aurox, Sanchez 2001** : PY (M.), ADROHER-AUROUX (M.), SANCHEZ (C.) – *Corpus des céramiques de l'Age du Fer de Lattes (Fouilles 1963-1999)*, DICOCER, Lattara, 14, 2001.

**Réthoré 1993** : RETHORE (P.) – Influence des orientations cadastrales sur la ville de Valence, *Cadastres et occupation du sol*, *RAN*, 26, 1993, p. 105-111.

**Réthoré, Vaireaux 1994** : RETHORE (P.), VAIREAUX (F.) – «Nouveaux apports à l'étude des cadastres antiques de la cité de Valence», In: Fr. Favory, J.-L. Fiches (dir.), *Les campagnes de la France Méditerranéenne dans l'Antiquité et le Haut-Moyen-Age. Etudes*, DAF, 42, 1994, p. 141-145.

- Réhoré, Valette 2006** : RETHORE (P.), VALETTE (C.) – Histoire du quartier cathédral à l'époque antique. In : PARRON-KONTIS (I.), TARDIEU (J.) (dir.) – *De mémoires de palais. Archéologie et histoire du groupe cathédral de Valence*, catalogue d'exposition, musée de Valence, 2006.
- Roche-Bernard 1993** : ROCHE-BERNARD (G.) – Costumes et textiles en Gaule romaine avec la collaboration d'Alain Ferdière, *Editions Errance*, 1993.
- Rostaing 1869** : ROSTAING (Ch. de) – Rapport sur la voie et inscriptions romaines découvertes à Valence en 1869, in *BSASD*, t. IV, 1869, p. 426-433.
- Riha 1986** : RIHA (E.) – *Römische Toilettgerät und medizinische Instrument aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, 1986.
- Riha 1990** : RIHA (E.) – Der Römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst. mit naturwissenschaftlichen Beiträgen von Willem B. Stern und Curt W. Beck sowie einem Exkurs von Alex R. Furger. - *Augst: Römermuseum Augst*, Forschungen in Augst, 10, 1990.
- Robin 2008** : ROBIN (L.) – L'atelier de verrier de la montée de la Butte à Lyon (milieu I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. – début II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), aspects techniques et typologiques. In : *BullAFAV*, 2008, p. 62-66.
- Roussel-Ode 2008** : ROUSSEL-ODE (J.) – Le verre dans les chefs-lieux de cités de la moyenne vallée du Rhône du I<sup>er</sup> s. av. n. è. à la fin du III<sup>e</sup> s. de n.è. Thèse, Université Aix-Marseille 1 – Université de Provence.
- Rütti 1991** : RÜTTI (B.) – Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst: *13/1 : text ; 13/2 : Katalog und Tafeln*. Augst: Römermuseum Augst, 1991.
- Rigoir 1995** : RIGOIR (Y.) – DS.P : une vaisselle méridionale, *Terres de Durance, Céramiques de l'Antiquité aux Temps modernes*, Musée de Digne, 1995.
- Saison-Guichon 2001** : SAISON-GUICHON (A.) – «Les mortiers de cuisine en céramique commune claire à Lyon», Actes du Congrès de Lille-Bavay, *SFECAG*, 2001, p. 465-477.
- Sanchez 2006** : SANCHEZ (C.) - «Les niveaux augustéens d'un quartier résidentiel de Narbonne antique. Etude du mobilier céramique du Clos de la Lombarde», In : S. Mauné, M. Genin (dir.), *Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise (fin du I<sup>er</sup> s. av.-VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, 2006, p. 11-63.
- Sautel 1957** : SAUTEL (Chanoine J.) – *Forma Orbis Romani*, Carte archéologique de la Gaule romaine, département de la Drôme, Paris, 1957.
- Schenk 2008** : SCHENK (A.) - Regard sur la tabletterie antique : les objets en os, bois de cerf et ivoire du Musée romain d'Avenches, *Association Pro Aventico*, 2008.
- Schmid 1972** : SCHMID (E.) - *Atlas of animal bones*. Amsterdam, Londres, New-York : Elsevier Company, 1972. 152 p., 37 pl.
- Silvino 2001** : SILVINO (T.) - «Les importations d'amphores à huile de Bétique à Lyon du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., Etude préliminaire», *SFECAG*, 2001, p. 331-346.
- Silvino 2007** : SILVINO (T.) – Lyon. La fouille du Parc Saint-Georges: le mobilier céramique de l'Antiquité tardive, *RAE*, 56, 2007, p. 187-230.
- Silvino, Poux 2005** : SILVINO (T.), POUX (M.) - Où est passé le vin de Bétique ? Nouvelles données sur le contenu des amphores dites «à saumures» de types Dressel 7-11/Pompéi VII/Beltran 2A-B (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), *SFECAG*, Actes du congrès de Blois, 2005, p. 501-514.
- Thirion 2005** : THIRION (Ph.) – La première trame urbaine du plateau de la Sarra. In : DESBAT (A.) (dir.), *Lugdunum naissance d'une capitale*, catalogue d'exposition, 2005.
- Tyers 1993** : TYERS (P.) – *Early roman pottery from Valence-Préfecture (Drome)*, Document final de synthèse, SRA Rhône-Alpes, 1993.

**Vaireaux 1993**: VAIREAUX (F.) – «Nouvelles données sur l'articulation morphologique des cadastrations antiques Valentinoises», *Cadastrés et occupation du sol, RAN*, 26, 1993, p. 117-124.

**Vicard 1996**: VICARD (T.) – Répertoire illustré des céramiques domestiques en Lyonnais (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.). In: FAURE-BOUCHARLAT (E.), VICARD (T.), MACCARI-POISSON (B.), SAVAY-GUERRAZ (S.) - Pots et potiers en Rhône-Alpes, *DARA*, 12, 1996, p. 179-309.

**Will 1996**: WILL (E.) – «Les origines de la colonie de Valence», *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1996, p. 92-102.

## Rapports de fouilles, diplômes universitaires

**Argant 2001**: ARGANT (T.) - *L'Alimentation d'origine animale à Lyon des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, Thèse de Doctorat, Lyon, Université Lumière - Lyon 2. 2 vol., 856 p., 28 tab., 44 fig., 2001.

**Argant 2006**: ARGANT (T.) – Rue Monseigneur Lavarenne (Lyon – 05). Etude de la faune. In: Bernot (E.) *et alii*, *Rue Monseigneur Lavarenne – Avenue Adolphe Max, 69005 Lyon – Volume 4: Etude du mobilier*, Service Archéologique de la Ville de Lyon – SRA-RA, 2006, p. 86-110.

**Argant 2008**: ARGANT (T.) – *Base de données ostéométriques* [BD FileMakerPro, consultable sur demande].

**Ayala et alii 2006**: AYALA (G.) – *Lyon (Rhône), 117-124 rue Pierre Audry*, rapport de fouille, SRA Rhône-Alpes, 2006.

**Bernot et alii 2006**: BERNOT (E.) (dir.) – *Lyon (Rhône), Rue Monseigneur Lavarenne – Avenue Adolphe Max, 69005 Lyon –*, Service Archéologique de la Ville de Lyon – SRA-RA, 2006.

**Clément 2008**: CLEMENT (B.) - Les couvertures en tuiles de terre cuite, en Gaule Celtique, au 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> siècle av. n. ère: apparition, fabrication, typologie et provenance. Mémoire de master 1, sous la direction de M. Poux et A. Desbat. Université Lumière Lyon 2, 2008.

**Gabayet 2004**: GABAYET (F.) – *Valence, place des Ormeaux (Drôme)*, rapport de fouilles d'archéologie préventive, SRA Rhône-Alpes, 2004.

**Mayoud à paraître**: MAYOUD (S.) - *Narbonne (Aude), La Coupe III*, Rapport de fouilles, Archéodunum, à paraître.

**Monin 2008**: MONIN (M.) - *Vaise (Rhône), Rue des Monts d'Or*, rapport de fouilles, SAM Lyon, 2008.

**Motte et alii 2005**: MOTTE (S.) – *Annecy-le-Vieux (74), Les Ilettes*, Rapport de fouille, SRA Rhône-Alpes, 2005.

**Olive 1991**: OLIVE (C.) – *Valence-Préfecture 90. Rapport préliminaire à la publication – 1991*, rapport dactylographié.

**Payen 1977**: PAYEN (P.) – Fouilles de sauvetage sur le chantier d'un parking souterrain à Valence, rapport, 1977.

**Poux 2008**: POUX (M.) - *Villa de Goiffieux, St Laurent d'Agnay (Rhône)*, rapport de fouilles, Université Lumière Lyon 2, 2008.

**Réthoré 1988**: RETHORE (P.) – *Valence, Salle des fêtes*, rapport d'intervention archéologique, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1988.

**Réthoré 1997**: RETHORE (P.) – *Valence, Préfecture, DFS de sauvetage urgent*, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1997.

**Réthoré 1998**: RETHORE (P.) – *Valence, Théâtre municipal, DFS de sauvetage urgent*, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1998.

**Réthoré 2000**: RETHORE (P.) – Valence, Place des Clercs et de l'université, chevet de la cathédrale. Surveillance des travaux, SRA Rhône-Alpes, 2000.

**Réthoré 2006**: RETHORE (P.) – Valence, angle des rues d'Arménie et Bouffier, diagnostic archéologique, SRA Rhône-Alpes, 2006.

**Robin 2007**: ROBIN (L.) – *L'atelier de verrier de la Montée de la Butte à Lyon (milieu I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. – début II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., aspects techniques et typologiques*, mémoire de Master II, inédit, université Lyon 2, 2007.

**Ronco 2004**: RONCO Ch. – Valence, place de la Porte Neuve, rapport de fouilles, SRA Rhône-Alpes, 2004.

**Ronco 2007**: RONCO Ch. – Valence, Boulevards. *In*: Bilan Scientifique, DRAC-SRA Rhône-Alpes, 2007.

**Sanchez 2003**: SANCHEZ (C.) – *Le mobilier céramique de Narbonne et sa région (II<sup>e</sup> s. av. n. è./I<sup>er</sup> s. de n. è), pour une analyse du processus de romanisation*, Thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon 2, 2003.

**Tardieu 2000**: TARDIEU (J.) – *L'architecture de galets en Drôme du nord*, rapport, 2000.

Rhône-Alpes  
Département de la Drôme (26)

## **VALENCE – Angle rue d’Arménie et rue Bouffier**

Code INSEE: 26362  
N° de site: 26362229818  
Arrêté de prescription n°: 07-024  
Arrêté d’autorisation n°: 2008/1110  
Code opération Patriarche: 229818



### **Rapport d’Opération d’Archéologie Préventive**

#### **Volume II/III – Figures et planches**

Sous la direction de Tony SILVINO (responsable d’opération)  
Assisté de Catherine ARGANT

Archeodunum SA  
Service Régional de l’Archéologie, DRAC Rhône-Alpes

Chaponnay, Mai 2009



### *Avertissement*

*Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10)  
Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.*

**VALENCE (DRÔME),**  
**Angle rue d'Arménie et rue Bouffier**  
Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive

Illustration de couverture: vue du site depuis l'ouest (cliché Archeodunum)

Sous la direction de Tony Silvino

Rédaction

Tony Silvino, Catherine Argant, Guillaume Maza, Laudine Robin, Marie Gagnol, Bertrand Moulin, Thierry Argant, Benjamin Clément, Rodolphe Nicot

Plans et mises au net

Damien Tourgon

Mise en page

Alexandre Moser

## Liste des figures

**Fig. 1 :** localisation de l'intervention dans la région de la Drôme et extrait de la carte IGN (Géoportail) (éch. : 1/250000). DAO : D. Tourgon.

**Fig. 2 :** Localisation de l'intervention de Valence provenant de la carte IGN (Géoportail) et extrait du cadastre (éch. : 1/50000). DAO : D. Tourgon.

**Fig. 3 :** Figure 3. 1, Carte géologique de Valence. 2, Les terrasses de l'époque würmienne (d'après Mandier 1988); 3, Provenance des terres utilisées pour la construction au cours de l'Antiquité et du Moyen Age (d'après Brochier 2006). DAO : T. Silvino.

**Fig. 4 :** Localisation des principales opérations valentinoises (Géoportail). DAO : D. Tourgon.

**Fig. 5 :** Plan général des vestiges toutes périodes confondues (éch. : 1/200). DAO : D. Tourgon

**Fig. 6 :** Plan général des coupes et localisation des sondages Inrap (éch. : 1/200). DAO : D. Tourgon).

**Fig. 7 :** 1. Etat du chantier au 2 juin 2008 (vue de l'ouest); 2. Coactivité avec la société ELTS pour la réalisation de la berlinoise (vue de l'est) (clichés Archeodunum).

**Fig. 8 :** 1. Phase de décapage (vue du sud-ouest); 2. Phase de décapage (vue de l'ouest) (clichés Archeodunum).

**Fig. 9 :** 1. Le site vu de l'ouest; 2. Le site vu de l'est (clichés Archeodunum).

**Fig. 10 :** Plan des vestiges antique état 1 (éch. : 1/200, 1/40). Photographies du four F40 (clichés Archeodunum). DAO : D. Tourgon.

**Fig. 11 :** Fosse F113 (éch. : 1/20) (clichés Archeodunum). DAO : D. Tourgon.

**Fig. 12 :** 1. Tranchées F142 et F143; 2: murs F120 et F121 (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.

**Fig. 13 :** 1. Mur F126; 2. Vestiges des murs effondrés en pisé-torchis incendiés (clichés Archeodunum).

**Fig. 14 :** Plan des vestiges antiques état 2 et détail sur les fondations maçonnées (éch. : 1/200, 1/80) (clichés Archeodunum). DAO : D. Tourgon.

**Fig. 15 :** Coupes stratigraphiques de la boutique nord avec son radier de galets (1: vue du sud; 2: vue du nord) (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.

**Fig. 16 :** Phase 2: seuil d'entrée de la domus F130 (1) et détail de la fondation (2) (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.

**Fig. 17 :** Phase 2: 1. Coupe de la fondation de base de pilier; 2. Base de colonne en molasse (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.

**Fig. 18 :** Restitution en plan de la domus phase 2 (éch. 1/200). DAO : D. Tourgon.

**Fig. 19 :** Plan des vestiges antiques état 3 (éch. : 1/200, 1/80). 1, vue du trottoir (US 75); 2, Réhaussement de la domus constitué d'un remblai de graviers (US 140) (clichés Archeodunum). DAO : D. Tourgon.

**Fig. 20 :** Phase 3: 1, parement interne du réservoir; 2, lit de mortier sur le mur est du réservoir (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.

**Fig. 21 :** Phase 3: 1, jonction entre la canalisation F90 et le réservoir; 2, maçonnerie limitant la rue du portique (US 404) (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.

**Fig. 22 :** Phase 3: 1, mur ouest de la boutique nord avec la présence d'une réfection (F37); 2, fond d'amphore remployé dans la boutique (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.

**Fig. 23:** Phase 3: 1, tranchée d'épierrement F47; 2, tranchée d'épierrement F67 (clichés d'Archeodunum). DAO: T. Silvino.

**Fig. 24:** Restitution en plan de la domus, phase 3 (éch.: 1/200). DAO: D. Tourgon.

**Fig. 25:** Essai de restitution de la façade de la domus d'après P. André (DAO: D. Tourgon).

**Fig. 26:** Essai de restitution en coupe (ouest-est) de la *domus* par P. André. DAO: D. Tourgon.

**Fig. 27:** Exemples de maisons lyonnaises augustéennes. 1, Clos du Verbe Incarné (Delaval 1994). 2, La Solitude (Gruyer 1973).

**Fig. 28:** 1, Herculanium, colonnes en briques engagées (Petit, Brunella 2005). 2, Cosa, exemple de maison dont la disposition de l'entrée rappelle celle de la domus de Valence (Brown 1960).

**Fig. 29:** Empurias, murs en pisé sur solin en pierre d'époque romaine (clichés T. Silvino).

**Fig. 30:** Plan des vestiges antiques phase 4 (éch.: 1/200, 1/50). DAO: D. Tourgon. Vues de la canalisation F77 (clichés Archeodunum).

**Fig. 31:** Phase 4: 1, comblement du réservoir vue de l'est; 2, recharge de la rue avec différents éléments hétérogènes (clichés Archeodunum). DAO: T. Silvino.

**Fig. 32:** Plan des vestiges antiques phase 5 (éch.: 1/200, 1/50, 1/60). Mur F156 (cliché Archeodunum). DAO: D. Tourgon.

**Fig. 33:** Phase 5: 1, caniveau F72; 2, fossé/chemin creux F153 vu du nord (clichés Archeodunum). DAO: T. Silvino.

**Fig. 34:** Plan des vestiges du Moyen Age (éch.: 1/200, 1/40). Photographie: solins F74 et F79 (cliché Archeodunum). DAO: D. Tourgon.

**Fig. 35:** Période médiévale: 1, fossé F110 recoupant le mur antique F42; 2, trou de poteau avec calage F119 (clichés Archeodunum). DAO: T. Silvino.

**Fig. 36:** Plan des vestiges des périodes moderne/contemporaine (éch.: 1/200). DAO: D. Tourgon.

**Fig. 37:** Période moderne: 1, ensemble de caves au sud-est de la parcelle; 2, vestiges de piédroit et de seuil en molasse (clichés Archeodunum). DAO: T. Silvino.

**Fig. 38:** Période moderne: 1, vestiges de l'accès aux caves (escalier) réaménagé en fosse septique à l'époque contemporaine; 2, entrée des caves bouchée par des blocs de béton (clichés Archeodunum). DAO: T. Silvino.

**Fig. 39:** Période moderne: 1, sol de galets disposés en «tête de chat»; 2, mur F43 reposant sur le mur antique F42 (clichés Archeodunum). DAO: T. Silvino.

**Fig. 40:** Période contemporaine: 1, cave au sud-ouest du site; 2, mur ouest de la cave (F1) construit en arête de poissons (clichés Archeodunum). DAO: T. Silvino.

**Fig. 41:** Période contemporaine: 1, fosse septique F26; 2, fosses septiques F32 et F35 (clichés Archeodunum). DAO: T. Silvino.

**Fig. 42:** Gravure de la «carte de Valence» de Pierre Prévost (1572). DAO: D. Tourgon.

**Fig. 43:** Plan de la ville de 1779 et son détail indiquant l'emplacement de la fouille. Réf: ADR 8 Fi 83. DAO: D. Tourgon.

**Fig. 44:** Plan cadastral de Valence de 1809 et détail montrant l'emprise de la fouille. DAO: D. Tourgon.

**Fig. 45:** Vue de Valence à vol d'oiseau et détail montrant l'emprise de la fouille (1848). Réf: ADR 8 Fi 82. DAO: D. Tourgon.

**Fig. 46:** Plan géométrique de la ville de Valence telle qu'elle est et de ses projets d'alignement (1814-1815) et photographie de la rue Belle-Image (rue d'Arménie) depuis l'Ouest (ADD, 15Fi 106). DAO: D. Tourgon.

- Fig. 47 :** Localisation des parcelles étudiées sur photographie aérienne avec détail (1944?) (échelle: 1/1000). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 48 :** Coupe Sud/Nord n°3 (éch.: 1/40). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 49 :** Coupe Est/Ouest n°6 (éch.: 1/20). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 50 :** Coupe Sud/Nord n° 49 et 63 (éch.: 1/25) (cliché Archeodunum). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 51 :** Coupes Nord/Sud n° 68 et 59, et Est/Ouest n° 75 et 59 (éch.: 1/40) (clichés Archeodunum). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 52 :** Coupes Nord/Sud et Est/Ouest n°24 (éch. 1/20). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 53 :** Coupes Nord/Sud n°7 (éch. 1/40). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 54 :** Coupe Ouest/Est et Nord/Sud n° 69 (éch.: 1/40) (clichés Archeodunum). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 55 :** Coupe Ouest/Est, n° 2, 4 et 32 (éch.: 1/80) (clichés Archeodunum). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 56 :** Coupe Ouest/Est n°26 (éch.: 1/20). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 57 :** Coupe Ouest/Est n° 25 (éch.: 1/50). DAO : D. Tourgon.
- Fig. 58 :** Coupes Est/Ouest et Nord/Sud n° 55 (éch.: 1/40). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 59 :** Coupe Ouest/Est n°29 (éch. 1/40). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 60 :** Coupe Nord/Sud n° 60 (éch. 1/20). DAO: D. Tourgon.
- Fig. 61 :** le monnayage (zone 2, US07) (photos Archeodunum).
- Fig. 62 :** l'*instrumentum*, peson entier et demi meule en basalte (photos Archeodunum).
- Fig. 63 :** la clouterie (répartition et métrologie).
- Fig. 64 :** distribution spatiale des scories et poids (en gr.)
- Fig. 65 :** les terres cuites architecturales, données quantitatives (US07).
- Fig. 66 :** profil des *tegulae* (zones 1 et 2) (éch. 1/3) (DAO B. Clément).
- Fig. 67 :** encoches de *tegulae*, zone 2 (US07) (éch. 1/3) (DAO B. Clément).
- Fig. 68 :** encoches de *tegulae*, zone 2 (US07) (éch. 1/3) (DAO B. Clément).
- Fig. 69 :** les terres cuites architecturales, marques digitées et traces d'engobe (zone 2, US07) (éch. 1/3) (DAO et photo B. Clément).
- Fig. 70 :** les terres cuites architecturales, données quantitatives (F1).
- Fig. 71 :** profils des *tegulae* et *imbrices* (F1) (éch. 1/3) (DAO B. Clément).
- Fig. 72 :** encoches de *tegulae* (F1) (éch. 1/3) (DAO B. Clément).
- Fig. 73 :** encoches de *tegulae* et *occulus* (F1) (éch. 1/3) (DAO B. Clément).
- Fig. 74 :** tableau des résultats du test carpologique du site de St Joseph (zone 2, US07).

## Liste des planches

**Planche 1.** Mobilier céramique antique, Phase 1. n° 1 à 4 : campanienne ; n° 5 : sigillée italique ; n° 6 à 9 : imitations de sigillée ; n° 10 à 15, 17 à 19 : parois fines ; n° 16 : ampoule (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 2.** Mobilier céramique antique, Phase 1. n° 20 à 21 : céramique peinte ; n° 22 : engobe blanc ; n° 23 à 29 : grise fine ; n° 30 : engobée (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 3.** Mobilier céramique antique, Phase 1. n° 31 à 33 : vernis rouge pompéien italique ; n° 34 à 35 : imitations régionales ; 36 : commune italique ; n° 37 à 38 : commune claire (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 4.** Mobilier céramique antique, Phase 1. n° 39 à 46 : céramique indigène, formes ouvertes ; n° 47 à 52 : formes fermées (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 5.** Mobilier céramique antique, Phase 1. n° 53 à 58 : céramique indigène, formes fermées ; n° 59 à 61 : couvercles ; n° 62 à 64 : amphores italiques (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 6.** Mobilier céramique antique, Phase 1. n° 65 à 67 : Amphores italiques (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 7.** Mobilier céramique antique, Phase 1. n° 68 à 72 : Amphores italiques (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 8.** Mobilier céramique antique, Phase 1. n° 73 à 78 : amphores italiques ; n° 79 : îles Baléares ; n° 80 : indéterminée (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 9.** Mobilier céramique antique, Phase 2. n° 81 à 100 : sigillée italique ; n° 101 : sigillée orientale (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 10.** Mobilier céramique antique, Phase 2. n° 102 à 105 : imitation de sigillée ; n° 106 à 111 : paroi fine ; n° 112 : peinte ; n° 113 à 117 : grise fine ; n° 118 à 124 : commune claire ; n° 125 : lampe (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 11.** Mobilier céramique antique, Phase 2. n° 126 à 129 : commune claire ; n° 130 à 132 : commune italique ; n° 133 : commune régionale (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 12.** Mobilier céramique antique, Phase 2. n° 134 à 148 : céramique indigène, formes fermées (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 13.** Mobilier céramique antique, Phase 2. n° 149 à 156 : céramique indigène, formes ouvertes ; n° 157 à 158 : couvercles/coupes ; n° 159 : dolia (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 14.** Mobilier céramique antique, Phase 2. n° 160 : amphore italique ; n° 161 à 169 : péninsule ibérique ; n° 170 : Marseille ; n° 171 à 173 : Orient (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 15.** Mobilier céramique antique, Phase 3. n° 174 à 184 : sigillée italique ; n° 185 : imitation de sigillée ; n° 186 : engobée ; n° 187 à 190 : paroi fine ; n° 191 : grise fine ; n° 193 : balsamaire ; n° 194 : brûle-parfum ; n° 195 : lampe (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 16.** Mobilier céramique antique, Phase 3. n° 196 à 198 : commune claire ; n° 199 : commune italique ; n° 200 à 205 : commune indigène, formes ouvertes (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

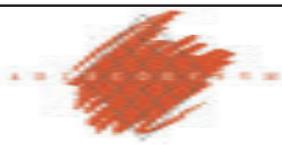
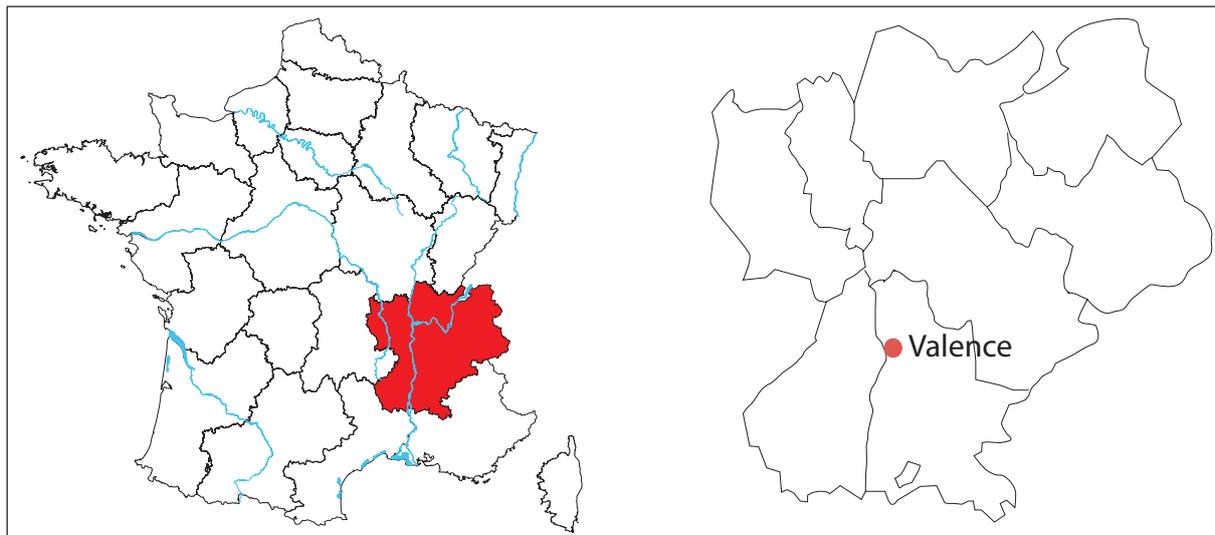
**Planche 17.** Mobilier céramique antique, Phase 3. n° 206 à 211 : céramique indigène ; n° 212 : couvercle ; n° 213 à 214 : amphore italique ; n° 215 : gauloise indéterminée ; n° 216 : Marseille (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 18.** Mobilier céramique antique, Phase 3. n° 217 à 222 : amphores de la péninsule ibérique ; n° 223 : amphore italique (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

**Planche 19.** Mobilier céramique antique, phase 4. n° 1 à 7 et 11 : sigillées sud-gauloises ; n° 8 à 10, sigillées de Lezoux ; 12 à 15, parois fines (éch. : 1/3.). DAO : L. Robin.

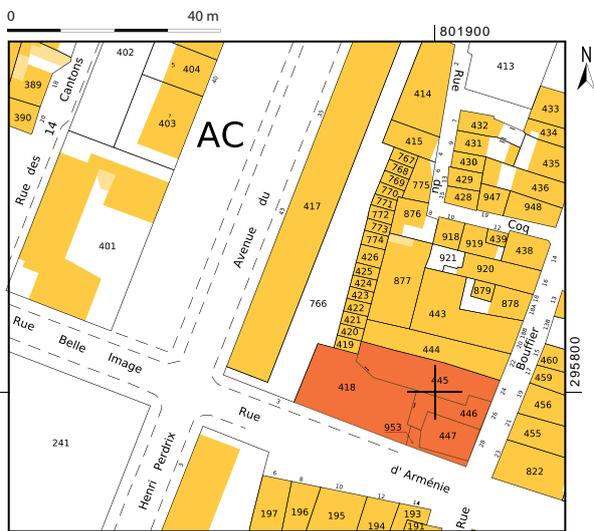
- Planche 20.** Mobilier céramique antique, phase 4, n° 1 à 12, communes grises modelées; n° 13, communes rouges modelées (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.
- Planche 21.** Mobilier céramique antique, phase 4. n° 1, céramique commune rouge; n° 2 à 7, céramiques communes claires (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.
- Planche 22.** Mobilier céramique antique, phase 4. Amphores de Bétique (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.
- Planche 23.** Mobilier céramique antique, phase 4. 1 à 7, amphores de Bétique; 8, amphore gauloise; 9, amphore orientale (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.
- Planche 24.** Mobilier céramique antique, phase 5. 1 à 9, sigillées Claire B; 10, sigillée sud-gauloise (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.
- Planche 25.** Mobilier céramique antique, phase 5. 1 à 3, céramiques communes grises; 4 et 5, céramiques communes rouges; 6 à 10, céramiques communes rouges micacées; 11, commune claire; 12, amphore orientale (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.
- Planche 26.** Mobilier céramique antique, phase 6. 1 à 3, sigillée Claire B; 4, sigillée africaine C; 5, céramique commune rouge; 6, commune rouge micacée; 7 et 8, amphores de Maurétanie Césarienne (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.
- Planche 27.** Mobilier céramique médiéval. 1, céramique commune grise kaolinitique; 2 à 9, céramique commune grise siliceuse; 10 et 11, céramique commune rouge glaçurée (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.
- Planche 28.** Mobilier en verre (éch.: 1/2.). DAO: L. Robin.
- Planche 29.** Mobilier en verre (éch.: 1/2.). DAO: L. Robin.
- Planche 30.** *Instrumentum* antique, phase 1 (éch.: 1/3.). DAO: M. Gagnol.
- Planche 31.** *Instrumentum* antique, 1 à 4, phase 1; 5 à 7, phase 2 (éch.: 1/3.). DAO: M. Gagnol.
- Planche 32.** *Instrumentum* antique, phase 4 (éch.: 1/3.). DAO: M. Gagnol.
- Planche 33.** Monnaies. 1, potin aux poissons; 2, *dupondius* de Nîmes; 3, petit bronze colonial de Cavaillon; 4, *nummus* constantinien. DAO: R. Nicot.
- Planche 34.** Profils de tegulae - Phase 1 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément.
- Planche 35.** Profils de tegulae - Phase 1 et 2 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément.
- Planche 36.** Encoches de tegulae à pâte calcaire - Phase 1 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément.
- Planche 37.** Encoches de tegulae - Phase 1 et 2 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément.
- Planche 38.** Profils de tegulae et d'imbrices - Phase 3 et 4 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément.
- Planche 39.** Encoches de tegulae - Phase 3 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément.
- Planche 40.** Encoches de tegulae - Phase 4 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément.
- Planche 41.** Matériaux de construction avec marques digitées et empreinte - Phase 2, 3 et 4 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément.
- Planche 42.** Matériaux de construction en terre cuite - Phase 1 à 5 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément.
- Planche 43.** Restes de construction: 1, fragments de torchis (F115); 2, fragments de pisé (à gauche) et de torchis (à droite) (US346). DAO: T. Silvino.

# FIGURES

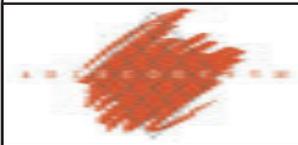


Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 1.** Localisation de l'intervention dans la région de la Drôme et extrait de la carte IGN (Géoportail) (éch. : 1/250000). DAO: D. Tourgon



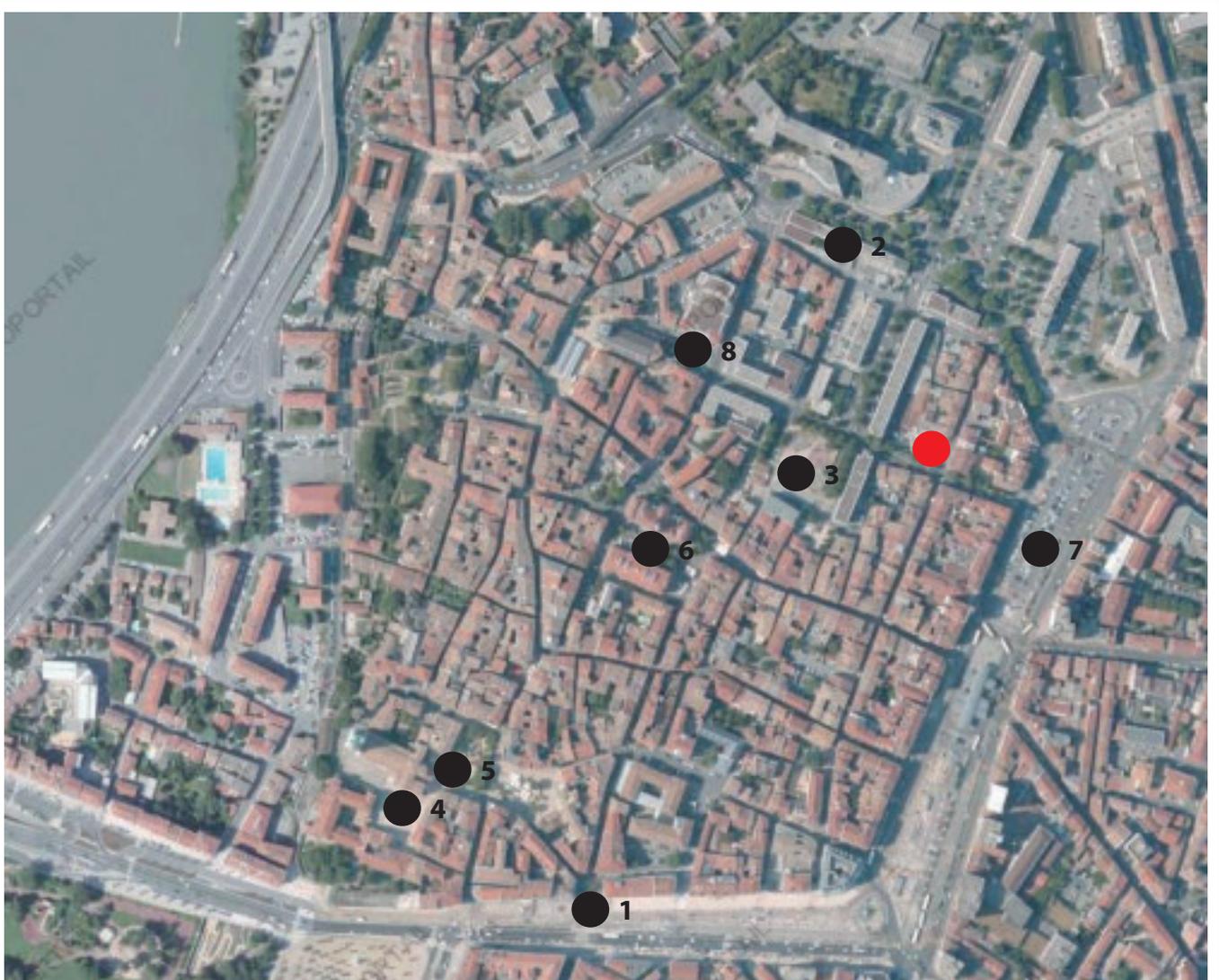
Localisation des parcelles étudiées sur le fond cadastral 1709 (ADD - 3 P 3615/33 : Section A bis, Ville de Valence (parcelles n°1-1506))  
 échelle : 1/1000



Valence/ Angle des rues  
 d'Arménie et Bouffier  
 2008 - 26362229818

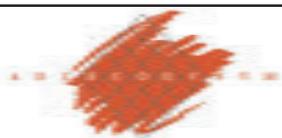
**Figure 2.** Localisation de l'intervention de Valence provenant de la carte IGN (Géoportail) et extrait du cadastre (éch. : 1/50000). DAO: D. Tourgon





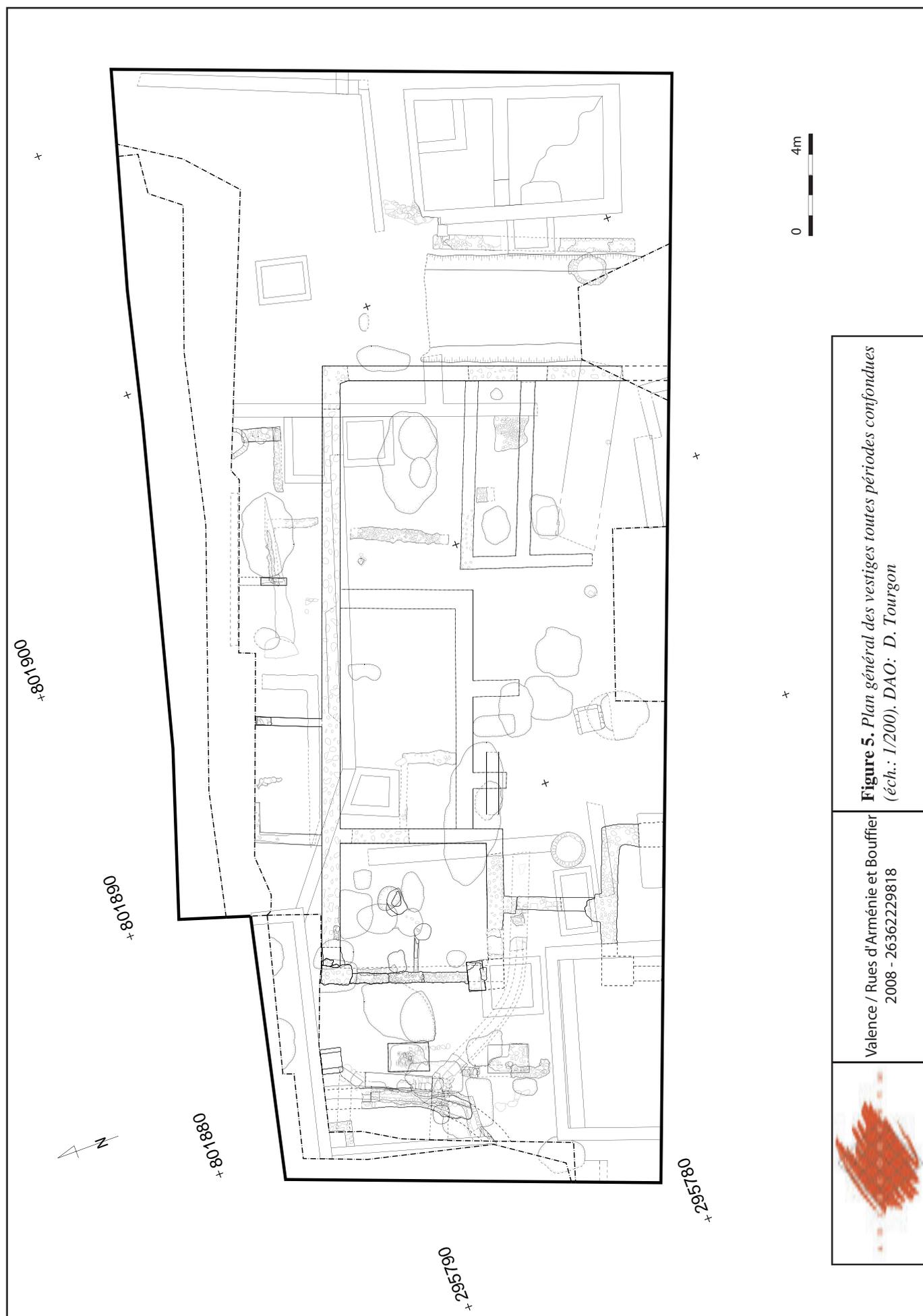
● Localisation de la fouille

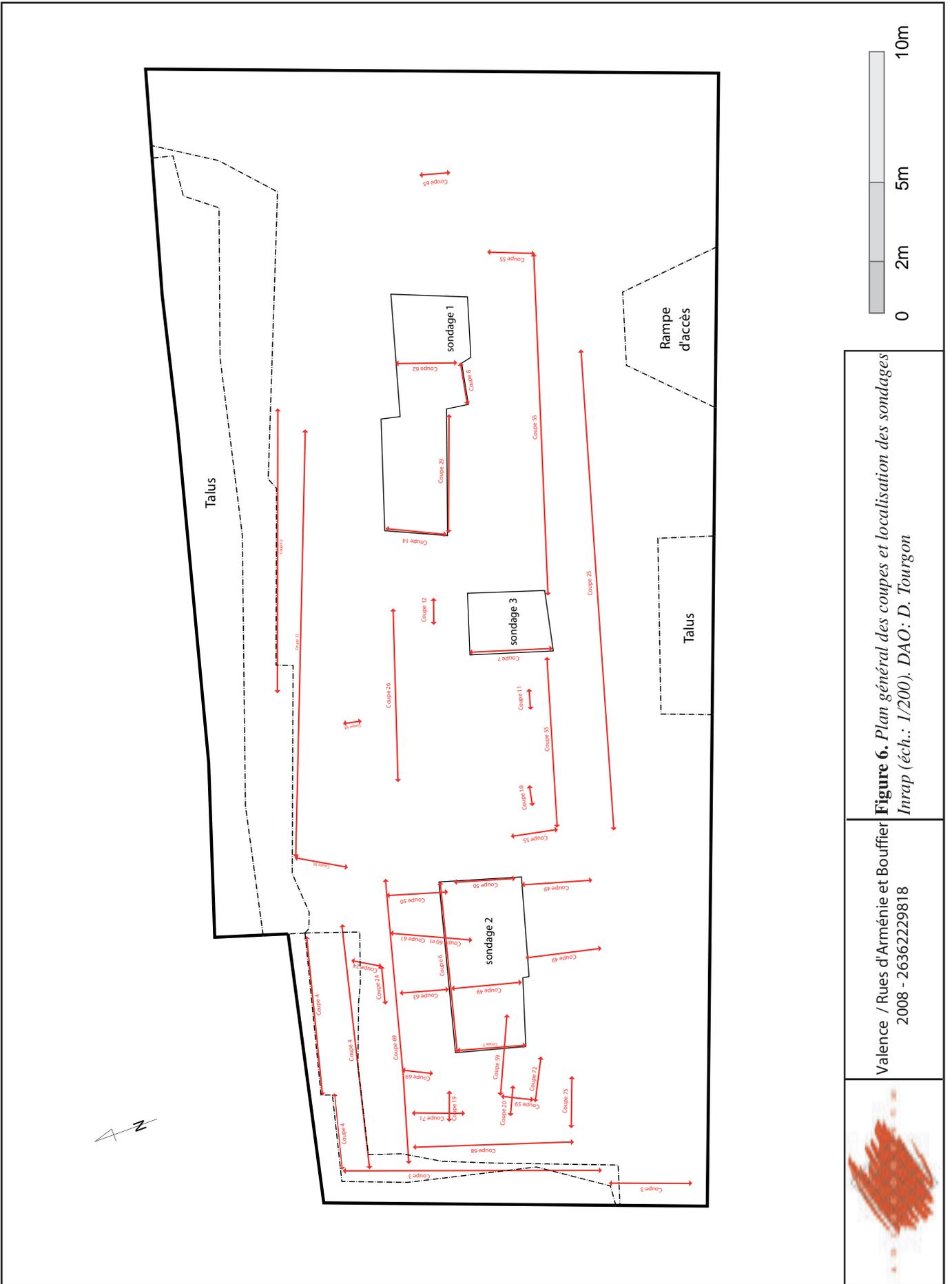
1, place de la Porte-Neuve ; 2, La Préfecture ; 3, parking Belle-Image ; 4, place des Ormeaux ; 5, place des Clercs ; 6, place de la Liberté, ; 7, les "boulevards" ; 8, Salle des fêtes.



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 4.** Localisation des principales opérations valentinoises (Géoportail). DAO: D. Tourgon





**Figure 6.** Plan général des coupes et localisation des sondages Inrap (éch.: 1/200). DAO: D. Tourgon

Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

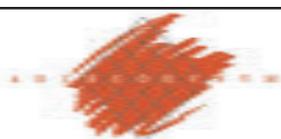




1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 7. 1.** Etat du chantier au 2 juin 2008 (vue de l'ouest) ; 2 :  
coactivité avec la société ELTS pour la réalisation de la berlinoise  
(vue de l'est) (clichés Archeodunum).



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

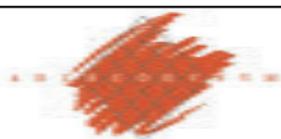
**Figure 8.** 1 : Phase de décapage (vue du sud-ouest) ; 2 : Phase de décapage (vue de l'ouest) (clichés Archeodunum).



1



2

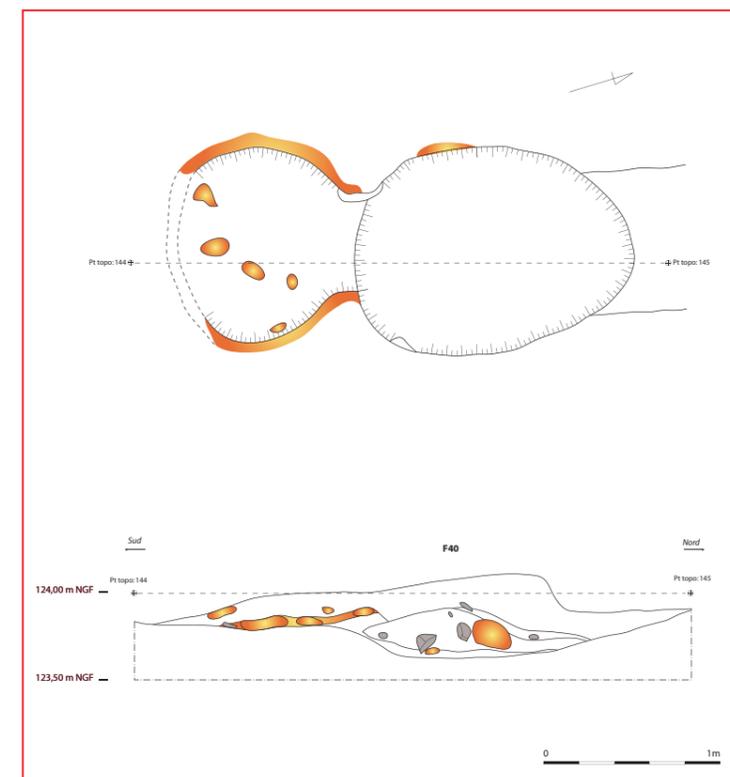


Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 9. 1** : le site vu de l'ouest; 2 : le site vu de l'est (clichés Archeodunum).



0 4m

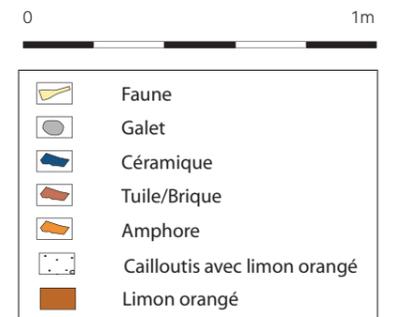
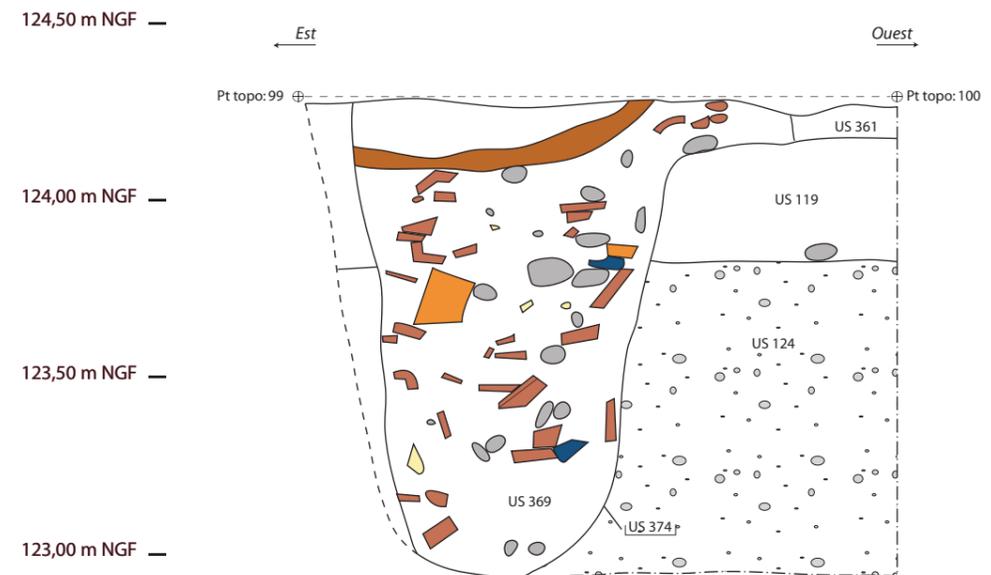
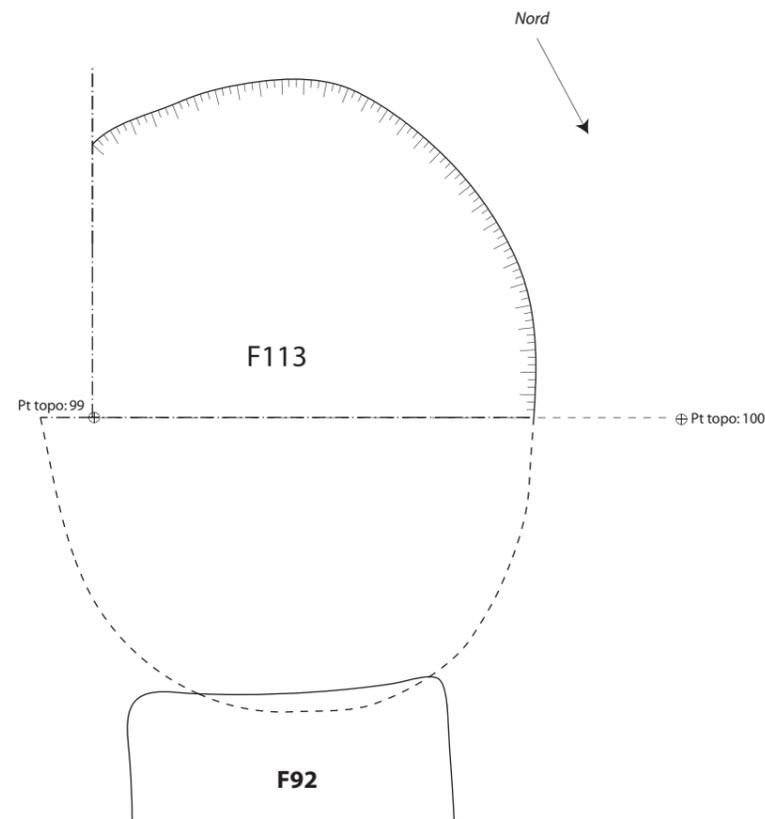
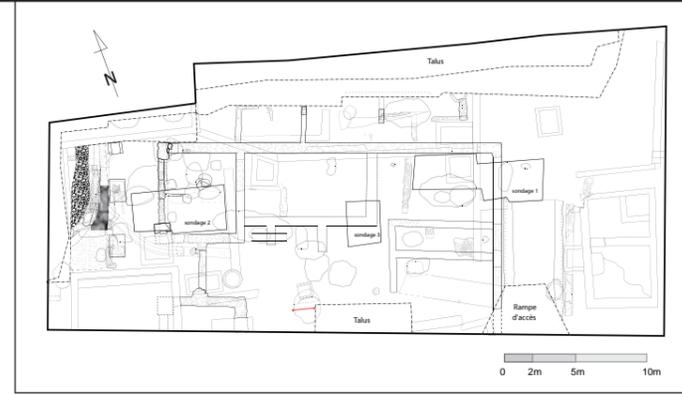


- Phase 1 séquence 1
- Phase 1 séquence 2
- Phase 1 séquence 3

Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 10.** Plan des vestiges antique état 1 (éch.: 1/200, 1/40).  
Photographies du four F40 (clichés Archeodunum).  
DAO : D. Tourgon





Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 11.** Fosse F113 (éch.: 1/20) (clichés Archeodunum).  
DAO: D. Tourgon





1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

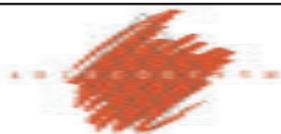
**Figure 12.** 1. Tranchées F142 et F143 ; 2 : murs F120 et F121  
(clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.



1

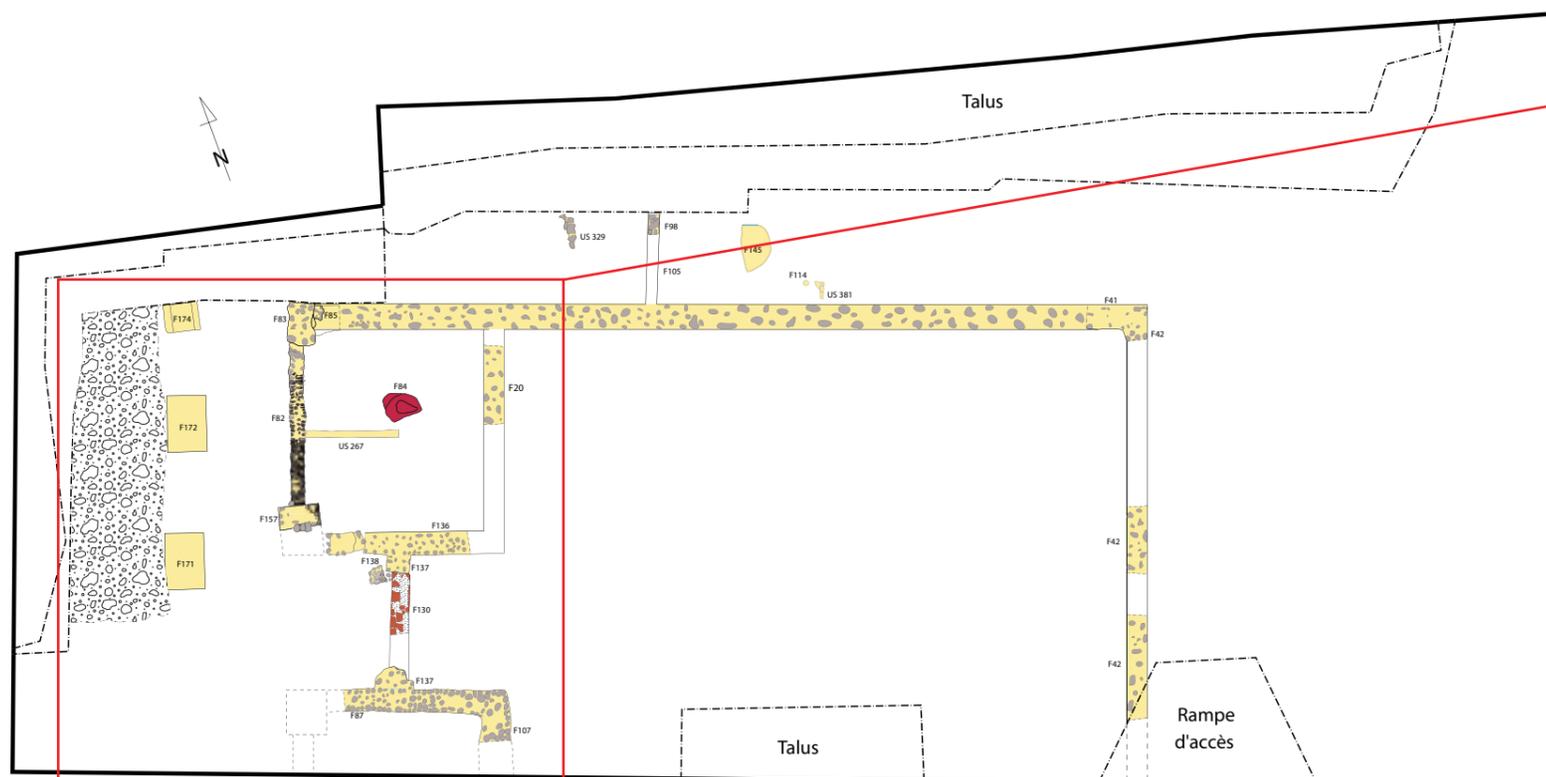
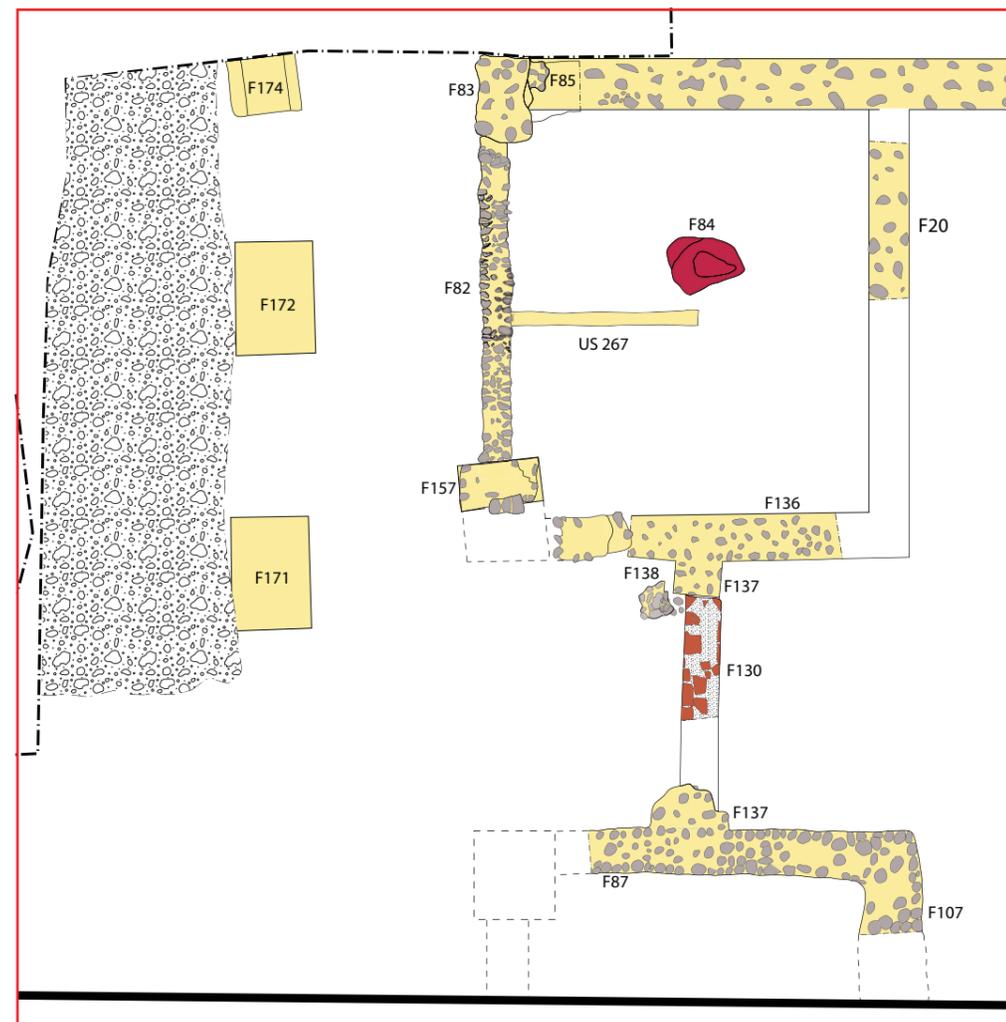


2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 13.** 1. Mur F126 ; 2. Vestiges des murs effondrés en pisé-torchis incendiés (clichés Archeodunum).



Phase 2

**Figure 14.** Plan des vestiges antiques état 2 et détail sur les fondations maçonnées (éch.: 1/200, 1/80) (clichés Archeodunum). DAO: D. Tourgon.

Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818





1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

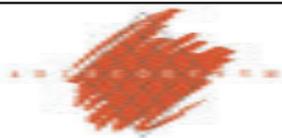
**Figure 15.** Coupes stratigraphiques de la boutique nord avec son radier de galets (1 : vue du sud ; 2 : vue du nord) (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 16.** Phase 2 : seuil d'entrée de la domus F130 (1) et détail de la fondation (2) (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.



1

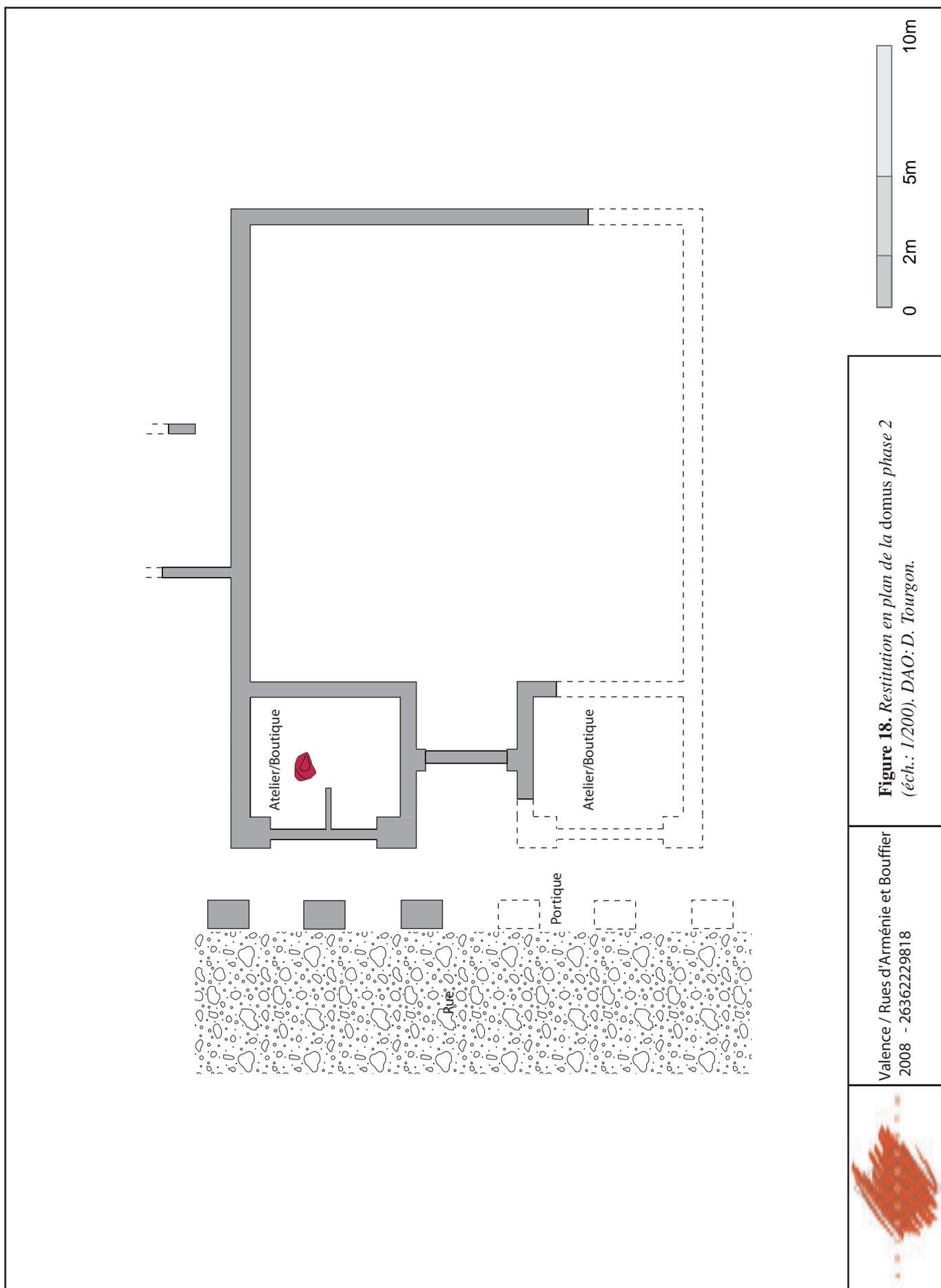


2



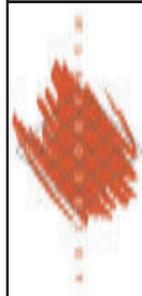
Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 17.** Phase 2 : 1. Coupe de la fondation de base de pilier ; 2. Base de colonne en molasse (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.



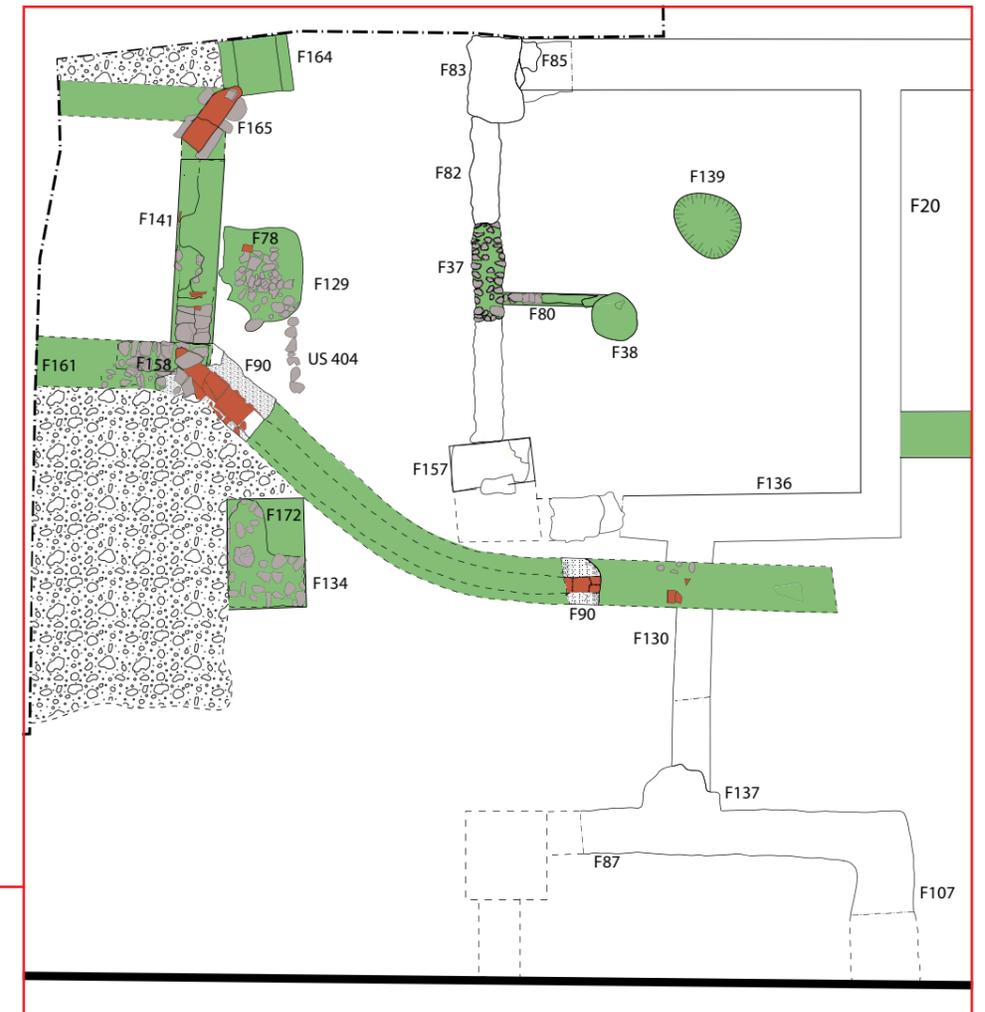
**Figure 18.** Restitution en plan de la domus phase 2 (éch.: 1/200). DAO: D. Tourgon.

Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

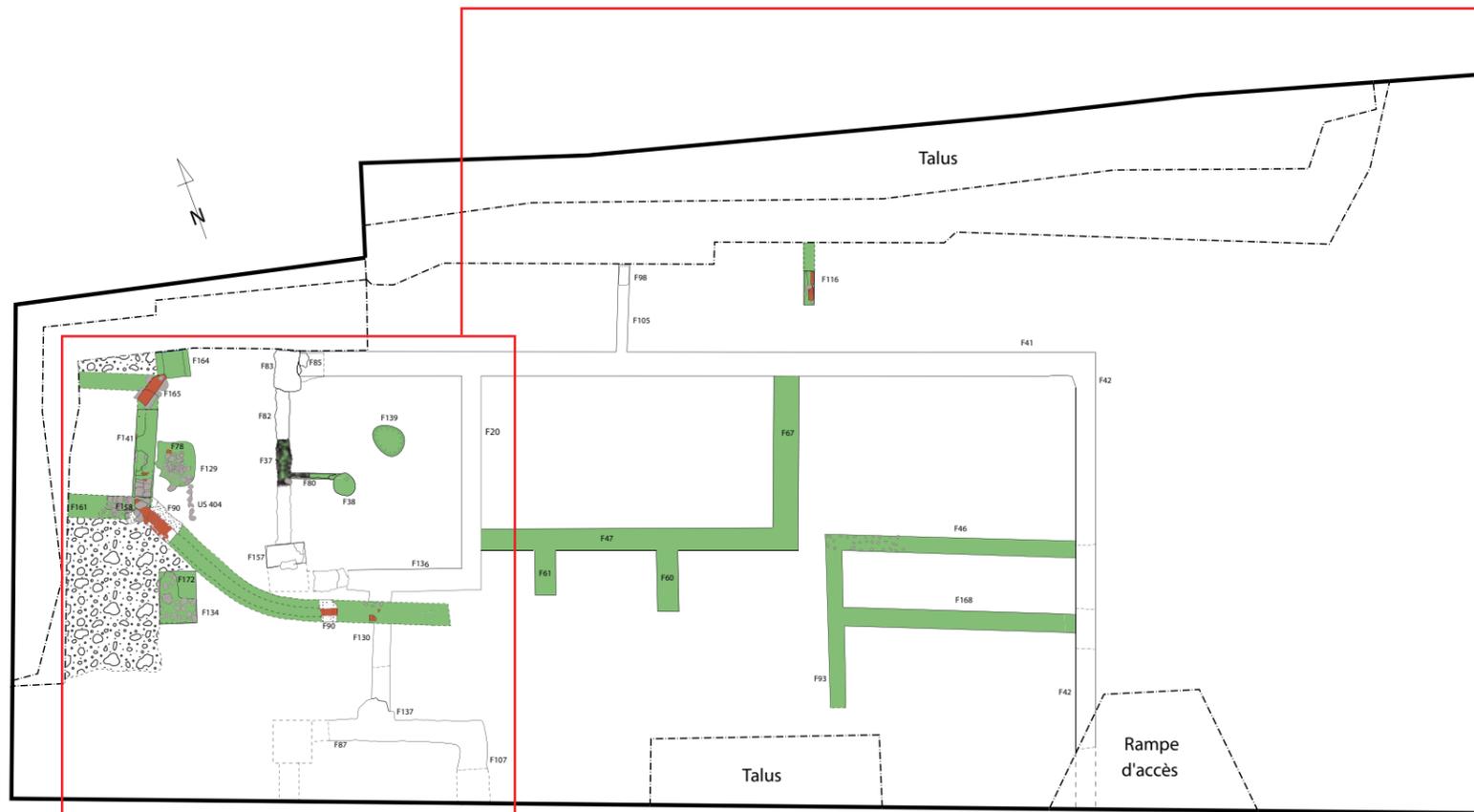




1



0 4m



0 4m

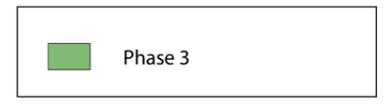


2



Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 19.** Plan des vestiges antiques état 3 (éch.: 1/200, 1/80).  
1, vue du trottoir (US 75) ; 2, Réhaussement de la domus  
constitué d'un remblai de graviers (US 140) (clichés  
Archeodunum). DAO: D. Tourgon.







1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 20.** Phase 3 : 1, parement interne du réservoir ; 2, lit de mortier sur le mur est du réservoir (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

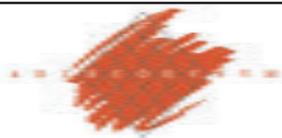
**Figure 21.** Phase 3 : 1, jonction entre la canalisation F90 et le réservoir ; 2, maçonnerie limitant la rue du portique (US 404) (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

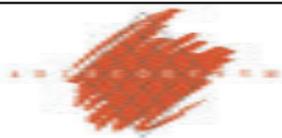
**Figure 22.** Phase 3 : 1, mur ouest de la boutique nord avec la présence d'une réfection (F37) ; 2, fond d'amphore réemployé dans la boutique (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.



1

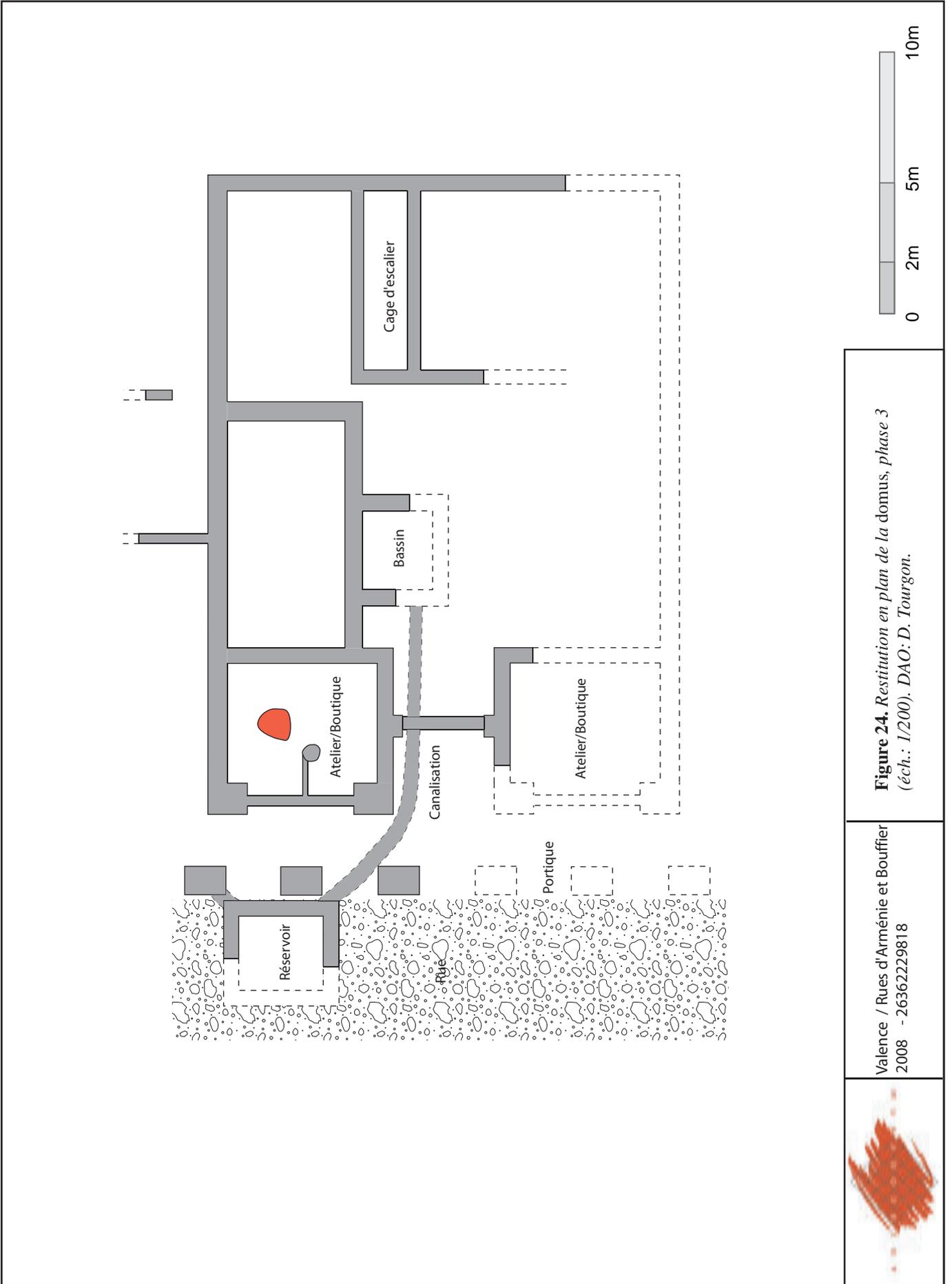


2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

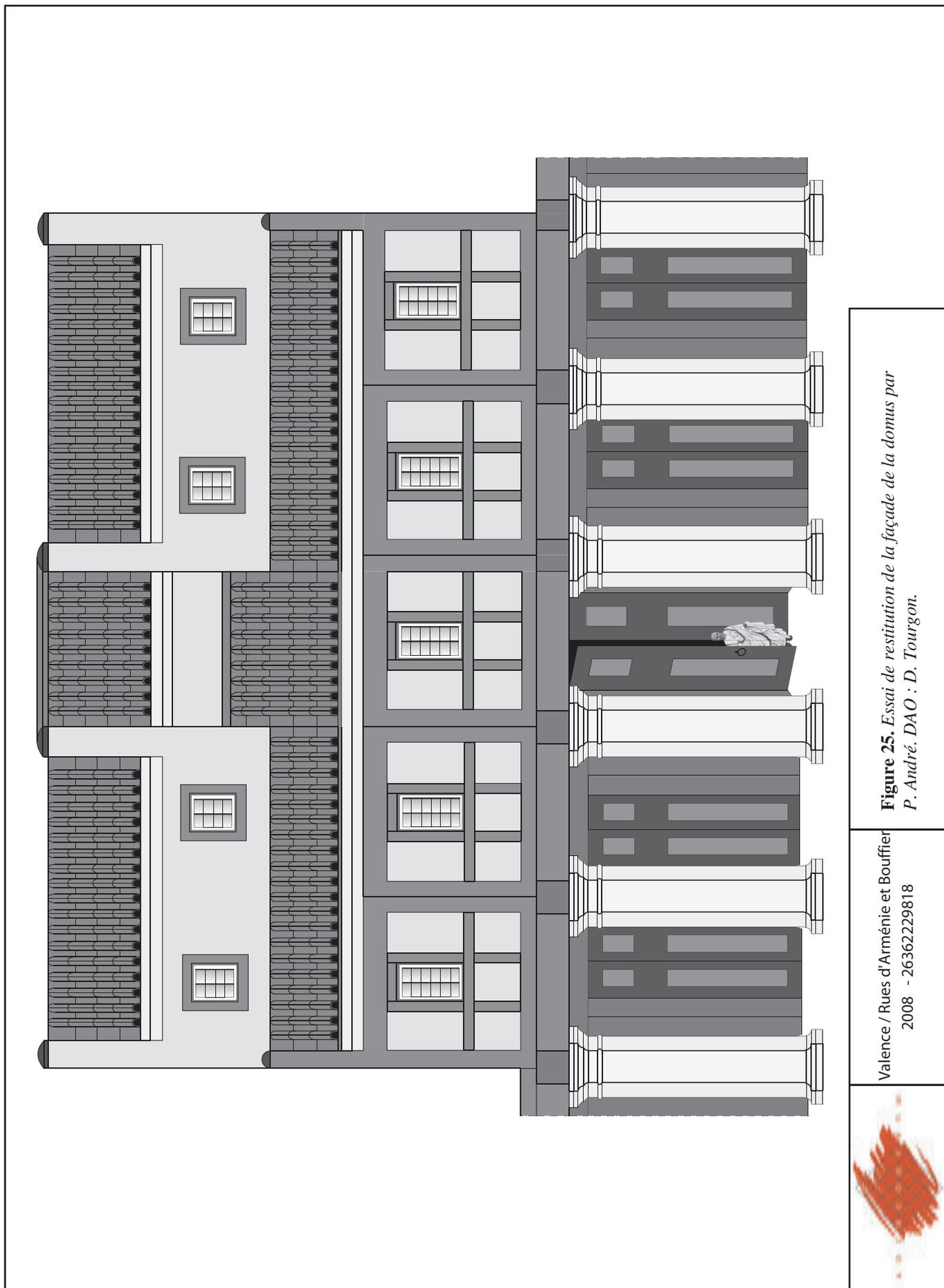
**Figure 23.** Phase 3 : 1, tranchée d'épierrement F47 ; 2, tranchée d'épierrement F67 (clichés d'Archeodunum). DAO : T. Silvino.



**Figure 24.** Restitution en plan de la domus, phase 3  
(éch.: 1/200). DAO: D. Tourgon.

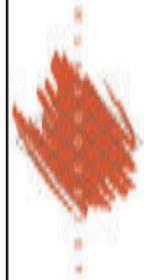
Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

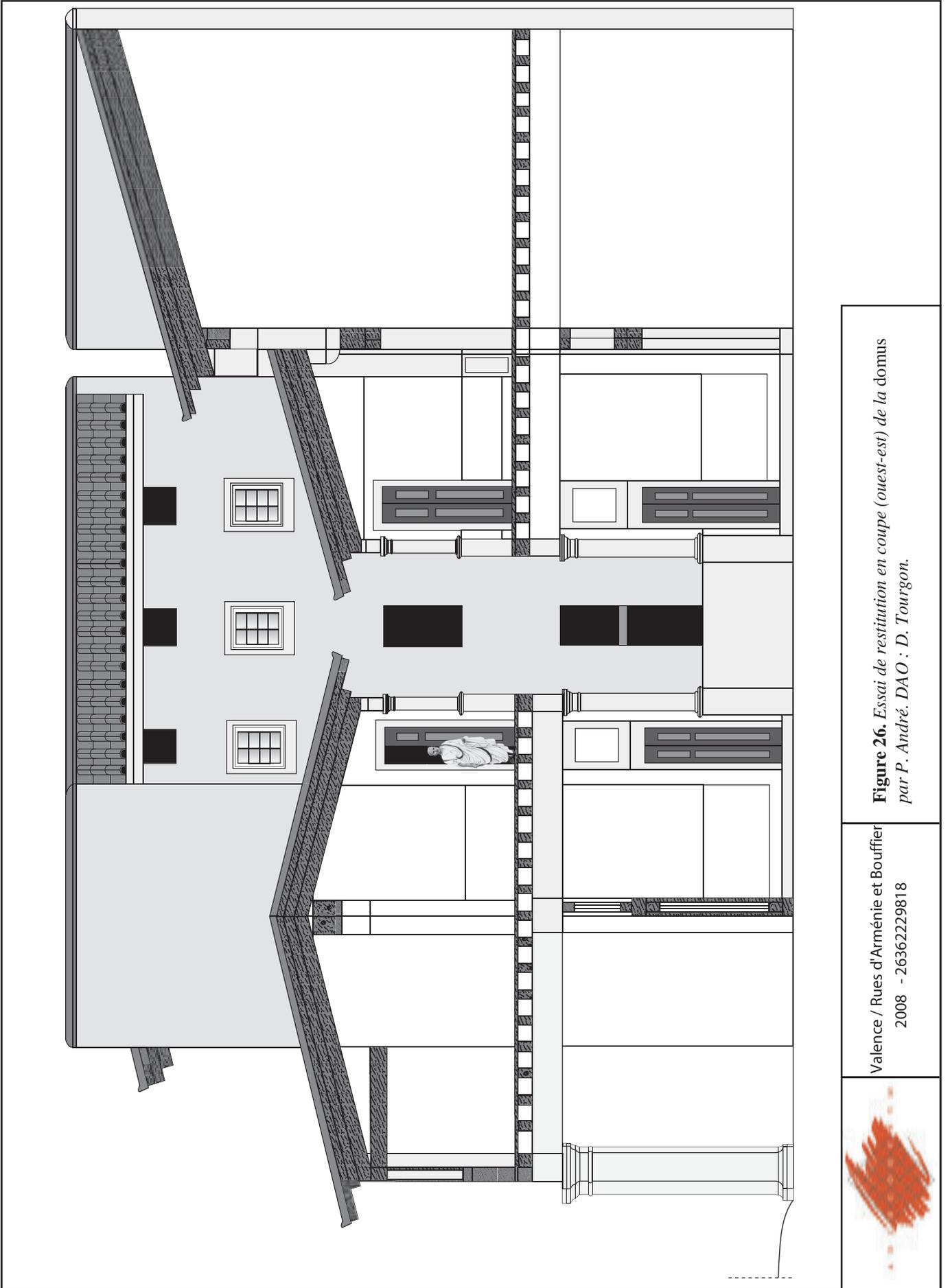




**Figure 25.** Essai de restitution de la façade de la domus par P. André. DAO : D. Tourgon.

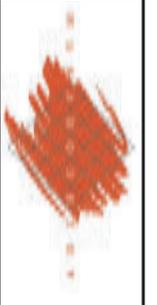
Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

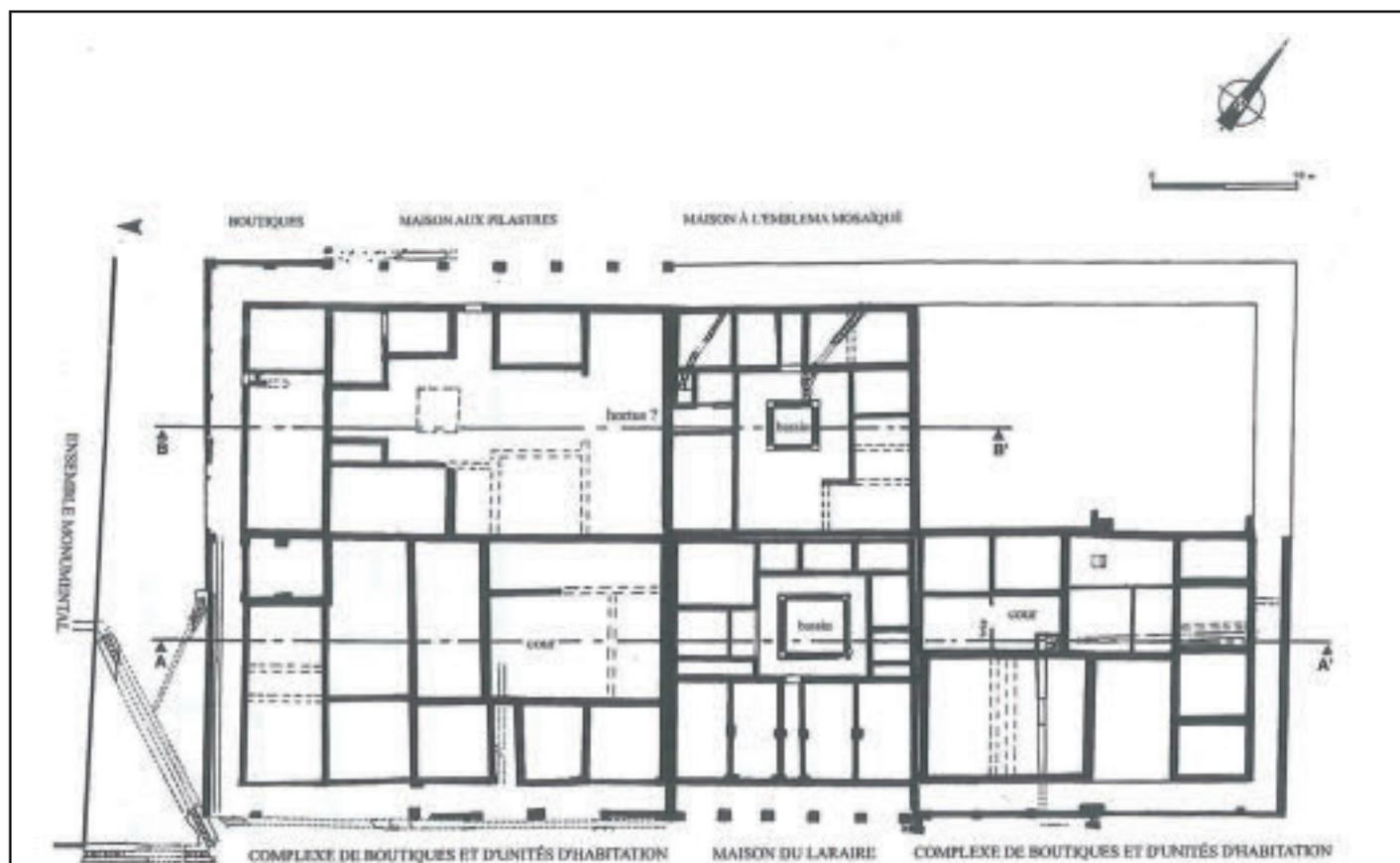




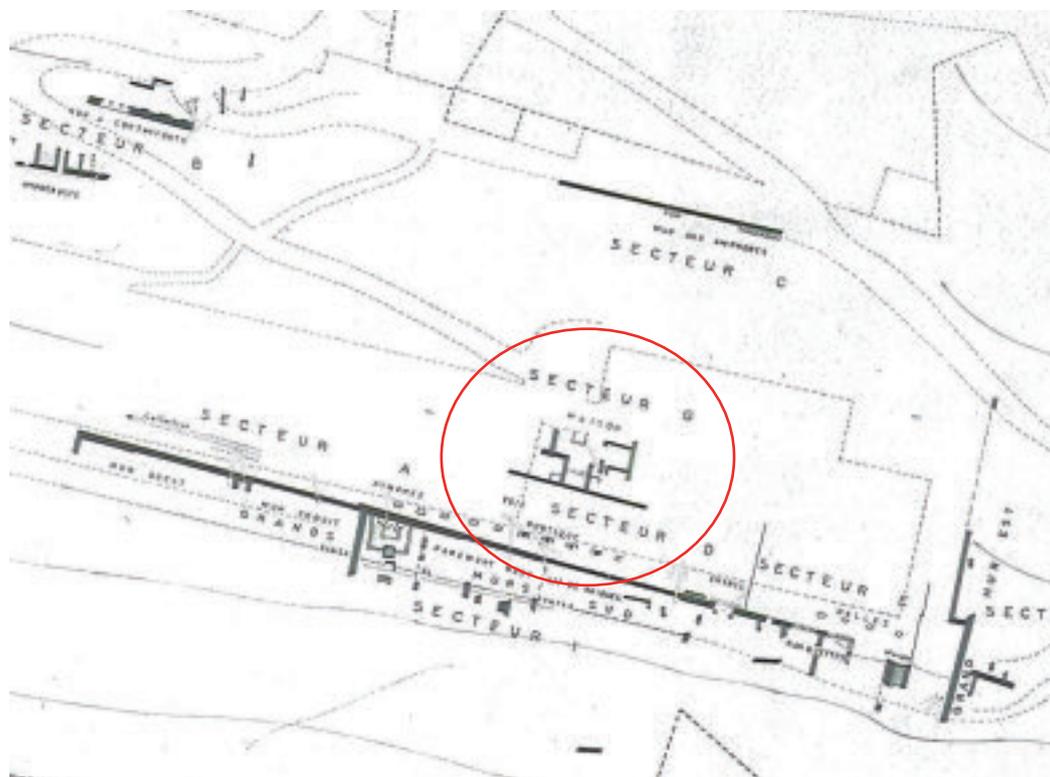
**Figure 26.** Essai de restitution en coupe (ouest-est) de la domus par P. André. DAO : D. Tourgon.

Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

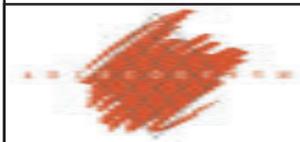




1



2

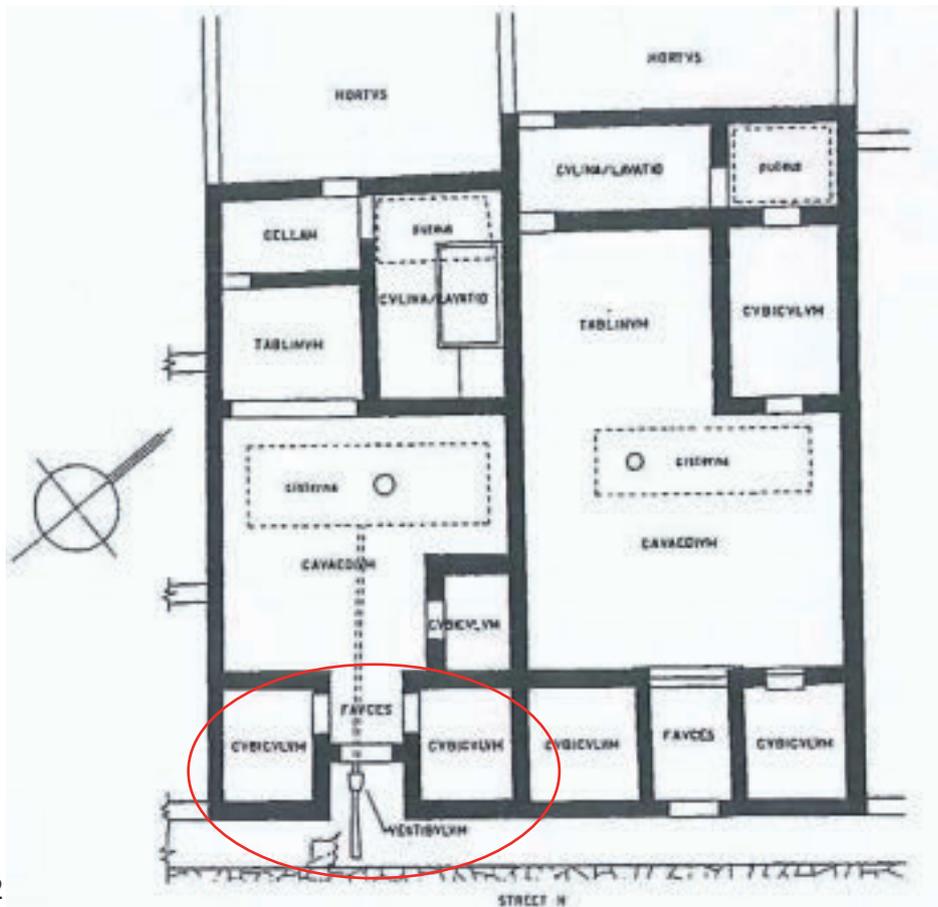


Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 27.** Exemples de maisons lyonnaises augustéennes. 1, Clos du Verbe Incarné (Delaval 1994). 2, La Solitude (Gruyer 1973).



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

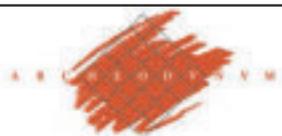
**Figure 28.** 1, Herculaneum, colonnes en briques engagées (Petit, Brunella 2005). 2, Cosa, exemple de maison dont la disposition de l'entrée rappelle celle de la domus de Valence (Brown 1960).



1

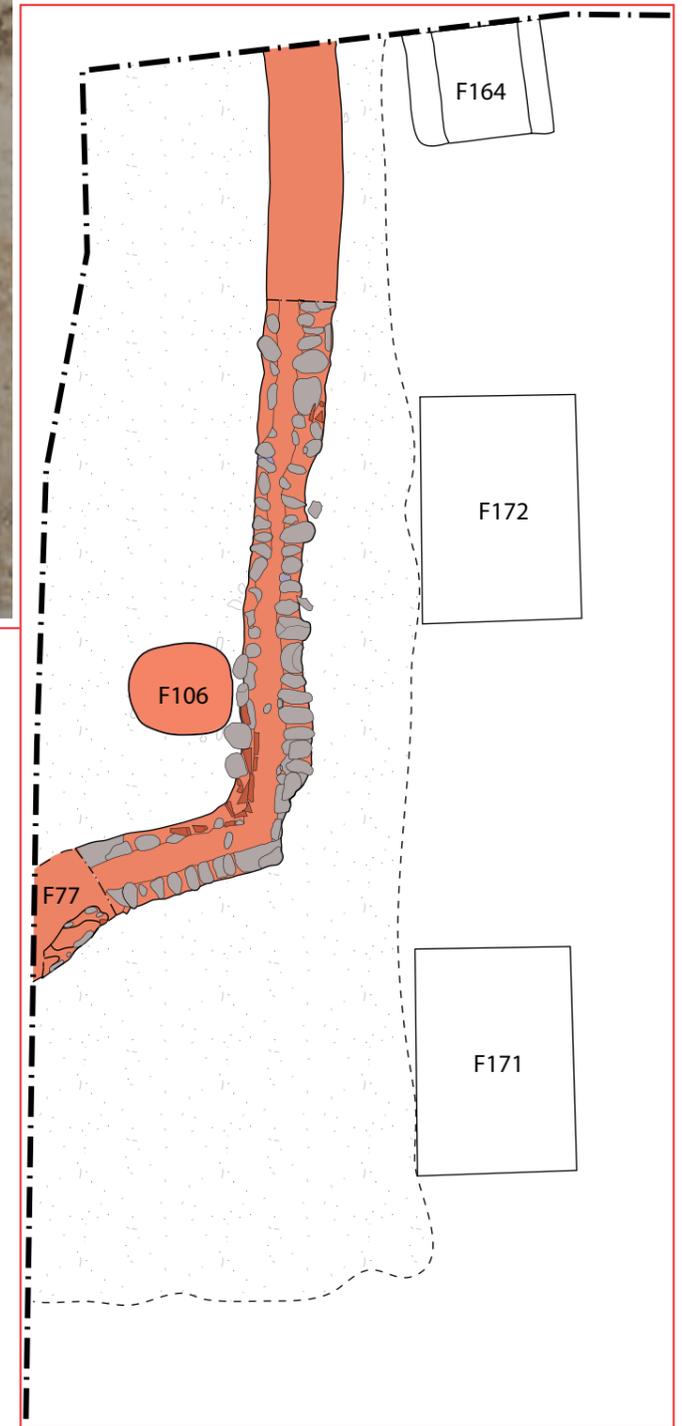
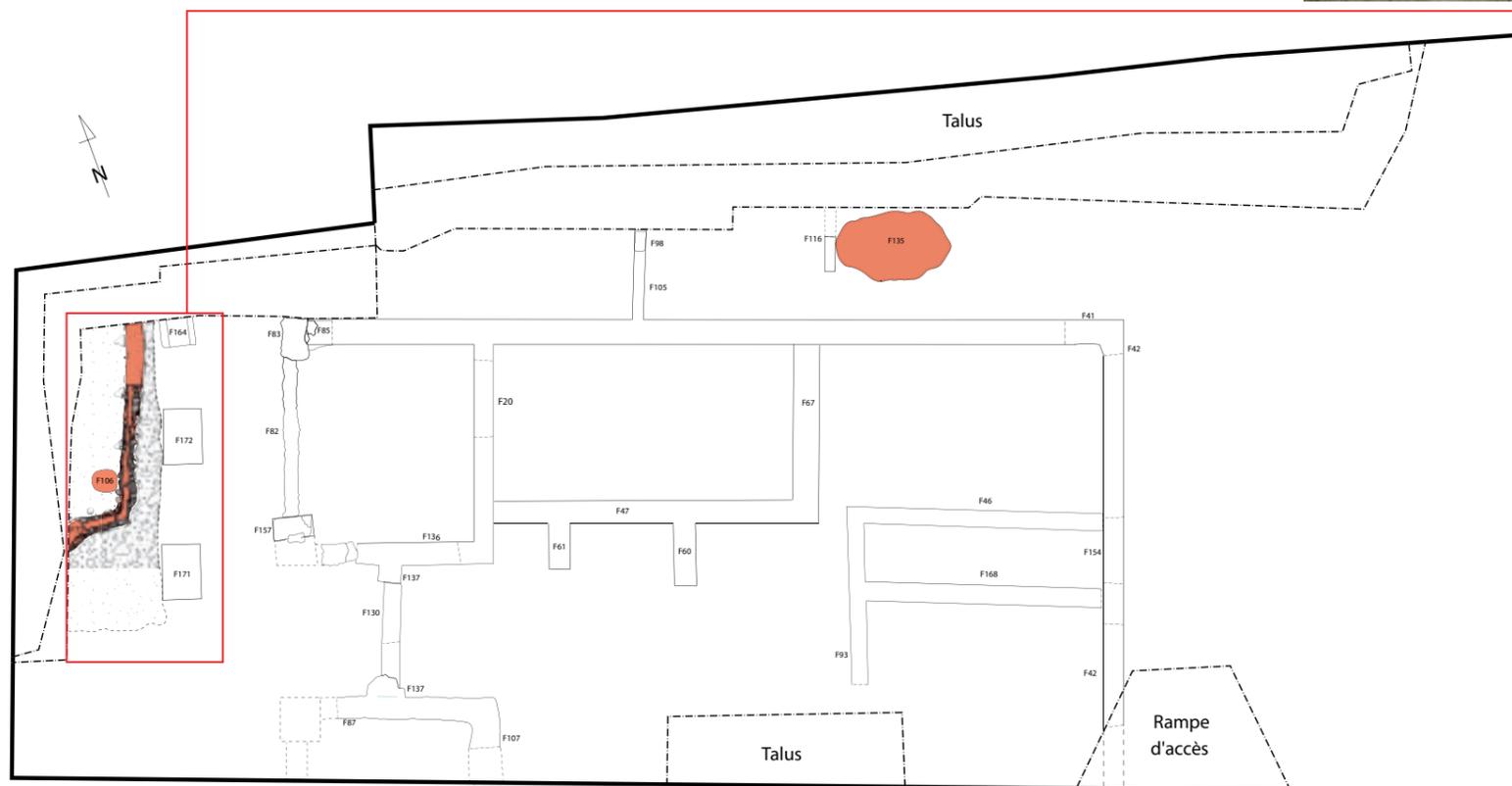


2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 29.** Empurias, murs en pisé sur solin en pierre d'époque romaine (clichés T. Silvino).



0 4m

0 2m

Phase 4

Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 30.** Plan des vestiges antiques phase 4 (éch.: 1/200, 1/50,).  
DAO: D. Tourgon. Vues de la canalisation F77 (clichés  
Archeodunum).





1



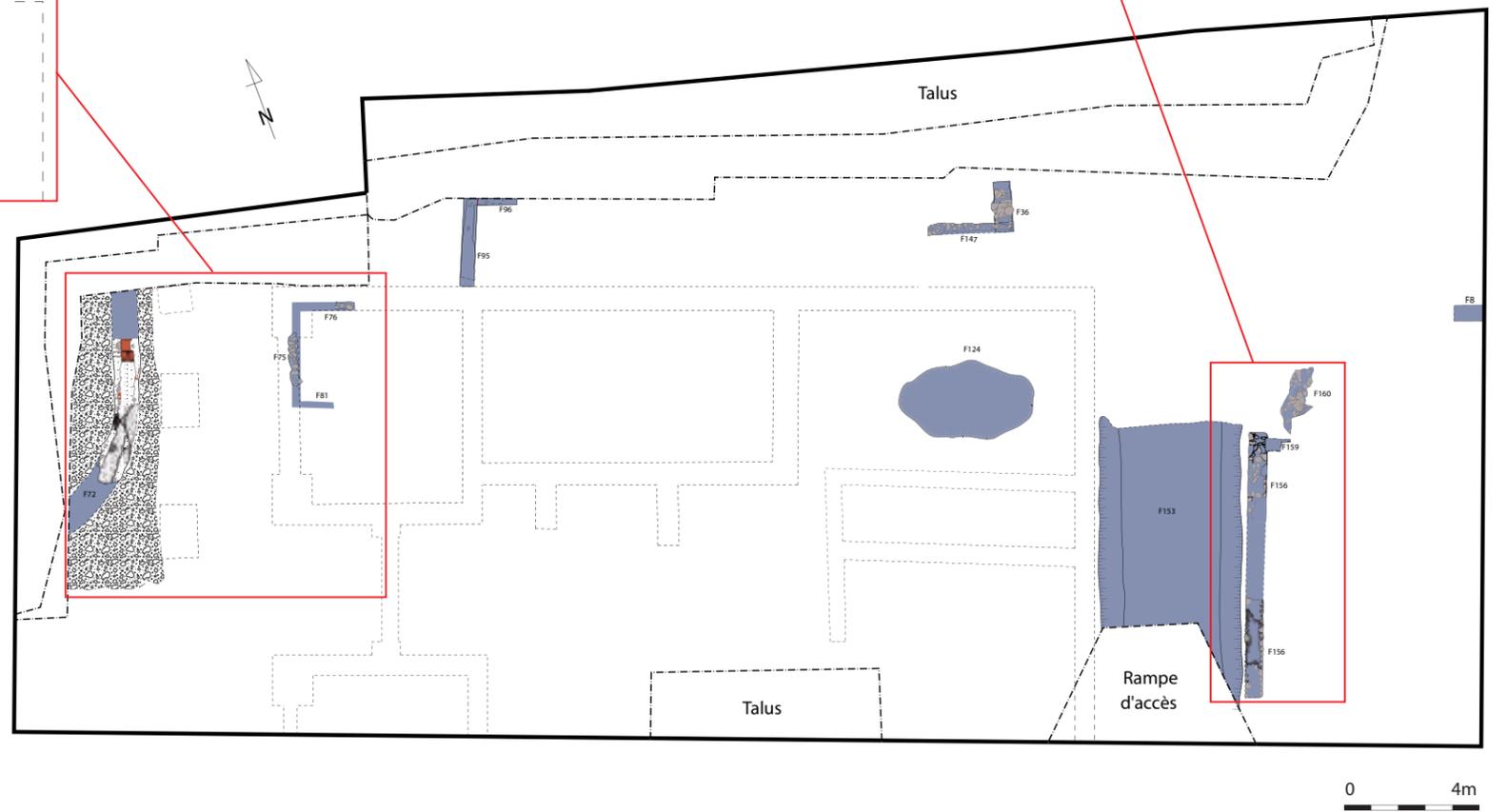
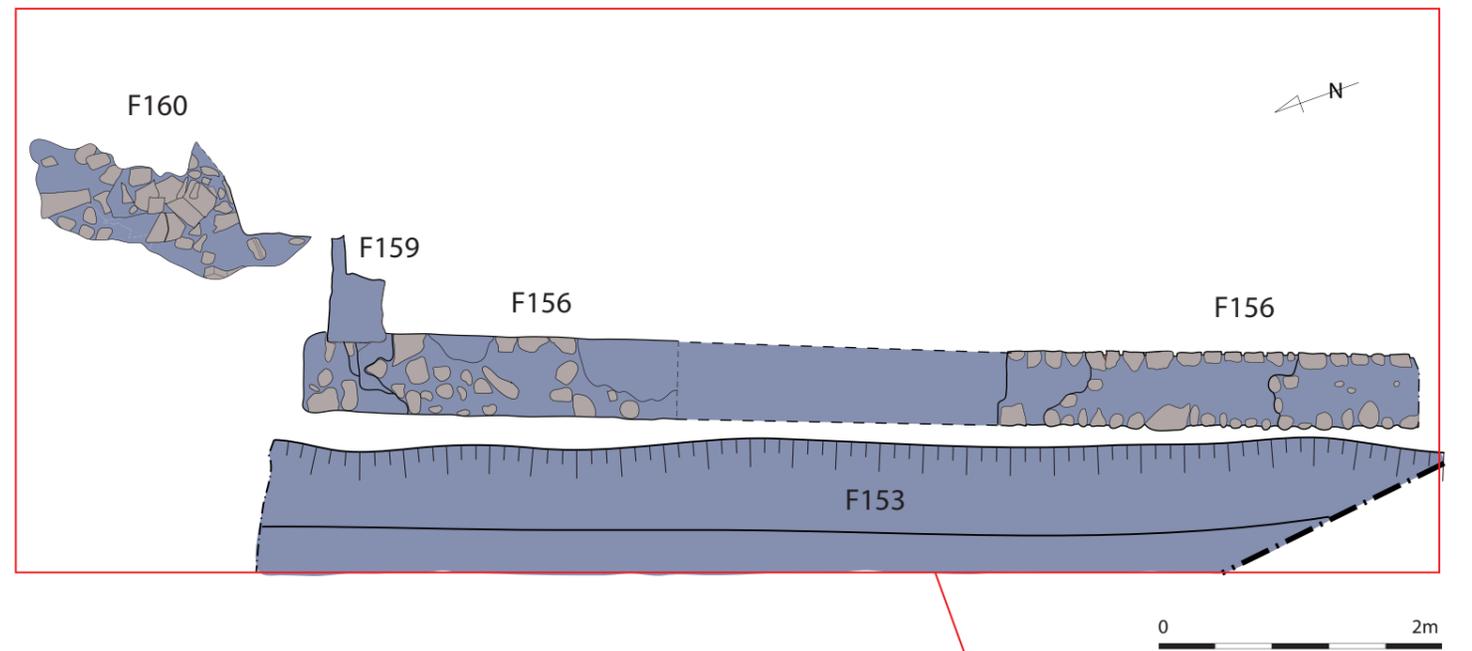
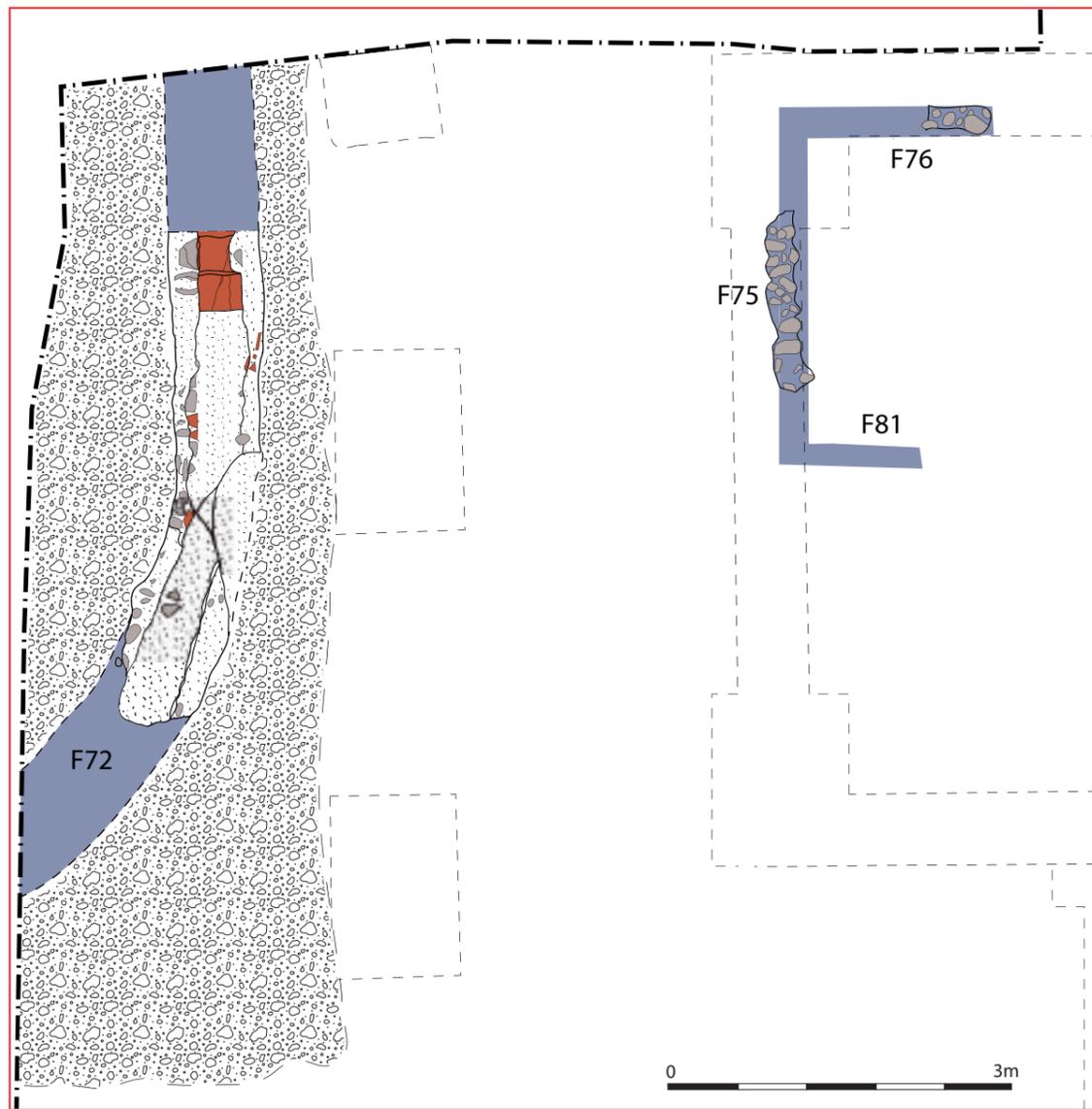
2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

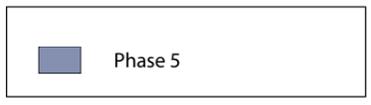
**Figure 31.** Phase 4 : 1, comblement du réservoir vue de l'est ; 2, recharge de la rue avec différents éléments hétérogènes (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.





Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 32.** Plan des vestiges antiques phase 5 (éch.: 1/200, 1/50, 1/60). Mur F156 (cliché Archeodunum).  
DAO: D. Tourgon.







1



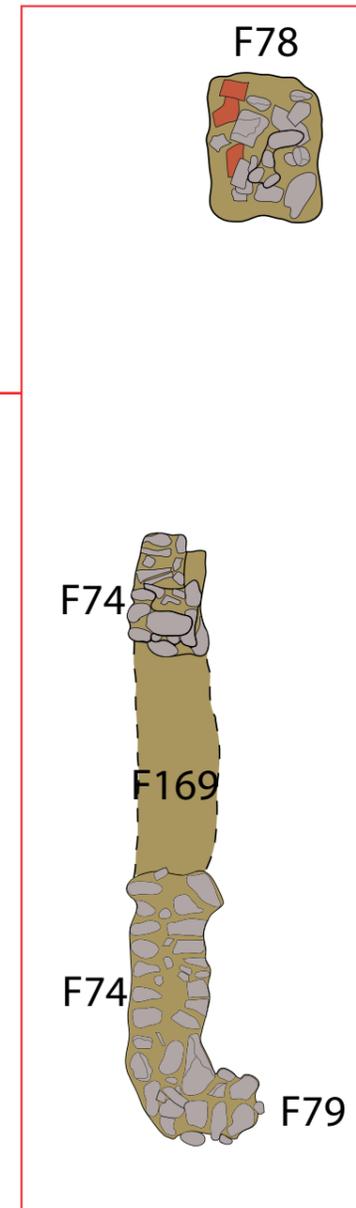
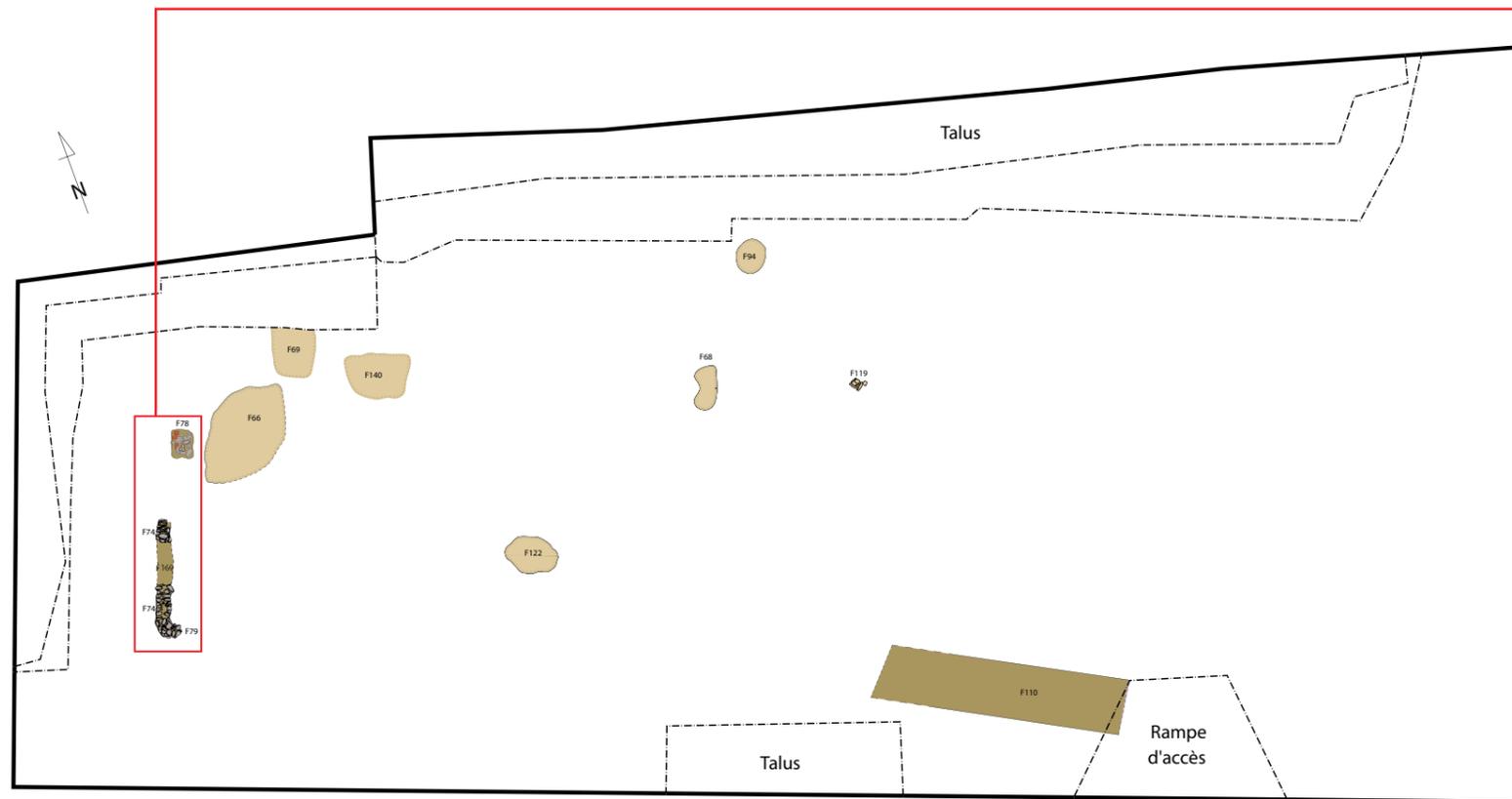
2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 33.** Phase 5 : 1, caniveau F72; 2, fossé/chemin creux F153  
vu du nord (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.





0 4m

0 2m

■ Période médiévale, séquence 1  
 ■ Période médiévale, séquence 2

Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
 2008 - 26362229818

**Figure 34.** Plan des vestiges du Moyen Age (éch. : 1/200, 1/40).  
 Photographie : solins F74 et F79 (cliché Archeodunum).  
 DAO: D. Tourgon.



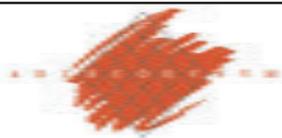




1

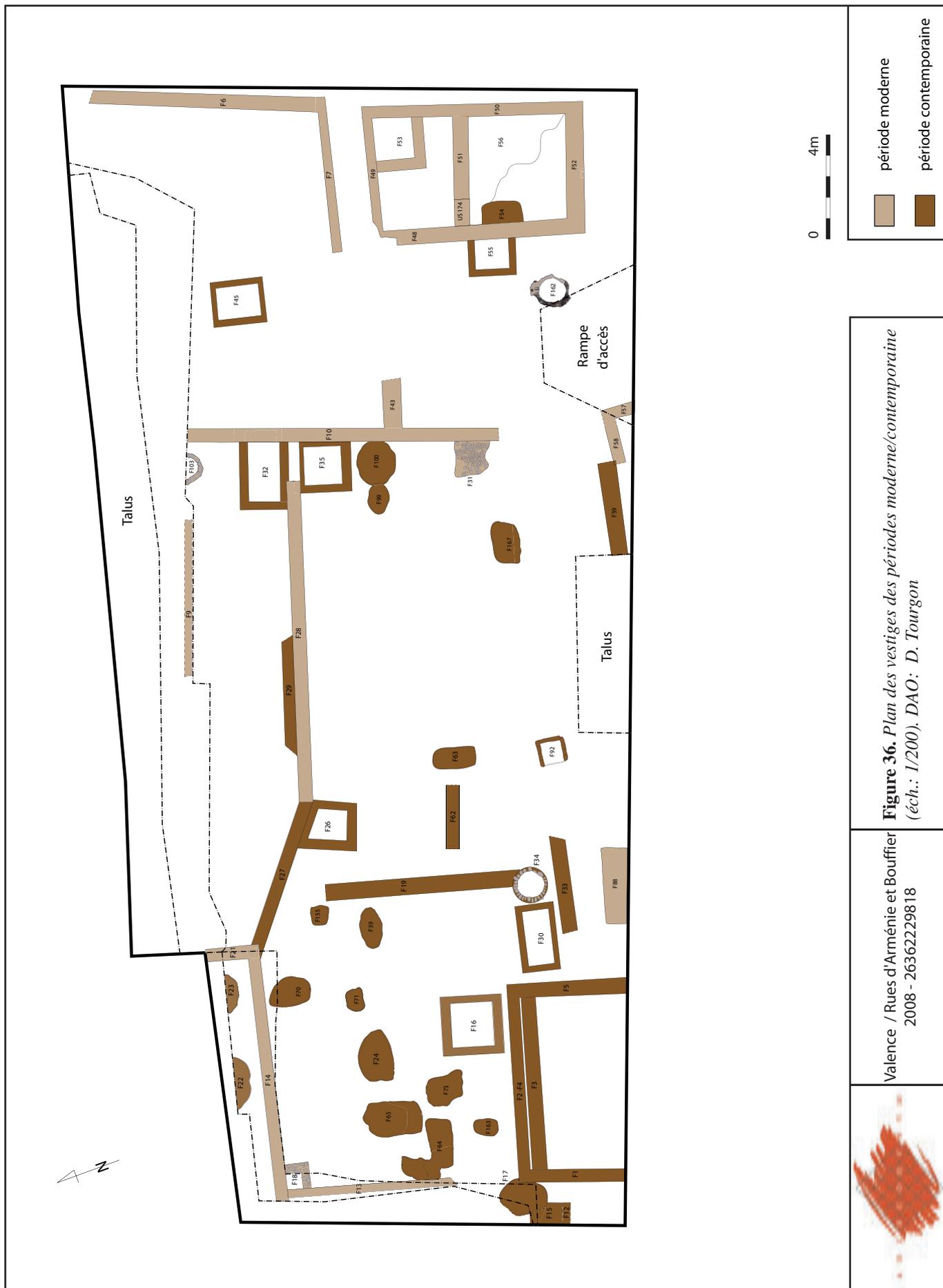


2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 35.** Période médiévale : 1, fossé F110 recoupant le mur antique F42 ; 2, trou de poteau avec calage F119 (clichés Archeodunum).  
DAO : T. Silvino.



**Figure 36.** Plan des vestiges des périodes moderne/contemporaine (éch.: 1/200). DAO: D. Tourgon

Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 37.** Période moderne : 1, ensemble de caves au sud-est de la parcelle ; 2, vestiges de piédroit et de seuil en molasse (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

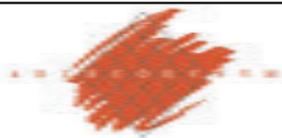
**Figure 38.** Période moderne : 1, vestiges de l'accès aux caves (escalier) réaménagé en fosse septique à l'époque contemporaine ; 2, entrée des caves bouchée par des blocs de béton (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 39.** Période moderne : 1, sol de galets disposés en "tête de chat" ;  
2, mur F43 reposant sur le mur antique F42 (clichés Archeodunum).  
DAO : T. Silvino.



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

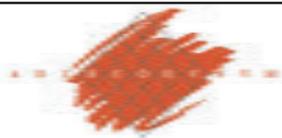
**Figure 40.** Période contemporaine : 1, cave au sud-ouest du site ;  
2, mur ouest de la cave (F1) construit en arête de poissons (clichés  
Archeodunum). DAO : T. Silvino.



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 41.** Période contemporaine : 1, fosse septique F26 ; 2, fosses septiques F32 et F35 (clichés Archeodunum). DAO : T. Silvino.



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

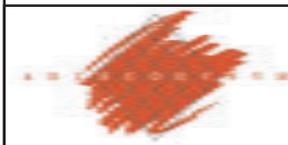
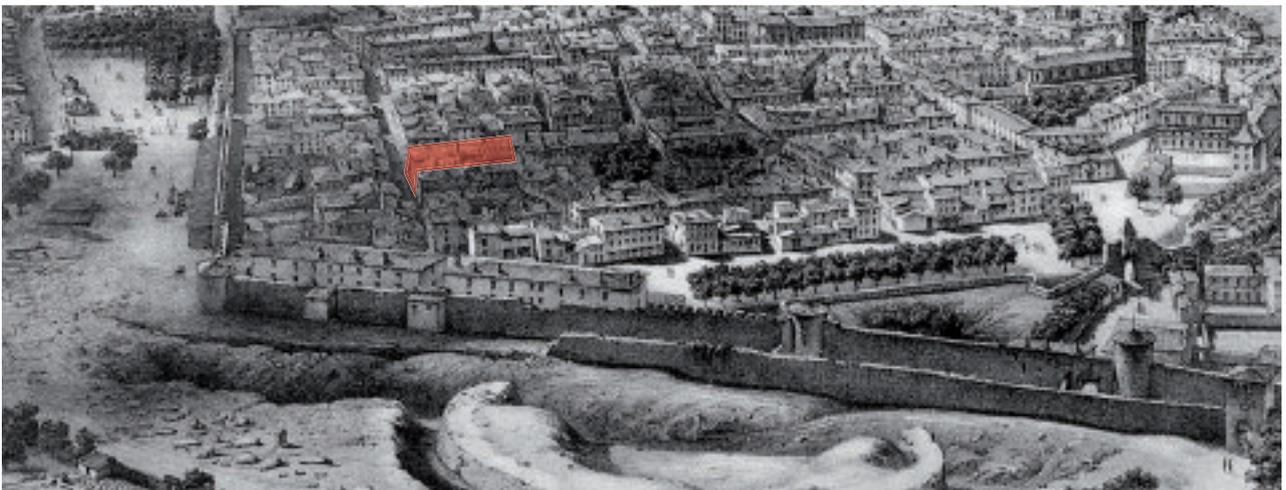
**Figure 42.** Gravure de la "carte de Valence" de Pierre Prévost (1572).  
DAO : D. Tourgon.



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

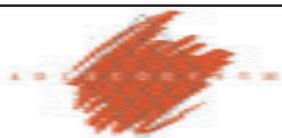
**Figure 43.** Plan de la ville de 1779 et son détail indiquant  
l'emplacement de la fouille. Réf: ADR 8 Fi 83.  
DAO: D. Tourgon.





Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 45.** *Vue de Valence à vol d'oiseau et détail montrant l'emprise de la fouille (1848). Réf: ADR 8 Fi 82. DAO: D. Tourgon*

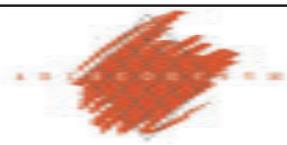


Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 46.** Plan géométrique de la ville de Valence telle qu'elle est et de ses projets d'alignement (1814-1815) et photographie de la rue Belle-Image (rue d'Arménie) depuis l'Ouest (ADD, 15Fi 106). DAO: D. Tourgon.



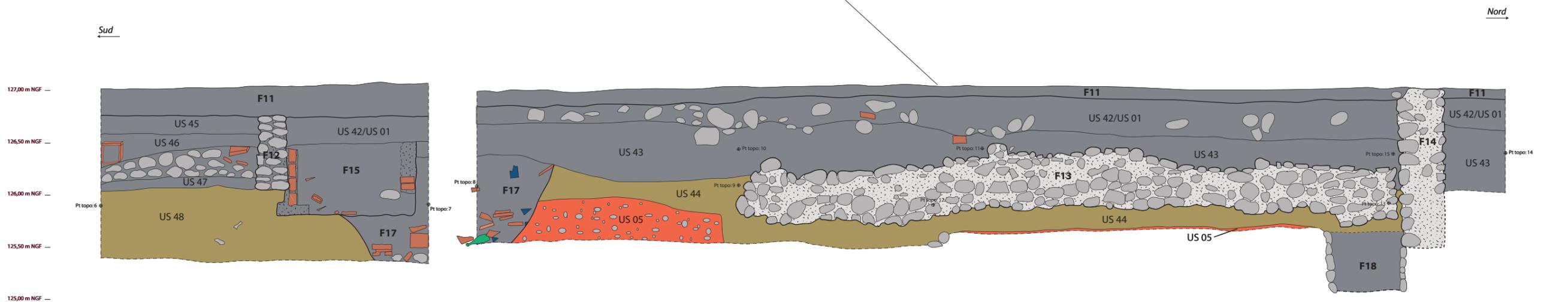
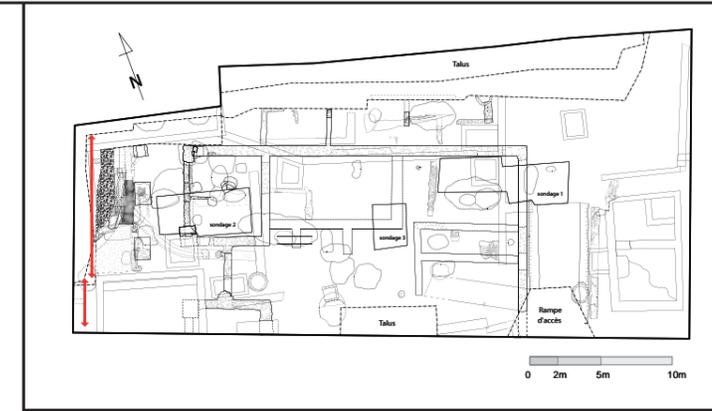
0 40 m



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 47.** Localisation des parcelles étudiées sur photographie aérienne avec détail (1944?) (échelle: 1/1000). DAO: D. Tourgon.





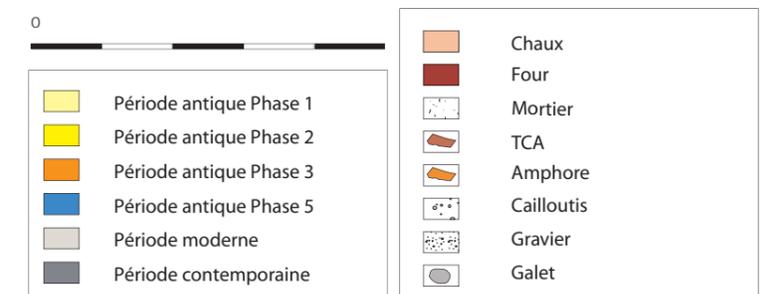
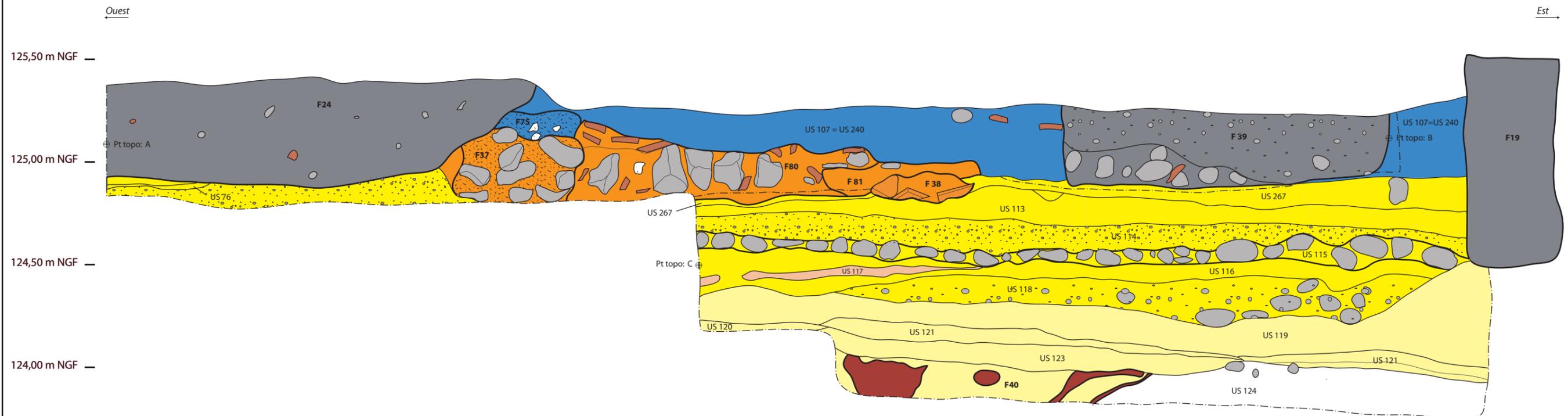
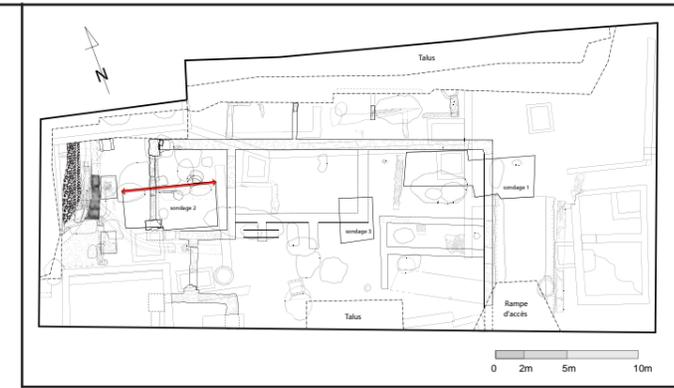
	Période antique Phase 4		Galet
	Période médiévale		Céramique
	Période moderne		Terre cuite architecturale
	Période contemporaine		Verre
			Cailloutis
			Mortier



Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 -26362229818

**Figure 48.** Coupe Sud/Nord n°3 (éch.: 1/40).  
DAO: D. Tourgon.

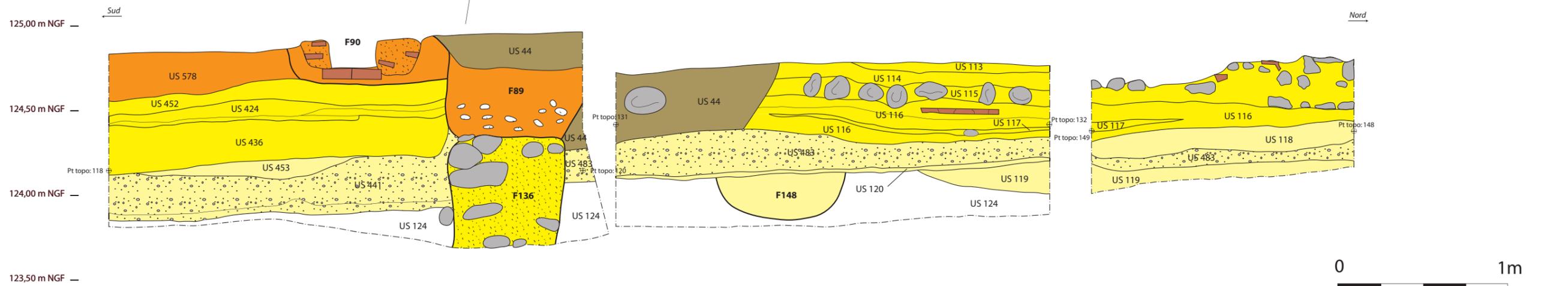
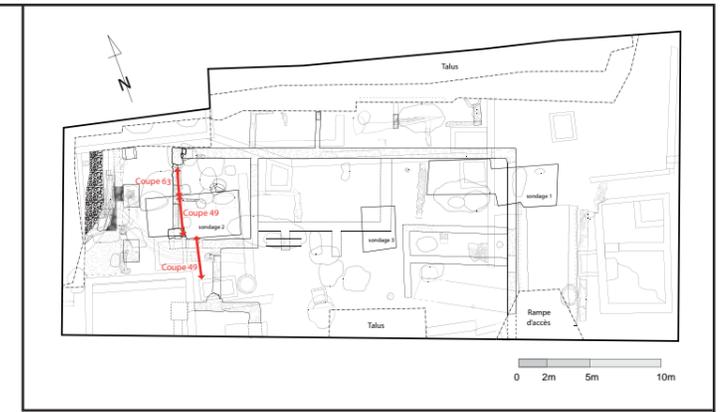




Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 49.** Coupe Est/Ouest n°6  
(éch.: 1/20). DAO: D. Tourgon.





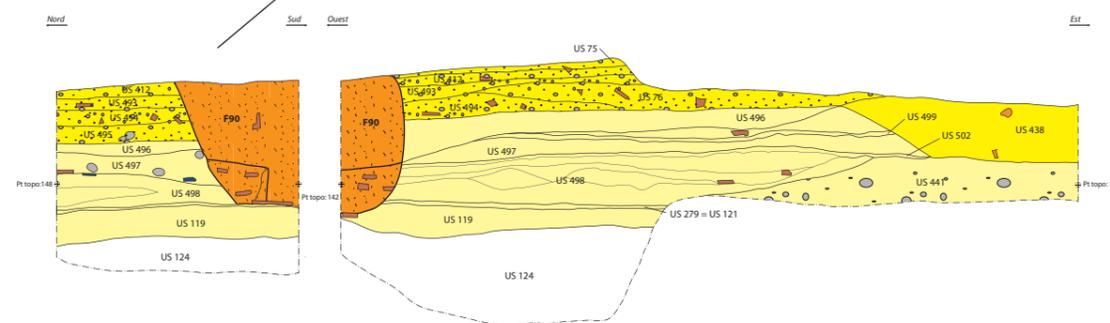
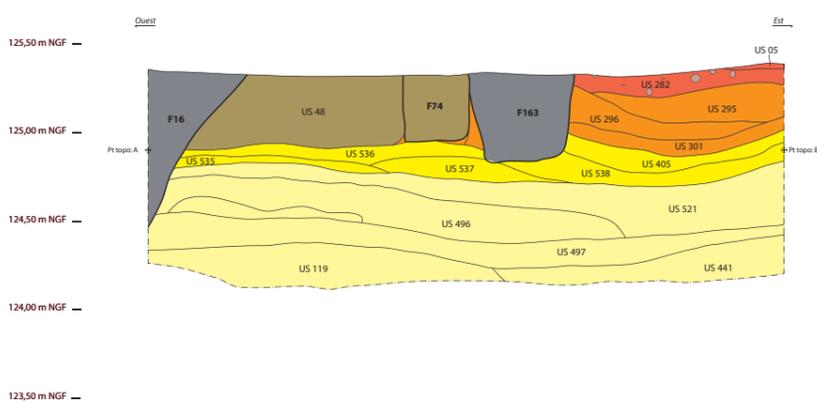
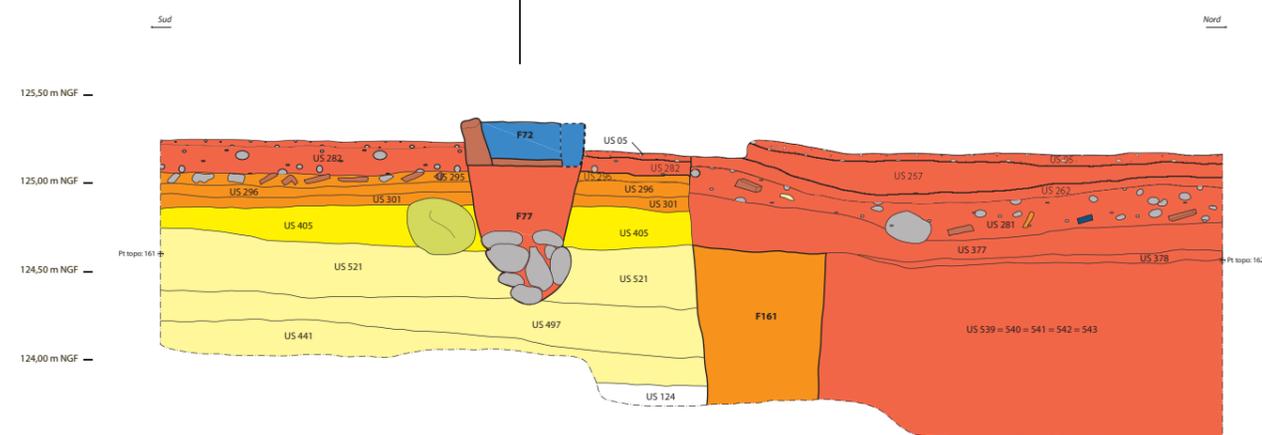
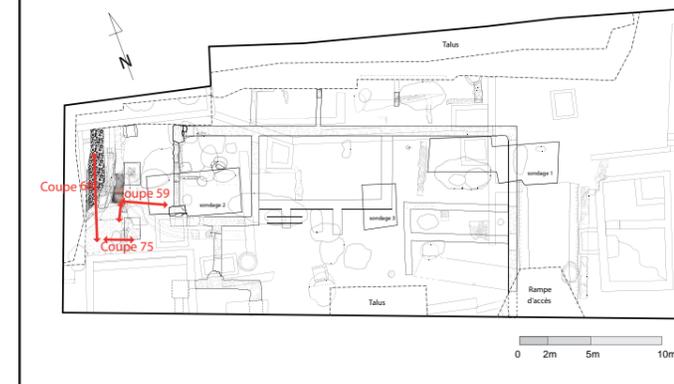
- |  |                         |
|--|-------------------------|
|  | Période antique Phase 1 |
|  | Période antique Phase 2 |
|  | Période antique Phase 3 |
|  | Période médiévale       |
|  | Galet                   |
|  | Mortier                 |
|  | TCA                     |



Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 50.** Coupe Sud/Nord n° 49 et 63  
(éch.: 1/25) (cliché Archeodunum). DAO: D. Tourgon.





0 2m

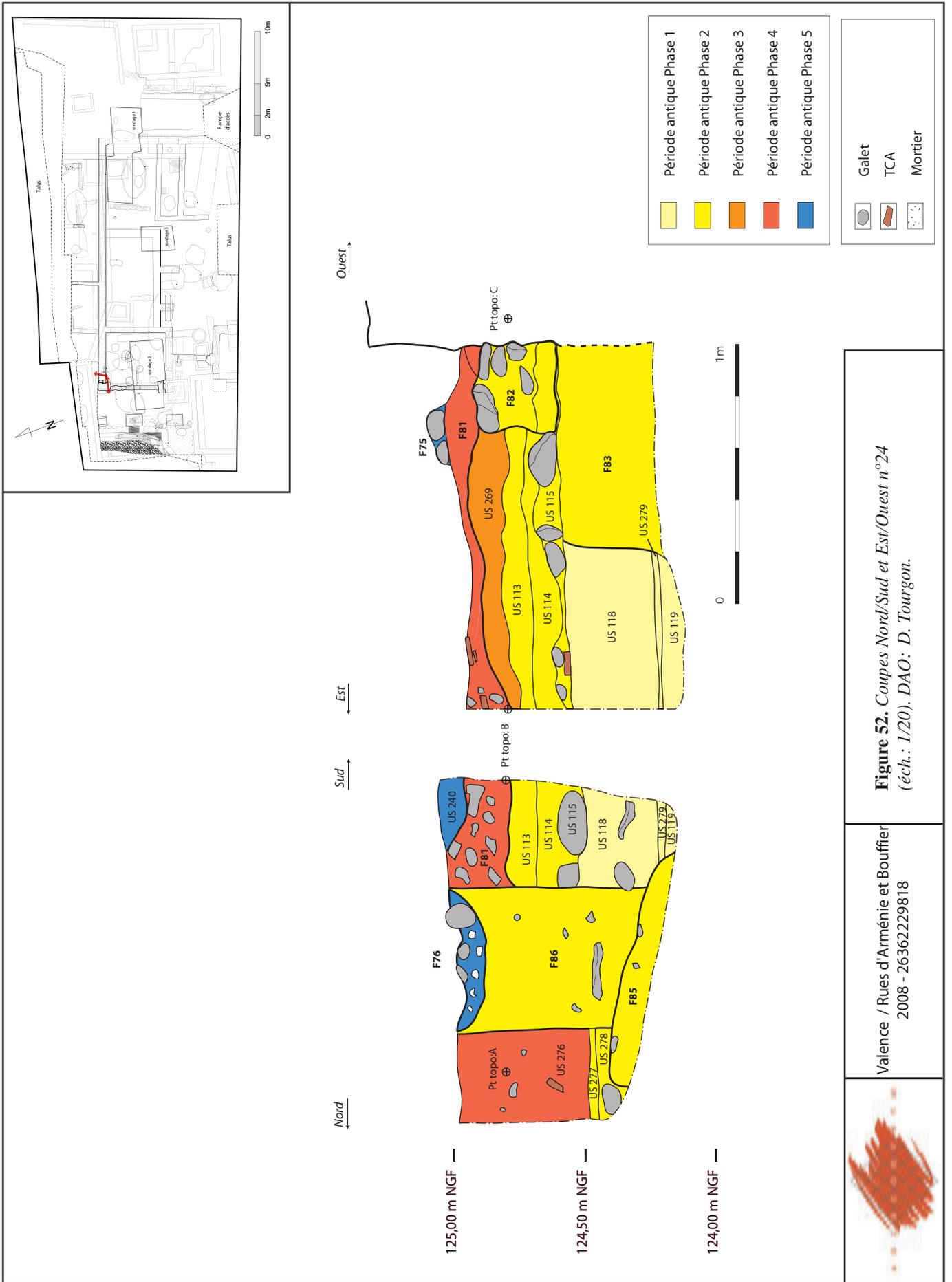
- Molasse
- Faune
- Galet
- Céramique
- Tuile
- Amphore

- Période antique Phase 1
- Période antique Phase 2
- Période antique Phase 3
- Période antique Phase 4
- Période antique Phase 5
- Période médiévale
- Période contemporaine

Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

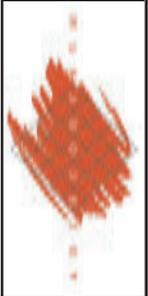
**Figure 51.** Coupes Nord/Sud n° 68 et 59, et Est/Ouest n° 75 et 59 (éch.: 1/40) (clichés Archeodunum). DAO: D. Tourgon.

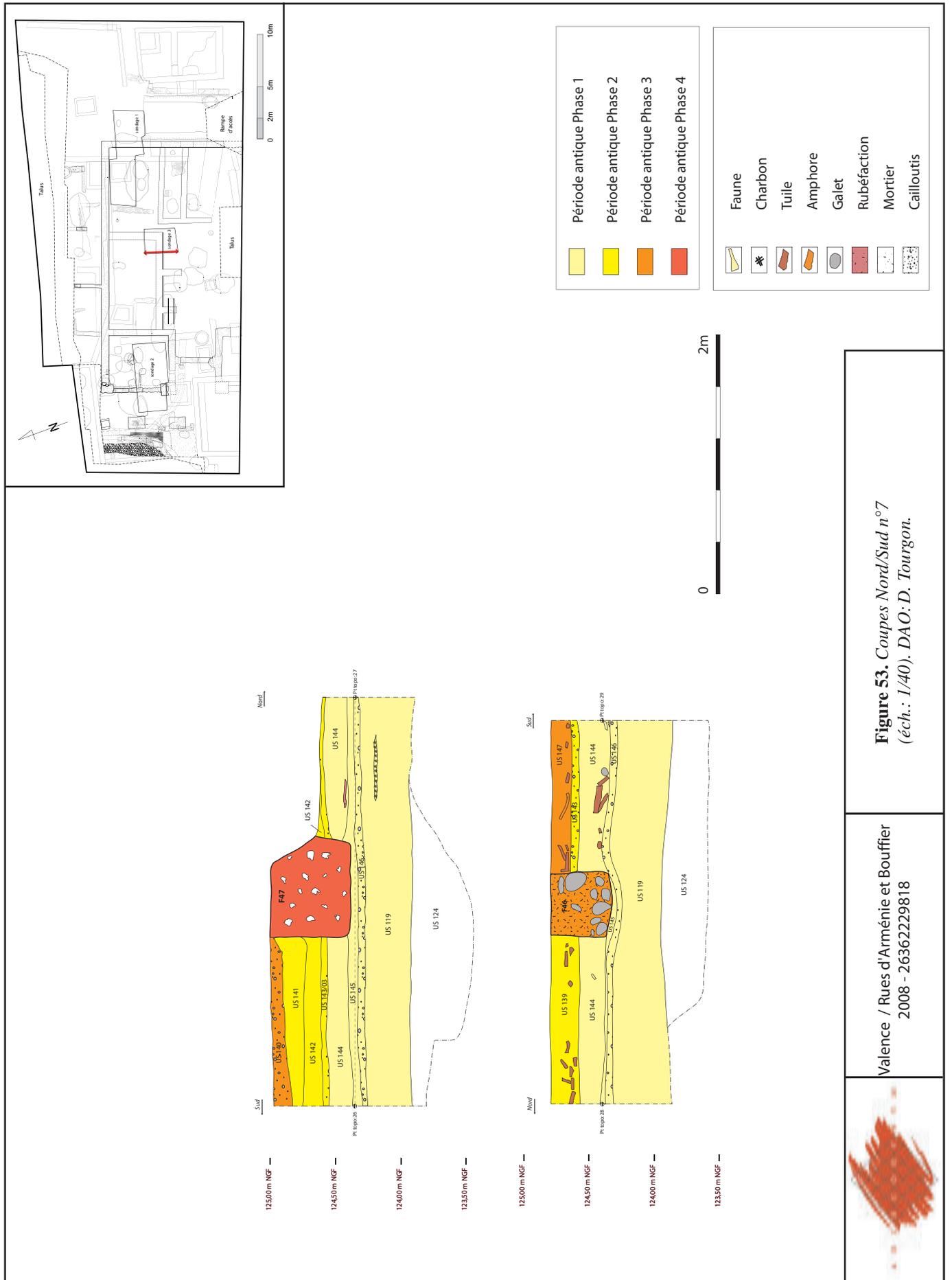


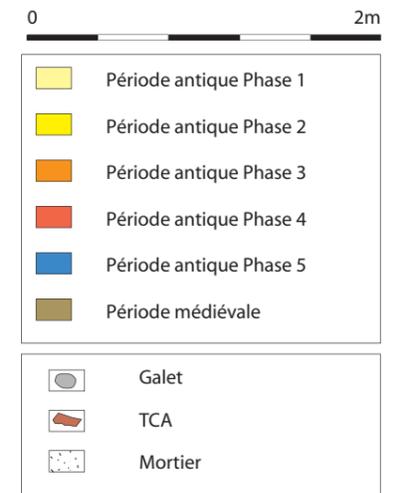
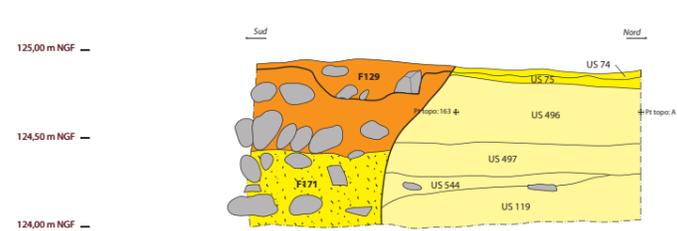
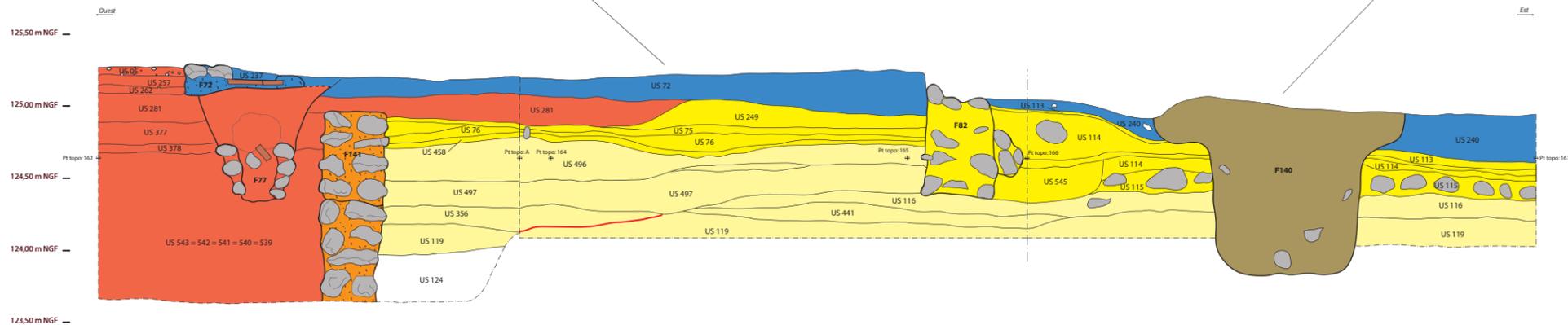
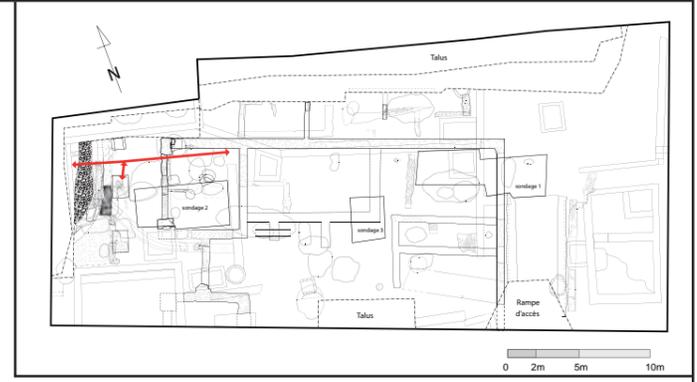


**Figure 52.** Coupes Nord/Sud et Est/Ouest n°24 (éch.: 1/20). DAO: D. Tourgon.

Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818



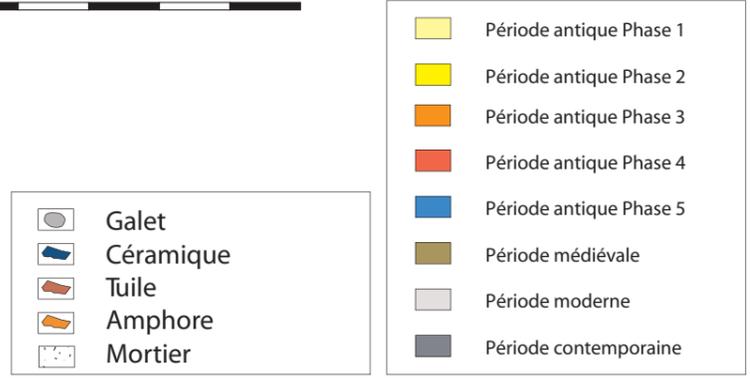
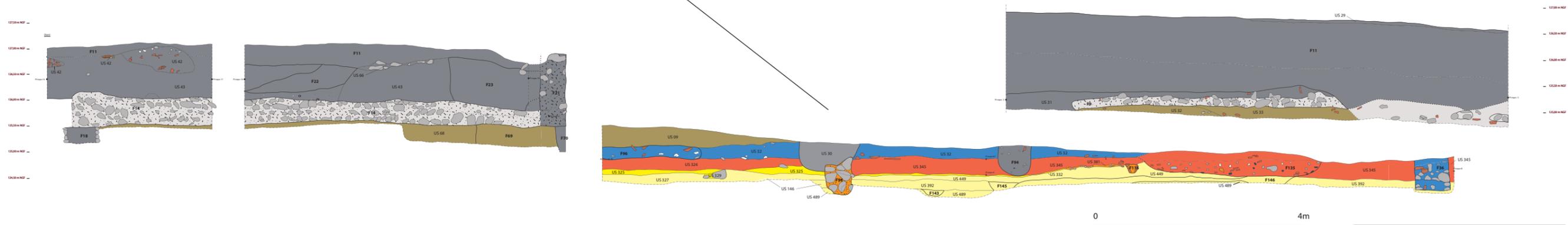
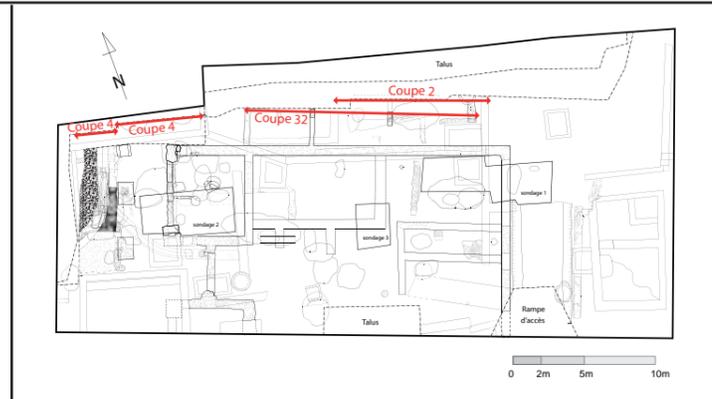




Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - n° de chantier

**Figure 54.** Coupe Ouest/Est et Nord/Sud n° 69  
(éch. : 1/40) (clichés Archeodunum). DAO : D. Tourgon.

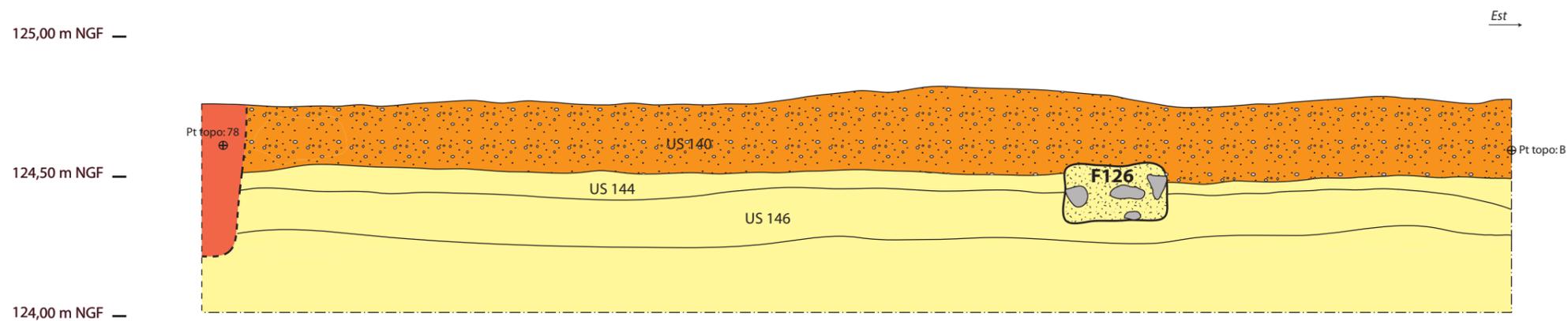
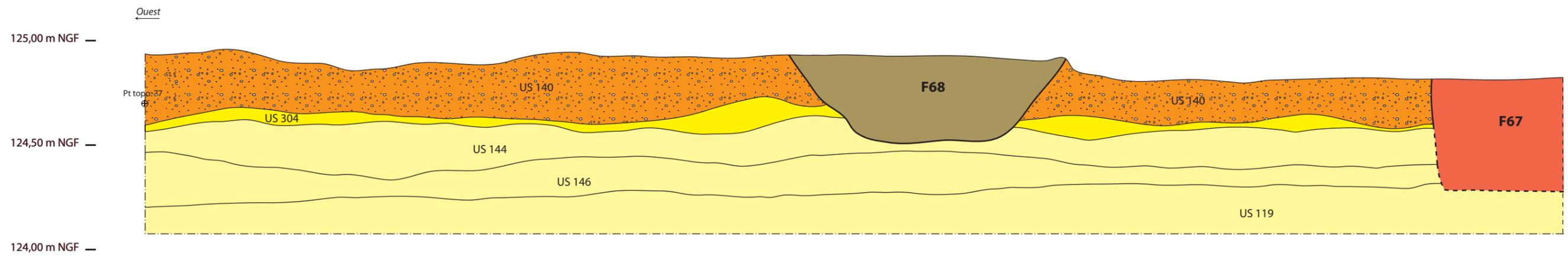
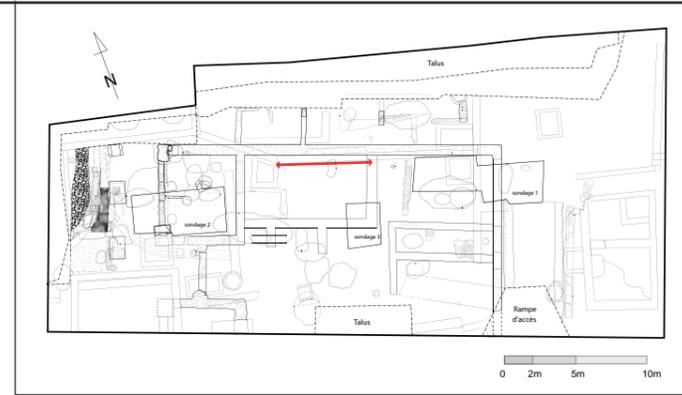




Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 55.** Coupe Ouest/Est, n° 2, 4 et 32  
(éch.: 1/80) (clichés Archeodunum). DAO: D. Tourgon.





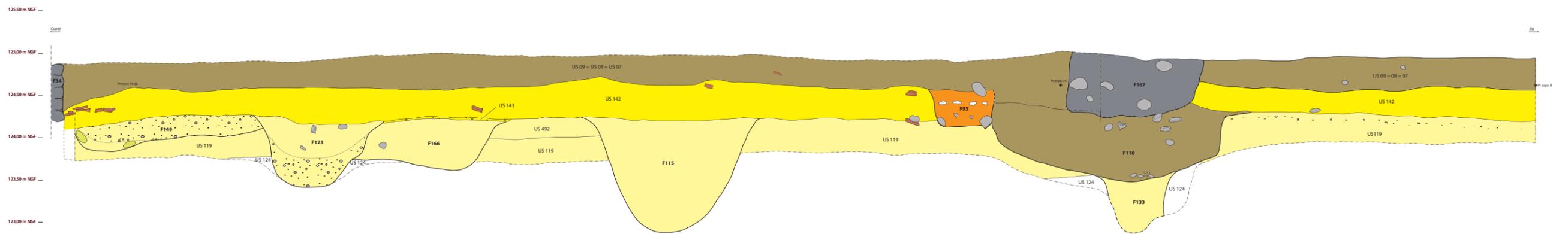
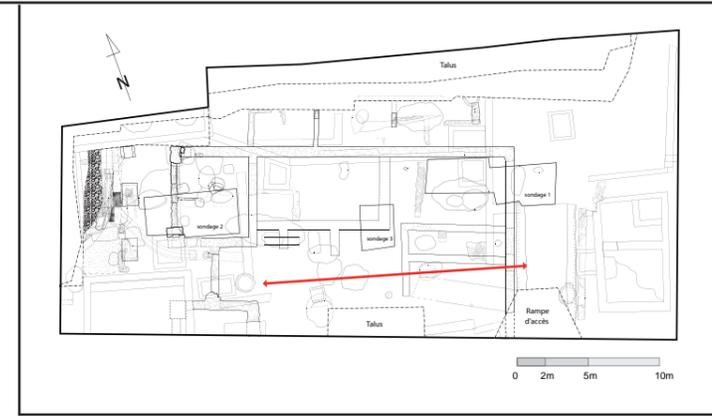
- |  |                         |
|--|-------------------------|
|  | Période antique Phase 1 |
|  | Période antique Phase 2 |
|  | Période antique Phase 3 |
|  | Période antique Phase 4 |
|  | Période médiévale       |
|  | Galet                   |
|  | Cailloutis              |
|  | Mortier                 |



Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Figure 56.** Coupe Ouest/Est n°26  
(éch.: 1/20). DAO: D. Tourgon.





0 1 2 3m

- Période antique Phase 1
- Période antique Phase 2
- Période antique Phase 3
- Période médiévale
- Période contemporaine

- Galet
- Terre cuite architecturale
- Mortier
- Cailloutis



Valence / Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

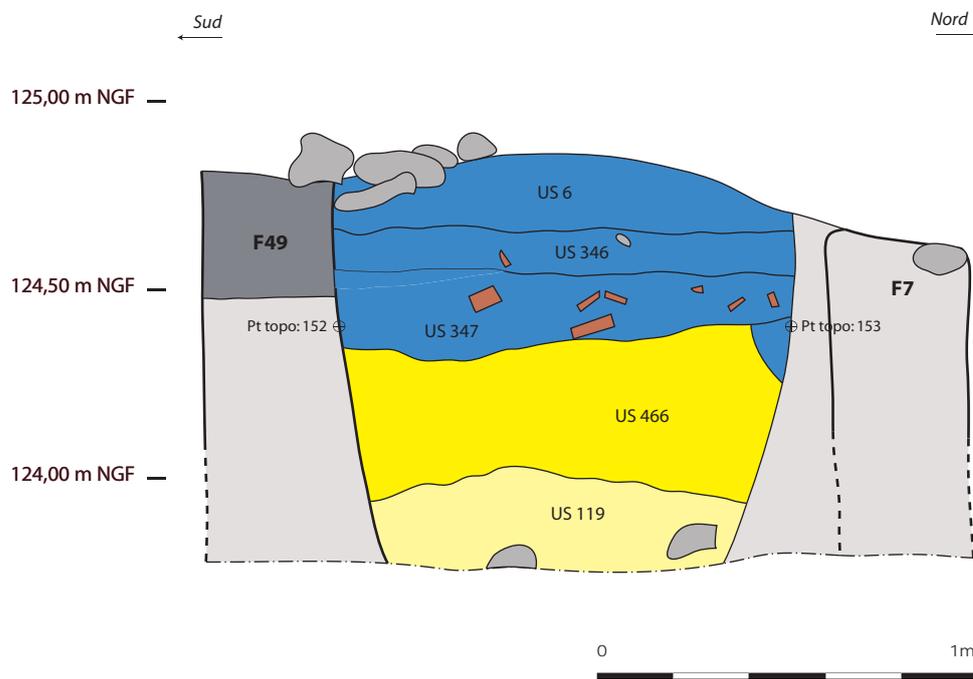
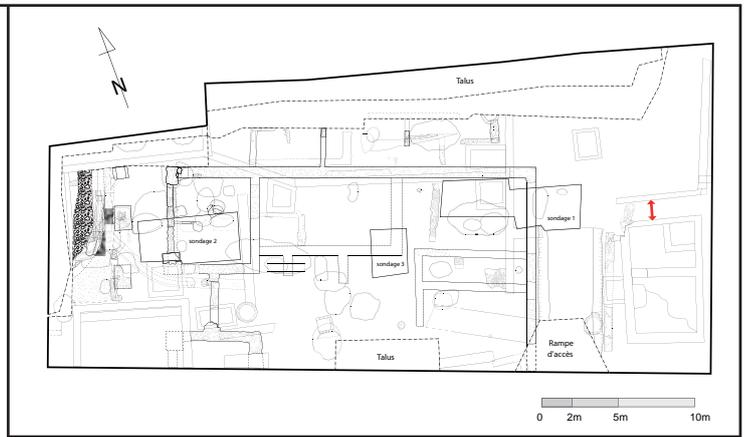
**Figure 57.** Coupe Ouest/Est n° 25  
(éch.: 1/50). DAO : D. Tourgon.



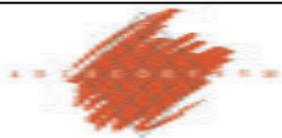








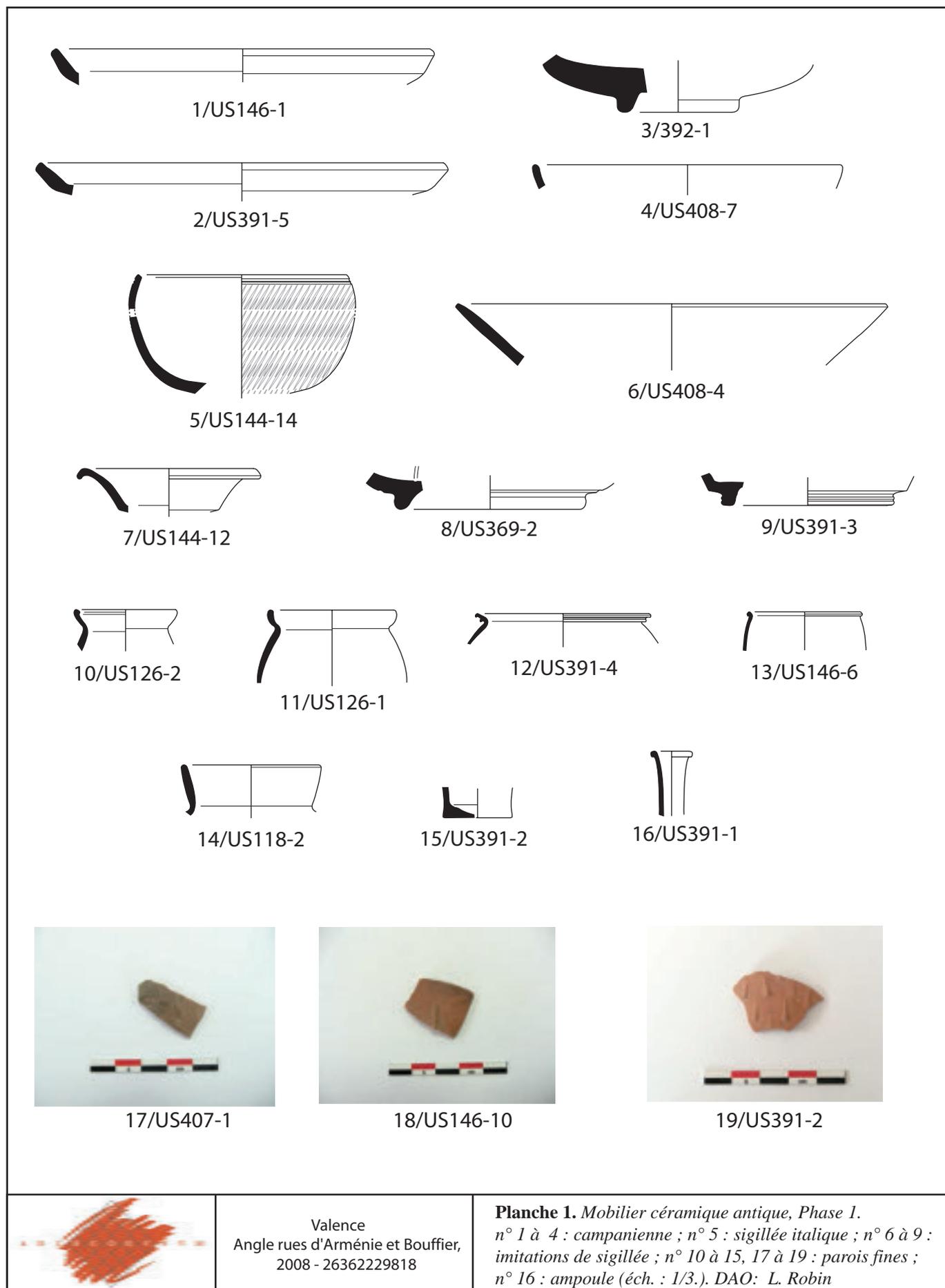
- |  |                         |
|--|-------------------------|
|  | Période antique Phase 1 |
|  | Période antique Phase 2 |
|  | Période antique Phase 3 |
|  | Période antique Phase 5 |
|  | Période moderne         |
|  | Période contemporaine   |
|  | Galet                   |
|  | TCA                     |

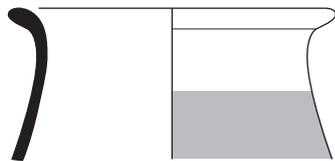


Valence /Rues d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

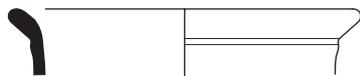
**Figure 60.** Coupe Nord/Sud n° 60  
(éch.: 1/20). DAO: D. Tourgon.

# PLANCHES

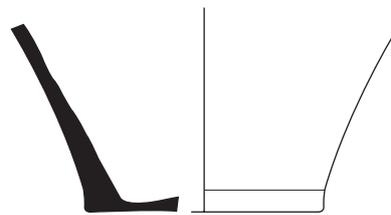




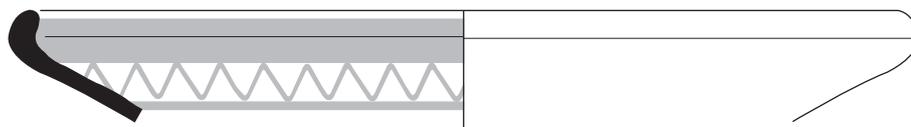
20/US408-5



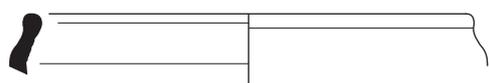
21/US498-4



22/US144-5



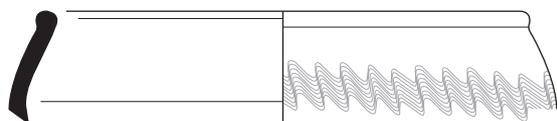
23/US145-1



24/US144-11



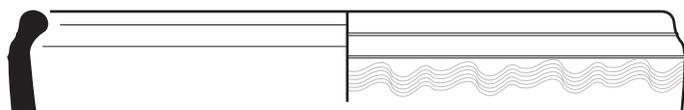
27/US498-2



25/US144-15



28/US146-4



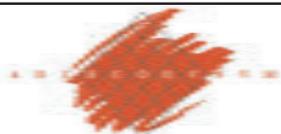
26/US369-3



29/US145-2

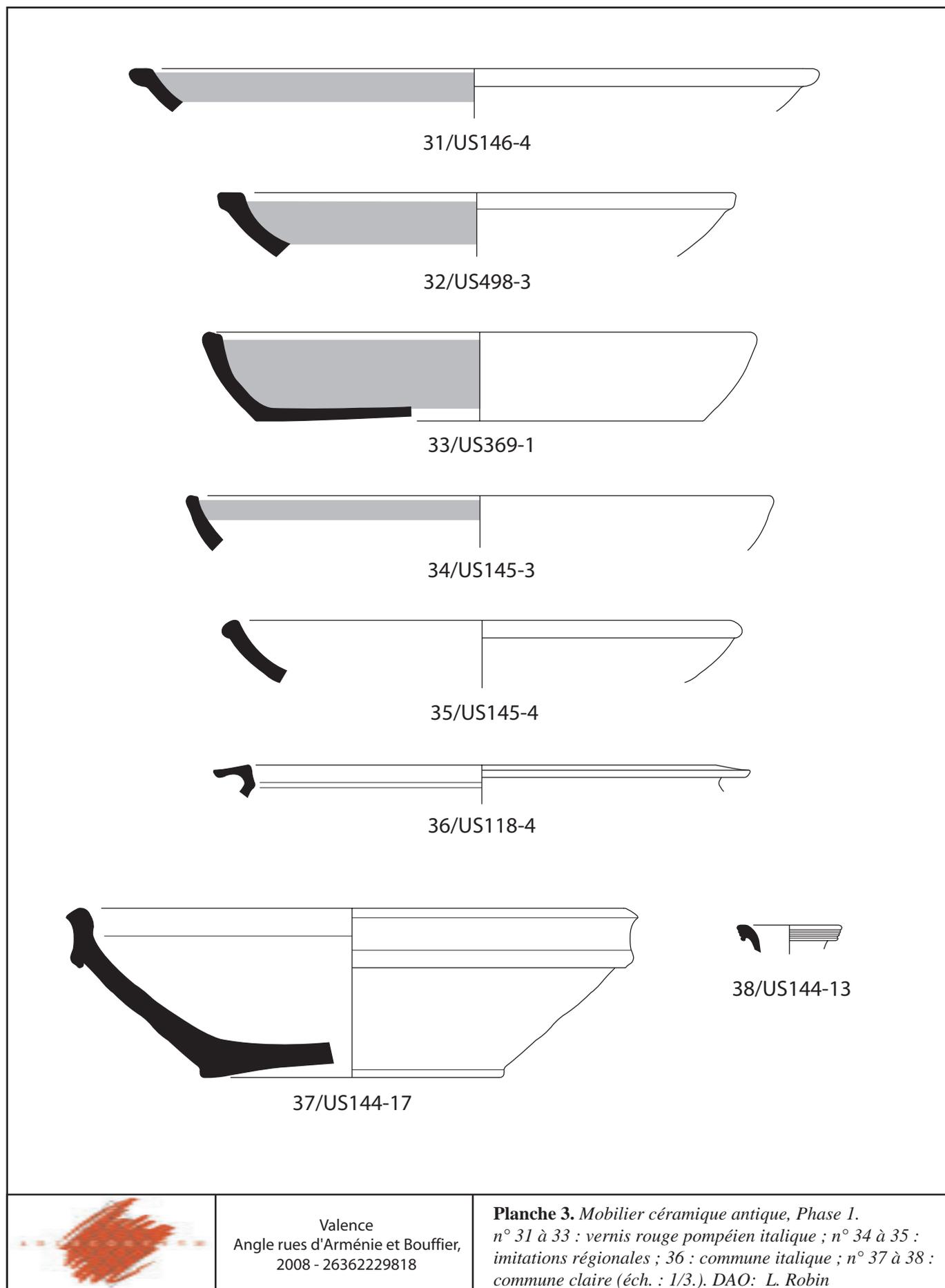


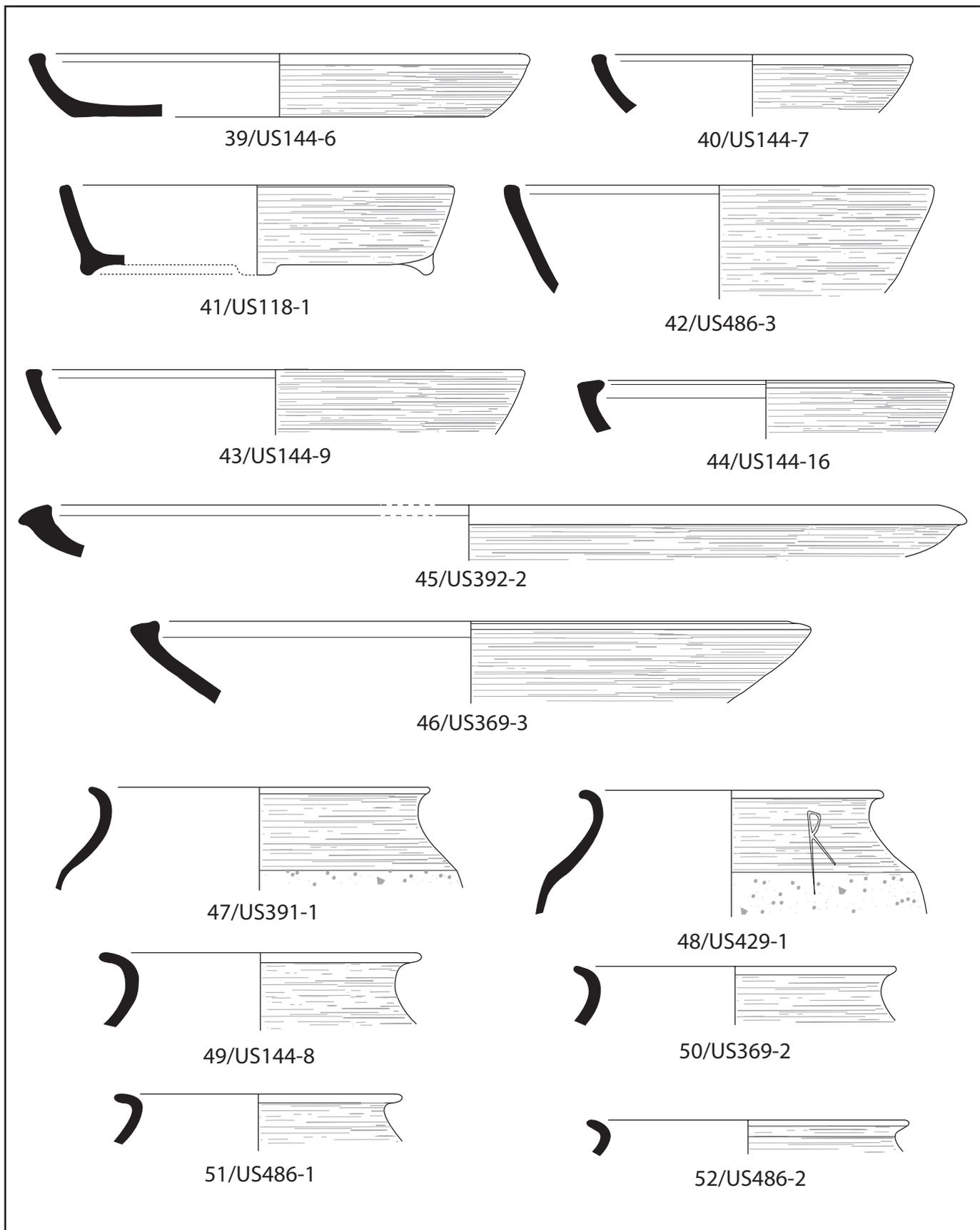
30/US146-5



Valence  
Angle rues d'Arménie et Bouffier,  
2008 - 26362229818

**Planche 2. Mobilier céramique antique, Phase 1.**  
n° 20 à 21 : céramique peinte ; n° 22 : engobe blanc ;  
n° 23 à 29 : grise fine ; n° 30 : engobée (éch. : 1/3.).  
DAO: L. Robin





39/US144-6

40/US144-7

41/US118-1

42/US486-3

43/US144-9

44/US144-16

45/US392-2

46/US369-3

47/US391-1

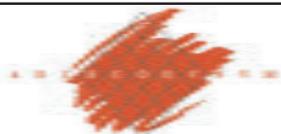
48/US429-1

49/US144-8

50/US369-2

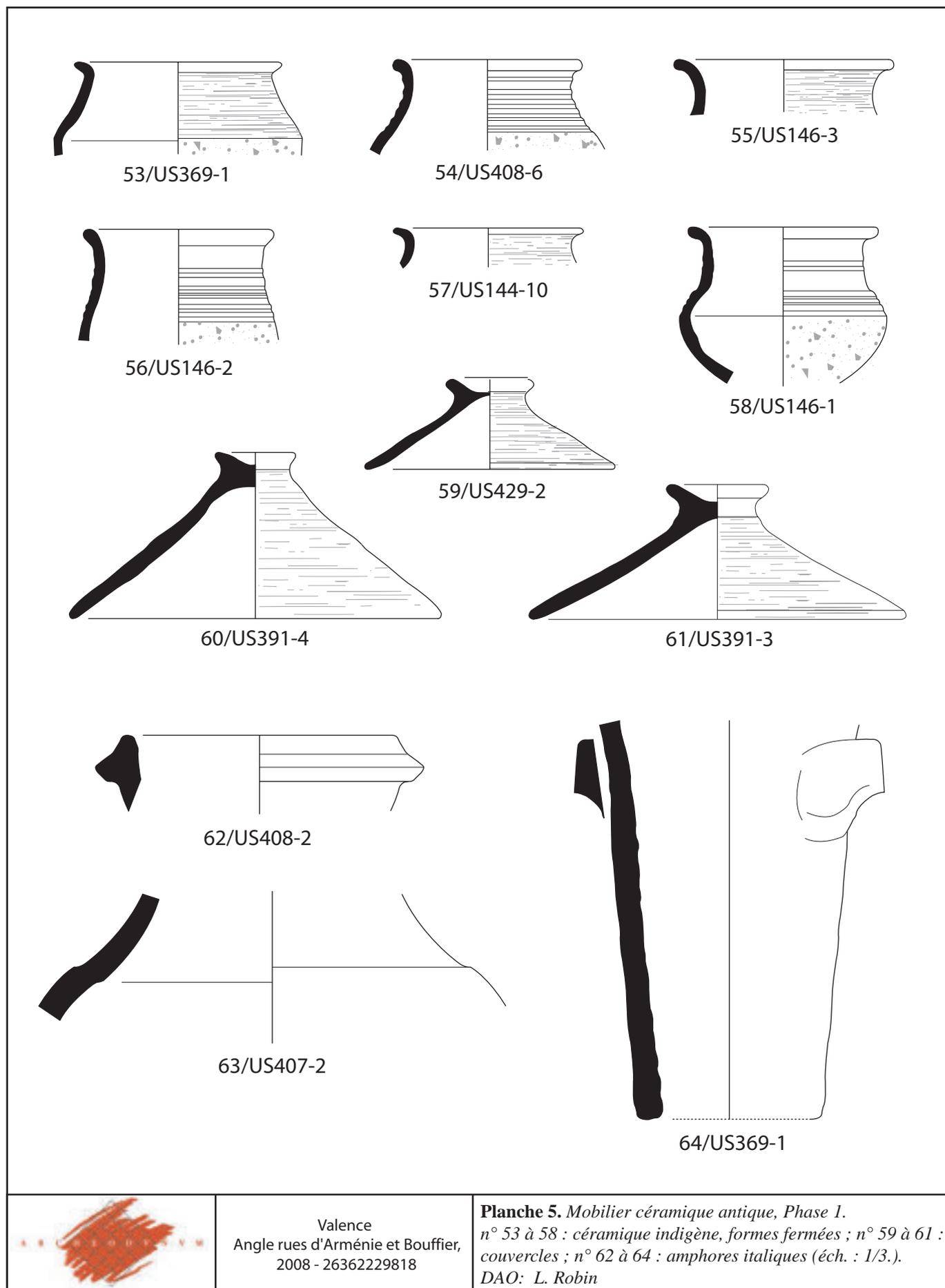
51/US486-1

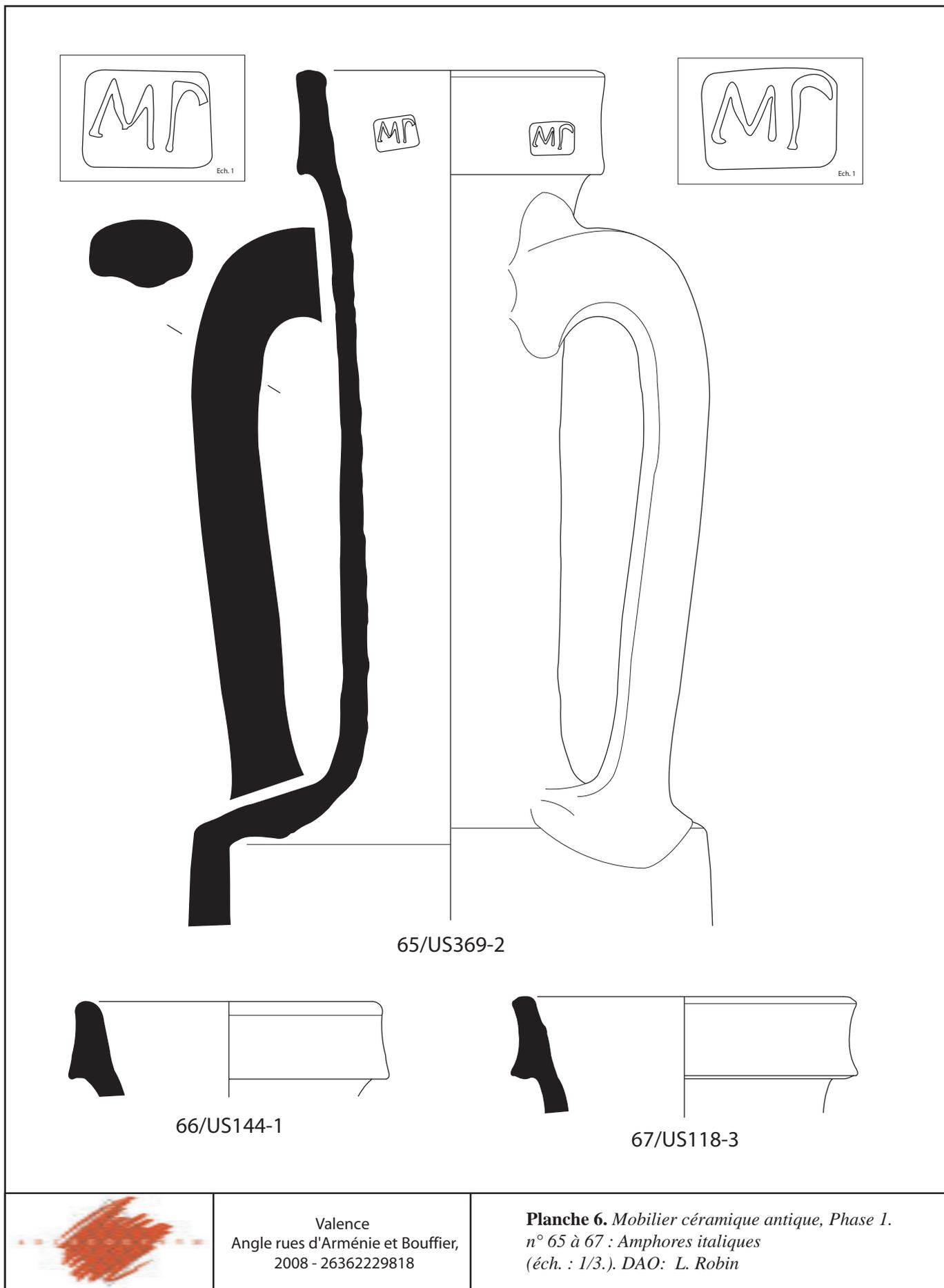
52/US486-2



Valence  
 Angle rues d'Arménie et Bouffier,  
 2008 - 26362229818

**Planche 4. Mobilier céramique antique, Phase 1.**  
 n° 39 à 46 : céramique indigène, formes ouvertes ;  
 n° 47 à 52 : formes fermées (éch. : 1/3.). DAO: L. Robin





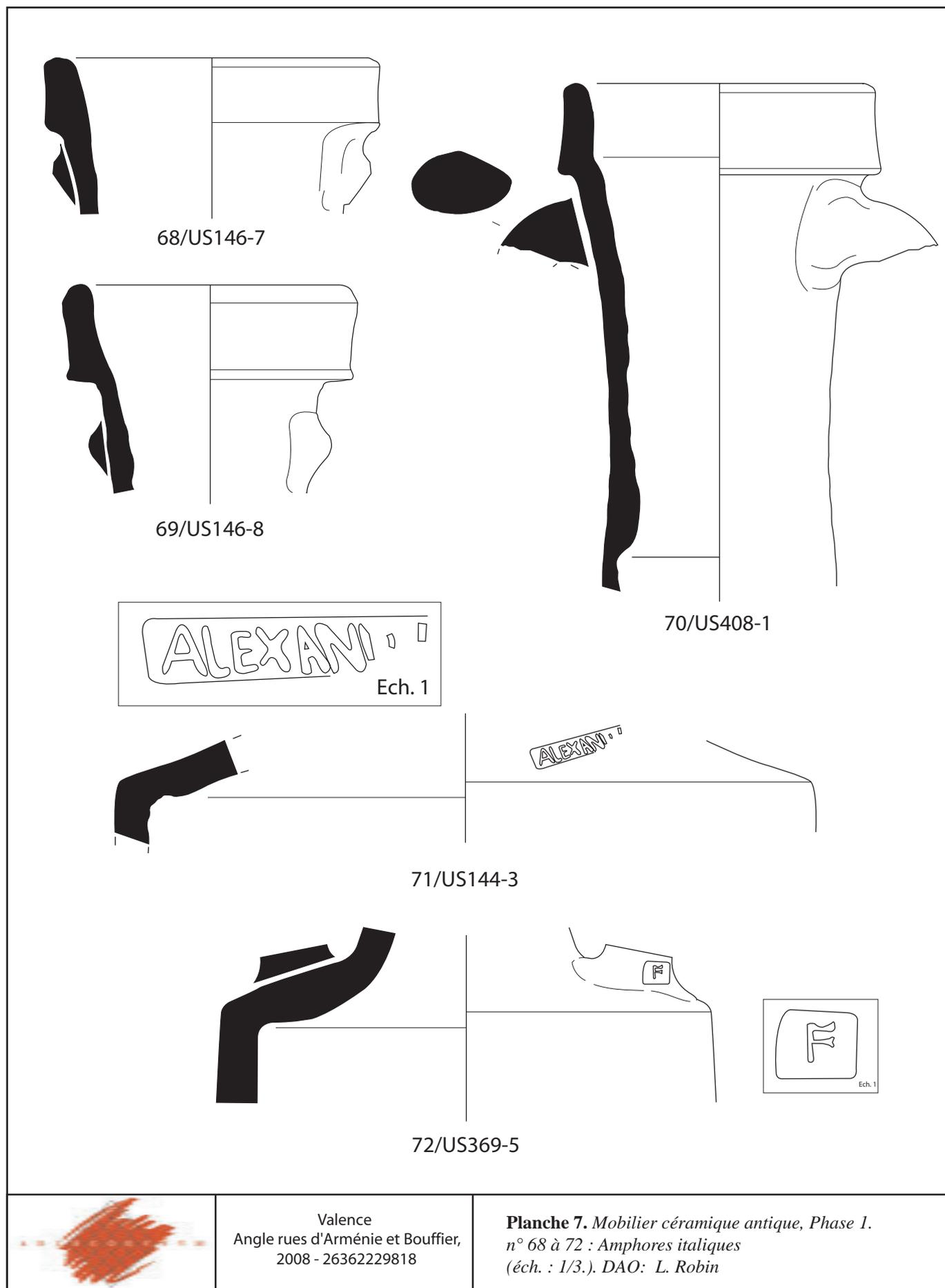
65/US369-2

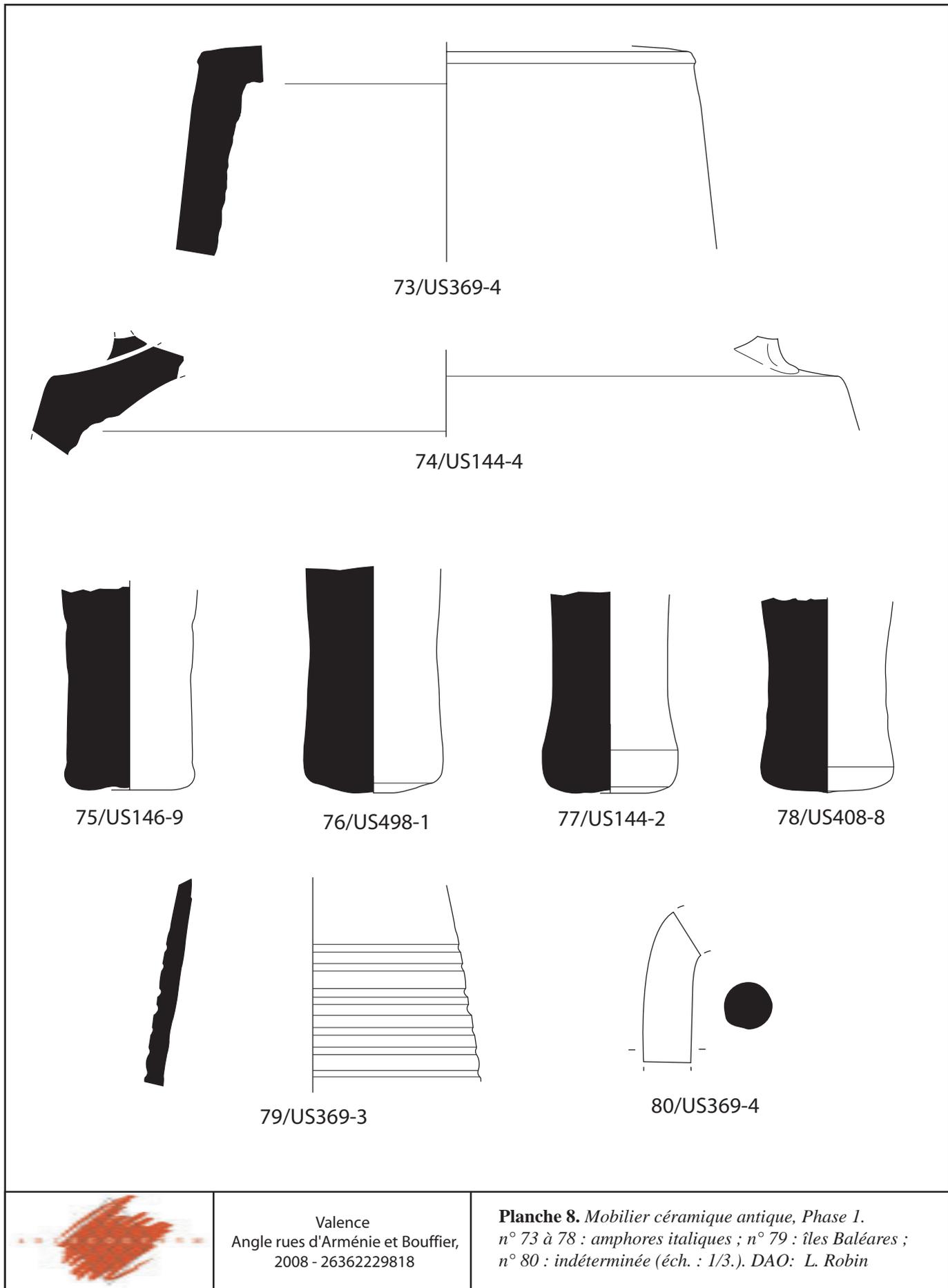
66/US144-1

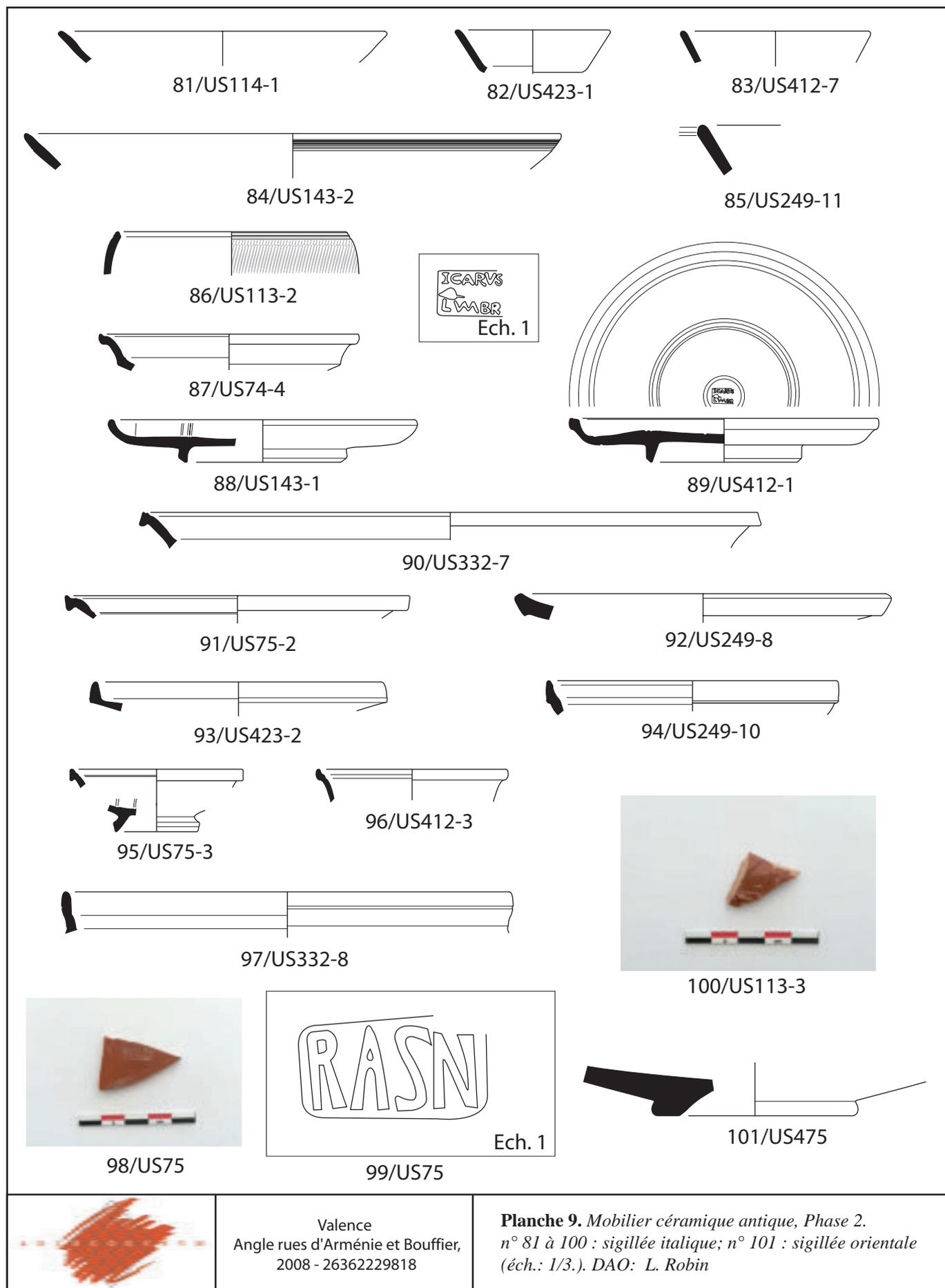
67/US118-3

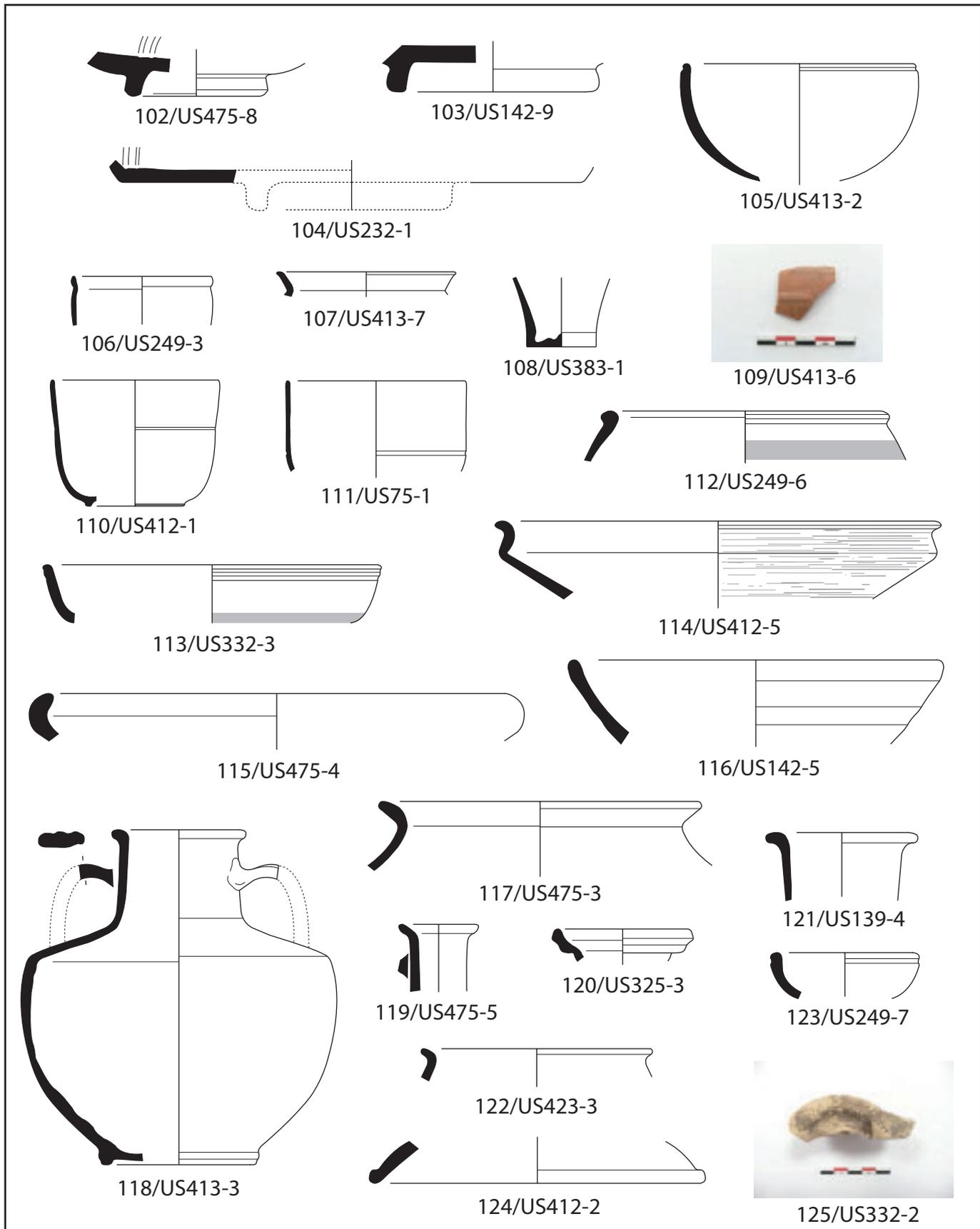
Valence  
Angle rues d'Arménie et Bouffier,  
2008 - 26362229818

**Planche 6.** Mobilier céramique antique, Phase 1.  
n° 65 à 67 : Amphores italiques  
(éch. : 1/3.). DAO: L. Robin



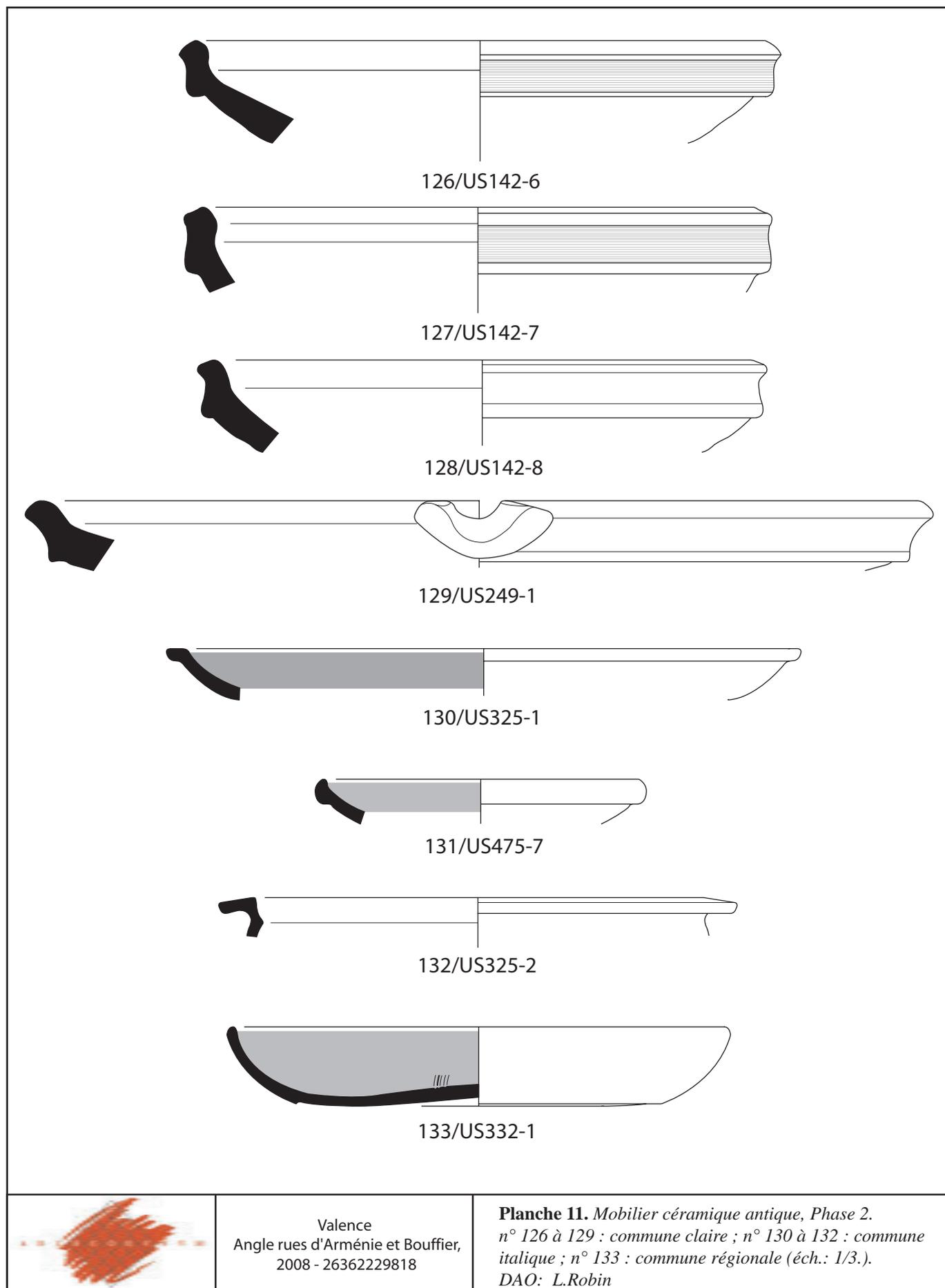






Valence  
 Angle rues d'Arménie et Bouffier,  
 2008 - 26362229818

**Planche 10.** Mobilier céramique antique, Phase 2.  
 n° 102 à 105 : imitation de sigillée ; n° 106 à 111 : paroi fine ;  
 n° 112 : peinte ; n° 113 à 117 : grise fine ; n° 118 à 124 :  
 commune claire ; n° 125 : lampe (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin

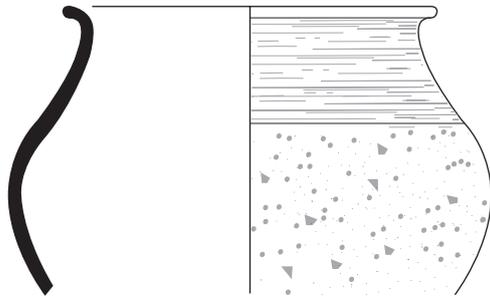




134/US412-6



135/US393-1



137/US475-1



136/US412-4



138/US75-8



139/US325-5



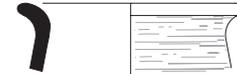
140/US332-1



141/US332-2



142/US325-6



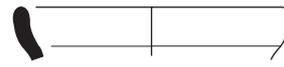
143/US75-7



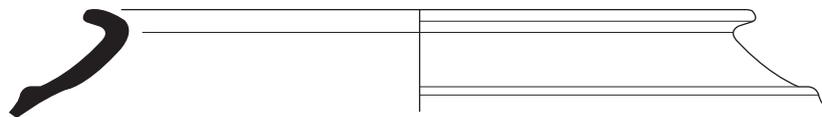
144/US332-4



145/US332



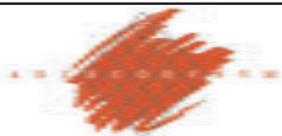
146/US332-7



147/US113-4

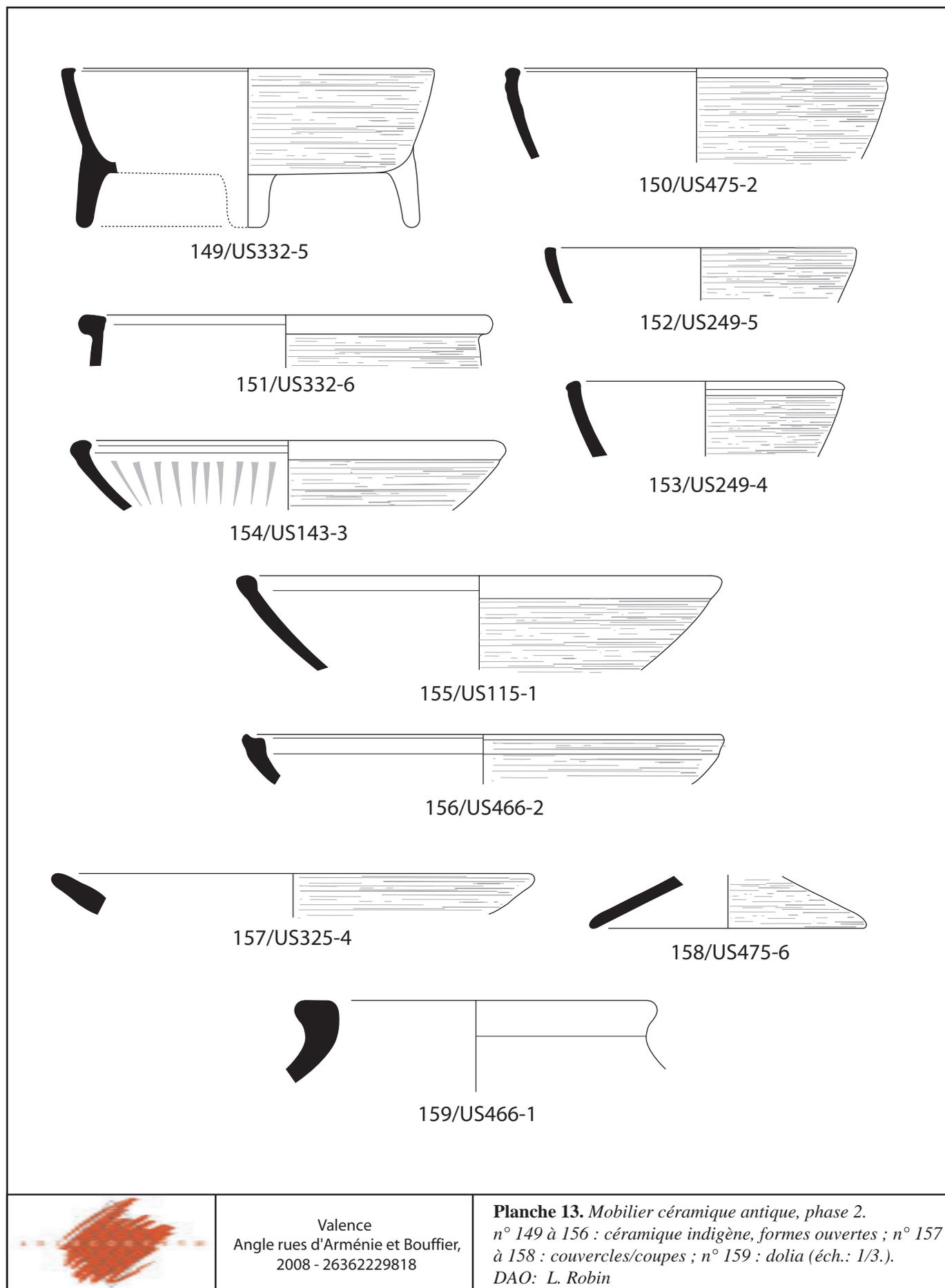


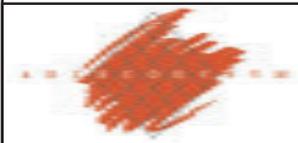
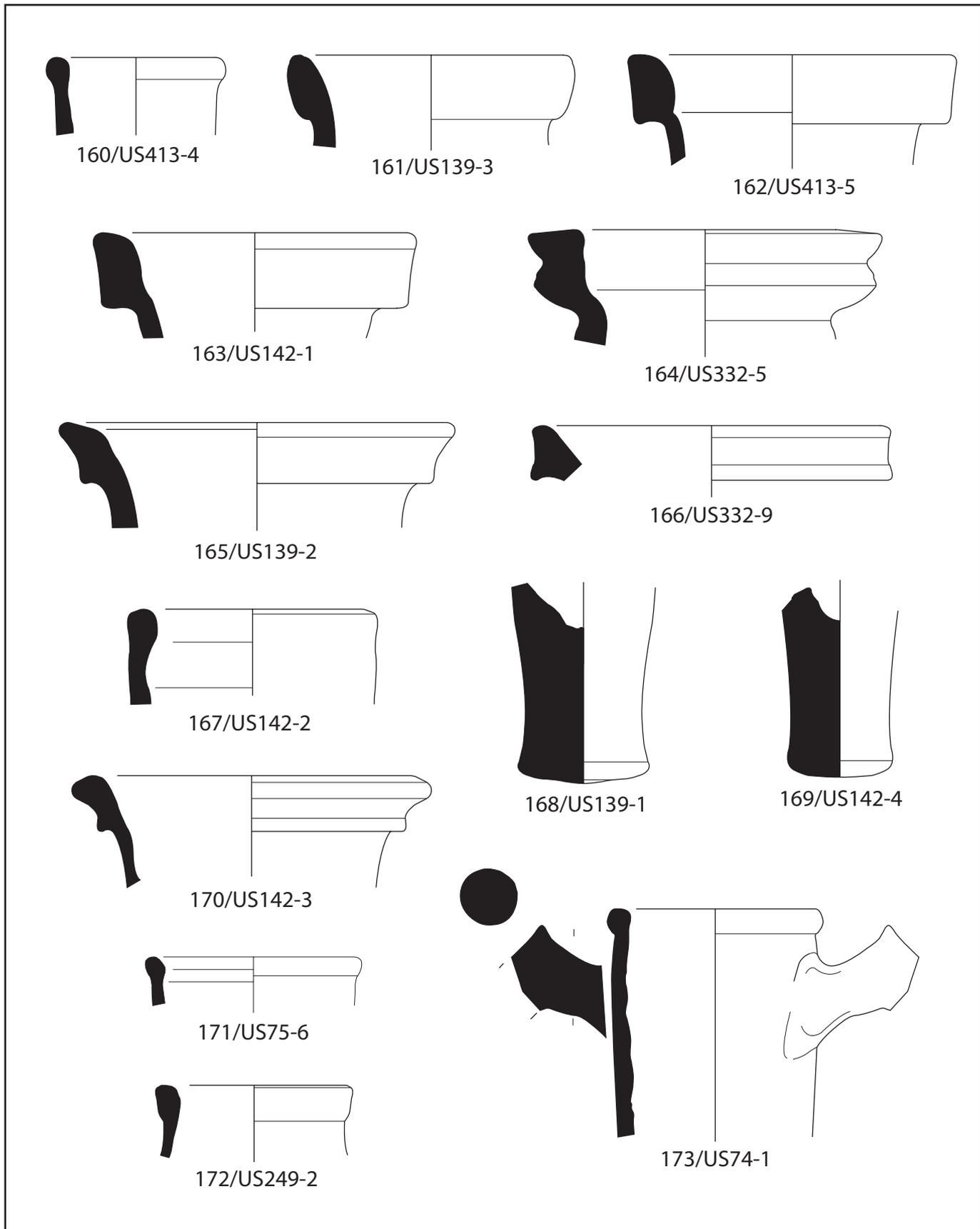
148/US332-4



Valence  
Angle rues d'Arménie et Bouffier,  
2008 - 26362229818

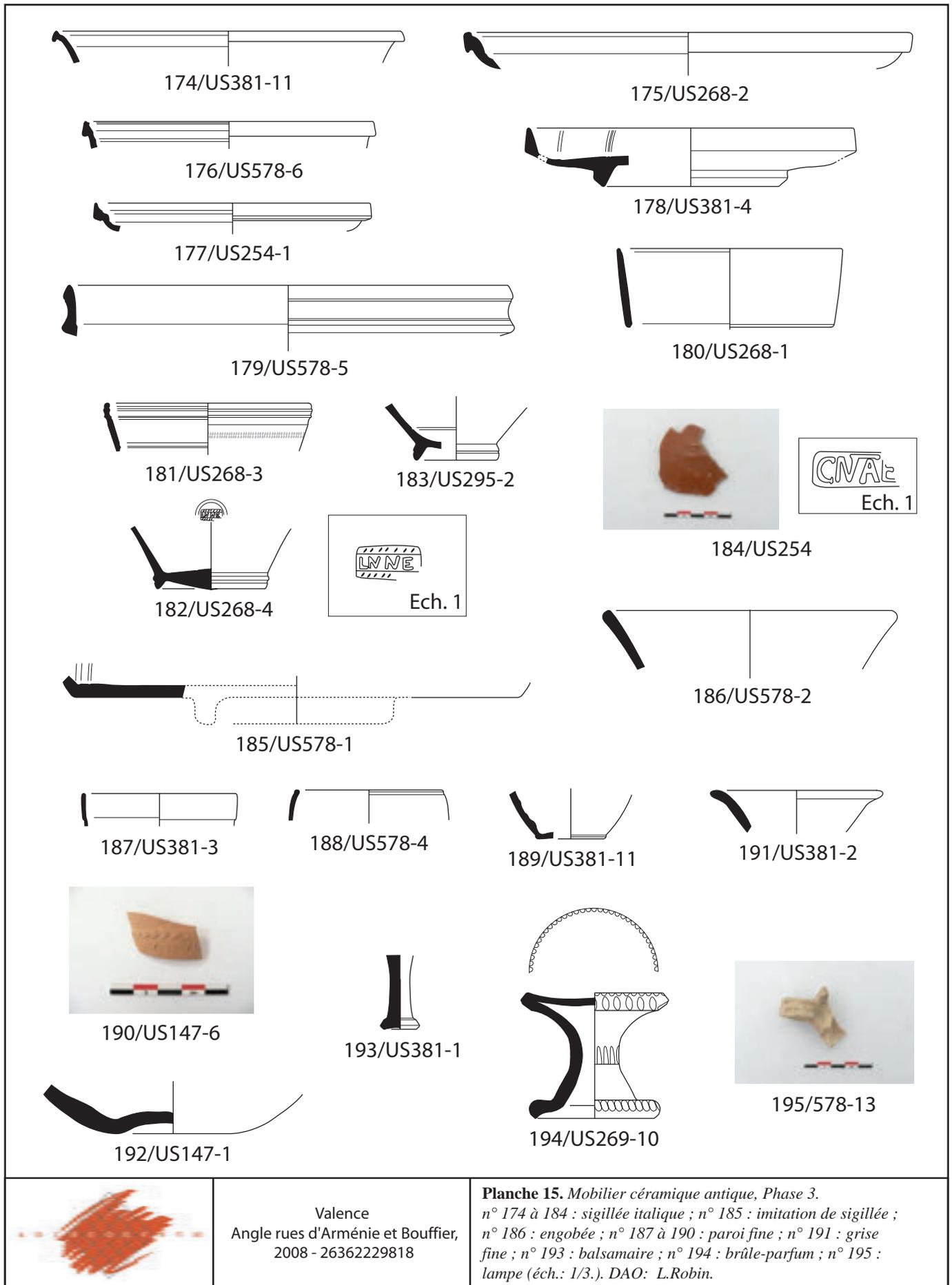
**Planche 12.** Mobilier céramique antique, Phase 2.  
n° 134 à 148 : céramique indigène, formes fermées  
(éch.: 1/3.). DAO: L.Robin

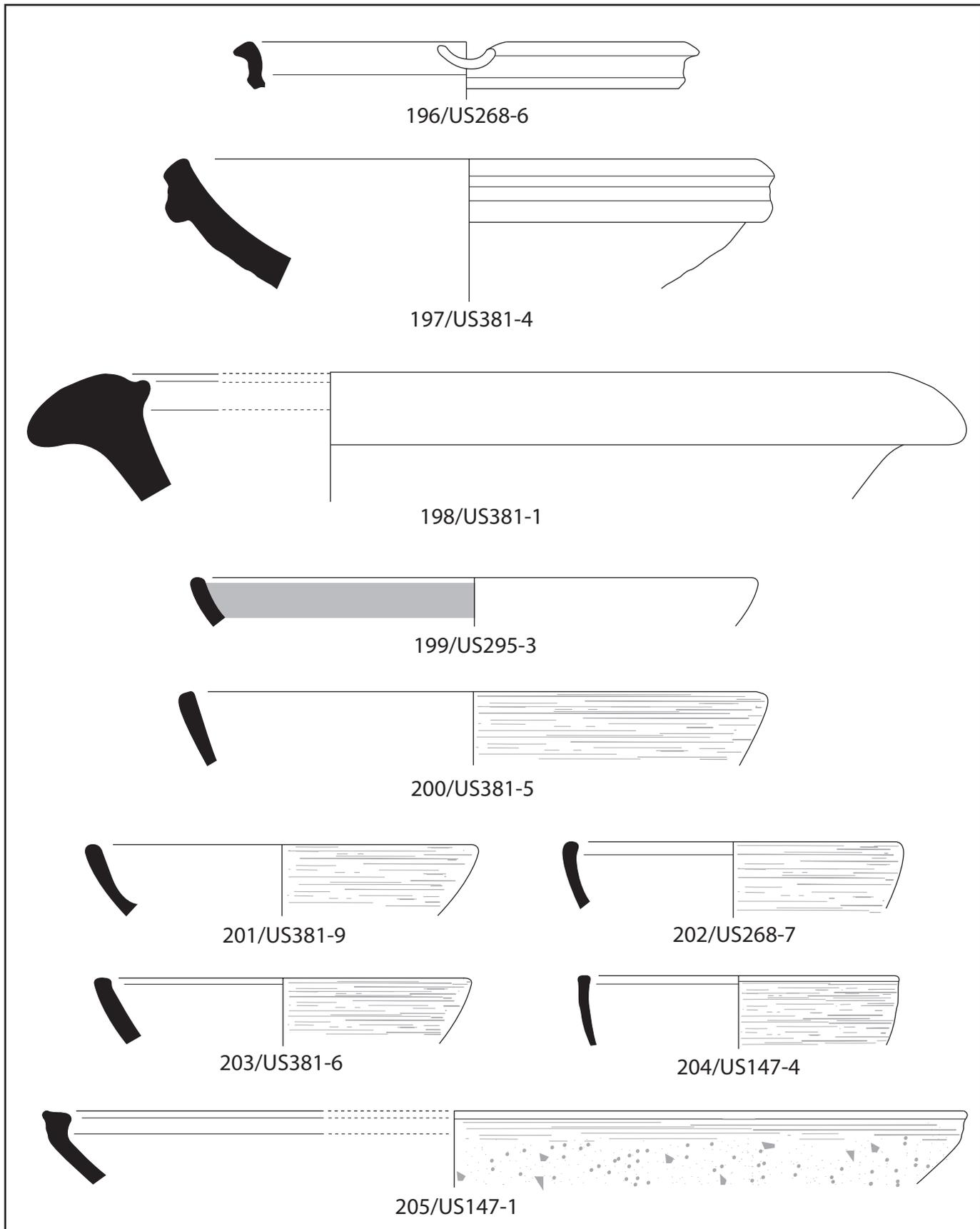




Valence  
 Angle rues d'Arménie et Bouffier,  
 2008 - 26362229818

**Planche 14. Mobilier céramique antique, Phase 2.**  
 n° 160 : amphore italique ; n° 161 à 169 : péninsule ibérique ;  
 n° 170 : Marseille ; n° 171 à 173 : Orient (éch.: 1/3.).  
 DAO: L. Robin.





196/US268-6

197/US381-4

198/US381-1

199/US295-3

200/US381-5

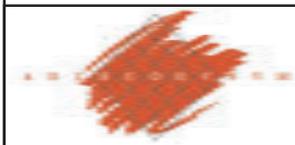
201/US381-9

202/US268-7

203/US381-6

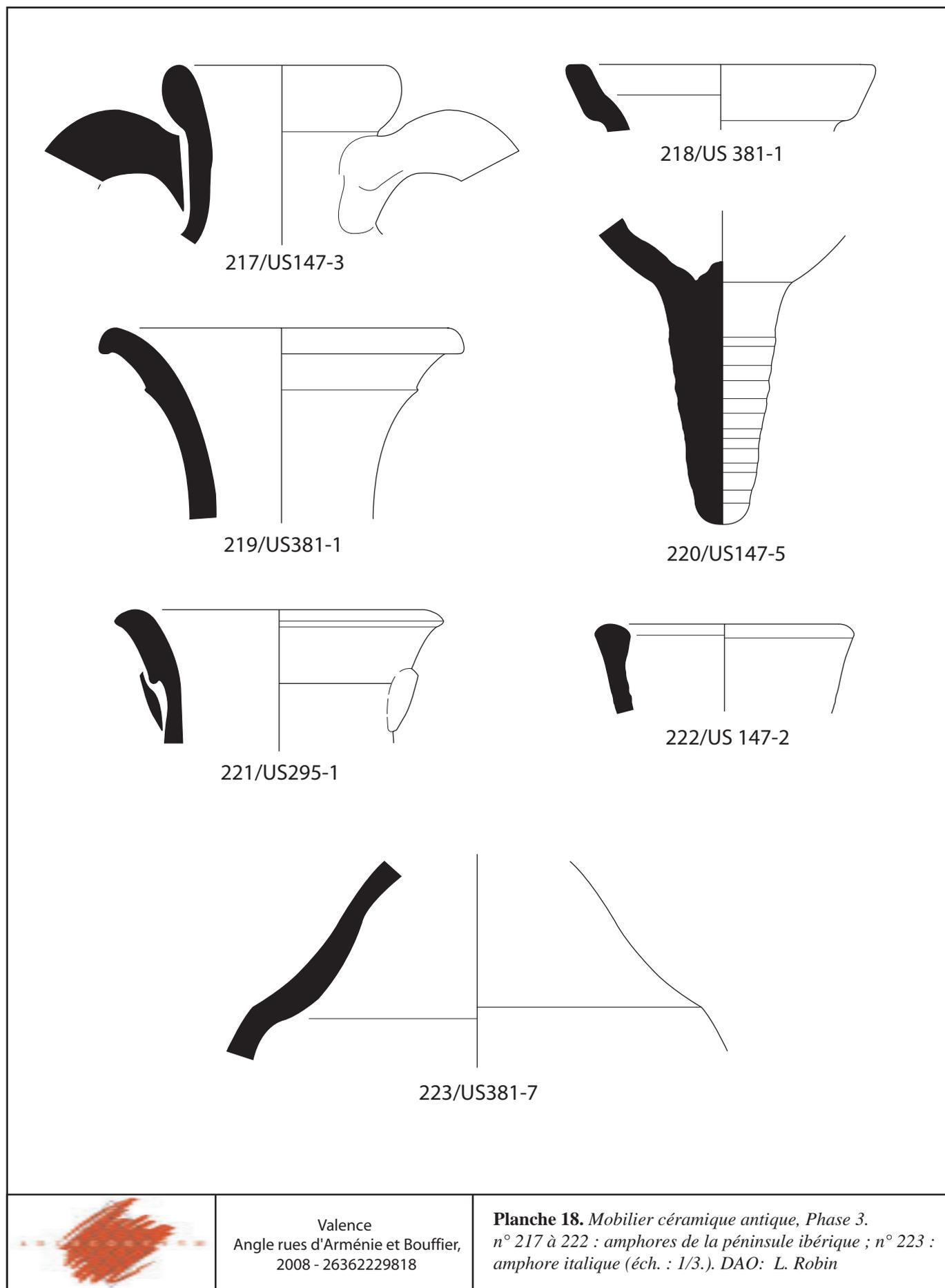
204/US147-4

205/US147-1



Valence  
 Angle rues d'Arménie et Bouffier,  
 2008 - 26362229818

**Planche 16.** Mobilier céramique antique, Phase 3.  
 n° 196 à 198 : commune claire ; n° 199 : commune italique ;  
 n° 200 à 205 : commune indigène, formes ouvertes (éch.: 1/3.).  
 DAO. L. Robin

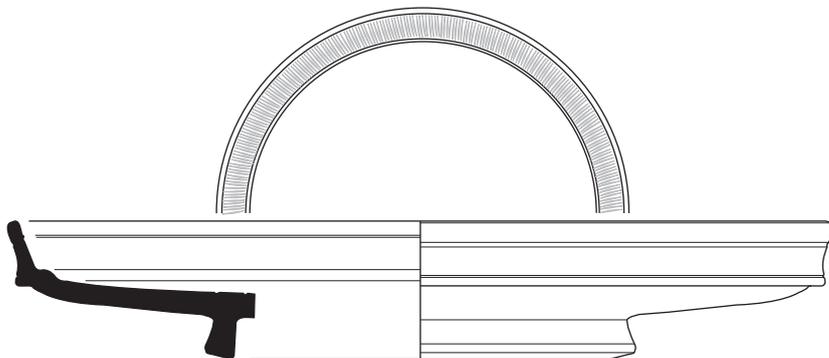




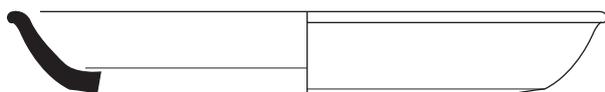
1-US 540 - 2



2-US 378 - 1



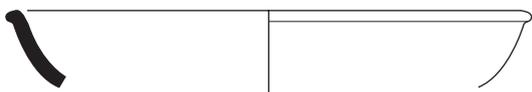
3-US 376 - 2



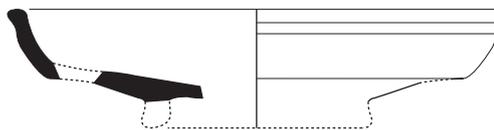
4-US 333 - 1



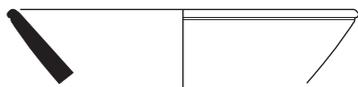
5-US 541 - 1



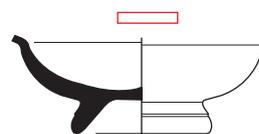
6-US 378 - 2



8-US 540 - 4



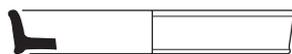
7-US 324 - 2



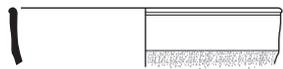
9-US 262 - 5



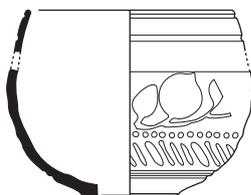
10-US 378 - 7



11-US 352 - 2



12-US 376 - 1



13-US 540 - 1



14-US 542 - 1



15-US 378 - 3

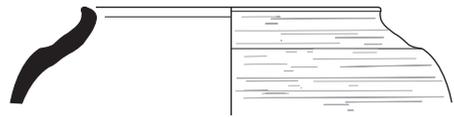


Valence / Angle rues d'Arménie et Bouffier 2008 - 26362229818

**Planche 19.** Mobilier céramique antique, phase 4. n° 1 à 7 et 11: sigillées sud-gauloises ; n° 8 à 10, sigillées de Lezoux ; 12 à 15, parois fines (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.



1-US 379 - 3



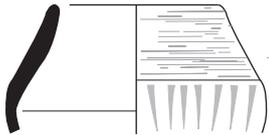
2-US 378 - 3



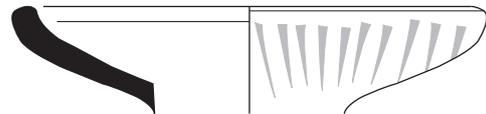
3-US 378 - 6



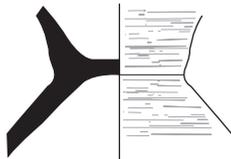
4-US 378 - 1



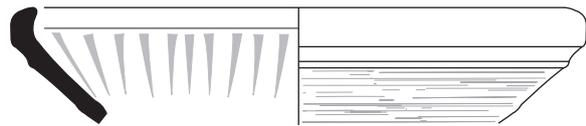
5-US 378 - 4



6-US 324 - 1



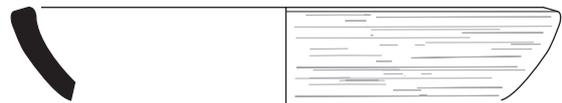
7-US 376 - 4



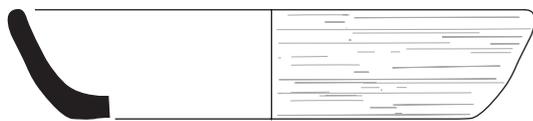
8-US 541 - 3



9-US 378 - 5



10-US 378 - 2



11-US 376 - 5



12-US 379 - 1

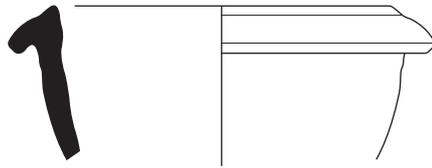


13-US 352 - 1

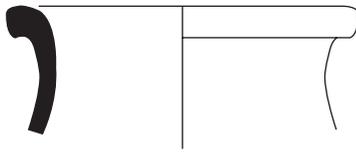


Valence / Angle rues d'Arménie et  
Bouffier 2008 - 26362229818

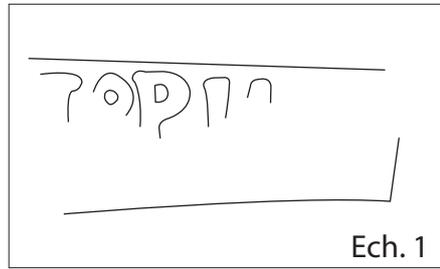
**Planche 20.** Mobilier céramique antique, phase 4, n° 1 à 12,  
communes grises modelées ; n° 13, communes rouges modelées  
(éch.: 1/3.). DAO: L. Robin



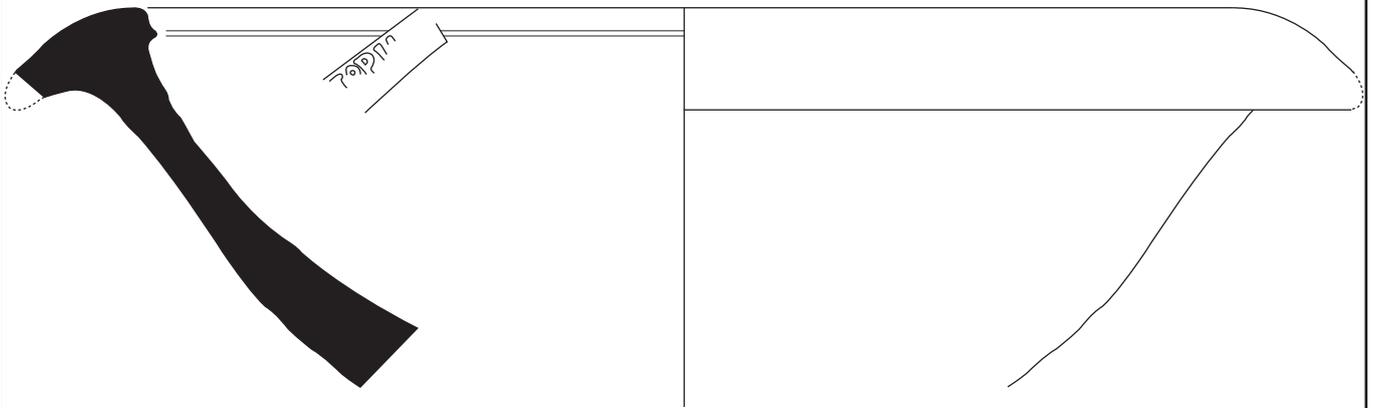
1-US 262 - 2



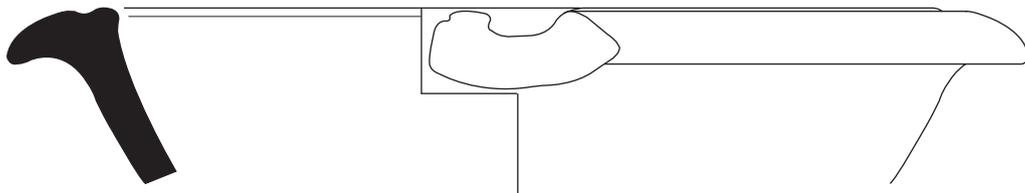
2-US 333 - 2



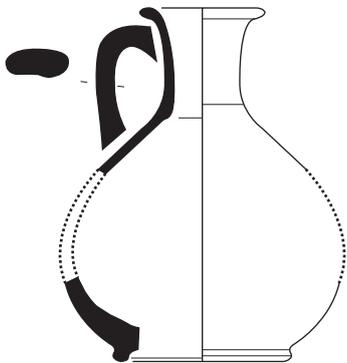
Ech. 1



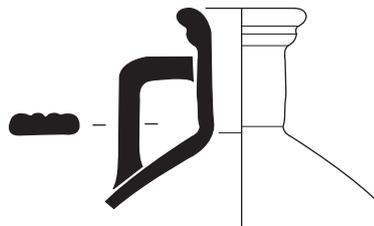
3-US 281 - 3



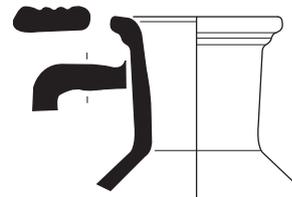
4-US 351- 1



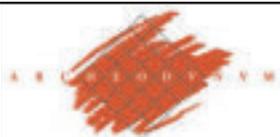
5-US 110 - 1



6-US 378 - 8

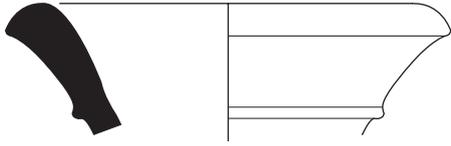


7-US 542 - 3

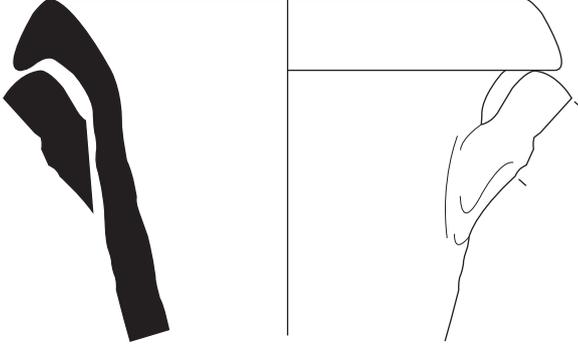


Valence / Angle rues d'Arménie et  
Bouffier 2008 - 26362229818

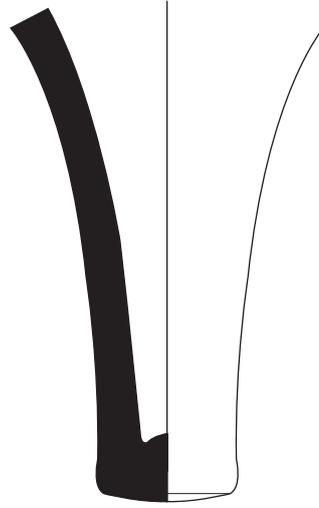
**Planche 21.** Mobilier céramique antique, phase 4. n° 1,  
céramique commune rouge ; n° 2 à 7, céramiques communes  
claires (éch.: 1/3). DAO: L. Robin.



1-US 376 - 6



2-US 378 - 4



3-US 376 - 3

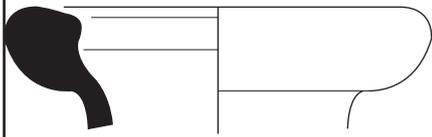


4-US 542 - 1

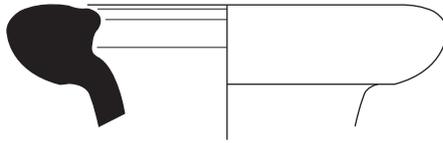


Valence / Angle rues d'Arménie et  
Bouffier 2008 - 26362229818

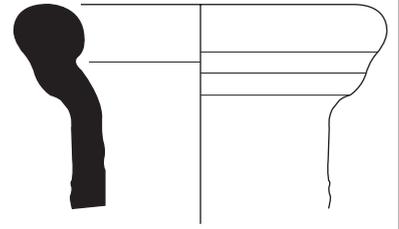
**Planche 22.** Mobilier céramique antique, phase 4. Amphores  
de Bétique (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.



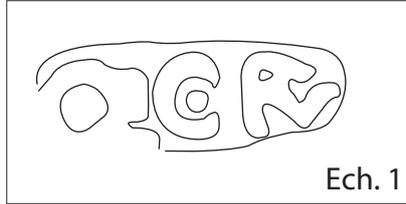
1-US 281 - 1



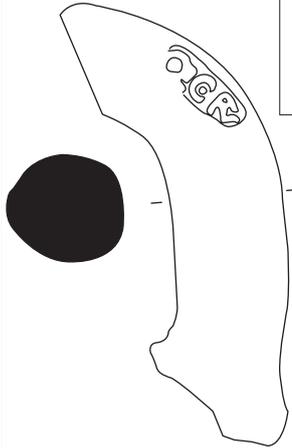
2-US 257 - 1



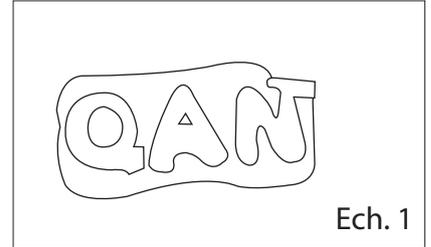
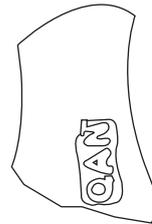
3-US 257 - 1



Ech. 1

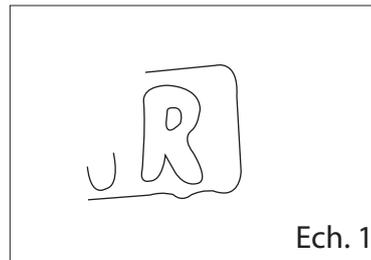
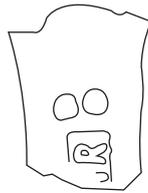


4-US 540 - 5



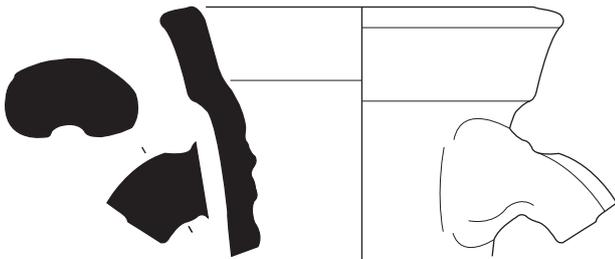
Ech. 1

5-US 262 - 4



Ech. 1

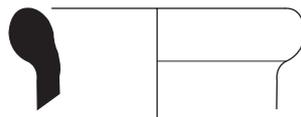
6-US 281 - 2



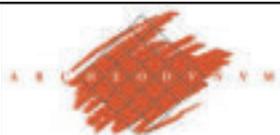
7-US 378 - 5



8-US 262 - 3

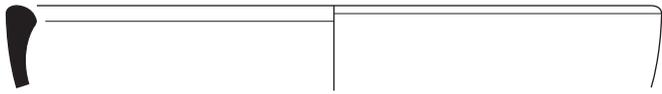


9-US 262 - 1

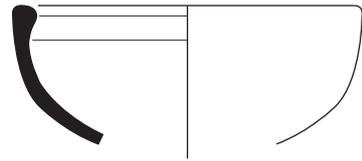


Valence / Angle rues d'Arménie et Bouffier 2008 - 26362229818

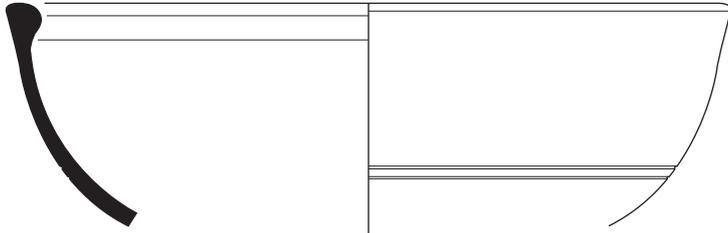
**Planche 23.** Mobilier céramique antique, phase 4. 1 à 7, amphores de Bétique ; 8, amphore gauloise ; 9, amphore orientale (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.



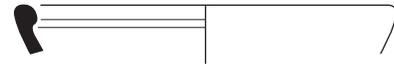
1-US 463 - 2



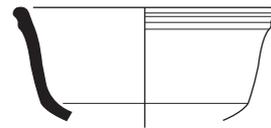
2-US 240 - 2



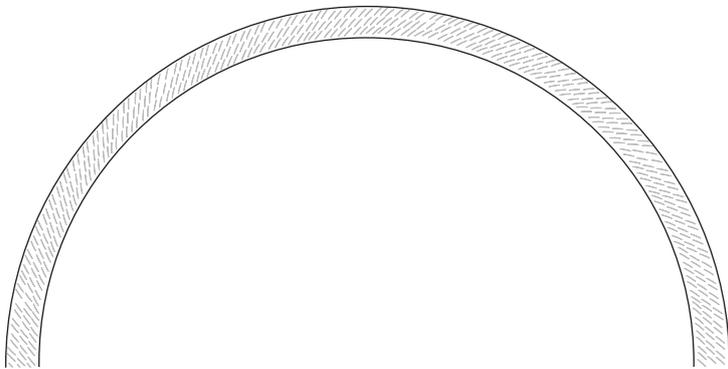
3-US 240 - 9



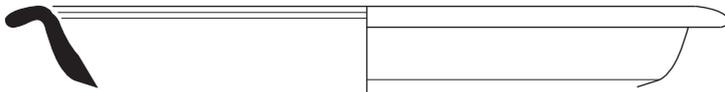
4-US 240 - 4



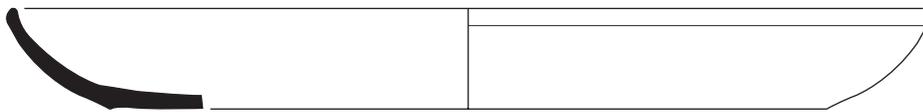
5-US 528 - 2



6-US 06 - 1



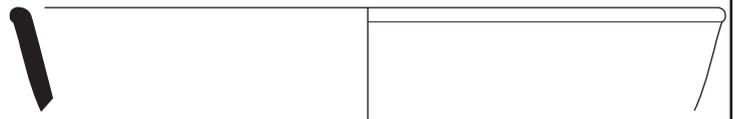
9



7-US 528 - 1



8-US 528 - 3

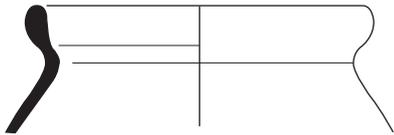


10-US 528 - 5



Valence / Angle rues d'Arménie et  
Bouffier 2008 - 26362229818

**Planche 24.** Mobilier céramique antique, phase 5. 1 à 9,  
sigillées Claire B ; 10, sigillée sud-gauloise (éch.: 1/3.).  
DAO: L. Robin



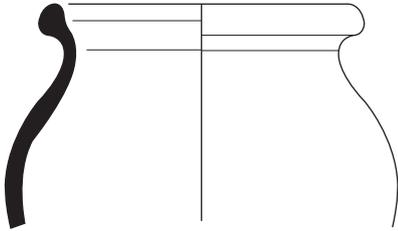
1-US 463 - 1



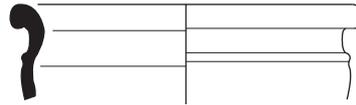
2-US 240 - 6



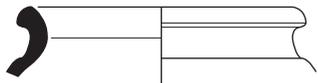
3-US 240 - 7



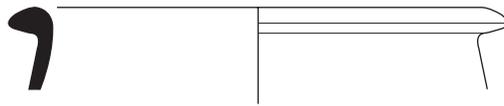
4-US 06 - 2



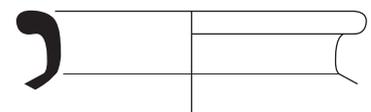
5-US 528 - 6



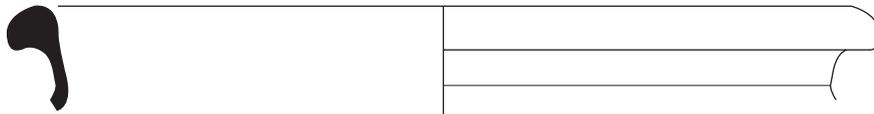
6-US 528 - 7



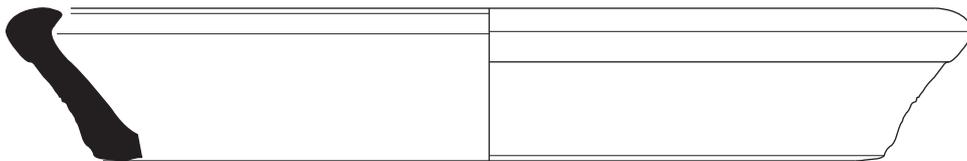
7-US 528 - 8



8-US 528 - 7



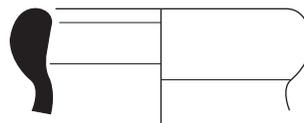
9-US 240 - 1



10-US 240 - 3



11-US 240 - 5

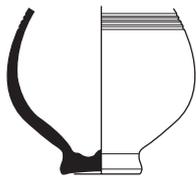


12-US 528 - 4

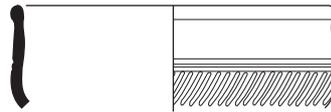


Valence / Angle rues d'Arménie et  
Bouffier 2008 - 26362229818

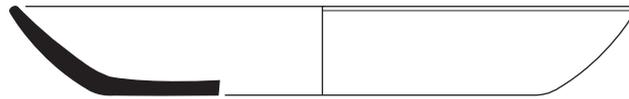
**Planche 25.** Mobilier céramique antique, phase 5. 1 à 3, céramiques communes grises ; 4 et 5, céramiques communes rouges ; 6 à 10, céramiques communes rouges micacées ; 11, commune claire ; 12, amphore orientale (éch.: 1/3.).  
DAO: L. Robin.



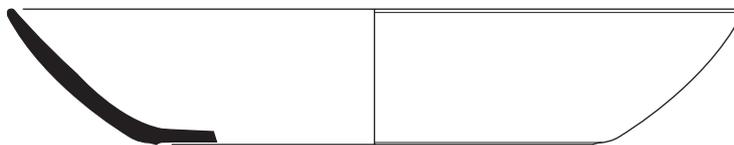
1-US 152 - 6



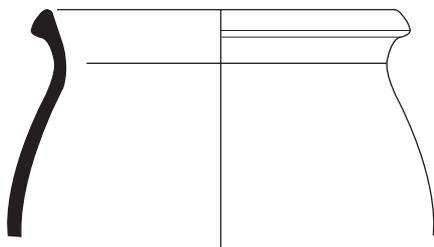
2-US 152 - 1



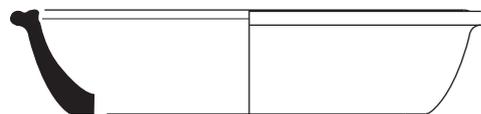
3-US 152 - 9



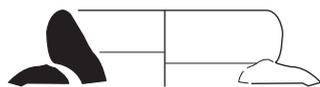
4-US 152 - 3



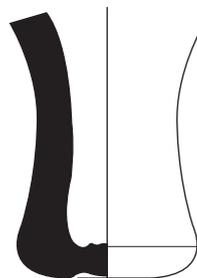
5-US 152 - 8



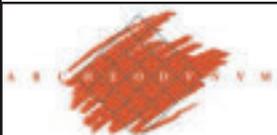
6-US 152 - 7



7-US 152 - 4



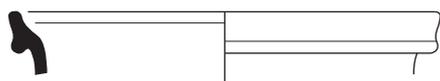
8-US 152 - 5



Valence / Angle rues d'Arménie et  
Bouffier 2008 - 26362229818

**Planche 26.** Mobilier céramique antique, phase 6. 1 à 3, sigillée Claire B ; 4, sigillée africaine C ; 5, céramique commune rouge ; 6, commune rouge micacée ; 7 et 8, amphores de Maurétanie Césarienne (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin

Ensemble 1

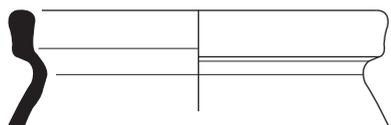


1-US 366 - 1

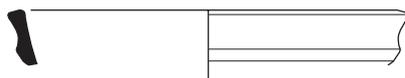


2-US 199 - 1

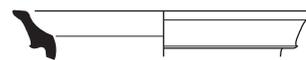
Ensemble 2



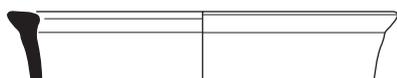
3-US 209 - 1



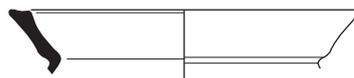
4-US 211 - 3



5-US 07 - 1



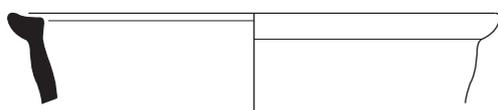
6-US 09 - 3



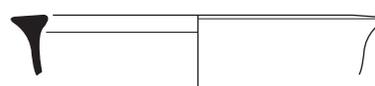
7-US 09 - 2



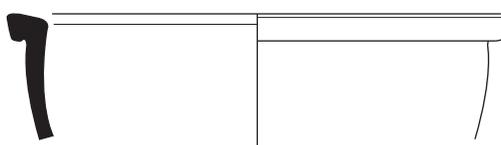
8-US 09 - 5



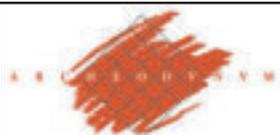
9-US 09 - 4



10-US 211 - 2



11-US 71 - 1



Valence / Angle rues d'Arménie et  
Bouffier 2008 - 26362229818

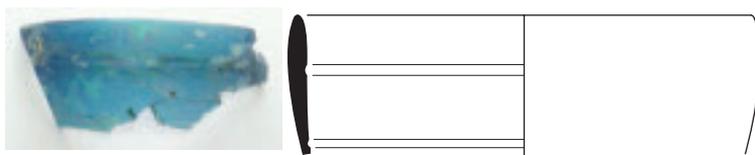
**Planche 27.** Mobilier céramique médiéval. 1, céramique commune grise kaolinitique ; 2 à 9, céramique commune grise siliceuse ; 10 et 11, céramique commune rouge glaçurée (éch.: 1/3.). DAO: L. Robin.

Phase 1



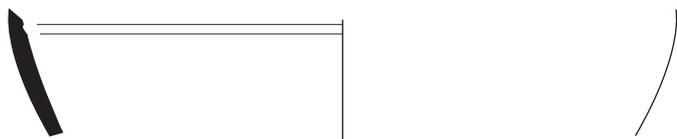
1 V 33 US 391

Phase 2



2 V 08 US 139

Phase 3



3 V 17 US 268



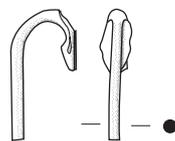
4 V 18 US 268



5 V 9 US 140



6 V 25 US 381



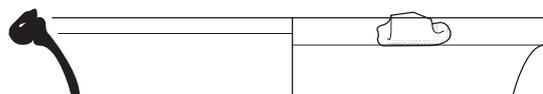
7 V 28 US 381



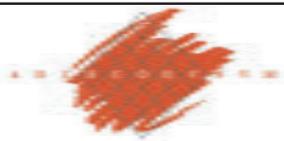
8 V 23 US 347



9 V 26 US 381



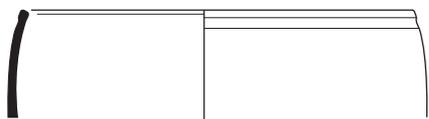
10 V 30 US 381



Valence /  
Angle rues d'Arménie et Bouffier,  
2008 - 26362229818

Planche 28. Mobilier en verre (éch.: 1/2.). DAO: L.Robin

Phase 4



1 V 36 US 542



2 V 16 US 257

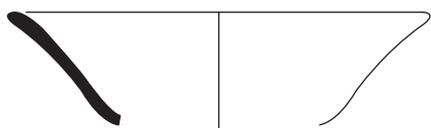


3 V 20 US 324



4 V 37 US 542

Phase 5



5 V 34 US 528



6 V 15 US 240



7 V 13 US 237

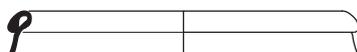


8 V 06 US 72

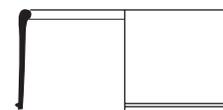
Mobilier résiduel



9 V 12 US 211



10 V 03 US 08

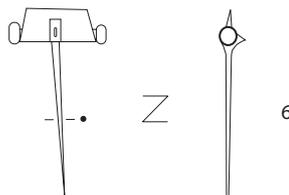
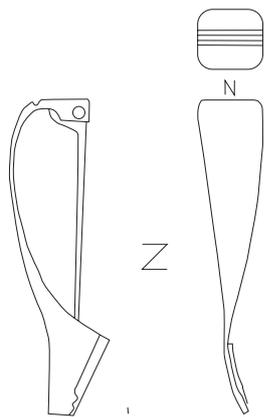
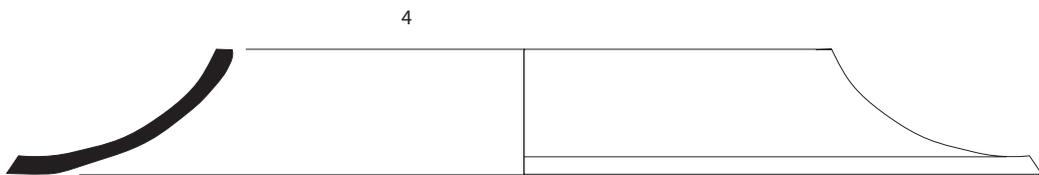
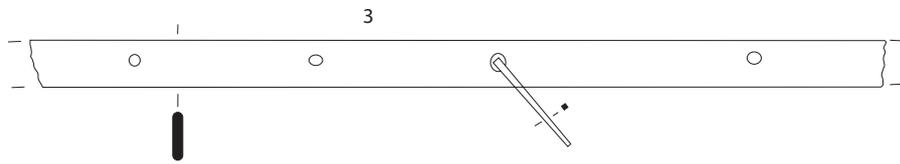
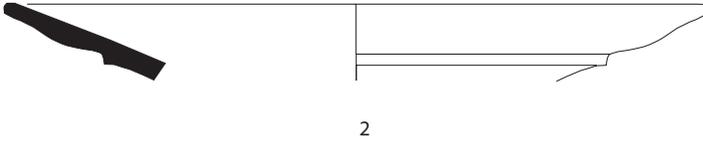
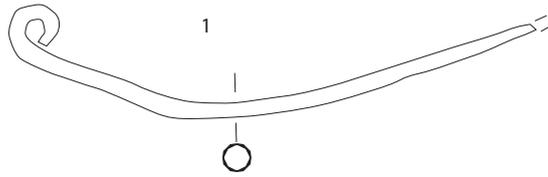


11 V 11 US 209



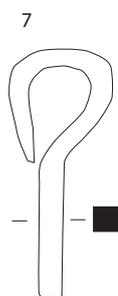
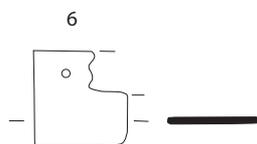
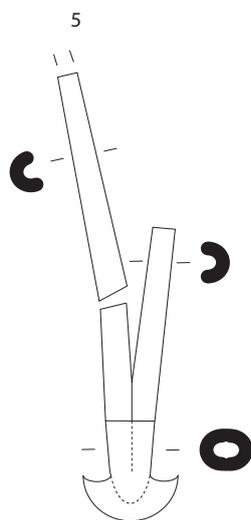
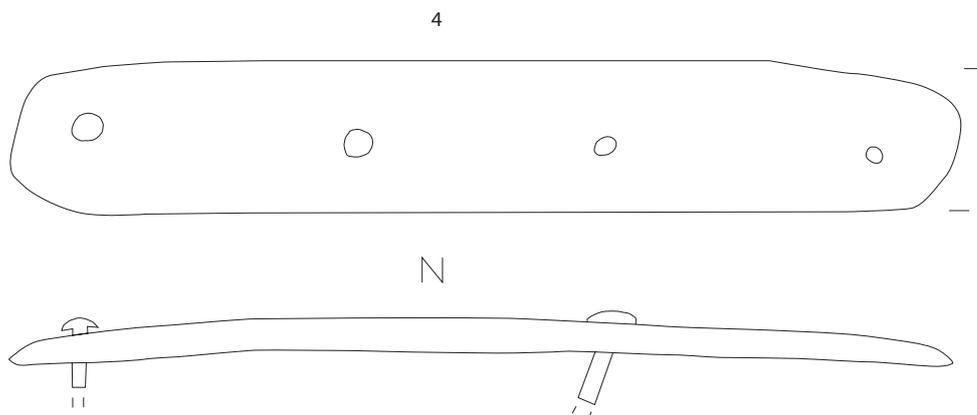
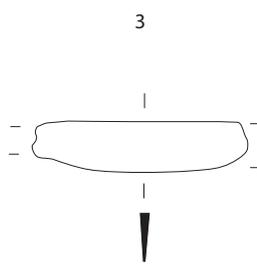
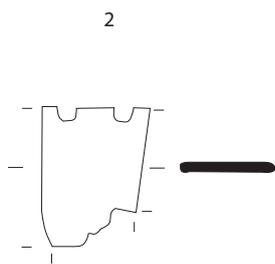
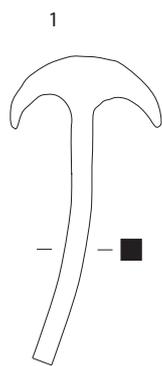
Valence /  
Angle rues d'Arménie et Bouffier,  
2008 - 26362229818

**Planche 29.** Mobilier en verre (éch.: 1/2.). DAO: L.Robin



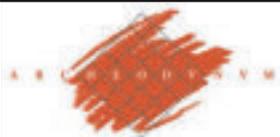
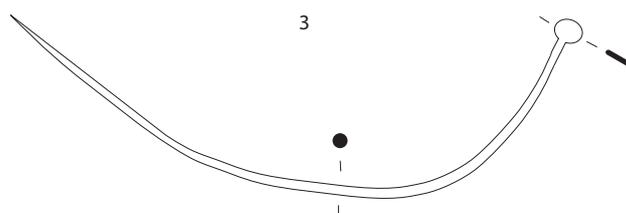
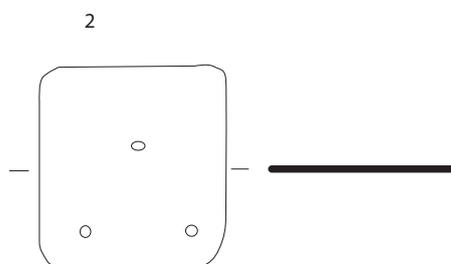
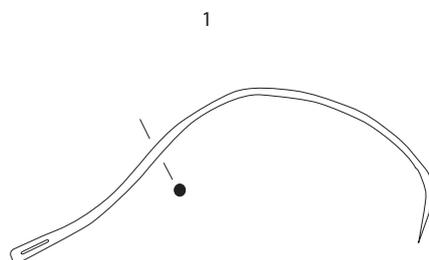
Valence / Angle rues d'Arménie et  
Bouffier 2008 - 26362229818

**Planche 30.** *Instrumentum antiquae, phase 1*  
(éch.: 1/3). DAO: M. Gagnol.



Valence / Angle rues d'Arménie et  
Bouffier 2008 - 26362229818

**Planche 31.** *Instrumentum antique.* 1 à 4, phase 2 ; 5 à 7,  
phase 3 (éch.: 1/3.). DAO: M. Gagnol



Valence / Angle rues d'Arménie et  
Bouffier 2008 - 26362229818

**Planche 32.** *Instrumentum antique, phase 4*  
(éch.: 1/3.). DAO: M. Gagnol



1

US 521 diamètre : 19 mm



2



US 542 diamètre : 26 mm



3



US 06 diamètre : 14 mm



4



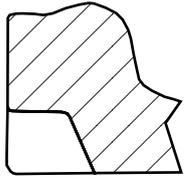
US 152 diamètre : 14 mm



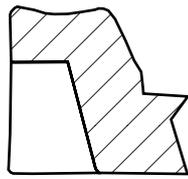
Valence / Angle rues d'Arménie et Bouffier 2008 - 26362229818

**Planche 33. Monnaies.** 1, potin aux poissons; 2, dupondius de Nîmes; 3, petit bronze colonial de Cavaillon; 4, nummus constantinien. DAO : R. Nicot.

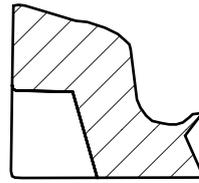
Profils de *tegulae* à pâte calcaire  
Phase 1 et 2



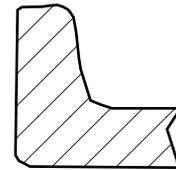
VALENCE 08 ; US140.1



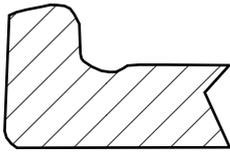
VALENCE 08 ; US146.1



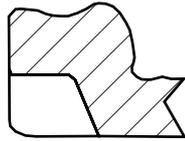
VALENCE 08 ; US237.1



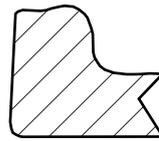
VALENCE 08 ; US381.3



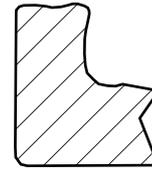
VALENCE 08 ; US265.1



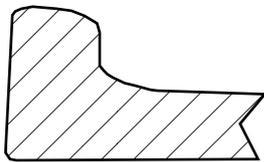
VALENCE 08 ; US265.1



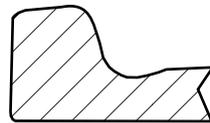
VALENCE 08 ; US407.3



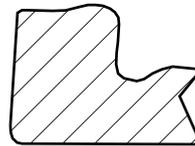
VALENCE 08 ; US407.8



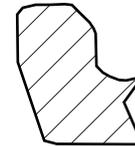
VALENCE 08 ; US412.1



VALENCE 08 ; US521.1



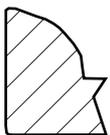
VALENCE 08 ; US407.12



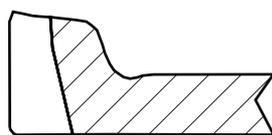
VALENCE 08 ; US311.1



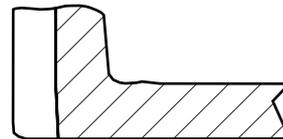
Profils de *tegulae* à pâte siliceuse - 1/2  
Phase 1



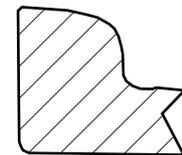
VALENCE 08 ; US146.5



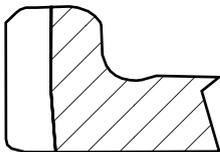
VALENCE 08 ; US369.2



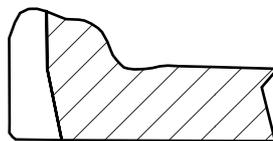
VALENCE 08 ; US369.5



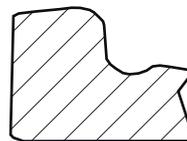
VALENCE 08 ; US369.30



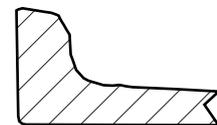
VALENCE 08 ; US369.9



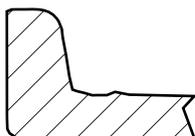
VALENCE 08 ; US369.7



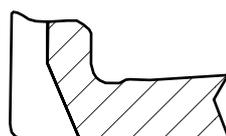
VALENCE 08 ; US369.12



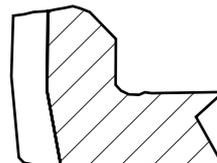
VALENCE 08 ; US369.19



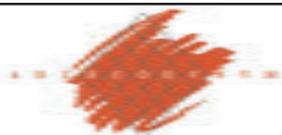
VALENCE 08 ; US369.23



VALENCE 08 ; US369.25



VALENCE 08 ; US369.26



Valence / Rue d'Armenie -  
rue Bouffier  
2008 - 26 362 22 9818

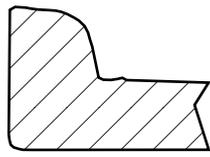
**Planche 34.** Profils de *tegulae* - Phase 1  
(éch.: 1/3.). DAO: B. Clément

Profils de *tegulae* à pâte siliceuse 2/2

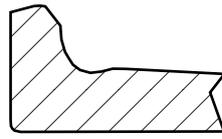
Etat 1



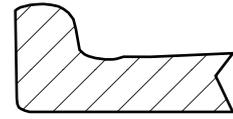
VALENCE 08 ; US391.3



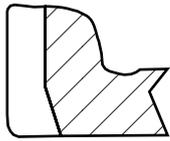
VALENCE 08 ; US391.4



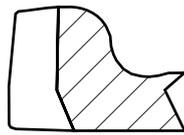
VALENCE 08 ; US391.14



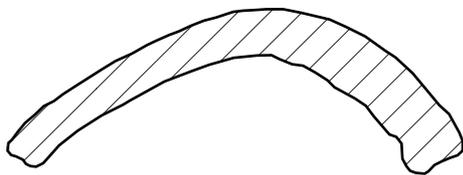
VALENCE 08 ; US391.8



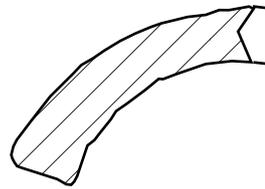
VALENCE 08 ; US407.9



VALENCE 08 ; US327.1



VALENCE 08 ; US369.32



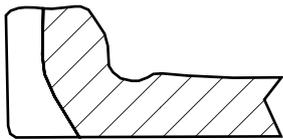
VALENCE 08 ; US369.33



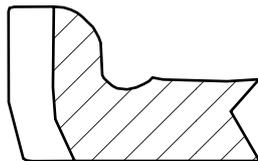
5 cm

Profils de *tegulae* à pâte siliceuse

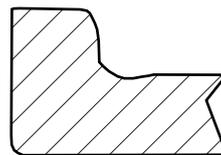
Etat 2



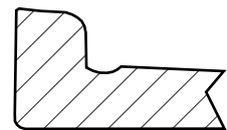
VALENCE 08 ; US142.1



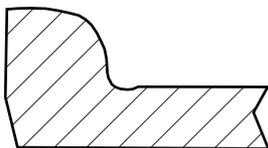
VALENCE 08 ; US466.1



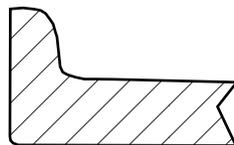
VALENCE 08 ; US466.4



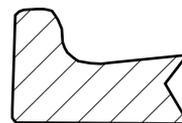
VALENCE 08 ; US427.5



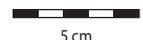
VALENCE 08 ; US427.6



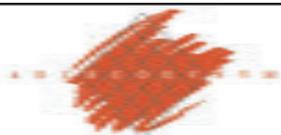
VALENCE 08 ; US427.7



VALENCE 08 ; US427.9

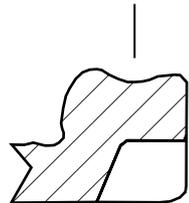
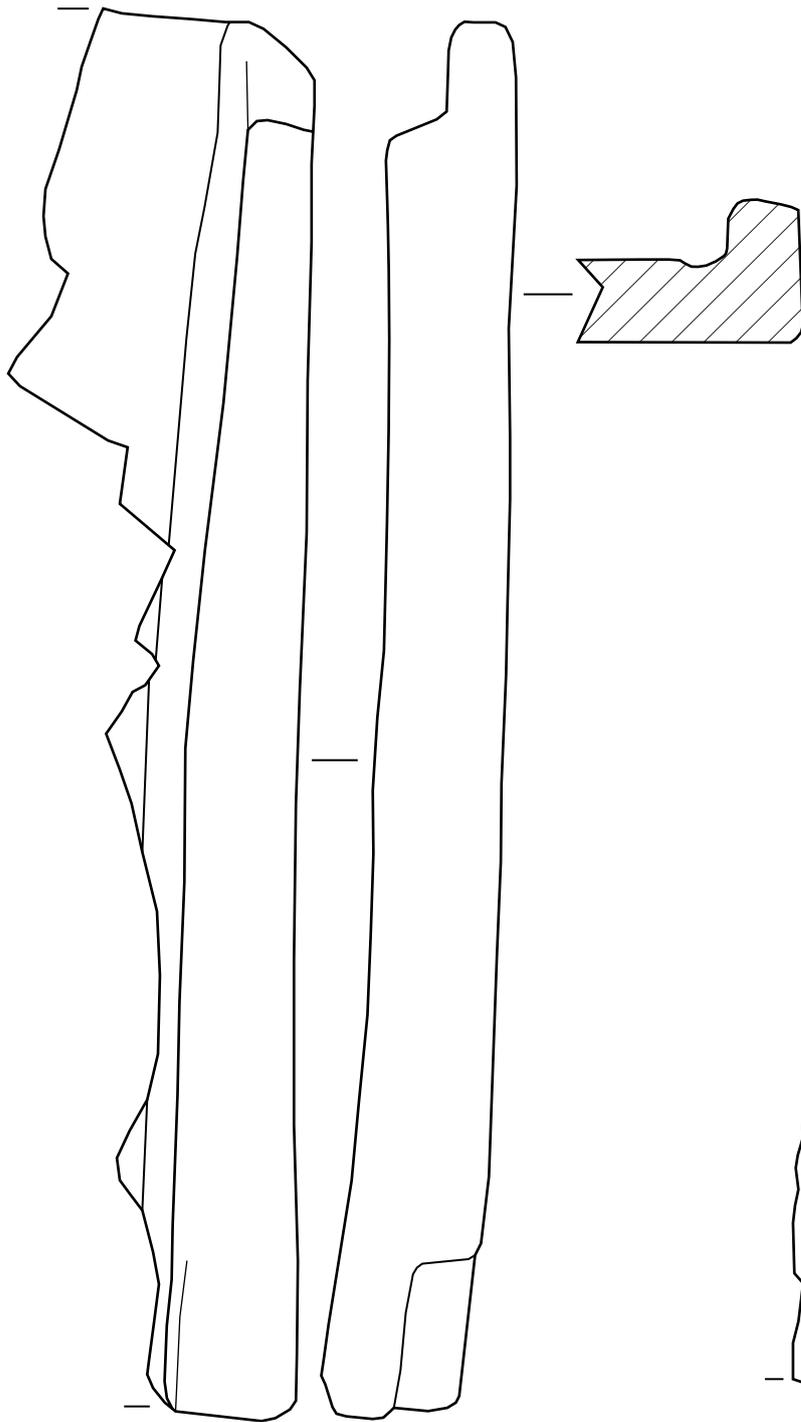


5 cm

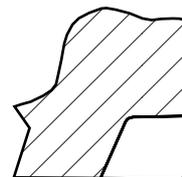
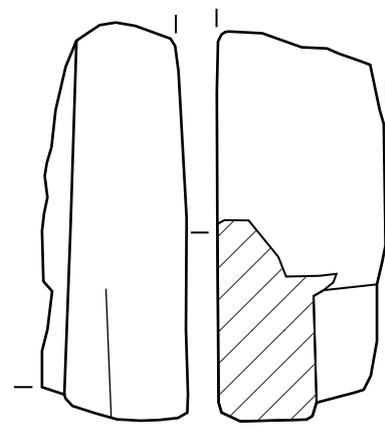


Valence / Rue d'Armenie -  
rue Bouffier  
2008 - 26 362 22 9818

**Planche 35.** *Profils de tegulae - Phase 1 et 2*  
(éch.: 1/3.). DAO: B. Clément



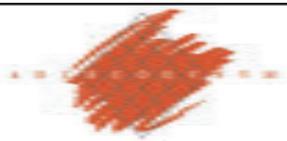
VALENCE 08 ; US265.1



VALENCE 08 ; US140.1

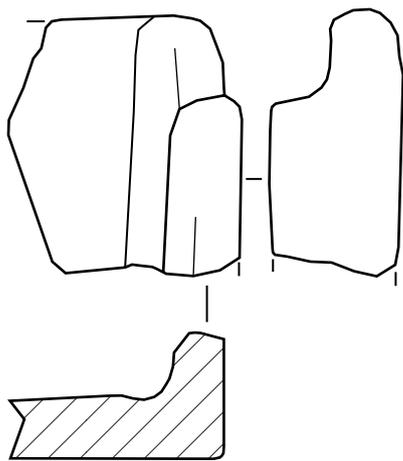


5 cm

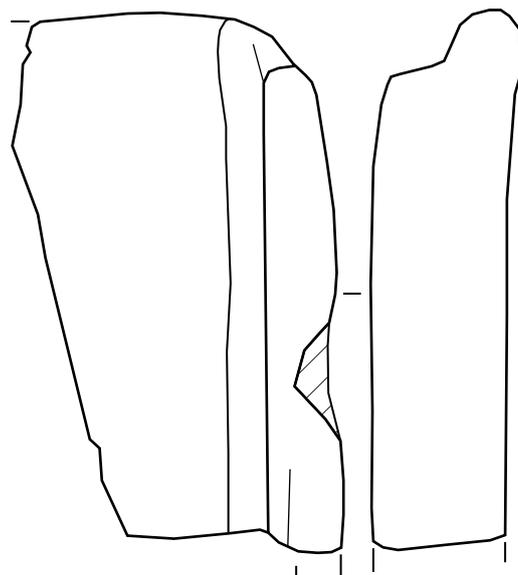


Valence / Rue d'Armenie -  
rue Bouffier  
2008 - 26 362 22 9818

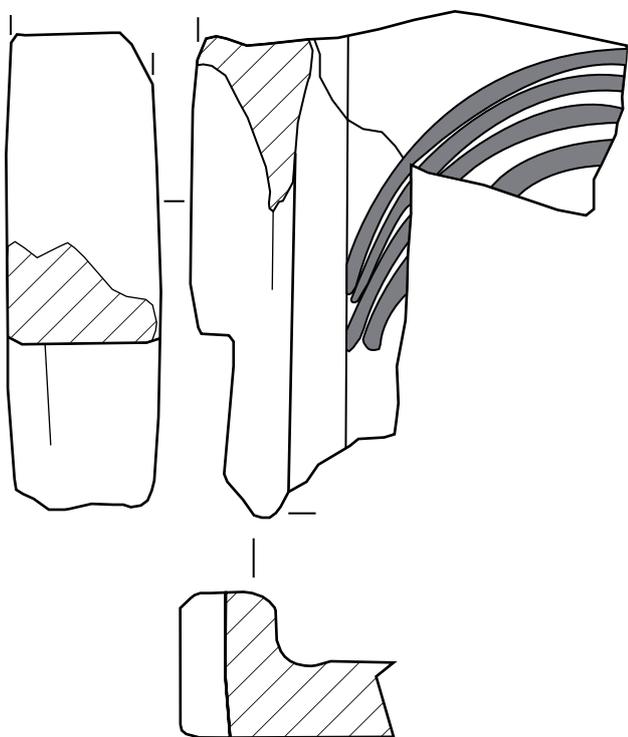
**Planche 36.** *Encoches de tegulae à pâte calcaire - Phase 1*  
(éch.: 1/3.). DAO: B. Clément



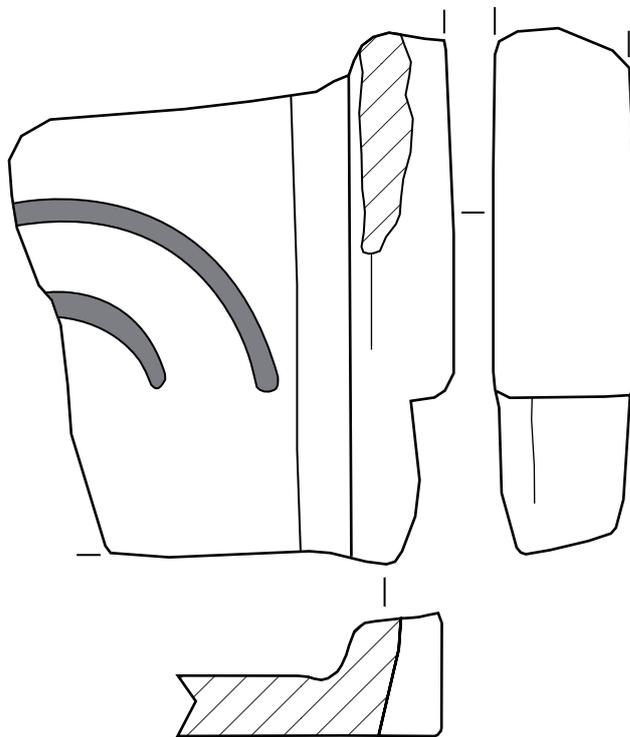
VALENCE 08 ; US391.14



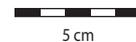
VALENCE 08 ; US427.7



VALENCE 08 ; US369.9



VALENCE 08 ; US369.2



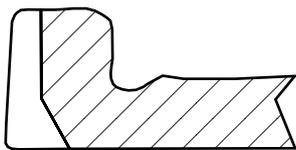
5 cm



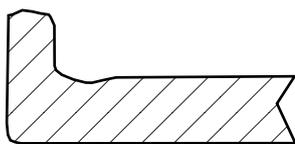
Valence / Rue d'Armenie -  
rue Bouffier  
2008 - 26 362 22 9818

**Planche 37.** *Encoches de tegulae - Phase 1 et 2*  
(éch.: 1/3.). DAO: B. Clément

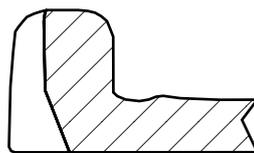
Profils de *tegulae*  
Phase 3



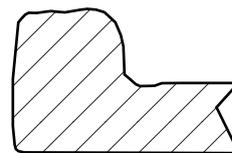
VALENCE 08 ; US254.2



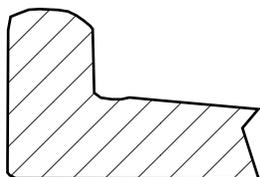
VALENCE 08 ; US254.3



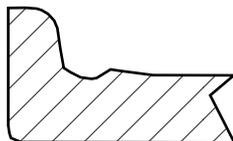
VALENCE 08 ; US147.1



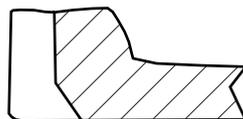
VALENCE 08 ; US385.1



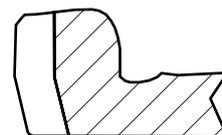
VALENCE 08 ; US381.1



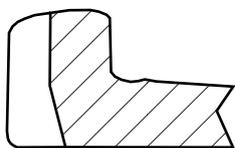
VALENCE 08 ; US381.2



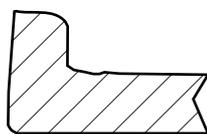
VALENCE 08 ; US455.4



VALENCE 08 ; US455.2



VALENCE 08 ; US455.13

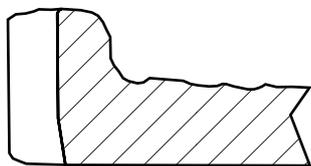


VALENCE 08 ; US455.9

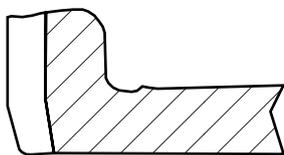


5 cm

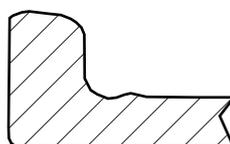
Profils de *tegulae* et d'*imbrices*  
Phase 4



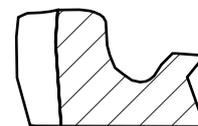
VALENCE 08 ; US344.1



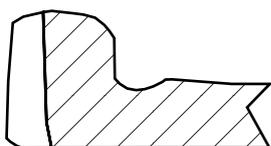
VALENCE 08 ; US344.4



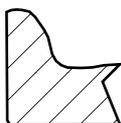
VALENCE 08 ; US256.1



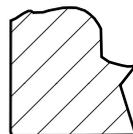
VALENCE 08 ; US281.1



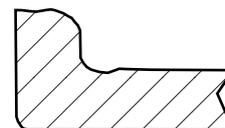
VALENCE 08 ; US259.2



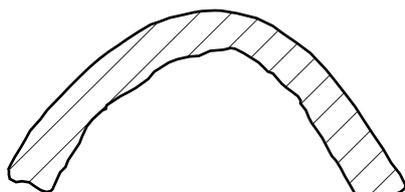
VALENCE 08 ; US378.2



VALENCE 08 ; US378.1



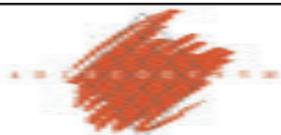
VALENCE 08 ; US351.1



VALENCE 08 ; US378.1/Imbrice

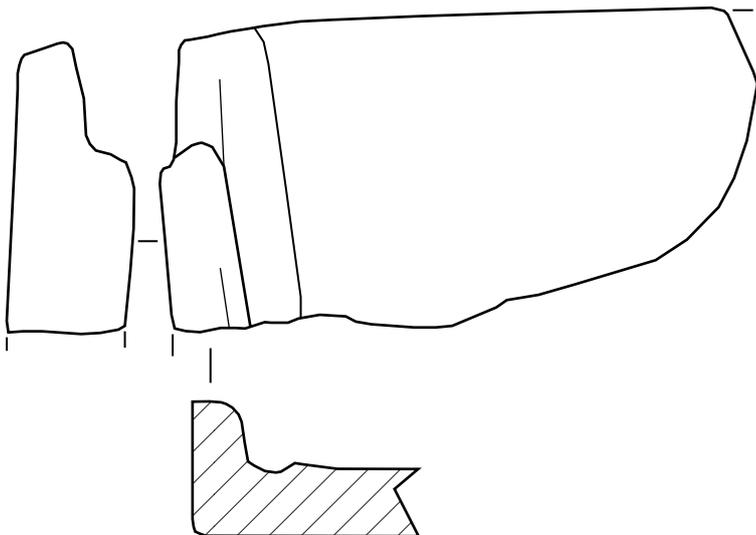


5 cm

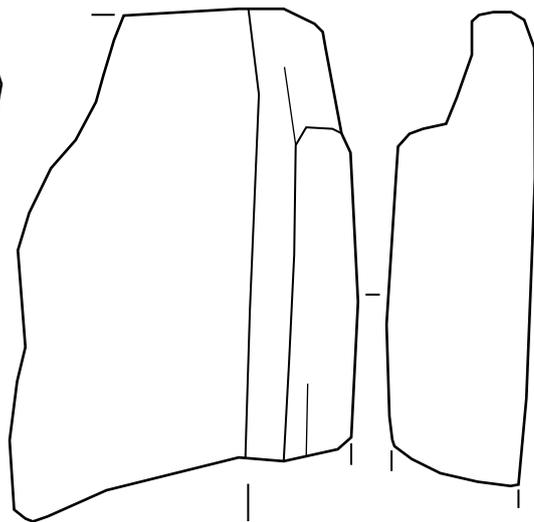
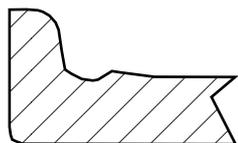


Valence / Rue d'Armenie -  
rue Bouffier  
2008 - 26 362 22 9818

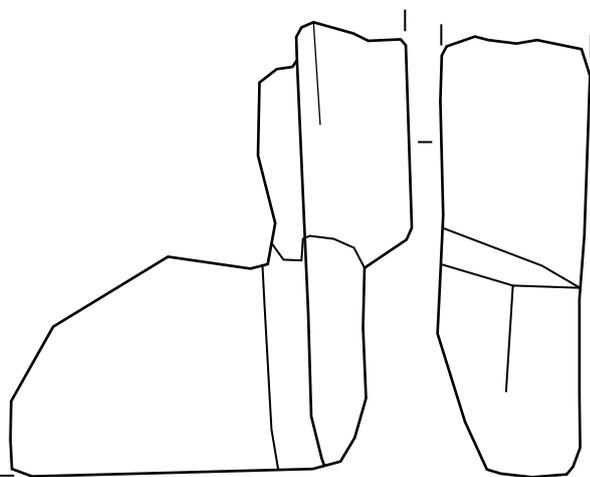
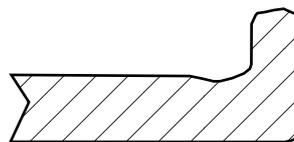
**Planche 38.** Profils de *tegulae* et d'*imbrices*- Phase 3 et 4  
(éch.: 1/3.). DAO: B. Clément



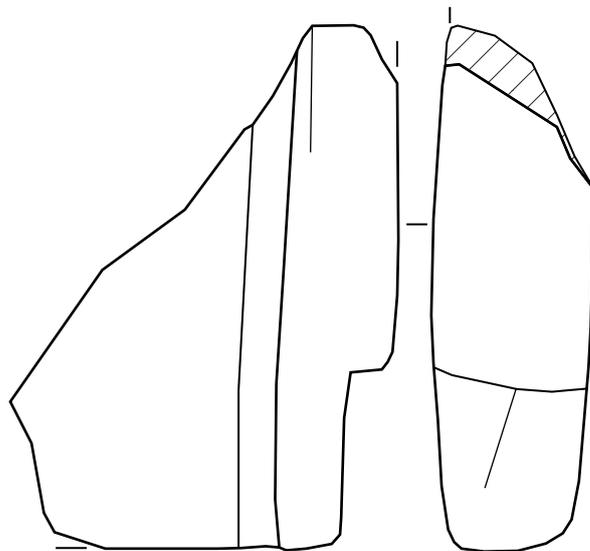
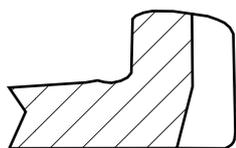
VALENCE 08 ; US381.2



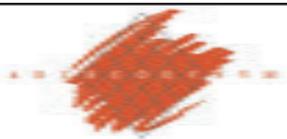
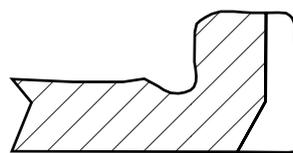
VALENCE 08 ; US254.3



VALENCE 08 ; US455.13

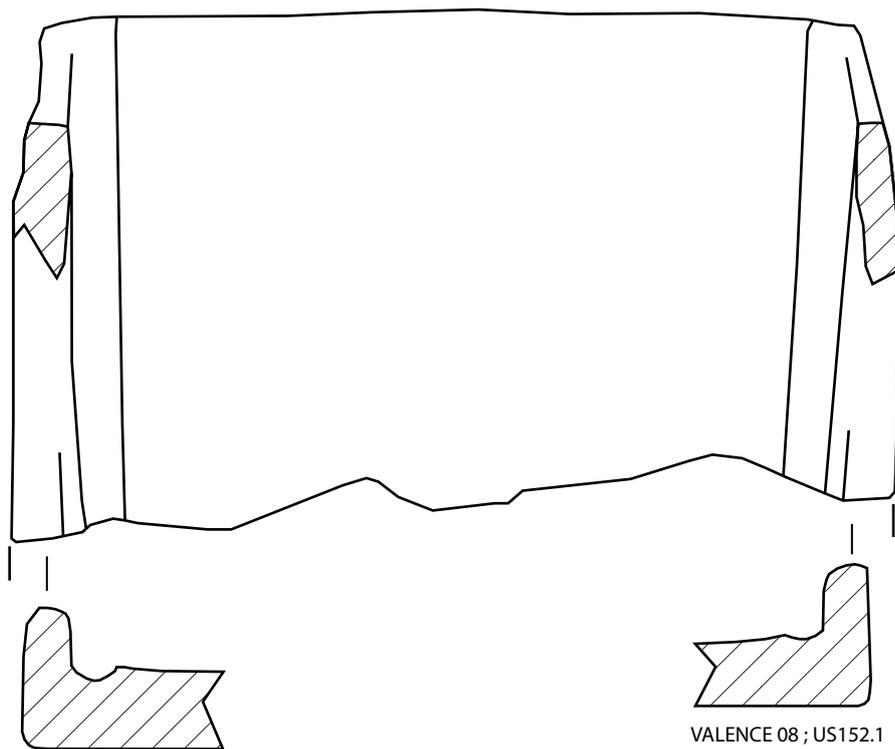


VALENCE 08 ; US254.2



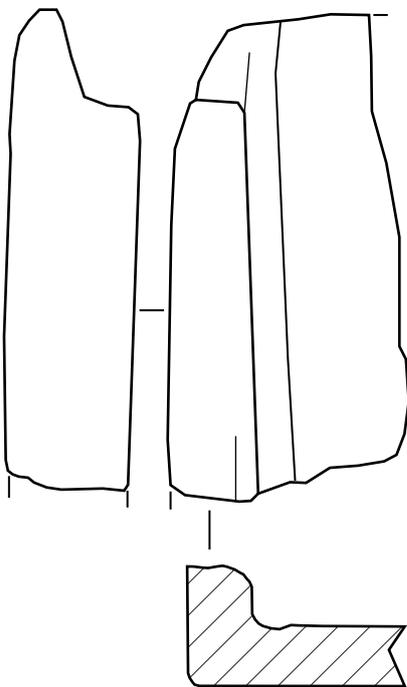
Valence / Rue d'Armenie -  
rue Bouffier  
2008 - 26 362 22 9818

**Planche 39.** *Encoches de tegulae - Phase 3*  
(éch.: 1/3.). DAO: B. Clément



VALENCE 08 ; US152.1

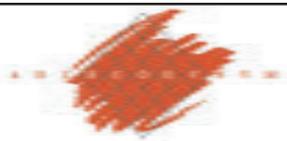
VALENCE 08 ; US152.1



VALENCE 08 ; US351.1



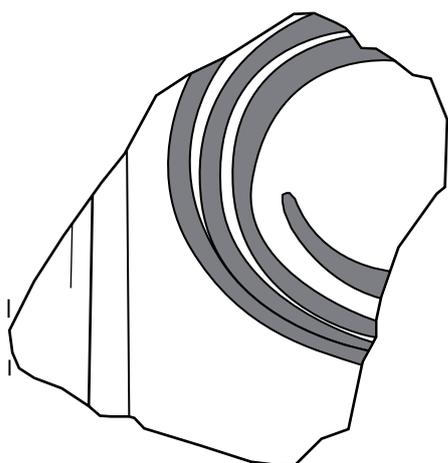
5 cm



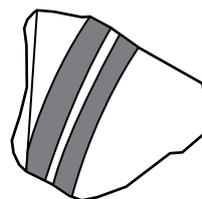
Valence / Rue d'Armenie -  
rue Bouffier  
2008 - 26 362 22 9818

**Planche 40.** *Encoches de tegulae - Phase 4*  
(éch.: 1/3). DAO: B. Clément

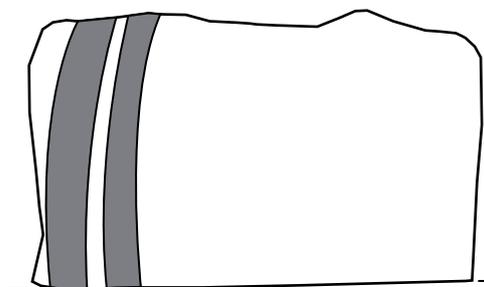
Marques digitées sur *tegulae*  
Phase 2



VALENCE 08 - US 466.7



VALENCE 08 - US 466.6

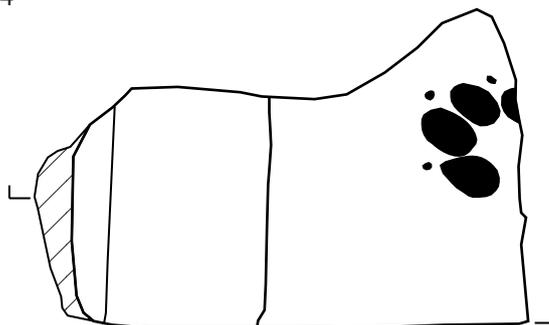


VALENCE 08 - US 466.5



5 cm

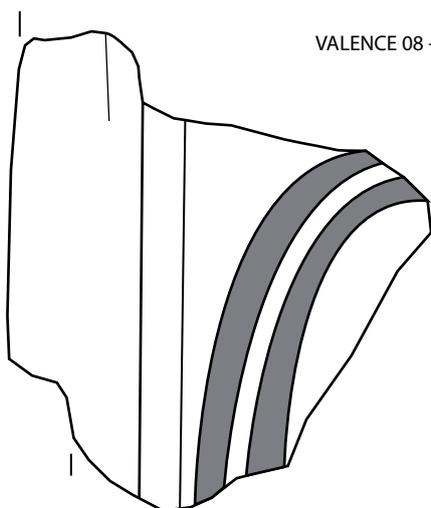
Marques digitées et empreinte de canidé sur *tegulae* et *bipediales*  
Phase 3 et 4



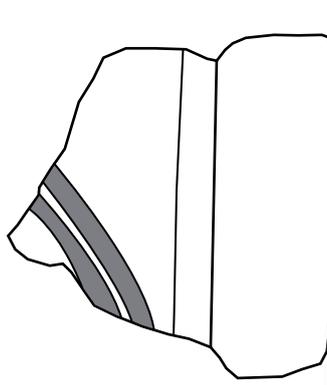
VALENCE 08 - US 455.1



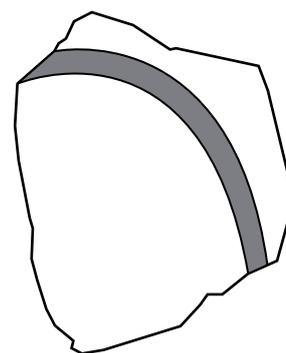
VALENCE 08 - US 455.15



VALENCE 08 - US 344.2



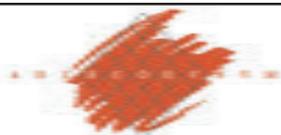
VALENCE 08 - US 344.4



VALENCE 08 - US 344.10



5 cm



Valence / Rue d'Armenie -  
rue Bouffier  
2008 - 26 362 22 9818

**Planche 41.** Matériaux de construction avec marques digitées  
et empreinte - Phase 2, 3 et 4 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément

Quarts de colonne et *tegula*  
Phase 1 et 2



VALENCE 08 ; US322.1 - 322.2 - 322.3 ; Quarts de colonne



VALENCE 08 ; US265.1 ; *Tegula* avec engobe rouge

Profils d'*imbrices* à pâte siliceuse  
Phase 3, 4 et 5



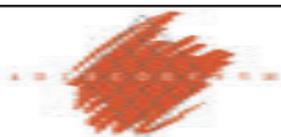
VALENCE 08 ; US455.19 ; Brique *semilateres*



VALENCE 08 ; US256.4 ; Quart de colonne



VALENCE 08 ; US344.2 ; *Tegula* "sur-cuite"



Valence / Rue d'Armenie -  
rue Bouffier  
2008 - 26 362 22 9818

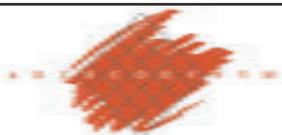
**Planche 42.** Matériaux de construction en terre cuite -  
Phase 1 à 5 (éch.: 1/3.). DAO: B. Clément



1



2



Valence/ Angle des rues  
d'Arménie et Bouffier  
2008 - 26362229818

**Planche 43.** Restes de construction : 1, fragments de torchis (F115) ;  
2, fragments de pisé (à gauche) et de torchis (à droite) (US346).  
DAO : T. Silvino.

